

LE POIDS DE LA TRADITION GRAMMATICALE  
ARABE DANS LES MANUELS SCOLAIRES

□ □ □ □ □

Thèse de Doctorat de l'Université Lumière-Lyon2

présenté par

Abdelhamid TAGHOUTI

□ □ □ □ □

Sous la direction de Monsieur le professeur  
**Hassan HAMZE**

*Jury :*

**Bassam BARAKE**

**Fayza EL QASEM**

**Abdelkadir MEHIRI**

**Brahim BEN MRAD**

**Hassan HAMZE**

Septembre 2004

## Remerciements

مهما قلت لن أوقي هذا الرجل الطيب و العالم الجليل حقه،  
و هو الذي لم يتوان عن الأخذ بيدي و لم ينقد للفتور الذي  
كان يكتنفي من حين لآخر بسبب كثرة مآربي ، بل ظلّ  
يتابعني عن كثب حيناً و عن بعد حيناً آخر، حتى اشتدّ  
عودي و عاودني هيامي بالعربيّة، فأنجزت ما أنا مدين له  
به ، هذا العمل المتواضع الذي أشرف عليه : الأستاذ  
الدكتور حسن حمزة ، فشكرا له و شكرا للسيدة المحترمة  
زوجته الدكتورة سلام التي ما انفكت تستحثني بدورها على  
المضي قدماً، و شكرا لكلّ الذين مدّوا يد المساعدة من  
قريب أو بعيد.

## SYSTEME DE TRANSCRIPTION

### Les consonnes

أ و ئ ء	'
ب	b
ت	t
ث	t̤
ج	g̃
ح	h
خ	k
د	d
ذ	d̤
ر	r
ز	z
س	s
ش	ʃ̃
ص	s
ض	d̤
ط	t
ظ	d̤
ع	c

غ	.....	g
ف	.....	f
ق	.....	q
ك	.....	k
ل	.....	l
م	.....	m
ن	.....	n
ه	.....	h
و	.....	w
ي	.....	y

Les voyelles

1) Les voyelles brèves

َ	_____	a
ُ	_____	u
ِ	_____	i



2) les voyelles longues

آ

â, /a:/

و

û, /u:/

ي

i, /i:/

## INTRODUCTION

C'est, non seulement, pour tenter d'extraire un bienvenu sourire au lecteur de ce travail, mais aussi et surtout pour essayer d'introduire, dans la joie et la bonne humeur, le sujet de notre recherche, que nous préluons ainsi. Il s'agit, en fait de deux positions diamétralement opposées, rapportées à travers deux histoires drôles. L'une relate les bienfaits de la syntaxe alors que l'autre montre une certaine méfiance, pour ne pas dire un rejet, à son égard. Commençons par celle, moins 'heureuse' qui raconte que :

إن رجلاً دُعي لحضور درس من دروس النحو، فلما حضر لاحظ أنهم أي  
 النحاة يقولون في أمثلتهم: "جاء زيد"، "ضرب زيد عمرا..."، "حدث زيد  
 عمرا حديثاً"... إلخ. فشعر بضيق من ذلك و أنشأ يقول على سبيل الدّعاية:  
 لا إلى النحو جئتكم لا ولا فيه أرغب  
 دعوا زيدا و شأنه أينما شاء يذهب  
 أنا ما لي ولا مرئ أبداً الدهر يُضرب

Un homme a été invité pour assister à un cours de grammaire. Il constate alors que les grammairiens disent dans leurs exemples : Zayd est venu, Zayd a frappé 'Amr, Zayd a parlé à 'Amr... etc. Il s'est senti gêné [de cet emploi] et dit alors à titre de plaisanterie:

1<sup>er</sup> vers :

1<sup>er</sup> hémistiche : Non, ce n'est pas pour la  
grammaire que je suis venu vous voir.

2<sup>ème</sup> hémistiche : Non, je ne la désire point

2<sup>ème</sup> vers :

1<sup>er</sup> hémistiche : Laissez Zayd tranquille

2<sup>ème</sup> hémistiche : aller où il veut

3<sup>ème</sup> vers :

1<sup>er</sup> hémistiche : Qu'est-ce que j'ai à m'occuper  
de quelqu'un qui,

2<sup>ème</sup> hémistiche : toute la vie, est battu

Contrairement au poète 'héros' de cette histoire, notre deuxième personnage montre, en dépit de sa pauvreté et de sa précarité matérielle, une grande maturité linguistique et une maîtrise respectable de la langue :

قال أحد النّحاة:

رأيت رجلا ضريرا يسأل الناس يقول: ضعيفا مسكينا فقيرا ضريرا ...

قلت له: يا هذا ... علام نصبت (ضعيفا مسكينا فقيرا ضريرا)

فقال الرّجل: يا ضمّار ارحموا ...

قال التّحويّ: فأخرجت كلّ ما معي من نقود و أعطيته إياه فرحا بما قال

Un grammairien a dit :

J'ai vu un homme aveugle demander [l'aumône] aux  
gens en disant:

Faible /da<sup>c</sup>i:f+an/ (accusatif), miséreux

/miski:n-an/ (accusatif), pauvre /faqi:r+an/

(accusatif), aveugle /dari:r+an/ (accusatif)...

Je dis : Ô toi !... Pourquoi tu as mis : faible, miséreux, pauvre et aveugle à l'accusatif ?

L'homme dit : Par un [verbe] implicite /irhamu:/..., (ayez pitié de...)

Le grammairien dit : j'ai fais sortir tout l'argent que j'avais sur moi et je le lui ai donné de joie de ce qu'il venait de dire.

Nous aussi, communauté des enseignants, notre satisfaction ne diffère guère de celle de ce grammairien, lorsque les apprenants, à qui nous sommes sensés enseigner la grammaire, manifestent du bon sens et une certaine maîtrise de la langue. Cependant l'on oublie, même momentanément, que parler correctement en respectant les règles de grammaire est tributaire, en grande partie, des enseignements que nous leur avons inculqués, des contenus des manuels scolaires que nous avons utilisés, de la pédagogie que nous avons suivie, de la capacité des apprenants et de leur motivation, etc. La pédagogie étant largement débattue, la motivation des apprenants relève du psychologique et du subjectif, reste le contenu des manuels scolaires, question à plusieurs versants. La grammaire arabe, en dépit de sa diversité, se veut un tout ancré dans une forte tradition ; le versant du rapport entre ces manuels scolaires et la tradition grammaticale arabe demeure un sujet fort intéressant.

## 1. Choix du sujet

A vrai dire deux dimensions sous-tendent notre choix :

- Une dimension d'ordre subjectif et qui relève de notre parcours d'enseignant. Ce parcours, nous l'avons entamé à dix huit ans. Il dure depuis quelques vingt huit ans durant lesquels nous avons dispensé des cours de langue arabe dont, essentiellement, des cours de grammaire, à tous les niveaux (primaire, secondaire et universitaire).

- Une dimension qui se veut objective. Elle cherche à traiter un sujet qui, à notre connaissance, n'a pas fait l'objet d'études antérieures. Notre point de départ est l'attachement, que les manuels scolaires ne cessent de revendiquer, à une tradition marquée, en dépit de sa diversité, par une grande stabilité. Les manuels scolaires se veulent, dans leur évolution, le prolongement et la continuité, de cette tradition.

## **2. Problématique et hypothèses**

Ainsi la question centrale de notre problématique consiste à : savoir si la grammaire arabe, telle qu'elle est décrite, présentée et enseignée aujourd'hui par le biais des manuels scolaires, reste fidèle à la tradition, s'inscrit dans son prolongement, respecte son esprit ... Ou si, au contraire, elle en diffère, elle quitte sa ligne et elle se détache de son esprit.

L'objectif de notre recherche n'est point de porter un jugement de valeur sur l'une des deux 'grammaires' par rapport à l'autre. Notre recherche consiste plutôt à une

lecture des deux grammaires, l'une à travers l'autre, en vue de déceler les différences, si différences y en a, et de suivre l'évolution de la grammaire contemporaine par rapport à la tradition, si évolution y en a aussi. La grande question que l'on se pose est de savoir qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui demeure ?

Nous postulons que :

- Bien que les manuels scolaires, dans leur ensemble s'inscrivent dans le prolongement de la tradition, ils ont évolué et ils ont subi beaucoup de changements par rapport à celle-ci.
- Outre son caractère normatif et la spécificité de son support pédagogique, la grammaire arabe actuelle, telle qu'elle se présente à travers les manuels scolaires, présente des différences notables avec la tradition.
- Ces différences touchent la forme ainsi que le fond. Elles concernent l'organisation de la matière et sa présentation ainsi que son contenu, son exposition et son explication.
- Les changements survenus au sein de la grammaire contemporaine vont du simple affaiblissement à la disparition totale et du mouvement à la stabilisation, d'un certain nombre de notions et d'entités.

### **3. Corpus et terrain**

Pour mener ce travail de recherche à bon terme, nous aurons besoins d'un certain nombre d'ouvrages de grammaire

et de manuels scolaires. Ainsi et du côté de la tradition notre choix ira vers un ensemble varié de grammairiens et d'ouvrages de la tradition.

Parmi les premiers grammairiens nous citerons l'incontournable SIBAWAYHI (180/796) et son *Kitâb, ZAĞĠĠĠ* (337/949) et son *Ġumal*, IBN ĠINNÎ (392/1002) et son livre *al-Lumâ*<sup>c</sup>. Toujours du côté de la tradition et cette fois-ci dans les rangs des grammairiens tardifs, nous choisirons de travailler sur des grammairiens tels que ĠUZŪLÎ (607/1210) et son ouvrage *al-Muqaddima al-ĠuzŪliyya Fî an-Nahw* ou encore Abû Hayyân al-'ANDALUSÎ (745/1344) et son livre *Taqrîb al-Muqarrab*. Ces œuvres constitueront le noyau de notre corpus. Elles seront appuyées, selon le besoin, par d'autres, parmi celles rédigées depuis le temps des premiers grammairiens jusqu'à celles écrites par les derniers des grammairiens tardifs. Parmi ces grammairiens nous citerons al-FARRÂ' (207/822-23), al-MUBARRAD (285/898), IBN as-SARRÂĠ (316/928-29), al-FÂRISÎ (377/987), al-'ANBÂRÎ <sup>c</sup>Abdu r-Rahmân (513/1119-20), az-ZAMAĠĠARÎ (538/1143-4), as-SUYŪTÎ (645/1247), IBN MÂLIK (672/1273-74), IBN HIŞÂM (761/1360), etc. Notre liste s'étendra jusqu'à ĠALÂYÎNÎ (1302/1885-1363/1944) et son ouvrage *Ġâmi*<sup>c</sup> *ad-Durûs al-'Arabiyya*. Pour rendre la comparaison avec les manuels scolaires possible, voire plus facile, nous opterons, en particulier pour les ouvrages à vocation didactique.

Du côté des manuels scolaires, notre choix sera aussi divers et varié. Nous travaillerons, essentiellement, sur des manuels scolaires marocains, tunisiens, libyens, égyptiens et syriens. Nous citons, parmi ceux qui constitueront le noyau de notre corpus : *an-Nahw an-NamŪdaġî* (Maroc), *an-Nahw al-'arabî*, *Kitâb al-Luġa*, *an-Nahw al-'Arabî Kitâb al-Luġa*

(Tunisie), *al-Luġa al-<sup>c</sup>arabiyya Qawâ<sup>c</sup>id wa Nusûs* (Libye), *an-Nahw al-Wâdih* et *at-Tadribât al-Luġawiyya* (Egypte), *al-Qawâ<sup>c</sup>id* (Syrie), etc. D'autres manuels seront sollicités selon le besoin. Nous en citons à titre d'exemple : *Mulhaq ar-Rriyâd*, *an-Nahw al-Mubarmaġ* et *Luġatî al-<sup>c</sup>arabiyya* (Tunisie), *Qawâ<sup>c</sup>id al-Luġa al-<sup>c</sup>Arabiyya* (Algérie), *al-Fushâ*, *'Iqra'* et *an-Nahw wa š-Šakl wa s-Sarf* (Maroc), *ar-Risâlat an-Nahwiyya* (Tunisie-Mali), *al-Wâfî fî l-Qawâ<sup>c</sup>id* (Liban), etc.

Nous appuierons notre étude par un questionnaire et un ensemble d'exercices pratiques, adressés à 120 personnes réparties en:

Un groupe d'étudiants à l'université Lumière Lyon II.

Un groupe d'enseignants L.C.O. (langue et culture d'origines) en France.

Un groupe d'étudiants à l'université la Mannouba de Tunis.

Un groupe d'élèves d'un collège à Ouardia en Tunisie. Enfin

un groupe d'élève d'une école primaire à Fouchana en Tunisie aussi.

Tous ces ouvrages seront secondés de références linguistiques et d'études contemporaines et récentes, telles que des dictionnaires de linguistiques et de grammaire, des livres de grammaires, des écrits sur la linguistique en général et la linguistique arabe en particulier et enfin un ensemble d'articles de linguistes et de grammairiens arabes, arabisants et autres. Nous citons, à titre d'exemple, le *Dictionnaire de linguistique* de Georges MOUNIN, *Grammaire structurale du français* de Jean DUBOIS, *Eléments de linguistique générale* d'André MARTNET, *La terminologie* d'Alain REY, la *Grammaire de l'arabe* d'André ROMAN, un ensemble d'articles de Hassan HAMZE, etc.



#### 4. Plan de travail

Le poids de la tradition grammaticale arabe dans des manuels scolaires qui ne cessent de revendiquer leur attachement à cette tradition, est ce que nous chercherons à expliciter, à démontrer et à mesurer. Rappelons le, les manuels scolaires constituent aujourd'hui, dans le milieu des scolarisés, le premier voire souvent, le seul moyen d'accès et de contact avec la grammaire arabe. L'objectif de notre travail étant de déceler l'évolution de la grammaire arabe à travers une lecture comparative d'un ensemble de manuels scolaires avec quelques ouvrages de la tradition grammaticale arabe, notre recherche se répartira en quelques sept chapitres, visant à suivre l'évolution et les changements survenus au sein de la grammaire arabe, telle qu'elle est enseignée aujourd'hui par le biais de ces manuels. Comme nous venons de le dire, nous postulons que ces changements vont du simple affaiblissement à la disparition totale de quelques entités et concepts. Ainsi et après une présentation des ouvrages et des auteurs, nous débuterons par une comparaison portant sur les structures des manuels scolaires avec celles d'ouvrages de la tradition. Nous consacrerons, par la suite, un chapitre à l'étude de l'affaiblissement de quelques concepts et notions. Nous essayerons, dans un troisième temps, de démontrer la disparition d'autres notions. Nous tenterons, dans un quatrième temps, de suivre le mouvement de l'évolution des manuels scolaires par rapport à la tradition. Tout en signalant que les manuels scolaires représentent l'aboutissement d'une grande stabilité, nous passerons, tout de suite après, de l'étude du mouvement à

quelques questions qui se sont définitivement stabilisées dans nos manuels. Pour finir, nous prendrons plaisir à ouvrir une petite fenêtre sur des questions diverses qui demeurent, quelque part, problématiques et qui suscitent quelques interrogations, espérant ainsi ouvrir des voies à la recherche et d'inviter le lecteur à des moments de réflexion et de méditation.

## **5. Progression de la recherche**

L'essentiel de notre travail se répartira en trois grandes parties. Chaque partie correspondra, approximativement, à deux chapitres :

Lors de la première partie nous procéderons à la comparaison des structures d'un ensemble d'ouvrages de la tradition avec celles d'un ensemble de manuels scolaires. Cette comparaison ne serait possible que si la tradition grammaticale et les manuels scolaires présentent chacun de son côté des éléments et des données d'une certaine homogénéité. Ainsi nous évoquerons la tradition grammaticale arabe et l'incidence des 'prétendues' écoles de grammaire arabe sur son unité. Nous poserons la question suivante : la 'multiplicité' des écoles de grammaire arabes affectent-elle l'unité de la tradition grammaticale arabe ? Nous verrons pourquoi Hassan HAMZE défend farouchement cette unité et va jusqu'à remettre en question (pour ne pas dire nier) l'existence d'écoles de grammaire proprement dites pouvant constituer un facteur de rupture et de division.

Du côté des manuels scolaires, nous tenterons de faire ressortir et d'étudier un ensemble de facteurs qui mettent

en évidence leur homogénéité, à savoir le contexte de leur élaboration, l'organisation de leur matière, leurs objectifs, leur contenu et leur pédagogie.

Dans la deuxième partie il sera question d'exposer et d'explicitier l'une de nos hypothèses de départ et surtout de chercher à la valider par des exemples. Cette hypothèse, telle que nous l'avons déjà dite, postule que les changements survenus dans les manuels scolaires vont du simple affaiblissement à la disparition totale de quelques notions. A vrai dire et à titre d'exemple, nous avons constaté un affaiblissement de la rection dans les manuels scolaires. Dès lors l'on s'interroge sur les raisons qui se cachent derrière cet affaiblissement ? Comment s'organisent alors les manuels scolaires ? Comment expriment-ils la rection ? Nous avons aussi constaté l'affaiblissement de la coordination par apposition. Pourquoi cet affaiblissement ? La coordination par apposition pose t-elle problème ? A ces questions, à celle de l'amenuisement de quelques particules de génitif et à d'autres, nous tenterons d'apporter des réponses lors de cette troisième partie.

Outre l'affaiblissement et l'amenuisement de quelques notions, nous nous sommes rendu compte de la disparition totale, dans les manuels scolaires, de quelques notions et entités. Nous citons l'exemple de l'excepté antéposé, de quelques mot-outils d'exception, de quelques termes de corroboration, de quelques particules de coordination et de génitif, etc.

Bref, nous étalerons toutes ces questions sur 'la table' de notre deuxième partie et nous tacherons de les 'disséquer'

et de les étudier dans l'espoir d'élucider les raisons qui se cacheraient derrière leur disparition.

Quant à la troisième partie elle partira d'un mouvement de changement et d'évolution pour aboutir à ce que connaissent les manuels scolaires de plus heureux, à savoir la stabilisation de la plupart des concepts et terminologies de grammaire arabe, une stabilisation déjà entamée avec la tradition tardive. Mais avant d'en arriver là, nous évoquerons quelques exemples qui illustrent l'évolution de la grammaire arabe telle qu'elle se présente dans les manuels scolaires. Nous nous interrogerons sur la place que tient le Patient (al-maf<sup>c</sup>u:l bihi) dans la phrase arabe, l'influence exercée par les langues étrangères. Cette influence se manifeste aussi à travers l'amenuisement du Badal (le permutatif) par exemple et le recours à la structure de l'annexion ou encore l'expression du sujet dans la phrase passive. Nous évoquerons aussi des questions relativement récentes telles que l'introduction de la notion de syntagme, en particulier dans les derniers manuels scolaires tunisiens, l'introduction de chapitres sur la ponctuation, etc.

Nous clôturerons cette partie par l'évocation de quelques exemples de stabilisation tels que la substitution du simple critère de correspondance à la norme au critère spatio-temporel quant au choix des exemples témoins, la stabilisation dans les manuels de ce qu'on appelle 'les cinq noms' voire 'les six noms' dans nombre d'ouvrages de la tradition autour du nombre cinq, la catégorisation de /la:/ qui nie l'espèce avec les consœurs de /'inna/, etc.

□□□□□□□□

Avant de clôturer cette introduction, nous attirons l'attention du lecteur sur une question de grande importance, celle de l'écoulement du temps. A vrai dire cette question constitue notre souci permanent, car nous serons, tout le long de ce travail, amené à faire une sorte de navette entre les premiers grammairiens de la tradition et les manuels scolaires en passant par les grammairiens tardifs. C'est la nature même de notre travail qui nous impose ce voyage à travers le temps afin qu'une comparaison puisse être possible. Notre descente s'arrêtera au premier ouvrage de grammaire arabe qui nous soit parvenu, à savoir l'incontournable *Kitâb* de SIBAWAYHI (180/796). Nous nous référerons souvent à ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949) et IBN ĠINNĠĠ (392/1002). Cette période correspond à celle des premiers grammairiens de la tradition. Elle se prolonge jusqu'à la fin du quatrième siècle. La période suivante correspond à celle des grammairiens tardifs. Nous serons amené, lors de l'évocation de cette période, à nous référer, entre autre, à des grammairiens tels que ĠUZŪLĠ (607/), IBN MĀLIK (672/1273-4), Abû Hayyân al-ANDALUSĠ (745/1344) et Ibn HIŠĀM (761/1360).

Telles sont les grandes lignes qui vont nous permettre de mesurer **le poids de la tradition grammaticale arabe dans les manuels scolaires.**

\*\*\*\*\*

Pour finir, il nous semble utile de donner quelques informations sur la présentation de ce travail :

(1) Les passages arabes que nous citerons en tant qu'exemples pour témoigner ou pour valider un point de vue, seront immédiatement suivis de leurs traductions françaises, afin de permettre aux non-arabisants de suivre l'enchaînement de notre exposé. Les arabisants, en revanche, en plus de la consultation du texte original pourront soumettre notre traduction à leur contrôle voire à leur critique.

(2) A la fin de notre étude, un lexique-index reprendra les noms propres de personnes, les exemples témoins (versets coraniques, vers de poésies, etc.), les termes techniques, les noms de localités et de pays, etc.

(3) Nous avons gardé, dans notre texte, un certain nombre de termes arabes. Nous avons essayé de les traduire. Cependant et fautes d'équivalents français ou d'une traduction qui ne nous satisfait pas pleinement, nous nous sommes trouvés

obligés de reprendre le terme arabe en le transcrivant dans la transcription de l'alphabet international.

2

;

## CHAPITRE I

### PRESENTATION ET COMMENTAIRES DES OUVRAGES ET DES

#### AUTEURS

### PRESENTATION ET COMMENTAIRES DES OUVRAGES ET DES

#### AUTEURS

#### 1. LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE:

##### 1.1. Az-ZAĞĞĀĠ, auteur du Ğumal:

C'est /Abu: l-Qāsim ʿAbdu-r-Rahmān IBN Ishaq az-ZAĞĠĀĠ/. Cette dénomination d'Abū-l-Qāsim par az-ZAĞĠĀĠ, vient du nom de son maître Ibrāhīm IBN as-Sariyy Abu 'Ishāq az-ZAĞĠĀĠ (mort en 310/922,23)<sup>1</sup>. ZAĞĠĀĠ serait né à Saymara, ville persane située entre Hamadān et Bagdād. Les ouvrages des biographes arabes ne donnent que peu de



renseignements sur le lieu de sa naissance et encore moins sur la date de sa naissance. Pour essayer de trouver une réponse plausible à cette dernière interrogation, Hassan HAMZE, auteur de plusieurs études sur ZAĞĠĠĠ<sup>2</sup>, s'est intéressé à la biographie de ses maîtres. Dans un premier temps il a réfuté le fait qu'al-MĀZINĪ (249/863) et qu'IBN QUTAYBA (276/890) puissent être parmi ses maîtres. Le premier étant mort quatre vingt huit ans avant la mort d'az-ZAĞĠĠĠ; et le second ayant été cité par H. KRAIDIE, à tort semble-t-il, à la place de son fils Ahmad IBN 'Abd Allah IBN QUTAYBA, l'un des vrais maîtres d'az-ZAĞĠĠĠ. Dans un deuxième temps, Hassan HAMZE, se basant toujours sur l'étude de la biographie des maîtres d'az-ZAĞĠĠĠ, constate que la date la plus ancienne de la mort d'un de ces maîtres est celle d'IBN KAYSĀN (299/912) et que MUBARRAD (285/898) et TA'LAB (291/904) qui étaient les plus grands grammairiens de leur temps, ne figurent pas parmi ses maîtres. Il en déduit que la date de sa naissance se situe approximativement vers (270/884)<sup>3</sup>. Parmi ses maîtres figurent: Abu Ishāq az-ZAĞĠĠĠ déjà cité ci-dessus, IBN as-SARRĀĠ (316/928-29), al-AKFAŠ al-Asġar (315/927,28), Abū Bakr b. al-ANBĀRĪ (271/884,85-328/940), Abū Mūsā al-HĀMID (305/918), Abū al-Hasan IBN KAYSĀN (299/912), Abū Bakr IBN DURAYD (223/838-323/935)<sup>4</sup>

Après avoir cultivé plusieurs disciplines, dont particulièrement la syntaxe et la morphologie, ZAĞĠĠĠ

<sup>1</sup>. Voir al-Fihrist d'Ibn an-Nadīm, pp 272 - 273. Ed: Chouémi Mustapha (الذکر التونسية للنشر 1985)

<sup>2</sup>. Entre autres: H. Hamzé, *Les théories grammaticales d'az-Zağğāğī* (thèse de doctorat d'état ès lettres).1987. Lyon.  
Une grammaire arabe du X<sup>ème</sup> S. Le Kitāb al-Idāh d'az-Zağğāğī ( thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle), 1983. Aix.

<sup>3</sup>. Voir H. Hamzé: *Une grammaire arabe de X<sup>ème</sup> S. Le Kitāb al-Idāh d'az-Zağğāğī*, pp 2, 3, et 4.

<sup>4</sup>. Voir 'Alī Tawfiq al-Hamad: *Introduction du Ġumal*, pp 9-12.

quitte Bağdād pour séjourner quelques temps à Alep puis pour s'installer à Damas où il enseigne à la mosquée de Banī Umayya.

Quant à sa mort, elle serait survenue à Damas ou à Tibériade en 337/949 ou en 339/951 ou enfin en 340/952. Selon IBN KALLIKĀN, c'est la première date qui est la plus probable. Toutefois, il ne donne aucune raison pour justifier ce choix<sup>5</sup>. Dès lors, il aurait vécu 65 ans environ.

Ayant été formé par des maîtres basrites et kûfites, ZAĞĠĠĠ ne manquait pas de se référer aux uns ou aux autres tout en se considérant plutôt comme Basrite. Il les désigne par: /'asha:buna:/ (les nôtres) et n'hésite pas à évoquer leur influence sur lui:

« ... و أكثر ما أذكره من احتجاجات الكوفيين إنما أعبر عنه بالفاظ  
البصريين »

(إيضاح، ص ص 79-80)

« La plupart de ce que je rapporte des arguments kûfites, je l'exprime en termes basrites. »

Pour prouver que les verbes sont indéterminés, il recourt au consensus des grammairiens basrites et kûfites, car, dit-il:

« لم يكونوا ليجمعوا على الخطأ ولا يعينه واحد منهم »

(إيضاح، ص 119)

<sup>5</sup>. Voir Ibn Kallikān: *Wafiyāt al-a'yān*, I, p 317.

« Il était impossible qu'ils se réunissent sur ce qui est faux sans que quelqu'un, parmi eux le signale. »

Dans l'introduction de son édition du *Ġumal*, 'Alī Tawfiq al-HAMAD parle d'une certaine ligne de conduite suivie à Baqdad, et qui consiste à réunir entre les points de vue de ce qu'il appelle l'école basrite et l'école kûfite. D'autres voient dans cette orientation une école à part<sup>6</sup>.

Dans son livre *al-Madâris an-Nahwiyya*, Šawqī DAYF<sup>7</sup> parle de cinq écoles grammaticales arabes : Basrite, Kûfite, Baqdadienne, Andalouse et Egyptienne. ZAĞĠĠĠĠ étant présenté comme représentant de cette prétendue école de Baqdad. Quant à faire de l'activité grammaticale de l'Andalousie et de l'Egypte deux écoles grammaticales indépendantes, chose que nous contestons ; c'est une question qui mérite d'être examinée dans un contexte autre que le nôtre.

#### 1.1.1. Le *Ġumal* et son apport pédagogique:

Devenu connu, ZAĞĠĠĠĠ ne pouvait éviter les rivalités voire les critiques de ses contemporains, parmi lesquels le grand maître Abū 'Alī al-FĀRISĪ (377/987) (377/987-8), auteur du célèbre manuel *al-Idāh*. Ce dernier,

<sup>6</sup>. Nous partageons le point de vue de H. HAMZE pour qui, il n'y a qu'une seule école. Voir: *Unité et diversité dans la tradition grammaticale arabe*. In *Linguistica Communicatio*. 1994.

<sup>7</sup>. Voir: ŠAWQĪ D., *al-Madâris an-nahwiyya*, Dâr al-Ma'ârif, Le Caire, 4<sup>ème</sup> éd. 1979  
MAHDI. M., *Madrasat al-Kûfa, al-Bâbī al-Hamadī*, Le Caire, 2<sup>ème</sup> éd. 1958  
AS-SAYYID A. *Madrasat al-Basra an-nahwiyya*, Dâr al-Ma'ârif, Le Caire, 1968

pris par une certaine euphorie, n'hésite pas à dire « Si Abū al-Qâsim az-ZAĞĠĠĠĠ avait entendu notre discours en grammaire, il n'aurait pas osé en discuter (de la grammaire)<sup>8</sup> ».

Avec son manuel *al-Ġumal*, ZAĞĠĠĠĠ apporte un outil d'enseignement et d'apprentissage d'une valeur pédagogique certaine. 'Alī Tawfiq al-Hamad compare le style d'az-ZAĞĠĠĠĠ à celui d'al-FĀRISĪ (377/987):

« فينما سلك الزجاجي أسلوب الوصف والتعلیم بما فيهما من سهولة  
و يسر و بعد عن الغموض، اتسم أسلوب الفارسي بالعمق والتعليل و  
إعمال الفكر والمنطق »

(كتاب الجمل في النحو، تمهيد الكتاب ص 14)

« Alors que ZAĞĠĠĠĠ avait suivi une méthode descriptive et didactique avec ce que cela comporte de facilité, de simplicité et de clarté; la méthode d'Al-FĀRISĪ (377/987) s'est caractérisée par l'approfondissement, l'argumentation et un esprit de réflexion et de logique. »

Ce manuel de grammaire qu'est le *Ġumal*, a conforté la célébrité de ZAĞĠĠĠĠ. Il a aussi suscité beaucoup d'intérêt et retenu l'attention de beaucoup de personnes, dont apprenants et maîtres. Selon l'éditeur du *Ġumal*, al-QIFTĪ a dit à propos de ceci:

« و هو كتاب المصريين و أهل المغرب و أهل الحجاز و اليمن »

<sup>8</sup>. "لو سمع أبو القاسم الزجاجي كلامنا في النحو لا يستحي أن يتكلم فيه", انظر نزهة الألباء 302, تاريخ دمشق

« والشام »

« C'est le livre des Egyptiens, des gens du Maghreb, des gens du Hiğâz, du Yémen et de la Syrie »

Vraisemblablement, ZAĞĠĠĠ a rédigé son Ġumal vers la fin de sa vie. Parmi les raisons qui confortent ce point de vue:

-La richesse et l'exhaustivité du contenu qui expriment une grande maturité et une maîtrise de la matière.

-Par ailleurs nous savons que ZAĞĠĠĠ a écrit son Ġumal à une date ultérieure à celle de ses deux ouvrages: le Idâh et le Hiğâ', puisqu'il les cite dans le Ġumal:

« و جمع ما بين من هذه الأسماء ، فإنما تبنى لمضارعها الحروف ،  
و عللها مشروحة مستقصاة في كتاب "الإيضاح" »  
( الجمل في النحو ، باب معرفة المعرب و المسني ، ص

(246

« Tout ce qui est indéclinable parmi ces noms, l'est parce qu'il est semblable aux particules. Les raisons de ceci sont largement explicitées dans le livre Idâh »

« و قد ذكرت عامتها في كتاب "التهجاء" ، فافهم تصب إن شاء الله »

<sup>9</sup>. Inbâhu r-Ruwât, Volume2, p:161 ( Voir: Ġumal, p 22)

( الجمل في النحو، باب الأفعال المهموزة ، ص 298 )

« J'ai cité la plupart d'entre eux (les verbes) dans le livre al-Hiğâ'. Taches de comprendre, tu y parviendras, si Dieu le veut »

Outre les connaissances contenues, le Ġumal se distingue par la façon de les présenter, de les expliquer et de les commenter. L'éditeur du livre dont nous disposons, le même 'Alf Tawfiq al-HAMAD, exprime bien ce que nous venons de dire:

« و من ينظر في هذا الكتاب يجد نفسه أمام عالم متمكن ، يحسن عرض موضوعاته وتناولها بأسلوب سهل واضح ، خال من التعقيد و جفاف الخسود والقواعد ، يكثر من الشواهد القرآنية الكريمة و الشعرية و الأمثلة ، ليصل مناقشتها - بيسر و سهولة - إلى تقرير قواعد موضوعاته مع براعة في التحليل و التعليل ، مما يشد القارئ و يشوقه إلى متابعة القراءة دون إحساس بضجر أو نفور »

( الجمل في النحو ، تمهيد ، ص 18-19 )

« Celui qui aborde ce livre, [se rend compte qu'il] se trouve en présence d'un savant, maître de sa matière, qui expose bien les questions qu'il étudie. Il les traite dans un style simple, clair, exempt de complication et exempt de la sécheresse des définitions et règles [abstraites]. Il multiplie les exemples témoins extraits du saint Coran, de la poésie et des proverbes; pour aboutir, par son moyen - avec facilité et simplicité - à établir les règles des questions étudiées. [Il est] d'une ingéniosité dans son analyse et dans son

argumentation. Ce qui retient le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture sans qu'il ait le moindre sentiment d'ennui ou de lassitude. »

Ainsi, si nous pouvons résumer la pédagogie suivie par ZAĞĠĠĠĠĠ, nous dirions qu'il s'agit de trois étapes mêlées les unes aux autres. La première étape consiste à exposer la question à étudier. La deuxième étape consiste à l'appuyer par un certain nombre d'exemples témoins. La troisième et la dernière étape, consiste à étudier et analyser ces exemples témoins, pour aboutir, enfin, à l'élaboration et l'établissement des règles.

## 1.2. IBN ĠINNĪ

C'est /Abu: al-Faḥḥ al-ʿUṭmān IBN ĠINNĪ: al-Mawsili:/. L'année de sa naissance n'a pas été établie avec précision. Elle a fait l'objet de plusieurs spéculations. Plusieurs dates ont été avancées dont particulièrement celle d'« avant l'an 300/912 » rapportée par IBN an-NADĪM (mort en 377/947 ou 380/986 ou 385/995, la deuxième date étant la plus probable) (*Fihrist*, p 397) et reprise par BROCKELMAN, ainsi que celle de 320/932 donnée par MEHIRI (Les théories grammaticales d'IBN ĠINNĪ, p 22). La date qui retient le plus notre attention est celle avancée par Hadi M. KECHRIDA:

« Nous sommes convaincus que la date fournie par 'Abū l-Fidā', à savoir l'an 302/914-915 est la plus proche de la réalité historique »<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> ʿUṭmān Ibn Ġinnī, *Kitāb al-Lumaʿ fi-n-Nahw*, édité et annoté par Hadi M. Kechrida, p XXI

En effet cette information rapportée par Abū l-Fidā' est décrite par KECHRIDA « comme la seule vraisemblable » pour des raisons historiques parmi lesquelles il cite:

- IBN ĠINNĪ avait daté l'un des fragments du livre intitulé *al-Kāṭiriyyāt* de 'Ibrāhīm IBN an-NAHHĀS al-HALABĪ, comme suit:

/laylata l-'ahadi li-ṭnatay 'aṣarata laylatan baqiyat min ṣawwa:lin sanata 'inda: wa 'iṣri:na wa ṭala:ti mi'atin/.

« Ce qui confirme qu'à cette époque IBN ĠINNĪ était déjà un homme majeur avec des qualités scientifiques qui lui permettaient de rédiger des livres et de contribuer à la vie culturelle »

- Le grand poète al-MUTANABBĪ lui réservait son amitié et surtout sa confiance quant à sa maîtrise de la langue. Lorsqu'un jour<sup>11</sup> MUTANABBĪ fut interrogé sur le sens d'un de ses vers, il répondit:

« Si notre ami 'Abū l-Faḥḥ était présent, il l'aurait expliqué »<sup>12</sup>.

Or on ne voit pas comment ce poète de renommée aurait pu renvoyer des gens de lettres consulter IBN ĠINNĪ, si celui-ci n'avait pas atteint un âge lui octroyant une telle capacité de connaissance imposante.

- IBN ĠINNĪ se proclamait disciple de 'Abū Bakr al-MARĠĠĠ qui n'a pas, semble-t-il, survécu l'an 335/933.

<sup>11</sup> Nous situons cet événement, s'il a eu réellement lieu, en fin de la première moitié du IV<sup>ème</sup> siècle de l'hégire.

<sup>12</sup> سأل شخص أبا الطيب عن قوله: (باد هوالك صيرت أم لم تصيرا) فقال: كيف أثبت الألف في (تصيرا) مع وجود (لم) الجازمة، و كان من حقّه أن يقول: (لم تصير). فقال المتني: (لو كان أبو الفتح - ههنا - لأجابك)

(كتاب اللمع في العربية، ص 11)

Il a côtoyé pendant longtemps (40 ans environ) son maître 'Abū 'Alī al-FĀRISĪ (377/987) (mort en 377 de l'hégire/947 Ap., J.C) avec qui, il a noué des liens d'amitié. Il a enseigné la grammaire. Parmi ses disciples: aš-Šarīf ar-RADĪ (mort en 406/1015-16), aš-Šarīf al-MURTADĀ (mort en 436/1045), 'Umar-b-TĀBIT at-TAMĀNĪNĪ (mort en 442/1050).. Et ses trois garçons 'Alī, 'Ālīn et 'Alā'.

A vrai dire, les raisons avancées par KECHRIDA mettent fortement en doute la date donnée par MEHIRI, à savoir l'an 320, cependant rien dans ces propos ne permet de démentir la date rapportée par IBN an-NADĪM (337/947) et reprise par BROCKLEMAN, à savoir avant l'an 300.

Quant à la date de son décès, la quasi-totalité des biographes la fixent en l'an 392/1002.

#### 1.2.1. Le *Luma*<sup>c</sup>, l'oeuvre d'IBN ĞINNĪ:

IBN ĞINNĪ a écrit plus d'une cinquantaine d'oeuvres parmi lesquelles nous citons *at-Tasrīf al-mulūkf*, *al-Kasā'is*, *Sirr Sinā'at al-'i'rāb*.. Et plus particulièrement le *Luma*<sup>c</sup>, qui fut à l'origine de la célébrité de son auteur, souvent qualifié par /musannif al-*Luma*<sup>c</sup>/ (le compositeur du *Luma*<sup>c</sup>). L'intitulé du livre tel qu'IBN ĞINNĪ lui-même l'a conçu est /'al-*Luma*<sup>c</sup> ff-l-'arabiyya/:

« wa kitābī al-*Luma*<sup>c</sup> ff-l-'arabiyyati wa 'in kāna latīfan .. »<sup>13</sup>

Cependant, d'une part le terme /'arabiyyat/ qui figurait dans les textes anciens avant IBN ĞINNĪ, fut supplanté plus tard par celui d' /an-nahw/; d'autre part, la matière de

<sup>13</sup>. *Iğāza*, in 'Iršād, V, 30.

l'ouvrage étant à vocation syntaxique, l'intitulé du livre s'est transformé chez les biographes et dans cinq des copies manuscrites à al-*Luma*<sup>c</sup> ff-n-Nahw. Il arrive aussi que cet ouvrage soit rangé sous un autre titre, à savoir *at-Talqīn* qui exprimerait une alternative due à son caractère doctrinal. Cette alternance du titre n'est cependant reconnue que par IBN KAYR.<sup>14</sup>

Il est difficile de préciser la date de sa composition. Cependant Hédi M. KECHRIDA, dans son introduction à ce livre, estime qu'elle serait antérieure à 350/961<sup>15</sup> et que ce manuel est l'une des premières compositions rédigées par IBN ĞINNĪ. En effet, le même KECHRIDA souligne l'existence, dans *Sirr Sinā'at al-'i'rāb* et *Kitāb al-Munsif*, de deux passages qui renvoient aux chapitres /ba:b at-ta'ağğub/ (chapitre de l'exclamation) et /Bāb an-nu:nayn/ (chapitre des deux 'nu:n'). Or ces deux chapitres n'existent que dans le *Luma*<sup>c</sup>. Ce qui signifie son antériorité.

#### 1.2.2. Valeur pédagogique du *Luma*<sup>c</sup>

C'est sans doute, parmi les livres les plus renommés, en la matière qu'on peut classer le *Luma*<sup>c</sup> d'IBN ĞINNĪ. Il constituait, avec le *Ġumal* d'az-ZAĠĠĠĠĠĠ et le *'Idah* d'Abū 'Alī al-FĀRISĪ (377/987), l'outil pédagogique qui convenait le mieux aux besoins didactiques de l'époque et dont les maîtres ne pouvaient se passer. Le *Luma*<sup>c</sup>, manuel de syntaxe, et à un degré moindre *at-Tasrīf al-mulūkf*, manuel de morphologie, furent bien accueillis parmi les scoliastes. Sur le plan pratique, deux aspects qui seraient à l'origine de l'émergence du *Luma*<sup>c</sup>, retiennent

<sup>14</sup>. « *Kitāb al-Luma*<sup>c</sup> ff-n-Nahw wa yusammā *at-Talqīn* 'aydan » Mehiri, 70.

<sup>15</sup>. Ibn Ğinni, *al-Luma*<sup>c</sup> ff-n-Nahw: édité et annoté par Hadi M. Kechrida, p XXVIII.

particulièrement notre attention. Ils concernent la matière et sa présentation. Quant à la matière, voilà comment Hédi M. KECHRIDA la décrit:

« Tenu par l'état didactique de la rédaction, l'auteur se contente de la phrase la plus courte et la plus lucide, celle qui est susceptible d'être le mieux retenue et qui ne comporte pas d'ambiguïté... On sent partout un propos délibéré de négliger les détails qui, à dire vrai, auraient certainement nécessité un champ de manœuvre assez plus large que le *Luma*<sup>c</sup>... En ce qui concerne les vers témoins IBN ĠINNĪ a évité de les multiplier et se contentait de la moitié mentionnée dans le manuel d'az-ZAĠĠĠĠĠ par exemple »<sup>15</sup>

Quant au deuxième aspect qui concerne la présentation de la matière, nous soulignons le soin apporté par IBN ĠINNĪ à sa progression selon les normes reconnues par les grammairiens.

Hâmid al-MU'MIN, dans l'introduction à son édition du *Luma*<sup>c</sup>, va encore plus loin en affirmant que ce manuel est le seul, parmi les compositions d'IBN ĠINNĪ qui nous soient parvenus, organisé selon la vision traditionnelle:

« و تكمن أهمية كتاب ( اللّمع في العربيّة ) في كونه الكتاب الوحيد الذي بين أيدينا ألّفه ابن جنّي مراعيًا فيه أبواب التّحو السّقليديّة، كما تواضع عليها علماء السّحو »  
( مقدّمة كتاب اللّمع في العربيّة ، ص 26 )

« l'importance du livre al-Luma<sup>c</sup> fi al-<sup>c</sup>arabiyya, réside dans le fait qu'il est le

seul livre [parvenu] entre nos mains, qu'IBN ĠINNĪ a composé en respectant les chapitres de syntaxe classiques, tel que convenu entre les grammairiens »

La matière étant la même que celle de ses prédécesseurs, le mérite d'IBN ĠINNĪ était d'organiser ce qui était désordonné en thèmes exprimés en terme de chapitres de caractère commun et d'apporter une nouvelle dimension pédagogique. Il marque une nouvelle étape dans le système scolaire des Arabes, une étape qui porterait l'empreinte d'un esprit pédagogique d'un maître de grammaire expérimenté.

Ceci ne doit pas nous faire oublier quelques reproches, adressées, à tort ou à raison, au *Luma*<sup>c</sup>. Hâġi KALĪFA prétend qu'IBN ĠINNĪ aurait puisé la matière de son manuel dans les propos de son maître al-FĀRISĪ (377/987)<sup>16</sup>. Or comme nous venons de le dire, la matière étant la même, il ne serait pas étrange de trouver des ressemblances entre l'élève et son maître. Concevoir les choses à la manière de Hâġi KALĪFA reviendrait à dire que tous les grammairiens ont puisé leur matière dans les propos de SIBAWAYHI.

Un peu moins excessif, Hédi M. KECHRIDA déplore, chez IBN ĠINNĪ le manque d'une vue synthétique de la théorie syntaxique due à la disparité des chapitres du *Luma*<sup>c</sup> qui:

« N'offrent pas des éléments qui se tiennent pour constituer une notion de phrase... IBN ĠINNĪ ne s'adonne pas dans son livre à l'étude profonde des faits, et de là seulement parvient son excuse ».

<sup>16</sup>. H. Kalifa , II , 1562.

( H.M.KECHRIDA. Introduction du Luma<sup>c</sup>, p 17)

Dans son introduction au Luma<sup>c</sup>, Hâmid al-MU'MIN reconnaît que le manuel est condensé et qu'il s'adresse aux débutants et non pas aux spécialistes.

Cependant cela ne veut pas dire que les apprenants ainsi que leurs maîtres se contentaient du contenu du livre. Ils multipliaient les exemples témoins, soulignaient les points de divergences entre les grammairiens, soulevaient les questions non abordées... Et c'est le rôle que doit tenir un manuel scolaire:

« إن كتاب ( اللّمع في العربية ) كتاب مختصر في أصل وضعه ، فهو موضوع للمبتدئين في علم السّحو... ولكن ليس معنى هذا أنّ دارسيه و مدرّسيه ، كانوا يكتفون بهذه العجلة عند تدارسه، وأنّما كانوا يتسّطون فيه ، فيوردون الأمثلة تلو الأمثلة ، ويوردون شواهد أخرى ، و يذكرون اختلاف السّحاة في المسائل المعروضة ، و يعلّون بعض الظواهر السّحوية المذكورة فيه ، و يستدركون بذكر السّحاذ ، ويستطردون إلى مسائل لم يتعرّض لها الكتاب ... »

( اللّمع في العربية ، مقدّمة الناشر ، ص 35 )

« Certes, le livre (al-Luma<sup>c</sup> fī l-<sup>c</sup>Arabiyya), est un livre condensé à l'origine de son élaboration. Il est destiné aux débutants en grammaire. Mais ceci ne veut pas dire que les étudiants ou les enseignants qui l'abordent, se contentaient de cet empressément lors de son étude. Ils le développaient ; alors ils multipliaient les exemples, rapportaient d'autres exemples témoins, évoquaient les divergences des grammairiens quant aux questions citées, expliquaient quelques faits

grammaticaux qui y sont évoqués, se rétractaient en évoquant les irrégularités et discutaient de questions non abordées par l'ouvrage »

### 1.3. Al-ĞUZŪĪ

ĞUZŪĪ, de sa dénomination: /Abu: Mu:sa: 'i:sa: IBN 'Abd al-'azi:z IBN Yallabakt IBN 'i:sa: IBN Wama:ri:li: al-Ğuzu:li: al-Yazdaktani:/ est un grammairien maghrébin d'origine berbère. Il est né à /'i:da:' wa ġarda:'/ en (540/1145-46)<sup>17</sup>. Il s'est installé à Marrakech, capitale de la dynastie Moahade, à cette époque de règne de Ya<sup>c</sup>qūb al-MANSŪR<sup>18</sup>. Il a été invité par al-MANSŪR qui l'a bien traité et lui a attribué une maison aménagée spécialement pour l'enseignement.

Quant à sa mort, les biographes avancent trois dates: (607/1210-11), (609/1212), et (610/1213). La première date, c'est à dire (607/1210-11), paraît plus crédible. En effet cette date a été rapportée par 'Abd al-Malik al-MARRĀKUŠĪ.

<sup>17</sup>. Voir : *ذكريات مشاهير رجال المغرب* , N 19, Abdallah KANNOUN: Abū Mūsā al-ĞuzūĪf.

<sup>18</sup>. « هو المنصور بالله يعقوب بن يوسف بن عبد المؤمن أعظم ملوك الموحدين قوة و أكثرهم سلطانا توفي سنة 595 هـ و من آثاره بالمغرب مسجد المنصور و مدينة الرباط التي أسسها سنة 594 هـ و جامع ابن حسان و به اليوم ضريح الملك الراحل محمد الخامس و بعد موته تولى بعده ابنه محمد الناصر و توفي في العاشر من شعبان سنة 610 هـ » ( المقدمة الجزولية في النحو ، مقدمة ، ص 18 )

- Voir aussi:

- سلسلة ذكريات مشاهير رجال المغرب : أبو موسى الجزولي للأستاذ عبد الله كيون ، العدد 19 ، ص 19 .
- كارل بروكلمان: تاريخ الشعوب الإسلامية ، ص 323-332 ، نقله إلى العربية نبيه أمين فارس و منير البعلبكي. دار العلم للملايين ، بيروت.

Elle mentionne le jour, le mois, l'année, le lieu et même les circonstances de sa mort<sup>19</sup>;

« قال عبد الملك المراكشي : " ولم يزل أبو موسى خطيبا بعد وفاة المتصور عند ابنه الناصر مكرّما لديه يستصحبه في أسفاره و يفرح بلفاته إلى أن وجهه رسولار مصلحا في قضية بين بعض صنهاجة الساكنين بأزمور فتوفي هناك ليلة السبت الثالثة عشرة من شعبان سنة سبع و ستمائة من هجرة المصطفى (صلم) »

(كتاب الذيل و التكملة 5 الورقة 77)

« 'Abdallah al-MARĀKUSĪ a dit: après la mort d'al-MANSŪR, Abū Mūsā n'a cessé d'être orateur chez son fils an-NĀSIR qui le traitait avec générosité. Il l'accompagnait lors de ses voyages. Il manifestait sa joie à sa rencontre. Jusqu'au jour où il l'envoya pour régler un différent au sein de Sanhāgat (tribu berbère) à Azmūr. Il y mourut, alors, la nuit du samedi 13 Ša'fān en l'an six cent sept de l'hégire. »

Les biographes ne rapportent rien de son voyage en orient. Les rares renseignements qui nous sont parvenus viennent du même MARRĀKUSĪ. D'après ce dernier, dès que ĠUZŪLĪ s'est mis aux études, il s'expatria en orient où il accomplit le pèlerinage puis se consacra aux études et aux contacts des maîtres dont essentiellement Abū Muhammad 'Abd Allah IBN Barrī IBN 'Abd al-Ġabbār al-Maqdisī al-MISRĪ<sup>20</sup>, grand grammairien et linguiste de l'époque en Egypte. A son

<sup>19</sup>. Voir Kitāb addayl wa t-takmila 5, p 77.

<sup>20</sup>. Grammaire de renommé, né en Egypte le 5 Raġab 499 de l'hégire et mort le 27 Šawwāl 582. Il était grand connaisseur de Sibawayhi. Il a enseigné à ĠuzŪlĪ Tāġ al-Juġa et Sihān al-'arabiyya de Ġawharī ainsi que le Ġumal d'az-Zaġġāġī.

retour au Maghreb, il s'installa dans un premier temps à Ġazā'ir Banī Zaġnā (capitale actuelle de l'Algérie) où il assiste à des cours de théologie selon la doctrine Mālikite.

En fin de ce bref aperçu sur ĠUZŪLĪ, il serait intéressant de souligner l'importance de l'essor culturel de son époque qui a connu des gens tels que le théologien IBN TŪMART, l'historien IBN RAŠĪQ, le médecin IBN ZUHR, les philosophes IBN TUFAYL et IBN RUŠD, et autres.

### 1.3.1. Al-Muqaddima al-ĠuzŪliyya fi n-nahw <sup>21</sup>

Il serait anormal que quelqu'un, tel que ĠUZŪLĪ, qui a côtoyé de grands savants et philosophes, ne soumette pas son savoir grammatical au raisonnement analogique, à l'argumentation et surtout aux règles de la logique, d'autant plus que celle-ci faisait partie des discussions linguistiques. Ses textes laissent, particulièrement, dégager un impact caractérisé de ces dimensions linguistiques. C'est en tout cas l'impression que nous donne la lecture de sa Muqaddima.

Cependant, l'on s'interroge sur sa négligence des exemples témoins, surtout lorsqu'on sait que les grammairiens maghrébins y recourent souvent et que sa Muqaddima diffère, particulièrement sur ce point, du Ġumal d'az-ZAĠĠĀĠĪ qui, rappelons le, a fait penser à certains biographes que cette Muqaddima a été écrite en sa marge<sup>22</sup>.

<sup>21</sup>. Le Manuscrit de la Muqaddima ĠuzŪliyya de la Maison Egyptienne des livres du Caire (N: 362) porte l'intitulé suivant : 'al-Qānūn fi an-Nahw'

<sup>22</sup>. Parmi ceux qui pensent que ĠuzŪlĪ a écrit sa Muqaddima en marge du Ġumal il ya Suyūfī. L'éditeur, Cha'bān A. Mohammad réfute cette idée pour les raisons suivantes: - Contrairement à



Nous pensons que ĠUZŪLĪ, du moins dans sa *Muqaddima*, a été influencé par deux facteurs:

- Le premier est qu'il fait partie de cette catégorie de grammairiens qui ne se reconnaissent pas dans une école quelconque et qui puisent leurs connaissances du côté des grammairiens basrites comme du côté des grammairiens kûfites, en les soumettant à leur propre raisonnement. D'autre part et bien que rare, ĠUZŪLĪ s'est individualisé en donnant, parfois, des points de vue qui ont été rejetés par les autres grammairiens <sup>23</sup>.

- Le deuxième est que ĠUZŪLĪ a été fortement influencé par la logique. Cha'bân A. Mohammad, l'éditeur du texte dont nous disposons rapporte ceci à propos de cette question:

« قال بعضهم ليس فيها نحو ، وإنما هي منطق »

( المقدمة الجزئية في النحو ، مقدمة ، ص 57 )

l'écriture d'une (/Hâšiya/) « marge », ĠuzŪlĪ cite rarement des extraits du Ġumal. - L'organisation de la table des matières de la *Muqaddima* est différente de celle du Ġumal.

<sup>23</sup>. Exemples de points de vue propres à ĠuzŪlĪ: - Il pense que 'al' quand il affecte le masdar affaiblit la réaction. Et c'est une position intermédiaire entre celle de Sibawayhi qui admet sa réaction et Mubarrad qui la refuse.

- ĠuzŪlĪ dit que Banī Tamīm ne prononcent l'énonciatif de la (/tabri'a/) qui nie l'espèce qu'au génitif. Ce point de vue est rejeté par les grammairiens.

« Quelque'un a dit: Elle (*La Muqaddima*) ne contient pas de la grammaire, c'est plutôt de la logique »

IBN MĀLIK, moins critique à cet égard, laisse entendre que l'influence de la logique est plus ressentie à son début et quelque part lors de quelques définitions, tel que l'exemple suivant:

« الكلام هو اللفظ المركب المفيد بالوضع . كل جنس قسم إلى أنواعه و إلى أشخاص أنواعه أو نوع قسم إلى أشخاصه فاسم المقسوم يصدق على الأنواع و على أشخاص الأنواع و إلا فليست الأنواع أنواعا له و لا الأشخاص أشخاصا لتلك الأنواع ... الاسم كل كلمة تدل على معنى في نفسها و لا تتعرض لزمان وجود ذلك المعنى. الفعل كل كلمة تدل على معنى في نفسها و تتعرض لزمان وجود ذلك المعنى. الحرف كل كلمة لا تدل على معنى في نفسها و لكن في غيرها »

( المقدمة الجزئية في النحو ، ص 3 )

« Le discours est l'expression phonique composée ayant, conventionnellement, un sens. Toute espèce est répartie en genres et en individus [relevant] de ses genres; ou tout genre est réparti en (ses) individus. Alors la dénomination de [l'espèce] répartie est aussi vraie pour les genres ainsi que pour les individus [relevant] de ses genres. Sinon, les genres ne relèveraient plus de ces espèces et

les individus ne relèveraient plus de ces genres... Le nom est tout mot qui indique un sens en lui-même et qui n'évoque pas le temps de son déroulement. Le verbe est tout mot qui indique un sens en lui-même et qui évoque le temps de son déroulement. La particule est tout mot qui n'indique pas un sens en lui-même mais qui l'indique en d'autres [mots] »

Il suffit, en fait, de focaliser l'attention sur la redondance et l'agencement des termes employés par ĠUZŪLĪ, pour se rendre compte de son imprégnation d'une certaine dimension logique. Ainsi et après avoir donné la définition 'classique' des parties du discours, ĠUZŪLĪ cherche à l'explicitier en se laissant emporter par une cascade de termes (/šins/ (espèce), /naw<sup>2</sup>/ (genre), /šaks/ (personne), etc.) en suivant une analyse qui nous rappelle celles évoquées par les logiciens, tel que l'exprime IBN KALDŪN dans le passage suivant:

« فصل في علم المنطق:

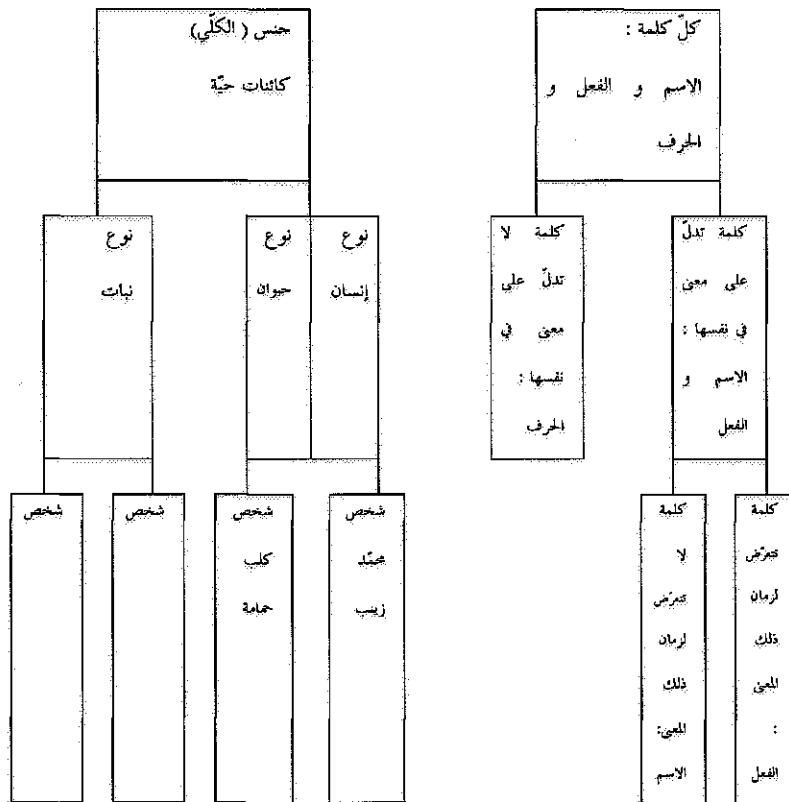
... لا يزال (الإنسان) يرتقي في التجريد إلى الكلّي الذي لا يجد كلياً آخر معه يوافقه ، فيكون لأجل ذلك بسيطاً. وهذا مثل ما يجرد من أشخاص الإنسان صورة النوع المنطقية عليها. ثم ينظر بينه وبين الحيوان و يجرد صورة الجنس المنطقية عليهما، ثم بينهما و بين النبات إلى أن ينتهي إلى الجنس العالّي و هو الجوهر فلا يجد كلياً يوافقه في شيء ، فيقف العقل هناك عن التجريد. »

( المقدمة ، ص 613-614 )

« Il (l'homme) ne cesse d'évoluer dans l'abstraction vers le général auquel il ne trouve pas de correspondant. Il [le général] sera alors, à cause de cela, simple. Ceci tel que l'on abstrait, à partir d'individus humains, l'image du genre humain qui s'applique à ces individus. Puis il (l'homme) étudie son cas et celui de l'animal et abstrait l'image de l'espèce qui leur correspond à tous les deux, puis entre eux deux et les plantes

jusqu'à ce qu'il aboutisse à l'espèce élevée, à savoir l'essence. Il ne trouve pas, alors, le [cas] général qui correspond. Alors l'esprit s'arrête, à cet instant-là, d'abstraire. »

Lorsque l'on passe en revue les diverses définitions du discours évoquées par nombre de grammairiens de la tradition, et lorsque l'on compare celles-ci à celle, entre nos mains, de ĠUZŪLĪ, on ne peut que constater la présence d'une dimension de logique. Cette dimension se manifeste, non seulement, à travers la terminologie employée par ĠUZŪLĪ mais aussi et surtout à travers un rapprochement implicite, qu'il cherche à faire valoir, entre deux structures: celle de la logique et celle du discours:



Ainsi la pyramide représentant le discours et composée au sommet par /al-kalimat/ (le mot) et à la base par /al-fi'l/ (le verbe) et /al-harf/ (la particule) serait rapprochée avec celle de la logique composée au sommet par /al-ġins/ (l'espèce) et à la base /al-aṣḡa:s/ (les individus). Ce rapprochement qui constituerait un témoignage implicite laisserait au lecteur le soin de déduire les exemples. Pour autant, il ne dispense pas, à notre sens, ĠUZŪLĪ des exemples témoins.

Cette influence de la logique expliquerait, selon l'éditeur, le choix de ĠUZŪLĪ de négliger, en grande partie, les exemples témoins:

« والرأي عندي بعد دراسي لهذا العالم الجليل و الإمام بكل ما أحاط به من أحداث أنه أراد أن يخضع ما لديه من النحو للمنطق لمعرفة به و ربما كان هذا هو الذي دفعه إلى قلة الاستشهاد في مقدمته و هذا دون شك ينقص من قيمة المقدمة الجزولية »  
( المقدمة الجزولية في النحو ، مقدمة ، الفصل الثاني ، ص

(67

« Après avoir étudié ce notable savant et tous les événements qui ont entouré sa vie, mon avis est qu'il a voulu soumettre ce qu'il avait de [connaissances] grammaticales à la logique. Il la connaissait bien. Il est possible que cela l'ait poussé à négliger les exemples

témoins dans sa Muqaddima. Ceci dévalorise,  
sans doute, la Muqaddima Ġuzūliyya »

Selon toute vraisemblance, la Muqaddima Ġuzūliyya est un recueil de grammaire à portée didactique. Cependant, nous pensons qu'il n'était pas destiné à tous les apprenants, en particuliers les débutants parmi eux. Cette Muqaddima constitue l'essentiel de l'œuvre de ĠUZŪLĪ qui, ne l'oublions pas, était enseignant. Il dispensait son enseignement à plusieurs niveaux. Dans ce contexte la Muqaddima serait plus une source destinée aux apprenants avancés mais aussi aux enseignants, qu'un manuel scolaire destiné aux débutants.

Toutefois, il convient de souligner, en dépit de cette négligence, la présence de quelques rares exemples témoins. En effet ĠUZŪLĪ a cité quelques dix versets coraniques, aucun Hadīṭ, une citation de ʿUmar IBN al-KATTĀB et quelques rarissimes passages de discours ou de vers de poésie dans sa Muqaddima dont le manuscrit du Caire comporte 167 pages.

Cette négligence des exemples témoins, cette influence de la logique et cette tendance à contracter les textes ont fait de la Muqaddima un ensemble de textes difficiles. Dans sa biographie de ĠUZŪLĪ, IBN KALLIKĀN écrit:

« كان إماما في النحو ، كثير الإطلاع على دقائقه وغريبه و شاذه ، و  
صنف في المقدمة التي سماها القانون<sup>24</sup> ، و لقد أتى فيها بالعجائب و هي

<sup>24</sup>. Outre cette dénomination de la Muqaddima par /al-qānūn/ on peut rencontrer une autre qui est /al-kurrāsāt/ (le cahier)

في غاية الإيجاز ، مع الاشتغال على شيء كثير من النحو لم يسبق إلى  
مثلها ، و اعتنى بها جماعة من الفضلاء فشرحوها ، ومنهم من وضع لها  
أمثلة ، و مع هذا كله لا تفهم حقيقتها ، و أكثر النحاة يعترفون بقصور  
أنفهامهم في إدراك مراده منها »

(وفيات الأعيان 2 ، ص 157)

« Il était maître en grammaire, fort connaisseur de ses subtilités, de ses singularités et de ses exceptions. Il a composé la Muqaddima (l'introduction) qu'il a prénommé le Qānūn (canon = règle, modèle,...)<sup>24</sup> et il y a fait merveille. Elle [la Muqaddima] est très contractée tout en contenant beaucoup [de questions] de grammaire qui n'ont pas été abordées auparavant. Un nombre de [grammairiens] notables se sont intéressés à elle. Ils l'ont expliqué. Quelques-uns lui ont élaboré des exemples [témoins]. Malgré cela tu n'arrives pas à saisir sa réalité. La plupart des grammairiens reconnaissent l'incapacité de leur esprit à comprendre l'intention de son auteur »

En effet la Muqaddima Ġuzūliyya a été l'objet d'intérêt de la part de plusieurs grammairiens qui ont tenté de l'expliquer. Parmi ces grammairiens nous citons: Abū ʿAlī aš-ŠALŪBĪN , Abū Muhammad al-Qāsim IBN Ahmad al-LAWRAQĪ, IBN MĀLIK, IBN ʿUSFŪR...<sup>25</sup>

<sup>25</sup>. - Aš-Šalūbīn (mort en 645/1247) a écrit deux livres explicatifs de la Muqaddima, intitulés: Aš-Šarh as-saġīr (la petite explication) et Aš-Šarh al-kabīr (la grande explication), et un livre se rapportant aussi à la Muqaddima intitulé Tawṭīʿat (introduction).

Ceci ne lui enlève rien de sa portée didactique car, ne l'oublions pas, ĠUZŪLĪ était avant tout un enseignant de renommé<sup>26</sup> et sa Muqaddima constituait à la fois le produit et le support didactique de l'enseignant. Par ailleurs et paradoxalement à ce qu'on peut penser, le caractère concis et difficile de la Muqaddima destinée à des apprenants de

niveau avancé, peut constituer un facteur pédagogiquement favorable aux apprenants. En effet la nature de la Muqaddima ne peut que susciter l'intérêt du lecteur<sup>27</sup> et plus précisément de l'apprenant, provoquer son interrogation puis l'inviter à la recherche et à la réflexion.

#### 1.4. Abū Hayyān al-ANDALUSĪ

/Ati:r ad-Di:n Abu: Hayya:n Muhammad Ibn Yu:suf Ibn 'Ali: Ibn Yu:suf Ibn Hayya:n al-Andalusi: al-Ġarna:ti:/ est né vers la fin du mois de /šawwa:l/ en 654 de l'hégire (1256) à /matkaša:riš/ ou matakaša:riš/ une banlieue de la ville de Grenade. Il est d'origine berbère, de la tribu de

- Al-lawraqī (mort en 661/1263) a écrit : *Šarh aš-šatibiyya w al-mabāhiṭ al-kāmiliyya 'alā al-muqaddima al-ġuzūliyya*.
- Ibn 'ustūr (mort en 663/1264-65) ou (667/1268-69) ou encore (669/1271) : *Šarh al-muqaddima al-ġuzūliyya*.
- Ibn Mālik (mort en 672/1273-74) : *Al-minhāġ al-ġaliy ff Šarh al-qānūn al-ġuzūliy*.

<sup>26</sup>. Dans l'introduction de l'éditeur on lit ceci à la page 18:

"و قد شاع ذكر أبي موسى بمراكش و اشتهر أمره و عرف قدره فتكاثر طلبة العلم عليه و اتلوا من كل صوب إليه حتى ضاق عليهم ذلك المسجد الذي كان يدرس فيه فانتقل إلى مسجد ابن الأيكم ..."

<sup>27</sup>. L'éditeur rapporte qu'al-Lawraqī s'est rendu chez Ġuzūlī pour le consulter à propos d'une question qu'il avait traitée dans sa Muqaddima.

Nifzat<sup>28</sup>. Son parcours se résume dans cette lettre qu'il envoya lui-même à Safadī qui l'avait invité:

« ... و قد أجزت لك - أيدك الله تعالى - جميع ما رويته عن أشياخي بجزيرة الأندلس و بلاد إفريقية و ديار مصر و الحجاز و غير ذلك ... فمن مروياتي الكتاب العزيز ... و الكتب الستة و الموطأ و مسند عبد بن حميد و مسند الدرامي و مسند الشافعي و مسند الطيالسي و المعجم الكبير للطبراني و المعجم الصغير له و سنن الدارقطني و غير ذلك ... و من كتب النحر و الآداب فأروي بالقراءة كتاب سيبويه ، و الإيضاح ، و التكملة المفصل ، و جمل الزجاجي ، و غير ذلك ، و الأشعار الستة و الحماسة ، و ديوان حبيب ، و المتنبي ، و المعري »  
(فتح الطب 2 ، ص

(552

« J'ai mis à ta disposition - que Dieu te conforte - tout ce que j'ai rapporté de par mes maîtres en file d'Andalousie, en pays d'Ifrīqiyyat, en Egypte, au Hiġāz et autres ... Parmi mes récits le livre précieux (le Coran) ... les six livres, le Muwatta', Musnad Abd IBN HAMĪD, Musnad ad-DRĀMĪ, Musnad aš-ŠAFĪ'f, Musnad at-TAYĀLISĪ, Al-Mu'ġam al-Kabīr (le grand lexique) de TABARĀNĪ, Al-Mu'ġam as-Saġīr (le petit lexique) du même auteur, Sunan ad-DĀRAQATNĪ et autres ... Parmi les livres de grammaire et de littérature je raconte par la

<sup>28</sup>. Voir Suyūṭī, *Buġyat al-wu'āt* I, p 280. Et Al-Maqqarī, *Nafh at-tib*, éd Ihsān 'Abbās 2/535.

Safadī l'a cité dans son livre *Al-wāfi bi-l-wafayāt*:

"و مولدي بقرنطة في أخريات شوال سنة أربع و خمسين و ستمائة"

lecture, le Kitâb de SIBAWAYHI, le Idâh, le Takmila, le Mufassal, le Ġumal d'Az-ZAĠĠĀĠĠ et autres ainsi que les six poésies, la Hamâsa, le recueil de HABĪB, de MUTANABBĪ, et de MA'ARRĪ »

Puis il évoque ses maîtres et il en cite trente deux.

Abū Hayyân aurait quitté l'Andalousie en 679/1280. Il passa par le Maghreb, l'orient où il accomplit le pèlerinage et s'installa en Egypte, probablement après 695/1295-96. Son disciple as-SAFADĪ évoque brièvement cette période de la vie de son maître Abū Hayyân al-ANDALUSĪ. Il dit:

« لما قدم البلاد لازم الشيخ بماء الدين ابن النحاس رحمه الله كثيرا و أخذ عنه كتب الأدب ، و هو [أبو حيان] شيخ حسن العمة مليح الوجه ... و تولى تدريس التفسير بالقبة المنصورية و الإقراء بالجامع الأحمر ... »  
(الروافي بالوفيات 5 ، 268-

(269

« Quand il est arrivé au pays, il a vécu à côté du maître Bahâ' ad-Dīn IBN an-NAHHĀS que Dieu lui accorde sa miséricorde. Il a appris, de lui, les livres de littérature. C'est [Abū Hayyân] un maître élégant et beau. Il s'est chargé d'enseigner l'exégèse à la coupole Mansūriyya et la récitation du Coran à la mosquée al- 'Aqmar' »

« و لما توفي ابن النحاس خلفه أبو حيان و جلس مكانه و ملأ فراغه »  
(دائرة المعارف الإسلامية 1)

(333

« Quand IBN an-NAHHĀS mourut, Abū Hayyân le remplaça, se mit à sa place et remplit le vide [qu'il avait laissé] »

« و كان له إقبال على الطلبة الأذكاء و عنده تعظيم »  
(الروافي بالوفيات 5 ، 267) و (شذرات الذهب 6\6 :

(1

« Il avait un intérêt [particulier] et de l'estime pour les élèves intelligents »

Abū Hayyân se proclamait de l'école basrite. Pour désigner des grammairiens de cette école il emploie le terme /'asha:buna:/. Il a écrit plusieurs ouvrages<sup>29</sup> dont Taqrīb al-Muqarrab.

Quant à sa mort, la majorité des biographes la fixent vers 745/1344 le 18 de Safar au Caire.

#### 1.4.1. Taqrīb al-Muqarrab

Dans l'intitulé Taqrīb (rapprochement) et Muqarrab (rapproché), le terme Taqrīb laisse entendre que l'auteur

cherche à rapprocher encore plus du lecteur voire de l'apprenant, ce fameux Muqarrab qui n'est d'autre qu'un livre de grammaire écrit par l'un de ses maîtres de renommé IBN 'USFÛR.

IBN 'USFÛR, de son nom /Abu: al-Hasan 'Ali: Ibn Mu'min Ibn Muhammad Ibn 'Ali: Ibn Ahmad Ibn Muhammad Ibn 'Umar Ibn 'Abd Allâh Ibn Mandu:r al-Hadrami: al-'Ibi:li: al-Andalusi:/ est né en Séville en 597/1200-01 . Il a sillonné le monde musulman. Il serait mort en Tunisie en 669/1270-71. Parmi ses écrits / Al-mumtîf fi: at-tasri:f/, /šarh al-Ġumal/, /šarh al-ġuzu:liyya/ et en particulier /al-muqarrab/.

Abû Hayyân s'est intéressé aux écrits de son maître IBN 'USFÛR\*. Il a repris, entre autre, Le Muqarrab, objet de plusieurs critiques des grammairiens de l'époque. Il voulait le simplifier, le faciliter, le contracter. Il écrit dans son introduction:

« و بعد فإني لما اختصرت كتاب المقرَّب في التقريب ، و حصرت المعنى البعيد تحت اللفظ القريب ، عرض فيه بإيجاز للمبتدئ بعض أغماض ، و ربما جر إلى الترك و الإعراض ، فشفت التقريب بكتاب جلوت في عرابسه في منصة التوضيح ... »  
( مخطوط التدريس في تمثيل التقريب ، الورقة 2 )

« En outre, quand j'ai contracté le livre al-Muqarrab dans le Taqrib et quand j'ai délimité le sens large par l'emploi de termes proches du lecteur, quelques confusions se sont présentées pour les débutants. Ce qui aurait pu les inciter à se détourner du livre et à

<sup>29</sup> . Parmi ses écrits : al-Bahr al-Muhit, Tuhfatu l-'arib, at-Taḍyîl wa t-Takmîl, al-'Irtidâ', Kitâb al 'idrâk, etc.

l'abandonner. Je l'ai alors complété par un livre où j'ai explicité son contenu le plus clairement possible »

Ainsi Abû Hayyân a réduit le livre au quart de son volume. Il a aussi rectifié quelques erreurs et apporté des petites modifications à la table des matières<sup>30</sup>:

« وقد جمعت في هذه الأوراق من كتاب المقرَّب فائسه »

« Ainsi j'ai réuni dans ces feuilles ce qu'il y a de précieux dans le livre al-Muqarrab »

« و جردته في رسالة مختصرة اللفظ ميسرة الحفظ قريبة المنال عارية من التعليل و المثال »

« Je l'ai dépouillé lors d'un traité condensé, facile à apprendre, à la portée [des apprenants] et exempt d'argumentation et d'exemples [témoins] »

Il a changé l'emplacement de quelques chapitres tel que la coordination par le moyen de coordonnants /'atf an-nasaq/ qui était initialement dans le Muqarrab (p 29) placé après le chapitre 'les catégories des [noms] déterminés' /'anwa:' al-ma'a:rîf/ et qu'il a reporté après le chapitre le 'permutatif' /al-badal/ et avant 'l'épithète' /an-na't/.

<sup>30</sup> Exemple de rectification apportée par Abu Hayyân :

- Dans le Taqrib, on lit à la page 68, chapitre /hurûf 'an-nidâ'/ ( les particules d'appel) : /Yâ hanûnâhu /, alors que dans la copie originale du Muqarrab on lit : / hanânûhu /.

En revanche et par respect à l'esprit scientifique, il n'a pas modifié le contenu même de l'ouvrage. Son objectif était surtout pédagogique. Il voulait faciliter l'accès des apprenants non débutants aux connaissances contenues dans les deux oeuvres. Il voulait surtout leur faciliter la mémorisation de ces connaissances. L'apprentissage par cœur, rappelons le, était le moyen pédagogique le plus sollicité, le plus usité et probablement le plus efficace de l'époque.

Cependant, le nouveau *Taqrib*, semble t-il, n'a pas été une réussite. Il était très contracté et il lui manquait les exemples témoins. C'est pourquoi Abū Hayyān était contraint d'écrire un deuxième ouvrage où il donnait plus d'explications appuyées par des exemples témoins et parfois par des points de vue d'autres grammairiens ou de lui-même. Cet ouvrage, il l'a intitulé / *at-tadri:b fi: tamti:l at-taqri:b/* (l'exercice, par l'illustration, [à la lecture] du *Taqrib*).

## 2. LES MANUELS SCOLAIRES

Avant de procéder à la présentation des manuels que nous avons sollicités le plus souvent, rappelons brièvement que l'enseignement traditionnel de la grammaire arabe n'a cessé, depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, d'être critiqué notamment pour son aspect formel qui vide le discours de toute signification, pour ses notions, telle que celle de la rection, présentées de façon abstraite, pour ses recours fréquents aux sous-entendus, pour sa négligence de la notion de phrase et en particulier de sa dimension sémantique, etc. Ces critiques ont conduit les personnes et les instances concernées par la question à réfléchir sur

les moyens d'y remédier. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élaboration des premiers manuels de grammaire arabe. Nous citons, dans ce cadre, Rifā<sup>c</sup> at-Tahtāoui qui a été le premier à présenter un manuel qui est censé rompre, dans sa présentation (incluant des tableaux) avec la tradition : *at-Tuhfa al-Maktabiyya fi Taqrib al-Luġa al-<sup>c</sup>Arabiyya* (1938). Nous citons aussi le congrès culturel organisé par la ligue arabe (1947) ou encore les réunions communes organisées par les académies arabes (Damas 1956, Alger 1976, etc.) qui cherchent à réformer l'enseignement de la grammaire et simplifier son contenu. Rappelons enfin la création de Maġma<sup>c</sup> al-Luġa al-<sup>c</sup>Arabiyya en 1932 dont le premier président fut Muhammad Tawfiq Rif<sup>c</sup>at (de 1934 à 1944) suivi par Ahmad Lutfi as-Sayyid (1945-1963), Taha Husayn (1963-1973), Ibrāhīm Madkūr (1974-1995) et Šawqī Dayf (1997)

### 2.1. *Kitāb al-Luġa* (le livre [des règles] de la langue)

C'est une série composée de trois livres destinés successivement aux élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire en Tunisie. Elle a été éditée par le C.N.P. (centre national pédagogique)

Le livre I contient 551 pages. La copie dont nous disposons, a été éditée en 1989. Ses auteurs sont: Kālid MĪLĀD (Khaled MILED), professeur adjoint de l'enseignement supérieur et al-Hādi BŪHŪŠ (Hédi BOUHOUCHE), premier inspecteur de l'enseignement secondaire.

Le livre II contient 439 pages. Il a été édité en 1990. Ses auteurs sont: <sup>c</sup>Abd l-<sup>c</sup>Aziz al-HĀĠ TAYYIB (Abdelaziz EL-HADJ TAIEB), premier inspecteur de l'enseignement secondaire, ainsi que al-Hādi BŪHŪŠ.

Le livre III contient 278 pages. Il a été édité en 1989. Ses auteurs sont: Kālid MĪLĀD (Khaled MILED), al-Hādi BŪHŪŠ (Hédi BOUHOUCHE), Muhsin b. <sup>c</sup>ARBĪ (Mohsen BELARBI)



professeur adjoint de l'enseignement supérieur, et Ahmad az-ZAYYĀDĪ professeur de l'enseignement secondaire.

Comme on peut le constater, plusieurs personnes ont participé à la rédaction de cette série de manuels scolaires. Il s'agit en fait d'un travail réparti entre trois commissions différentes. La multiplicité des noms n'affecte en rien l'unité de la série. Parmi les auteurs il y en a qui ont participé à la rédaction de plus d'un livre. BŪHŪŠ serait vraisemblablement le coordinateur des trois commissions. D'autre part, les trois fascicules portent le même titre, ont le même format et leurs couvertures présentent le même dessin (avec des couleurs différentes, pour distinguer les trois niveaux).

Enfin, comme son titre l'indique, la série *Kitāb al-Luġa* renferme syntaxe et morphologie.

## 2.2. *Al-Qawā'id* (les règles de [grammaire])

C'est une série composée de quatre livres. Les livres I, II, et III sont destinés aux élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire et le livre IV est destiné aux élèves de la première année du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Sous l'égide du ministère syrien de l'éducation, la première édition du livre I a été effectuée pour l'année scolaire 1967-68.

Les auteurs du livre I qui contient 159 pages sont: Bāsilī BAYTĀR, Hasan al-KATTĀB et Hasan al-KAYYIR.

Les livres II, III, et IV ont été édités, pour la première fois en 1968-69.

Le livre II se compose de 251 pages. Ses auteurs sont: Farīd ĠUHĀ, 'Abd al-qādir MAYŪ et Mahmūd FAKŪRĪ.

Le livre III est formé par 167 pages. Son auteur est 'Abd r-rahmān al-BĀŠĀ, avec la participation de Husayn BATTĪKA et Amīra ad-DĀRA.

Enfin le livre IV a été rédigé par: René DARWAZA et Nadwa an-NŪRĪ. Il renferme quelques 94 pages.

## 2.3. *An-Nahw al-Wādiḥ* (la grammaire explicite) et *At-Tadribāt al-Luġawiyya* (les entraînements ou exercices linguistiques)

Ce sont deux séries de manuels scolaires égyptiens. Le fait que la plupart des questions que nous avons traitées sont réparties entre les deux livres, nous a incité à les solliciter tous les deux ensemble.

Chaque série se compose de trois livres. La plus ancienne, *An-Nahw al-Wādiḥ*, a été écrite par 'Alī al-ĠĀRIM et Mustafā AMĪN. L'édition dont nous disposons date de 1975. Elle se compose de trois livres indépendants destinés aux élèves des trois premières années de l'enseignement secondaire: première partie (livre I: 165 pages), deuxième partie (livre II: 213 pages) et troisième partie (livre III: 139 pages)

Quant à la deuxième série, elle est plus récente. Les livres II et III sont édités en 1992-93 et l'édition du livre I dont nous disposons date de 1993-94. Il s'agirait probablement d'une édition ultérieure.

Le livre I comprend 147 pages, le livre II 158 pages et le livre III 125 pages.

Ont participé à la rédaction du livre I: Ahmad Muhammad HARIDI, Hasan ŠAHĀTA, 'Abd al-ġanī Ibrāhīm ABŪ HASAN et 'Abd s-Sabūr ŠAHĪN (pour la révision); du livre II: Hasan ŠAHĀTA, 'Abd l-Mu'izz Ahmad Dāwud AL-ĠAMRĀWĪ, 'Abd l-Ġanī Ibrāhīm ABU HASSAN, Rabī' Muhammad ŠU'AYB et Muhammad 'ID

(pour la révision) et enfin du livre III: Muhammad ʿŪnī ʿAbd r-RAOUF, Husayn Muhammad ŠARAF, Rušdī Ahmad TAʿĪMA, Ahmad KUŠK, Firyāl ʿAbd l-Qādir KALĪL et Fahmī HIĠĀZI (pour la révision).

#### 2.4. *An-Nahw an-Namūdaġī* (la grammaire modèle)

C'est un manuel de grammaire marocain. Nous ne disposons que d'une seule partie. Elle correspond à la deuxième année de l'enseignement secondaire. Son édition date de 1969. Elle comporte 301 pages et ses auteurs sont: Muhammad al-FĀSĪ, ʿUmar ad-DASŪQI, Ahmad al-HŪFĪ, Muhammad al-ʿAKDAR et Muhammad as-Sādiq ʿAFĪFI.

#### 2.5. *Al-Luġa al-ʿArabiyya: Qawāʿid wa nusūs* (La langue arabe, règles et textes)

C'est un manuel scolaire libyen. Son contexte est différent des autres manuels que nous venons de présenter. IL est destiné à l'enseignement de la langue et, plus particulièrement, de la grammaire arabe aux étudiants non arabophones à l'université de Tripoli. Il est entièrement rédigé en arabe. Nous l'avons retenu, en dépit de sa pédagogie différenciée, en tant qu'une approche grammaticale d'un enseignant d'un autre pays arabe. Son auteur Dr ʿImād HĀTIM est enseignant à l'université de Tripoli. Le livre est assez volumineux (725 pages, la table des matières y est comprise). Il comporte une partie sur la morphologie dont un nombre de tables de conjugaison, et beaucoup de textes choisis ou rédigés par l'auteur.

C'est un mélange de syntaxe et de morphologie. Il traite d'un nombre non négligeable de questions qu'il présente d'une façon résumée et simplifiée.

### 3. AUTRES LIVRES

Les ouvrages et manuels que nous venons de présenter et commenter, constituent le noyau de notre corpus. D'autres ouvrages seront souvent sollicités pour compléter cette documentation de base. Nous citons, entre autre, du côté de la tradition, le *Kitāb* de SIBAWAYHI (passage obligé à toute étude sur la grammaire arabe), le *Muzhir* et *Hamʿ al-Hawāmiʿ* de SUYŪTĪ, Le *'Usūl* d'IBN as-SARRĀĠ, le *Miftāh al-ʿulūm d'as-SAKKĀKĪ*, le *Mufassal* d'az-ZAMAKŠARĪ, le *Kasāʿis* d'IBN ĠINNĪ... etc.<sup>31</sup>. Du côté des manuels scolaires, nous citons d'autres livres allant des plus anciens aux plus récents, tels que *an-Nahw al-Wāff* de ʿAbbās HASAN ou tels que les manuels scolaires tunisiens *'an-Nahw al-ʿArabi*, *'an-Nahw al-ʿArabi Kitāb al-Luġa*, *Mulhaq ar-Riyād 3 - 4 - 5 et 6*, *ar-Risāla an-Nahwiyya*, *Luġatf al-ʿArabiyya 4 et 5* ou encore tels que les manuels marocains *'an-Nahw wa š-Šakl wa s-Sarf*, *'Iqra'* et *'al-Fushā*, etc.<sup>32</sup>. Nous sollicitons aussi, à un degré moindre, des manuels scolaires de grammaire arabe en langue française tels que: *Éléments de l'arabe classique* de BLACHERE, *Grammaire de l'arabe classique* de BLACHERE et GAUDEFRO, *Grammaire de l'arabe* par Michel NEYRENEUF et Ghalib al-HAKKAK, et autres.

<sup>31</sup> Voir bibliographie.

<sup>32</sup> Voir bibliographie.



## **CHAPITRE II**

### **COMPARAISONS DES STRUCTURES DES OUVRAGES DE LA TRADITION AVEC CELLES DES MANUELS SCOLAIRES**

### **COMPARAISONS DES STRUCTURES DES OUVRAGES DE LA TRADITION AVEC CELLES DES MANUELS SCOLAIRES**

Entreprendre la comparaison de l'ensemble de la tradition grammaticale arabe à un groupe de manuels scolaires de grammaire arabe, suppose l'existence d'une certaine homogénéité à l'intérieur de la tradition et des manuels, en même temps qu'il constitue une apriorique prise de position en faveur de cette homogénéité.

#### **1. UNITE ET DIVERSITE DANS LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE:**

##### **1.1. Unité dans la diversité**

Traiter la tradition grammaticale arabe, dans sa totalité, comme un tout figé dont le parcours est déjà tracé dans ses plus petits détails, est la chose dont il faut surtout se garder. A l'opposé, lire dans les diverses analyses et différentes explications de faits grammaticaux une divergence théorique dans les principes de base de la grammaire arabe, serait encore plus dangereux.

Certes, les divergences entre les grammairiens arabes sont nombreuses, non seulement entre les premiers grammairiens et les grammairiens tardifs, mais aussi entre les

grammairiens d'une même génération et même entre l'élève et son maître. Cependant, les changements qui se sont produits au sein de la grammaire arabe, restent en deçà de ce qui peut être qualifié de rupture théorique avec SIBAWAYHI (180/796) dont le *Kitâb*, qui reflète une activité grammaticale intense de son époque, reste le premier ouvrage de grammaire arabe qui nous soit parvenu. En effet, notre évocation d'une unité dans la diversité émane du fait que les grammairiens de cette tradition, en dépit des divergences possibles de leurs points de vue, ne se sont jamais écartés des principes de base bien établis, de la grammaire arabe.

### 1.2. Les 'écoles' de grammaire arabe

La plupart des Modernes s'inscrivent dans le schéma classique de répartition des grammairiens arabes en deux écoles: celle de 'Basra' et celle de 'Kûfa'. Parmi eux, il y en a qui vont même jusqu'à l'évocation d'une troisième école, à savoir celle de Bagdad. Une autre minorité parle d'écoles d'Égypte et d'Andalousie.

La tradition grammaticale arabe est marquée par une grande stabilité. Les changements survenus par petits pas, ne sont pas souvent ressentis. Ils présentent, si l'on peut dire, une diversité dans l'unité et un changement dans la continuité.

C'est l'importance de cette homogénéité qui a laissé quelqu'un comme Hâfi KALÎFA prétendre qu'IBN ĞINNÎ (392/1002) aurait puisé la matière de son *Luma*<sup>f</sup> dans le *Idâh* de son maître Al-FÂRISÎ (337/949). La matière étant la même, « concevoir les choses à la manière de Hâfi KALÎFA

nous amènera à confirmer que tous les grammairiens arabes ont consigné les propos de SIBAWAYHI (180/796) dans leurs livres. (H. KECHRIDA, p 32)

H. HAMZE va jusqu'à nier l'existence d'écoles de grammaire arabe: « Il n'est point besoin de parler des Kûfiens rangés à tort dans une 'école' qui serait différente de celle de l' 'école' de Basra »<sup>1</sup>

Les fondements théoriques qui aurait pu rompre cette unité et cette continuité sont repérables, peu nombreux, mal connus, voire mal reçus. H. HAMZE évoque trois exemples<sup>1</sup> que nous exposons brièvement, à notre tour, dans le chapitre suivant.

### 1.3. La tradition grammaticale arabe: Présentation de quelques exemples qui auraient pu constituer une rupture

#### 1.3.1. Un premier exemple: Les voyelles casuelles

En effet tous les grammairiens arabes, à l'exception de Abû 'Alî Muhammad b. al-Mustanîr connu sous le nom de: QUTRUB (206/822), élève de SIBAWAYHI, pensent que les voyelles casuelles sont des indicateurs de fonction. Le point de vue de QUTRUB aurait pu constituer une rupture avec le système s'il avait été développé. Or celui-ci, tel qu'en témoigne ZAĠĠĠĠÎ (337/949), était isolé. Il n'a pas été transmis, à notre connaissance, en dehors du '*Idâh*' (PP. 70-71), dans aucun autre ouvrage de grammaire arabe.

<sup>1</sup>H.Hamzé, Les théories grammaticales d'az-Zaġġġġî, p 11

### 1.3.2. Un deuxième exemple: Les parties du discours

Toutes tendances confondues, les grammairiens arabes s'accordent sur la division tripartite du discours. Dans un ouvrage attribué à az-ZAGĠĠĠ (311/923-24) et qui serait de 'Alî b. al-Husayn al-BĀQŪLĪ (mort après 535/1141) (Cf. Mûhammad ĠĀBR: 'asmâ' al-'af'âl wa 'asmâ' al-'aswât, 43), on rapporte qu'un grammairien anonyme avait ajouté une quatrième partie. Il s'agirait, d'après H. HAMZE d'un certain 'Ahmad b. SĀBIR qui reste, pratiquement, inconnu. Quant à la classification de 'Adud ad-Dîn al-fĠfĠ (756/1355) des parties du discours en neuf classes, elle ne rompt pas avec le cadre de la division tripartite. En effet al-fĠfĠ reprend le verbe et la particule. Les sept classes restantes ne sont d'autres que des sous-classes du nom.

### 1.3.3. Un troisième et dernier exemple: La théorie des régissants

Le grammairien IBN MADĀ' (529/1196), conteste le consensus des grammairiens sur le principe de la rection, semble t-il, sous l'influence de ses convictions religieuses. En effet il aurait évité, probablement, le principe de la rection parce qu'il croit que seul Dieu crée les actes qui sont attribués à l'homme:

« أمّا القول بأنّ الألفاظ يحدث بعضها بعضا فباطل عقلا و شرعا »

(الردّ على النجاة، ص 77)

« Quant au dire [des grammairiens] que les expressions phoniques produisent les unes les [voyelles casuelles des] autres, il est fausseté, eu égard à la raison et à la loi islamique »

En conclusion nous disons que la tradition grammaticale arabe est marquée par une grande stabilité et que les changements qui se sont produits le long de son histoire, s'inscrivent dans la continuité. Elle présente une diversité dans l'unité.

Quoi que nous pensions des prétendues écoles de grammaire, l'unité de la tradition grammaticale constitue une évidence qui ne peut pas être remise en question. Ainsi et en ce qui nous concerne, considérer la tradition dans sa totalité, nous permet une lecture comparative avec les manuels scolaires.

## 2. LES MANUELS SCOLAIRES : PRESENTATION DE QUELQUES CARACTERISTIQUES ET TRAITS COMMUNS

Quant aux manuels scolaires, leur homogénéité est encore plus facile à démontrer. En effet et sans tenir compte de la matière qui est la même, les manuels présentent plusieurs caractéristiques et traits communs. Nous allons, dans ce qui suit, tenter d'en aborder quelques-uns.

### 2.1. Le cadre contextuel

Avec l'accès à l'indépendance, s'est manifesté le besoin des pays arabes ou de langue arabe, de prendre en charge leurs institutions éducatives, et de leur assurer les moyens nécessaires à leur fonctionnement. Ainsi, avec la création des écoles et l'expansion de l'enseignement, les responsables de l'éducation ont été amenés à accélérer le mouvement déjà entamé sous l'influence accrue du monde occidental à travers des institutions éducatives telles que les écoles des missionnaires. C'est dans ce contexte bien particulier, que ces responsables ont été amenés à établir, entre autre, les premiers manuels scolaires de grammaires de l'après indépendance. Depuis, les manuels n'ont cessé d'évoluer grâce à l'introduction de nouvelles méthodes pédagogiques et à la prise en compte des études linguistiques qui, à leur tour, ne cessent de se développer. L'évolution des méthodes pédagogiques et les améliorations apportées aux divers systèmes éducatifs, entraînent, périodiquement, voire régulièrement, la parution de nouveaux manuels scolaires.

Ainsi nous constatons que la presque totalité de nos manuels scolaires ont été conçus et rédigés sous l'égide des ministères de l'éducation nationale des pays concernés. Même quand il s'agit d'initiatives individuelles, pour qu'un manuel soit adopté au sein de l'institution éducative, il faut qu'il requière l'agrément du ministère de l'éducation nationale.

Ces manuels se présentent généralement sous formes de séries regroupant chacune un certain nombre de fascicules répartis selon les classes et les niveaux. Les auteurs de ces manuels sont souvent des enseignants: instituteurs,

professeurs, inspecteurs et universitaires. La rédaction est souvent collective. Elle se fait par des petits groupes (2,3 ... 5 personnes) sous forme de commissions coordonnées ou chapeautées par l'un des membres du groupe. Les commissions de rédaction sont tenues de respecter les directives et l'esprit des programmes officiels.

En effet, ce sont les programmes officiels qui fixent le programme d'enseignement et les objectifs visés. C'est ce que confirment les auteurs du manuel scolaire tunisien *Kitâb al-luġa*, dans leur introduction du livre I:

« أعد هذا الكتاب لتلاميذ السنة الأولى من التعليم الثانوي الطويل هو مطابق في محتواه للبرنامج الجديد ... فقد جاء في سفر الراجح أن المرحلة الأولى من التعليم الثانوي تهدف إلى: " تنمية الملكة اللغوية لدى التلميذ بإثراء زاده اللغوي و تمكينه من حذق أساليب العربية و تراكيها و صيغها"<sup>2</sup> »

( كتاب اللغة 1, ص 3 )

« Ce livre a été conçu pour les élèves de la première année de l'enseignement secondaire long. Il est conforme, dans son contenu, au nouveau programme ...

Il a été mentionné, dans le fascicule des programmes [officiels], que le premier cycle de l'enseignement secondaire vise le développement de la faculté linguistique chez l'élève; par l'enrichissement de son acquis linguistique et en lui donnant les moyens d'une [meilleure]

<sup>2</sup>. Fascicule ط 1984, p 5 et ط 1988, p 5.

maîtrise de l'arabe, ses styles, ses constructions et ses structures. »

Où encore les auteurs du manuel scolaire marocain 'an-Nahw an-Namûdağî:

« و اجتمعت اللجان و خرجت بوضع مناهج جديدة وفقا للتصميم الحماسي ، و هذه المناهج الرسمية هي التي ألفنا فيها الكتاب  
( النحو النموذجي ، س2 ، ص 4-5 )

« Les commissions se sont réunies. Ils ont abouti à l'établissement de nouveaux programmes conformément au cinquième plan. C'est [en conformité] avec ces programmes officiels que nous avons composés le [présent] livre »

## 2.2. Les objectifs généraux

Certes l'enseignement et l'apprentissage des règles de grammaire, en vue d'une meilleure maîtrise de la langue, constituent la première vocation des manuels scolaires. Cependant, cet objectif direct véhicule d'autres, sous-jacents, indirects et d'ordre général qui nous semblent couvrir trois orientations différentes: culturelle, politique et sociale.

### 2.2.1. Une dimension culturelle

Se manifeste surtout à travers le choix de textes littéraires, souvent en conformité avec les programmes des

cours de littératures, non seulement en tant qu'exemples témoins mais aussi pour leur valeur littéraire et leur contenu culturel:

« و قد أردنا أن نحقق تلك الغاية ، بأن نقدم للتلميذ القواعد في ظل الأدب... و بذلك يمتزج درس القواعد بدرس الأدب  
(النحو النموذجي ، س2 ، ص 3-

(4

« Nous avons voulu réaliser cet objectif en présentant à l'élève les règles [de grammaire] dans un contexte littéraire... Ainsi l'étude des règles [de grammaire] se mêle à celle de la littérature. »

« و قد حاولنا أن تكون النصوص التي قَدِّمَت في ظلها القواعد و التمرينات ... مصطبغة من الأدب القديم و الحديث تطيع الطالب بالثيم العربية العليا ... و تفتح ذوقه الأدبي، و تحبب إليه لغة الضاد ، و أدب أجداده العرب  
( القواعد ، س3 ، ص 3 - سوريا )

« Nous avons cherché, à ce que les textes qui véhiculent les règles et les exercices, soient sélectionnés dans les littératures ancienne et moderne; afin qu'ils marquent l'étudiant par les qualités arabes supérieures, qu'ils épanouissent sa passion pour la littérature et qu'ils lui fassent aimer la langue du /dâd/ (arabe) et la littérature de ses ancêtres arabes »



Ainsi, nombre de manuels accompagnent les textes ou les poèmes qu'ils présentent au départ, par des questions sur leur contenu littéraire qui n'a rien à envier à la grammaire. Les exemples ne manquent pas dans ce domaine et il suffit de feuilleter quelques manuels pour s'en rendre compte:

- Dans le chapitre /'al-'istitnâ'/ l'exception, le manuel scolaire égyptien At-tadribât al-Luġawiyya II présente un texte sur Ibn KALDÛN puis il pose la question suivante:

« بسم اتسمت الكتابة في عصر ابن خلدون ؟ وبسم تميز هو عن الكتاب ؟ »

( التدريبات اللغوية 2 ، ص 24 )

« Par quoi s'est caractérisée l'écriture à l'époque d'Ibn KALDÛN et par quoi il s'est distingué des [autres] écrivains ? »

- Dans sa première partie consacrée à la révision, le manuel scolaire An-Nahw an-Namûdaġf donne un vers de poésie et demande aux élèves de l'expliquer puis d'analyser les mots soulignés:

« لا يسلم الشرف الرفيع من الأذى : حتى يراق على جوانبه الدم »

(1) اشرح البيت السابق

(2) أعرب ما تحته خط »

( النحو النموذجي ، س 2 ، ص 28 )

- Le dernier exemple concerne le manuel scolaire Al-Qawâ'id III qui présente à la page 12 un poème intitulé: le muguet et les roses (الربيع و الورد), puis il pose les questions suivantes:

« (1) Le poète a dirigé un dialogue entre le muguet et la rose. De quel côté se place t-il?

(2) A t-il évoqué les qualités qu'il a appréciées dans le muguet et celles qu'il a constatées dans la rose?

(3) Si on te laissait le choix, lequel ou laquelle préfères-tu? Pourquoi? »

#### 2.2.2. Une dimension politique

Elle s'exprime aussi très franchement à travers le choix des textes, des poèmes et des exemples. Dans l'introduction du manuel an-Nahw an-Namûdaġf on lit ceci:

« ... و تناول طائفة من الموضوعات الوطنية و التاريخية و الاجتماعية »

( النحو النموذجي ، س 2 ، ص 4 )

« Ils [les textes et les exemples] traitent d'une multitude de sujets patriotiques, historiques et sociaux. »

Ou encore, dans l'introduction du manuel scolaire syrien al-Qawâ'id:

« توخينا أن تكون النصوص ذات محتوى قومي تعرّف الطالب قضايا أمته ومشكلاتها، واجتماعي يغذي فيه الإيمان بالاشتراكية والعمل، وبقدره الطبقة الكادحة الخلاقة »

( القواعد ، س 11 ، ص 3 )

« Nous avons cherché, à ce que les textes aient une dimension nationaliste qui éclaire l'étudiant sur les causes de sa nation et ses problèmes; ainsi qu'à une dimension sociale qui nourrit en lui son dévouement au socialisme, à l'action et au pouvoir du prolétariat créatif. »

Le manuel le plus engagé sur cette voie est incontestablement le manuel syrien: al-Qawā'id. Cela se comprend, bien entendu; vu l'occupation israélienne des territoires arabes (dont le Golan syrien) et la poursuite de leur colonisation. Les poèmes et les textes choisis vantent le patriotisme, le courage, le socialisme, la liberté, le nationalisme, etc. Voici quelques extraits du texte choisi en tant que support à l'étude de /'inna/ et ses consœurs:

« بين أم و ابنها الفدائي

الأم: أما زلت مصراً على الالتحاق بخط النار يا حسان؟

حسان: نعم يا أمي فإن الوطن في خطر و الصهبانية المجرمون قد وسعوا رقعة الأرض المحتلة ، لقد غدروا بنا ، و ها هم الآن يدمرون بيوتنا ، و يقتلون أطفالنا و نساءنا .

الأم: ولكن الجيش متربص بهم ... أنت في السنة الأخيرة من دراستك الجامعية ، فيجب أن لا تفرط بنفسك ...

حسان: كأنك نسيت وصية أبي و هو يحضرك أم إنك ما زلت تذكرينها ؟  
الأم: آه. لا بل إنني أذكرها يا حسان ، لقد قال رحمه الله " ستقتلني هذه الرصاصة يا فاطمة... أعطني بولدينا فلعله يثار لي عندما يصبح شابا »

( القواعد ، س 11 ، ص 148-149 )

« Entre une mère et son fils le 'Fida'i':

La mère: tu es [toujours] déterminé à rejoindre le front, Hassân?

Hassân: oui maman, la patrie est en danger; et les sionistes criminels [ne cessent] d'étendre leur occupation. Ils nous ont trahis. Les voici, maintenant, en train de faire sauter nos maisons et de massacrer nos enfants et nos femmes...

La mère: mais les armées les guettent... Tu es en dernière année de tes études universitaires; il ne faut pas que tu abandonnes [ton devenir]...

Hassân: c'est comme si tu oublie la dernière volonté que mon père nous a léguée en mourant, tu t'en souviens [n'est-ce pas]?

La mère: Ah! Non [je ne l'ai pas oublié], je me rappelle plutôt [bien] Hassân. Il a dit, que Dieu lui accorde sa miséricorde, [ceci]: 'cette balle va mettre fin à ma vie, Fâtima; occupe-toi de notre fils. Il me vengerait quant il sera grand. »

### 2.2.3. Une dimension sociale

Elle est fortement présente. On ne laisse pas passer une occasion sans donner une leçon de morale ou vanter les vertus des musulmans, de l'entraide, de la solidarité, du respect d'autrui, le respect du maître, etc.:

قم للمعلم وفه التبجيلا : كاد المعلم أن يكون رسولا  
 أعلمت أشرف أو أجل من الذي : بيني و بيني أنفسا و عقولا...  
 و إذا النساء نشأن في أمية : رضع الرجال جهالة و خمولا  
 \* أحمد شوقي \*

( القواعد ، س 1 ، ص

44

« - lève-toi, pour le maître et traite le, avec déférence.

Le maître est comme prophète.

- As-tu connu de plus honorable et de plus vénérant que celui qui forme et qui instruit les individus et les esprits!

- Si des femmes grandissent dans l'analphabétisme; des hommes s'allaiteront d'ignorance et d'apathie. »

### 2.3. Les objectifs spécifiques

Pour les manuels scolaires, l'enseignement de la grammaire ne constitue pas un objectif en soi. C'est plutôt un moyen pour permettre à l'apprenant de s'exprimer, de lire et d'écrire correctement. Il faut reconnaître qu'à un certain moment, en particulier pendant la période qui a précédé

l'indépendance et l'élaboration des manuels scolaires, l'apprentissage de la grammaire est devenu une fin en soi. On apprenait la grammaire par cœur et on la récitait comme une poésie. Les règles de grammaire présentées sous forme de poèmes, telle que la *Alfiyya*, constituaient une des meilleures recettes. Avec les manuels scolaires, il n'est plus question d'inculquer des connaissances théoriques abstraites. Cette approche basée uniquement sur la mémorisation est, non seulement abandonnée, mais rejetée et combattue:

« القواعد ليست غاية تقصد لذاتها ، إنما هي وسيلة تعين الدارس على تقويم لسانه حين ينطق ، وتصحيح أسلوبه حين يكتب ، وجعله يستوعب ما يقرأ وما يسمع »

( القواعد ، س 3 ، ص 3 ، المقدمة )

« Les règles de grammaires ne constituent pas une fin visée en soi. C'est plutôt un moyen qui aide l'étudiant à redresser sa langue quand il parle, à rectifier son style quand il écrit et à assimiler ce qu'il lit et ce qu'il entend. »

« و الهدف من دراسة هذه القواعد : أن تكون وسيلة لتقويم لسان التلميذ ، و صون أسلوبه من اللحن و الخطأ ، فيقرأ قراءة صحيحة ، و يعبر عن خواطره تعبيرا صادقا ، لأن دراسة القواعد النحوية ليست مقصودة لذاتها »

( النحو النموذجي ، س 2 ، ص 3 ، المقدمة )

« L'objectif visé par l'étude de ces règles [de grammaire] est:

Qu'elles soient un moyen de redresser le langage de l'élève et de sauvegarder son style des erreurs et des fautes. Ainsi il lira correctement et exprimera ses pensées avec sincérité, car l'étude des règles de grammaire n'est pas visée en elle-même. »

Le manuel scolaire Kitâb al-Luġa va encore plus loin. Il cherche à fusionner la théorie et la pratique en impliquant l'élève et en le faisant participer à la découverte des règles de grammaire par lui-même, tout en pratiquant la langue:

« التحلي عن الفصل المعهود في "تعليم اللغة" بين ما هو نظري و ما هو تطبيقي . وهو فصل يتجسم عادة على الصعيد الإجرائي في مرحلتين منفصلتين أو متتاليتين : مرحلة "عرض الدرس و إفهامه" و مرحلة "التطبيق عليه". »

(كتاب اللغة 1 ، ص 1 ث ، ص 3 ، المقدمة)

« Cette orientation est basée sur:

L'abandon de la séparation habituelle, dans l'enseignement de la langue, entre ce qui est théorique et ce qui est pratique. C'est une séparation qui se manifeste en général, au niveau opératoire, à travers deux étapes séparées ou successives:

Etape de la présentation de la leçon et son explication; et étape de son application. »

L'association du théorique et de la pratique répond aux objectifs spécifiques visés par l'apprentissage de la langue. Ces objectifs, Kitâb al-Luġa nous les décrit ainsi:

أ - استعمال اللغة العربية بصفة تلقائية و دون تعثر

ب - إدراك ما للتراكيب و الصيغ من أثر في تبليغ المراد شفويا و كتابيا

ج - تبيين الظواهر الفنية و دواعيها و التمييز بين مستويات الأساليب

التعبيرية

د - استغلال المكتسبات النحوية و الصرفية للتصرف في التعبير الكتابي و

الشفوي و الارتقاء بهما مستوي و نوعية

« a- Employer la langue arabe d'une façon spontanée et sans trébucher.

b- concevoir l'impact des constructions et des structures de la langue sur la communication orale et écrite du [message] voulu.

c- Reconnaître les aspects stylistiques et reconnaître leurs emplois, et distinguer les divers styles expressifs.

d- Exploitation des acquis syntaxiques et morphologiques en vue d'une meilleure maîtrise de l'expression orale et écrite ainsi que la progression et l'amélioration du niveau et de la qualité de cette expression. »

Pour atteindre ces objectifs spécifiques les manuels scolaires doivent se doter des outils nécessaires; autrement dit d'une pédagogie d'apprentissage.

#### 2.4. La pédagogie

Les pédagogies suivies par les manuels scolaires présentent beaucoup de similitudes entre elles. Elles se déroulent, généralement, en quatre phases:

#### 2.4.1 Première étape ou situation de départ:

Il s'agit en fait, lors de cette étape de choisir une situation ( texte, poème, verset coranique, Hadit, exemple fabriqué. ) qui répond aux objectifs spécifiques visés par la leçon. Autrement dit, une situation de départ qui renferme des exemples 'témoins' permettant l'aboutissement aux règles voulues.

Exception faite du manuel libyen *al-Luġa al-'Arabiyya, Qawā'id wa Nusūs* qui n'inclut pas cette étape, tous les autres manuels que nous avons consultés, choisissent une situation de départ. Ce choix diffère d'un manuel à l'autre.

A titre d'exemple le manuel syrien *al-Qawā'id* réunit un ensemble de textes<sup>3</sup> et de poèmes. Le nombre de poèmes est relativement élevé. Dans le livre I nous avons recensé 19 textes et 15 poèmes.

D'autres manuels ont plutôt tendances à privilégier une situation de départ par rapport à d'autres. Autrement dit, ils favorisent soit la prose, soit la poésie, soit le Coran, soit les exemples fabriqués, etc.

<sup>3</sup>. Nous entendons par le mot texte(s) les textes prosaïques, autres que coraniques.

an-Nahw al-Wādh ne présente que des phrases qui sont, pour la plupart, des exemples fabriqués.

Paradoxalement, notre deuxième série de manuels égyptiens *at-Tadribāt*, renferme un nombre abondant de textes, en particulier les livres I et II. Dans le livre II on évoque une seule fois un poème en tant que situation de départ au chapitre l'épithète, page 259. Tout le reste est constitué par des textes. Cette remarque est aussi valable pour le manuel marocain *an-Nahw an-Namūdaġī*.

Le manuel qui se distingue le plus, dans ce domaine, est *Kitāb al-Luġa*. Outre la prose, la poésie, le Coran, et les exemples fabriqués, *Kitāb al-Luġa* recourt à d'autres moyens tels que l'image, les tableaux..

Dans le chapitre: le verbe, sa fonction et sa signification, le livre I présente, en situation de départ, à la page 60, trois images : deux joueurs de football, un enfant essayant d'attraper un oiseau et enfin des fleurs. Il demande aux élèves d'exprimer le contenu de ces images, en utilisant des phrases nominales puis de désigner par la suite le thème et le prédicat dans chaque phrase obtenue. A la page 162 dans le chapitre: le sujet du verbe, les auteurs du livre I dressent une colonne de verbes et une autre colonne de noms en demandant aux élèves de relier chaque verbe au nom qui lui correspond pour obtenir une phrase.

Un autre type de situation de départ qu'on trouve dans le chapitre 'l'énonciatif dans phrase nominale complexe' à la page 438 du livre I et qui consiste à rajouter des énonciatifs à des inchoatifs déjà donnés, pour obtenir des phrases. Ce genre d'exercice s'intègre bien avec la méthode

pédagogique de *Kitāb al-Luġa* qui cherche à marier le théorique et la pratique et à impliquer l'élève dès le départ.

A ce niveau, *Kitāb al-Luġa* que nous trouvons très varié, diffère de son précédent *an-Nahw al-ʿArabī* ( le livre II par exemple) qui ne comporte, en situation de départ, que des textes. De même, on assiste dans la toute nouvelle série *an-nahw al-ʿArabī*, *Kitāb al-Luġa* à un retour massif aux textes. Nous pensons que le fait que le responsable de la rédaction de cette dernière série, en l'occurrence le professeur émirite Abdelkader MEHIRE, se trouve en même temps coauteur de la toute première, en est pour quelque chose.

#### 2.4.2. Deuxième étape ou analyse et découverte

Cette étape varie de la simple exposition des faits grammaticaux à leur découverte par l'apprenant même. Elle porte plusieurs étiquettes dans les manuels scolaires. Souvent, elle est appelée /aš-šarh/ (l'explication). On trouve aussi d'autres termes tels que: /al-baht/ (la recherche), /at-tadri:ba:t/ (les entraînements), /maḍkal/ (entrée), /la:hid/ (remarque), /'iqra'/ (lis), etc.

Il s'agit, lors de cette étape, selon les manuels, d'exposer la situation de départ, de l'analyser, de l'expliciter, de l'expliquer et même de faire découvrir les règles par les apprenants.

Lorsqu'il s'agit d'exposer et d'analyser la situation de départ, on voit les manuels se contenter de présenter les

séquences choisies dans le texte de départ et de les commenter.

A titre d'exemple, *an-Nahw al-ʿArabī* (livre II), dans le chapitre les particules du génitif et leurs significations, commente les phrases qu'il a relevées dans le texte de départ tel que dans l'exemple suivant:

« غمست ذنبها في الرمل  
 في : حرف احتاج إليه التركيب و ذكر بعده اسم مجرور (الرمل)  
 فيسمى هذا الحرف حرف جر ، والجار والمجرور يتعلقان بفعل (غمست)  
 الذي يرتبطان به ويتمان معناه .  
 ( النحو العربي ، س 2 ، ث ، ص 91 )

« /ġamasat danabaha: fi: ar-ramli/  
 (elle a enfoncé sa queue dans le sable)  
 /fi:/ (dans): Particule nécessitée par la construction et suivie par un nom au génitif /ar-ramli-i/. Cette particule se prénomme alors particule du génitif. La particule de génitif ainsi que le mot mis au génitif se rapportent tous les deux au verbe /ġamasat/ ( elle a enfoncé) auquel ils sont liés et auquel ils apportent un complément de sens. »

Souvent, les auteurs des manuels ne se contentent pas d'un simple commentaire. Ils cherchent à expliciter les questions abordées et à fournir le maximum d'explications. Pour aboutir à cette fin on les voit utiliser des formules, telles que:

« مرّ بك من قبل أنّ ... / إذا لاحظت ... تجد أنّ ... / وإذا تأملت  
العبارة ... أما العبارة ... / وإذا انتقلت إلى ... وجدت الأمر مختلفا /  
فإذا استعملت ... / بقي عليك أن تعلم أنّ ... / الخ.»

« Tu as étudié auparavant que.../ Si tu  
remarques... tu trouveras que.../ Si tu  
examines l'expression... Quant à  
l'expression.../ Si tu passes à...tu trouveras  
que la situation diffère/ Alors si tu emploies  
.../ Reste que tu dois savoir que.../ Etc. »

Ou on les voit employer des verbes impératifs tels que:  
/ta'ammal/ (examine), /'undar/ (regarde), /'intaqil/  
(change), /la:hid/ (remarque), etc.

D'autres manuels, tel qu'en particulier Kitâb al-Luġa que  
nous avons déjà mentionné, ne se contentent pas de  
commenter et d'expliquer. Ils cherchent à impliquer  
directement l'apprenant et à le guider afin qu'il arrive à  
découvrir les règles par lui-même.

Voici un extrait de Kitâb al-Luġa (livre I, chapitre : kâna  
et ses consœurs):

« 1- ج ! : البندا حيوان منتشر في الصين.

عبر عن الوضعيات التالية بجمل اسمية اعتمادا على الجملة السابقة :

الوضعيات : الجمل المعيرة عنها:

Obtenir:

- نعم هذا صحيح فيما مضى ← (كان البندا حيوانا منتشرا في  
الصين)

- لا . هذا غير صحيح فيما مضى ← (لم يكن البندا حيوانا منتشرا في  
الصين)

- يصير هذا صحيحا بعد عشرين سنة ← (يصير البندا حيوانا منتشرا  
في الصين)

- هذا غير صحيح الآن ← (ليس البندا حيوانا منتشرا في  
الصين)

- هذا متواصل منذ أحقاب طويلة ← (مازال البندا حيوانا منتشرا في  
الصين)

2- قارن بين الجملة "أ" و الجمل الحاصلة من حيث المعنى و الزمن .

3- اقرأ ما يلي : " كان أبو ذرّ الغفاري أسمرّ اللون ، طويلًا نحيف  
الجسم ، معروفًا ."

( محمد عمارة . مسلمون ثوار ، ص 13 )

" أصبح الزوجُ أقربَ إلى الوجومِ و الصمتِ .

( محسن بن ضياف . كلمات على جدار الصمت ، ص

12 )

" ستصير الحاسباتُ الإلكترونية مستعملةً في جميع ميادين الحياة ."

(exemple fabriqué)

" كان السَّماطُ ، سوقُ القيروان ، متصلاً من القبلة إلى الجوف ."

( ج.ح. عبد الوهاب ، ورفقات ، ج 1 ،

ص 54 )

" كان الصديقان الحميمان سائرئين في إحدى طرق البندقية ."

( كامل الكيلاني . تاجر البندقية ، ص 4 )

\*أ ضع سطرا تحت المسند إليه ، و سطرين تحت المسند الخبر.

ب\* استغن عن التواسخ المصنرة للحمل السابقة و غير ما يجب تغييره.

الحج «

( كتاب اللغة 1 ، س 1 ث ، ص ص 290-291 )

« 1- Ph.N: Le panda est un animal répandu en Chine.

Exprime les situations suivantes par des phrases nominales en se basant sur la phrase précédente:

les situations Les phrases exprimées

- Oui cela était vrai dans le passé ---> .....

- ... ---> ...

2- compare la phrase A aux phrases obtenues au niveau du sens.

3- Lis ce qui suit:...

a- Souligne le thème d'un trait et le prédicat inchoatif de deux traits.

b- Dispense-toi des abrogatifs en têtes des phrases précédentes et change ce qu'il faut changer... etc. »

Ainsi, comme on peut le constater, Kitâb al-Luġa part des acquis des apprenants pour les mettre, d'emblée, en contact direct avec la question étudiée.

Dans l'exemple précédent (n°1) les élèves, s'exprimant autour de la situation de départ, sentent le besoin de recourir à l'emploi de kâna et de ses consœurs.

L'exercice n°2 permet aux élèves de prendre acte des abrogatifs verbaux : /ka:na/ et ses consœurs, dans un emploi généralisé.

La première question de l'exercice n°3, a pour but d'habituer ces élèves à reconnaître les noms et les énonciatifs de Kâna et de ses consœurs. Et la deuxième question cherche à attirer leur attention sur les transformations casuelles dues à la présence ou à l'absence de ces abrogatifs verbaux.

#### 2.4.3. Troisième étape ou présentation des règles

Après l'analyse, l'explication et la découverte guidée, viennent la déduction et la formulation des règles (ou de la règle)

Elles sont mises en relief par rapport au reste. Elles sont écrites en caractère gras et/ou encadrées et/ou écrites sur un fond colorié.

Leur intitulé diffère d'un manuel à l'autre. Le terme /'al-qa:'idat/ (la règle) est le plus fréquent. Quatre manuels sur les huit consultés, utilisent ce terme. Les autres utilisent d'autres terminologies. A titre d'exemple, les trois manuels tunisiens utilisent des terminologies autres que /'al-qa:'idat/.

Le plus ancien an-Nahw al-'Arabî utilise le verbe impératif /'i'raġ/ (connais ou prends connaissance de). Kitâb al-Luġa utilise le mot /'ad-dawa:bit/ (les normes ou les règles). Quant au dernier-né, an-Nahw al-'Arabî 'Kitâb al-Luġa', il utilise le mot /'al-kula:sat/ (le résumé).

Soulignons enfin que le manuel égyptien an-Nahw al-Wâdih use, à son sein du même chapitre, des terminologies: Règle (au singulier) et règles (au pluriel). Nous nous sommes



interrogé sur le pourquoi de cet emploi et nous avons abouti à la constatation suivante:

an-Nahw al-Wādhīh parle d'une règle (au singulier) lorsqu'il évoque un seul point, tel que dans l'exemple suivant:

« كَفَّ إِنَّ وَأَخْوَاهَا عَنِ الْعَمَلِ.

القاعدة<sup>4</sup>:

(67) تتصل "ما" الراجعة "إن" و أخواتها فتكفها عن العمل ، و تزيل اختصاصها بالأسماء ، إلا "أبت" فيجوز إعمالها و إلغاؤها ؟ و لا يزول اختصاصها بالأسماء .

( النحو الواضح 1 ، ص 133 )

« Cessation de la rection de /'inna/ et de ses consœurs:

La règle:

67) Le /ma:/ additif s'affixe à /'inna/ et ses consœurs. Il suspend alors leur rection et annule leur spécification aux noms, sauf /layta/. [En effet], il est permis de le faire régir ou de l'annuler. Sa spécification aux noms ne cesse pas. »

Lorsqu'il s'agit de traiter plusieurs points d'une même question et au sein d'un même chapitre, an-Nahw al-Wādhīh parle des règles au pluriel, tel que dans l'exemple suivant:

<sup>4</sup>. an-Nahw al-Wādhīh attribue un numéro d'ordre pour chaque règle.

« "لا" النافية للجنس .

القواعد:

(68) تعمل "لا" النافية للجنس عمل إن فت نصب المبتدأ و يسمّى اسمها ، و ترفع الخبر و يسمّى خبرها.

(69) ينصب اسمها إذا كان مضافاً أو شبيهاً بالمضاف ، و يبنى على ما ينصب به إذا كان مفرداً.

(70) يشترط في عملها ألا يدخل عليها جارٌّ و أن يكون اسمها و خبرها نكرتين ، و ألا يفصل الاسم عنها بفاصل، فإن فقد الشرط الأول بطل عملها ، و إن فقد شرط من الشرطين الآخرين بطل عملها و لزم تكرارها «

( النحو الواضح 1 ، ص ص 138-139 )

« /la:/ qui nie l'espèce

Les règles:

68) /la:/ qui nie l'espèce régit tel que régit /'inna/. Il [/la:/] régit l'inchoatif à l'accusatif et [l'inchoatif] sera prénommé son nom. Il [/la:/] régit l'énonciatif au nominatif et [l'énonciatif] sera prénommé son énonciatif.

69) Son nom est mis à l'accusatif s'il est annexion ou pseudo-annexion. Il est indécliné par ce dont il est à l'accusatif, s'il est singulier.

70) Son affection est conditionnée par le fait de la non-intervention d'un [mot] affectant au génitif et du [mot] affecté au génitif; que son nom et son énonciatif soient indéterminés et qu'il [/la:/] ne soit pas séparé du nom. En cas de perte de la première condition son affection s'annule. En cas de perte des deux dernières

conditions, son affection s'annule aussi et sa reprise s'impose. »

#### 2.4.4. Quatrième étape ou exercices d'application

L'objectif visé par cette étape est double. Elle permet la fixation et la mémorisation des notions grammaticales étudiées en même temps qu'elle constitue un moyen d'évaluation des compétences acquises:

« و تساعد هذه التطبيقات على التثبيت من بلوغ الأهداف المرسومة  
إضافة إلى بعدها التكويني المتمثل في ترسيخ الظواهر اللغوية المقررة »  
( كتاب اللغة 1 ، المقدمة ، ص 5 )

« Ces applications aident à s'assurer de l'aboutissement [ou non] aux objectifs tracés; en plus de leur dimension formatrice qui consiste à inculquer les faits linguistiques établis »

L'intitulé de cette dernière étape varie d'un manuel à l'autre. On trouve des termes tels que: /'at-tatbi:q/ (l'application), /'at-tatbi:qa:t/ (les applications), /tabbiq/ (applique), /tamri:n/ (exercice), /tamri:na:t/ (exercices), /tadri:ba:t/ (entraînements), etc.

Dans les deux manuels al-Qawâ'id et an-Nahw an-Namûdağf, cette étape commence par la présentation de quelques exercices modèles accompagnés de leurs corrigés. Quelques manuels, tel que al-Qawâ'id, mentionnent le caractère oral

ou écrit d'un exercice. D'autres le suggèrent sous forme de recommandations générales.

### 3. SIMILITUDES ET RAPPROCHEMENTS

#### 3.1. La matière ou le contenu

La matière étant la même, les manuels scolaires se placent dans le prolongement et la continuité de la tradition. Tous les manuels scolaires que nous avons consultés revendiquent, explicitement ou implicitement, leur attachement à la tradition. Dans leur introduction, les auteurs du manuel scolaire de grammaire égyptien at-Tadribât évoquent ce qu'ils appellent: / ثقافة تراثية / une « culture traditionniste ». Ainsi et à titre d'exemple, nous lisons dans l'introduction du manuel scolaire marocain an-Nahw an-namûdağf ceci:

« كما حاولنا أن نيسر التحو للتلמיד علي مراحل ... و مع هذا لم  
نخرج فيه عن آراء المتقّمين »

( التحو التّمودجي، ص 4 )

« Nous avons cherché à simplifier la grammaire pour l'élève selon des étapes... Malgré cela, nous n'avons point quitté la ligne des anciens. »

### 3.2. La didactique

#### 3.2.1. La compétence linguistique

Les manuels scolaires, au même titre que la tradition, cherchent à doter l'apprenant, par le biais de connaissances grammaticales, de compétences linguistiques qui lui faciliteraient l'expression et la communication. Tout usager du langage possède diverses compétences. « Une compétence étant un ensemble organisé de connaissances et de mécanismes psychologiques. Ainsi distingue-t-on :

- La compétence linguistique ;
- La compétence encyclopédique ;
- La compétence logique ;
- La compétence rhétorico-pragmatique »<sup>5</sup>

Ce qui nous intéresse le plus, dans cette histoire de compétences, c'est la compétence linguistique qui consiste en la maîtrise de la langue, de sa prononciation, de son lexique et surtout de sa syntaxe. La communication de la part de l'énonciateur d'un message et/ou sa réception par le destinataire dépendent, en partie, de leur maîtrise des règles de grammaire. A une intention sémantique correspondent nombre d'intentions syntaxiques. Les manuels scolaires ainsi que les ouvrages de la tradition constituent, pour l'apprenant, une source où il peut puiser un maximum d'occurrences syntaxiques. Les manuels scolaires se distinguent par leur souci de simplification de catégorisation et de normalisation alors que la tradition

<sup>5</sup>. Voir : C.Babylon et P.Fabre, Initiation à la linguistique, p 1 77-183

se distingue par son exhaustivité, son analyse et la multiplicité de ses variantes.

#### 3.2.2. Les étapes et le déroulement

Ce que nous venons de dire précédemment lors de la deuxième partie de notre travail nous aura permis de faire le point sur quelques aspects des ouvrages de la tradition et des manuels scolaires. Mais surtout il aura mis en évidence les similitudes et les rapprochements possibles entre les deux.

En effet, les étapes 1 et 4, dans les manuels scolaires correspondent bien à la partie exemples témoins dans les ouvrages de la tradition. La situation de départ, les exercices d'application ou tout simplement les exemples témoins ont pour rôle l'illustration et la validation des notions grammaticales.

Quant aux étapes 2 et 3, dans les manuels scolaires, c'est à dire l'explication et la formulation des règles, elles se manifestent à travers les commentaires et les propos rapportés par les ouvrages de la tradition.

Les règles et les exemples témoins constituent l'essentiel des ouvrages de la tradition comme des manuels scolaires. Encore faut-il faire la lumière sur l'organisation de cette matière, son écriture et sa présentation; dans le cadre d'une première approche susceptible de nous révéler les premiers indices d'éventuels changements survenus dans les manuels scolaires par rapport à la tradition.

#### 4. UNE LECTURE COMPAREE DES TITRES DE LIVRES DE LA TRADITION ET DE MANUELS SCLAIRES

Sauf rares exceptions, le premier contact entre une œuvre et son lecteur se fait à travers le titre. Sa vocation est, souvent, d'annoncer la couleur du contenu. Même lorsqu'il se veut passionnant et original, le titre ne peut exister en dehors du contenu. Ainsi « une approche de l'évolution des objectifs, des contenus et des méthodes d'enseignement, peut être réalisée par l'analyse des titres ... C'est un énoncé qui peut être analysé de différents points de vue (discursif, syntaxique, sémantique ...) »<sup>6</sup>. Pour ce faire nous allons tenter de classer quelques titres d'ouvrages de la tradition et de manuels scolaires en vue d'une lecture comparée de ces ouvrages.

##### 4.1. Titres simples

Nous entendons par titres simples les titres composés par un seul vocable. Ce genre de titres existe du côté de la tradition comme de celui des manuels scolaires. Les mots qui les composent sont dans la plupart des cas des noms ; en particulier du côté de la tradition. Nous citons, à titre d'exemple /al-kasa:'is/ d'IBN ĠINNĪ (392/1002), /al-kita:b/ de SIBAWAYHI (180/796), /al-muqtadab/ d'al-MUBARRAD (285/898), /al-kašša:f/ d'az-ZAMAKŠARĪ (538/1144), /al-'ištīqa:q/ d'Ibn DURAYD (323/935) ..., le manuel scolaire marocain /al-fusha:/ ... Les titres présentés sous forme de

<sup>6</sup> . Voir Alain CHOPPIN : Les manuels scolaires de langues vivantes de 1789 à nos jours in Les langues modernes, n° 1, Janvier Février Mars 2002

verbes sont rarissimes. Nous citons comme exemple de ce genre de titres le manuel scolaire marocain /'iqra'/. Quant à l'analyse syntaxique de ces titres, nous pensons qu'il s'agit de phrases dont l'un des deux constituants de son noyau est ellipsé (en cas de nom) ou sous-entendu (en cas de verbe). Plusieurs énoncés sont possibles. A titre d'exemple nous pouvons proposer un noyau composé d'un démonstratif et du nom démontré tels que /hada: al-kašša:fu/, /hada: al-kita:bu/, /hadihi al-kasa:'isu/ etc.

##### 4.2 Titres doubles

Nous entendons par titres doubles les titres composés par deux vocables. Nous avons recensé trois genres de titres de ce type :

- Les titres composés par un syntagme d'annexion. Ils sont très fréquents dans la tradition. Nous en citons quelques-uns tels que : /taqri:b al-muqarrab/ d'Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344), /Huru:f al-ma'a:ni:/ d'az-ZAGĠĀĠĪ (337/949), /liqa:n al-'arab/ d'Ibn MANDŪR (711/1312), etc.
- Les titres composés par un syntagme prépositionnel (pouvant constituer une pseudo-phrase) tels que /fi: an-nahw/ ou /fi: as-sarf/. Ce genre de titre est rare. Le mot précédé par la particule du génitif /fi:/ est souvent, enrichi d'une épithète ou d'une annexion.
- Enfin les titres composés d'un nom suivi d'une épithète. Cette deuxième catégorie est plutôt assez fréquente du côté des manuels scolaires. Nous en citons quelques-uns tel que les manuels scolaires égyptiens /an-nahw al-wa:dih/ et /at-tadri:ba:t al-luġawīyya/ ou encore le manuel scolaire tunisien /an-nahw al-mubarmaġ/.

#### 4.3. Titres multiples

Dans cette troisième et dernière partie nous regroupons tous les titres composés de trois vocables et plus. L'ensemble de ces titres peut être réparti à son tour de deux façons différentes :

La première consiste à les répartir en deux groupes : les titres présentant une ellipse de l'un de ses deux constituants et les titres dont les deux constituants de la phrase sont cités.

La deuxième façon qui nous paraît d'une importance capitale consiste à les répartir en deux autres groupes : les titres qui cherchent à communiquer le contenu par le moyen d'un énoncé simple et les titres plus recherchés qui associent certaines occurrences (acoustiques) rhétoriques.

##### 4.3.1. Titres présentant une ellipse

Un grand nombre de titres, en particulier d'ouvrages de la tradition, présente une ellipse de l'un des deux constituants de sa phrase. L'exemple le plus simple est celui composé d'un syntagme prépositionnel enrichi d'une épithète ou d'une annexion tels que : /fi: an-nahw al-'arabi:/ de MAKZŪMĪ ou /ff 'usu:l an-nahw/ de AFGĀNĪ (né en 1909, mort en 1997) . Bien entendu, on peut coordonner un ou plusieurs mots à la base de l'épithète ou de l'annexion, tel que dans l'exemple suivant : /fi: nahw al-luġa wa tara:ki:biha:/ ( de Kalīl 'AMĀYRA , Ġadda 1984).

#### 4.3.2. Titres dont les deux constituants du noyau de la phrase sont cités

Nous nous contentons dans cette partie de donner quelques exemples et d'analyser leurs constituants syntaxiques :

Ex1 : / al-ġumal fi: an-nahw /  
       / al-luma<sup>o</sup> fi: an-nahw /  
       / al-'ama:li: fi: an-nahw /  
       / al-'usu:l fi: an-nahw /  
                   1                  2

1:thème, inchoatif    2:prédicat, énonciatif(pseudo-phrase)

Ex2 : / al-muġaddima al-ġuzu:liyya ff an-nahw /  
   1  2

1: inchoatif + épithète    2: énonciatif (pseudo-phrase)

Ex3 : / al-'ašba:h wa n-nada:'ir fi: an-nahw /  
   1  2

1: inchoatif + inchoatif    2: énonciatif (pseudo-phrase)

Ex3 : / al-ka:mil fi: l-luġa wa l-'adab /  
   1  2

1: inchoatif    2: énonciatif (p-ph) + énonciatif (p-ph)

##### 4.3.3. Titres présentés sous forme d'énoncés simples

Nous entendons par énoncés simples les titres simples, doubles ou multiples qui introduisent, présentent ou énoncent le contenu par le moyen de termes faciles, simples et usuels, dans des constructions normales, simples et non complexes. En effet ce contexte constitue le cadre idéal dans lequel s'inscrit la presque-totalité des manuels

scolaires. Commençons par les titres simples et prenons l'exemple du manuel scolaire syriens /'al-qawa:°id/. Le terme al-Qawā'id (les règles) pluriel de /qa:°ida/ (la règle) peut être attribué à n'importe quel manuel de grammaire pour peu qu'il contienne, explicitement ou même implicitement, quelques règles de grammaires ; ce qui est vraisemblablement le cas de tous les manuels de grammaire. Nous faisons la même remarque à propos des titres doubles et multiples. Il s'agit de termes enrichis par le rajout d'une annexion ou d'une épithète, parfois, coordonnés à d'autres termes de même nature. Les termes /nahw/, /luğa/, /°arabiyya/, /qawa:°id/... sont fréquemment sollicités par les grammairiens et en particulier par les auteurs des manuels scolaires. Ces termes et leurs combinaisons constitueraient une terminologie standard valable pour la plupart des manuels de grammaire. Ainsi et à titre d'exemple, on peut fabriquer des titres tels que : /an-nahw/, /al-qawa:°id/, /al-luğa/, /al-°arabiyya/, /an-nahw al-°arabi:/, /al-luğa al-°arabiyya/, /nahw al-luğa al-°arabiyya/, /qawa:°id al-luğa al-°arabiyya/, etc.

#### 4.3.4. Titres : énoncés recherchés

Si les manuels scolaires titrent leurs contenus en usant de terminologies plutôt standards et de constructions simples et faciles, ce n'est pas le cas de nombre d'ouvrages de la tradition. La plupart de ces ouvrages présentent des intitulés plutôt recherchés, originaux, rhétoriques et parfois difficiles à comprendre pour un public non averti. Les termes sont choisis et construits dans des emplois rhétoriques.

#### 4.3.4.1. Choix des termes

Les titres d'un nombre d'ouvrages de la tradition renferment quelques termes difficiles, probablement minutieusement choisis par leurs auteurs. Ces termes expriment directement ou indirectement le contenu des ouvrages. Directement tels que les exemples /al-kasa:°is/ d'IBN ĞINNĪ (392/1002) (littéralement les particularités), /al-muqtadab/ d'al-MUBARRAD (285/898) (littéralement le concis) ou encore /al-mufassal/ de ZAMAKŠARĪ (538/1144) (littéralement le circonstancié ou détaillé) et indirectement tel que le *Luma°* ou le *Kaššâf*. Prenons l'exemple du *Luma°* d'IBN ĞINNĪ (392/1002). Le terme /luma°/, pluriel de /lum°at/ vient du verbe /lama°a/ (briller). Nous lisons dans le dictionnaire arabe *al-Mu°ğam al-°Arabī al-Hadīf* (Larousse) (entrée lm°, p 1042) ceci à propos du verbe /lama°a/ :

« لَمَعَ - لَمَعًا و لَمَعَانًا و لَمَوْعًا و لَمِيعًا و تَلَمَّعًا و بَرِقَ و غَيْرُهُ : أَضَاءَ  
اللمع : بریق يكون فيه الحجر أو الثوب أو الشيء يتلَوّن ألوانا شتى »

Le dictionnaire AS-SABĪL (entrée lm°, n°4895) traduit le verbe /lama°a/ par :

« Briller ; chatoyer ; étinceler ; flamboyer ; jaillir(éclair) ; luire ; miroiter ; resplendir ; scintiller »

Quant au /kašša:f/ de ZAMAKŠARĪ (538/1144), le terme /kašša:f/ vient du verbe /kašafa/ (découvrir, dévoiler, élucider, mettre en valeur, etc.). Le schème /fa°a:l/ de /kašša:f/ retient particulièrement notre attention. C'est une forme intensive qui exprime l'exagération. Le

dictionnaire Larousse (entrée ksf, p 1000) nous donne l'explication suivante du verbe /kašafa/ :

« كَشَفَ - كَشَفًا وَ كَاشَفَةَ الشَّيْءِ : رَفَعَ عَنْهُ شَيْئًا كَانَ يَغْشِيهِ وَ نَجَّاهُ عَنْهُ »

#### 4.3.4.2. Métaphores

Le deuxième point qui se manifeste clairement dans les intitulés des ouvrages de la tradition concerne la fréquence relativement élevée, de l'utilisation de mots dans des emplois métaphoriques. A titre d'exemple, des termes tels que /šada:/ (odeur agréable), /ğana:/ (cueillette) ou encore /nuzhat/ (promenade), constituent des mots clés en même temps qu'ils incrustent des titres d'ouvrages de grammaire de la tradition. Voici, dans ce qui suit, quelques illustrations concrètes d'expressions que nous avons relevées dans des intitulés d'ouvrages de grammaire:

Un premier exemple :

Dans l'intitulé de l'un des ouvrages d'Ibn HIŠĀM (761/1360), on lit l'expression suivante : /šarh šudu:r ad-dahab/. Il s'agit en fait de l'explication, voire de l'exégèse des /šudu:r ad-dahab/ (littéralement: les perles en or). Dans cet emploi métaphorique l'on constate que le contenu du livre est assimilé à des perles en or.

Un deuxième exemple :

L'intitulé de l'un des ouvrages de 'Abd al-Qādir BAGDĀDĪ (486/1093) commence par : /kiza:nat al-'adab/. Dans cette expression l'auteur évoque l'image de /al-kiza:nat/ (l'armoire) et établit une certaine ressemblance entre le

livre rempli de connaissances et l'armoire bourrée de livres.

Un troisième et dernier exemple :

A vrai dire ce ne sont pas les exemples d'emplois métaphoriques dans les intitulés d'ouvrages de grammaire de la tradition qui manquent. Cependant nous avons souhaité présenter au lecteur ce dernier exemple pour sa dimension romantique. Il s'agit de l'intitulé d'un ouvrage d'Ibn HIŠĀM (761/1360) qui est en l'occurrence : /šarh qatr an-nadā wa ball aššada:/. Les termes /qatr/ (pluie), /ball/ (humectage), /nada:/ (rosée) et /šada:/ (senteur) retiennent, particulièrement, notre attention. Tous évoquent la nature.

Ainsi l'on constate que nombre de grammairiens de la tradition recourent à des termes dont le contenu sémantique n'a rien à voir avec une terminologie grammaticale, pour décrire des faits de langue. Cette tendance est loin d'être la vocation des manuels scolaires.

#### 4.3.4.3. Allitérations

L'autre fait marquant concerne l'itération et la redondance de certains sons et lettres dans le même intitulé. C'est ce qui porte en rhétorique arabe le nom d'/al-ğina:s/ et que nous avons traduit en français par le terme 'allitération'. Cette allitération, nous la constatons dans des titres tels que : /kiza:nat al 'adab wa lubb luba:b lisa:n al-'arab/ où les consonnes /b/ et /l/ se répètent plusieurs fois (b=6, l=5) ou encore /qawa:°id al-mara:m fi: °ilm al-kala:m/ où la consonne /m/ se répète quatre fois.

#### 4.3.4.4. Assonances

Le dernier point que nous soulevons et qui à notre sens revêt une importance particulière en tant que fait marquant, se rapporte à la présence dans un nombre non négligeable de titres, de cette dimension rhétorique qui est l'assonance (/as-sağ<sup>6</sup>/). En effet l'on se rend compte, dès les premières lectures d'un certain nombre de titres, de la redondance de quelques rîmes qui marquent la fin des mots, parfois de même schèmes, tels que les exemples suivants :

Le /i:b/ dans : /muğnī al-labi:b<sup>6</sup> an kutub al-'a<sup>6</sup>xi:b/

Le /a:f/ dans : /al-'insa:f<sup>6</sup> fi: masa:'il al kila:f/

Le /a:ni:/ dans : /al-ğana: ad'da:ni: fi: huru:f al-ma<sup>6</sup>a:ni:/

Le /ab/ des schèmes /fa<sup>6</sup>al/ dans : /kiza:nat al-'adab wa lubb luba:b lisa:n al-'arab/

Le /a:m/ des schèmes /fa<sup>6</sup>a:l/ dans : /qawa:<sup>6</sup>id al-mara:m ff<sup>6</sup>ilm al-kala:m/

Le /a:t/ du Schème /fu<sup>6</sup>a:t/ dans : /buğyat al-wu<sup>6</sup>a:t fi: tabaqa:t an-nuha:t/

Etc.

Au terme de ce quatrième sous-chapitre nous disons que la lecture comparative de titres d'ouvrages de la tradition et de ceux de manuels scolaires montre qu'en dépit de quelques similitudes dans la formulation de ces titres subsistent pas mal de différences. Si du côté de la tradition on préfère les titres recherchés, parfois longs voire complexes, les manuels scolaires optent pour des titres plutôt courts et faciles. Tout en exprimant,

subjectivement, notre fascination et notre préférence pour un nombre de titres de la tradition, nous disons qu'une fois encore les manuels scolaires se démarquent des ouvrages de la tradition en abandonnant tous ces emplois rhétoriques. Ils s'inscrivent dans une démarche simple et directe.

Cette première approche comparative des titres constitue, à notre sens, un premier indice révélateur de choix différents et d'orientations différentes de la part des manuels scolaires par rapport aux ouvrages de la tradition. Le deuxième élément susceptible de nous révéler de nouvelles vérités serait une lecture comparative des tables des matières.

## 5. ETUDE COMPARATIVE DE L'ORGANISATION DES TABLES DE MATIÈRES

### 5.1. Quelles tables des matières, de quels ouvrages

Le passage en revue d'un certain nombre de tables des matières, montre l'existence de données qu'il faut prendre en considération, avant de procéder à un éventuel examen de ces tables.

Dans nombre de cas, la nature même de l'ouvrage écrit, dicte à son auteur une organisation de la matière, autre que celle, classique<sup>7</sup>, à laquelle on s'est habitué.

<sup>7</sup> Se reporter au sous-titre qui suit



Parfois, elle le contraint à se passer de toute organisation. Prenons des exemples concrets. Du côté de la tradition, nous voyons le *Amâli* d'IBN al-HĀĠIB (570/1174-75), qui est un compilé de dictées faites par IBN al-HĀĠIB (570/1174-75), organisé sur la seule base des numéros attribués aux diverses dictées probablement par l'éditeur selon leur ordre chronologique.

Le *Muġnī* d'Ibn HIŠĀM (761/1360) ou *Hurūf al-ma'ānī* de ZAĠĠĀĠĪ (337/949) ou tout autre ouvrage de même type, sont organisés selon un critère d'ordre alphabétique.

D'autres ouvrages tels que *Miftāh al-'Ulūm* d'as-SAKKĀKĪ (626/1229), *Dalā'il al-'Iġāz* d'al-ĠURĠĀNĪ (IV siècle de l'Hégire), *'Ifrāb talātīna sūrat mina 'al-Qur'ān* d'Ibn KĀLAWAYHI (370/981) et autres; qui traitent de la syntaxe dans le cadre de la Balāġa (rhétorique), de l'exégèse ou d'autres disciplines; présentent des tables de matières organisées selon la progression et la nature même de ces disciplines.

Du côté des manuels scolaires, les auteurs doivent respecter les programmes officiels mis en place par les ministères de l'éducation nationale. Ces programmes sont répartis selon les classes et les niveaux d'enseignement. Ainsi, pour des convenances pédagogiques un chapitre quelconque peut être avancé ou reporté. A titre d'exemple, lorsqu'on débute l'enseignement de la syntaxe, dans le cycle primaire, on reporte la question du sujet du verbe passif en se contentant d'enseigner le sujet du verbe. Parfois un même chapitre est traité sur plusieurs années, selon les degrés de difficultés que peuvent renfermer les questions soulevées.

Cependant, en dépit de ces difficultés, une lecture de l'organisation des tables des matières reste possible. Beaucoup d'ouvrages de la tradition qui traitent uniquement de la grammaire (syntaxe et/ou morphologie) en dehors de toute autre contrainte, respectent les schémas classiques de l'organisation de la matière dans la tradition<sup>8</sup>. Dans ce cas, les quelques différences que nous constatons, peuvent être révélatrices des convictions de leurs auteurs plus que d'autres choses.

Quant aux manuels scolaires, il suffit en fait, de les considérer dans leur totalité et de voir la progression de toute la série pour espérer une certaine lecture de l'organisation de leur matière.

#### 5.1.1. Schéma classique de la table des matières dans la tradition:

Il est de coutume, dans la tradition grammaticale arabe, de commencer par une partie sur le discours où on évoque en particulier les parties du discours (les noms, les verbes et les particules) qui pourraient servir à leur tour, de critère d'organisation. Cette partie peut comporter, entre autres, des questions telles que: la déclinaison et l'indéclinaison, la détermination et l'indétermination, le duel et le pluriel, etc. Puis se succèdent par la suite trois grandes parties qui constituent l'essentiel de la syntaxe. Ce sont: les nominatifs, les accusatifs et les génitifs. Au demeurant,

---

<sup>8</sup> Idem

le tout s'articule au sein de la phrase autour de la rection.

Dans la partie des nominatifs, on trouve le sujet du verbe, le sujet du verbe passif, l'inchoatif, l'énonciatif et les abrogatifs (verbaux et nominaux).

Dans la partie des accusatifs on trouve le patient, le complément circonstanciel (de lieu et de temps), le complément de cause, le complément absolu, le complément de concomitance (ou d'accompagnement), le complément d'état, le spécifique et l'excepté.

Dans la partie des génitifs on trouve l'annexion et les particules du génitif.

Cette partie est habituellement suivie par une autre qui se rapporte aux concordants et qui comporte l'épithète, le permutatif, la corroboration et la coordination (par apposition et par le moyen de particules de coordination).

Les questions diverses qui n'entrent pas dans les catégories précédentes sont généralement réunies dans une cinquième partie à part.

Lorsqu'il s'agit de réunir syntaxe et morphologie, ce qui est souvent le cas, les deux questions peuvent être traitées en alternance.

Prenons l'exemple du *Luma*<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) et de *Taqrib al-Muqarrab* d'Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344) et dressons le tableau synoptique de leurs tables des matières:

تقريب المقرب	اللمع
--------------	-------

الإعراب	الكلام و أنواعه باب للعرب و المني باب الإعراب و البناء باب إعراب الاسم الواحد باب إعراب الاسم المعتل الأسماء الستة باب التشية ذكر الجمع : باب جمع التذكير باب جمع التأنيث باب جمع التكسير	(1) الكلام و الإعراب
الفاعل ... البناء للمفعول المتبدا الجر الاشتغال كان و أحوالها أفعال المقاربة إن و أحوالها	معرفة الأسماء المرفوعة : باب المتبدا باب خبر المتبدا باب الفاعل باب المفعول الذي جعل الفعل حديثا عنه باب (كان) و أحوالها (ما) للمشبهة --- (ليس) باب (إن) و أحوالها باب (لا) في النفي	(2) المرفوعات
المفعول به ... (9) المنصوب على التشبيه بالمفعول الجال التمجيد المفعول معه المفعول له	معرفة الأسماء المنصوبة : باب المفعول المطلق باب المفعول به باب المفعول فيه باب ظرف الزمان باب طرف المكان باب المفعول له	(3) المنصوبات

\*. Après le /maf'ul bihi/ (le patient), *Taqrib al-Muqarrab* consacre une partie à la morphologie.

الإستثناء النداء ...	باب المفعول معه المشبهة بالمفعول: باب الجال باب التمييز باب الإستثناء	
الجر القسم الإضافة	معرفة الأسماء المجرورة : باب حروف الجرّ باب (مذ) و (منذ) باب (حَيّ) باب الإضافة	(4) المجرورات
النبع التوكيد البدل عطف النسق عطف البيان	معرفة ما يتبع الاسم في إعرابه : باب الوصف باب التوكيد باب البدل باب عطف البيان باب العطف	(5) التوابع
	باب المعرفة و النكرة : ... باب الأفعال و بناتها ... معرفة ما ينصرف و ما لا ينصرف : ... باب العدد ... باب الإستفهام ... باب الإمالة .	(6) متفرقات

Ainsi et tel que cela se manifeste à travers la lecture de ces tables, la matière est essentiellement organisée sur la base des voyelles casuelles. Autrement dit, le schéma

classique de l'organisation de la matière dans la tradition, répond à un critère réactionnel.

### 5.1.2. Organisation des tables des matières dans les manuels scolaires

Il est clair que l'organisation de la matière dans les manuels scolaires dépend, en grande partie, des choix pédagogiques plus que de tout autre chose. C'est un fait, cependant, que la majorité de ces manuels scolaires, se sont alignés à la méthode structuro-globale.

Ainsi, de plus en plus de manuels évoquent, souvent brièvement en situation de départ, le texte puis le paragraphe pour aboutir à la phrase. D'autres n'hésitent pas à introduire des questions telle que la ponctuation.

En effet la notion de phrase constitue un facteur déterminant dans l'organisation, d'une grande partie (voire la presque totalité), des tables des matières dans les manuels scolaires. A titre d'exemple le manuel an-Nahw al-'Arabî: Kitâb al-luġa commence sa table des matières par les deux chapitres suivants: du texte à la phrase et la phrase simple. Le Qawâ'id I de son côté commence sa table des matières par: les signes de ponctuation.

Pour mieux illustrer ce que nous venons de dire quant à l'impact de la notion de phrase dans l'organisation de la table des matières de nombre de manuels scolaires voici, dans ce qui suit la table des matières de Kitâb al-Luġa:

- 1) الجملة : مكوناتها و نوعها  
أقسام الكلام - المعرب و المبني - النكرة و المعرفة - المنوع من  
التنوين . ( في إطار مراجعات )
- 2) الجملة الفعلية البسيطة و عناصرها  
الفاعل - نائب الفاعل - المفعول به . <===> الجملة الفعلية  
المركبة
- 3) الجملة الاسمية البسيطة و عناصرها  
المتبداً و الخبر - كان و أحوالها - إن و أحوالها <===> الجملة  
الاسمية المركبة
- 4) متممات الجملة  
المفعول المطلق - المفعول لأجله - المفعول فيه - الحال - التمييز
- 5) التوابع  
النبذ - البديل - التوكيد - العطف
- 6) الجرورات : حروف الجر - الإضافة
- 7) متفرقات : الشرط - الاستفهام - الاسم الموصول - المنادى -  
الاستثناء - العدد

Ainsi, quatre des huit chapitres de la table des matières de *Kitāb al-Luġa* évoquent directement la notion de phrase. Les parties du discours, en particulier le verbe et le nom, introduisent les phrases verbale et nominale. Les questions du sujet du verbe, du sujet du verbe passif et le patient sont réunies sous l'égide de la phrase verbale. L'inchoatif, l'énonciatif et les abrogatifs portent la marque de la phrase nominale. Enfin, les /mutammima:t/ (expansions complétives) sont considérés comme des compléments à la phrase. Dès lors l'on se demande : est-ce que le /šart/, par exemple, n'est pas dans une phrase

conditionnelle ! Ou encore, est-ce que l'exception n'est pas des /mutammima:t/ ! De ce fait, les intitulés de phrases nominale et verbale paraissent comme artificiels.

La comparaison des tables des matières d'ouvrages de la tradition à celles de nombre de manuels scolaires montre l'existence de quelques divergences entre les deux. Ces divergences voire ces changements survenus dans les manuels scolaires ne sont pas le fruit du hasard. Ils expriment, à notre sens, des changements dans la conception et la présentation de la matière, de la part des auteurs de ces manuels. Voici, à titre indicatif, quelques exemples, que nous avons constaté, de ces divergences:

- La tradition grammaticale arabe organise la matière sur la base des flexions casuelles, autrement dit sur la base de la rection; alors que la plupart, sinon la presque totalité des manuels scolaires s'articulent, du moins implicitement, autour de la phrase et ses constituants.

- La tradition classe le patient dans la classe des accusatifs, avec les /mutammima:t/ compléments accusatifs, alors que la plupart des manuels scolaires, dans tous les cas ceux que nous avons consultés et sur lesquels nous travaillons, le placent dans la phrase verbale juste après le sujet du verbe.

Certes, il n'est pas exclu dans la tradition d'évoquer le patient avec le sujet du verbe, tel que dans 'le chapitre du sujet du verbe et du patient' /ba:b 'al-fa:ʿil wa al-mafʿu:l bihi/ du ġumal (p10). Cependant, Zaššāġi (337/949) évoque aussi le patient dans la classe des accusatifs lors

du chapitre 'les classes des compléments' /bâb 'aqsa:m 'al-maf'u:li:na/.

- S'agissant des abrogatifs, la tradition n'hésite pas à faire des rapprochements entre Kâna et ses conseurs ou 'Inna et ses conseurs et la phrase verbale. Ainsi Kâna est assimilé au verbe transitif, son nom au sujet du verbe et son énonciatif au patient.

Dans son Ğumal, ZAGĠĠĠĠ (337/949) inclut le /ha:l/ (complément d'état) avec les compléments:

« و المفعول فيه : الظروف و الأحوال ، نحو قولك : " جاء زيد مسرعاً " ، فمعناه " جاء زيد في هذه الحال " »  
( الجمل في النحو ، ص 316 )

« Le complément circonstanciel: les circonstanciels et les [compléments d'état tel que ton dire: /ġa:'a zaydun musri'an/ (Zayd est venu en se hâtant). Sa signification est que Zayd est venu dans cet état. »

De tels rapprochements sont inexistantes dans les manuels scolaires. La phrase nominale et la phrase verbale sont à la fois séparées et indépendantes l'une de l'autre.

- La lecture des tables des matières révèle quelques exemples où la terminologie employée dans les titres et sous-titres diffère selon que l'on est dans le contexte de la tradition grammaticale arabe ou dans celui des manuels scolaires.

## 6. ETUDE COMPARATIVE DES TERMINOLOGIES EMPLOYÉES

Nombre de questions se présentent dans la tradition, sous des appellations multiples, autres que celles avec lesquelles on s'est familiarisé aujourd'hui à travers les manuels scolaires. La terminologie employée dans ces manuels scolaires est très homogène et stable. Cette stabilisation a été entamée avec la tradition tardive. Les manuels scolaires, qui ne cessent d'affirmer leur attachement à la tradition n'ont pas inventé leur terminologie. Ils l'ont empruntée, choisie et cherchée à partir de la tradition en tant que tout et plus particulièrement dans la tradition tardive. Dès lors l'on s'interroge sur le pourquoi et le comment de ces choix opérés par les manuels scolaires?

La réponse ou du moins une partie de la réponse se trouve dans l'évocation et la lecture mêmes de ces termes tels qu'ils se présentent dans le contexte de la tradition Ils sont souvent longs et parfois difficiles à appréhender. A vrai dire, la fréquence de ces termes varie dans la tradition, d'un ouvrage à l'autre et d'une époque à l'autre. Il y en a, parmi eux, qui ont été repris, à quelques différences près, par un grand nombre de grammairiens.

Nous citons l'exemple du sujet du verbe passif, /la:/ qui nie l'espèce et les abrogatifs. D'autres, tels que le génitif ou l'épithète, ont été l'œuvre de grammairiens particuliers.

6.1. A travers les tables des matières:

6.1.1. L'exemple du sujet du verbe passif:

L'exemple le plus frappant est celui du sujet du verbe passif. Les manuels scolaires présentent unanimement cette question sous l'intitulé de /na:'ib al-fa:'il/ que nous traduisons littéralement par le substitut ou le remplaçant du sujet du verbe. Ainsi, tous les manuels scolaires qui évoquent cette question l'intitulent par : /na:'ib al-fa:'il/

A titre d'exemple, *al-Luġa al-'arabiyya Qawā'id wa Nusūs* consacre un premier chapitre à cette question, intitulé /al-fi'l al-maġhu:l/ (le verbe passif) (p521) suivi d'un deuxième regroupant quelques Nominatifs /al-marfu:'a:t/ dont particulièrement /na:'ib al-fa:'il/ (le sujet du verbe passif).

*Kitāb al-Luġa* consacre, lui aussi un chapitre à la même question ayant le même intitulé, c'est à dire /na:'ib al-fa:'il/.

Cette terminologie qui fait l'unanimité des manuels scolaires, se présente sous d'autres appellations dans nombre d'ouvrages de la tradition, en particulier les plus anciens. Ces appellations sont proches les unes des autres, voire parfois identiques<sup>10</sup>. Autrement dit, elles reprennent

<sup>10</sup> " و قد جاء هذا المصطلح أول ما جاء كما ذكرنا ذلك أننا على لسان سيويه (180) بأنه المفعول الذي لم يتعد إليه فعل فاعل، و عتبر عنه الفراء (207) بما لم يسم فاعله، و أسماء المبرد (285) بالمفعول الذي لا يذكر فاعله، و قال عنه ابن السراج (316) بأنه المفعول الذي لم يسم من فعل به، و قال عنه الفارسي (337) إنه المفعول به في المعنى،

souvent les mêmes termes. Commençons par SIBAWAYHI (180/796) qui, à la page 33 du *Kitāb* (volume I) évoque déjà cette question:

« هذا باب الفاعل الذي لم يتعد فعله إلى مفعول و المفعول الذي لم يتعد إليه فعل فاعل ولم يتعد فعله إلى مفعول [ آخر ] »  
 « Ceci est le chapitre de l'agent [fā'il] dont la rection du verbe ne l'a pas dépassé pour régir un patient [maf'ûl]. Du patient [maf'ûl] dont le verbe n'a pas régi un agent [fā'il] et ne l'a pas dépassé pour régir un autre patient [maf'ûl] »

Abstraction faite de l'identité de l'auteur et de son époque, et sans intention aucune, de chercher à relire la terminologie grammaticale employée par SIBAWAYHI (180/796) à travers les valeurs actuelles ou de vouloir appliquer les grilles modernes, nous avons voulu tester la connaissance des apprenants de notre époque de la terminologie grammaticale ancienne. Ainsi nous avons pris le risque de tester l'impact de cette appellation dans les rangs de personnes (enseignants étudiants et élèves) probablement scolarisés, pour l'essentiel, par le biais des manuels scolaires. L'objectif visé était double :

و قال عنه الزبيدي (379) المفعول الذي لم يسم فاعله، و قال ابن جني (392) المفعول الذي جعل الفعل حديثا عنه، و قال ابن معطي (628) الاسم الذي يقام مقام الفاعل و قال ابن الحاجب (646) مفعول ما لم يسم فاعله ... و أخيرا استقر تحت مصطلح نائب الفاعل"

Abdelhamid TAGHOUTI (Colloque du 16/17 octobre 2003, Lyon II (à paraître)

- Savoir si cette terminologie était connue et si le concept peut être dégagé à partir de ce terme complexe ?
- Trouver une explication à l'évolution de la terminologie et aux changements qu'elle avait subis, avant de se stabiliser.

Nous nous sommes adressé à 5 échantillons d'apprenants (A,B,C,D,E)<sup>11</sup> et nous leur avons demandé de donner la signification de l'expression formulée par SIBAWAYHI (180/796) tout en leur proposons diverses réponses:

//al-maf'u:lu 'al-ladi: lam yata'addahu fi'luhu wa lam yata'dda 'ilayhi filu fa:'ilin/:

- a  المفعول الذي لم يتعد فعله ولم يتعد إليه فعل فاعل - المفعول به
- b  نائب الفاعل
- c  الفاعل
- d  لا إجابة

Voici le tableau des réponses obtenues:

	A	B	C	D	E	Total	%
a	6	2	4	4	3	19	15.96

<sup>11</sup> A: 20 étudiants en DEUG et Licence d'arabe à l'université Lumière Lyon II

B: 18 enseignants tunisiens en France, de langue et culture d'origine.

C: 20 élèves de fin de cycle primaire (6<sup>ème</sup>) d'une école primaire à Tunis.

D: 37 élèves de la dernière année (9<sup>ème</sup>) d'un collège à Tunis.

E: 20 étudiants en DEUG d'arabe de l'université de Tunis.

b	1	5	7	12	7	32	26.9
c	1	1	0	3	0	5	4.2
d	10	10	10	17	16	63	52.9

Comme on peut le constater, et tout en excluant la part du hasard dans les réponses obtenues, seuls 26.9% des interrogés saisissent la signification de l'expression rendue par SIBAWAYHI (180/796) à savoir: sujet du verbe passif (réponse b)

Aussi faut-il le signaler, le pourcentage le plus élevé est celui correspondant à la case c, à savoir: pas de réponse. Autrement dit, le cumul des pourcentages de cette dernière case et de celles des réponses fausses, donne un total de 73.1% de personnes qui méconnaissent cette expression. Ce qui constitue un taux fortement élevé.

Nous avons, dans un deuxième temps, proposé une expression plus courante et relativement plus facile:

/na: lam yusamma: fa:'iluhu/

ما لم يسم فاعله

Les résultats, bien qu'ils étaient relativement meilleurs, expriment toujours la même tendance à méconnaître cette expression.

Voici le tableau des résultats obtenus:

	A	B	C	D	E	Total	%
a	1	1	2	4	0	8	7.02
b	0	1	4	2	0	7	6.14
c	13	8	13	15	20	69	60.53

d	5	7	2	10	6	30	26.53
---	---	---	---	----	---	----	-------

Le cumul des pourcentages de ceux qui n'apportent pas de réponse à cette question (26.53%) et de ceux qui donnent une réponse fautive (7.02% + 6.14%), montre que près de 40% des interrogés méconnaissent cette terminologie assez fréquente dans la tradition; parfois sous des appellations très proches. L'amélioration constatée lors des réponses apportées à la deuxième question s'expliquerait par le fait que la deuxième formulation, malgré qu'elle s'inscrive dans le prolongement et le même contexte que la première, est circonscrite par rapport à celle-ci. Ceci nous amène à s'interroger sur les besoins auxquels doit répondre toute terminologie, et dans quelle mesure la terminologie grammaticale dans le Kitâb, telle que celle employée par SIBAWAYHI (180/796) pour désigner le sujet du verbe passif, répond-t-elle à ces besoins ?

Alain REY, dans son ouvrage 'La terminologie nom et notions', fait état de trois besoins : la description, la transmission et la normalisation :

-« Besoins de description systématique des ensembles de termes (terminologies) nécessaires à la formulation des discours portant sur un domaine socialement distinct »<sup>12</sup>

-« Besoin de transmission et de diffusion des connaissances dans un domaine au moyen de sa terminologie »<sup>13</sup>

-« Le besoin de normes s'applique en général à tout usage linguistique, à toute formulation théorique ... Chaque

<sup>12</sup> . Alain REY, La terminologie noms et notions, p55

<sup>13</sup> . Idem p56

domaine est conceptualisé diversement, selon des écoles, des tendances, des hommes »<sup>14</sup>

### 6.1.2 La terminologie de SIBAWAYHI (180/796) et les besoins de description, de transmission et de normalisation

En dépit de sa complexité et de sa longueur la terminologie adoptée par SIBAWAYHI (180/796) décrit, mieux que tout, les notions et concepts de grammaire qu'elle cherche à communiquer. Prenons quelques exemples et voyons concrètement comment cela se passe t-il :

« الفاعل الذي لم يتعدّه فعله إلى مفعول والمفعول الذي لم يتعدّ إليه فعل  
فاعل و لم يتعدّه فعله إلى مفعول آخر »

Il est clair qu'il s'agit, dans cet intitulé, de deux questions, parfaitement exprimées par SIBAWAYHI (180/796). Leur point commun est l'absence d'un patient (syntaxique). La première question concerne /al- fa:°il al-ladi: lam yata°adda: fi°luhu °ila: maf°u:lin/ (le sujet [du verbe] dont le verbe ne régit pas un patient), autrement dit le verbe intransitif et son sujet. SIBAWAYHI (180/796) donne les exemples suivants:

- / ġalasa zayd-un /  
(s'est assis Zayd (nominatif))

Zayd s'est assis.

- / dahaba °amr-u /  
(est parti °amr (nominatif))

°Amr est parti.

<sup>14</sup> . Idem



(Kitâb I, p 33)

La deuxième question concerne le verbe transitif qui régit un seul patient lorsqu'il est à la voix passive, par conséquent lorsque le patient se transforme en sujet d'un verbe passif. Ainsi pour signifier le verbe passif qui ne régit pas le substitut du sujet, SIBAWAYHI (180/796) emploie l'expression /al-ladi: lam yata<sup>a</sup>adda:-hu fi<sup>l</sup>luhu 'ila: maf<sup>u</sup>:lin/ et pour signifier le verbe passif qui ne régit que le substitut du sujet, SIBAWAYHI (180/796) emploie l'expression /al-ladi: lam yata<sup>a</sup>adda: 'ilay-hi fi<sup>l</sup>lu fa:<sup>i</sup>lin/, autrement dit le substitut du sujet qui est, à l'origine, un patient et qui est régi directement par le verbe et non plus par un verbe d'un sujet, puisque ce dernier est supposé inconnu. Cette catégorie de verbe se contente de régir le substitut du sujet et ne régit pas un deuxième patient. SIBAWAYHI (180/796) donne les exemples suivants:

- / duriba zayd-un /  
(a été frappé Zayd (nominatif))  
Zayd a été frappé.
- / yudrabu 'amru /  
(il est frappé 'Amr (nominatif))  
'Amr est frappé

(Kitâb I, p 34)

Certes, il est clair que l'on peut multiplier les exemples et les commenter. Cependant ce qui retient le plus notre attention chez SIBAWAYHI (180/796) c'est son exhaustivité et sa progression dans la matière. Ainsi et après avoir présenté la structure binaire, à savoir [verbe + sujet] et

[verbe + sujet du verbe passif ou substitut du sujet], il aborde un nombre de questions relatives aux deux premières citées ci-dessus. Voici, dans ce qui suit, le tableau synoptique de l'ensemble de ces questions et de leur progression :

Terminologie correspondante (adoptée par les manuels scolaires)	Terminologie de SIBAWAYHI (180/796)
فعل + فاعل (ذهب زيد)	الفاعل الذي لم يتعدَّ فعله إلى مفعول
فعل + نائب فاعل (ضرب زيد)	المفعول الذي لم يتعدَّ إليه فعل فاعل و لم يتعدَّ فعله إلى مفعول آخر
فعل + فاعل + مفعول به (ضرب عبد الله زيداً)	الفاعل الذي يتعداه فعله إلى مفعول
فعل + فاعل + مفع به 1 أو فعل + فاعل + مفع به 2 (أعطى عبد الله زيدا درهماً)	الفاعل الذي يتعداه فعله إلى مفعولين فإن شئت اقتصر على المفعول الأول و إن شئت تعدى إلى الثاني كما تعدى إلى الأول
فعل + فاعل + مفع به 1 + مفع به 2 (حسب عبد الله زيدا بكرًا): أفعال العلم و الظنّ	الفاعل الذي يتعداه فعله إلى مفعولين و ليس لك أن تقتصر على أحد المفعولين دون الآخر
فعل + فاعل + مفع به 1 + مفع به 2 + مفع به 3 (أرى الله بشرا زيدا أباك)	الفاعل الذي يتعداه فعله إلى ثلاثة مفعولين و لا يجوز لك أن تقتصر على مفعول منهم واحد دون الثلاثة
فعل + نائب فاعل + مفع به (كسي)	المفعول الذي يتعداه فعله إلى مفعول

عبدالله الثوب	
المفعول الذي يتعداه إلى مفعولين و ليس لك أن تقتصر على واحد منهما دون الآخر	فعل + نائب فاعل + مفع به 1 + مفع به 2 (تبت زيدا أبا فلان)

SIBAWAYHI a le grand mérite de nous avoir légué une matière riche. Le *Kitâb* demeure, en ce sens, une source incontournable pour toute recherche sur la grammaire arabe et sa terminologie. Cependant on imagine mal que l'on pouvait adopter l'ensemble de cette terminologie telle qu'elle se présente dans le *Kitâb*. Aujourd'hui la lecture de la tradition en général et du *Kitâb* en particulier n'est pas toujours une lecture aisée pour un public non averti. L'exemple du questionnaire sur /na:'ib al-fa:°il/ (le sujet du verbe passif) que nous venons de citer ci-dessus, montre bien que c'est loin d'être le cas.

Nous pouvons multiplier les exemples, cependant nous nous rendons compte dès les premiers abords, de la complexité de ses formulations relativement longues et coûteuses, qui ressemblent plus à des descriptions voire même des explications que des appellations. L'emploi du relatif /ma:/, du terme /al-maf°u:l/ suivi d'un deuxième relatif /al-ladi:/ ainsi que l'emploi des verbes passifs /yusamma:/ /°u°fila/ et autres, expriment une certaine difficulté à désigner ce concept par un terme technique court, adéquat et pratique. En effet, bien que les auteurs de ces ouvrages communiquent parfaitement ce concept de sujet du verbe passif, les terminologies employées ne sont pas commodes et ne facilitent pas sa normalisation. Ils relèvent plus, à notre sens d'une 'nomenclature' que d'une

vraie terminologie. C'est d'ailleurs ce qui a favorisé, plus tard, l'apparition de la terminologie de /na:'ib al-fa:°il/ dans la tradition tardive; d'autant plus qu'elle fonctionne comme un substantif et par conséquent elle répond mieux aux normes:

« La terminologie ne s'intéresse aux signes (mots et unités plus grandes que le mot) qu'en tant qu'ils fonctionnent comme des noms, dénotant des objets, et comme des "indicateurs de notions" (de concepts). »

(Alain REY: La terminologie noms et notions, p24)

Un peu plus tard, IBN as-SARRÂĠ (mort en 316/928), dans son *Usûl* (volume I) désigne le sujet du verbe passif par l'expression:

« باب المفعول الذي لم يسمَّ من فعل به »

« chapitre du complément dont celui qui lui a fait [subir l'action] n'est pas désigné »

ZAGĠĠĠĠ (337/949) de son côté, dans son *Ġumal*, consacre deux chapitres à ce thème. Il intitule le premier: /ba:b ma: lam yusamma: fa:°iluhu/ 'chapitre de ce dont l'agent sujet n'a pas été mentionné' (p76); et le second: /ba:b min masa:'il ma: lam yusamma: fa:°iluhu/ 'chapitre parmi les questions de ce dont l'agent sujet n'a pas été mentionné' (p 80).

IBN ĠINNĠ (392/1002), dans son *Luma°* (p82) parle du:

« المفعول الذي جعل الفعل حديثا عنه و هو ما لم يسم فاعله »

« Le patient auquel se rapporte le verbe. C'est ce dont l'agent n'a pas été mentionné ».

ĠUZŪLĪ (mort en 607/1210-11) emploie, dans sa *Muqaddima* Ġuzŭliyya, approximativement, la même terminologie: /ba:b al-maf'u:l al-ladi: lam yusamma: fa:°iluhu/ 'chapitre du complément dont l'agent sujet n'a pas été mentionné' (p141).

Quant à Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344), il évoque également, dans son *Tagrib*, la question du sujet du verbe passif. Cependant, il ne le mentionne pas explicitement dans l'intitulé<sup>15</sup>, du fait que les intitulés sont contractés<sup>16</sup> :

« باب :

... و يجذف الفاعل لعلم، و جهل، و خوف منه، أو عليه، و تعظيم، و تحقير، و إثارة، و وزن، و توافق، و تقارب فينوب عنه متصرف ظرف، أو مصدر مختص، و مفعول به مسرح، أو مقيد ... »  
( تقريب المقرب، ص

(49

<sup>15</sup>. Dans le *Muqarrab* (1/79), nous lisons l'intitulé : باب ما لم يسم فاعله.

<sup>16</sup> . Voici, dans ce qui suit, un exemple de contraction de l'intitulé :

Dans le *Muqarrab* (1/106) nous lisons : باب الحروف التي تنصب الاسم و ترفع الخبر ; alors que dans le *Tagrib* le même chapitre porte l'intitulé suivant : "باب إن و أن و لكن "

« Chapitre:

Le sujet n'est pas évoqué parce qu'il est (supposé) connu, parce qu'il est inconnu, par crainte de lui ou pour sa vie, par admiration, par mépris, par prédilection, à cause (de l'importance) de son poids, par convenance, et par rapprochement. Alors un circonstanciel déclinable, un nom d'action spécifié ou un patient /musarraḥ/ ou /muḡayyad/<sup>17</sup>... peuvent le remplacer »

Avec les manuels scolaires cette terminologie s'est substituée définitivement aux anciennes, probablement abandonnés pour toujours. Reste à s'interroger sur la date de sa parution.

Il nous est difficile, dans le contexte actuel de la déterminer avec exactitude. cependant quelques indices nous rapprochent de cette date:

Muhammad Ibn Ahmad Ibn °Abd al-BĀRĪ al-'AHDAL (XIII<sup>ème</sup> siècle de l'hégire), auteur d'un ouvrage intitulé *al-Kawākib ad-Durriyya*, nous révèle une information d'une importance capitale concernant l'auteur de cet emploi terminologique de /na:°ib al-fa:°il/. A vrai dire *al-Kawākib ad-Durriyya* n'est qu'un commentaire de *Mutamminat al-Aḡurrūmiyya* écrit par Muhammad Ibn Muhammad ar-RA°INĪ, connu sous le nom d'al-HATTĀB.

<sup>17</sup> . Dans le *Muqarrab* (I/81) l'auteur explique les termes /musarraḥ/ et /muḡayyad/ par /maḡrūr/ (génitif).

Dans le texte initial de *Mutamminat al-Aḡurrūmiyya*, porté en marge d'*al-Kawākib ad-Durriyya* aux pages (81-82), nous lisons ceci:

« باب المفعول الذي لم يسم فاعله  
وهو الاسم المرفوع الذي لم يذكر معه فاعله و أقيم هو مقامه ... و  
يسمى أيضا النائب عن الفاعل و هذه العبارة لابن مالك و هي أحسن و  
أخصر »

« Chapitre du complément dont l'agent n'a pas été mentionné

C'est le nom nominatif dont l'agent n'a pas été mentionné, et qui a pris la place de son agent ... Il se prénomme aussi /'an-na:'ib 'ani 'al-fa:'il/ (littéralement: le remplaçant ou le substitut du sujet). Cette terminologie est d'IBN MĀLIK (672/1273-74). Elle est meilleure et plus courte ».

Nous faisons deux remarques à propos de ce texte:

- L'auteur, bien qu'il fasse l'éloge de la nouvelle terminologie, continue à user de l'ancienne : /al-maf'ūl al-laḡī lam yusammā fā'iluhu/, paraît-il, demeure d'actualité.

- Plus important encore, il nous révèle le nom de l'auteur de cette nouvelle terminologie de /na:'i al-fa:'il/, en l'occurrence, IBN MĀLIK (672/1273-74).

Dans son commentaire de ce texte *al-Ahḡal* confirme l'information rapportée par *al-HATTĀB*:

« ( و يسمى أيضا ) المفعول الذي لم يسم فاعله ( النائب عن الفاعل و  
هذه العبارة لابن مالك ) قال أبو حيان : ولم أرها لغيره. قال المؤلف  
كابن هشام ( وهي أحسن ) لأنها أوضح في بيان المراد ( و أخصر )  
من الأولى »

( الكواكب الدرّية ، ج 1 ، ص 82 )

« Le patient dont l'agent n'a pas été mentionné (se prénomme aussi) (le remplaçant de l'agent. Cette terminologie est d'IBN MĀLIK (672/1273-74)). Abū Hayyān a dit: Je ne la reconnais à personne d'autre que lui. L'auteur, ainsi que Ibn HIŠĀM, ont dit: (Elle est meilleure) parce qu'elle éclaire plus le [sens] voulu et parce qu'elle est (plus courte) que la première »

Dans le lexique grammatical de la *Alfiyya* d'IBN MĀLIK (672/1273-74), A. GOGUYER traduit /na:'ib al-fa:'il/ par: « (complément qui tient lieu de sujet verbal); sujet passif » (page 327). Il évoque aussi /fi'l ma: lam yusammā fa:'iluhu/ qu'il traduit par: « verbe passif (fait dont l'auteur n'est pas nommé) » (page 310).

Pour prendre acte de ce fait, nous avons consulté la *Alfiyya* d'IBN MĀLIK (né en 600/1203-4 et mort en 672/1273-4) où nous nous sommes rendu compte, effectivement, de la présence de cette terminologie:

« ينوب مفعول به عن فاعل فيما له كسيل خير نائل »  
(ألفية ابن مالك في النحو والصرف ، ص 23)

« 1ère hémistiche: un patient remplace un agent.

2<sup>ème</sup> hémistiche: dans ce qu'il en a, tel que: a été gratifié, le meilleur des gratifiés.»

Ibn HIŠĀM (761/1360) (mort en 761/1360), cité dans le texte précédent, emploie cette même terminologie de /na:'ib al-fa:'il/. Le fait que ce grand grammairien reprenne la terminologie d'IBN MĀLIK (672/1273-74) montre bien que le terme fût déjà bien installé depuis l'époque d'IBN MĀLIK (672/1273-74) et plus tard :

« واختلف في الفاعل و نائبه هل يكونان جملة أم لا »

( معني اللبيب 2 ، ص 491 )

(

« [Les grammairiens] ne sont pas d'accord, quant à l'agent et son substitut, est-ce qu'ils forment une phrase ou non? »

« و الشرط الثاني أن لا يكون ما يحذف كالجاء ، فلا يحذف الفاعل و لا نائبه و لا مشبهه »

( معني اللبيب 2 ، ص 697 )

« La deuxième condition est que ce qui est supprimé ne soit pas comme la partie. Ne sera

supprimé alors, ni le sujet, ni son substitut, ni son semblable »

Ainsi l'auteur de cette terminologie de /na:'ib al-fa:'il/ serait, vraisemblablement, Muhammad Ibn 'Abd Allah IBN MĀLIK (672/1273-74). Dès lors nous pouvons situer sa parution au VII<sup>ème</sup> siècle de l'hégire, XIII<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne.

### 6.1.3.L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce:

Le deuxième exemple que nous proposons à partir de la lecture des tables des matières concerne la négation par /la:/. Pour désigner cette entité la tradition grammaticale arabe emploie différents termes. Elle paraît fluctuer autour de trois termes. Celui qui a retenu le plus notre attention est le terme /tabri'at/ que nous traduisons par : exemption. Ce terme très ancien qui n'est pas du tout évoqué par les manuels scolaires constitue la terminologie essentielle pour nombre de grammairiens et d'ouvrages de la tradition dont particulièrement al-Muqaddima al-Guzūliyya:

« باب لا التبرئة »

شرط وجوب بناء الاسم مع لا التبرئة ألا يتكرر و ألا يفصل بينهما و أن يليها و هو نكرة غير مضاف و لا مشبه بالمضاف »

( المقدمة الجزولية ، ص 218 )

(

« Chapitre de /la:/ de 'l'exemption' »

Les conditions de l'indéclinabilité du nom précédé par /la:/ de 'l'exemption' sont [les suivantes]: Le nom ne doit pas se répéter. Le nom et /la:/ ne doivent pas être séparés. Le nom doit suivre /la:/ et il doit être indéterminé non annexé ni assimilé à l'annexé »

Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344), dans son Taqrīb al-Muqarrab, cite aussi /la:/ de l'exemption:

« يُرْفَعُ الْأَسْمَاءُ بِشَرْطِ عَطْفِيَّةٍ ... وَ يُنْصَبُ مَفْعُولًا بِهِ ... وَ اسْمٌ لَا لِيَتْرَعَةً ... »

( تقريب المقرب ، ص 44 )

« Le nom se met au nominatif à condition qu'il soit coordonné [à un nom nominatif] ... Et il se met à l'accusatif [quand il est] patient ..., et [quand il est] nom de /la:/ d'exemption »

Nous retrouvons aussi la même terminologie dans Muḡnī al-Labīb d'IBN HIŠĀM (mort en 761/1360) :

« حذف لا التبرئة  
حكى الأحفش " لا رجل و امرأة " بالفتح و أصله و لا امرأة ،  
فحذفت لا و بقي البناء للتركيب بحاله »

( معني اللبيب ، ص 732 )

« Suppression de /la:/ de 'l'exemption' »

al-Akfaš rapporta: /la: raḡul-a wa 'mra'at-a/ [imra'ata] de voyelle /a/. En vérité c'est /wa la: mra'ata/. Alors /la:/ a été supprimé mais l'indéclinabilité de la structure demeure dans son état [telle qu'elle était] »

Citons enfin ZAMAKŠARĪ (mort en 538/1143) qui, dans son Mufassal, consacre un chapitre à /la:/ intitulé:

« اسم لا التبرئة » ( المفصل ، ص 74 )

« Le nom de /la:/ l'exemption »

Dès lors l'on s'interroge sur le pourquoi de ce choix. L'éditeur de la Muqaddima Ġuzūliyya, ŠA<sup>°</sup>BĀN 'Abd al-Wahhāb Muhammad, tente d'expliquer cela:

« لا التبرئة و هي ما يطلق عليه لا النافية للجنس ، سُمِّيَتْ بِالتَّبْرِئَةِ لِأَنَّهَا لِنَفْيِ الْجِنْسِ ، فَكَأَنَّهَا تَدُلُّ عَلَى الْبَرَاءَةِ مِنْ ذَلِكَ الْجِنْسِ »

( المقدمة الجزولية ، حاشية المحقق ، ص 218 )

« /la:/ de 'l'exemption', c'est ce qu'on appelle /la:/ qui nie l'espèce. Il a été dénommé ainsi parce qu'il sert à nier l'espèce. C'est comme s'il signifiait l'exemption de cette espèce »

Ainsi tel que l'on constate, cette terminologie de /la: 'at-tabri'at/ est assez présente dans la tradition. Toutefois nous faisons trois remarques à ce propos:

-Nous soulignons le fait que SIBAWAYHI (180/796) ne l'emploie pas.

-Généralement, dans les ouvrages de grammaire qui mentionnent les deux termes, on cite /la:/ qui nie l'espèce en premier, avant de rappeler que ce /la:/ se prénomme aussi /la:/ de l'exemption. Nous pensons que cela constitue une étape transitoire à l'adoption définitive de la terminologie /la:/ qui nie l'espèce. Voici un exemple de cet emploi:

« (لا) على ثلاثة أوجه:

... أحدها أن تكون عاملة عمل إن ، و ذلك إذا أريد ما نفى الجنس

على سبيل التصيص ، و تسمى حينئذ تبرة »

( معني اللب ، ج 1 ، ص 264 )

« /la:/ est de trois sortes:

... L'une de ces trois sortes est qu'il régit tel que /'inna/ ; cela lorsqu'on veut le spécifier pour nier l'espèce. Il se prénomme /tabri'at/ [/la:/ de l'exemption.]»

- Sont employées, d'autres termes, que nous reprendrons au cours des chapitres à suivre, telles que: /bâb la: fi: n-nafy/ (chapitre de /la:/ en négation), /bâb an-nafy bi la:/ (chapitre de la négation par /la:/) ou encore /la: al-'a:milat 'amal 'inna/ (/la:/ qui régit tel que régit Inna).

Nous trouvons dans al-Kawâkib ad-Durriyya commentaire de Mutammimat al-Ağurrûmiyya, un résumé des terminologies employées:

« فصل في الكلام على لا العاملة عمل إن و تسمى لا التبرة و لا النافية

للجنس و لا المحمولة على إن »

( الكواكب الدرية ، شرح متممة الأجرومية ، ص 130

(

« Chapitre quant au discours [prononcé] sur /la:/ qui régit tel que régit Inna. Il se prénomme /la:/ de l'exemption, /la:/ qui nie le genre et /la:/ porté sur Inna »

Quant aux manuels scolaires, seule demeure la terminologie de /la: an-na:fiyat li l-ğins/ (/la:/ qui nie l'espèce ou le genre). Dans la plupart du temps, /la:/ est cité dans le chapitre: « Inna et ses conseurs ». Quand il ne l'est pas - ce qui est chose rare - on ne manque pas de rappeler qu'il est considéré comme conseur de Inna, à part entière. Nous citerons, ultérieurement, des exemples lors des chapitres et sous-chapitres qui suivent.

#### 6.1.4. Autres exemples

Après avoir délayé, d'une certaine manière, les questions du sujet du verbe passif et de /la:/ qui nie l'espèce nous allons citer, brièvement cette fois-ci, d'autres exemples d'emplois terminologiques que nous avons puisés dans les tables des matières et qui ont retenu particulièrement notre attention.

6.1.4.1. Les abrogatifs (verbaux et nominaux)

Pour exprimer les abrogatifs, les ouvrages de la tradition recourent à des formules, souvent longues et qui diffèrent d'un écrit à l'autre. Dans la table des matières du Ġumal<sup>18</sup>, nous lisons les deux intitulés suivants:

« باب الحروف التي ترفع الأسماء و تنصب الأخبار » -

« Chapitre des particules [abrogatifs verbaux] qui mettent les noms [inchoatifs] au nominatif et les énonciatifs à l'accusatif »

« باب الحروف التي تنصب الاسم و ترفع الخبر » -

« Chapitre des particules [abrogatifs nominaux] qui mettent le nom [inchoatif] à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif »

Nous lisons aussi à la page 97 de *al-Kawâkib ad-Durriyya* l'intitulé plus large suivant que l'auteur a repris de *Mutamminat al-Ağurrûmiyya*:

« باب العوامل الداخلة على المبتدأ و الخبر »

« Chapitre des régissants qui affectent l'inchoatif et l'énonciatif »

<sup>18</sup> L'édition du Ġumal dont nous disposons (3<sup>ème</sup> éd., 1987) nous présente deux tables de matières organisées différemment : la première reprend l'ordre des chapitres tels qu'ils se présentent dans le Ġumal ; la deuxième consiste à un choix qui, selon l'éditeur, se veut conforme aux normes de la classification des questions de grammaire dans la tradition. Cependant il importe de signaler que les intitulés des chapitres dans les deux tables de matières sont exactement les mêmes que ceux de l'ouvrage.

Enfin la terminologie la plus longue et qui nous paraît difficile à assimiler, est celle de SIBAWAYHI (180/796) (*Kitâb I*, p 45) qui écrit pour désigner /ka:na/:

« هذا باب الفعل الذي يتعدى اسم الفاعل إلى اسم المفعول و اسم

الفاعل و المفعول ، فيه لشيء واحد »

« C'est le chapitre du verbe [dont la rection] dépasse le nom de l'agent (l'inchoatif) pour [affecter] le nom du patient (l'énonciatif). les noms de l'agent et du patient y sont pour la même chose »

Pour désigner /'inna/ et ses conseurs :

« هذا باب الحروف الخمسة التي تعمل فيما بعدها كعمل الفعل فيما

بعده »

(الكتاب 2 ، ص 131)

« C'est le chapitre des cinq particules qui régissent ce qui les suit tel que régit le verbe ce qui le suit »

6.1.4.2. Prépondérance du terme /kaf/ chez certains grammairiens de la tradition: l'exemple de ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949)

Parmi les ouvrages de la tradition que nous avons consultés, le Ġumal d'az-ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949) recourt





- و قد جعلهم قرب الحوار على أن جزوا : هذا حجرٌ ضبٌ حربٍ  
(الكتاب 1 ، ص 67)
- و قد يحسن الجوّ في هذا كلّهُ ، و هو عربي . و ذلك قولك لقيت  
القوم حتّى عبد الله لقيته (الكتاب 1 ، ص 97)
- هذا باب ما لا يجوز فيه الإضمار من حروف الجوّ (الكتاب 2 ،  
ص 383)

La présence et la redondance du terme /ğarr/ dans les manuels scolaires ont fait de /kafd/, fréquemment employé par ZAĞĀĠĠ (337/949) (et d'autres grammairiens tel que IBN ʿUSFŪR), un terme hors normes. Cependant il ne demeure pas, pour autant, totalement étranger, du moins, pour un nombre d'apprenants. Cela s'expliquerait par le fait que le terme /kafd/ figure dans quelques livres de grammaire, notamment, de la période qui a précédé l'indépendance ; et que ce terme faisait et ferait partie de la terminologie employée par des enseignants tels que dans des écoles coraniques. Le questionnaire que nous avons mené auprès de la même population évoquée précédemment, révèle l'existence d'un pourcentage de questionnés, bien que faible, qui est familiarisé à ce terme. Voici en détail les résultats de ce questionnaire:

- الخفص :  
a  الحذف  
b  الجر  
c  الكسر  
d  لا إجابة

	A	B	C	D	E	Total	%
a	3	4	1	15	4	27	20.45
b	2	4	3	2	4	15	11.36
c	3	7	15	3	8	36	27.27
d	11	6	05	19	13	54	40.91

Comme on peut le constater, 40.91% des interrogés, n'apportent pas de réponses à cette question. Cependant 11.36% des interrogés donnent une réponse juste.

#### 6.1.4.3. Fréquence du terme /wasf/ dans la tradition: l'exemple d'IBN ĠINNĠ (392/1002)

Pour signifier /'an-naʿt/ (l'épithète) IBN ĠINNĠ (392/1002) n'utilise, dans son *Luma*<sup>c</sup>, qu'une seule et unique terminologie, relativement connue et qui demeure d'actualité. Cette terminologie est ancienne, voire probablement antérieure à celle de /naʿt/. Elle est très fréquente dans le *Kitāb* de SIBAWAYHI (180/796), c'est le /wasf/ (qualificatif). Lors du chapitre qu'il consacre à cette question nous avons recensé quinze emplois de *vwsf*<sup>21</sup>

L'on se demande pourquoi IBN ĠINNĠ (392/1002) recourt à cet emploi (du terme /wasf/), alors que le terme /naʿt/ était déjà d'usage courant de la part de ses

<sup>21</sup> . Chapitres : /maʿrifat mā yatbaʿu 'al-isma fi 'i'rābihi/ et /hāb 'al-wasf/ pp : 138 - 140

وصف - باب الوصف - الوصف - الموصوف - في الموصوف - الوصف - توصف - توصف - لا توصف - لا توصف - لا توصف - إلى الوصف - فيما تصفه - على الوصف - لا توصف - أوصافا .

contemporains et même d'un nombre de ses prédécesseurs. Y a-t-il une différence entre les deux?

D'après Hassan HAMZÉ<sup>22</sup>, ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) « reconnaît une différence entre les deux termes... En effet /na<sup>t</sup>/ indique une qualité inhérente comme la longueur, la beauté, etc.; alors que l'autre terme /wasf/ indique ce qui n'est pas inhérent, autrement dit, ce qui est acquis, et qui est en rapport avec un métier, un travail par exemple, comme être grammairien, commerçant, juriste, etc.». Cette distinction est celle faite par les 'Mutakallim', car les grammairiens ne font pas de distinction entre les deux. C'est en tout cas ce que dit ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949); puisque l'un comme l'autre, indique ce qui qualifie le nom, s'accorde avec lui, et reçoit la même désinence casuelle que lui<sup>23</sup>.

Dans le *Sirr Sinā'at al-I'rāb*, IBN ĠINNĪ (392/1002) fait la distinction entre l'emploi des grammairiens et celui des 'Mutakallim'. « Le pouvoir, le savoir, le mouvement, la quiescence, etc., qui sont des 'sifa' pour ces derniers, ne le sont pas pour les grammairiens »:

« و إنما الصفة عند النحويين هي التعت »

( سر صناعة الإعراب 1 ، ص 38 )

« Seulement, la 'sifa' (description) est le 'na<sup>t</sup>' (épithète) pour les grammairiens »

<sup>22</sup>. Voir H. Hamzé, Les théories grammaticales d'az-Zağġġġġġ (conclusion p 619)

<sup>23</sup>. Voir : Ištīqāq, pp : 257-259

Selon Abū Hayyān (745/1344), les Basrites qui utilisaient les deux termes, préfèrent /wasf/ et /sifa/ (adjectif qualificatif). Ainsi IBN ĠINNĪ (392/1002) ne distinguerait pas les deux terminologies tels que les 'Mutakallim' et emploierait celles de /wasf/ et/ou /sifa/ en tant que grammairien basrite. Nous lisons dans son *Luma<sup>f</sup>* ceci, à propos de la qualification (/al-wasf/) en général et de l'épithète en tant qu'une partie de cette description:

« الوصف »

من ذلك : أحمر و أصفر ، و كل ( أفعل ) مؤنثه ( فعلاء ) لا ينصرف معرفة ... و من الوصف قولك : مررت بامرأة كريمة و ظريفة و قائمة و قاعدة ... »

( اللمع ، ص 216 )

« /Al-wasfu/ (la description)

Parmi cela: rouge, jaune et tout (/af<sup>a</sup>al/) dont le féminin est (/fa<sup>a</sup>la:/) non déclinaison en étant défini... Parmi la description ton dire: je suis passé par une femme généreuse, gracieuse, debout, assise... »

Quant aux manuels scolaires, le terme technique qui désigne l'épithète est sans ambiguïté celui de /na<sup>t</sup>/. Cependant le mot /sifat/ est souvent évoqué, lors des définitions, non pas en tant que terme technique désignant une entité syntaxique, mais plutôt au sens étymologique. Les rares manuels qui font exception à cette règle tel que l'exemple d'an-Nahw an-Namūdağġġġġġ, évoquent le terme /sifa/ en parallèle ou en complément à celui de /na<sup>t</sup>/. Voici,

dans ce qui suit quelques exemples de l'évocation du mot /sifa/ dans les manuels scolaires :

« النعت تابع يصف اسما قبله يسمى المنعوت ، والنعت نوعان :

أ - النعت الحقيقي وهو صفة لمنعوت يرد قبله .

ب - النعت السببي وهو صفة لشيء بعده متعلق بالمنعوت

( كتاب اللغة 2 ، ص 242 )

(

« L'épithète est un concordant qui qualifie un nom qui la précède [ce nom est] appelé /man<sup>o</sup>:t/ (mot qualifié). Il est de deux sortes:

a- /an-na<sup>t</sup> al-haqi:qi:/ (l'épithète réelle): c'est une description d'un /man<sup>o</sup>:t/ (mot décrit) qui le précède.

b- /an-na<sup>t</sup> as-sababi:/ (l'épithète causative): c'est une description d'une chose [qui vient] après elle et qui se rapporte au /man<sup>o</sup>:t/ (mot qualifié ou décrit).

« النعت تابع يذكر لبيان صفة في متنوعه »

( اللغة العربية ، قواعد و نصوص ، ص 565 )

(

« L'épithète est un concordant cité pour montrer un qualificatif se rapportant au [mot auquel il est] concordé. »

« النعت تابع يذكر لبيان صفة في اسم يذكر قبله »

( القواعد 2 ، ص 206 )

(

« L'épithète est un concordant cité pour montrer un qualificatif se rapportant à un nom [déjà] cité avant elle. »

A l'exception des autres manuels scolaires, an-Nahw an-Namûdağf évoque le terme /sifa/ lors de l'intitulé du chapitre qu'il consacre à cette question:

النعت أو الصفة ( ص 259 )

Le questionnaire que nous avons mené à propos de ce sujet, reflète la situation des manuels scolaires. C'est ainsi que 56.97% des interrogés expliquent le terme /sifa/ par celui de /na<sup>t</sup>/. Cependant quelques hésitations existent. Elles émanent vraisemblablement du fait que le terme technique 'officiel' (donc usuel) retenu par les manuels scolaires est celui de /na<sup>t</sup>/. Voici le tableau des résultats du questionnaire effectué:

- الصفة (أو الوصف) :
- a  الحال
- b  التمييز
- c  النعت
- d  لا إجابة

	A	B	C	D	E	Total	%
a	0	7	2	14	17	40	24.24

b	1	1	2	8	3	15	9.1
c	15	10	21	24	24	94	56.97
d	5	3	0	6	2	16	9.69

En conclusion, nous disons que les quatre exemples, que nous avons choisis dans la table des matières d'ouvrages de la tradition, ne sont plus d'actualité (ou presque) pour les manuels scolaires; et ne constituent plus des termes techniques usuels. Le questionnaire que nous avons mené auprès des échantillons A,B,C,D et E, ne fait que le confirmer. En effet, toutes tendances confondues, trois personnes interrogées sur cinq méconnaissent ces termes. Plus précisément, 60.38% des interrogés ne savent pas la signification exacte de ces terminologies utilisées par la tradition.

## 6.2. Au niveau du contenu:

Cette différence de la terminologie se fait sentir aussi bien au niveau des tables des matières qu'à travers le contenu. Elle concerne le choix des termes techniques ainsi que le choix du vocabulaire employé lors de la rédaction des textes. Nous avons entamé la présentation de quelques-uns de ces termes techniques lors de l'étude comparative des tables des matières. Nous tenterons, dans ce qui suit, de donner quelques exemples des termes employés lors de la rédaction.

### 6.2.1. Comparaison de quelques termes du lexique employé lors de la rédaction

La lecture comparative d'ouvrages de la tradition et de manuels scolaires montre l'impact de l'emploi d'une terminologie propre à chacune des deux parties. C'est ainsi que des termes tels que / mudmar/ (sous-entendu), / mudhar/ (apparent), /mubham/ (vague ou confus), /mutamakkin/ (déclinable ou flexible) /'i'ma:l/ (attribution de régime à un mot) /'i'stiġa:l/ (occupation du régissant par la rection du pronom suffixe au verbe tel que dans l'exemple : /zayd-un darabtu-hu/), /ġuttat/ (corps) etc., résonnent à travers les textes des ouvrages de la tradition, alors qu'ils sont rarissimes sinon inexistants dans les manuels scolaires.

S'agissant des termes /mudmar/ et /mudhar/, nous allons prendre l'exemple du /fa:°il/ (le sujet du verbe ou l'agent sujet) et nous allons faire une comparaison entre un passage du *Luma*<sup>o</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) et un passage du manuel scolaire tunisien *Kitāb al-Luġa*.

Dans le *Luma*<sup>o</sup>, on lit ceci :

« اعلم أن الفعل ، لا بد له من الفاعل ، و لا يجوز تقدم الفاعل على الفعل ، فإن لم يكن مظهرا بعده فهو مضمير فيه ، لا محالة ... فإن خلا الفعل من المضمير ، لم تأت فيه بعلامة تثنية و لا جمع ... فإن كان فيه ضمير حث بعلامة التثنية و الجمع . تقول : الزيدان قاما . و الزيدون قاموا . فالألف في ( قاما ) علامة التثنية ، و الضمير ، و الواو في ( قاموا ) علامة الجمع و الضمير . فإن كان الفاعل مؤنثا حث في الفعل بعلامة التأنيث . »

( اللمع في العربية ، ص 79 - 80 )

« Sache que pour le verbe il faut un sujet. Il n'est pas permis d'antéposer le sujet au verbe. Si le sujet n'est pas explicite après le verbe, c'est qu'il y est implicite, sans aucun doute... Si le verbe ne contient pas de pronom, tu ne dois pas y introduire la marque du duel ni celle du pluriel... S'il contient un pronom, tu dois introduire la marque du duel et celle du pluriel. Tu dis :

/az-zayda:ni qa:ma:/(les deux Zayd se sont levés)

/az-zaydu:na qa:mu:/(les Zayds se sont levés).

Le Alif (:) dans /qa:ma:/ est marque du duel et pronom. Le /wa:w/ dans /qa:mu:/ est marque du pluriel et pronom. Si le sujet est féminin, tu dois introduire dans le verbe la marque du féminin »

Dans Kitâb al-Luġa, on lit le 1<sup>er</sup> exemple suivant :

« - بلغ الصبي بيته. \ - يبلغ الصبي بيته  
 - بلغ الصبيان بيتهما - بلغت الصبيتان بيتهما \ - يبلغ الصبيان بيتهما  
 - تبلغ الصبيتان بيتهما  
 - بلغ الصبية بيتهن - بلغت الصبيات بيتهن \ - يبلغ الصبية بيتهن  
 - تبلغ الصبيات بيتهن  
 إذا كان الفاعل إما ظاهرا طابقه الفعل في الجنس و لسم يطابقه في العدد. »

« ... »

Si le sujet est un nom apparent, le verbe s'accorde avec lui en genre et ne s'accorde pas avec lui en nombre »

Le 2<sup>ème</sup> exemple suivant :

« - انحدر إليه الأمير و انطبق عليه انطباق الغمام  
 - انحدر إليه الأميران و انطبقا عليه ... \ انحدرت إليه الأميرتان و انطبقتا عليه انطباق الغمام  
 - انحدر إليه الأمراء و انطبقوا عليه ... \ انحدرت إليه الأميرات و انطبقن عليه ...  
 - ينحدر إليه الأميران و ينطبقان عليه انطباق الغمام \ تنحدر إليه الأميرتان و تنطبقان عليه انطباق الغمام  
 - ينحدر إليه الأمراء و ينطبقون عليه ... تنحدر إليه الأميرات و ينطبقن عليه ...  
 إذا كان الفاعل ضميرا مستترا طابق الفعل المسند فاعله المسند إليه في الجنس و العدد. »

( كتاب اللغة 1 ، ص 169 -

(170

« ... »

Si le sujet est pronom sous-entendu, le verbe [qui est] le thème s'accorde avec son sujet [qui est] le prédicat en genre et en nombre »

Ainsi, l'on constate que le Luma<sup>c</sup> recourt aux termes /Mudmar/ et /mudhar/. Il parle du Alif et du Wâw en tant que marques du duel et surtout en tant que pronoms. Lorsque

'l'agent sémantique' est antéposé au verbe, les pronoms, marque du duel ou du pluriel, jouent le rôle du sujet syntaxique. Alors que *Kitâb al-Luġa* ne fait pas allusion à cette question ; n'emploie pas les termes /mudmar/ et /mudhar/ ; n'évoque point le /a:/ du duel ou le /u:/ du pluriel en tant que sujets syntaxiques des verbes auxquels ils sont suffixés ; ne se soucie pas de donner une explication syntaxique à la présence de /a:/ ou de /u:/. Il se contente d'évoquer l'accord du verbe et de son sujet dans un contexte plutôt morphologique que syntaxique. Ceci est l'illustration de deux approches différentes d'une même question. Dès lors et tel que l'on constate, un même concept peut être expliqué et rendu par des approches différentes, voire des termes différents. De même des concepts différents peuvent être exprimés par les mêmes termes.

**6.2.2. Emploi de termes différents pour signifier un même concept**

**6.2.2.1. L'exemple de la condition : le terme /muġāzât/**

S'agissant de /huru:f al-ġaza:'/ ou /huru:f al-muġaza:za:t/, nous soulignons l'adoption de cette terminologie par nombres de grammairiens de la tradition. Nous citons en premier l'incontournable SIBAWAYHI (180/796) auteur du premier livre de grammaire qui nous soit parvenu : le *Kitâb*. Il est remarquable de constater l'absence totale du terme /šart/ (condition), terme avec lequel on s'est familiarisé aujourd'hui, dans cette œuvre. Seul le terme /ġaza:'/ fait partie de son lexique. Voici, à titre

d'exemple un passage du *Kitâb* où l'auteur évoque le terme /ġaza:'/ :

« و قد بلغنا أن بعض القراء قرأ : من يُضلل الله فلا هادي له و يذرهم في طغيانهم يعمهون ( الأعراف 186 ) \* و ذلك لأنه حمل الفعل على موضع الكلام ، لأن هذا الكلام في موضع يكون جواباً لأن أصل الجزاء الفعل ، وفيه تعمل حروف الجزاء .  
(الكتاب 3 ، ص 90-91) - \*خطأ ( الأعراف

(184

« Il nous est parvenu que certains lecteurs ont lu<sup>24</sup> :

/man yudlili al-la:hu fa-la: ha:diya lahu wa yadarθhum fi: tuġya:nihim ya'mahu:na/ (Celui que Dieu égarera ne trouvera plus de guide; il le laissera (ø :apocopé) errant sans connaissance). Ceci parce qu'ils ont placé le verbe dans la position d'une réponse à la condition. Car en effet ce discours [ainsi placé] se positionne en réponse [à la condition] (apodose)<sup>25</sup>. L'origine de la condition /ġaza:'/ ( conséquence ou rétribution ou conséquence) étant le verbe et c'est lui

<sup>24</sup>. Il s'agit ici de la lecture de Hamza et de Kisâ'î. ( Voir *Ithâf fudalâ' al-bašar*, p. 233, ainsi que *Tafsir Abi Hayyân* 4: 433)

<sup>25</sup>. Nous pensons que les termes apodose et protase ne rendent que partiellement les concepts arabes de /ġawâb aš-šart/ et /fi'îl aš-šart/, puisqu'ils couvrent des acceptions plus larges qui dépassent celles rendues par les termes arabes. En effet la protase renvoie à la partie ascendante de la courbe mélodique d'une phrase alors que l'apodose renvoie à celle descendante (ex : Des mouettes posées. MARQUETAIENT EN TROUPE LA PLAGÉ MOUILLÉE (CHATEAUBRIAND)). Nous constatons l'absence de quelconque condition dans cette séquence.

qu'affectent les particules de condition  
/ğaza:'. »

Nombre de grammairiens du IX<sup>ème</sup> siècle continuent à adopter les termes /ğaza:/' et /muğaza:za:t/. Nous citons à titre d'exemple IBN as-SARRĀĠ (316/928-29) :

« فصل من مسائل المجازة :

إذا شغلت حروف المجازة بحرف سواها لم تجزم ، نحو : إن و كان و إذا عمل في حرف المجازة الشيء الذي عمل فيه الحرف لم يغيره نحو قولك : من تضرب يضرب . »

( الأصول في النحو 2 ، ص 187 )

« Sous chapitre se rapportant aux questions de la /Muğaza:za:t/ (conséquence ou rétribution): Si tu régis les particules conditionnelles par une particule autre que celles conditionnelles, elles n'affectent plus à l'apocopé; telles que /'in/ et /ka:na/. Et si ce qui régit la particule est régi par la particule conditionnelle, cela ne l'empêche pas de régir, tel que ton dire: /man tadribø yadribø/ (lit: qui, tu frappes, il frappe) quiconque tu frappes, il frappe. »

Et ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) (337/949) :

« باب الجزاء

و حروف الجزاء : إن و مهما و حينما و إذما و كيف و كيفما و أين و أينما و أي و أيان و ما و من ... و إذا جئت بعد جواب الجزاء بفعل معطوف كان فيه ثلاثة أوجه ... »

( الجمل ، ص 211 - 212 )

« Chapitre de la conséquence ou rétribution (/ğaza:/'/)

Les particules de la conséquence ou rétribution (conditionnelles): /'inna/, /mahma:/, /haytuma:/, /'idma:/, /kayfa:/, /kayfama:/, /'ayna/, /'aynama:/, /ayya:/, /'ayya:na/, /ma:/ et /man/... Si, après l'apodose, tu rapporte un verbe coordonné, ce verbe peut avoir trois cas. »

Cependant, quelques années plus tard, IBN ĠINNĠ (392/1002) intitule le chapitre qu'il réserve à cette question : « /ba:b aš-šart wa ġawa:bihi/ (Litt: chapitre de la condition et de sa réponse) » et emploie les termes /šart/ et /ğawa:b aš-šart/. Cependant il ne manque pas d'évoquer le terme /muğaza:za:t/ lors du passage suivant qui nous paraît, particulièrement, intéressant du fait qu'il peut constituer un exemple de l'emploi des deux termes:

« وإنما جيء بالفاء في جواب الشرط ، توصلا إلى المجازة بالجملة المركبة من المتبدل والخير »

( اللمع في النحو ، ص 195 )

« Cependant le /fa:/' a été introduit en apodose pour parvenir à la conséquence



(/muḡa:za:t/) par la phrase composée de l'inchoatif et de l'énonciatif. »

Quant aux manuels scolaires, en tout cas dans leur grande majorité, en distinguant deux parties dans la construction contenant une condition, ils s'alignent sur la position du *Luma*<sup>c</sup> pour qui, ces deux parties s'appellent : /ḡumlat aš-šart/ protase (Littéralement: la phrase de la condition) et /ḡumlat ḡawa:b aš-šart/ apodose (littéralement: la phrase de la réponse à la condition), voire aussi /ḡumlat al-ḡaza:'/ (la phrase de la conséquence). Ils n'évoquent point la terminologie /huru:f al-ḡaza:'/ (les particules de conséquence ou rétribution). Ils parlent plutôt de /'adawa:t aš-šart/ (les mots-outils de la condition) ou, à un moindre degré, de /huru:f aš-šart/ (les particules de la condition). Voici ce qu'écrit *Kitâb al-Luġa* à propos de cette question:

« 3- تنقسم أدوات الشرط إلى قسمين :

أ- قسم جازم للفعلين : إن و إذا . من - ما - متى - مهما -

حيثما - أي - كيفما .

ب- قسم غير جازم : إذ - لو .

4- يتكون تركيب الشرط أصلا من :

\* أداة الشرط ...

\* جملة الشرط .

\* جملة الجزاء . «

( كتاب اللغة 3 ، ص 120 )

« 3- Les mots-outils de la condition se répartissent en deux classes:

a- Une classe qui affecte les deux verbes à l'apocopé: /'in/, /'idma:/, /man/, /ma:/, /mata:/, /mahma:/, /haytuma:/, /'ayy/, /kayfama:/.

b- une classe qui n'affecte pas à l'apocopé: /'id/, /law/.

4- La structure de la condition se compose essentiellement de:

- Le mot-outil de la condition.
- la phrase de la condition.
- la phrase de la conséquence. »

Ces citations dont, en particulier celle d'IBN ĠINNĪ (392/1002), suscitent plusieurs interrogations ; à savoir quelle serait la différence, si différence(s) y en a, entre, d'une part, /huru:f al-muḡa:za:t/ et /'adawa:t aš-šart/ et d'autre part /ḡumlat al-ḡaza:'/ et / ḡumlat al-ḡawa:b/ ou /ḡawa:b aš-šart/ ?

Nous pensons que les termes /ḡaza:'/ (ou /muḡa:za:t/) et /šart/ expriment la structure de la condition dans sa totalité, autrement-dit ils concernent « la phrase double<sup>26</sup> ». Cependant le terme /ḡaza:'/ renvoie, plus, à la deuxième partie de la structure de la condition (la protase) ; et le terme /šart/ renvoie, plus, à sa première partie (l'apodose). Dans les manuels scolaires, cette ambiguïté a été levée ; désormais /ḡumlat aš-šart/ est la première partie de la structure de la condition et /ḡumlat ḡawa:b aš-šart/ constitue sa deuxième partie.

Quant à l'option des manuels scolaires pour l'emploi de /'adawât aš-šart/ au lieu de / huru:f aš-šart/ ou /huru:f

<sup>26</sup> . Terme utilisé par *Grammaire active de l'arabe* de Michel NEYRENEUF et GhaliB AL-HAKKAK (p243), emprunté à R. BLACHERE.

al-muğa:za:t/, elle serait due au fait que ces mots-outils de la condition ne sont pas, exclusivement, des particules<sup>27</sup>. Ils se répartissent en particules mais aussi en noms. De ce fait le terme /'adawa:t/ (mots-outils) serait plus approprié que celui de /huru:f/ :

« أدوات الشرط :

أ - الجزامة : و هي التي تجزم فعلين.

الجرافان : إن ، إذما.

الأسماء : من (للعاقل) ، ما ، مهما (لغير العاقل) ، متى ، أيان (للزمان) ، أين ، آتى ، حيثما (للمكان) ، كيفما (للحال) ، و أيّ تصلح لجميع ما ذكر.

ب - غير الجزامة : إذ - لو - لولا - كلما - لما .

(القواعد ، الثالث الإعدادي ، ص 28)

« Les mots-outils de la condition :

A - [Les mots-outils] qui affectent à l'apocopé : sont ceux qui mettent deux verbes à l'apocopé:

Les deux particules /'in/ et /'id ma:/.

Les noms: /man/ (pour les raisonnables), /ma:/ et /mahma:/ (pour les nons-raisonnables), /mata:/ et /'ayya:na/ (pour le temps), /'ayna/, /'anna:/, /haytuma:/ (pour le lieu), /kayfama:/ (pour l'état) et /'ayy/ (pour tous ce qui a été déjà évoqué).

B - Qui n'affectent pas à l'apocopé : /'id/, /law/, /lawla:/, /kullama:/, /lamma:»

<sup>27</sup> Les /huru:f/ sont systématiquement considérés par les modernes comme des particules.

Dès lors l'on se pose la question : pourquoi nombre de grammairiens de la tradition désignent, souvent, ces mots-outils qui introduisent la condition, par le terme /huru:f/ (particules) ?

La réponse ou plutôt des éléments d'une réponse plausible se manifesteraient dans des propos tels que ceux d'IBN ĠINNĪ (392/1002) qui établit une certaine similitude entre les particules et les noms de condition :

« باب الشرط و جوابه

و حرفه المستولي عليه (إن) ، و تشبه به أسماء و ظروف

(اللمع ، ص 193

« Chapitre de la condition et de sa réponse

Sa particule dominante est /'in/. Des noms et des circonstanciels lui sont similaires. »

Ou ceux d'IBN ad-DAHĤÂN rapportés par l'éditeur du Luma<sup>28</sup> pour qui /aš-šart/ (la condition) relève du chapitre des particules tels que la négation, l'interrogation et l'optatif :

قال سعيد بن الدهان: إنما كان حرفه (إن) لأن الشرط معنى من المعاني

كالتنفي ، و الاستفهام و التمني. و باب هذه المعاني ، الحروف.

(انظر حاشية اللمع ، ص

193

<sup>28</sup> Sa'īd IBN ad-DAHĤÂN a dit: sa particule (la condition) est plutôt /'in/ parce que la

condition est une signification parmi d'autres, telles que la négation, l'interrogation et l'optatif. Ces questions relèvent du chapitre : les particules. »

Par ailleurs Ibn HIŠĀM (761/1360) nous apprend dans son *Muġnī* que des grammairiens tels que as-SUHAYLĪ (581/1185) ou IBN YAS'ŪN (542/1147) prétendent que /mahma:/ peut être considéré comme étant une particule tel que dans le vers suivant du poète ZUHAYR (627/1230):

« و مهما تكن عند امرئ من خليقة و إن خالها تخفى عن الناس تعلم  
قال ( السهيلي): فهي هنا حرف مخرجة إن ، بدليل أنها لا محل لها ، و تبعه  
ابن يسعون، و استدلل بقوله:  
قد أويبت كل ماء فهي ضاوية مهما تُصبُ أفقا من يارق تشميم  
( معنى اللبيب ، ج 1 ، ص 361-

( 362

« Quelque créature soit-elle chez quelqu'un, (1<sup>er</sup> hémistiche) même s'il imagine qu'elle échappe aux regards des gens, sera sue. (2<sup>ème</sup> hémistiche)

Il a dit (as-SUHAYLĪ (581/1185)) : elle est, dans ce cas, particule tel que /'in/ la preuve est qu'elle n'a pas de fonction [syntaxique]. L'a suivi Ibn YAS'ŪN. Il a argumenté son point de vue par son dire :

Elle a été interdite de tout [abrévement d]eau. Elle est alors maigre. (1<sup>er</sup> hémistiche)

Quoiqu'elle devine la lueur d'un nuage, elle regarde [s'il n'est porteur de pluie]. (2<sup>ème</sup> hémistiche) »

### 6.2.3. Emploi d'un même terme pour signifier des concepts différents (polysémie)

#### 6.2.3.1. L'exemple du terme /waqf/

Un petit nombre de manuels scolaires, tel que le manuel scolaire tunisien adressé aux élèves de fin du cycle primaire : *an-Nahw al-Mubarmaġ* (la grammaire programmée) évoquent le terme /waqf/ (arrêt ou pause) dans le chapitre de la ponctuation (Voir notre thèse, chapitre : la ponctuation dans la langue arabe, pp 392-408) pour faire allusion à cette dernière question. Partant du fait que les marques ou signes de ponctuation servent à marquer les moments d'intonation, de pause et d'arrêt, ces manuels scolaires intitulent leur chapitre par /'ala:ma:t al-waqf/ pour signifier : les marques de ponctuation.

Parmi les rares livres de grammaires écrits par des contemporains et qui évoquent la question de la ponctuation en arabe, nous trouvons *an-Nahw al-Ġāmi'* de QĀSIM Muhammad Ahmad. Ce dernier consacre un chapitre à cette question qu'il intitule comme suit : « 'alā:ma:t at-tarqim (al-waqf) » ( les signes de ponctuation - la pause). Après avoir, dans un premier temps, défini la ponctuation, Qāsim Muhammad Ahmad présente les signes de ponctuation en employant le terme /waqf/ et sans faire allusion à celui de /tarqim/ (*An-nahw al-Ġāmi'*, pages 78.. 84).

Or le terme /waqf/ a une signification différente dans la tradition et même dans la plupart des manuels scolaires qui évoquent cette question. Il s'agit plutôt de la réalisation vocale de la finale d'un mot. Dans son Ġumal<sup>29</sup>, ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) consacre un chapitre à cette question. Selon ce dernier, le /waqf/ se répartit en sept cas :

a- Transformer la voyelle /u/ d'un nominatif ou la voyelle /i/ d'un génitif en un /suku:n/ (voyelle zéro ou absence de voyelle). Exemple : /marartu bi-zayd-ø/ (je suis passé par Zayd)

b-Transformer la voyelle casuelle de tous (nominatif, accusatif et génitif) en /suku:n/. Exemple : /ra'aytu muhammad-ø/ (j'ai vu muhammad).

c- Remplacer le /tanwi:n/ (signifiant de l'indétermination) d'un nominatif par la voyelle longue /u:/, d'un accusatif par la voyelle longue /a:/ et d'un génitif par la voyelle longue /i:/. Exemple:/haġa: zaydu:/ (celui-là est Zayd)

d- Prononcer la dernière consonne d'un mot nominatif ou génitif en insistant sur sa voyelle pour montrer son cas. C'est ce qu'on appelle /rawm al-harakat/.

e- Prononcer la dernière consonne d'un mot nominatif ou génitif avec /'išna:m/.

f- Affecter l'avant-dernière consonne à la voyelle de la dernière consonne. C'est le /'itba:°. Exemple : /marartu bi- bakir-ø/ (je suis passé près de ou devant Bakr).

<sup>29</sup> . Voir le Ġumal d'Az-Zaġġġġġġ, chapitre /al-waqf/, p 309-310.

g- Dédoubler la dernière consonne en rajoutant un /taġġif/ (signe de dédoublement de consonnes). C'est le /tatqi:l/. Exemple : /hada: ġa'far+r+u/ (C'est Jaafar).

**6.2.3.2. L'exemple du /ha:l/ chez ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949)**

En parlant du /maf'u:l fi:hi/ (le complément circonstanciel), ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) inclut le /ha:l/ (complément d'état). Ainsi le terme /maf'u:l fi:hi/ désigne les deux concepts : complément circonstanciel et complément d'état :

« و المنفعل فيه : الظروف و الأحوال ، نحو قولك : جاء زيد مسرعا ،

فمعناه جاء زيد في هذه الحال.»

(الجمال ، ص 316)

« Le complément circonstanciel : [c'est] les circonstanciels et les [compléments d'] états, tel que ton dire : Zayd est venu en se pressant. »

A vrai dire ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949), en désignant le /ha:l/ par le terme /maf'u:l fi:hi/ se singularise par rapport aux grammairiens de la tradition. A titre d'exemple, SIBAWAYHI (180/796) malgré son emploi de l'expression /waġa'fa fi:hi l-fi'lu/ (lors duquel se passe l'action), distingue le /ha:l/ et le sépare des /mafa:°i:l/ :

« هذا باب ما يعمل فيه الفعل فيتنصب و هو حال وقع فيه الفعل و

ليس بمنفعل

و ذلك قولك: ضربت عبد الله قائما ، و ذهب زيد راكبا. فلو كان بمجرى  
المفعول الذي يتعدى إليه فعل الفاعل نحو عبد الله و زيد ما حاز في  
ذهبت، و لحاز أن تقول: ضربت زيدا أباك، و ضربت زيدا القائم، لا  
تريد بالأب و لا بالقائم الصفة و لا البدل

( الكتاب، ج 1، ص 44 )

« Voici le chapitre de ce que le verbe régit. Il se met alors à l'accusatif. C'est un [complément d'] état lors duquel se passe l'action. Ce n'est pas un /maf'u:l/ (patient ou complément d'objet).

Cela tel que ton dire:

/ darabt-u 'abd-alla:hi qa:'im-an /  
(frappé je 'Abdallâh debout)

J'ai frappé 'Abdallah. Il était debout.

/ dahaba zayd-un ra:kib-an /  
( est parti Zayd en montant )

Zayd est parti en monture.

S'il (le hâl) avait la même position que le maf'ûl, qui est régi par le sujet du verbe, tel que 'Abdallah et Zayd, cela n'aura pas été permis en /dahabt-u/. Il aura été permis de dire:

/ darabt-u zayd-an 'aba:-ka /  
( frappé-je Zayd père-ton )

J'ai frappé Zayd, ton père.

/ darabt-u zad-an al-qa:'ima /  
( frappé-je Zayd le debout )

J'ai frappé Zayd, le debout.

Tu ne veux pas [exprimer] par « le père » et par « le debout » l'épithète ni le permutatif. »

6.2.3.3. Les exemples de /'ism al-fa:'il/ et /'ism al-maf'u:l/ chez SIBAWAYHI (180/796)

Le dernier exemple de l'emploi d'un même terme pour exprimer deux concepts différents nous l'avons relevé dans le Kitâb de SIBAWAYHI (180/796). En effet, ce dernier, emploie les termes /'ism al-fa:'il/ et /'ism al-maf'u:l/ pour signifier le participe actif et le participe passif<sup>29</sup>. Cependant, il emploie les mêmes termes pour signifier l'inchoatif et l'énonciatif lorsque la phrase nominale est introduite par un abrogatif verbal:

« هذا باب الفعل الذي يتعدى اسم الفاعل إلى اسم المفعول واسم الفاعل

و المفعول، فيه لشيء واحد

و ذلك قولك : كان و يكون، و صار، و ما دام، و ليس و ما كان  
نحوه من الفعل ثما لا يستغني عن الخبر. تقول : كان عبد الله أخاك،  
فإنما أردت أن تحير عن الأحوثة، و أدخلت كان لتجعل ذلك فيما مضى،  
و ذكرت الأول كما ذكرت المفعول الأول من ظننت. و إن شئت قلت :  
كان أخاك عبد الله، فقدّمت و أخرت كما فعلت ذلك في ضرب لأته  
فعل مثله، و حال التّقديم و التأخير فيه كحالها في ضرب، إلا أن اسم

الفاعل و المفعول فيه لشيء واحد

( الكتاب ج 1، ص 45 )

« Voici le chapitre du verbe transitif dont la rection dépasse /'ism al-fa:'il/ (litt : nom de sujet) et qui régit un /'ism maf'u:l/ (litt :

<sup>29</sup> Exemples d'emplois du terme /'ism al-fa:'il/ pour signifier le participe actif : Kitâb IV ; pages : 348-356-376-377...  
Exemples d'emplois du terme /'ism al-maf'u:l/ pour signifier le participe passif: Kitâb I, page 108 ; Kitâb IV, pages 348-407.

nom de patient). /'ism al-fa:ʕil/ et /'ism al-mafʕu:l/ étant [constituants] de la même chose (phrase nominale).

Ceci tel que ton dire: /ka:na/ et /yaku:nu/, /sa:ra/, /ma: da:ma/, .laysa/ et tous les verbes qui, à la manière des premiers, ne peuvent se passer de l'énonciatif. Tu dis : /ka:na ʕabdulla:hi aka:ka/ (Abdallah était ton frère). Seulement tu veux par-là, informer sur la fraternité. Tu as introduit /ka:na/ pour mettre cela (la phrase) au passé. Tu as mentionné le premier (/mafʕu:l/) de la même manière que tu as mentionné le premier /mafʕu:l/ (complément ou patient) de /ʒanantu/. Si tu veux tu dis : /ka:na ʕabu-lla:hi/ (était ton frère, Abdallah); alors tu as antéposé (l'énonciatif) et postposé (le nom) tel que tu l'as fait pour /daraba/ parce qu'il est [aussi] verbe comme lui. Par conséquent les positions postposée et antéposée dans [la phrase introduite par] ce [dernier] verbe sont les mêmes que dans /daraba/, si ce n'est que /'ism al-fa:ʕil/ et /'ism al-mafʕu:l/ y sont [constituants] de la même chose »

Dans *Hamʕ al-Hawāmiʕ*, *SUYŪTĪ* (911/1506) ne manque pas d'attirer l'attention du lecteur sur cette nomenclature de *SIBAWAYHI* (180/796) :

« فَأَمَّا كَانَ فَمَذْهَبُ الْبَصْرِيِّينَ أَنَّهَا تَرْفَعُ الْمَبْتَدَأَ وَيُسَمَّى اسْمَهَا وَرَبَّمَا  
يُسَمَّى فَاعِلًا مَجَازًا لَشَبْهِهِ بِهِ وَقَعَ ذَلِكَ فِي عِبَارَةِ الْمَبْرَدِ وَعَبْرَ سَيُوبِهِ بِاسْمِ

الفاعل ... و ينصب الخبر باتفاق الفريقين و يسمي خبرها و ربمما يسمي  
مفعولا مجازا لشبهه به عبر بذلك المبرد و عبر سيبويه باسم المفعول.  
( جمع الموامع ، ص 111 )

« Quant à /ka:na/, les Basrites pensent qu'il affecte l'inchoatif au nominatif (cas sujet). Il (l'inchoatif) est prénommé son nom. Il est possible qu'il soit prénommé métaphoriquement: /fa:ʕil/ pour sa similitude avec le sujet. Cette dénomination s'est manifestée dans l'expression de *MUBARRAD*. *SIBAWAYHI* l'a appelé par /'ism al-fa:ʕil/ (nom de sujet)... Il affecte l'énonciatif à l'accusatif (cas direct) selon le consensus des deux 'écoles'. Il se prénomme son énonciatif. Il est possible qu'il soit prénommé métaphoriquement /mafʕu:l/ pour sa similitude avec le patient. C'est [aussi] par ce [terme] que *MUBARRAD* (285/898) l'a exprimé. *SIBAWAYHI* l'a exprimé par /'ism al-mafʕu:l/ »

#### 6.2.4. Termes fréquents dans la tradition mais abandonnés par les manuels scolaires.

Dans cette première catégorie nous pouvons citer des exemples tels que les termes /ğuttat/, /al-ğaza:ʕ/, /at-tama:mu/, /al-bada:ʕu/...etc.<sup>30</sup>.

<sup>30</sup>/ğuttatun/ par opposition à /hadat/ qui équivaut le terme /masdar/, dans les manuels scolaires.

/huru:f al-muğaza:za:t/ ou /huru:f al-ğaza:ʕ/, (Litt: les particules de conséquence ou rétribution), évoquées par les

6.2.4.1. L'exemple du terme /ġuttat/

S'agissant du terme /ġuttat/, nous constatons une forte présence de ce terme dans la tradition. Il est souvent cité en opposition à celui de /hadat/. A titre d'exemple nous lisons dans le chapitre de l'inchoatif et de l'énonciatif du Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) ceci:

« و المتبدأ على ضربين : جنة و حدث ، فالجئة ما كان عبارة عن شخص نحو زيد و عمرو و الحدث هو المصدر نحو القيام و القعود .  
( اللع ، ص 74 )

(  
« l'inchoatif est de deux sortes: /ġutta/ (corps) et /hadat/ (fait). Le /ġutta/ c'est ce qui consiste en une personne telle que Zayd ou 'Amr; et le /hadat/ c'est le /masdar/ (nom verbal ou nom d'action) tels que le /qiya:m/ (l'action de se mettre debout) ou le /qu<sup>c</sup>u:d/ (action de s'asseoir). »

Nous lisons aussi dans le Ġumal d'az-ZAĠĠĠĠĠ (337/949) ceci:

manuels scolaires sous la dénomination: /huru:f aš-šart/ et/ou /'adawa:t aš-šart/ (litt: les particules de condition).  
/'at-tama:m/ évoqué par la tradition dans le chapitre: /'at-tamyi:z/ (le spécifique).  
/ 'al-bada:'/ évoqué par certains ouvrages de la tradition pour signifier /badal 'al-ġalat/ (le permutatif par erreur ou de méprise).

« و اعلم أن الظروف من الزمان لا تكون أختياراً عن الجئت .  
( الجمل ، ص ، 38 )

(  
« Sache que les circonstants de temps ne peuvent être des énonciatifs [se rapportant] à un inchoatif(/ġuttat/)qui est un corps »

Quant aux manuels scolaires, le terme /ġutta/ n'est pas évoqué en tant que terme technique. Cependant il n'est pas exclu de rencontrer le terme /hadat/. Il est souvent rendu par celui de /masdar/, bien que les deux termes ne sont pas équivalents dans tous les contextes. Nous lisons dans an-Nahw al-wādhīh ceci:

« المصدر ما دل على حدث مجرد من الزمان وهو أصل جميع المشتقات  
( النحو الواضح ، 2 ، ص 61 )

« Le /masdar/ (nom d'action) est ce qui signifie un événement abstrait du temps. Il est à l'origine de tous les dérivés. »

Ou encore dans le Qawā'id:

« المصدر اسم يدل على حدث مجرد عن الزمان و هو الأصل الذي تصدر عنه كل المشتقات.  
( القواعد ، 3 ، ص 74 )

« Le /masdar/ (nom d'action) est un nom qui signifie un événement abstrait du temps. C'est l'origine de laquelle sont extraits tous les dérivés. »

#### 6.2.5. Termes de mêmes racines, employés différemment

Notre attention a été particulièrement alertée par la redondance d'un certain nombre de termes employés différemment, selon que nous sommes dans le contexte de la tradition ou dans celui des manuels scolaires. En effet, bien que ces termes aient, souvent, les mêmes racines, ils diffèrent par deux choses. Nous distinguons les termes qui diffèrent par leurs schèmes et les termes qui diffèrent par des rajouts d'affixes tels que l'article défini /'al/ ou le /ta:'/ du féminin. Ces rajouts et ces transformations deviennent significatifs, en particulier, lorsqu'ils entraînent des changements de la fonction syntaxique du terme, par exemple. Par conséquent l'on s'interroge sur la logique qui se cacherait derrière ces variations ?

##### 6.2.5.1. Termes qui diffèrent par leurs schèmes

Dans la catégorie des termes qui diffèrent par leurs schèmes nous évoquons l'exemple du *Luma*<sup>c</sup> où nous lisons, précisément dans le chapitre du sujet, ceci :

« اعلم أن الفعل لا يد له من الفاعل ... فإن لم يكن مظهرا  
بعده فهو مضمير فيه لا محالة. »

(اللمع ، ص 79)

« Sache que pour le verbe il faut obligatoirement un sujet... S'il (le sujet) n'est pas explicite après lui, il y est certainement implicite. »

Dans le même contexte, nous lisons aussi dans le chapitre du sujet du verbe de la *Muqaddima ġuzūliyya* ceci :

« و إن كان الفاعل مضمرا ... »

« و إن كان الفاعل و المفعول مضميرين ... »

(المقدمة الجزولية في النحو ، ص 51)

« Si sujet du verbe était implicite ... »

« Si le sujet du verbe et le patient étaient implicites... »

Cet emploi des participes passifs tels que /mudmar/ et /mudhar/ n'est jamais évoqué par les manuels scolaires ou presque. Pour signifier que le sujet du verbe est explicite, les manuels scolaires emploient plutôt les participes actifs /da:hir/(apparent), souvent associé à celui de /'ism/ (nom), ou /ba:rız/(évident, émergent), souvent associé à celui de /dami:r/(pronom). Pour signifier que le sujet du verbe est implicite, ils utilisent le terme /mustatir/(sous-entendu). Prenons l'exemple de *Kitāb al-Luġa* qui écrit ceci lors du chapitre qu'il consacre au sujet :



« إذا كان الفاعل اسما ظاهرا طابقه الفعل في الجنس و لم يطابقه في

العدد

(كتاب اللغة 1 ، ص 169)

« Si le sujet du verbe est un nom apparent, le verbe s'accorde avec lui en genre et ne s'accorde pas avec lui en nombre. »

« إذا كان الفاعل ضميرا مستترا طابق الفعل المسند فاعله المسند إليه في

الجنس و العدد

(كتاب اللغة 1، ص 170)

« Si le sujet du verbe est un pronom sous-entendu, le verbe [qui est le] prédicatif s'accorde avec son sujet [qui est le] thème en genre et en nombre »

Ou encore le manuel *al-Luġa al-ʿArabiyya, Qawāʿid wa Nusūs* qui écrit ceci:

« الضمير اسم يدل على المتكلم أو المخاطب أو الغائب ، وهو

قسمان:

الضمير البارز: وهو ما يتخذ صورة ظاهرة يلفظ بها .

و المستتر : وهو ما يلفظ من الكلام مثل اكتب درسك أي اكتب أنت

درسك . »

( اللغة العربية قواعد و نصوص ، ص 131 )

« Le 'pronom' est un nom qui signifie celui qui parle ou celui à qui on s'adresse ou celui qui

est absent [et dont on parle]. Il est de deux sortes:

Le pronom évident(apparent): c'est ce qui revêt une forme apparente prononcée.

Et le [pronom] sous-entendu: c'est ce qui se dégage du discours [prononcé], tel que /'uktub darsaka/ (écris ta leçon); c'est à dire écris toi-[même] ta leçon. »

Ainsi nous constatons que la tradition recourt fréquemment, entre autres, au schème du participe passif (/ʿism al-mafʿu:l/) tels que /mudhar/, /mudmar/, /mukassar/, /musallam/, /mamsu:h/, /mansu:q/, /muša:r/...etc., alors que les manuels scolaires, ne s'inscrivent pas dans cette ligne, optent pour des termes divers tels que des participes actifs ('ism fa:ʿil/) ou des noms d'action (/masdar/): /da:hir/, /takši:r/, /sa:lim/, /misa:hat/, /nasaq/, /'iša:rat/, /dami:r/... etc. Dès lors l'on se pose la question du pourquoi de ce choix? Serait-il, pédagogiquement parlant, plus facile pour un apprenant de mémoriser des termes dont les schèmes sont variés, que des termes dont les schèmes seraient semblables voire identiques? Dans tous les cas, il est une réalité que l'on ne peut pas ignorer, avec les manuels scolaires s'est opéré la stabilisation de la presque totalité des termes. Cependant, cette stabilité aurait été réalisée au dépend d'une terminologie de la tradition que nous trouvons aussi scientifique et aussi précise.

#### 6.2.5.2. Termes qui diffèrent par leurs affixes

Quant aux termes construits sur les mêmes schèmes mais qui diffèrent par leurs préfixes ou leurs suffixes, la différence entre les manuels scolaires et la tradition n'est pas si évidente qu'on le pense. Des emplois différents existent au sein même de la tradition ainsi qu'au sein des manuels scolaires. Cependant, on peut lire, voire discerner, chez les uns comme chez les autres, des tendances pour certains emplois plutôt que d'autres.

Pour illustrer cela, nous allons prendre un exemple, celui de la terminologie employée pour désigner le concept /ğam<sup>o</sup>/, autrement dit le pluriel (tels que le pluriel externe masculin, le pluriel externe féminin et le pluriel interne ou brisé).

Du côté de la tradition et s'agissant du pluriel externe masculin, le *ġumal* d'az-ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) ainsi que le *Tagrīb al-Muqarrab* d'Abū Hayyān al-ANDALUSĠ (745/1344), parlent souvent de /al-ğam<sup>o</sup>/ précédé par l'article défini /al/. Les termes /al-musallam/, /al-mukassar/ ou /as-sa:lim/, en se plaçant derrière le mot /al-ğam<sup>o</sup>/, constituent des expansions d'identité, autrement dit des épithètes de ce dernier. Or en l'absence de l'article défini /al/, ce qui est souvent le cas des manuels scolaires, ces mêmes termes sont analysés en tant qu'expansions d'annexion tels que dans les exemples de /ğam<sup>o</sup> al-mudakkar/, /ğam<sup>o</sup> al-mu'annat/ et /ğam<sup>o</sup> at-taksi:r/.

Ainsi nous lisons, par exemple, dans le chapitre du duel et du pluriel du *ġumal* d'IBN ĠĠNNĠ (392/1002) ceci:

« و رفع الجمع المسلم بالوار ، مثل قولك : الزيدون و العمرون و نصيهم و خفضهم بالياء نحو قولك : الزيدين و العمرين .  
( الجمل ، ص 9 )

« L'affectation d'al-ğam<sup>o</sup> al-musallam (le pluriel externe ou le pluriel sain) au nominatif [se fait] par le /wa:w/, tel que ton dire: les /zaydu:na/ et les /ʕamru:na/. Leur affectation à l'accusatif et au génitif [se fait] par le /ya:'/ tel que ton dire: les /zaydi:na/ et les /ʕamri:na/. »

Dans le chapitre du pluriel brisé, nous lisons l'intitulé suivant: /ba:b ġam<sup>o</sup> al- mukassar/ sans l'article défini /al/; cependant l'éditeur nous apprend dans l'annotation que dans d'autres copies l'intitulé est plutôt précédé par l'article /al/:

« في ت و م "باب الجمع المكسر"  
( الجمل ، ص 370 )

« En 'T' et 'M' chapitre d'al-ğam<sup>o</sup> al-mukassar (le pluriel interne). »

Le deuxième exemple que nous évoquons est celui de *Tagrīb al-Muqarrab* où nous constatons une prépondérance du terme /al-ğam<sup>o</sup>/ précédé par l'article défini /al/. C'est ainsi qu'est intitulé le chapitre du pluriel externe ( ou pluriel sain):

« الجمع المسلم ما سلم فيه بناء الواحد ، فلمذكر بواو رفعا ، و ياء في غيره ، و نون فيهما و شرطه مطلقا ذكورية ، و عقل ، و خلو من تاء تأنيث... »

(تقريب المقرب ، ص 101)

« Al-ğam<sup>c</sup> al-musallam (le pluriel externe) est [le pluriel] dans lequel la forme du singulier se retrouve intacte. Le masculin [s'affectant] au nominatif par le /wa:w/ et aux autres [cas] par le /ya:ʔ/, tous deux [suffixés] par un /nu:n/. Ses conditions absolues sont une masculinité, un esprit [pensant] et une absence du 't' du féminin... »

Si dans la tradition grammaticale arabe on emploie fréquemment des terminologies assez variées telles que /al-ğam<sup>c</sup> al-musallam/, /ğam<sup>c</sup> sala:matin/ en suffixant le /ta:ʔ/ du féminin, /al-ğam<sup>c</sup> al-mukassar/, /ğam<sup>c</sup> at-taksi:r/ qu'on oppose à /ğam<sup>c</sup> at-tashi:h/ et sur le même schème /ğam<sup>c</sup> at-tađki:r/ et /ğam<sup>c</sup> at-ta'ni:ʔ/ ...etc.; il est clair qu'avec les manuels scolaires s'est opéré une certaine stabilisation et unicité de ces diverses terminologies. Ainsi et en dépit du double emploi, conscient ou inconscient, de la part de quelques manuels scolaires des terminologies: /ğam<sup>c</sup>/ et /al-ğam<sup>c</sup>/; la presque totalité des manuels s'accordent sur les terminologies suivantes dont la stabilisation a débuté avec la tradition tardive:

/ğam<sup>c</sup> al-mudakkar as-sa:lim/  
(littéralement: pluriel - le masculin - le sain)  
le pluriel externe masculin

/ğam<sup>c</sup> al-mu'annat as-sa:lim/  
(littéralement: pluriel - le féminin - sain)  
le pluriel externe féminin

/ğam<sup>c</sup> at-taksi:r/  
(Littéralement: pluriel - le brisé)  
le pluriel interne.

Cette différence d'emploi entre les ouvrages de la tradition et les manuels scolaires ne concerne pas uniquement les termes techniques. Elle se reflète aussi à travers les textes. C'est dans ce contexte que les auteurs des ouvrages de la tradition emploient fréquemment, entre autre, des verbes dérivés tirés des termes techniques, tels que les verbes /'aʔmala/ (faire régir), /'atbaʔa/ ou /'a:qaba/ (faire suivre), /sakkana/ (mettre une lettre quiescente: un Soukoun), /mayyaza/ (spécifier), /tanakkara/ (se mettre à l'indéfini), /'admara/ (pronominer)... etc.; ce qui est loin d'être le cas des manuels scolaires. En effet, ces termes, voire ce genre d'emploi est assez rare sinon inexistant dans ces derniers.

Voici dans ce qui suit quelques-uns parmi les nombreux extraits des ouvrages de la tradition où l'on peut aisément se rendre compte de cet emploi:

« الأعمال: اقتضاء عاملين فأكثر معمولا فأكثر، فإن أعمل الأول أضمر في الثاني ما يحتاجه »

(تقريب المقرب ، ص 60)

« La rection: c'est la nécessité, pour deux régissants ou plus d'avoir un mot ou plus à

régir. Si le premier régit, dans le second sera [considéré comme] sous-entendu ce dont il a besoin [pour régir]. »

« و إذا تكررت النعوت، فإن شئت أتبعها الأول، و إن شئت

قطعتها

(الجمال، ص 15)

« Si les épithètes se multiplient, tu peux les concorder en flexion au premier comme tu peux ne pas les concorder. »

« ولا يميز بمختص بنفي »

(تقريب المقرب، ص 65)

« On ne spécifie pas par ce qui est afférent à une négation. »

En conclusion nous disons que cette première approche comparative des structures, faite essentiellement à travers les tables des matières et les formes d'écriture, a le mérite d'attirer notre attention, plus sur la multiplicité, la diversité et la richesse des terminologies de la tradition que sur la stabilité et l'unicité, exprimées dans les manuels scolaires. En effet l'importance de cette diversité réside dans le fait qu'elle constitue une source certaine d'informations sur son histoire et son évolution. Pour l'instant et en attendant cette lecture que nous tenterons d'entamer dans les chapitres suivants contentons-nous de constater ceci :

-La tradition diversifie ses termes. A titre d'exemple et tel que nous l'avons souligné, elle emploie trois termes pour rendre le mot 'sain' dans le pluriel externe, à savoir : /musallam/, /sala:mat/ et /sa:lim/. Elle recourt souvent et entre autre aux schèmes du participe passif : /muḥar/ (apparent), /mukassar/ (brisé), /mansu:h/ (pour le spécifique qui dénote une superficie), /mansu:g/ (coordonné).

-Les manuels scolaires emploient une terminologie 'standard'. Le même pluriel externe est rendu par un seul et unique terme, celui de /sa:lim/ (sain).

-La stabilisation (voire la standardisation) des termes dans les manuels scolaires ne s'est pas faite du jour au lendemain. Elle aurait été entamée depuis la tradition tardive.

Cette stabilisation qui se manifeste aujourd'hui à travers les manuels scolaires ne peut être que positive, en particulier pour les apprenants. Cependant elle est susceptible, en l'absence d'un esprit d'explicitation et d'approfondissement des connaissances, de contenir quelques dangers. La systématisation de l'emploi des terminologies dans ces manuels fait de la plupart des termes des nomenclatures signes graphiques, images acoustiques et expressions phoniques plus que contenus sémantiques. Le concept et le contenu sémantique sont dans nombre de cas inachevés. Ainsi et à titre d'exemple, un apprenant formé uniquement par l'intermédiaire des manuels scolaires peut parfaitement connaître les termes /muda:ri<sup>2</sup>/ (inaccompli), /huḥu:f al-muda:ri<sup>2</sup>/ (particules de l'inaccompli) et conjuguer ou reconnaître un inaccompli, mais il est très peu probable qu'il soit en mesure de vous expliquer le

pourquoi du choix de ce terme, à savoir les similitudes (al-muda:rafa/) du verbe inaccompli avec le nom. Nous disons ceci en connaissance de cause. En effet nous avons eu l'occasion de poser ce genre de questions en cours de grammaire et la réponse était souvent négative. Par ailleurs aucun manuel parmi ceux dont nous disposons ou ceux que nous avons consultés ne fait allusion à cette question. Tout en étant conscient du fait qu'il n'est point demandé à l'apprenant d'expliquer les faits linguistiques, nous ne pouvons nier l'impact d'une telle approche sur l'appréhension du concept.

### **CHAPITRE III**

#### **DE L'AFFAIBLISSEMENT ...**

#### **DE L'AFFAIBLISSEMENT ...**

Il paraît logique de lire, dans les manuels scolaires de grammaire, l'aboutissement d'un produit fini que les enseignants et/ou les auteurs et les pédagogues cherchent à inculquer aux apprenants. Le contenu de ces manuels, en même temps qu'il reflète une conception actuelle de la matière grammaticale, renferme des éléments de son évolution et de son histoire. Seule une lecture comparée profonde de ces manuels avec la tradition grammaticale arabe est susceptible de nous révéler les changements survenus au cours de son histoire. Ces changements vont du simple affaiblissement jusqu'à la disparition totale de quelques notions et concepts. Ainsi et dans un premier temps, nous consacrons cette troisième partie de notre recherche à l'étude de l'affaiblissement de quelques notions grammaticales dans les manuels scolaires.

##### **1.1. EXEMPLE DE LA RECTION:**

##### **1.1. Impact des notions de phrase et de rection sur l'organisation de la matière**

##### **1.1.1. Dans les tables de matières**

Bien que les notions de /ğumla/ (phrase) et /°a-mil/ (régissant) ne sont pas contradictoires, nous pensons que l'organisation de la matière autour de l'une ou de l'autre des deux notions peut être révélatrice d'une tendance à favoriser ou à négliger la rection. C'est cette tendance qui constitue, à notre sens, l'un des facteurs, sinon le facteur essentiel de la divergence dans l'organisation générale de la matière entre la tradition grammaticale arabe et un grand nombre, voire la presque totalité des manuels scolaires. En effet, si les uns s'organisent sur la base des flexions casuelles, c'est à dire autour du régissant, les autres mettent l'accent sur la notion de la phrase.

Ainsi nous constatons que les ouvrages de la tradition, en tout cas ceux que nous avons consultés, s'inscrivent largement dans le schéma classique qui consiste à commencer par des questions portant sur les parties du discours puis enchaîner par les nominatifs, les accusatifs, les génitifs pour finir par les permutatifs et quelques questions diverses. Dans ce contexte, nous ne manquons pas de souligner que le *Luma*<sup>c</sup>, par exemple, commence la partie qu'il consacre aux accusatifs, non pas par /al-maf°ulu bihi/ (le patient) mais plutôt par /al-maf°u:lu l-matlaqu/ (le complément absolu). Le /maf°u:l bihi/ (le patient), contrairement à notre attente, (nous qui, faut-il le reconnaître, sommes inconsciemment influencés par les manuels scolaires) est cité en deuxième lieu; ce qui montre qu'il est traité indifféremment des autres accusatifs et qu'il ne bénéficie d'aucune faveur<sup>1</sup>. Quant aux manuels scolaires, et plus particulièrement ceux destinés aux cycles primaires, ils s'articulent

<sup>1</sup> Voir le *Luma*<sup>c</sup> d'Ibn Ğinni, p 101 :

المفعول خمسة أضرب: مفعول مطلق، و مفعول به، و مفعول فيه، و مفعول له، و مفعول معه.

généralement autour des deux axes suivants: La phrase verbale et ses constituants et la phrase nominale et ses constituants.

Abdelkader MEHRI, grammairien et linguiste émérite, à qui le ministère de l'éducation nationale tunisien doit l'élaboration de plusieurs manuels de grammaire dont essentiellement les deux séries 'an-Nahw al-°Arabî et 'an-Nahw al-°Arabî, *Kitâb al-Luġa*, reproche à la tradition grammaticale arabe sa négligence de la phrase au dépend de l'étude des éléments constituant la phrase:

« أول ما يسترعى انتباه الناظر في أشهر مصنفات النحو كتاب سيبويه و شرح المفصل لابن يعيش أننا لا نجد فيها أبوابا أو فصولا خاصة بدراسة الجملة ... إن دراسة الجملة كانت رهينة دراسة المفردات ... و لكن وجدنا في هذه الدراسة المشتتة ملاحظات كثيرة لا تخلو من فائدة أحيانا فإننا لا نجدها تنم عن نظرة شاملة تلمم بعناصر الجملة على أساس الوحدة التي بينها، و لا نشعر بأن الجملة تدرس لذاتها »  
( الجملة في نظر التجارة العرب، ص 16-17، حوليات الجامعة التونسية، العدد 3، 1966 )

« Ce qui qui retient, en premier, l'attention de l'examineur des plus célèbres compositions de grammaire, telles que le *Kitâb* de SIBAWAYHI (180/796) ou *Šarh al-Mufasssal* d'Ibn Ya'fiš, c'est {le fait} qu'on n'y trouve pas des chapitres ou des sous-chapitres consacrés à l'étude de la phrase ... L'étude de la phrase était sujette à l'étude des mots ... Même si nous avons trouvé, dans ces études dispersées, beaucoup de remarques qui, parfois, paraissent

intéressantes, elles n'expriment pas une vue synthétique qui englobe les éléments de la phrase sur la base de l'unité qui existe entre eux. On n'a pas le sentiment, [non plus], que la phrase est étudiée en soi. »

Ainsi, cette attitude de MEHIRI montre bien l'importance qu'il accorde à la notion de Ġumla (phrase); et du coup elle explique le fait que la Ġumla soit au centre d'intérêt de cet auteur et de ses écrits dont, en particulier les manuels scolaires.

Le manuel scolaire qui représente le mieux cette tendance est sans doute Kitāb al-Luġa. A titre d'exemple, le sujet du verbe /al-fa:ʕil/ et l'inchoatif /al-mubtada'/ qui relèvent tous les deux des nominatifs /al-marfu:ʕa:t/ dans la tradition, sont fatalement séparés dans nombre de manuels scolaires et en particulier dans la série Kitāb al-Luġa du fait que le premier relève de la phrase verbale et que le second relève de la phrase nominale. Cela laisse supposer un affaiblissement du concept de la rection dans les manuels scolaires. Pour essayer d'explicitier ceci par un exemple nous allons procéder, dans un premier temps, à la comparaison de quelques passages puisés en majorités dans le Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002), d'une part, et le manuel scolaire tunisien, Kitāb al-Luġa, d'autre part.

### 1.1.2. Au niveau du contenu: l'exemple du verbe présenté dans le cadre de la phrase

Le premier exemple concerne le verbe /al-fiʕl/. En effet le Luma<sup>c</sup> ainsi que Kitāb al-Luġa évoquent tous les deux cette question. Cependant, ils la traitent

différemment. Le Luma<sup>c</sup> lui consacre indépendamment de la phrase, un chapitre à part qu'il intitule: /ba:b 'al-fiʕl/ (chapitre du verbe) et qui commence de la sorte:

« هي ثلاثة أضرب تنقسم بانقسام الزمان ماض و حاضر و مستقبل »

( كتاب اللمع في النحو ، ص 9 )

« Ils (les verbes) sont de trois catégories. Ils se répartissent, d'après la répartition du temps en passé, présent et futur »

Il en va de même pour SIBAWAYHI (180/796) qui, lors d'une définition du verbe, traite ce dernier comme une entité indépendante sans évoquer la phrase:

« و أما الفعل فأمثلة أخذت من لفظ أحداث الأشياء و بنيت لما مضى و لما يكون و لم يقع و ما هو كائن لم ينقطع »  
(الكتاب 1 ، ص

12)

« Quant au verbe, il consiste en paradigmes dérivés de l'expression phonique des événements exprimés par les noms et construits pour indiquer ce qui est passé, ce qui sera (n'ayant pas encore eu lieu) et ce qui est encore non achevé<sup>2</sup> »

D'après Hassan HAMZE, trois caractéristiques ressortent de cette définition:

<sup>2</sup>. Traduction de Hassan HAMZE. Voir Les théories grammaticales



1- le verbe est tiré du nom d'action, le /masdar/.

2- Le verbe est un ensemble de paradigme.

3- Les paradigmes sont formés pour indiquer ce qui est passé et ce qui n'est pas passé, autrement dit ce qui est achevé et ce qui n'est pas achevé<sup>3</sup>.

En revanche Kitáb al-Luġa traite le verbe dans le strict cadre de la phrase. Le terme /fi'l/ (verbe) est souvent évoqué en liaison avec celui de /ġumla/ (phrase). Voici quelques extraits de cette double présence:

« تكون الجملة اسمية أو فعلية ... في الجملة الفعلية يكون الفعل مسندا و يكون بذلك مكونا لازما و يحتل دائما الصدارة في النواة الإسنادية »

( كتاب اللغة 1 ، ص 60-61 )

« La phrase est nominale ou verbale... Dans la phrase verbale le verbe est prédicat. Il est, par ce fait constituant nécessaire. Il se place toujours en tête du noyau [de la phrase] »

« حد الفعل : الفعل مكون أساسي في الجملة الفعلية لا يكون إلا مسندا في النواة الإسنادية و يرد دائما قبل المسند إليه الفاعل و هو يدل على حدث مقترن بزمان من الأزمنة الثلاثة ( الماضي ، الحاضر ، المستقبل ) »

d'Az-Zaġġaġi, p

<sup>3</sup>. Voir Hassan HAMZE : Les parties du discours (p3). In Les classes des mots, héritages et perspectives; ouvrage collectif, P.U.L. Sous la direction de L. Basset et M. Perennec.

( كتاب اللغة 1 ، ص 67 )

« Définition du verbe: Le verbe est un constituant fondamental dans la phrase verbale. Il ne peut être, dans le noyau [de la phrase, autre] que prédicat. Il précède toujours son thème le sujet. Il signifie un événement lié à l'un des trois temps ( le passé, le présent et le futur )»

### 1.1.3. Absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les premiers ouvrages de la tradition

Cet emploi des terminologies de phrase verbale et phrase nominale, assez fréquent dans les manuels scolaires, nous a incité à chercher, voire détecter, la possibilité d'un emploi éventuel de cette même terminologie du côté de la tradition. Nous avons commencé par le Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002). Nous avons été, à la fois surpris et frappé par l'absence totale de cette terminologie le long de toute l'œuvre. En effet, pour signifier la même chose IBN ĠINNĪ (392/1002) parle de phrase composée d'un inchoatif et d'un énonciatif et de phrase composée d'un verbe et d'un sujet:

« أما الجملة فهي كل كلام مفيد مستقل بنفسه و هي على ضربين جملة مركبة من مبتدأ و خبر و جملة مركبة من فعل و فاعل »

( اللمع ، ص 73 )

« Quant à la phrase c'est tout énoncé signifiant indépendant par lui-même. Elle est de deux types: Phrase composée d'un inchoatif

et d'un énonciatif et phrase composée d'un  
verbe et d'un sujet »

Nous avons consulté d'autres ouvrages de la tradition en  
quête de cette même terminologie de phrase verbale et  
phrase nominale. Et nous avons constaté qu'elle est évoquée  
occasionnellement, voire rarement dans les ouvrages  
tardifs; ce qui suppose qu'elle est relativement récente.  
En revanche il est à cet égard remarquable de voir comment  
ces ouvrages se passent de cette terminologie en  
particulier là où les manuels scolaires en font l'objet de  
leur matière, tel que dans les chapitres: L'inchoatif et  
l'énonciatif, le sujet et son verbe, /ka:na/ et ses  
conseurs, /'inna/ et ses conseurs, le patient... etc.

Voici dans ce qui suit quelques exemples où les auteurs des  
ouvrages de la tradition ne recourent pas aux  
terminologies: phrase verbale et phrase nominale, chose  
qu'ils auraient pu faire, sans doute, avec beaucoup  
d'adresse:

(1) « و اعلم أن هذه الأفعال إذا ابتدأت بما نصبت مفعولين ... »

و إذا توسطت أو تأخرت جاز إلغاؤها أو إعمالها »

( الجمل في النحو ، ص 29 )

« Sache que ces verbes (transitifs à deux  
compléments) régissent à l'accusatif deux  
patients, si tu les places en tête de la phrase  
... Et s'ils se placent au milieu ou à la fin de  
la phrase, il est permis, soit d'annuler leur  
rection, soit de les faire régir »

(2) « و لا بد لها (الحال) من عامل يعمل فيها. فإن كان العامل  
فيها فعلا قدمتها و أخرتها فإن كان العامل غير فعل لم يجر  
تقدمها عليه »

( الجمل في النحو ، ص 35 )

« Il (/al-ha:l/ le complément circonstanciel  
d'état) lui faut un régissant qui le régit. Si  
ce régissant qui le régit est un verbe, tu peux  
l'antéposer ou le postposer. Si le régissant  
n'est pas un verbe, il n'est pas permis de le  
lui antéposer »

(3) « فإن كان في صدر كلامك فعل... »

( الجمل في النحو ، ص 40 )

« Si, au début de ton discours, il y a un  
verbe... »

(4) « و الفاعل مرتبته أن يلي الفعل... »

( المقدمة الجزولية في النحو ، ص 05 )

( « Le sujet, son rang, est qu'il suit le  
verbe... »

(5) « المتعدي إلى اثنين ضربان : داخل على المبتدأ و الخبر و ما  
ليس كذلك »

( المقدمة الجزولية في النحو ، ص 79 )

« Le [verbe] transitif à deux [patients] est de

deux sortes: celui affectant l'inchoatif et l'énonciatif et celui qui ne l'est pas »

(6) « إن و أخواتها مما يختص بالاسم لا كجزء منه... »  
(المقدمة الجزولية في النحو، ص 109)

(  
« /'inna/ et ses consœurs [relèvent] de ce qui se spécifie au nom, non pas en tant qu'une partie de lui »

(7) « فكل مبتدأ لا تدخل عليه كان لا تدخل عليه إن »  
(المقدمة الجزولية في النحو، ص

(110

« Tout inchoatif ne pouvant recevoir /ka:na/ ne reçoit pas /'inna/ »

Nous constatons, à travers tous ces exemples, que les auteurs utilisent des formules autres que celles de phrase verbale et phrase nominale. Dans le premier exemple ZAĞĞĀĞĪ (337/949) parle d'intercaler un verbe transitif ou de le postposer et il donne des exemples tels que:

/ Zayd-un (nominatif) danantu muntaliq-un (nominatif) /  
/ Zayd-un (nominatif) muntaliq-un (nominatif) danantu /

En effet, ZAĞĞĀĞĪ (337/949) donne ces deux exemples où il transforme les phrases initialement verbales en phrases nominales sous l'effet de la suppression de la rection du verbe.

Dans le troisième exemple, il emploie explicitement

l'expression /fi: sadri kala:mika fi'lun/ (au début de ton discours un verbe)

De même ĞUZŪLĪ (607/1210), lors du cinquième exemple, emploie l'expression /da:kilun 'ala: al-mubtada'i wa al-kabari/ (affectant l'inchoatif et l'énonciatif). Il parle aussi des abrogatifs qui se rapportent au nom ou encore qui affectent l'inchoatif..

Tout cela sans pour autant évoquer les terminologies de phrase verbale et phrase nominale. Cependant, l'absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale ne signifie pas forcément l'absence du concept tel que le prétend Henri FLEICH qui, dans son *Taité de philologie arabe* (1/24-25), affirme l'absence d'une conceptualisation générale de la phrase dans la tradition grammaticale arabe.

Hassan HAMZE réfute ce point de vue en disant que:

« L'absence d'un terme technique franc ne signifie pas forcément l'absence du concept qu'il exprime. »<sup>4</sup>.

Il confirme notre point de vue, à savoir que les grammairiens de la tradition grammaticale arabe, en particulier SIBAWAYHI et son disciple al-AKFAŠ, ne se sont pas trop occupé du terme de Ğumla (phrase):

« لم يعرف سيويه و لا تلميذه الاخفش مصطلح الجملة، فليس هذا المصطلح في الثبت الذي أعده جزار تروبو للكتاب، وهو ليس موجودا في الثبت الذي أعده أمادو ديالو لمعان القرآن للأخفش. »

(عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيويه، ص 1)

« Ni SIBAWAYHI, ni son disciple al-AKFAŠ n'ont

<sup>4</sup> Voir: عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيويه ص 2. In CRTT Université Lyon2. (Juillet 98)

connu le terme technique ġumla. Cette terminologie n'existe pas dans le lexique du Kitâb élaboré par Gérard Troupeau. Elle n'existe pas [non plus] dans le lexique de Ma'a:nî al-Qur'a:n élaboré par Amadou DIALOU. »

Le terme /ġumla/ commence à se manifester, bien que timidement, quelques temps après SIBAWAYHI (180/796). Cependant il n'a jamais été question de parler de phrase verbale et de phrase nominale

« لن استخدم النحاة العرب مصطلح الجملة فأفهم صرفوا همهم في التحليل إلى الفعل و فاعله من جهة، و المتبدل و خبره من جهة أخرى متابعين سيبويه في هذا التحليل. »

( عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيبويه ، ص 1 )

« Si les grammairiens arabes de la tradition ont usé du terme 'al-ġumlat' (la phrase), ils se sont intéressé lors de l'analyse de la phrase au verbe et à son sujet, d'un côté, et à l'inchoatif et son énonciatif de l'autre côté; suivant ainsi l'analyse de SIBAWAYHI (180/796)/ »

En conclusion nous disons que les concepts de /ġumla/ (phrase), /fi'l/(verbe), /ġumla fi'liyya/ (phrase verbale) et /ġumla 'ismiyya/ (phrase nominale)... bien qu'ils soient présents dans l'esprit des auteurs, sont différemment exprimés. Dans la tradition et en dépit de l'absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale, la rection est exprimée explicitement. Elle se manifeste à travers la redondance des termes /°amila/ (régir), /°a:mi:l/ (régissant), /ma'mu:l/ (régé), /°amal/ (rection)... etc. En

revanche les terminologies de phrase verbale et phrase nominale sont exprimées implicitement. Elles sont rendues indirectement par l'évocation du verbe et de son sujet et de l'inchoatif et son énonciatif.

#### 1.1.4. Omniprésence des notions de phrase verbale et phrase nominale dans les manuels scolaires

Contrairement aux ouvrages de la tradition grammaticale arabe, la notion de phrase est omniprésente dans les manuels scolaires. Par conséquent elle l'est aussi dans l'esprit des apprenants scolarisés par le biais de ses manuels.

Pour valider cette hypothèse et par souci de réalisme, nous ne nous sommes pas contentés de l'étude théorique. Notre parcours professionnel et notre formation universitaire en sciences de l'éducation nous ont guidé à piocher le terrain. Ainsi nous nous sommes adressé à nos cinq échantillons que nous avons décrit en note de la page 110, nous leur avons proposé un nombre de sujets syntaxiques et nous leur avons demandé de les regrouper en ensembles thématiques. Notre objectif n'était pas, seulement, de déceler la logique qui sous-tend leur choix car les étudiants suivront probablement ce qu'ils ont appris; notre objectif était surtout de tenter une lecture de l'organisation de la matière contenue dans les manuels scolaires à travers leur perception. Autrement dit, vont-ils exprimer la rection à travers les flexions casuelles ou vont-ils l'exprimer à travers les notions de phrase verbale et phrase nominale. Vont-ils classer les thèmes proposés

selon la classification classique de la tradition, c'est à dire en nominatifs, accusatifs et génitifs ou selon la logique des manuels scolaires, c'est à dire en phrase verbale et phrase nominale?

Il s'agit en l'occurrence de classer les thèmes suivants:

Le patient, l'inchoatif, le sujet du verbe, le verbe, le complément d'état, l'énonciatif et l'excepté.

Le résultat du questionnaire montre, sans appel, que l'influence des manuels scolaires sur les apprenants est plus que grande voire impressionnante. En effet, sur les 122 personnes interrogées, 102 ont classé les thèmes proposés selon les logiques de: la phrase verbale et ses constituants, et la phrase nominale et ses constituants. Ce qui représente un taux de 83.6%. Seules 4 personnes ont choisi de les classer selon la logique adoptée par la tradition; autrement dit, selon la logique de la rection. Ce chiffre représente un taux de 3,27%. Trois parmi ces quatre personnes sont des étudiants en licence d'arabe à l'université Lumière Lyon2 où l'on ne manque pas d'évoquer la question de la rection, la quatrième étant étudiant à l'université de Tunis.

Nous reprendrons cette statistique avec plus de détails, plus d'analyse et d'approfondissement lors du chapitre: évolution et changement.

## 1.2.La déclinaison et l'indéclinaison ou le /'i'ra:b/ et le /bina:'/

### 1.2.1 Définitions

Le dictionnaire arabe-français de KAZIMIRSKI traduit le terme /'i'ra:b/ par syntaxe désinentielle. Il le décrit en tant que partie de la grammaire qui enseigne les changements que les désinences des mots subissent quant ils sont en construction. Dans son *Šarh Qawa:'id al-'fra:b*, Muhyi d-Din KÂFÎĠĪ ( 788 - 879 ) écrit ceci à propos d'al-'i'ra:b:

« الإعراب وهو في اللغة الإبانة والتحسين و الإزالة ... و قيل هو مأخوذ من قولهم : امرأة عروب : أي محبوب كلامها . لاشك أن الإعراب إذا وجد في آخر الكلمة يكون الكلام مقبولاً عند المخاطب . و قيل : أخذ من قولهم : عربت معدة الفصيل أي: فسدت ، و أعربت أي أزالته فسادها ... إن الإعراب يزيل فساد التباس المعاني بعضها ببعض . »

( شرح قواعد الإعراب لابن هشام ، ص ص 45 ، 46 )

« La déclinaison, et c'est en langue, l'explicitation, l'amélioration et la dissipation [de l'ambiguïté]... Il a été dit qu'il [le mot déclinaison] est tiré de leur dire: 'une femme /'aru:b/' c'est à dire une femme dont le dire est apprécié. Il n'y a aucun doute que la déclinaison, lorsqu'elle se trouve en fin du mot, le discours sera [parfaitement] reçu par le destinataire. Il a été dit aussi: 'il est tiré de: /'aribat/ l'estomac du sevré' c'est à dire qu'il s'est altéré, et '//a'rabtuha:/' c'est à dire j'ai corrigé son altération »

S'agissant du terme /bina:'/, le même dictionnaire de

KAZIMIRSKI rapporte que /bana:/, en grammaire arabe, veut dire terminer un mot par telle ou telle voyelle, ou par une lettre quiescente. Cette formulation reste, et de loin, insuffisante si on ne rajoute pas que le /bina:/' c'est à dire l'indéclinaison, est le fait qu'un mot garde la même voyelle finale même s'il change de fonction syntaxique:

« البناء لزوم آخر الكلمة حالة واحدة ، و إن اختلفت العوامل التي

تسبقها »

( جامع الدروس العربية 1 ، ص 16 )

« L'indéclinaison c'est le fait qu'un mot garde la même (voyelle) finale, même si les régissants qui le précèdent changent. »

Les grammairiens de la tradition opposent /i'ra:b/ à /bina:'. Nous citons en particulier SIBAWAYHI (180/796) pour qui:

Le i'ra:b est: رفع و نصب و جرّ و جزم

Le bina: est: ضم و فتح و كسر و وقف

En bref, nous avons cherché à expliciter les termes de /i'ra:b/ et /bina:'. Nous avons souligné l'opposition entre les deux, dans le but de montrer que le /mu'rab/ est ce qui change de voyelle finale sous l'influence des régissants et que le /mabni:/ est ce qui garde la même forme finale. Par conséquent, il en découle, à notre sens, une certaine primauté du I'râb; car l'intérêt va vers ce qui change avant d'être porté sur ce qui est stable. C'est d'ailleurs ce qu'expriment les écrits des grammairiens de la tradition. Or nombre de manuels scolaires ne respectent pas ou, à un degré moindre restent indifférents voire

insensibles à cette primauté. Ceci se manifeste particulièrement dans les intitulés des chapitres se rapportant à cette question.

### 1.2.2. Indifférence des manuels scolaires quant à la primauté d'al-'I'râb

Il est à cet égard remarquable de constater que tous les ouvrages de la tradition que nous avons consultés placent le I'râb (la déclinaison) avant le Binâ' (l'indéclinaison) et le Mu'rab (le déclinable) avant le Mabni (l'indéclinable). Or nous voyons, par exemple, le manuel scolaire tunisien Kitâb al-Luġa (livre 1, p 27) intituler son chapitre portant sur cette question par: /al-mabni: wa l-mu'rab/ (l'indéclinable et le déclinable. Ou encore le manuel libyen al-Luġa al-'Arabiyya Qawâ'id wa Nusûs qui, dans un premier temps, évoque: /al-mabni: wa l-mu'rab/ (table des matières, p 718). Y en a-t-il une explication à cela? Est-ce important?

Nous pensons qu'au-delà d'un probable choix pédagogique qui cherche à se débarrasser de ce qui est stable pour se consacrer à ce qui est plus mouvementé et par conséquent plus complexe, cette formulation de l'intitulé serait l'œuvre du hasard; surtout que dans la partie 'règles' on voit Kitâb al-Luġa s'inscrire, quelque part, dans la ligne de la tradition, en donnant une définition du Mu'rab avant d'en donner une du mabni. Cependant le fait de placer, dans l'intitulé, l'indéclinaison avant la déclinaison révèle une certaine indifférence quant à l'importance de la primauté du i'ra:b par rapport au bina:'. Cette indifférence exprime à son tour un affaiblissement de la réaction car le changement des voyelles casuelles, c'est à dire le i'ra:b,

n'est d'autre que l'expression physique de la rection et sa concrétisation. L'indifférence à l'égard de la primauté d'al-'i'ra:b, autrement dit à l'égard de l'importance des changements casuels, peut être à son tour interprétée comme une indifférence à l'égard de la rection. Le contenu des textes des uns et des autres ne fait que confirmer notre point de vue.

Prenons un exemple concret et faisons une petite comparaison entre Kitâb al-Luġa et al-Luma<sup>c</sup>. Voyons comment se manifeste cet affaiblissement:

« الاسم المتمكن: ما تغير آخره ، لتغير العامل فيه »  
( اللمع في العربية ، ص 48 )

« Le nom /mutamakkin/ (déclinable) est ce qui change de [forme] finale, sous [l'influence du] changement du régissant qui le régit »

« المعرب هو كل لفظ تتغير حركة آخره بتغير وظيفته في الجملة »  
( كتاب اللغة 1 ، ص 36 )

(  
« Le déclinable est tout terme dont la voyelle de sa [lettre] finale change en fonction du changement de son statut syntaxique dans la phrase »

Ainsi l'on constate à travers la comparaison de ces deux exemples que le Luma<sup>c</sup> exprime explicitement la rection en mentionnant franchement le terme /al-'a:mil/ (le régissant). Contrairement au Luma<sup>c</sup>, Kitâb al-Luġa se

contente de décrire le changement, affectant la forme, dû au changement du statut syntaxique, bien que le terme /wadiffa/ renferme implicitement la conception de la rection.

En plus du fait qu'IBN ĞINNĪ (392/1002) évoque les termes mutamakkin et /'a:mil/(régissant), il désigne explicitement le changement affectant la fin du mot /a:kiruhu/. Kitāb al-Luġa qui parle de terme et de /wadi:fat/, c'est à dire fonction ou statut syntaxique, emploi aussi le même terme /a:kiruhu/, cependant il évoque un changement qui affecte la voyelle de la lettre finale du mot. Quelle différence entre les deux ?

Prenons le mot /al-kita:b-u/ (le livre). Dans ce mot, la voyelle finale /u/ est le signifiant du nominatif. Ce /u/ est appelé: /harakat al-i'ra:b/. Cette voyelle finale a pour support la consonne /b/. Le /b/ est appelé: /harf al-i'ra:b/. Sachant que, dans une phrase le mot /kita:b/ peut se présenter, aussi, à l'accusatif /al-kita:b-a/ ou au génitif /al-kita:b-i/, ce qui change dans ces cas c'est la voyelle finale. Ce changement produit sous l'influence du régissent n'est pas tout le temps rendu par le changement de la voyelle finale. Dans le cas des Cinq noms /al-asma:'u al-kamsatu/ le changement est rendu par le /wa:w/ (nominatif), le /alif/ (accusatif) et le /ya:'/ (génitif)<sup>5</sup>. Ou encore dans le cas du subjonctif /al-muda:ri<sup>c</sup> al-mansu:b/ ou l'apocopé /al-muda:ri<sup>c</sup> al-maġzu:m/, le changement produit par l'introduction des régissants /lan/

<sup>5</sup> . Dans la tradition les 'six' noms peuvent, éventuellement s'affecter au nominatif, à l'accusatif et au génitif par les voyelles /u/, /a/, /i/ à la place du wāw, alif et yā'. Anbārī Abū l-Barakāt ( 513/1119-20) rapporte dans son 'Insāf' que :

وقد يحكي عن بعض العرب أنهم يقولون : هذا أبك ، و رأيت أبك ، و مررت بأبك - من غير واو يلا. الخ و  
لأباء. ( ج 1 ، ص 18 )

ou /lam/ ou autres est rendu, à la deuxième personne du féminin singulier par exemple, par la suppression de la consonne /n/. Exemple: /taktubi:na/ = tu écris, /lan taktubi:/ = tu n'écriras pas, /lam taktubi:/ = tu n'as pas écrit. Ainsi le changement dû à la déclinaison se manifeste non seulement au changement de la voyelle de la dernière lettre d'un mot mais aussi au changement affectant la fin du mot; ce qui rejoint la définition donnée par le Luma<sup>c</sup> d'IBN ĞINNĪ (392/1002).

La plupart des grammairiens de la tradition s'inscrivent dans la même ligne. C'est ainsi que SIBAWAYHI (180/796), Ibn Aš-SARRĀĠ (316/928-29)<sup>6</sup>, ZAĠĠĠĠĠĠĠ (337/949), IBN ĞINNĪ (392/1002) ... et tant d'autres grammairiens distinguent deux choses :

D'un côté, le 'i<sup>c</sup>ra:b exprimé par /ar-raf<sup>c</sup>/, /an-nasb/, /al-kasr/ également appelé par ZAĠĠĠĠĠĠĠ (337/949) /al-kaŋd/, et /al-ġazm/ également appelé par SIBAWAYHI (180/796) /al-waqf/. De l'autre côté, les /<sup>c</sup>ala:ma:t al-'i<sup>c</sup>ra:b/ (les signes de déclinaison) rendus par /ad-dammāt/ (u), /al-fathat/ (a), /al-kasrat/ (i) et /as-sukūn/ (∅). Al-'i<sup>c</sup>ra:b, tel que IBN al-HAĠĪB (570/1174-75) le rapporte, concerne la fin du mot :

« و قال رضي الله عنه إنما جعل الإعراب آخر الكلمة و لم يجعل لا أولًا »

و لا وسطًا »

(الأمالى التحويتية، إملاء رقم 138، ص 108)

« Il a dit (<sup>c</sup>Alī Ibn Abī Ta:līb), que Dieu soit satisfait de lui, c'est seulement à la fin du »

<sup>6</sup> . Voir, entre autre, *al-Kitāb I*, pp 12-23 ; *al-'Usūl I*, p 45-110 ; *al-Ġumal*, pp 2-6, ... etc.

mot que la déclinaison est rendue. Elle ne l'est pas ni en initiale ni en médiane »

Bien-entendu, en fonction des objectifs des grammairiens, la tradition ne se contente pas d'exposer les règles. Elle cherche à les expliquer et les expliciter. C'est dans ce cadre que l'on voit SIBAWAYHI (180/796), par exemple, justifier le fait que le verbe inaccompli soit /mu<sup>c</sup>rab/ (déclinable) et que les pronoms ne changent pas de finales<sup>7</sup>: le changement des finales du verbe inaccompli serait dû à sa similarité au nom d'agent; en revanche le non-changement des finales des pronoms serait dû, lui, à leur similarité aux particules. Ceci vient compléter une vue d'ensemble à travers laquelle SIBAWAYHI (180/796) cherche à établir une certaine coïncidence entre la division tripartite du discours et la division des unités en /mu<sup>c</sup>rab/ et /mabni:/, tel que cela se présente dans le tableau suivant:

Catégorie	Particule	Nom	Verbe
Statut rectionnel	Mabni	Mu <sup>c</sup> rab	Mabni (excepté l'inaccompli)

Quant aux manuels scolaires, cette question n'est point évoquée. Les unités sont, selon la norme, réparties en deux catégories: la catégorie des /mabni/ et celle des /mu<sup>c</sup>rab/. Le verbe se trouve réparti entre les deux catégories, selon qu'il est accompli ou inaccompli. C'est un constat. C'est un fait.

A vrai dire le manuel scolaire tunisien *Kitāb al-Luġa*, se



singularise par rapport aux autres manuels en mettant l'accent sur le changement de la voyelle finale (/harakat al-a:kir/). D'autres manuels, tel que le manuel tunisien *Luġatf al-ʿarabiyya* (4<sup>ème</sup> année de l'enseignement primaire) n'évoque point l'indéclinaison (/le Bina:'). Il expose directement la déclinaison. Après avoir présenté la phrase verbale et la phrase nominale, il introduit directement la déclinaison en mettant l'accent sur ses signes et en donnant l'impression que chaque thème peut avoir son propre signe de déclinaison ; autrement dit comme si le sujet du verbe et l'inchoatif par exemple, peuvent avoir des signes de déclinaison différents. Voici ce qu'on lit dans sa table des matières :

ص 79	علامة إعراب الفاعل
ص	علامة إعراب المفعول به
	81
ص 84	علامة إعراب المبتدأ والخبر
ص	علامة إعراب اسم و خبر كان، صار، ليس، مازال
	87
ص	علامة إعراب اسم و خبر إن
	90
	...

Ainsi nous pouvons dire que la tradition exprime mieux la réalité des choses, que l'emploi du terme /ʿa:mil/ régissant nous place d'emblée dans la relation même à l'élément qui régit le mot à analyser et que les manuels scolaires expriment, de la sorte, un certain affaiblissement de la rection.

7 . Voir le Kitāb I, pp 12-14, chapitre: هذا باب مجازي أواخر الكلم من العربية: chapitre

### 1.3. L'amenuisement de la terminologie de la rection dans les manuels scolaires

Avant de tenter la poursuite d'éventuelles traces de la rection dans les manuels scolaires, rappelons cette définition du régissant, donnée par IBN MANDŪR (né en 630 en Egypte. Il a vécu plus que 80 ans) en espérant qu'elle nous aide à accomplir notre tâche:

« و العامل في العربية : ما عمل عملا ما ، فرفع أو نصب أو جرّ ، كالفعل و الناصب و الجازم و كالأسماء التي من شأنها أن تعمل أيضا ، و كأسماء الفعل ، و قد عمل الشيء في الشيء : أحدث فيه نوعا من الإعراب . »

( لسان العرب ، ج 4 ، ص 3108 )

« Le régissant en arabe est ce qui accomplit une [quelconque] rection. Alors il affecte au nominatif ou à l'accusatif ou au génitif; tels que le verbe, les particules de l'accusatif et du génitif, les noms susceptibles de régir, et les 'noms de verbe'. Une chose régissant une autre lorsqu'elle produit en elle une sorte de déclinaison [grammaticale] »

Après avoir explicité le régissant, à travers cette définition d'Ibn MANDŪR, nous allons, dans ce qui suit, essayer de mesurer le poids de la rection dans les manuels scolaires. Nous avons parcouru la série *Kitāb al-Luġa* à la recherche de concepts désignant ou signifiant la rection, tels que les termes: 'régir', 'régissant', 'rection'... En effet, bien que cette notion de rection nous a semblé

présente dans l'esprit des auteurs, elle ne nous a pas parue, à plusieurs égards, explicitement exprimée. Son emploi est à la fois restreint et localisé dans l'espace. A titre d'exemple, Kitâb al-Luġa n'évoque point de façon franche et explicite la rection lors des chapitres portant sur le sujet du verbe, le patient, l'inchoatif, l'énonciatif et autres. Les seules et rares occurrences où ce manuel scolaire fait allusion à cette affaire touchent des questions à vocation morphologique, tels que dans les exemples suivants:

- عمل اسم الفاعل و صيغ المبالغة (كتاب اللغة 2 ، ص 73)
- اسم التفضيل و عمله (كتاب اللغة 2 ، ص 73)
- الصفة المشبهة و عملها (كتاب اللغة 2 ، ص 87)
- اسم المفعول و عمله (كتاب اللغة 2 ، ص 97)
- عمل المصدر (كتاب اللغة 2 ، ص 145)

Pour combler cette absence les manuels scolaires recourent fréquemment au terme /waḍi:fa/ (fonction), parlent des voyelles casuelles, ou parfois se taisent.

S'agissant de la question d'/al-'iḥra:b/(la déclinaison ou la flexibilité), Kitâb al-Luġa, tel que nous venons de le constater, évoque le changement de fonction:

« العرب هو كل لفظ تتغير حركته آخره بتغير وظيفته في الجملة »  
( كتاب اللغة 1 ، ص 36 )

« Le déclinable est tout terme dont la voyelle finale change sous l'effet du changement de sa fonction dans la phrase »

Sur le même modèle, le manuel scolaire Al-Luġa al-'arabiyya qawa:'id wa nusûs écrit ceci:

« العرب هو ما يتغير شكل آخره بتغير وظيفته في الكلام »  
( اللغة العربية قواعد و نصوص ، ص 125 )

« Le déclinable c'est ce qui change de forme finale sous l'effet du changement de sa fonction dans la phrase »

Comme nous venons de le dire, souvent les manuels scolaires se taisent sur la rection et se contentent d'évoquer les voyelles casuelles, tel que l'illustrent les trois exemples suivants:

« تدخل التواسخ الفعلية على الجملة الاسمية فيبقى المبتدأ المسند إليه مرفوعاً و يسمى اسمها و ينتصب الخبر و يسمى خبرها »  
( كتاب اللغة 1 ، ص

(291

« Les abrogatifs verbaux se mettent devant les phrases nominales, alors le thème inchoatif demeure au nominatif et sera prénommé leur nom; et l'énonciatif se met à l'accusatif et sera prénommé leur énonciatif »

« تصدر التواسخ الحرفية الجملة الاسمية فينتصب المسند إليه المبتدأ و يسمى اسمها و يبقى المسند الخبر مرفوعاً و يسمى خبرها »

( كتاب اللغة 1 ، ص 321 )

« Les abrogatifs nominaux se placent en tête des phrases nominales, alors le thème inchoatif se met à l'accusatif et sera prénommé leur nom; et le prédicat énonciatif demeure au nominatif et sera prénommé leur énonciatif »

« (كان) و أخواتها أفعال ناقصة تدخل على الجملة الاسمية فيبقى المتبدأ مرفوعاً ويُذعى اسمها أما الخبر فيُنصب ويدعى خبرها »

( القواعد 1 ، ص 144 )

« /ka:na/ et ses consœurs sont des verbes diminués. Ils affectent la phrase nominale. L'inchoatif demeure alors au nominatif. Il sera appelé leur nom. Quant à l'énonciatif il est mis à l'accusatif et sera appelé leur énonciatif »

Nous constatons, à travers ces trois exemples, que les auteurs, non seulement n'expriment pas explicitement la rection, mais donnent en plus l'impression que l'énonciatif (dans le premier exemple) et l'inchoatif (dans le deuxième et le troisième exemple) se mettent de leur propre gré à l'accusatif. Nous retenons particulièrement l'emploi du verbe pronominal: /yantasibu/ (se met à l'accusatif). Par ailleurs et avec un degré moindre d'affaiblissement de la rection, nous retenons aussi l'emploi du verbe passif /yunsabu/ (est mis à l'accusatif).

Certes, nous ne pouvons généraliser l'absence totale de l'emploi de verbes tels que /yantasibu/ ou /yartafiu/ à

l'ensemble de la tradition. Cependant nous sommes en mesure de confirmer cette absence du moins dans les nombreux ouvrages que nous avons consultés, en particulier, lorsqu'il s'agit d'exprimer la rection. En revanche il n'est pas exclu de rencontrer dans la tradition grammaticale arabe des expressions telles que: /yabqa: marfu:°an/ (demeure au nominatif) ou /yabqa: mansu:ban/ (demeure à l'accusatif). Cependant il convient de préciser que la presque totalité des auteurs des ouvrages de la tradition expriment explicitement la rection et s'ils emploient de telles expressions, c'est bien dans d'autres contextes différents tel que pour signifier l'absence d'un éventuel effet d'un régissant ou d'un présupposé régissant, par exemple. Pour plus de clarté, nous allons prendre, dans le sous-chapitre qui suit, quelques exemples qui illustrent ce que nous venons de dire.

### 1.3.1. Différence d'expression de la rection entre la tradition et les manuels scolaires

voyons d'abord comment la tradition exprime t-elle la rection

Dans son Ġumal, ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) évoquent /'inna/ et ses consœurs. Il écrit ceci:

« هذه الحروف على اختلاف معانيها تنصب الاسم و ترفع الخبر ... إنما نصبت الاسم و رفعت الخبر لمضارعتها الفعل المتعدي ... فلما ضارعت الأفعال هذه المضارعة عملت عملها ، فنصبت و رفعت »

(الجمال في النحو ، ص 52-51)

« Ces particules [ces abrogatifs], qu'elles que

soient leurs différentes significations, affectent le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif. Seulement, elles ont affecté le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif à cause de leur similitude avec le verbe transitif. Dès lors puisqu'elles ressemblent aux verbes transitifs de la sorte, elles régissent tels que ces verbes régissent; [autrement dit] elles affectent à l'accusatif ainsi qu'au nominatif »

Aussi, lisons nous dans le *Luma*<sup>c</sup> d'IBN ĞINNĪ (392/1002) ceci concernant /ka:na/ et ses consœurs:

« فهذه الأفعال كلها ، تدخل على المتدا و الخير ، فترفع المتدا ،  
و يصير اسمها ، و تنصب الخير ، و يصير خبرها »  
(اللمع في النحو، ص

(85

« Tous ces verbes [ces abrogatifs], affectent l'inchoatif et l'énonciatif. Ils mettent l'inchoatif au nominatif. Il devient leur nom. Et ils mettent l'énonciatif à l'accusatif. Il devient leur énonciatif »

Citons enfin ce passage d'IBN as-SARRĀĠ (316/928-29) (316/928-29) où il évoque clairement la rection:

« و الحروف العوامل في الأسماء نوعان:

.....  
و النوع الثاني: يدخل على المتدا و الخير فيعمل فيهما فينصب

الاسم و يرفع الخير نحو إن و أحوالها  
(الأصول في النحو 1 ، ص 55)

« Les particules régissant les noms sont de deux sortes:

.....  
- La deuxième sorte [de particules] affectent l'inchoatif et l'énonciatif. Elles les régissent. Alors elles mettent le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif, telles que /'inna et ses consœurs/ »

Nous constatons, à travers la lecture de ces exemples, que les auteurs, en l'occurrence ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) et IBN ĞINNĪ (392/1002), évoquent explicitement les régissants et expriment clairement la rection. Il s'agit de /'inna/ et ses consœurs ainsi que /ka:na/ et ses consœurs. Les auteurs citent /'al-huru:f/ (les particules) et /'al-'af'a:l/ (les verbes); autrement-dit les abrogatifs nominaux et les abrogatifs verbaux. Contrairement aux manuels scolaires qui emploient les verbes /yartafi'u/ ou /yurfa'u/ (se met au nominatif ou est mis au nominatif), /yantasibu/ ou /yunsabu/ (se met à l'accusatif ou est mis à l'accusatif), ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) et IBN ĞINNĪ (392/1002) disent clairement /tarfa'u/ (mettent au nominatif) et /tansibu/ (mettent à l'accusatif).

Quant aux expressions /yabqa: marfu:'an/, /yabqa: mansu:ban/..., leur emploi dans la tradition, diffère totalement de celui des manuels scolaires. Prenons l'exemple suivant dans le ğumal d'Az-ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949), et voyons de quoi il s'agit:

« و اعلم أن "مائك و ماقتي و مايرح و مازال" لا تدخل على  
أخبارها "إلا" و تدخل على سائر الحروف ، فيبقى الخبر منصوبا  
على حاله »

( الجمل في النحو ، ص 48 )

« Sache que les énonciatifs de /ma: 'infakka/,  
/ma: fati'a/, /ma: bariha/ et /ma: za:la/  
n'acceptent pas /'illa:/. Les autres particules  
[abrogatifs verbaux] l'acceptent. L'énonciatif  
demeure alors dans son état à l'accusatif, [tel  
qu'il était] »

En effet, dans cette citation, ZAĞĀĠĠ (337/949) utilise  
l'expression /yabqa: al-kabaru mansu:ban/ ( l'énonciatif  
demeure à l'accusatif) pour montrer que l'introduction de  
/'illa:/ devant l'énonciatif, déjà régi à l'accusatif par /  
ka:na/ ou l'une de ses consœurs parmi celles qui ne sont  
pas citées ci-dessus, n'affecte pas cet énonciatif. Il  
s'agit donc, dans ce premier cas, de montrer que  
l'introduction d'un élément nouveau ne provoque pas de  
changement sur les constituants, déjà régis, de la phrase.

Le deuxième cas où l'on peut rencontrer l'expression  
/yabqa: ... marfu:"an/ est assez particulier. Il s'agit en  
fait du point de vue de grammairiens Kûfites<sup>8</sup> qui stipulent  
que /'inna/ et ses consœurs ne régissent que l'inchoatif  
et que l'énonciatif demeure au nominatif. Voici ce que nous  
rapporte IBN AS-SARRÂĠ (316/928-29) qui, par ailleurs  
conteste fortement ce point de vue:

<sup>8</sup> مذهب الكوفيين إنما لم تعمل في الخبر ، بل هو باق إلى رفعه قبل دخولها ، و ذلك لأن الأصل في هذه الحروف أن لا  
تنصب الاسم إنما نصبته لأنها أشبهت الفعل فإذا كانت إنما عملت لأنها أشبهت الفعل فهي فرع عليه ، و إذا كانت فرعا  
عليه فهي أضعف ، لأن الفرع أبدا يكون من الأصل ، و ينبغي في الخبر جريا على القياس في حط الفروع عن الأصول

« فإن قال قائل: إنَّ "إن" إنما عملت في الاسم فقط و تركت  
الخبر على حاله كما كان مع الابتداء ، و هو قول الكوفيين. قيل  
له: الدليل على أنها هي الراجعة للخبر أن الابتداء قد زال و به و  
بالمبتدأ كان يرفع الخبر، فلما زال العامل بطل أن يكون هذا  
معمولا فيه و مع ذلك أنا وجدنا كلما عمل في المبتدأ رفعا أو  
نصبا عمل في خبره »

( الأصول في النحو 1 ، ص 230 )

« Si quelqu'un dit: que /'inna/ régit seulement  
le nom [inchoatif] et qu'il laisse l'énonciatif  
dans son état tel qu'il était avec le  
/'ibtida:/' (l'inchoativité), ce qui est le dire  
des Koufites; on lui dit: la preuve de la  
rection de /'inna/ de l'énonciatif au nominatif  
est que le /'ibtida:/' (l'inchoativité)  
disparaît [avec son introduction]. Et c'est par  
son intermédiaire, ainsi que celle de  
l'inchoatif, que l'énonciatif se met au  
nominatif. La disparition du régissant exclu le  
fait que l'énonciatif puisse être régi. En plus  
de cela, nous avons constaté qu'à chaque fois  
que l'inchoatif est régi au nominatif ou à  
l'accusatif, son énonciatif l'est aussi »

Dès lors, l'on se pose la question suivante: s'agit-il,  
pour les manuels scolaires quand ils disent /yabqa: ... /  
(demeure ...), d'adopter le point de vue des grammairiens  
Koufiens?

La réponse est négative. Ce n'est pas du tout le cas de ces

Voir: Al-'Insâf, livre I, p104; et 'Irtisâf ad-darb, p583.

manuels scolaires. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un abus de langage que nous reprendrons avec plus de détails, par la suite. Nous nous contentons, en l'occurrence actuelle, de dire que le terme /yabqa:/(demeure) se situe dans le prolongement de celui de /yantasibu/ (se met à l'accusatif) qui est aussi un terme inadéquat. D'autre part les manuels scolaires utilisent, dans le même contexte, l'expression /yabqa: marfu:'an/ (demeure au nominatif) et pour le nom de /ka:na/ et pour l'énonciatif de /'inna/. Or pour les grammairiens de la tradition, Basrites soient-ils ou Kûfites, /ka:na/ et ses consœurs régissent les deux constituants de la phrase nominale, à savoir l'inchoatif et l'énonciatif.

L'autre preuve qui montre qu'il s'agit bien d'un abus de langage nous est rapportée par *Kitâb al-Luġa* même. Nous lisons à la page 329/I de ce manuel ceci:

« يتنصب المسند إليه اسم النواسخ الحرفية ... »

« Le thème inchoatif, nom des abrogatifs nominaux se met à l'accusatif... »

Tout de suite après, nous lisons à la page suivante (330) ceci:

« يرتفع خبر النواسخ الحرفية ... »

« L'énonciatif des abrogatifs nominaux se met au nominatif... »

Ainsi, comme on le constate, *Kitâb al-Luġa* utilise le même schème /yafta'ilu = Yantasibu , yartafi'u / pour l'inchoatif et l'énonciatif et du coup il abandonne, bien

que momentanément, cette terminologie de /yabqa: al-*ka*baru marfu:'an/ (l'énonciatif demeure au nominatif).

Reste maintenant à trouver une explication à cet abus de langage.

Nous pensons que les auteurs de ces manuels ont été véhiculés plus par un souci pédagogique que par la rigueur syntaxique. Il fallait en fait donner aux apprenants des repères formels voire visuels qui faciliteraient la mémorisation des données syntaxiques. C'est comme si les auteurs, assumant le rôle de l'enseignant, voulaient dire aux apprenants: « attention, ceci change de forme finale et ceci ne change pas de forme finale. »

Finalement c'est le syndrome de l'enseignant qui l'emporte.

Dans tous les cas, il est clair qu'il s'agit d'un affaiblissement de la rection qui, à notre sens, va à l'encontre de la tradition grammaticale arabe. En effet, la phrase, tel que nous le pensons et tel que l'exprime H.Hamzé lors de ce passage, ne peut pas être étudiée indépendamment de la rection:

« إن الجملة في التراث النحوي العربي عموماً ، وفي كتاب سيويوه

خصوصاً ، لا يمكن أن تدرس بمعزل عن نظرية العامل ، ولا يكون العامل

و المعمل إلا بالتركيب في داخل الجملة ، فقوام النظرية النحوية العربية

دراسة الجملة في ضوء نظرية العامل »

(حسن حمزة ، عودة إلى المسندو المسند إليه في كتاب سيويوه ، ص 10)

« Certes, la phrase dans la tradition grammaticale arabe en général et dans le *Kitâb* de *SIBAWAYHI* en particulier, ne peut être étudiée en dehors d'une conception de la

rection. Le régissant ainsi que le régit ne peuvent exister que par la construction [constituée] au sein de la phrase. En effet, la base de la théorie grammaticale arabe est l'étude de la phrase à la lumière de la conception de la rection. »

Cet affaiblissement de la rection se manifeste dans les manuels scolaires à travers plusieurs indices tel qu'en particulier ce phénomène de grande ampleur qu'est l'abus de langage que nous avons signalé précédemment.

### 1.3.2. De l'affaiblissement de la rection vers un glissement de sens

La faible fréquence voire l'absence de termes signifiants la rection dans les manuels scolaires augmenterait le risque d'un abus de langage. L'abus du langage, à son tour, peut conduire à un glissement de sens. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec les manuels scolaires ou du moins un nombre non négligeable parmi eux. Nous tenterons, dans ce qui suit, de donner quelques exemples de ce glissement.

Comme nous l'avons déjà souligné, les manuels scolaires évoquent rarement, de façon implicite, la rection. A l'opposé, du côté de la tradition, on ne laisse pas passer une occasion sans en parler et sans citer des termes qui s'y rapportent. A titre d'exemple, rien que dans les quelques lignes du chapitre //al-i<sup>ra</sup>:b wa al-bina:// (la déclinaison et l'indéclinaison) du *Luma<sup>c</sup>*, IBN ĠINNĪ (392/1002) cite trois fois le terme régissant /al-<sup>a</sup>:mil/:

« الكلام في الإعراب و البناء على ضربين : معرب و مبني .  
و المعرب على ضربين : الاسم المتمكن . و الآخر الفعل  
المضارع ... فالاسم المتمكن ما تغير آخره لتغير العامل فيه »  
( اللمع في العربية ، ص 49 )

(  
« Le discours en déclinaison et indéclinaison est de deux sortes: le déclinable et l'indéclinable.

Le déclinable est de deux sortes: le nom /mutamakkin/ et le verbe inaccompli... Le nom /mutamakkin/ est celui dont la lettre finale change de voyelle sous l'effet du changement de son régissant »

« الإعراب ضد البناء في المعنى ، و مثله في اللفظ ، و الفرق بينهما : زوال الإعراب لتغير العامل و انتقاله ، و لزوم البناء الحادث لتغير عامل و ثباته »

( اللمع في العربية ، ص 50 )

«La déclinaison est contraire à l'indéclinaison au niveau sémantique. Elle lui est similaire au niveau terminologique. La différence entre les deux [consiste dans] le changement de la déclinaison ou sa disparition [dus] au changement [ou à la disparition] du régissant; [alors que] l'indéclinaison garde [le même cas en dépit] du changement ou du non-changement du régissant »

Cette rection est exprimée non seulement par la présence de termes signifiants la rection, mais aussi et surtout par

l'évocation des régissants. Voici quelques exemples que nous avons relevés dans le *Luma* d'IBN ĠINNĪ (392/1002):

« ..و هو [الفاعل] مرفوع بفعله »

(اللمع في العربية ، ص 80)

(

« .. Et il (le sujet) est régi au nominatif par le verbe »

« ..و هو [الخبر] مرفوع بالابتداء »

(اللمع في العربية ، ص 72)

« .. Il est [l'énonciatif] régi au nominatif par l'inchoatif »

Ou encore ce bref passage de abū Hayyān dans le *Tagrīb* qui a, particulièrement, retenu notre attention ; pour la force et la justesse avec lesquelles il exprime la présence de la rection :

« الفاعل اسم سبقه رافعه لفظاً و تية »

(تقريب المقرّب ، ص ، 44 )

« Le sujet est un nom dont le régissant au nominatif lui est antéposé dans l'expression phonique et dans l'intention. »

A l'opposé, du côté des manuels scolaires et s'agissant du sujet du verbe, nous voyons *Kitāb al-Luġa* se contenter de signaler son cas nominatif:

« الفاعل المسند إليه اسم حكمه الرفع »

(كتاب اللغة 1 ، ص 165)

« Le sujet [qui est] le thème, est un nom. Son cas est le nominatif »

Outre le fait de signaler le cas nominatif, accusatif ou génitif d'un mot; nous voyons *Kitāb al-Luġa* faire allusion à d'autres concepts syntaxiques, tel que dans l'exemple suivant:

« يرتفع المبتدأ والخبر ما يرفع به الفاعل المسند إليه »

(كتاب اللغة 1 ، ص

270)

« L'inchoatif et l'énonciatif se mettent au nominatif par ce dont se met le sujet, [qui est] le thème, au nominatif »

Dès lors, devant de tels propos, nous ne pouvons éviter de poser la question suivante:

Qu'entendent les auteurs de *Kitāb al-Luġa* par ce fameux /ma:/? S'agit-il du régissant ou de la voyelle casuelle?

Bien entendu, il s'agit de la voyelle casuelle; car le sujet du verbe, l'inchoatif et l'énonciatif n'ont pas le même régissant. Par conséquent, les auteurs de *Kitāb al-Luġa* ne peuvent signifier autre chose que ce fameux signe graphique représentant la voyelle casuelle /u/ appelé /damma/, tel que dans l'exemple suivant:



« يرتفع الفاعل بالضممة الظاهرة »

( كتاب اللغة 1 ، ص 176 )

« Le sujet reçoit, au nominatif, la /damma/  
(voyelle u) apparente »

Or, linguistiquement parlant, dans la tradition grammaticale arabe, l'affectation au nominatif du sujet du verbe, de l'inchoatif et de l'énonciatif se fait par des régissants qui sont: le verbe dans le premier cas, la position en tête de la phrase dans le deuxième cas et l'inchoatif dans le troisième cas.

Cet abus de langage où les voyelles casuelles se substituent aux régissants est assez fréquent dans nombre de manuels scolaires, en particulier dans Kitâb al-Luġa. Cette fréquence est telle qu'elle a intégré les habitudes langagières des apprenants. C'est pourquoi nous la considérons comme un glissement de sens. Voici quelques exemples de ce glissement de sens que nous avons relevés dans certains manuels scolaires:

« يرتفع الفاعل بالضممة الظاهرة إذا كان مفردا صحيحا أو جمع

تكسير أو جمع مؤنث سالم، بالألف إذا كان مثنى، بالواو إذا كان

من الأسماء الخمسة أو جمع مذكر سالم »

( كتاب اللغة 1 ، ص 167 )

« Le sujet du verbe se met au nominatif par la damma (voyelle u) apparente s'il est singulier régulier ou pluriel interne ou pluriel externe féminin, par le alif s'il est au duel et par le wa:w s'il fait partie des cinq noms ou s'il est pluriel externe masculin. »

« ينتصب المفعول به بالفتحة الظاهرة في آخره إذا كان لفظا

مفردا ، بالياء إذا كان مثنى، بالياء إذا كان جمع مذكر سالم،

بالكسرة نيابة عن الفتحة إذا كان جمع مؤنث سالم »

( كتاب اللغة 1 ، ص

184 )

« Le patient se met à l'accusatif par la fatha (voyelle a) apparente en sa [lettre] finale s'il est terme singulier, par le ya:' s'il est duel, par le ya:' s'il est pluriel externe masculin et par la kasra (voyelle i) en remplacement de la fatha (voyelle a) s'il est pluriel externe féminin. »

« حبّ : مبتدأ مرفوع بالضممة.

الشجاع : مضاف إليه مجرور بالكسرة »

( النحو النموذجي 2 ، ص 138 )

(  
« /hubbun/ (amour): inchoatif [mis] au cas sujet par la damma (voyelle u).

/aš-šuja:u/ (le courageux): annexion [mise] au cas indirect par la kasra (voyelle i). »

« كان الكتابان جديدين:

كان : فعل ماض ناقص .

الكتابان : اسم كان مرفوع بالألف.

جديدين : خبر كان منصوب بالياء »

(اقرأ، ص 125)

« /ka:na al-kita:ba:ni gadi:dayni/

Litt: étaient les deux livres neufs\*.

(les deux livres étaient neufs)

/ka:na/: verbe accompli diminué.

/al-kita:ba:ni/: nom de /ka:na/ [mis] au cas  
sujet par le alif.

/gadi:dayni/: énonciatif de /ka:na/ [mis] au  
cas direct par le /ya:'. »

A vrai dire cette façon de s'exprimer n'est pas généralisable à tous les manuels scolaires. Quelques-uns parmi eux s'efforcent d'éviter ce glissement et se contentent de signaler le cas sujet, direct ou indirect d'un mot sans évoquer la voyelle casuelle, ni d'ailleurs le régissant:

« السفر: مبتدأ مؤخر مرفوع »

(النحو الواضح 1، ص 107)

« /as-safaru/: énonciatif postposé [mis ou affecté] au cas sujet.

D'autres, plus appliqués, expriment clairement le fait qu'il s'agisse bien du signe:

1) « إن: حرف مشبه بالفعل ينصب الاسم و يرفع الخبر.

التفوق: اسمها منصوب، و علامة نصبه الفتحة الظاهرة.

ميسور: خبر إن مرفوع و علامة رفعه الضمة الظاهرة »

(القواعد 1، ص 84)

1) « /'inna/: particule similaire au verbe.

Elle affecte le nom inchoatif à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif

/at-tafawwuga/: son nom (/inna/) affecté à l'accusatif. La marque de son affectation est la fatha (voyelle a) apparente.

/maysu:run/: énonciatif de /inna/ affecté au nominatif. La marque de son affectation est la damma (voyelle u) apparente. »

(2) « في الصَّيْفِ: ...

الصَّيْفِ: اسم مجرور بفي و علامة جرّه الكسرة الظاهرة »

(القواعد 1، ص

117)

2) « /fi: as-sayfi/: ...

/as-sayfi/: nom affecté au génitif par fi: . Le signe de son [affectation au] génitif est la kasra (voyelle i) apparente. »

3) « ساعون: خبر مرفوع و علامة رفعه الواو.

مؤدّن: خبر يكون منصوب و علامة نصبه الياء.

المحامين: اسم مجرور و علامة جرّه الياء »

(التسريبات اللغوية 1، ص 99)

3) « /sa:u:na/: énonciatif mis au nominatif. Le signe de son affectation au nominatif est le /wa:w/.

/mu'addabi:na/: énonciatif de /yaku:nu/ mis à l'accusatif. Le signe de son affectation à l'accusatif est le /ya:'. »

/ al-muha:mi:na / : nom mis au génitif. Le signe de son affectation au génitif est le /

ya: '/. »

Cependant quelques-uns parmi ces mêmes manuels scolaires, quittent accidentellement, cette ligne qu'ils ont choisie, pour commettre la même imprudence. Voici ce qu'écrit al-Qawa'id, auteur de l'exemple précédent ( n°2):

« العرب : مضاف إليه مجرور بالكسرة الظاهرة »

(القواعد 1 ، ص 145)

« /al-ʿarabi/: annexion mise au cas indirect par la kasra (voyelle i) apparente. »

Ou encore at-Tadribat al-Luġawiyya, auteur de l'exemple n°3:

« العليا : اسم مجرور بالكسرة المقدرة »

( التدرجات اللغوية 1 ، ص 91 )

« /al-ʿulya/: nom mis au cas indirect par la kasra (voyelle i) sous-entendue. »

Pour mesurer l'impact de ce glissement de sens, nous avons demandé aux personnes que nous avons questionnées de bien vouloir cocher les cases qui leur semblent contenir les réponses justes. Il s'agit en fait d'analyser trois mots dans trois phrases différentes. Nous avons proposé, pour chaque mot, trois réponses différentes mettant en valeur, soit la rection, soit un glissement de sens vers la voyelle casuelle, soit délibérément une réponse erronée ou ambiguë. Nous entendons, évidemment, par 'glissement de sens' le fait de mentionner les voyelles casuelles en observant un

certain silence quant à l'évocation des régissants. Voici le contenu de l'exercice:

Mettez une croix devant les réponses qui vous paraissent justes:

« 3 » ضع علامة X أمام الإجابة التي تبدو لك صحيحة :

أكل الولد خيزا  مفعول به منصوب بالفتحة

مفعول به منصوب بـ : الولد

مفعول به منصوب بـ : أكل

الطقس جميل  الطقس : مبتدأ مرفوع بـ : جميل

مبتدأ مرفوع بالابتداء

مبتدأ مرفوع بالضمة

أصبح الطقس جميلا  جميلا : خير منصوب بالفتحة

خير منصوب بـ : أصبح

خير أصبح منصوب بالفتحة «

Le dépouillement de ce questionnaire montre un afflux assez impressionnant vers les réponses qui prônent un glissement de sens en direction des voyelles casuelles:

- /kubz+an/:	105 / 122	----->	86.06 %
- /at-taqs+u/:	87 / 122	----->	71.31 %
- /ġami:l+an/:	( en mentionnant le régissant )		
	68 / 122	----->	55.74 %
	( sans mentionner le régissant )		
	15 / 122	----->	12.29 %
	( 55.74 % + 12.29 % = 68.03 % )		

Quant aux personnes ayant choisi les réponses qui prônent la rection, leur nombre, en dépit de son infériorité, augmente d'abord avec la deuxième question portant sur

l'inchoativité et augmente un peu plus, encore, avec la troisième question portant sur l'abrogatif /sa:ra/, conneur de /ka:na/:

- /kubz+an/:	14 / 122	----->	11.47 %
- /at-taqs+u/:	23 / 122	----->	18.52 %
- /ġami:l+an/:	35 / 122	----->	28.68 %

Quelques remarques méritent d'être faites à propos de ce questionnaire:

- Les réponses concernant le deuxième mot et plus particulièrement le troisième mot, montrent une certaine hésitation voire un certain embarras. Les mêmes personnes cochent tantôt la case correspondante à la voyelle casuelle pour une question donnée, tantôt la case correspondante à la rection pour une autre. D'autres cochent et l'une et l'autre en même temps.

- Bien que rares (3/122), quelques réponses expriment l'absence de toute logique. Le fait de cocher des cases qui sous-tendent des logiques différentes en est le révélateur.

- L'échantillon qui a opté le plus pour les voyelles casuelles est celui des élèves du cycle primaire de Tunis; vient ensuite l'échantillon des enseignants tunisiens de langue et cultures d'origine en France. La corrélation entre les deux est évidente. Elle s'explique par le fait que ces enseignants d'ELCO font partie de l'ensemble des instituteurs qui exerçant ou ayant exercé le métier d'enseignant en Tunisie.

- l'échantillon qui a opté le plus pour la rection est celui des étudiants du département d'arabe de l'université Lyon II, en particulier ceux qui ont un niveau d'études

avancé(licence); viennent ensuite les étudiants de première année DEUG d'arabe de la faculté de Tunis.

Tableau détaillé des réponses obtenues:

A: 20 étudiants du département d'arabe de l'université Lyon II.

B: 18 enseignants tunisiens de langue et culture d'origine en France.

C: 20 élèves de fin du cycle primaire d'une école primaire de Tunis.

D: 37 élèves de fin du premier cycle secondaire d'un collège de Tunis.

E: 27 étudiants en première année DEUG d'arabe de l'université de Tunis.

	K u B z a n			a t- T a q s u			G a M f i l a n		
	Accu- satif par la fatha	Accu- satif par al- walad -u	accu- satif par akala	Nomi- natif par gamfl -un	Nomi- natif par le ibtid a:'	nomi- natif par la damma	Accu- satif par la fatha	Accu- satif par ha asba-	kabar asba- ha accu- satif par la fatha
A	13	1	6	0	6	14	2	8	10
B	18	0	0	0	1	17	6	3	9
C	19	0	0	3	0	16	0	2	17
D	32	0	4	7	5	25	7	10	18
E	23	0	4	1	11	15	0	12	14
<b>Totaux:</b>	<b>105</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>87</b>	<b>15</b>	<b>35</b>	<b>68</b>

En conclusion, nous soulignons un affaiblissement de la rection dans les manuels scolaires. Cet affaiblissement se

traduit en particulier par l'impact des notions de phrase verbale et phrase nominale sur l'organisation de la matière présentée, par une certaine négligence du régissant et enfin par un glissement de sens vers les voyelles casuelles au dépend de la rection. Autrement dit, la matière n'est plus organisée selon les critères rectionnels (nominatifs, accusatifs et génitifs), mais plutôt selon un critère linguistique syntaxico-morphologique, à savoir la distinction entre le verbe et le nom (phrase verbale et phrase nominale). La négligence du régissant se traduit par l'emploi fréquent d'expressions telles que 'se met à...', 'est mis à ...' 'demeure à ...' (/yartafi'u/, /yantasibu/, /yabqa: marfû'an/, /yabqa: mansûban/, /Yunsabu/, /yurfa'u/...), sans mentionner explicitement le régissant, bien qu'il est implicitement présent dans l'esprit des auteurs. Quant au glissement de sens vers les voyelles casuelles il se traduit par un abus langagier d'usage assez fréquent qui consiste à dire par exemple /fa:°il marfû° bi d-damma ad-da:hira ff 'a:kirihi/ (agent affecté au nominatif par la damma, voyelle u, apparente sur sa finale) sans mentionner le régissant au lieu de dire /fa:°il marfû° bi l-fi°l ... wa °ala:matu raf°ihi ad-damma ad-da:hira ff 'a:kirihi/ (agent affecté au nominatif par le verbe ..., le signifiant de son affection au nominatif est la voyelle u apparente sur sa finale).

Cependant, il est à cet égard remarquable de constater la disparition totale de cet abus de langage sur lequel nous avons, quelque part, insisté; et qui consiste à mentionner les voyelles casuelles au lieu du régissant, dans le dernier-né des manuels scolaires tunisiens: *An-Nahw al-°arabî, kitâb al-Luġa*. A vrai dire, alors que nous étions entrain de rédiger notre texte lors duquel nous avons soulevé cette question (de la substitution des voyelles casuelles au régissant) que nous avons déjà abordé lors de

notre mémoire de D.E.A (septembre 93), nous avons été agréablement surpris par la disparition de cet abus langagier dans cette nouvelle série de manuels tunisiens (éditée en 1998). Nous avons eu l'impression que les auteurs nous ont donné raison. C'est comme s'ils avaient entendu, en quelques sortes, ce que nous étions en train de dire. Mieux encore, le dernier des manuels scolaires que nous avons pu procurer, en l'occurrence *al-Wâff ff i-Qawâ'id* (édité à Beyrouth 1995), non seulement évite de tomber dans le piège, mais mentionne, même si c'est occasionnellement, la rection et le régissant. Voici un exemple concrèt extrait de ce livre à la page 77 :

« صَفَّقَ الطَّائِرُ بِجَنَاحِهِ تَصْفِيقًا حِينَمَا أَلِينَا »

/saffaqa t-ta:'iru bi+ġana:hay+hi tasfi:q+an hani:n+an 'ilay+na:/

(L'oiseau a battu de ses ailes un battement [total], de tendresse pour nous)

...جناحي: اسم مجرور بالياء و علامة جرّه الياء لأنه مثنى

/ġana:hay/ : Nom mis au génitif par le /b/. La marque de sa mise au génitif est le /y/ parce qu'il est duel.

تصفيقا: مفعول مطلق للفعل "صَفَّقَ" منصوب و علامة نصبه الفتحة

الظاهرة على آخره

/tasfi:qan/ : Complément absolu du verbe /saffaqa/. Il est à l'accusatif. La marque de sa mise à l'accusatif est la /fatha/ (voyelle /a/) apparente sur sa fin.

... حينما: مفعول مطلق عامله محذوف و علامة نصبه الفتحة الظاهرة

على آخره

/Hani:nan/ : Complément absolu. Son régissant est ellipse. La marque de sa mise à l'accusatif est la /fatha/ (voyelle /a/ apparente sur sa fin »

Ainsi l'on constate, dans cet exemple, que les auteurs parlent de la mise au génitif du nom /ğana:hay/ par /fi/, la mise à l'accusatif du complément absolu /tasfi:q/ par /saffaqa/ et l'expression, par exemple, d'un régissant ellipse qui serait le verbe /hanna/ du deuxième 'complément absolu' /hani:n/. En dépit du fait que nous préférons évoquer un autre énoncé lors duquel le mot /hani:n/ serait analysé en tant que complément de cause (/maf'u:l lahu/), nous ne pouvons que nous réjouir de la disparition de cet abus de langage dans ces deux manuels scolaires. Au passage, nous soulignons une certaine linéarité dans les choix uniques des manuels, à laquelle nous consacrerons une partie lors de notre cinquième chapitre sur l'évolution. Cependant, eu égard la faible fréquence des occurrences où l'on évoque explicitement la rection, et vu le fait que ces deux manuels constituent, quelque part, une exception il ne nous semble pas que cette disparition va à l'encontre de l'affaiblissement de la rection; puisque la plupart des auteurs des manuels continuent à se taire sur la rection et les régissants.

Certes, il n'est pas exclu de trouver dans les textes anciens des expressions telles que /yartafi'u/ ou /yantasibu/ voire des attestations qui paraîtraient proches de celles de la plupart des manuels scolaires. Cependant, la tradition ne va pas jusqu'à évoquer les voyelles casuelles dans la négligence totale des régissants. Rarissimes sont les fois où des textes de la tradition n'expriment pas explicitement les régissants. Voici un

exemple extrait du Ġumal de ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) qui, à première vue, semble s'inscrire dans la ligne des manuels scolaires :

« باب التثنية و الجمع  
رفع الاثنين من الأسماء بالألف ، نحو قولك : "رجلان ، و غلامان ، و  
الزَّيْدان ، و العمران" و نصبهما و خفضهما بالياء ، نحو قولك : "الزَّيْدان  
و العمران".  
و رفع الجمع المسلم بالواو ، مثل قولك : "الزَّيْدون ، و العمرون" . و  
نصبهم و خفضهم بالياء ، نحو قولك : "الزَّيْدين و العمرين" .  
(الجملة ، ص 9)

« Chapitre du duel et du pluriel  
Mettre au nominatif le duel (des noms) [se fait] par le Alif [/a:/] tel que ton dire :  
/rağula:ni/(deux hommes), /ğula:ma:ni/, (deux  
garçons), /az-zayda:ni/ (les deux Zayds) et  
/al-<sup>o</sup>amra:ni/ (les deux <sup>o</sup>Amrs). Le mettre à  
l'accusatif et au génitif [se fait] par le ya:'  
tel que ton dire : /az-zaydayni/ (les deux  
Zayds) et /al-<sup>o</sup>amrayni/ (les deux <sup>o</sup>Amrs).  
Mettre au nominatif le pluriel externe masculin  
se fait par le wa:w [/u:/] tel que ton dire :  
/az-zaydu:na/ (les Zayds) et /al-<sup>o</sup>amru:na/ (les  
<sup>o</sup>amr). Le mettre à l'accusatif et au génitif  
[se fait] par la ya:' [/i:/] tel que ton dire :  
/az-zaydi:na/ (les Zayds) et /al-<sup>o</sup>amri:na/ (les  
<sup>o</sup>Amrs) »

Comme nous venons de le souligner, le texte de ZAĠĠĠĠĠĠ

(337/949) ne paraît pas différent de ce que nous pouvons rencontrer dans les manuels scolaires. Or l'on oublie, peut être, que ZAĞĠĠĠĠ (337/949) traite ici des noms duels et du pluriel externe masculin en dehors et indépendamment de la phrase. Ainsi il porte son intérêt sur les changements qui affectent la morphologie des mots plus que sur leurs fonctions syntaxiques. Lorsqu'il parle de mettre au nominatif les noms au duel par le Alif c'est qu'il entend traduire les changements morphologiques qui affectent le mot transformé au duel nominatif. Le passage suivant d'IBN ĠINNĠ (392/1002) illustre bien ce que nous venons de dire :

« باب التثنية

اعلم أن التثنية للأسماء دون الأفعال والحروف ، فإذا ثبت الاسم المرفوع

زدت في آخره ألفا و نونا. تقول في الرفع: قام الزيدان و العمران.

(الجملة ، ص 21

(

« chapitre du duel

Sache que le duel concerne les noms à la différence des verbes et des particules. Si tu mets au duel le nom nominatif tu lui suffixe un alif et un nûn. Tu dis au nominatif : les deux Zayds se sont levés et les deux Amrs se sont levés ... »

Dans le même contexte et s'agissant de la même question, IBN ĠINNĠ (392/1002) évoque le pluriel masculin externe au nominatif, à l'accusatif et au génitif en employant habilement et d'une façon explicite les mêmes termes de /raf<sup>o</sup>/ (nominatif ou cas sujet/, /nasb/ (accusatif ou cas direct)\_, et surtout les expressions /bi al-wa:w wa n-nûn/ et /bi l-ya:' wa n-nûn/:

« باب جمع التذكير

وهو الذي يكون في الرفع بالواو والتون ، و في التصب و الجرّ بالياء و

التون

(اللمع ، ص 63)

« Chapitre du pluriel [externe] masculin.

C'est ce qui se traduit au nominatif par l'introduction du /wa:w/ et du /nu:n/ et à l'accusatif et au génitif par l'introduction du /ya:'/ et du /nu:n/ »

Nous n'avons trouvé guère, en tout cas dans les nombreux textes que nous avons consultés, ce genre d'attestations assez fréquent dans la plupart des manuels scolaires et qui consiste à dire lors de l'analyse syntaxique des énoncés, par exemple :

أفاعل مرفوع بالضمة الظاهرة \ ...  
أ مفعول به منصوب بالياء و التون \ ...  
أ اسم مجرور بالكسرة \ ... الخ

## 2.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION:

### 2.1 Définitions de la coordination

En quête d'une définition de la coordination, nous nous sommes mis à consulter plusieurs documents, avec un certain embarras du choix. A quelques différences près, les diverses définitions disent la même chose. Il s'agit en

effet de l'association de deux ou de plusieurs éléments. L'adjonction d'un ou de plusieurs éléments ne doit pas affecter la fonction syntaxique de l'élément de base préexistant. Cette adjonction s'inscrit dans le cadre de ce que Georges MOUNIN appelle dans son *Dictionnaire<sup>9</sup> de la linguistique* 'une expansion'. André ROMAN parle plutôt d'une 'extention' et réserve le terme 'expansion' pour l'extention par subordination tels que les expansions d'identification, d'identité, d'annexion, complétive et modale.<sup>10</sup> Le dictionnaire de grammaire française *Le Bon Usage* désigne l'extention par subordination par un autre terme : la coordination implicite qu'il oppose à la coordination explicite c'est à dire celle faite par le moyen de conjonctions de coordination :

« La coordination explicite est marquée au sens strict par les conjonctions de coordination... La coordination est implicite quand elle n'est pas marquée par des conjonctions de coordination »

(*Le bon usage*, p365)

Dès lors, si la coordination explicite est reconnaissable grâce aux conjonctions de coordination, l'on se demande comment peut-on identifier cette coordination dite implicite? La tradition grammaticale arabe évoque aussi deux types de coordination: la coordination par le moyen de conjonctions qu'elle intitule: /<sup>c</sup>atf an-nasaq/ et la coordination sans conjonctions qu'elle intitule: /<sup>c</sup>atf al-baya:n/. Nous citerons des exemples relevant des deux types de coordinations par la suite, lors de ce chapitre.

<sup>9</sup> Georges MOUNIN. *Dictionnaire de la linguistique*, p 87 (la coordination) et 132-133 (l'expansion)

<sup>10</sup> Voir André ROMAN. *Grammaire de l'arabe*, pp 95-111: Les extensions simples.

Cependant, l'on se demande aussi si ce /<sup>c</sup>atf al-baya:n/ n'est pas assimilable à cette coordination dite implicite ou dite coordination par subordination? L'on se demande également comment les manuels scolaires abordent-ils cette question?

## 2.2. Absence de /<sup>c</sup>atf al-baya:n/ (dit coordination par apposition<sup>11</sup>) dans les manuels scolaires

La notion de /<sup>c</sup>atf al-baya:n/ est absente ou presque de nos manuels scolaires. Seul *Kitâb al-Luġa* évoque cette notion, une seule fois, dans la partie introduisant le chapitre de la coordination:

« في نهاية هذا المبحث يصير التلاميذ قادرين على:

1) تعريف العطف بقسميه: عطف النسق و عطف البيان

2) معرفة حروف العطف و معانيها

3) «

(كتاب اللغة 2، ص 301)

« [En parvenant] à la fin de ce chapitre, les élèves devraient être capables de:

1) Définir la coordination sous ses deux aspects: /<sup>c</sup>atf an-nasaq/ (coordination par le moyen de coordonnants) et /<sup>c</sup>atf al-baya:n/ (coordination par apposition).

2) Reconnaître les particules de coordinations et leurs significations.»

En effet, et après avoir mentionné le terme de /<sup>c</sup>atf al-

<sup>11</sup> Traduction du *Dictionnaire as-Sabfi*, Daniel REIG, entrée 667.



baya:n /, *Kitâb al-Luġa*, non seulement se tait sur la question, le long des treize pages qu'il consacre à la coordination (livre 2, pp 301...313), mais donne une définition de la coordination qui n'intègre pas ce concept:

« العطف هو السّرْبَط بواسطة حروف بين أجزاء الكلام »  
(كتاب اللغة 2، ص 309)

« La coordination est l'agencement, [entre elles], par le moyen de particules [de coordination], des parties du discours. »

Ainsi cette définition telle qu'elle se présente, réduit la coordination à la seule faite par le moyen de coordonnants, autrement dit, au seul /<sup>o</sup>atf an-nasaq/. De ce fait, la coordination par apposition<sup>12</sup> /<sup>o</sup>atf al-baya:n/ paraît comme étant exclue.

L'on se demande, dès lors, pourquoi les auteurs de *Kitab al-Luġa* se contentent de mentionner /<sup>o</sup>atf al-baya:n/ au sein de la partie introduisant ce chapitre sans lui donner aucune suite?

Nous pensons que ces auteurs considèrent cette question comme secondaire, facultative voire plutôt problématique. Ils se contentent de la mentionner en oubliant qu'ils posent une interrogation à laquelle ils n'apportent pas de

<sup>12</sup> . Nous pensons que le terme 'apposition' ne rend pas pleinement le sens de /baya:n/. En effet l'apposition, définie comme une expansion positionnelle, est beaucoup plus large que le /<sup>o</sup>atf al-bayân/. « C'est un procédé de détermination dans lequel un terme forme avec le substantif déterminé un groupe nominal sans l'intermédiaire d'un monème fonctionnel » (Voir le *dictionnaire de linguistique* de Georges Mounin, p37). Ainsi elle peut intégrer des formes autres que /<sup>o</sup>atf al-bayân/ tels que les exemples : 'la tour Eiffel', 'l'affaire Dreyfus' et 'un mobilier régence' (Voir le bon usage de Grevisse, p 516)

réponses. De leur côté, les auteurs des autres manuels scolaires ne soulèvent point cette question et se contentent de décrire la coordination par le moyen de conjonctions /<sup>o</sup>atf an-nasaq/, sans pour autant mentionner le terme: /nasaq/; comme si celle-ci représente la coordination dans l'absolu ou comme s'il n'y avait qu'une seule et unique coordination.

Voyons comment ces derniers abordent-ils cette question. Commençons par le livre *al-Qawâ'id* qui donne la définition suivante:

« المعطوف تابع<sup>13</sup> يتوسط بينه وبين المعطوف عليه حرف من حروف العطف »

(القواعد 2، ص 314)

« Le coordonné est un appositif qui, entre lui et l'élément auquel il est coordonné, s'interpose une particule de coordination. »

Il est clair que cette définition, si on peut l'appeler ainsi, se contente de décrire la structure de la coordination et son organisation spatiale.

Base ou élément auquel le mot est coordonné + Particule de coordination + coordonné

Pour *an-Nahw an-Namûdaġf*, la coordination est le fait qu'un terme reçoive les mêmes voyelles casuelles qu'un autre qui le précède. A première vue, cette définition intégrerait l'apposition. Or *an-Nahw n-Namûdaġf* rajoute que cette

<sup>13</sup> . Dans le lexique grammatical de la *Alfiyya* d'Ibn Mâlik, Goguyer traduit le terme /ta:bi/ par concordant, /'itba:/ par concordance et /matbu:/ par antécédent. (P264).

identité des voyelles casuelles est due à la présence d'une particule de coordination interposée entre les deux termes.

« العطف لفظ يتبع ما قبله في إعرابه بتوسط حرف من حروف العطف  
بين المعطوف والمعطوف عليه »

(النحو النموذجي، ص 270)

« La coordination (consiste en) un terme qui s'accorde avec ce qui le précède, en sa déclinaison, sous (l'effet de) l'interposition d'une particule de coordination entre le coordonné et le mot auquel il est coordonné »

De son côté, *al-Luġa al-ʿArabiyya: Qawaʿid wa Nusûs* donne une définition qui s'inscrit dans la même ligne des précédentes:

« العطف تابع يتوسط بينه وبين متبوعه حرف من الحروف العاطفة و  
يسمى التابع الذي يقع بعد حرف العطف معطوفا و يسمى المتبوع  
معطوفا عليه »

(اللغة العربية قواعد و نصوص، ص 579)

« La coordination [consiste en] un appositif, entre qui et le mot auquel il se rapporte, s'interpose une des particules coordonnantes. L'appositif placé après la conjonction de coordination se prénomme coordonné et le mot auquel il est apposé se prénomme mot auquel il est coordonné. »

Ainsi nous pouvons dire que le livre *al-Qawaʿid* se contente de décrire la structure de la coordination et que

*an-Nahw an-Namûdaġî, al-Luġa al-ʿArabiyya Qawâʿid wa Nusûs* et *Kitâb al-Luġa* ne proposent pas à leur tour de véritables définitions. Ils se singularisent en établissant une sorte d'équivalence entre le concept coordination et le statut coordonné:

Coordination = /ta:biʿ/ appositif  
= /lafḍ/ terme

Les manuels scolaires cherchent à simplifier, à schématiser et à normaliser les connaissances grammaticales destinées aux apprenants. Pour aboutir à cet objectif, on les voit parfois focaliser leur intérêt plus sur la forme que sur le fond. Cette pédagogie aurait, certes, ses vertus, en particulier au niveau de la mémorisation et de l'acquisition des automatismes. Cependant elle serait à double tranchant et elle peut induire dans l'erreur. En effet les manuels scolaires, tel que le laissent entendre les définitions que nous venons d'évoquer, favorisant une représentation simpliste de la coordination. C'est tout simplement une opération de repérage d'un ensemble d'éléments (deux au minimum) reliés par une conjonction. Encore faut-il donner la liste des coordonnants.

-----O-----O-----O-----O----- ...etc  
-----: élément                    O: conjonction

Dès lors, il suffit de repérer l'anneau autrement dit la conjonction de coordination, et par la suite l'élément qui le précède et l'élément qui le succède ! Dans un contexte pareil, des phrases tels que :

(1) رأيت أبا محمدٍ و صالحاً - (2) رأيت أبا محمدٍ و صالحٍ - (3) رأيت  
محمدًا و صالحاً - (4) خرج محمدٌ و صالحاً ...

(1)J'ai vu le père de Mohamed ainsi que salah - (2)J'ai

vu le père de Mohamed et de Salah - (3) J'ai vu Mohamed et Salah - (5) Mohamed est sorti (en concomitance) avec Salah - peuvent constituer une source de difficulté pour des apprenants débutants scolarisés par le biais de nos manuels scolaires. En effet nous avons proposé à notre échantillon composé de 122 personnes, un nombre de phrases, et nous leur avons demandé de nous dire s'ils y voient ou non une coordination. Parmi les phrases proposées, deux retiennent particulièrement notre attention. Au-delà du fait que l'emploi du complément de concomitance serait en soi une forme particulière de coordination, nous nous sommes forcés de nous conformer à l'esprit des manuels qui présentent la coordination et la concomitance séparément sans faire de comparaison ou de rapprochement entre les deux :

(3) رأيت محمدا و صالحا  
(4) خرج محمد و صالحا

En répondant à la question posée, à savoir l'existence ou non d'une coordination, un nombre assez élevé des personnes interrogées ont confondu le /wa/ de concomitance avec le /wa/ de coordination. Notre explication à cela est que les personnes qui se sont trompé ont réagi par réflexe et que leurs réponses reflètent, quelque part, les automatismes que les manuels scolaires leur avaient inculqués. Voici le résultat de ce questionnaire:

/ra'aytu muhammad+an wa sa:lih+an/:

- Oui il y a coordination : 117 / 122 -----> 95.9 %
- Non il n'y a pas coordination: 0 / 122 -----> 0 %
- Abstentions et/ou annulations: 3 / 122 -----> 2.45 %

/karağa muhammad+un wa sa:lih+an/

- Oui il y a coordination: 86 / 122 -----> 70.49 %
- Non il n'y a pas coordination: 31 / 122 -----> 25.40 %
- Abstentions et/ou annulations: 3 / 122 -----> 2.45 %

	1ère Phrase		2ème Phrase	
	Oui	Non	Oui	Non
A	19/20	0/20	12/20	7/20
B	18/18	0/18	14/18	4/18
C	20/20	0/20	13/20	7/20
D	37/37	0/37	35/37	2/37
E	25/27	0/27	13/27	12/27

Enfin nous pouvons dire que les manuels scolaires schématisent /<sup>o</sup>atf an-nasaq/ et surtout abandonnent /<sup>o</sup>atf al -baya:n/. Pour trouver une explication plausible à cet abandon, il ne nous reste que d'interroger la tradition, puisque la question est déjà réglée du côté des manuels scolaires.

### 2.3. Place de /<sup>o</sup>atf al-baya:n/ dans la tradition

En effet la tradition se distingue des manuels scolaires par la place qu'elle accorde à /<sup>o</sup>atf al-baya:n/ et par sa définition de la coordination.

Hormis al-ġumal d'Az-ZAĠĠĠĠĠ (337/949), les livres de la tradition sur lesquels nous avons travaillé, évoquent les deux types de coordination, à savoir /<sup>o</sup>atf al- baya:n/ et /<sup>o</sup>atf an-nasaq/.

Dans al-Muqaddima al-Ġuzūliyya ff n-nahw, précisément à la page 70, nous lisons ceci:

« العطف عطفان :عطف بيان و عطف نسق »

(المقدمة الجزئية في النحو، ص 70)

« [En vérité] la coordination est double: /<sup>o</sup>atf baya:n/ (coordination par apposition\*) et /<sup>o</sup>atf nasag/ (coordination par le moyen de particules). »

Le Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) (pp 148-149), ainsi que Taqrib 'al-Muqarrab d'Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344) (pp 79-80), vont jusqu'à consacrer un chapitre indépendant pour chacune des deux types de coordination.

Quant aux définitions de la coordination proposées par ces ouvrages et ceux qui s'inscrivent dans leur ligne, nous lisons, par exemple, dans le Luma<sup>c</sup> la définition suivante de /<sup>o</sup>atf al-baya:n/:

« و معنى عطف البيان أن تقيم الأسماء الصريحة غير المأخوذة من الفعل مقام الأوصاف المأخوذة من الفعل. تقول قام أخوك محمد كقولك قام أخوك الظريف. »

(اللمع في العربية، ص 148)

« La signification de /<sup>o</sup>atf al-baya:n/, est [le fait que tu puisses] mettre les noms proprement dits et non dérivés du verbe à la place des attributs dérivés du verbe. Tu dis:

(Il) s'est levé, ton frère Muhammad.

(Ton frère Muhammad s'est levé)

comme ton dire:

(Il) s'est levé, ton frère, le gracieux.

(Ton frère, le gracieux, s'est levé) »

Taqrib al-Muqarrab, de son côté, le définit comme suit:

« عطف البيان جريان اسم جامد معرفة على اسم مثله شهرة أو دونه. »

(تقريب المقرَّب، ص 80)

« /<sup>o</sup>atf al-baya:n/ est [le fait] qu'un nom non dérivé et déterminé se rapporte à un [autre] nom aussi célèbre ou moins célèbre que lui. »

Dans al-Muqaddima al-Ġuzūliyya, nous lisons la définition suivante:

« عطف البيان هو الاسم الجاري على اسم دونه في الشهرة »

( المقدمة الجزئية في النحو، ص 70 )

« /<sup>o</sup>atf al-baya:n/ est le nom qui se rapporte à un [autre] nom moins célèbre que lui. »

Les ouvrages de grammaire arabe relativement récents et que nous avons classés dans le prolongement de la tradition, s'inscrivent en effet, à ce niveau, dans la même ligne que la tradition. A titre d'exemple, Ġami<sup>c</sup> ad-Durūs al-'Arabiyya de ĠALĀYĪNĪ leur consacre deux sous chapitres indépendants. Il donne la définition suivante de /<sup>o</sup>atf al-baya:n/:

« عطف البيان هو تابع جامد يشبه النعت في كونه يكشف عن . »

المراد كما يكشف النعت وينزل من المتبوع منزلة الكلمة

الموضحة لكلمة غريبة قبلها

(جامع الدروس العربية 3، ص 243)

« /ʿatf al-baya:n/ est un concordant non dérivé, semblable à l'épithète parce qu'il explicite le [terme] voulu tel que l'épithète. Il se situe, par rapport au [mot auquel il est] concordé, en tant que mot explicatif d'un [autre] mot étrange qui le précède. »

Ainsi, tandis que la tradition grammaticale arabe maintient, péniblement, /ʿatf al-baya:n/, c'est un fait, cependant que les manuels scolaires ont décidé de l'abandonner. Ceux qui font exception à cette règle, ne le conservent qu'artificiellement. Pourquoi ces manuels scolaires, ne lui accordent pas une plus grande importance? S'agit-il d'un choix délibéré dicté par la ou les stratégies pédagogiques des auteurs? Bref, leurs pose-t-il problème?

Nous pensons que la réponse ou du moins une partie de la réponse à cette question réside dans la nature même des définitions que nous venons de présenter que nous tenterons d'exploiter dans ce qui suit. Il convient en premier abord de voir si la notion de /ʿatf al-baya:n/ peut comporter des difficultés que des livres, essentiellement normatifs, tels que nos manuels scolaires, ne peuvent intégrer.

Comme nous venons de le souligner, le *Luma*<sup>2</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) consacre deux chapitres à la coordination. Avec un peu de recul et plus d'attention, nous constatons sans trop de difficultés que le premier chapitre s'intitule: /ba:b ʿatf al-baya:n/ et que le second

s'intitule: /ba:b al-ʿatf/ (chapitre de la coordination). Dès lors la question qui se pose est la suivante: Pourquoi Ibn Ġinni s'est contenté d'intituler son deuxième chapitre par /al-ʿatf/ tout court et s'est abstenu de mentionner le terme /nasaq/, comme il l'a fait pour /ʿatf al-baya:n/ en mentionnant le terme /baya:n/.

Nous pensons que la véritable coordination, dans 'l'inconscient' d'IBN ĠINNĪ (392/1002), est celle du /nasaq/ c'est à dire celle faite par le moyen de coordonnants. Notre hypothèse se trouve appuyée par la suite du texte d'IBN ĠINNĪ (392/1002) qui écrit:

« باب العطف و هو النسق »

(اللمع في العربية، ص 149)

« Chapitre de la coordination. Elle est le /nasaq/ (coordination par le moyen de coordonnants) »

Ainsi l'on peut conclure, d'après ce texte, que la coordination s'assimile au /nasaq/, et que l'égalité est parfaite: Celui qui dit /ʿatf/ dit /nasaq/ et vice versa. Autrement dit, le /ʿatf al-baya:n/, n'est pas une coordination réelle.

La deuxième remarque que nous faisons concerne le contenu même de ces définitions de /ʿatf al-baya:n/ données par la tradition, qui nous semblent exprimer quelques divergences. Si dans la *Muqaddima Ġuzūliyya*, ĠUZŪLĪ (607/1210) définit: « /al-ism al-ġa:ri; ʿala: ismin du:nahu fi: š-šuhrati »<sup>14</sup> (le nom se rapportant à un [autre] nom moins célèbre que lui), *Ṭaqrīb al-Muqarrab* va plus loin et donne une

définition qui, éventuellement, place les deux mots coordonnés au même rang de célébrité : « /ğarayânu ismin ġâmidin maʿrifatin ʿala: ismin miṭlahu šuhratan ʿaw du:nahu/»<sup>15</sup> (C'est le fait qu'un nom figé déterminé se rapporte à un [autre] nom aussi célèbre ou moins célèbre que lui)

Il est clair que cette divergence, quant au degré de la célébrité du mot coordonné par rapport à sa base, peut constituer un facteur de réticence des manuels scolaires à l'égard de /ʿatf al-baya:n/; d'autant plus que cela ne doit pas nous faire oublier le risque souligné par nombre de grammairiens de confondre le coordonné par apposition avec le permutatif /al-badal/, s'ils sont au même niveau de célébrité. Dans tous les cas, outre cet embarras, juger de la célébrité d'un mot par rapport à un autre reste de l'ordre du subjectif en l'absence de critères précis ou de signes apparents. Cette confusion peut aussi se sentir au niveau de l'annexion. L'exemple suivant, assez particulier, rapporté par an-Nahw aš-Šâmil de ʿAbd al-Munʿim SAYYID ʿAbd ʿÂL, le montre:

« أرسل النبي عليه الصلاة والسلام رسائلَ خطاباتٍ إلى

ملوك الفرس و الروم »

(النحو الشامل 3 ، ص 47)

« Le prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui, a envoyé des lettres messages aux rois des Persans et des Romains. »

<sup>14</sup>. Voir al-Muqaddima al-Ġuzūliyya, p 70

<sup>15</sup>. Voir Taqrīb al-Muqarrab, p 80

Dans cette phrase le mot /kita:ba:tin/ peut constituer une source de confusion du fait qu'il peut être interprété de deux façons différentes:

-La première consiste à l'analyser en tant qu'expansion d'annexion.

-Et la deuxième consiste à l'analyser en tant que /ʿatf baya:n/ (coordination par apposition).

Cette difficulté d'interprétation découle de la nature même des mots /rasa:'ila/ et /kita:ba:tin/. Le premier étant interdit, de par son schème, de nounation ; et le second étant interdit, de par son statut de pluriel féminin sain, de la voyelle casuelle /a/+n.

En résumé nous pouvons dire que:

Le fait que ZAĠĠĀĠĪ (337/949), dans le Ġumal, ne consacre pas de chapitre à /ʿatf al-baya:n/; le fait qu'IBN ĠINNĪ (392/1002), bien qu'il lui réserve un bref chapitre, intitule le chapitre suivant qu'il consacre à /ʿatf an-nasaq/ par /al-ʿatf/ tout court, assimilant ainsi la coordination à celle faite par le moyen de prépositions; et enfin le fait que le contenu des différentes définitions révèle l'existence de quelques divergences voire quelques confusions, en particulier, quant au niveau de la célébrité du mot auquel se rapporte /ʿatf al-baya:n/, constitueraient des facteurs qui seraient révélateurs des origines de la réticence des manuels scolaires voire de leur délaissement de cette notion de /ʿatf al-baya:n/

### 3. L'EXEMPLE DU GENITIF:

Outre l'affaiblissement de la rection et l'abandon de /ʿatf

al-baya:n/, nous avons constaté l'amenusement et l'affaiblissement de quelques particules du génitif dans les manuels scolaires.

### 3.1. Amenusement de quelques particules de génitif dans les manuels scolaires

S'agissant de dresser l'inventaire des particules de génitif, nous avons constaté que les ouvrages de la tradition grammaticale arabe, à quelques exceptions près, citent les mêmes particules, à savoir: /min/, /'ila:/, /'an/, /'ala/, /fi:/, /bi/, /li/la/, /wa/, /ka/, /ta/, /hatta:/, /rubba/, /ha:ša:/, /kala:/, /'ada:/, /mud/, et /mundu/. Quelques-uns, principalement dans les rangs de grammairiens originaires de l'Andalousie (et/ou du Maghreb), vont au-delà des particules déjà mentionnées et en citent d'autres. Notre attention a été particulièrement retenue par Abû Hayyân al-ANDALUSÎ (745/1344) qui, dans le Taqrîb al-Muqarrab cite, en plus des particules du génitif déjà évoqués, /la'alla/, /al-hamzatu li-istifha:min 'aw qat'in/, /mu/, /mun/, et /lawla:/

« حروف الجرِّ من ، و إلى ، و عن ، و عيسى ، و في ، و حاشي ، و خلا ، و عدا ، و ربّ ، و لعلّ ، و الباء ، و اللّام ، و الكاف ، و حتّى ، و منذ ، و منذ ، و الهاء ، و الهمزة لاستفهام أو قطع ، و مُ ، و مُنْ ، و الواو ، و التاء ، و الفاء ، و لولا »

(تقریب المقرّب ، ص 70)

Du côté des des manuels scolaires, le consensus est loin d'être fait à propos de cette question. Nombre parmi

eux font l'économie de quelques particules du génitif, non seulement celles spécifiques à quelques ouvrages donnés tel l'exemple de Taqrîb al-Muqarrab, que nous venons de citer; mais aussi parmi celles qui font le consensus de la tradition. Quatre parmi les cinq manuels que nous avons consultés à propos de cette question, ne citent pas /mud/ et /mundu/. Trois parmi les mêmes manuels ne citent pas /ha:ša:/, /kala:/ et /'ada:/.

En effet les deux séries de manuels tunisiens: *kitâb al-Luġa* (livre 2) et *an-Nahw al-'Arabî* (livre 2) ne citent pas parmi les particules du génitif /ha:ša:/, /kala:/, /'ada:/, /mud/ et /mundu/. Le manuel syrien *al-Qawa:'id* ne cite pas les mêmes particules, ni d'ailleurs /rubba/ et /wa:w rubba/ cités par *Kitâb al-Luġa*. Cependant il laisse entendre qu'il s'agit des particules les plus connues (/wa min 'ašhariha:/ ...). Le manuel scolaire libyen *al-Luġa al-'Arabiyya Qawa:'id wa nusûs* ne cite pas /mud/ et /mundu/. Il cite /ha:ša:/, /kala:/ et /'ada:/ sans apporter aucun commentaire alors qu'il cite les autres particules une par une en expliquant leurs significations. Seul le manuel scolaire égyptien *at-Tadribât* dresse un inventaire proche de la tradition, voire identique à quelques ouvrages de la tradition.

Tableau synoptique des particules du génitif

Les particules du génitif	LA TRADITION				LES MANUELS SCOLAIRES				
	La Muqaddi Guzul.	Taqrîb Al-Muqarr.	Le Gumal	Le Luma <sup>6</sup>	Le nahw Arabi	Le Qawa:'id -id	Le Tadri -ba:t	Le Luġa 'arab	Le Kitâb Al-Luġa
Min	+	+	+	+	+	+	+	+	+

'ila:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<sup>c</sup> an	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<sup>c</sup> ala:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Fi:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Le ba:'	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Le la:m	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Le wa:w	+(1)	+	+	+	+	+(1)	+	+(1)	+
Le ka:f	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Hatta:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Rubba	+	+(2)	+	+	+	-	+(3)	+	+
Wa/Rubba	-	-(2)	+	-	-	-	-	-	+
Ha:ša:	+	+	+	+	-	-	+	+	-
<u>k</u> ala:	+	+	+	+	-	-	+	+	-
<sup>c</sup> ada:	+	+	-	-	-	-	+	+	-
Mud	+	+	-(4)	+	-	-	+	-	-
Mundu	+	+	+(4)	+	-	-	+	-	-
Le ta:'	+	+	+(1)	+	+	+(1)	+	+	+
Autres	Mun* Lawla :	La <sup>c</sup> alla Ha: <sup>c</sup> hamza mu mun lawla :							

(1): Les particules de génitif mentionnées ci-dessus dans le tableau sont annotées par des expressions signifiant leur lien étroit avec: le serment /'al-qasam/.

(2): Le *Taqrib al-Muqarrab* ne cite pas un /wa:w rubba/ particule de génitif indépendante. Cependant il cite /rubba/ en évoquant « son wa: et son fa: »: « رِبُّوْهُمَا وَفِيْهَا »

Selon le *Taqrib al-Muqarrab*, /rubba/ peut se présenter sous plusieurs formes : /ruba/, /rubu/, /rub/, /rabba/, /raba/, /rubbat/ et /rubat/ ; il peut être affecté par : /ma:/, /fi:/, /'ala:/, /'an/, le/k/, le/l/,

/kala:/, /ha:ša:/, /'ada:/ et /lawla:/.

(3) Le manuel scolaire at-*Tadribat* III débute son chapitre sur les particules de génitif par une présentation de toutes les particules où il n'évoque pas /rubba/. Puis cite par la suite /rubba/ indépendamment des autres particules de génitif en disant ceci: رِبُّوْهُمَا وَفِيْهَا  
(4) Dans sa note, l'éditeur dit que dans la copie (ش) /mundu/ est suivi par /mud/.

Dès lors l'on se demande pourquoi cette réticence d'un nombre de manuels scolaires à l'égard de quelques particules du génitif? Nous allons tenter de trouver une réponse du côté de la tradition.

### 3.2. Les particules de génitif dans la tradition

#### 3.2.1. /ha:ša:/, /kala:/, /'ada:/, /mud/ et /mundu/

Le Ğamal qui considère /ha:ša:/, /kala:/ et /'ada:/ comme faisant partie des particules du génitif, ne les traite pas tel que les autres particules du génitif. Il se contente de faire allusion à /ha:ša:/ et /kala:/ dans le chapitre qu'il consacre à cette question et renvoie le lecteur au chapitre /al-'istiṭna'/(l'exception):

« و لحاشا و خلا حكم آخر يذكر في باب الاستثناء  
(الجمال في النحو ، ص

(62

« Il existe, pour /ha:ša:/ et /kala:/ un autre énoncé. Il sera évoqué lors du chapitre l'exception »



Quant à /<sup>ʿ</sup>ada:/ il le cite en soulevant la question de /ha:ša:/ et /kala:/ lors du chapitre de l'exception:

« فَأَمَّا سِرِّي "و" سُؤْي "و" سَوَاء "و" حَاشَا "و" حَلا، فَإِنَّهَا تَخْفِضُ عَلَى كُلِّ حَالٍ، كَقَوْلِكَ: قَامَ الْقَوْمُ سَوِي زَيْدٍ، وَحَاشَا عَمْرٍو، وَحَلا مُحَمَّدًا. »  
(الجمَل في النّحو، ص

(232

« Quant à /siwa:/, /suwa:/, /sawa:'un/, /ha:ša:/ et /kala:/ ils affectent, en tout cas, au génitif; tel que ton dire:

/qa:ma al-qawm-u siwa: Zayd+in (génitif) wa ha:sa: 'amr+in (génitif) wa kala: Muhammad+in (génitif)/

(les gens se sont levé, /siwa:/ (sauf) Zayd, /ha:ša:/ (excepté) Amr et /kala:/ (hormis) Muhammad. »

« وَ كَذَلِكَ "عَدَا" تَخْفِضُ وَ تَنْصِبُ مَا بَعْدَهَا مَا ، وَ الْوَجْهُ النَّصْبُ »

(الجمَل في النّحو، ص 233)

« Pareil [à /ha:ša:/ et /kala:/] est /<sup>ʿ</sup>ada:/. Il régit le nom qui le suit au génitif ou à l'accusatif; le mieux c'est l'accusatif »

Dans le Luma<sup>f</sup> aussi IBN ĠINNĪ (392/1002) qui cite /ha:ša:/, /kala:/, /mud/ et /mundu/ parmi les particules du génitif, renvoie le lecteur au chapitre: /al'istitna:/' (l'exception) et à celui de /mud/ et /mundu/. Il est à

cet égard, remarquable qu'IBN ĠINNĪ (392/1002) place le chapitre les particules du génitif entre celui de l'exception et celui de /mud/ et /mundu/ comme s'il voulait concilier la double appartenance de /ha:ša:/ et /kala:/ voire /<sup>ʿ</sup>ada:/ aux classes des accusatifs et des génitifs d'un côté; et la double appartenance de /mud/ et /mundu/ aux classes des génitifs et des nominatifs de l'autre côté. Ainsi lisons-nous dans le chapitre les particules du génitif ceci:

« .... حَاشَا وَ حَلا وَ قَدْ مَضَى ذِكْرُهُمَا . وَ مَذُومِنْدُ وَ لَمَّا بَابِ مَفْرَدٍ ، وَ حَتَّى ، وَ لَهَا بَابٌ »

(اللمع في العربية، ص 127)

« .../ha:ša:/ et /kala:/, ils ont été déjà cités; /mud/ et /mundu/, ils ont un chapitre à part; et /hatta:/, il a [aussi] un chapitre. »

Quant au statut de /mud/ et /mundu/, IBN ĠINNĪ (392/1002) écrit ceci:

« اعْلَمْ أَنَّ كُلَّ وَاحِدَةٍ مِنْهُمَا، تَصْلُحُ أَنْ تَكُونَ اسْمًا رَافِعًا ، وَ أَنْ تَكُونَ حَرْفًا جَارًّا . وَ الْأَغْلَبُ عَلَى (مَذُ) أَنْ تَكُونَ اسْمًا رَافِعًا . وَ الْأَغْلَبُ عَلَى (مِنْدُ) أَنْ تَكُونَ حَرْفًا جَارًّا »

(اللمع في العربية، ص

130

« Sache que chacun d'entre eux peut servir de nom qui régit au nominatif ou de particule affectant au génitif. /mud/ est le plus souvent nom affectant au nominatif. /mundu/ est le plus

souvent particule affectant au génitif. »

De même et s'agissant du statut de /ha:ša:/ et /kala:/, nous lisons dans le Luma<sup>o</sup> (pages 125,126) ceci:

« أما حاشا و خلا فيكونان فعلين فينصيان و يكونان حرفين  
فيجران »

(اللمع في العربية ، ص ص 125 - 126)

« Quant à /ha:ša:/ et /kala:/, ils peuvent être deux verbes alors ils affectent à l'accusatif ; comme ils peuvent être deux particules alors ils affectent au génitif »

### 3.2.2. Statut de /ʿan/, /ʿala:/ et /hatta:/ entre la tradition et les manuels scolaires

Ainsi cette double appartenance de /ha:ša:/, /kala:/, /ʿada:/, /mud/ et /mundu/ est à l'origine de la réticence de nombre de manuels scolaires quant à les classer parmi les particules du génitif dans les chapitres portant sur le génitif. Toutefois, l'on se demande pourquoi les mêmes manuels scolaires s'accordent unanimement sur l'appartenance de /ʿan/, /ʿala:/ et /hatta:/ à la classe des particules du génitif alors que du côté de la tradition, ZAĞĠĠĠ (337/949), Abū Hayyān et d'autres, nous apprennent que /ʿan/ et /ʿala:/ peuvent avoir chacun un double statut

« فأمّا عن و علي فقد يكونان اسمين، و ذلك أنّه قد تدخل  
عليهما حروف الخفض »

(الجمل في النحو ، ص 60)

« Quant à /ʿan/ et /ʿala:/, ils peuvent être des noms, ceci parce qu'ils peuvent être précédés par les particules du génitif. »

« و إن ارتفع تالي "مذ و منذ" أو باشر "عن و علي" حرف جرّ أو  
كانا في نحو: دغ عنك ، و هوّن عليك ، فأسماء »

(تقريب المقرّب ، ص 71)

« Si le mot suivant /mud/ et /mundu/ se met au nominatif, si une particule de génitif affecte /ʿan/ et /ʿala:/ ou s'ils se présentent tels que /daʿ ʿanka/ (ne tiens pas compte de) et /hawwin ʿalayka/ (ne t'en fais pas), alors ce sont des noms »

Et que /hatta:/ peut avoir un triple statut, voire même un quadruple statut selon IBN ĠINNĠ (392/1002):

« اعلم أنّ حتّى في الكلام على أربعة أضرب ؛  
تكون غاية ، فتجرّ الأسماء على معنى إلى . و تكون عاطفة  
كالسواو و يتبدأ بعدها الكلام و تضرر بعدها أن فتصب الفعل  
المستقبل... »

(اللمع في العربية ، ص 132)

« Sache que /hatta:/ est, en discours, de quatre emplois [différents].

Il peut signifier le but, alors il régit les noms au génitif dans le sens de /ʿila:/. Il peut signifier la coordination tel que le

/wa:w/. On débute après lui, le discours. On suppose la présence, après lui, de /'an/, alors il régit le verbe futur et lui affecte la voyelle /a/ »

Les manuels scolaires ont tranché, autrement dit, ils ont fait leur choix. Pour eux, en tout cas ceux sur lesquels nous avons travaillé, désormais /'an/ et /'ala:/ sont classés particules du génitif exclusivement (conformément aux textes de l'arabe moderne). Nulle part dans ces manuels on évoque l'éventualité de leur classement en tant que noms. Quant à /hatta:/, les manuels scolaires, ne pouvant pas faire autrement, ont préféré, exceptionnellement, lui garder ses deux statuts ; à savoir la particule de coordination et la particule de génitif. C'est ainsi que nous lisons par exemple dans le Kitâb al-Luġa, au sujet de /'an/, /'ala:/ et /hatta:/ ceci

« من، إلى، عن، على، في، الباء، اللام : و تدخل هذه الحروف السبعة على الاسم الظاهر و ما يحل محله و الضمير .  
الواو، الكاف، حتى : و تختص هذه الثلاثة بالاسم الظاهر »

(كتاب اللغة 3، ص 33)

« /min/, /'ila:/, /'an/, /'ala:/, /fi:/, /al-ba:'u/, /al-la:mu/: ces sept particules se placent devant le nom apparent, ce qui le remplace, et le pronom.

/al-wa:wu/, /al-ka:fu/, /hatta:/: ces trois [particules] concernent le nom apparent. »

### 3.2.3. les particules de génitif et l'annexion

Nombre de grammairiens de la tradition traitent les particules de génitif et l'annexion dans le même chapitre. A vrai dire, ils considèrent le syntagme composé par la préposition et le mot qu'elle affecte comme étant une forme d'annexion. Parmi ces grammairiens nous citons en particulier SIBAWAYHI (180/796) :

« و الجرّ إنما يكون في كلّ اسم مضاف إليه »

(الكتاب 1، ص 419)

« Le génitif se manifeste à travers tout nom annexé »

ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) cite explicitement les particules du génitif dans le cadre de l'annexion :

« اعلم أنّ الخفض لا يكون إلاّ بالإضافة، و هو خاصّ بالأسماء . والذي يكون به الخفض ثلاثة أشياء : حروف و ظروف وأسماء ليست بحروف ولا ظروف »  
(الجمال في النحو، ص

60)

« Sache que le génitif ne se réalise que par l'annexion. Il est spécifique aux noms. Il se fait au moyen de trois choses : des particules, des circonstanciels et des noms qui ne sont ni des particules ni des circonstanciels »

Cependant, ce point de vue ne fait pas l'unanimité des grammairiens de la tradition. A titre d'exemple Abû Hayyân al'ANDALUSÎ (745/1344) ne fait aucune allusion aux

particules de génitif lors du chapitre qu'il consacre à l'annexion, ni à l'annexion lors du chapitre qu'il consacre aux particules de génitif. En effet et en dépit du cas indirect du mot affecté par une préposition ou annexé, nous pensons que la structure du syntagme de l'annexion diffère de celle d' /al-ğarr/ formée par la préposition et le mot qu'elle affecte, à plusieurs niveaux :

- L'annexion est une forme de détermination telle que le /la:m/ de l'article /'al/, ce qui n'est pas le cas de la préposition :

« باب الإضافة

وهي في الكلام على ضربين:

أحدهما: ضم اسم إلى اسم، هو غيره، بمعنى (اللام)

( اللمع ، ص

(136

« Chapitre de l'annexion

Elle est, en discours, de deux types:

L'un est [le fait] d'annexer un nom à un autre, qui en diffère<sup>16</sup>, tel que le /la:m/ [de détermination] »

- Dans le cas de l'annexion, le mot annexé est postposé à sa base ; alors que la préposition se place devant le mot qu'elle régit au génitif :

<sup>16</sup> . L'auteur fait allusion au différent qui existe entre les Basriens et les Koufiens quant à la validité de la détermination d'un nom en lui annexant un autre nom sémantiquement équivalent. Les Koufiens pensent que cela est possible, en se basant sur le le dire des arabes et le Coran (إِنْ جَاءَ لَكُمْ مِنَ الَّذِينَ كَفَرُوا بِالْحَقِّ قَوَالٌ مِثْلُ الْقَوَالِ الَّتِي نَسُوا عَنْكُمُ الرِّيبَةَ إِذَا طَرَفْتُمْ فِي الْقِيَامِ)، alors que les Basriens pensent qu'on ne peut pas déterminer un nom par son équivalent puisqu'ils sont tous les deux indéterminés. (Voir le

Structure de l'annexion : base (1) + mot annexé (2)

Structure du/ğarr/par la particule:

Préposition (0) + base (1)

- La relation entre la préposition et le mot qu'elle affecte est une relation directe, alors qu'on peut supposer l'interposition d'une sous-entendue particule de génitif, telle que /min/, entre l'annexion et sa base :

« الإضافة نسبة بين اسمين ، على تقدير حرف الجرّ ، توجب جرّ الثاني

أبداً - ويسمى الأوّل مضافاً ، و الثاني مضافاً إليه . فالمضاف و المضاف :

اسمان بينهما حرف جرّ مقدّر»

(جامع الدروس العربيّة، ج 3 ، ص 205)

« L'annexion est une relation [d'attribution] entre deux noms supposant l'existence d'une particule du génitif sous-entendue. Elle entraîne toujours l'affectation du deuxième [mot] au génitif (cas indirect) ... Le premier [mot] se prénomme /mudaf/ (terme auquel a été annexé un autre) et le second /mudaf 'ilayhi/ (terme annexé au premier). Le Mudaf et le Mudaf ilayhi sont deux noms, entre qui [s'interpose] une particule du génitif sous-entendue »

Ainsi, dans les manuels scolaires la question est définitivement tranchée. En consacrant deux chapitres indépendants à l'annexion et aux particules du génitif, les manuels scolaires présentent les deux questions comme étant deux questions séparées, disjointes et sans aucun rapprochement. Le seul lien qui peut exister entre elles

'Insaf, livre II, p436-438)

est leur appartenance à la classe des génitifs.

## **CHAPITRE IV**

### **A LA DISPARITION...**

### **A LA DISPARITION...**

Lors de notre lecture des manuels scolaires et de leur comparaison aux ouvrages de la tradition, nous avons pu constater quelques changements qui se sont opérés au sein des manuels scolaires par rapport à la tradition. Ces changements vont du simple affaiblissement à la disparition totale. Après avoir abordé l'affaiblissement de quelques notions grammaticales nous allons tenter, dans ce qui suit, de présenter quelques exemples de disparition et de les commenter.

#### **1. L'EXEMPLE D'/'al-istitna:/' OU L'EXCEPTION:**

##### **1.1. Exception et excepté ou excepté et exception**

C'est en cherchant à comparer le contenu des textes relatifs à la question de l'exception, que nous nous sommes rendu compte de l'existence de deux tendances différentes, selon que nous sommes dans le contexte de la tradition ou dans celui des manuels scolaires. A vrai dire, sans trop de difficulté l'on se rend compte dès les premiers abords de la fréquence élevée de l'emploi du terme /'istitna:/'

(exception) dans les livres de la tradition. En revanche, du côté de la plupart des manuels scolaires, le recours est souvent fait au terme /mustatna:/ (excepté). Tous les ouvrages de la tradition que nous avons consultés intitulent le chapitre qu'ils consacrent à cette question par: /'al-istitna:/' (l'exception). Quant aux manuels scolaires et hormis les deux derniers manuels tunisiens Kitáb al-Luġa et an-Nahw al-<sup>o</sup>Arabi Kitáb al-Luġa, ils intitulent leur chapitre par /'al-mustatna:/. Outre l'intitulé, la fréquence des termes /'istitna:/' dans la tradition, et /mustatna:/ dans les manuels scolaires, retient particulièrement notre attention. Concrètement et à titre d'exemple, nous avons recensé dans le chapitre /'al-mustatna:/ du manuel scolaire syrien al-Qawā'id neuf fois le terme Mustatnâ contre deux fois le terme Istitna:'. En revanche et s'agissant de la même question nous avons recensé du côté de la tradition et précisément dans le Ğumal d'az-ZAĠĠĀĠĪ (337/949) cinq fois le mot Istitna: contre une seule fois le mot Mustatnâ. Y a-t-il une signification à ces deux orientations différentes ?

#### 1.1.1. Primauté de l'exception dans la tradition grammaticale arabe

La tradition grammaticale arabe focalise son intérêt sur la notion même de l'exception, sa signification et ses diverses occurrences. Nous lisons dans le Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĪ(392/1002) ceci:

« باب الاستثناء

ومعنى الاستثناء : أن تخرج شيئا مما أدخلت فيه غيره ، أو تدخله فيما أخرجت منه غيره

( اللمع في العربية ، ص 121 )

#### « Chapitre de l'exception

La signification de l'exception: est [le fait] que tu exclues quelque chose d'un [jugement] que tu portes sur les autres ; ou que tu l'inclus dans ce que tu en fais exclure les autres »

Hormis la Muqaddima ĠUZŪLĪyya qui présente un texte condensé, les autres ouvrages de la tradition sur lesquels nous avons travaillé, s'étendent sur le sujet et présentent un texte assez exhaustif, souvent réparti sur deux ou trois chapitres et plusieurs sous chapitres. ZAĠĠĀĠĪ (337/949), dans son Ğumal, va jusqu'à consacrer à cette question de l'exception plus qu'un chapitre indépendant:

باب الاستثناء ص ص 230 - 233

باب الاستثناء المقدم ص 234

باب الاستثناء المنقطع ص ص 235 - 236

Dans son Luma<sup>c</sup>, IBN ĠINNĪ (392/1002) consacre un seul chapitre à l'exception. Cependant il évoque plusieurs questions:

- الاستثناء يالاً من موجب

- الاستثناء يالاً من غير موجب

- الاستثناء بإلاً و ما بعدها ليس من جنس ما قبلها
- تقدم المستثنى
- الاسم بعد إلاً إن فرغ له العامل
- الاستثناء المنقطع
- الاستثناء بغير و سوى
- الاستثناء بليس و لا يكون و عدا
- الاستثناء بجاشا و خلا

Nous faisons la même remarque à propos de *Tagrib al-Muqarrab* qui évoque sensiblement les mêmes questions:

- الاسم بعد إلاً إن فرغ له العامل
- الاسم بعد إلاً إن حذف المفعول
- الاسم بعد إلاً و الكلام موجب
- الاسم بعد إلاً و الكلام منفي
- تقديمه (أي المستثنى) على المستثنى منه
- الاستثناء المنقطع
- الاستثناء بغير

Citons enfin un ouvrage plus tardif, *Ġāmi' ad-Durūs al-'Arabiyya* de ĠALĀYĪNĪ (livre 2), qui consacre aussi plusieurs sous-chapitres à cette question de l'exception:

« 8 الاستثناء :

- 1- مباحث عامة ص ص 123-126
- 2- حكم المستثنى بإلاً ص ص 126-132

- 3- حكم المستثنى بإلاً المنقطع ص ص 132-135
- 4- إلاً بمعنى غير ص ص 135-137
- 5- حكم المستثنى بغير و سوى ص ص 137-139
- 6- حكم المستثنى بخلا و عدا و جاشا ص ص 139-142
- 7- حكم المستثنى بليس و لا يكون ص ص 142-143
- 8- شبه الاستثناء ص ص 143-144

### 1.1.2. Primauté de l'excepté dans les manuels scolaires

A l'opposé les manuels scolaires mettent l'accent sur l'excepté et cherchent à décrire sa structure, son statut et son cas flexionnel:

« المستثنى اسم يذكر بعد أداة استثناء مخالفا لما قبلها في الحكم »  
( اللغة العربية ، قواعد و نصوص ، ص 547 ) و ( النحو  
النموذجي ، ص 232 )

« L'excepté est un nom qui est cité après un mot-outil d'exception. Le statut de ce nom diffère [alors] de celui qui précède le mot-outil »

Le manuel *al-Qawā'id* reprend approximativement le texte présenté par *al-Luġa al-'Arabiyya Qawā'id wa Nusūs* et par *an-Nahw an-Namūdaġf* en réduisant le mot-outil de l'exception à /'illa:/ :



« المستثنى اسم يذكر بعد " إلا " للدلالة على أنه قد يخالف ما قبلها في الحكم »

( القواعد 2 ، ص 180 )

«L'excepté est un nom cité après //illa:/ pour montrer que son statut diffère de ce qui précède //illa:/ »

Ainsi l'on constate que ces trois manuels scolaires usent des termes: excepté /mustatna:/, mot-outil d'exception //ada:t 'istiṭna:// et statut /hukm/ tout en dessinant l'architecture de la phrase comportant un excepté, à savoir l'ordre suivant:

Ce qui précède l'excepté /ma: qabla 'al-mustatna:/ + le mot-outil d'exception (l'accent étant souvent mis sur //illa:/) + l'excepté.

### 1.1.3. Prépondérance du terme /tarki:b/ (construction) dans les manuels scolaires

Le manuel scolaire tunisien *Kitâb al-Luġa* ainsi que son successeur *an-Nahw al-'Arabî Kitâb al-Luġa*, bien qu'ils évoquent tous les deux le terme 'exception', introduisent le terme /tarki:b/ (structure) et établissent une certaine équivalence entre les deux termes:

« الاستثناء هو تركيب يستعمل للتعبير عن إخراج بعض من حكم مقرر للكل، و ذلك بواسطة أداة.

يتكون تركيب الاستثناء من ثلاثة عناصر و هي المستثنى منه (الكل) والمستثنى... و أداة الاستثناء... »

( كتاب اللغة 2 ، ص 369 )

«L'exception est une structure qu'on emploie pour exprimer l'exclusion de quelque(s)-un(s) d'un jugement attribué à la totalité. Ceci par le moyen d'un mot-outil.

La structure de l'exception se compose de trois éléments: ce dont on a excepté (le tout), l'excepté ... et le mot-outil de l'exception ... »

« يستعمل المتكلم تركيب الاستثناء ليخرج عنصرا أو أكثر مما أنبته لمجموعة أو نفاه عنها »

( النحو العربي ، كتاب اللغة ، ص 172 )

«Le locuteur utilise la structure de l'exception pour exclure un élément ou plus, d'un jugement qu'il confirme pour le groupe ou qu'il le lui nie. »

En effet les manuels scolaires cherchent par cette description de l'exception, à canaliser les informations, à structurer les règles et à dresser une représentation schématique et simple, susceptible de favoriser l'intériorisation et la mémorisation, par les apprenants, des connaissances visées. Par ailleurs et pour les mêmes raisons, ils portent leur intérêt, plus sur le terme excepté que sur la notion de l'exception.

Somme toute, nous disons que ce chapitre de l'exception, pris à titre d'exemple, renferme plusieurs questions, parfois disparates; et que la volonté affichée des manuels scolaires de le traiter comme une seule entité ne peut se concrétiser sans la négligence, voire la disparition de quelques questions. Cependant l'on s'interroge sur le comment le pourquoi et de cette disparition. Mais avant de tenter une quelconque réponse, voyons un premier exemple de cette disparition:

### 1.2. Disparition de l'excepté antéposé:

Comme nous venons de le dire, la tradition présente l'exception dans la pluralité. Parmi les questions qui ont, particulièrement, retenu notre attention celle de l'excepté antéposé. Cette question n'est point évoquée par les manuels scolaires. Est-ce un oubli ? Ou est-ce un délaissement délibéré voire un rejet de leur part?

#### 1.2.1. L'excepté antéposé dans la tradition

D'abord faisons le point sur cette question d'excepté antéposé dans la tradition. D'emblée nous disons que la présence de cette notion dans la tradition est incontestable. IBN ĠINNĪ (392/1002) l'évoque dans son *Luma*<sup>2</sup>. Il écrit à la page 123 ceci:

« فإن تقدّم المستثنى ، لم يكن فيه إلا النصب . تقول : ما  
قام إلا زيداً أحد . و ما مررت إلا زيدا بأحد »  
(اللمع في العربية ، ص 123)

« Si l'excepté est antéposé, il ne peut être régi qu'à l'accusatif. Tu dis:

/ ma:/ /qa:ma/ /'illa:/ /zayd+an/  
/'ahad+un/  
/ ne pas il s'est levé sauf Zayd(acc)  
personne/\*

Ne s'est levé, sauf Zayd, personne.

(Exception faite de Zayd, personne ne s'est levé)

Et /ma:/ /marartu/ /'illa:/ /zayd+an/ /bi-  
'ahad+in/  
/ne pas je suis passé sauf Zayd(acc) par  
personne/\*

Je ne suis passé, sauf Zayd, devant personne

(Exception faite de Zayd, je ne suis passé devant personne) »

Abū Hayyān al-'ANDALUSĪ (745/1344) l'évoque dans son *Tagrīb al-Muġarrab*:

« و يجوز تقديمه على مستثنى منه لا أول الكلام ، فينصب »  
(تقريب المقرب ، ص 66)

« Il est permis de l'antéposer [l'excepté] devant le mot dont on a excepté (le /mustatna minhu/), non pas au début du discours; alors il est mis à l'accusatif »

Citons aussi le livre al-Ġumal ff an-Nahw où ZAĠĠĠĠĠ (337/949) lui consacre un chapitre indépendant qu'il intitule: chapitre de l'excepté antéposé. Dans ce chapitre nous lisons ceci:

« الاستثناء المقدم منصوب أبداً ، كقولك : خرج إلا زيدا  
أصحابك »

(الجمال في النحو ، ص 234)

«L'excepté antéposé est toujours régi à l'accusatif tel que ton dire:

/karaġa/ /'illa:/ /zaydan/ /'asha:buka/  
/[ils]ont sorti sauf Zayd(acc) tes amis/\*

sont sorti, sauf Zayd, tes amis

(Exception faite de Zayd, tes amis sont [tous] sorti) »

La présence de l'excepté antéposé se prolonge jusque dans les livres les plus tardifs. Comme nous venons de le signaler, ĠALĀYĪNĪ l'évoque dans son Ġāmi<sup>c</sup> ad-Durūs al-'Arabiyya. Cependant nous constatons qu'il occupe un espace très restreint dans ce livre assez exhaustif qui consacre vingt deux pages à cette question de l'exception ( livre 2, p 123 à 144 ):

« يجب نصب المستثنى بدلاً في حالتين:

... (1)

(2) أن يقع في كلام تام منفي ، أو شبه منفي ، و يتقدم على

المستثنى منه ، نحو: ما جاء إلا سليماً أجداً .

(جامع الدروس العربية ، ص 126)

« Il faut mettre à l'accusatif, l'excepté par /'illa:/, dans deux cas:

1)...

2)Qu'il soit placé dans un énoncé complet à la forme négative ou pseudo négative et qu'il soit antéposé au mot dont il a été excepté /al-mustatna: minhu/, tel que:

/ma:/ /ġa:'a/ /'illa:/ /sali:m+an/ /'ahad+un/  
/ne pas il est venu sauf Salim(acc)  
personne /\*

n'est venu, sauf Salim, personne

(Exception faite de Salim, personne n'est venu) »

### 1.2.2. Perte de l'emploi de l'exception antéposée dans les manuels scolaires

Avec les manuels scolaires qui évoquent volontiers nombre de thèmes antéposés, tels que le kabār (l'énonciatif), le Maḥ'ūl bihi (le patient), le Hāl (complément d'état) et autres...; il n'est plus question d'évoquer cet emploi de l'excepté antéposé. L'explication à cela est qu'il ne serait plus d'actualité aujourd'hui. Autrement dit, il est invraisemblable de rencontrer de nos jours, dans la littérature dite moderne, dans la langue des médias, à l'écrit comme à l'oral, une telle structure aussi recherchée et complexe. Des exemples relatifs à cette question, tels que ceux donnés par Ġā:mi<sup>c</sup> ad-Durūs al-'Arabiyya ou al-Ġumal ou al-Luma<sup>c</sup> etc., paraîtraient aux yeux d'un apprenant aujourd'hui bizarres voire erronés.

Nous avons proposé à nos échantillons (A = 20, B = 18, C = 20, D = 37, E = 27 personnes) dix phrases parmi lesquelles se trouvent quatre phrases contenant un excepté antéposé, et nous leur avons demandé de barrer les phrases qui leur semblent erronées ou bizarres. Le résultat était étonnant. 95.56 % des interrogés ont barré les quatre phrases contenant l'excepté antéposé. Voici en détail le résultat de ce questionnaire:

	Phrase 1: ما قام إلا محمداً أحد	Phrases 2et4: خرج إلا علياً أصحابك	phrase 3: ما مرت إلا محمداً بأحد
A	20/20 -> 100%	19/20 -> 95 %	17/20 -> 85%
B	17/18-> 94.44%	16/18-> 88.89%	15/18-> 83.33%
C	19/20 -> 95%	20/20 -> 100 %	17/20 -> 85%
D	36/37 -> 97.3%	36/37 -> 97.3%	35/37 -> 94.6%
E	26/27 -> 96.3%	25/27-> 92.56%	26/27-> 96.3%
Totaux:	118/122->96.72%	116/122->95.08%	110/122->90.16%

Nous faisons quelques remarques à propos de ses résultats:

- En dépit des cinq personnes qui ont barré ou la phrase 2 ou la phrase 4, qui en vérité ne faisait qu'une seule phrase répétée délibérément, nous soulignons, avec stupéfaction le taux très élevé des personnes qui ont considéré les phrases contenant un excepté antéposé comme erronées.

- Nous signalons aussi que quatre personnes, parmi les interrogés, ont barré une cinquième phrase que nous n'avons pas portée sur le tableau parce qu'elle ne contient pas d'excepté antéposé. Cette phrase est correcte et simple.

Cela pourrait signifier que ses personnes ne maîtrisent pas la question de l'excepté. Voici la phrase en question:

" ما خرج أحد إلا محمداً "

- Enfin nous constatons que le taux de personnes ayant considéré les phrases contenant un excepté antéposé baisse légèrement avec les phrases 2 et 4, et baisse un peu plus avec la phrase 3 qui contient une particule du génitif suivie bien entendu par un non affecté au génitif par cette particule. Les questionnés prendraient plus de temps de réflexion au fur et à mesure qu'ils progressent dans leurs réponses.

Les manuels scolaires, soucieux de se conformer à l'usage actuel, préfèrent, dans ce cas, ne pas citer le mot à partir duquel l'exception est faite, c'est à dire le /mustatna: minhu/; et du coup on retrouve plutôt un cas particulier de l'exception exprimé par la structure restrictive dite en arabe / al-hasr/ présenté sous la forme: /ma:/.../'illa:/. Les manuels scolaires évoquent cette structure et emploient les termes /hasr/(restriction) et /'ada:t hasr/(mot-outil de restriction) lors des chapitres qu'ils consacrent à l'exception (/al-'istiṭna:'). Kitâb al-Luḡa exprime explicitement cette idée:

« في التركيب المنفي الذي لا يذكر فيه المستثنى منه يصر التركيب

دالاً على معنى الحصر لا الاستثناء . أمّا الاسم الوارد بعد الأداة

(أداة الحصر) فيعرب بحسب وظيفته في الجملة »

(كتاب اللغة 2، ص

(366

« Dans une construction à la forme négative, qui n'évoque pas le mot dont on a excepté (/al-mustatna: minhu/), la structure de la phrase devient signifiante d'un sens de restriction (/hasr/) et non de l'exception. Quant au nom figurant après le mot-outil (le mot-outil de restriction), il sera analysé selon sa fonction dans la phrase »

En l'absence de l'excepté antéposé, la structure de restriction prend de l'importance. Elle est plus sollicitée. Le dernier-né an-Nahw al-'Arabi Kitâb al-Luġa va jusqu'à l'évoquer dans l'intitulé du chapitre qu'il consacre à cette question: l'exception et la restriction (livre 1, p 169-173)

### 1.2.3.L'exception antéposée et la structure de restriction ?

Dès lors l'on se demande si, dans le cadre du concept général de l'exception, l'exception antéposée ne cède pas sa place à la restriction ? Voire si la restriction ne s'empare pas de la place de l'exception antéposée?

Ni la tradition, ni les manuels scolaires n'apportent de réponse franche à cette question; cependant un nombre d'indices va dans le sens de ce point de vue. Parmi ces indices nous retenons les points suivants:

-La définition de l'exception intègre la restriction. En effet, l'exception introduite par une négation n'est autre qu'une forme implicite de restriction où apparaît le /mustatna: minhu/ (le mot dont on excepte). IBN ĠINNĪ (392/1002), dans sa définition de l'exception que nous venons de citer en début de ce chapitre, évoque les deux cas. La dernière phrase de cette définition retient particulièrement notre attention:

« تدخله فيما أخرجت منه غيره »

(اللمع في العربية، ص121)

« Tu l'introduis dans ce que tu en exclus les autres »

Il s'agit en fait, dans cette définition, de ce que la tradition appelle: /'al-'istitna:' min ġayri mu:ġabin/, autrement dit, l'exception introduite par une négation.

- La présence de la négation fait du cas direct de l'excepté un choix optionnel d'un énoncé virtuel. Cet 'excepté' sera plutôt interprété dans le cadre de la permutation. Il sera analysé et régi selon sa fonction syntaxique dans la phrase:

« فإن كان ما قبلها غير موجب ، أبدلت ما بعدها منه . تقول

: ما قام أحدٌ إلا زيدٌ . و ما رأيت أحداً إلا زيدا . وما مررت

بأحدٍ إلا زيد . و يجوز التصب على أصل الاستثناء ، فنقول : ما

قام أحدٌ إلا زيدا »

(اللمع في العربية ، ص 122)

« Si ce qui le précède (/illa:/) est non-affirmatif [autrement dit une négation], tu en permutes ce qui le suit. Tu dis: Ne s'est levé personne sauf Zayd /zayd+un/ (nominatif). Je n'ai vu personne sauf Zayd /zayd+an/ (accusatif). Je ne suis passé par personne sauf Zayd /zayd+in/ (génitif).

Est [aussi] permise la mise à l'accusatif, sur la base de l'exception. Tu dis: ne s'est levé personne sauf Zayd /zayd+an/ (accusatif) »

- Dès lors, la présence de l'accusatif est un signifiant de la relation entre l'excepté et sa base : le /mustatna: minhu/. Cette évidence se manifeste en particulier dans le cas de l'excepté antéposé. Ceci explique le fait que ce dernier, c'est à dire l'excepté antéposé, est obligatoirement affecté à l'accusatif :

« يجب نصب المستثنى بالآ في حالتين:

1- أن يقع في كلام تام موجب...

2- أن يقع في كلام تام منفي ، أو شبه منفي ، و يتقدم على المستثنى منه ، نحو : ما جاء إلا سليماناً أحدٌ .

(جامع الدروس العربية 3 ، ص

126)

« L'excepté par /illa:/ se met obligatoirement à l'accusatif dans deux cas:

1- Qu'il se place dans un discours complet [et] affirmatif ...

2- Qu'il se place dans un discours complet négatif ou pseudo-négatif et qu'il soit antéposé au mot dont il a été excepté, tel que:

N'est venu que Salim /sali:m+an/ (accusatif) personne\*

(personne n'est venu, excepté Salim) »

En effet, la voyelle casuelle /a/ suivie du tanwin (nounation) de l'excepté antéposé signale la présence du /mustatna: minhu/. Dans tous les cas, la disparition du /mustatna: minhu/ entraîne la suppression du signifiant de l'accusatif<sup>1</sup>:

« و إذا فرغت ما قبل إلا لما بعدها ، عمل ما قبلها

فيما بعدها ، و لم تعمل "إلا" شيئاً ، كقولك : ما قام

إلا زيد و ما رأيت إلا زيدا و ما مررت إلا بزيد »

( الجمل في النحو ، ص 231

(

« Si tu vaques ce qui précède /illa:/ à ce qui le suit, ce qui le précède régit ce qui le suit. /illa:/ ne régit point. Ceci tel que ton dire: ne s'est réveillé que Zayd (nominatif); je n'ai vu que Zayd /zayd+an/ (accusatif); et je ne suis passé que par Zayd /zayd+in/(génitif) »

<sup>1</sup> . Dans ce cas le mot 'excepté' peut être régi à l'accusatif par un régissant qui affecte à l'accusatif, autre que /illa:/

- Le dernier point que nous soulevons; nous l'avons relevé dans le Kitâb où SIBAWAYHI (180/796) fait un rapprochement entre l'exception et la restriction:

« و ذلك قولك : ما أتاني أحدٌ إلا زيدٌ ، و ما مررت بأحدٍ إلا زيدٌ ، و ما رأيت أحداً إلا زيداً ، جعلت المستثنى بدلاً من الأول ، فكانك قلت : ما مررت إلا بزيدٍ ، و ما أتاني إلا زيدٌ ، و ما لقيت إلا زيداً »

(الكتاب 2 ، ص 311)

« Ceci est ton dire: personne ne m'est venu à l'exception de Zayd /zayd+un/ (nominatif); je ne suis passé par personne à l'exception de Zayd /zayd+in/ (génitif); je n'ai vu personne à l'exception de Zayd /zayd+an/ (accusatif). Tu fais de l'excepté un permutatif du premier, comme si tu avais dit: je ne suis passé que par Zayd /zayd+in/ (génitif); ne m'est venu que Zayd /zayd+un/ (nominatif), je n'ai rencontré que Zayd /zayd+an/ (accusatif) »

Dans la tradition, les termes /hasr/ (restriction) et /'ada:t hasr/ (mot-outil ou agent de restriction) ne sont pas évoqués lors des chapitres portant sur l'exception, /'illa:/ et /ma:/. Les exemples témoins avancés par les grammairiens que nous avons consultés, et qui présentent cette structure de restriction exprimée par /ma:/'illa:/, sont cités, particulièrement, en tant qu'illustrations de l'exception vacante (/al-'istitna:' al-mufarraġ/).

En conclusion nous disons que les manuels scolaires,

par souci de simplification, n'ont pas intégré la question de l'excepté antéposé, absente dans la littérature moderne et dans l'usage courant, au sein des chapitres se rapportant à l'exception. Ils l'ont délibérément délaissé se contentant ainsi de la structure de restriction exprimée par l'emploi de : /ma:/'illa:/, sans éprouver le besoin de citer ou de recourir à un /mustatna: minhu/ éventuellement antéposé.

### 1.3. Disparition de quelques mots-outils de l'exception:

#### 1.3.1. Comparaison des mots-outils de l'exception, entre la tradition et les manuels scolaires

S'agissant des mots-outils de l'exception /'adawa:t 'al-'istitna:/ nous avons constaté que leur nombre diffère entre les ouvrages de la tradition et les manuels scolaires. Du côté de la tradition on en cite dix: /'illa:/, /ġayr/, /siwa:/, /laysa/, /la: yaku:nu/, /'ada:/, /ha:ša:/, /kala:/, /ma: 'ada:/ et /ma: kala:/. Le Ġumal en cite un onzième: /illa: 'an yaku:na/. Du côté des manuels scolaires, le plus exhaustif, Kitâb al-Luġa, en dénombre huit:

« أدوات الاستثناء حروف و أسماء و أفعال و هي : إلا - غير - سوى - عدا - خلا - جاشا - ما عدا - ما خلا ... »

(كتاب اللغة ، ص 369)

« Les mots-outils de l'exception sont des particules, des noms et des verbes. Ce sont:

//illa:/, /ǧayr/, /siwa:/, /ʿada:/, /kala:/,  
/ha:ša:/, /ma: ʿada:/, /ma: kala:/... »

Le moins exhaustif, an-Nahw an-Namūdaǧī en cite quatre en les introduisant par le terme /min/ (parmi):

« من أدوات الاستثناء : إلا و غير و سوى و ما عدا  
( النحو التّمودجي ، ص 232 )

« Parmi les mots-outils de l'exception:  
//illa:/, /ǧayr/, /siwa:/ et /ma: ʿada:/... »

En dépit de l'emploi du terme 'parmi' par an-Nahw an-Namūdaǧī, ou des points de suspension par Kitāb al-Luǧa, c'est un fait cependant que nulle part, ni dans les exemples témoins ni dans la partie théorie ni dans les exercices d'application, nos manuels scolaires ne fassent allusion aux mots-outils /laysa/ et /la: yaku:nu/ ni d'ailleurs //illa: 'an yaku:na/. Pourquoi cette disparition?

### 1.3.2. Disparition de /laysa/, /la: yaku:nu/ et //illa: 'an yaku:na/

Le questionnaire que nous avons mené auprès de notre échantillon de 122 personnes ne fait que confirmer cette tendance. En effet 91.68% (88.93% phrases erronées + 2.75% pas de réponses) parmi les questionnés, considèrent les deux phrases suivantes, renfermant /laysa/ et /la: yaku:nu/ comme étant erronées:

- أتاني الناس ليس عليا -  
- أتاني الناس لا يكون عليا -

Voici en détail le résultat de ce questionnaire:

	أتاني الناس ليس عليا	أتاني الناس لا يكون عليا
A	18 / 20 ---> 90 %	16 / 20 ---> 80 %
B	12 / 18 ---> 66.67 %	16 / 18 ---> 88.89 %
C	19 / 20 ---> 95 %	18 / 20 ---> 90 %
D	36 / 37 ---> 93.3 %	35 / 37 ---> 94.6 %
E	22 / 27 ---> 81.48 %	25 / 27 ---> 92.6 %
Totaux	107/122 ---> 87.7 %	110/122 ---> 90.16 %

Pour commencer, voyons d'abord comment la tradition conçoit-elle ces mots-outils, en espérant d'y trouver une réponse ou des éléments d'une réponse à notre interrogation.

Dans le Muǧnī al-Labīb, IBN HIŠĀM (761/1360) rapporte ceci à propos de /laysa/:

«... و تلازم رفع الاسم و نصب الخبر، و قيل: قد تخرج عن ذلك في مواضع أحدها أن تكون حرفا ناصبا للمستثنى بمؤلة إلا نحو: أتوني ليس زيدا، و الصّحيح أنّها الناصبة، و أن اسمها ضمير راجع للبعض المفهوم مما تقدّم، و استتاره واجب، فلا يليها في اللفظ إلا المنصوب... »



( معني اللبيب 1 ، ص 323 )

« ... Et il[/laysa/] implique la rection du nom [l'inchoatif] au nominatif et de l'énonciatif à l'accusatif. Il a été dit: il se peut qu'il quitte cette [fonction] dans des cas dont l'un [consiste à ce] qu'il soit une particule régissant l'excepté à l'accusatif au même titre que /'illa:/, tel que:

/atawni:/ /laysa/ /zayd+an /  
/[ils] me sont venus ce n'est pas Zayd /\* =  
Ils sont venus à moi. Ce n'est pas Zayd [qui est venu avec eux].

En vrai, il (laysa) est l'abrogatif. Son nom [l'inchoatif] est un pronom se rapportant à /al-ba'd/ (certain parmi eux) compris d'après ce qui précède. Le fait qu'il soit sous-entendu est impératif. Alors il ne peut être suivi, en terme que par un accusatif. »

Cet extrait de Muḡnī al-Labīb montre bien qu'IBN HIŠĀM (761/1360) laisse planer un doute quant à considérer la rection faite par /laysa/ au même titre que celle faite par /'illa:/. En effet, comme on peut le constater, il emploie le verbe passif /qi:la/ (il a été dit) qui laisse supposer un doute sur l'appartenance de ce mot aux mots outils de l'exception. Cela peut signifier aussi une négligence délibérée de sa part d'un discours auquel il n'adhère pas. Car, rajoute-t-il, la vérité est autre, /laysa/ est un abrogatif, son nom est sous-entendu. A vrai dire, dans cet extrait, IBN HIŠĀM (761/1360) ne fait que confirmer le point de vue de SIBAWAYHI (180/796):

« هذا باب لا يكون و ليس و ما أشبههما

فإذا جاءتا و فيهما معنى الاستثناء فإن فيهما إضمارا ... و ذلك قولك : ما أتاني القوم ليس زيدا ، و أتوني لا يكون زيدا ، و ما أتاني أحد لا يكون زيدا ، كأنه حين قال : أتوني ، صار المخاطب عنده قد وقع في خلده أن بعض الآتين زيد ، حتى كأنه قال : بعضهم زيد ، فكأنه قال : ليس بعضهم زيدا . و ترك إظهار بعض استغناء ... »

( الكتاب 2 ، ص 347 )

«Ceci c'est le chapitre de /la: yaku:nu/, de /laysa/ et de leur semblable:

...Alors, s'ils se présentent et qu'ils comportent un sens de l'exception c'est qu'ils contiennent un sous-entendu... Cela [tel quel] ton dire:

/ma:/ /'ata:ni:/ /'al-qawmu/ /laysa/  
/zaydan/  
/[ils]ne me sont[pas]venu les gens ce n'est pas Zayd /\*

Les gens ne sont pas venus à moi. Ce n'est pas Zayd [qui n'est pas venu à moi]

Et: /atu:wni:/ /la: yaku:nu/ /zaydan/  
/[ils] me sont venus ce ne soit pas Zayd /\*

Ils sont venus à moi. Ce ne soit pas Zayd [qui est parmi eux]

Et: /ma:/ /'ata:ni:/ /'ahadun/ /la: yaku:nu/  
/zaydan/

'Y[il] ne m'est [pas] venu personne, ce ne soit pas Zayd /\*

Personne n'est venu à moi. Ce ne soit pas Zayd  
[qui est venu à moi]  
Quant il a dit /atu:wni:/ c'est comme si  
l'interlocuteur s'imaginait que parmi les  
arrivants [figure] Zayd et qu'il  
[l'interlocuteur] se disait: [l'un] d'entre eux  
est Zayd. Et comme s'il [l'émetteur] lui  
répondait: ce n'est pas Zayd [l'un] d'entre  
eux. [Ainsi] il a préféré ne pas faire  
apparaître /ba<sup>°</sup>d/ (certain) et s'en passer. »

Cet autre exemple de SIBAWAYHI (180/796) confirme le fait  
que /laysa/ et /la: yaku:nu/ ne peuvent pas être rapprochés  
à /'illa:/ en dépit du sens de l'exception qu'ils peuvent  
signifier. Par conséquent /laysa/ et /la: yaku:nu/ sont des  
abrogatifs; leur énonciatif est le mot excepté affecté  
obligatoirement à l'accusatif, c'est à dire le prédicat; et  
leur nom est l'énonciatif sous-entendu, c'est à dire le  
sujet ou le thème, qu'on peut rendre par le terme  
/ba<sup>°</sup>d/ (certain).

ZAMAKŠARĪ (538/1140) va plus loin, sans pour autant  
contredire la tradition, en considérant /laysa/ et /la:  
yaku:nu/ comme des verbes dont les sujets sont implicites.  
En effet pour la tradition le nom de l'abrogatif est  
similaire au sujet et son énonciatif est similaire au  
patient. Cependant ce que nous retenons de ZAMAKŠARĪ  
(538/1140) est surtout la notion de sujets implicites dans  
un énoncé signifiant une exception exprimée par la présence  
de /laysa/ ou /la: yaku:nu/ :

« ليس زيداً ولا يكون زيداً وهذه أفعال مضمرة فاعلوها »

(المفصل ، ص 67

« /laysa/ Zayd et /la: yaku:nu/ Zayd, ce sont  
là des verbes dont les sujets sont  
implicites »

IBN as-SARRĀĠ (316/928) emploie aussi le terme de  
/'af<sup>°</sup>a:l/(verbes). Il évoque aussi cette même ellipse dans  
un discours contenant l'exception exprimée par la présence  
de: /la: yaku:nu/ et /laysa/, et notamment /<sup>°</sup>ada:/ et  
/kala:/:

« و أما الثاني فما جاء من الأفعال في موضع الاستثناء و هي  
لا يكون و ليس و عدا و خلا، فإذا جاءت و فيها معنى الاستثناء  
ففيها إضمار »

(الأصول في النحو ، ص 287)

« Quant au deuxième, il concerne les verbes qui  
se présentent en position d'exception. Ce sont  
/la: yaku:nu/, /laysa/, /<sup>°</sup>ada:/ et /kala:/. Si  
ces verbes se présentent et qu'ils renferment  
un sens d'exception c'est qu'ils contiennent  
une ellipse »

Ainsi les exemples que nous venons de donner témoignent  
d'une certaine ambiguïté quant à définir les frontières  
entre l'exception sémantique et l'exception syntaxique.  
Cette ambiguïté se trouve bien exprimée par ce passage de  
Ali Rida. En effet, ce dernier, tout en évoquant les deux  
statuts de /laysa/ et /la: yaku:nu/ à savoir l'abrogation  
et l'exception, exprime son souhait de les considérer comme  
des mots-outils (/ada:t/ tel que /'illa:/) qui ne

régissent ni au nominatif ni à l'accusatif. Ce qui les suit est alors régi à l'accusatif en tant qu'excepté par l'exception. Ainsi /laysa/ et /la: yaku:nu/ ne seraient plus sources de polémique entre les grammairiens :

« ليس و لا يكون فعلا ناقصان في الأصل و يستثنى بهما... و  
 حينئذ لو اعتبر هذان الفعلان أداتين كإلا فلا مرفوع ولا منصوب  
 لهما و ما بعدهما منصوب على الاستثناء و كفى الله الدارسين  
 الجدل »

(المرجع في اللغة العربية ، ص 116)

« /laysa/ et /la: yaku:nu/ sont, à l'origine, deux verbes diminués. Ils sont aussi employés pour signifier l'exception. Il serait souhaitable de les considérer comme deux mots-outils (ou agents) tel que //illa:/. Ils n'auraient alors ni nominatif ni accusatif et ce qui les suivra sera mis à l'accusatif en tant qu' exception //istitna:/. Ainsi Dieu épargnera les chercheurs toute polémique »

Quant à nous, nous pensons que cet emploi limité voire très limité de /laysa/, /la: yaku:nu/ et éventuellement //illa: 'an yaku:na/, serait à l'origine de leur disparition des manuels scolaires en tant qu'éléments qui servent à exprimer l'exception. Marqués par une vocation normative, les manuels scolaires ont préféré les classer avec les abrogatifs. Ce qui leur faut c'est un terme pour la fonction syntaxique de l'accusatif après le mot-outil de l'exception. Cependant, en effectuant ce choix, ils ne résolvent, pas définitivement ce problème de définition des

frontières entre l'excepté sémantique et l'excepté syntaxique, du fait qu'ils gardent /qayr/ et /siwa:/ qui expriment tous les deux une exception sémantique.

## 2.L'EXEMPLE DE LA CORROBORATION

### 2.1.Disparition de quelque corroboratifs.

Si la corroboration terminologique, autrement dit celle réalisée par la répétition d'un terme, fait le consensus des manuels scolaires en dépit de quelques problèmes qu'elle semble poser, la corroboration sémantique, c'est à dire celle exprimée par la présence d'un terme corroboratif, suscite quelques interrogations. En évoquant la question de cette corroboration sémantique, on est naturellement tenté d'identifier ses termes corroboratifs. L'apprenant, scolarisé par le biais d'un certain nombre de manuels scolaires (tel que nous l'avons été personnellement) découvre, en feuilletant quelques ouvrages de la tradition, l'existence de termes corroboratifs paraissant comme 'étranges' et que ses manuels scolaires ne lui ont pas appris. Ces termes ne sont d'autres que //akta°, //abta°, et //absa°/ cités par nos ouvrages de la tradition. ZAGĀĠĠĠ (337/949) rapporte dans son Ġumal, chapitre la corroboration que:

« الأسماء التي يؤكد بها الواحد المذكور : كَلِّه ، و نفسه ، و  
 عينه ، و أجمع ، و أكعب ، و أبصع »

(الجمال في النحو ، ص 21)

«Les noms par lesquels on corrobore le masculin singulier sont: /kulluhu/, /nafsuhu/, /<sup>o</sup>aynuhu/, /'ağma<sup>o</sup>/, /'akta<sup>o</sup>/ et /'absa<sup>o</sup>/.»

Dans le livre Taqrīb al-Muğarrab, nous lisons ceci:

«التوكيد...معنوي...بألفاظ هي : نفس وعين...و كل... و  
أجمع و أكتع و أبصع و أتبع»

( تقريب المقرب ، ص 77 )

«La corroboration...est sémantique...elle se fait par des termes. Ce sont: /nafsun/, /<sup>o</sup>aynun/.../kullun/... /'ağma<sup>o</sup>u/, /'akta<sup>o</sup>u/, /'absa<sup>o</sup>u/ et /'abta<sup>o</sup>u/.»

Dans la Muğaddima Ġuzūliyya, l'auteur ne cite pas tous les termes, cependant il en parle comme s'il parlait de quelque chose de connu par tous et comme s'ils ne pouvaient avoir qu'un seul ordre:

« التوكيد تكرير و إحاطة ، فالتكرير ضربان تكرير لفظ وتكرير معني ، فتكرير اللفظ أن تعيده على نحو ما تقدم و يتبع الاسم و الفعل و الحرف والجمال ، و تكرير المعني نفسه وعينه و يتبع الاسم المعرفة مطلقا ، و الإحاطة يتبع الاسم المعرفة المنجزى و للواحد المذكور منها كله إلى أتبع...»

(المقدمة الجزولية في النحو ، ص ص 73 ، 74 )

« La corroboration est réitération ou [expression de l'entier ou de la] totalité [des choses ou des personnes]. La réitération est de deux sortes: réitération d'un terme et réitération d'un sens. La réitération d'un terme est que tu le répètes tel que le précédent; elle concerne le nom, le verbe, la particule et les phrases. La réitération du sens se fait par les termes /nafsuhu/ et /<sup>o</sup>aynuhu/, elle concerne le nom déterminé dans l'absolu. L'expression du tout concerne le nom déterminé divisible. Pour le nom masculin singulier, elle va de /kulluhu/ jusqu'à /'abta<sup>o</sup>a/...»

Citons enfin IBN ĠINNĪ (392/1002) qui fixe les noms corroborants à neuf:

« الأسماء المؤكد بها، تسعة، وهي: نفسه، وعينه، وكله، وأجمع، وأجمعون، وجمعاء، وجمع، وكلا، وكننا»  
( اللمع في العربية ، ص 141 )

«Les noms avec lesquels on corrobore sont au nombre de neuf. Ce sont: /nafsuhu/, /<sup>o</sup>aynuhu/, /kulluhu/, /'ağma<sup>o</sup>/, /'ağma<sup>o</sup>u:na/, /ğam<sup>o</sup>a:u/, /ğuma<sup>o</sup>u/, /kila:/ et /kilta:/.»

Trois remarques s'imposent à propos de cette citation:

a) les corroboratifs cités par IBN ĠINNĪ (392/1002) peuvent être ramenés à cinq au lieu de neuf, du fait que /'ağma<sup>o</sup>/ et /kila:/ seuls, peuvent suffire.

b) IBN ĠINNĪ ne cite pas //akta°/ et //absa°/ parmi les neufs corroborants qu'il évoque, cependant il les cite en tant que suite rattachée à //aġma°/:

« يتبع (أجمع) أكتع ، و أبصع . و يتبع ( أجمعين) أكتعون ،  
و أبصعون . و يتبع (جمعاء) كتعاء ، و بصعاء . و يتبع (جمع)  
كتع ، و بصع »  
( اللمع في العربية ، ص 142 )

«/aġma°/ s'ensuit de //akta°/ et //absa°/  
/aġma°i:n/ s'ensuit de //akta°u:n/ et  
//absa°un/. /ġam°a:// s'ensuit de /kat°a:// et  
/bas°a://. /ġuma°/ s'ensuit de /kuta°/ et  
/busa°/. »

c) IBN ĠINNĪ ne cite pas //abta°/.

Ainsi nous pouvons dire que les ouvrages de la tradition, du moins ceux sur lesquels nous avons travaillé, évoquent la corroboration par //akta°/, //abta°/ et //absa°/. En revanche, il est clair, en ce qui concerne les manuels scolaires, que ces termes n'appartiennent plus à leur répertoire linguistique.

Les 4/5 des personnes que nous avons interrogées et qui ont été scolarisées par le biais de ces manuels scolaires, soit 79.51% exactement, considèrent, tel que le montre notre questionnaire, les phrases contenant les termes de corroboration //aġma°/, //akta°//; //abta°/ et //absa°/ comme

étant erronées. 6.68% ont gardé le terme //aġma°/ et ont barré les autres termes en les considérant comme faux.

Voici le résultat détaillé de ce questionnaire:

-La phrase proposée: قرأت الكتاب أجمع أكتع أتبع أبصع

-Nombre et pourcentage des personnes qui considèrent la phrase ci-dessus comme étant erronée, selon les groupes:

A :	17 / 20	--->	85 %
B :	14 / 18	--->	77.78 %
C :	13 / 20	--->	65 %
D :	35 / 37	--->	94.6 %
E :	18 / 27	--->	66.67 %

Nous pensons que le fait que ces termes, en plus de leur rareté ne peuvent apparaître qu'en tant que suite à //aġma°/ qui à son tour vient renforcer /kull/, serait à l'origine de leur délaissement par les manuels scolaires. Ces derniers n'ont pas besoin d'un troisième niveau de corroboration. ( à une époque où la rigueur et la précision se font de plus en plus sentir) sans recourir à plusieurs niveaux de corroboration)

Le *Luma°* d'IBN ĠINNĪ (392/1002) nous apprend que la cascade de ces corroboratifs vise l'intensification de la corroboration, et qu'elle doit respecter un certain ordre:

« معنى هذه التتابع كلها ، شدة التوكيد . و لا يجوز تقديم

بعضها على بعض »

( اللمع في العربية ، ص 142 )

«La signification de tous ces corroboratifs est l'intensité de la corroboration. Il n'est pas permis d'antéposer les uns devant les autres.»

De même, dans *Ġami' ad-Durūs al-'Arabiyya*, GALĀYĪNĪ évoque le renforcement de la corroboration exprimée par /kull/ par le terme /'ağma°/:

« إذا أريد تقوية التوكيد يوتى بعد كلمة (كله) بكلمة (أجمع) »

« ... »

(جامع الدروس العربية 3، ص 234)

«Si on veut renforcer la corroboration, on cite, après le mot /kull/ le mot /'ağma°/...»

Ainsi les manuels scolaires délaissent /'akta°/, /'absa°/ et /'abta°/ et gardent /'ağma°/ bien que ce dernier parait dépendre de /kull/. Cependant et à vrai dire ce terme /'ağma°/ n'est pas aussi dépendant de /kull/ que l'on croit. En effet nombre d'ouvrages dont *an-Nahw aš-šāmil* rapportent qu'éventuellement /'ağma°/ peut corroborer indépendamment de /kull/:

« قد يؤكد بهذه الألفاظ ، و إن لم تُسبق بلفظ التوكيد كلٌّ ،

كقولهِ تعالى: لأغوينهم أجمعين »

(النحو الشامل 3، ص ص 39 - 40)

«Il se peut qu'on corrobore avec ces termes, bien qu'ils ne soient pas précédés par le terme de corroboration /kull/. Tel que son dire Dieu le Très Haut: ' Certes, je les égarerai tous (/ 'ağma°i:na/) »

Aussi faut-il souligner, de passage, que 'Ali RIDĀ nous rapporte dans son *al-Margi' ff al-Luġa al-'Arabiyya* un exemple témoin d'un vers (dont il ne cite pas le poète) où il est question d'une corroboration par /'akta°/ indépendamment de /'ağma°/ et de /kull/. Cependant nous pensons que cet emploi est rare sinon exceptionnel. Voici dans ce qui suit le vers en question:

« قال أحد الرِّجَازِ: »

يا ليتني كنت صبيًّا مرضعًا تحملني السَّلَفاءُ حولًا آكتعًا

إذا بكيت فـلستني أربعًا إذا ظلت التَّهر أبكي أجمعًا »

(المرجع في اللغة العربيَّة، نحوها و صرفها، ص 213)

« L'un des /ruġġa:z/ a dit:

Ah, si j'étais encore enfant allaité

La belle au petit nez fin m'emporte une année  
entière.

Si je pleure, elle m'embrasse quatre fois.

Alors je continuerais à pleurer toute la vie

Toutefois cela ne doit pas nous faire oublier que la disparition de /'akta°/, /'abta°/ et /'absa°/ serait antérieure aux manuels scolaires. Déjà *Ġami' ad-Durūs al-'Arabiyya* que nous avons classé parmi les ouvrages les plus

<sup>2</sup> . Les Ruġġâz sont les poètes qui disent ou ceux qui récitent des poèmes en mètre /raġaz/

tardifs de la tradition, n'intègre plus ces termes corroboratifs:

« التوكيد المعنوي : يكون بذكر النفس أو العين أو جميع أو عامة أو كلا أو كلتا. »

(جامع الدروس العربية 3 ، ص 233)

« La corroboration sémantique se fait par l'évocation de /an-nafs/, /al-<sup>°</sup>ayn/, /ğami:<sup>°</sup>/, /<sup>°</sup>a:mmat/, /kila:/ ou /kilta:/, »

Le délaissement de ces termes corroboratifs se confirme avec l'arrivée d'ouvrages plus récents tel que *an-Nahw aš-Ša:mi:l* de <sup>°</sup>Abd al-Mun<sup>°</sup>im SAYYID <sup>°</sup>Abd <sup>°</sup>AL qui cite les termes corroboratifs suivants: /naf<sup>s</sup>/, /<sup>°</sup>ayn/, /kila:/, /kilta:/, /kull/, /ğami:<sup>°</sup>/ et /<sup>°</sup>a:mmat/.

En ce qui concerne le dernier terme /<sup>°</sup>a:mmat/ qui n'est pas évoqué par nos ouvrages de la tradition, nous nous contentons de dire que sa présence est faible dans la tradition et qu'il reprend de la valeur avec les manuels scolaires. Ceci en attendant de le reprendre ultérieurement dans le chapitre : évolution.

Tableau synoptique des termes corroboratifs

Les abrogatifs	LA TRADITION				LES MANUELS SCOLAIRES			
	Al-Muqadd Ġuzul.	Taqrib al-Muqarra	Al-Ġuma l	Al-luma c	Al-Qawa: <sup>°</sup> d	An-Nahw An-Nawādağ	Al-Luğa al-'Arabiy	Kitāb al-Luğa
Kull	+	+	+	+	+	+	+	+
Kila:		+	-(2)	+	+	+	+	+
Kilta:		+	-(2)	+	+	+	+	+
Nafs		+	+	+	+	+	+	+
<sup>°</sup> ayn		+	+	+	+	+	+	+
'Ağma <sup>°</sup>		+	+	+	+	-	-	+
'Ağma <sup>°</sup> ün		+	-(3)	+	-	-	-	-
Ġam <sup>°</sup> a:'		+	-(3)	+	-	-	-	+
Ġuma <sup>°</sup>		+	-(3)	+	-	-	-	+
'Akta <sup>°</sup>		+	+	+	-	-	-	-
'Absa <sup>°</sup>	↓(1)	+	+	+	-	-	-	-
'Abta <sup>°</sup>	+	+	-	-	-	-	-	-
Ġam <sup>°</sup> i <sup>°</sup>	-	-	-	-	+	+	+	+
<sup>°</sup> a:mmat	-	-	-	-	+	+	-	+

(1) Dans la *Muqaddima ĠUZŪLīyya*, l'auteur ne cite pas les termes corroboratifs en détail. IL se contente de dire qu'ils vont de /kull/ jusqu'à /'abta<sup>°</sup>/ (c'est ce que représente la flèche dans le tableau)

(2) Lorsque les grammairiens citent l'un des trois termes /Kull/, /kila:/ et /kilta:/ cela signifierait, en général,

qu'ils intègrent les deux autres même s'ils ne le disent pas explicitement.

(3) la même remarque (que la précédente) est valable pour les termes /'ağma<sup>c</sup>/, /'ağma<sup>c</sup>u:n/, /ğam<sup>c</sup>a:/ et /ğuma<sup>c</sup>/.

### 3.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION

#### 3.1.Disparition de /'imma:/ et /la: bal/:

La lecture comparative des manuels scolaires dont nous disposons à un nombre d'ouvrages de la tradition, chapitre la coordination, montre l'absence dans les premiers, des deux coordonnants: /imma:/ et /la: bal/. Y a-t-il une explication à cela?

Il convient, avant d'aborder ces deux coordonnants, de faire la distinction entre /'imma:/ et /la: bal/. Car, en effet, si /'imma:/ est cité par la majorité des ouvrages de la tradition que nous avons consultés, /la: bal/ est loin de l'être. Seuls deux livres, parmi ceux sur lesquels nous sommes essentiellement basés pour mener cette étude, citent 'le concordant /la: bal/'. Il s'agit en fait du Ğumal d'az-ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) et de la Muqaddima ĞUZŪLĠfyya de ĞuzŪlĠ. Cette distinction, qui constitue déjà une première approche, est fort utile pour expliquer l'absence de /la: bal/ dans les manuels scolaires.

Dans le Ğumal, ZAĞĠĠĠĠĠĠĠ (337/949) fait l'inventaire des coordonnants. Il écrit ceci:

« باب العطف »

و حروف العطف : الواو، و الفاء، و ثم، و أو، و إما مكسورة  
مكزرة، و بل، و لا، و لكن، و حتى في بعض المواضع  
(الجميل في النحو، ص 17)

« Chapitre la coordination

Les conjonctions de coordination : le /wa:w/,  
le /fa:'/, /tamma/, /'aw/, /'imma:/ affecté au  
génitif et réitéré, /bal/, /la: bal/, /lakin/  
et /hatta:/ quelquefois. » \*

Quant à ĞUZŪLĠ (607/1210), il écrit ceci:

« و أما عطف النسق فلا يكون إلا بحروف منها : الواو و الفاء و  
ثم و حتى- و منها بل و لا بل - و لا - و لكن - و أم المتصلة  
- أو و إما -

(المقدمة الجزولية في النحو، ص ص 70-71-72)

« Quant à la coordination par conjonctions,  
elle ne peut se faire que par le moyen de  
particules dont: le /wa:w/, le /fa:'/, /tamma/  
et /hatta:/...et dont aussi /bal/ et /la:  
bal/.../la: bal/.../lakin/.../am/ attaché.../aw/  
et /imma:/ »

Le Luma<sup>c</sup> ainsi que Taqrīb al-Muqarrab ne citent pas /la:  
bal/. En revanche ils citent /imma:/.

Dans son Luma<sup>c</sup> IBN ĞINNĠ (392/1002) fixe le nombre des  
coordonnants à dix:



## « باب العطف »

... و حروفه عشرة ، و هي : الواو ، و الفاء ، و ثم ، و أو ،  
 و لا ، و بل ، و لكن - الخفيفة - ، و أم ، و إما - مكسورة  
 مكررة - ، و حتى »

(اللمع في العربية ، ص 149)

## « chapitre la coordination »

... Ses particules sont au nombre de dix : Ce  
 sont le /wa:w/, le /fa:ʔ/, /tamma/, /ʔaw/,  
 /la:ʔ/, /bal/, /lakin/ léger, /ʔam/, /ʔinna:ʔ/  
 affecté au génitif et réitéré, et/hatta:ʔ »

Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344) cite, dans son *Taqrīb al-Muqarrab*, les mêmes particules de coordination, dont particulièrement /inna:ʔ/, objet de notre intérêt (p79).

## 3.1.1. Disparition de /la: bal/

S'agissant de /la:-bal/, fabriqué à partir des deux coordonnants /la:ʔ/ et /bal/, on est tenté de dire, de part notre point de vue, que les chances qui lui sont offertes pour constituer une particule de coordination autonome sont très faibles sinon inexistantes. Prenons l'exemple suivant et essayons de voir s'il y a nécessité pour l'emploi, dans un seul énoncé, d'un 'coordonnant autonome' /la:-bal/:

a) / ǧa:ʔa zaydun la: ʔamru:ʔ/  
 (est venu Zayd non pas ʔAmr) :  
 c'est Zayd qui est venu; ce n'est pas ʔAmr.

Action de venir: Zayd = Oui ʔAmr = Non

b) / ǧa:ʔa zaydun bal ʔamru:ʔ/  
 (est venu Zayd plutôt ʔAmr) :  
 Zayd est venu; c'est plutôt ʔAmr [qui est venu]

Action de venir: Zayd = Non ʔAmr = Oui

c) /ǧa:ʔa zaydun la: bal ʔamru:ʔ/  
 (est venu Zayd non plutôt ʔAmr):  
 Zayd est venu; non, c'est plutôt ʔAmr [qui est venu]

Action de venir: Zayd = Non ʔAmr = Oui

A travers ces trois exemples, on constate que les phrases (b) et (c) signifient toutes les deux la négation pour Zayd et l'affirmation pour ʔAmr quant à l'action de venir. Et du coup la phrase (c) peut être, sémantiquement, ramenée à la phrase (b). Si différence il y a entre (b) et (c), elle concerne plutôt le nombre d'énoncés. En effet dans la phrase (b), il existe deux énoncés:

- (1) Zayd est venu.
- (2) C'est plutôt ʔAmr qui est venu.

La deuxième phrase signifie simultanément la négation implicite de la venue de Zayd et la confirmation explicite de la venue de ʔAmr.

Quant à la phrase (c), elle comporte plutôt trois énoncés:

- (1) Zayd est venu.

(2) Ce n'est pas Zayd qui est venu.

(3) C'est plutôt 'Amr qui est venu.

Dès lors /la:/ et /bal/ introduisent deux énoncés ellipses indépendants signifiant une négation pour le premier et une affirmation, voire une explicitation de la précédente négation pour le second.

Ainsi, le fait que /la:-bal/ n'est cité, en tant que coordonnant, que par un nombre restreint d'ouvrages de la tradition; et le fait que /la:/ et /bal/ peuvent être interprétés, tel que le montre notre exemple, en tant que deux particules introduisant deux énoncés différents; peuvent constituer un facteur de réticence quant à considérer /la:-bal/ comme étant une particule de coordination autonome, de la part des manuels scolaires.

### 3.1.2. Disparition de /'imma:/'

S'agissant maintenant de la disparition de /'imma:/ des manuels scolaires, nous allons - en quête de cette disparition - essayer de voir du côté de la tradition grammaticale arabe, dans l'espoir de trouver quelque(s) indice(s) pouvant expliquer cette disparition.

Commençons par Muġnī al-Labīb où IBN HIŠĀM (761/1360) nous apprend que ce /'imma:/ ne fait pas le consensus de tous les grammairiens en tant que particule de coordination:

« إِمَّا عَاطِفَةٌ عِنْدَ أَكْثَرِهِمْ ، أَعْنِي إِمَّا الثَّانِيَةَ فِي نَحْوِ قَوْلِكَ: جَاءَنِي إِمَّا زَيْدٌ وَإِمَّا عَمْرٌو . وَزَعَمَ يُونُسُ وَالْفَارِسِيُّ

وَابْنُ كَيْسَانَ أَنَّهَا غَيْرُ عَاطِفَةٍ كَالأُولَى وَوَأَفْقَهُمُ ابْنَ مَالِكٍ ، لِإِلْتِزَامِهَا غَالِبًا الْوَاوَ الْعَاطِفَةَ ... وَنَقَلَ ابْنُ عَصْفُورٍ الْإِجْمَاعَ عَلَى أَنَّ إِمَّا الثَّانِيَةَ غَيْرُ عَاطِفَةٍ كَالأُولَى ، قَالَ: وَإِنَّمَا ذَكَرُوها فِي بَابِ الْعَطْفِ لِمَصَابِحِهَا لِحَرْفِهِ ، وَزَعَمَ بَعْضُهُمْ أَنَّ إِمَّا عَطَفَتْ الْأِسْمَ عَلَى الْأِسْمِ ، وَالْوَاوُ عَطَفَتْ إِمَّا عَلَى إِمَّا ، وَعَطَفَ الْحَرْفُ عَلَى الْحَرْفِ غَرِيبٌ.»

( مغني اللبيب 1 ، ص ص 71 - 72 )

« /'imma:/ est coordonnant pour la plupart des grammairiens, je veux dire le deuxième /'imma:/. Ceci tel que ton dire: /ġa:'ani: 'imma: zaydun wa 'imma: 'amru:/ il m'est venu, soit Zayd soit 'Amr Yûnus, al-FARISĪ et IBN KAYSĀN ont prétendu qu'il n'est pas coordonnant et qu'il à le même statut que le premier /'imma:/. IBN MĀLIK a approuvé leur point de vue, en raison du fait qu'il soit toujours accompagné par le coordonnant /wa:w/. Ibn 'USFŪR avait transmis le consensus de grammairiens autour du fait que le deuxième /'imma:/ n'est pas coordonnant tel que c'est le cas pour le premier. Cependant ils l'ont évoqué lors du chapitre de la coordination parce qu'il accompagne sa particule [wa]. D'autres ont prétendu que /'imma:/ coordonne le deuxième nom avec le premier et que /wa/ coordonne le deuxième /'imma:/ avec le premier. Or coordonner une particule avec une autre est bizarre »

A vrai dire ce /'imma:/ pose un problème aux grammairiens

de la tradition. Parmi ceux qui lui refusent le statut de coordonnant, en plus de Yûnis, d'al-FÂRISĪ et d'Ibn KĪSÂN, un grammairien de renommé: IBN MÂLIK (672/1273-74).

Al-MURÂDĪ rapporte que ce dernier soutenait le point de vue des grammairiens qui refusent ce statut à /'imma:/. Pour expliquer ce refus IBN MÂLIK (672/1273-74) établit une comparaison avec /la:/:

« نقل (ابن مالك) عن يونس ، و أبي علي ، وابن كيسان ،  
أما ليست بعاطفة . قال : و به أقول ، تخلصا من دخول عاطف  
على عاطف ، و لأن وقوعها بعد الواو ، مسبوقه بمثلها ، شبه  
بوقوع لا بعد الواو مسبوقه بمثلها ، في مثل : لا زيد ولا عمرو  
فيها . و لا هذه غير عاطفة ، بإجماع . فلتكن إما كذلك »  
(الجني اللداني في حروف المعاني ، ص 529)

« IBN MÂLIK rapporta de Yu:nus, d'Abû 'Alf et d'IBN KAYSÂN qu'il [/imma:] n'est pas coordonnant. Il dit : c'est mon point de vue, je le dis afin d'éviter qu'un coordonnant puisse être coordonné à un autre coordonnant. Parce que sa position - derrière le /wa:w/ et précédé par son semblable - est similaire à celle de /la:/ placé après le /wa:w/ et précédé [lui aussi] par son semblable, tel que dans l'exemple:

/ la: zaydun wa la: 'amru: fi:ha:/ ( ni Zayd, ni 'Amr y étaient [dedans]). Ce /la:/ n'est pas coordonnant par consensus, alors qu'il en soit de même pour /'imma:/. »

En bref, nous disons que ce /'imma:/ 'coordonnant' ne requiert pas le consensus des grammairiens arabes. Ainsi on ne se hâtera pas de déduire qu'il pose un vrai problème (en tant que coordonnant éventuel), par l'obligation de se répéter et de se faire accompagner par /wa/ lui-même coordonnant incontestable. Et du coup il s'est exclu de nos manuels scolaires. Cette exclusion est, quelque part, antérieure aux manuels scolaires. Elle se manifeste déjà dans les ouvrages tardifs de la tradition. Voici ce que dit, à ce propos, Ġāmi' ad-Durûs al-'Arabiyya de ĠALĀYĪNĪ:

« أحرف العطف تسعة . وهي : الواو و الفاء و ثم و حتى  
و أو و أم و بل و لا و لكن »  
(جامع الدروس العربية 3، ص 245)

« Les particules de coordination sont au nombre de neuf. Ce sont: le /wa:w/, le /fa:'/, /tumma/, /hatta:/, /'aw/, /'am/, /bal/, /la:/ et /lakin/. »

Pour finir nous souhaitons signaler que, dans nombre d'écrits récents ou relativement récents, il n'est plus question de parler de /'imma:/ en tant que coordonnant. Voici un exemple, celui de an-Nahw aš-šāmil où l'auteur 'Abd al-Mun'im SAYYID 'Abd al-'ĀL, évoque /'imma:/ dans un sous-chapitre qu'il consacre à la coordination par le /wa:w/ sans pour autant faire allusion à l'éventualité d'une coordination par /'imma:/:

« إذا وقعت واو العطف قبل إما الثانية في نحو : تناول الدواء إما شرابا و إما أقراصا ، لم يفد معنى الجمع و التشريك و إنما يفيد

معنى آخر يقتضيه المقام الذي لا يسايره معنى الجمع كالتهجير  
الواضح في المثال السابق ، أو الإباحة نحو : كل إما عسنا وإما  
تينا»

(النحو الشامل 3، ص 51)

« Si le /wa/ de coordination est placé devant  
le deuxième /'imma:/, tel que [l'exemple]:  
/tana:wal ad-dawa:'a 'imma: šara:ban wa 'imma  
'agra:san/

Prends le médicament, soit en solution soit en  
comprimés,

Il ne signifie pas le sens de réunir et [faire]  
participer; mais [plutôt] un autre sens dicté  
par le contexte qui ne s'adapte pas au sens de  
la réunion. [Cet autre sens peut être] le choix  
explicite tel que dans l'exemple précédent; ou  
la permission tel que [dans l'exemple]:

/kul 'imma: 'inaban wa 'imma: ti:nan/  
Mange soit des raisins, soit des figues. »

Tableau synoptique des particules de coordination

Les coordo nants	LA TRADITION				LES MANUELS SCOLAIRES			
	Taqrib al- Muğarra	Al- Muğaddi GuzŪly	Al- Ġumal	Al- Luna <sup>c</sup>	Annahw Annahmā- dağī	Al- Qawa:'i d	Al-Luğa Al- 'Arabiy	Kita:b Al- Luğa
Wa	+	+	+	+	+	+	+	+
Fa	+	+	+	+	+	+	+	+
Tumma	+	+	+	+	+	+	+	+
'AW	+	+	+	+	+	+	+	+
Bal	+	+	+	+	+	+	+	+
La:ki n	+	+	+	+	+	+	+	+
La:	+	+	+	+	+	+	+	+
Hatta :	+	+	+	+	+	-	+	+
'am	+	+	+	+	+	+	+	+
'Imma :	+	+	+	+	-	-	-	-
La: Bal	-	+	+	-	-	-	-	-

#### 4.1. EXEMPLE DU GENITIF

##### 4.1. Disparition de /lawla:/, /la<sup>a</sup>alla/, /mata:/:

Ce qu'on ne saurait dire ici c'est si oui ou non le  
terme disparition exprime la réalité des choses. En effet,  
constatant leur absence totale dans les manuels scolaires  
en tant que particules de génitif, on est tenté de parler  
d'une certaine disparition, surtout lorsque l'on sait que  
/lawla:/, /la<sup>a</sup>alla/, /mata:/... constituent, dans la

tradition grammaticale arabe, toujours en tant que particules de génitif, des phénomènes, quelque part, spécifiques à certains ouvrages.

Ainsi dans al-Muqaddima al-ĠUZŪLfiyya on évoque, parmi les particules du génitif /lawla://

« الحروف التي يُجرّ بها : إمّا حرف فقط كمن و إلى و في و ربّ و الباء و اللّام و التّاء و الواو و مُنّ في القسم و لولا و حاشا على رأي سيويه و حتّى »

( المقدمة الجزولية في النحو ، ص 122 )

«Les particules par lesquelles on affecte au génitif sont: soit uniquement des particules, tels que /min/, /'ila://, /fi://, /rubba/, le /ba:'//, le /la:m/, le /ta:'//, le /wa:w/, /mun/ en serment, /lawla:// et /haša:// d'après le point de vue de SIBAWAYHI »

Taqrib al-Muqarrab, le deuxième ouvrage concerné par cette question, évoque entre autre, en plus de /lawla://, /la'alla/:

« حروف الجرّ : من ، و إلى ، و عن ، و على ، و في ، و حاشى ، و خلا ، و عدا ، و ربّ ، و لعلّ ، و الباء ، و اللّام ، و الكاف ، و حتّى ، و مذ ، و مند ، و الهاء ، و الهمزة لاستفهام ، أو قطع ، و مُ ، و مُنّ ، و الواو ، و التّاء ، و الفاء و لولا . »

( تقريب المقرّب ، ص 70 )

«Les particules du génitif: /min/, /'ila://, /'an/, /'ala://, /fi://, /ha:ša://, /kala://, /'ada://, /rubba/, /la'alla/, le /ba:'//, le /la:m/, le /ka:f//, /hatta://, /mud/, /mundu/, le /ha:'//, le /hamza/ en vue d'une interrogation ou d'une coupure, /mu/, /mun/, le /wa/, le /ta:'//, le /fa:'// et /lawla://. »

En effet /lawla://, /la'alla/ et nombre de termes cités par nos deux ouvrages précédents en tant que particules du génitif, et que nous avons écrit en caractère gras, suscitent beaucoup d'interrogations quant à leur identification à ce statut.

#### 4.1.1. Statut de /la'alla/

Ġāmi' ad-Ddurūs al-'Arabiyya rapporte que /la'alla/ est particule de génitif dans le parler de la tribu de /'uqayl/ et que /mata:// et /kay/ le sont dans le parler de /hudayl//:

« حروف الجرّ عشرون حرفاً ، و هي : الباء و ... و كي و من- في لغة هذيل - و لعلّ في لغة عقيل »  
( جامع الدروس العربية 3 ، ص )

164

« Les particules de génitif sont vingt. Ce sont: le /ba:'//.../kay/ et /mata:// dans le

parler de /hudayl/ et /la<sup>a</sup>alla/ dans celui de /<sup>u</sup>qayl/. »

an-Nahw aš-Šāmil confirme cela et rapporte un vers témoin d'un poète de /<sup>u</sup>qayl/ :

« المعروف عن لعل أنها حرف ناسخ من أحوات إن ... و قبيلة  
عقيل - دون غيرها من القبائل العربية جرّت به الاسم ، كقوله :  
لعل الله فضلكم علينا بشيء أن أتمكم شرم »  
( النحو الشامل 2 ، ص 342 )

« /la<sup>a</sup>alla/ est réputé pour être un abrogatif parmi les conseurs de /'inna/...Seule parmi les tribus arabes, /<sup>u</sup>qayl/ affecte par son intermédiaire le nom au génitif, tel que son dire (quelqu'un de <sup>u</sup>qayl) :

/la<sup>a</sup>alla Alla:h-I (génitif): /(peut être)  
Dieu vous a-t-il préféré à nous  
Pour une chose; c'est que votre mère est  
mutilée de nez »

Par ailleurs le même an-Nahw aš-Šāmil évoque l'emploi de /kay/ en tant que particule de génitif :

« تكون كي حرفا مصدريا ناصيا للمضارع ، و لا تتحمل غير  
هذا الوجه ، إلا في حالة واحدة ، و هي ذكر اللام قبلها ، و لا  
تذكر أن بعدها... و إذا كانت كي ناصبة المضارع فلا علاقة لها  
بالمجوررات ، أما إذا كان المضارع منصوبا بأن ظاهرة أو مضمرة

فتكون كي حرف جرّ و المصدر المؤول من أن والفعل  
بمجوررا بها .. »

( النحو الشامل 2 ، ص 342 - 343 )

«/kay/ est une particule infinitive affectant l'inaccompli à l'accusatif. Il ne peut supporter d'avoir d'autres statuts; sauf dans un seul cas. C'est quant le /la:m/ est cité avant lui et que tu ne cites pas /'an/ après lui... Si /kay/ est celui affectant l'inaccompli à l'accusatif, il n'a aucun rapport avec les génitifs. Mais si l'inaccompli est affecté à l'accusatif par /'an/ apparent ou sous entendu, /kay/ est alors une particule du génitif; et le nom verbal ou d'action (masdar), supposé à partir de /'an/ et le verbe, est affecté au génitif par lui (par /kay/). »

#### 4.1.2. Statut de /lawla:/

Quant à /lawla:/, il n'est évoqué, en tant que particule de génitif, ni par le Luma<sup>a</sup> ni par le Ğumal. Dans son Ğumal ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) consacre un chapitre à /law/ et /lawla:/ où il n'évoque point la question du génitif. Pour lui, sur le plan sémantique, /lawla:/peut signifier deux choses :

(1) « و أما لولا فيمتنع بما الشيء لوجود غيره ، و ذلك قولك  
لولا زيداً لأحسنت إليك »

( الجمل في النحو ، ص 312 )

(1) « Quant à /lawla:/, il empêche la réalisation d'une chose à cause de la présence d'une autre. Tel que ton dire:

/lawla:/ /zayd-un/ /la-'ahsantu/ /'ilay-ka /  
/si ce n'était pas Zayd j'aurais bien traité à toi/\*

Si Zayd n'était pas présent, je t'aurais bien traité. »

(2) « و قد تجيء لولا في موضع آخر بمعنى التحضيض ، كقول

الشاعر:

تَعْتُونَ عَقْرَ النَّيْبِ أَفْضَلَ مِنْكُمْ

بني ضوطري لولا الكمي المقتعا

( الجمل في النحو ، ص 311 )

/lawla:/ peut se présenter, dans une autre position, dans le sens de l'excitation, tel que le dire du poète:

/ta'uddu:na 'agra an-ni:bi 'afdala  
maǧdikum/(1er hémistiche)

(vous regardez l'abattage des chameaux la meilleure votre gloire )

Vous regardez l'abattage des chameaux comme étant votre meilleure gloire.

/bani: dawtara: lawla: al-kamiyy-a al-  
muqanna'a:/(2ème hémistiche)

(fils d'insensée si...le courageux le masqué)  
[Stupides que vous êtes] fils d'insensée, et si vous affrontiez le courageux [guerrier] masqué!  
(c'est la vraie gloire). »

Au niveau syntaxique, SIBAWAYHI (180/796) considère /lawla:/ comme particule de génitif dans le cas où un pronom lui serait annexé:

« هذا باب ما يكون مضمرا فيه الاسم ، متحولا عن حاله إذا  
أظهر بعده الاسم ، وذلك لولاك و لولاي ، إذا أضمرت الاسم  
فيه جرّ ، و إذا أظهرت رُفِعَ »

( الكتاب 2 ، ص 373 )

«Voici le chapitre de ce qui est suivi du nom implicite et qui change de statut si le nom qui le suit devient explicite (manifeste). Ceci c'est /lawla:ka/ et /lawla:ya/ ; si on les fait suivre d'un nom implicite, il [le nom implicite] se met au génitif ; et si les fait suivre d'un nom explicite, il [le nom explicite manifeste] se met au nominatif. »

al-MURĀDĪ explique le point de vue de SIBAWAYHI (180/796) par le fait que le /ya:/ et ses consœurs les pronoms suffixes (ka, ki, hu, ha:, huma:, na:, kum, kunna, hum et hunna) ne peuvent être régis qu'à l'accusatif (tel que le /Ya:/ précédé par le nūn de protection dans /'asa:ni:/<sup>3</sup>) et qu'au génitif par l'annexion. L'accusatif étant exclu du fait de l'absence de /nu:n al-wiqa:ya/ (le nūn de protection) dans /lawla:-ya/, /lawla:-ka/, etc., seul le génitif reste possible. Toutefois ce point de vue ne fait pas le consensus des grammairiens de la tradition. Voici

<sup>3</sup> .Sibāwayhi avance le vers témoin suivant de 'Imrān Ibn Hittān :  
ولن نفس أول لها إذا ما تنازعي ليلي أو معاني (Voir Kitāb2, p375)

quelques extraits d'al-Ġanā ad-Dānī qui expriment l'ampleur de cette divergence:

« وذهب الأخفش و الكوفيون إلى أن لولا في ذلك حرف ابتداء،  
و الضمير المتصل في موضع رفع بالابتداء »  
(الجنى الداني ، ص 603)

« En cela, al-'AKFAŠ et les Kūfftes pensent que /lawla:/ est particule d'inchoativité et que le pronom suffixe est en position de [mot] régi au nominatif par l'inchoativité. »

A vrai dire, les grammairiens qui adhèrent au point de vue de SIBAWAYHI (180/796) supposent l'existence d'une ellipse susceptible d'être rendue par le terme /wuġu:d/ (l'existence de ...) placé entre /lawala:/ et /Ya/ ou /lawla:/ et /Ka/ qui, de la sorte, deviennent des expansions d'annexion régies au génitif (Lawla: wuġūd-i ou lawla: wuġūdu-ka) :

« و الخلاف في ذلك شهر . و اختار (صاحب رصف المباني)  
مذهب الأخفش و قال :الأولى أن يُحَكِّمَ عليها بالبقاء على أنها  
حرف ابتداء ، عند من يرى ذلك ، أو على أن يُحَدَفَ الوجود قبل  
الضمير و يبقى على حذفه »  
(الجنى الداني ، ص 604)

« La divergence est, en cela, [réputée pour être très] connue. L'auteur de /rasf al-maba:ni/ a soutenu le point de vue d'Al-'AKFAŠ. Il a dit: la priorité va à ce qu'il soit

considéré comme demeurant une particule d'inchoativité, pour ceux qui adhèrent à ce point de vue. Ou que soit supprimé le [terme] /wuġu:d/ (existence) devant le pronom et que celui-ci demeure affecté au génitif. »

MUBARRAD (285/898), va encore plus loin en refusant l'évocation même de /lawla:ya/ et /lawla:ka/. Selon lui il aurait fallu dire /lawla: 'ana:/ et /lawla: 'anta/<sup>4</sup> :

« و أنكر المترد استعمال لولاي و أخواته و زعم أنه لا يوجد  
في كلام من يُحْتَجُّ بكلامه »  
(الجنى الداني ، ص 605)

« al-MUBARRAD (285/898) a rejeté l'emploi de /lawla:-ya/ et ses consœurs Il a prétendu qu'il n'existe pas dans le discours de ceux qui font autorité en matière de langue. »

Le fait que /lawla:/, /la'alla/, /mata:/, /kay/, /mun/ et autres ne font pas le consensus des grammairiens dans la tradition grammaticale arabe en tant que particules du génitif, et constituent souvent des sources de divergences, serait à l'origine de leur délaissement voire rejet par les manuels scolaires. Il s'agit en fait, particulièrement dans ce cas, d'un choix délibéré de la part des manuels scolaires. Ainsi nous préférons parler de la stabilisation

<sup>4</sup>. Pour Mubarrad les pronoms qui suivent /lawla:/ doivent être isolés et non pas suffixés. Il avance le verset coranique suivant en tant que témoin de la validité de son point de vue :

لولا أنتم لكننا مؤمنين (سورة سبأ 34 . آية 311)



de quelques notions grammaticales plutôt que de parler d'une disparition.

## 5. DISPARITIONS DIVERSES

Pour clore ce chapitre, nous voudrions signaler la disparition, dans les manuels scolaires, de nombre de termes et expressions diverses, dispersés à travers les ouvrages de la tradition et totalement ignorés par les manuels scolaires.

### 5.1. Le serment

S'agissant du serment /'al-qasam/, par exemple, nous constatons l'absence de termes tels que /la'amruka/, /'awda/ et /ğayra/. Voici un passage du Taqrīb où Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344) cite quelques-uns de ces termes de serment:

« و التزموا رفع لَعْمُرْكَ و ائِمْنُ شِدُوذَا ، و همزته وصل. و عَوْضَ و حَيَّرَ مَبْنِيَانِ ، و موضعهما رفع ، أو نصب »

( تقريب المقرب ، ص 73 )

« Ils se sont engagés à mettre au nominatif /la'amruka/ et /'aymunu/ exceptionnellement, sa Hamza est de liaison. [Quant à] /'awda/ et /ğayra/ ils sont indéclinables, leur cas est nominatif ou accusatif »

### 5.2. /'ism al-fi'īl/ ou le nom du verbe

Les exemples de termes totalement absents, voire plutôt inexistantes dans les manuels scolaires, ne manquent pas. Voici un exemple de ces termes que nous avons relevé dans le chapitre: /'ism al-fi'īl/ (le nom du verbe) de Taqrīb al-Muğarrab aussi, à la page 59:

/balha/, /tayda/, /qarqa:ri/, /mah/, /'ihan/, /hayka/, /qatka/, /qadka/, /da<sup>aa</sup>an laka/ ou /da<sup>da</sup>a:n/, /hayyahala/ ou /hayyahla/<sup>5</sup> et autres.

L'exemple suivant que nous évoquons concerne les termes /la'allama:/, /laytama:/, /katrama:/, /lawma:/, cités par un nombre d'ouvrages de la tradition et qui sont inexistantes dans la plupart des manuels scolaires. Voici quelques extraits de passages où sont cités ces termes:

نون التوكيد

و قد تلحق ما ولي " رَبِّمَا و كَثْرَمَا و قَلَمَا "

( تقريب المقرب ، ص 105 )

باب دخول ألف الاستفهام على "لا"

و قد تكون " لولا و هلاً و لَوْمًا للتخصيص

( الجمل في النحو ، ص 241 )

<sup>5</sup> بَلَّةُ أَي دَعُ - تَبَّدَ أَي أَهْبَلُ - فَرَقَارِ أَي فَرَقَرٌ بِمَعْنَى تَرْتَرٍ - مَمَّةُ أَي صَمَّةٌ - لِبَهَا أَي كَبْمٌ - حَيْثُ أَي أَمْرٌ ع - قَطَلَتْ ر قَتَلَتْ أَي أَكْتَفَب - دَعَمَّا لَكَ و دَعَمَدَا أَي ائْتَمَسْتِ - حَيْهَلٌ و حَيْهَلٌ أَي أَقْبَلُ أَوْ ائْتَمَسْتِ .

باب الحروف التي يرتفع ما بعدها بالابتداء والخبر، وتسمى حروف الرفع وهي: "إِثْمًا، وَكَأْتِمًا، وَلَعَلَّمَا، وَبَيْنَمَا، وَبَيْنَ، وَأَيْنَ، وَكَيْفَ، وَهَلْ، وَبَلْ، وَمَتَى"

(الجملة، ص 302)

باب الحروف التي تجزم الأفعال المستقبلية

وهي: "لَمْ، وَلَسْنَا، وَأَلَمْ، وَأَلَسْنَا، وَلا فِي التَّهْيِ، وَحُرُوفُ الْمَجَازَةِ"

(الجملة، ص 207)

### 5.3./at-Tasgîr/ ou le diminutif

L'avant dernier exemple que nous allons citer maintenant concerne /'at-tasgîr/ (le diminutif) et plus exactement le diminutif de termes /mubham/ (confus) auxquels nombre d'ouvrages consacrent un chapitre, tels que: /hada:/, /da:ka/, /hadihi/... etc. Les rares manuels scolaires qui évoquent cette question, ne citent guère ces termes. A titre d'exemple, le manuel scolaire *an-Nahw al-Wa:dih* qui consacre deux chapitres à cette question (pp 3-27), donne 121 exemples de diminutif sans pour autant citer un seul exemple de termes /mubham/, tels que ceux évoqués par le Ğamal:

« باب تصغير الأسماء المبهمة »

فتقول في تصغير "هذا: هَذَا" وفي تصغير "هذان: هَذَانِ" وفي تصغير "ذاك: ذَئِكَ" وفي تصغير "هذه، وهذي، وهاتان،" "كلها: "كُلِّهَا".  
قال الأعشى:

ألا قل لثيًا قبل مرثما اسلمي تحية مشتاق إليها متمم

(الجملة، ص 251)

« Chapitre du diminutif des noms confus :

Tu dis alors pour faire le diminutif de /hada:/ /hadayya:/, de /hada:ni/ /hadayya:ni:/, de /da:ka/ /dayya:ka/, de /ha:dih/ de /hadi:/ et de /ha:ta:ni/, tous, /tayya:/. al-'A'ġĀ a dit:

1<sup>er</sup> hémistiche:

Ne dis-tu pas à celle-ci, [mignonne], avant son passage : sois saine et sauve

2<sup>ème</sup> hémistiche :

salut d'un passionné fou de son amour »

Après avoir cité quelques exemples de termes figurant sur le registre de la tradition et totalement absents du registre des manuels scolaires, nous allons, dans ce qui suit, évoquer quelques expressions disparues dans les manuels scolaires. L'étude de ces nombreuses expressions, mérite des champs d'investigation beaucoup plus large que le nôtre. Cependant nous nous contentons d'évoquer un seul thème qui constituera, en même temps, notre dernier exemple. Il s'agit de l'exemple du /al-maffu:l al-mutlaq/ (le complément absolu). Voici un extrait de la *Muqaddima Ğuzūliyya* de ĞUZŪLĪ (607/1210):

« و من المصادر ، في الدِّعاء له سقيا و رعيا ، و عليه خيبة و جدعا و  
عقرا و تعسا و تبا و جوعا و يؤسا و يمرا و بعدا و سُحقا ، و يقرب من  
معناه : أفة و تفة و دفرا .

و منه مشتقا عند بعضهم جوعا و نوعا و جودا و جوسا .

و منه مضافا ويحك و ويسك و ويلك و ويك «

( المقدمة الجزولية في النحو ، ص 273 )

(

« Parmi les noms d'action qui s'emploient pour solliciter la bénédiction /saqyan/ (que Dieu vous abreuve) et /ra<sup>q</sup>yan/ (que Dieu vous garde), et pour souhaiter la malédiction /kaybatan/ (échec), /ğad<sup>q</sup>an/ (mutilation), /<sup>q</sup>aqran/ (infécondité), /ta<sup>q</sup>san/ (malheur), /tabban/ (qu'il crève), /ğū<sup>q</sup>:an/ (faim), /bu<sup>q</sup>:san/ (misère), /bahran/ (aveuglement), /bu<sup>q</sup>dan/ (éloignement et exil) et /suhqan/ (écrasement). Est proche de ce sens : /'affatan/ ou /'uffatan/ (obscénité), /taiffatan/ (crasse) et /dafran/ (fétidité) »

En revanche et face à ces disparitions, nous voyons apparaître dans le langage actuel de nouveaux schèmes et expressions que les manuels scolaires n'ont pas encore intégrées et qui méritent un arrêt dans le cadre d'une étude morphologique, du moins pour le moment. Nous citons, en tant qu'exemples, des termes tels que parvenus à nos oreilles en regardant un débat télévisé sur une chaîne arabe: /saksanat/ (personnalisation), /za<sup>q</sup>a:matiiyyat/

(leadership), /'as'asat/ (fondation), etc.

## CHAPITRE V

### EVOLUTION ET CHANGEMENT OU DU MOUVEMENT ...

### EVOLUTION ET CHANGEMENT OU DU MOUVEMENT ...

#### 1) PLACE DU PATIENT DANS LA PHRASE

##### 1.1. Définitions de la phrase dans les dictionnaires:

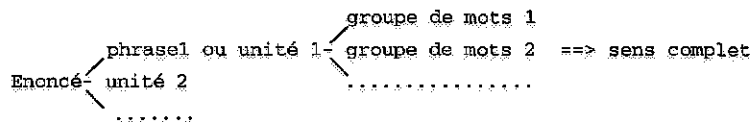
##### 1.1.1. une première approche : le dictionnaire Larousse

Selon que l'on se place dans un contexte général ou spécifique à une discipline donnée, la phrase requiert plusieurs définitions. Commençons par le cas le plus simple, celui exprimé par le dictionnaire Larousse qui définit la phrase en tant que:

« Unité de l'énoncé, formée de la combinaison de groupes de mots et présentant un sens complet » (p:759).

En dépit de son caractère général et globalisant, nous retenons, de cette définition, trois aspects:

- La phrase est une unité de l'énoncé.
- Elle se compose de groupes de mots combinés entre eux.
- Elle signifie un sens complet.



Ainsi, d'après cette définition, l'énoncé peut être constitué par une seule unité, c'est-à-dire par une seule phrase. Or l'énoncé est une unité de la parole qui mobilise des performances, alors que la phrase est une unité de la langue qui mobilise des compétences. On peut aussi reprocher à cette définition son manque d'explicitation de la nature des mots et de leur(s) relation(s) combinatoire(s). Par ailleurs, l'on se demande qu'est ce qu'un sens complet? Dans la phrase 'l'enfant boit de l'eau' où s'arrête le sens complet? Au mot 'boit' ou au syntagme 'de l'eau'?

**1.1.2. Une deuxième approche : le dictionnaire de grammaire Le Bon usage**

Pour plus d'explicitation nous avons consulté un dictionnaire qui nous semble s'inscrire plus dans le domaine de notre travail de recherche sur la syntaxe, c'est

le dictionnaire de grammaire *Le Bon usage*. Ce dernier définit la phrase comme suit:

« La phrase est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique » (p:269)

Nous constatons que cette définition reprend le terme 'unité' et remplace celui de 'énoncé' par 'communication linguistique'. Là aussi, le terme communication met en avant les performances:

Phrase = une seule suite = unité de communication linguistique.

Quant à la composition de la phrase, le même dictionnaire nous apprend que:

« La phrase est le plus souvent constituée de plusieurs mots ». (p 269)

L'expression 'le plus souvent' laisse entendre qu'elle peut être formée par un seul mot.<sup>1</sup>

**1.1.3. une troisième approche : le dictionnaire de sémiotique Dictionnaire raisonné de la théorie du langage**

<sup>1</sup>.Le bon usage donne les exemples suivants: Entrez - Sauvé! - Embête! - Oui - Adieu - Bravo! - Zut! (p:269). A. Roman donne les exemples arabes: /i:hi/ (oui), /uffin/ (fi !), /hayha:a:ti/ (misère), /saha/ (tais-toi), etc. (Voir : A. Roman, *La création lexicale en arabe*, p3)

Pour approfondir notre recherche, nous avons tenté, cette fois-ci, une nouvelle approche qui concerne les manières dont les différents systèmes de signes permettent aux individus et aux collectivités de communiquer. Celle-ci est exprimée à travers un dictionnaire de sémiotique: *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage (langue - linguistique - communication)* qui consacre une partie non négligeable à la phrase où on trouve des éléments d'une définition (pp280-281).

Dans un premier temps, il évoque une définition de la phrase, qu'il qualifie de traditionnelle, à savoir:

*« Une unité de la chaîne syntagmatique caractérisée, sémantiquement par l'autonomie relative de sa signification et, phonétiquement par la présence de démarcateurs de nature prosodique ». (p 280)*

Cette définition suscite les réserves de ce même dictionnaire pour qui:

*« La définition sémantique est intuitive (une phrase peut comporter plusieurs unités de sens, plusieurs propositions) etc. les critères phonétiques restent incertains ». (p 280)*

Cette objection reflète l'optique du dictionnaire utilisé qui n'est d'autre que l'étude du texte.

Dans un deuxième temps, notre dictionnaire de sémiotique, qui conçoit la phrase en tant qu'unité syntaxique, évoque deux démarches, bien que différentes, comparables: Celle de BLOOMFIELD qu'il qualifie d'ascendante et qui part

d'éléments minimaux; et celle de HJELMSLEV qui est descendante et qui procède par segmentation. Dans les deux cas:

*« La phrase apparaît comme une totalité coiffant une hiérarchie syntaxique ». (p 280)*

*« Pour BLOOMFIELD la phrase, tout en étant construite à l'aide d'éléments constituants, n'est pas elle-même constituant d'aucune autre unité plus large ». (p 280)*

En effet:

*« Chaque phrase [d'un énoncé] est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse dans une autre forme linguistique plus large en vertu d'une construction grammaticale quelconque »<sup>2</sup>. (p 280)*

De son côté, L. HJELMSLEV définit la phrase comme:

*« La plus large unité syntaxique, possédant un caractère itératif à l'intérieur du texte infini ». (p 280)*

Par conséquent elle est la seule susceptible d'être soumise à l'analyse.

A la fin de ce passage qu'il consacre à la phrase, le même dictionnaire évoque son organisation interne et soulève la question de la structure binaire: sujet/prédicat, en disant que:

<sup>2</sup>.Langage pp 161-162.

« (elle) est l'affaire d'un choix apriorique »

(p 281)

#### 1.1.4. Une quatrième et dernière approche : Dictionnaire de la linguistique de Georges MOUNIN<sup>3</sup>

Enfin le Dictionnaire de la linguistique de Georges MOUNIN, fait l'inventaire des différentes définitions et présente un résumé de ces définitions. D'après ce dictionnaire, il existe au moins cinq classes de définitions différentes de ce concept qu'il qualifie d'« intuitif » (p: 262):

La première définition, à tendance sémantique, stipule que la phrase est un énoncé complet.

La deuxième définition est à caractère phonique. Elle comporte une dimension musicale, à savoir qu'une phrase est une unité mélodique située entre deux pauses.

La troisième définition est plutôt syntaxique. Elle reprend celles données par BLOOMFIELD et MEILLET, à savoir qu'une phrase est un segment de la chaîne parlée indépendant syntaxiquement. Autrement dit: elle est « un constitué qui n'est pas constituant d'un constituant plus large. »

La quatrième et la cinquième définitions s'articulent essentiellement autour de deux vieilles notions de la philosophie grecque, à savoir: Sujet et Prédicat. En effet

<sup>3</sup>. Georges Mounin fait état de l'existence de quelques deux cents définitions de la phrase. Ces définitions vont de la phrase la plus courte, le décalque aristotélicien de la proposition logique, à savoir un sujet et un prédicat, jusqu'à la phrase la plus longue qui exprime une pensée complète telle que celle relevée dans un procès verbal du congrès de Washington

pour la quatrième définition la phrase est une unité linguistique contenant un sujet et un prédicat.

Et pour la cinquième et dernière définition, il s'agit d'un énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés (MARTINET).

Quant à nous, nous porterons un intérêt particulier à deux approches syntaxiques qui, en dépit de leurs optiques différentes, nous paraissent susceptibles de se compléter pour constituer une conception lucide sur la question. Il s'agit de celle d'André ROMAN qui a conçu une conception exclusivement syntaxique; et celle de Hassan HAMZE qui, tout en étant fortement influencé par le premier, a réussi à concilier le point de vue de la tradition grammaticale arabe avec les études linguistiques actuelles.

#### 1.2. Les constituants de la phrase:

##### 1.2.1. André ROMAN : une analyse linguistique

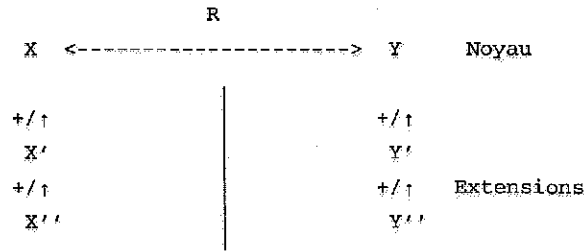
Dans une démarche théorique, André ROMAN aboutit à la constatation suivante:

« La phrase est l'unité maximale du système de communication. Deux éléments étant nécessaires et suffisants pour constituer un système, le noyau de la phrase apparaît constitué par deux seuls éléments. La relation entre eux est une relation structurelle, fondamentale,

et qui renferme 8000 mots. (Voir : Clefs pour la linguistique, p114)

inmanquablement présente, la traduction de leur  
contrainte réciproque d'existence. »<sup>4</sup>

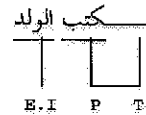
PLAN DE LA PHRASE<sup>5</sup>



Ainsi et à titre d'exemple, seront analysées comme suit les phrases:

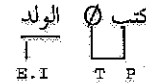
/yaktubu 'al-waladu/

((il) écrit le garçon)  
Le garçon écrit



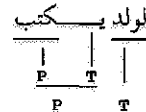
/kataba 'al-waladu/

(a écrit le garçon)  
Le garçon a écrit



/'al-waladu yaktubu/

(le garçon, il écrit)  
Le garçon écrit



<sup>4</sup> André ROMAN, Grammaire de l'arabe, p 86.

<sup>5</sup> X : thème, Y : prédicat,

R : relation biunivoque de cooccurrence,

X', X'', etc.: extensions du thème, Y', Y'', etc.: extensions du prédicat,

+ : extensions par coordination, † : extensions par subordination,

T : thème, (S :Sujet), P : prédicat, E I : Expansion d'identification.

1.2.2. Hasan HAMZE : concilier la tradition et la linguistique

Partant de la phrase dans la tradition grammaticale arabe, H. HAMZE reprend les deux éléments du noyau décrit par André ROMAN (le thème et prédicat) et il les applique à cette phrase telle qu'elle est définie dans la tradition. Cependant si son analyse de la phrase nominale correspond à celle présentée par A. ROMAN, celle de la phrase verbale, en diffère. En effet, Pour H. HAMZE ainsi que pour A. ROMAN, une phrase nominale comporte deux éléments:

- Le Muftada' (l'inchoatif) qui est le Thème.
- le Kabar (l'énonciatif) qui est le Prédicat.

En revanche, dans une phrase verbale, ce que H. HAMZE considère, conformément à la tradition, comme sujet, autrement dit comme le thème n'est pour A. ROMAN qu'une expansion d'identification du thème. Le thème étant le morphème de personne préfixé dans l'inaccompli ou suffixé dans l'accompli au verbe. Ainsi, d'après l'approche linguistique de André ROMAN, l'exemple: /ta-ktubu al-bintu/ sera analysé comme suit:

ta-ktubu al-bintu: /elle écrit la fille/\* (la fille écrit)  
 T    P    E.I du T

La même phrase sera analysée, d'après l'approche syntaxique de la tradition adoptée par Hassan HAMZE comme suit:

Taktubu al-bintu



P Sujet ou T

### 1.3. Définition de la phrase dans la tradition grammaticale arabe:

Dans la tradition grammaticale arabe, définir la phrase passe par évoquer les trois vocables: /ğumla/ (phrase), /kala:m/ (discours) et /qawl/ (dire).

Nous tenterons, dans ce qui suit, d'explicitier les termes précédents et de procéder à leur comparaison.

#### 1.3.1. Al-Qawl ou le Dire :

Commençons par le plus simple et le plus général, le /qawl/ c'est-à-dire le 'dire'. Dans son *kasâ'is*, IBN ĞINNĪ (392/1002) le définit en tant que toute réalisation phonique, ayant ou non un sens complet:

« أما القول فأصله أنه كل لفظ مذل به اللسان تاما أو ناقصا »  
(الخصائص 1، ص 17)

« Quant au dire, à son origine, c'est toute émission vocale articulée par la langue, ayant un sens complet ou non »<sup>6</sup>.

Par conséquent, la notion qu'il implique est générale. Il peut désigner un seul vocable, comme il peut s'appliquer à la réalisation phonique d'une ou de plusieurs phrases. Le

<sup>6</sup>. Voir *Les théories grammaticales d'Ibn Ğinnī*, Abdelkader MEHRI, p 351.

/qawl/ peut aussi, tel que le laisse entendre A. MEHRI, « désigner des sons qui n'ont pas de signification »<sup>7</sup>

#### 1.3.2. Al-Kalâm ou le Discours :

Quant au /kala:m/, autrement dit le discours, il se caractérise par la plénitude du sens. Voici, d'après l'encyclopédie de l'Islâm, comment les grammairiens le définissent:

« Le Kalâm (parole, fait de parler) est défini par les grammairiens comme une émission /lafđ/ vocale formant un ensemble composé /murakkab/ et non des mots isolés, prenant un sens par convention, sans le posséder naturellement (/wad<sup>c</sup>/ et non /tab<sup>c</sup>/) »

(Encyclopédie de l'Islam, Kalâm, p712)

IBN ĞINNĪ (392/1002), mettant aussi l'accent sur la plénitude du sens, le décrit ainsi:

« أما الكلام فكل لفظ مستقل بنفسه، مفيد لمعناه »  
(الخصائص 1، ص 17)

« Quant au discours, c'est toute émission vocale indépendante par elle-même et ayant un sens complet »

« ... فكل لفظ استقل بنفسه و جنبه منه ثمره معناه »

(الخصائص 1، ص 17)

<sup>7</sup>. Idem, p 352.

« ... c'est toute émission vocale devenue indépendante par elle-même et dont tu as récolté le fruit de sa signification »

### 1.3.2.1. Kalām, Kalim et Kalima

Parler du /kala:m/ nous conduit à penser à un autre terme assez fréquent chez les grammairiens de la tradition, celui de /kalim/. Nous citons particulièrement SIBAWAYHI (180/796) qui évoque ce terme dans les intitulés du premier et du deuxième chapitres du Kitāb<sup>8</sup>. D'on se demande dès lors si les deux termes désignent un même concept ou s'il s'agit de deux choses différentes ?

Muhammad 'Alī Abū l-'ABBĀS, grammairien contemporain d'al-Azhar, lors d'une étude de Šarh IBN 'AQĪL de la 'Alfiyya d'IBN MĀLIK (672/1273-74) intitulée: 450 Questions et réponses en syntaxe et en morphologie, rapporte une définition du /kala:m/, du /kalim/ et de la /kalimat/. La Kalima est « le vocable mis pour exprimer un sens unique<sup>9</sup> ». La définition du Kalām rejoint celles données par les premiers grammairiens de la tradition. Elle assimile le Kalām à la Ġumla. Quant à la définition du Kalim, elle se caractérise par l'introduction d'un critère numérique. En effet le Kalim est tout énoncé composé d'un minimum de trois mots :

<sup>8</sup>. Voir le Kitāb I, P 12 : هذا باب علم ما للكلم من العربية

هذا باب مجاري أواخر الكلم من العربية : P 13-23

<sup>9</sup>. "الكلمة هي اللفظ الموضوع لمعنى واحد" (450 سؤالاً و جواباً في النحو و الصرف، ص 7)

« و الكَلِم : ما تَرَكَّب من ثلاث كلمات فأكثر. و هو اسم جنس يفرق بينه وبين واحده بالتاء، و يدلُّ على أكثر من اثنين »  
(450 سؤالاً و جواباً في النحو و الصرف، ص 7)

« Le /kalim/: c'est ce qui se compose de trois mots et plus. C'est un terme générique (nom collectif). On le distingue du [féminin] singulier par l'absence du /ta:'. Il signifie un [nombre] supérieur à deux »

Ainsi et tel qu'il apparaît dans les propos de Abū l-'ABBĀS :

Exemples	Kalām	Kalim
Muhammadun na:ğihun (Mohammed [est] réussissant)	OUI	NON
'In nağaha Muhammadun (si Mohammed réussit)	NON	OUI
Qad nağaha Muhammadun (déjà Mohammed a réussi)	OUI	OUI

### 1.3.3. Al-Ġumla ou la Phrase

S'agissant enfin de la phrase, nous lisons dans le Luma<sup>9</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) la définition suivante:

« الجملة فهي كل كلام مفيد مستقل بنفسه »  
(اللمع في النحو، ص 10)

« La phrase est tout discours signifiant [un sens et] indépendant par lui-même »

IBN ĠINNĪ (392/1002) établit une certaine équivalence entre /qawl ta:mm/ (dire complet) et /ġumlat/ (phrase) :

« ف (القول) — التام، هو المفيد، أعني الجملة »

(الخصائص 1، ص 17)

« Le (dire) complet est le signifiant [d'un sens], je veux dire: la phrase »

#### 1.3.4.Qawl, Kalâm et Ġumla :

A dire vrai IBN ĠINNĪ (392/1002) parle de /qawl ta:mm/ (dire complet) pour la simple raison que le /qawl/ tout court n'est pas équivalent au /kala:m/ car dit-il:

« فكل كلام قول وليس كل قول كلاما »

(الخصائص 1، ص 17)

« Tout discours est dire, [mais] tout dire n'est pas discours »

Le dire est toute expression articulée ayant un sens complet ou non.<sup>10</sup> Il peut constituer une partie de la phrase. Dans Lisân 'al-'Arab IBN MANDŪR rapporte qu'IBN SĪDAH dit ceci, à propos de la comparaison du /kala:m/ et du /qawl/:

<sup>10</sup>. Voir MEHIRI A. Les théories grammaticales d'Ibn Ġinnī, p351.

« قيل : الكلام ما كان مكفيا بنفسه و هو الجملة ، و القول ما لم يكن مكفيا بنفسه و هو الجزء من الجملة »  
(لسان العرب، مدخل كل م،

ص 3922)

« Il a été dit: Le discours c'est ce qui se suffit à lui-même et c'est la phrase. Le dire c'est ce qui ne se suffit pas à lui-même et c'est une partie de la phrase »

S'agissant de la plénitude du sens, nous soulignons de passage que GALĀYĪNĪ laisse entendre qu'elle n'est pas une condition obligatoire pour la réalisation de la phrase, telle qu'elle doit l'être dans le discours :

« الجملة قول ... و لا يشترط فيما نسميه جملة ... أن يفيد معنى تاما مكفيا بنفسه كما يشترط ذلك فيما نسميه كلاما »

(جامع الدروس العربية ، ص )

« La phrase est dire... Il n'est pas exigé de ce qu'on appelle phrase (...) qu'elle [doit] signifier un sens complet en se suffisant à elle-même, tel que cela est exigé de ce qu'on appelle discours »

En effet, si les grammairiens s'accordent pour caractériser le Qawl par sa dimension physique, à savoir l'émission vocale d'expression(s) phonique(s) articulée(s), les nuances entre les deux termes Ġumla et Kalâm ne sont pas aussi évidentes. Cependant l'on distingue au sein de la tradition deux tendances voire deux étapes différentes. La première consiste à établir une certaine équivalence entre les deux vocables. Cette tendance se trouve exprimer dans

les propos des grammairiens tels que IBN ĠINNġ (392/1002) (392/1002) qui écrit :

« أما الكلام ... وهو الذي يسميه النحويون الجملة »  
(الخصائص 1 ، ص 17)

« Quant au discours... C'est ce que les grammairiens appellent: les phrases »

Nous pouvons citer encore à titre d'exemple IBN YA'ĠĠĠ (642/1245-6) :

« اعلم أنّ الكلام عند النحويين (...) و يُسَمَّى الجملة »  
(شرح المفصل، ج 1، ص 20)

« Sache que le discours, pour les grammairiens est (...), et il est nommé : phrase »

Avec IBN HIŠĠĠ (761/1360) (761/1360) et ceux qui l'ont suivi dans la tradition scolastique, la distinction entre Kalġm et Ġumla est explicitement exprimée. IBN HIŠĠĠ (761/1360), faisant la comparaison des deux termes, dit:

« و بهذا يظهر لك أنّها ليس مترادفين ... و الصواب أنّها أعم منه إذ شرطه الإفادة بخلافها »  
(معنى اللب 2 ، ص 431)

« Ainsi il t'apparaît qu'ils ne sont pas équivalents... Ce qui est juste, est qu'elle (la phrase) est plus générale étant donné que sa condition (le discours) est, contrairement à elle (la phrase), la plénitude [du sens] »

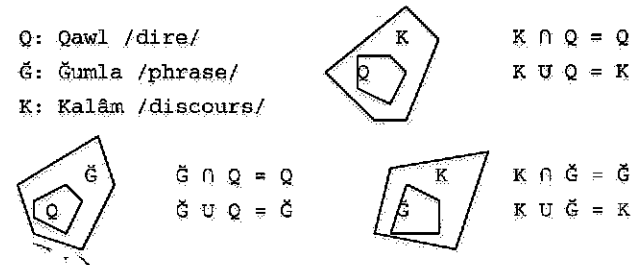
De son côté SUYŪTġ (911/1506) reprend le même point de vue:

« ذهبت طاقة إلى أن الجملة و الكلام مترادفان ... و الصواب أنّها أعم منه إذ شرطه الإفادة بخلافها »  
(جمع الموامع ، ص 12)

« Un groupe [de grammairiens] pensent que la phrase et le discours sont équivalents... Ce qui est juste est qu'elle (la phrase) est plus générale étant donné que sa condition (le discours) est, contrairement à elle (la phrase), la plénitude [du sens] »

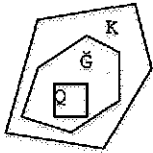
Ainsi le Kalġm répond à un critère sémantique exprimé à travers deux conditions : la plénitude du sens (sens complet) et le silence (sens fini), alors que la Ġumla répond à un critère syntaxique. Elle est constituée du verbe et de son sujet ou de l'inchoatif et de son énonciatif<sup>11</sup>.

Pour rendre manifeste, la distinction entre Qawl, Ġumla et Kalġm, nous allons, dans ce qui suit, essayer de schématiser leurs relations d'inclusion de la sorte:



<sup>11</sup> . Voir A. MEHIRI : al-Ġumla Ft Nazar an-Nuhġt al-'Arab, p 38.

Si Q, Ğ et K appartiennent à l'ensemble des réalisations phoniques. Autrement dit, ils sont considérés en tant qu'émissions vocales :



$$K \cap \dot{G} \cap Q = Q$$

$$K \cup \dot{G} \cup Q = K$$

On note donc une relation d'inclusion (à double sens) d'hyperonymie et d'hyponymie entre /Qawl/ et /Kala:m/ d'une part et entre /Qawl/ et /Ğumla/ de l'autre part. La relation entre /Kala:m/ et /Ğumla/ paraît fluctuante: la plénitude du sens pose un problème en ce qui concerne la phrase.

Prenons les exemples suivants et voyons s'ils nous permettent de distinguer /Ğumla/ et /kala:m/:

1) /at-taqsu ġami:lun/

Litt: (le climat est beau)\*

**Il fait beau.**

2) /ma:ta al-<sup>u</sup>sfu:ru/

Litt: (est mort l'oiseau)\*

**L'oiseau est mort.**

3) /fahasa at-tabi:bu al-mari:da/

Litt: (il a examiné le médecin le malade)\*

**Le médecin a examiné le malade.**

4) /akada al-waladu/

Litt: (a pris l'enfant)\*

**L'enfant a pris.**

5) /ištaray-tu ratlan/

Litt: (acheté-je une livre)\*

**J'ai acheté une livre.**

L'on constate à travers ces exemples que la plénitude du sens est remplie dans les exemples 1, 2 et 3; par conséquent ces phrases seraient qualifiées de /Kala:m/ (discours). La phrase 4, bien qu'elle se compose des éléments syntaxiquement nécessaires pour former une phrase, ne remplit pas, en l'absence d'un patient, cette condition et du coup elle ne serait pas /Kala:m/. Autrement dit, la quatrième phrase, qui est une phrase minimale ne pourrait pas être qualifiée de /Kala:m/. Elle ne remplit pas la condition de la plénitude du sens car elle débute par un verbe transitif et qu'elle manque un patient. La phrase 5, bien qu'elle comprend un patient, n'exprime pas, non plus, cette plénitude du sens. Il lui faut, en effet, un spécifique.

A vrai dire et en dépit de tous ces propos, notre dessein est d'essayer de déceler, à travers ces définitions, les constituants qui déterminent la phrase minimale. Plus précisément et partant du fait que le **patient** est différemment conçu dans l'organisation de la matière, selon que nous sommes dans le contexte de la tradition ou dans celui des manuels scolaires, nous nous interrogeons quant à sa place dans la phrase arabe? Est-il un /mutammim/ (complément) ou constitue t-il un élément syntaxiquement nécessaire dans la conception de la phrase verbale (dont le verbe est transitif)?

#### 1.4. place du patient dans la phrase arabe dont le verbe est transitif:

L'on constate en effet, à travers toutes ces définitions, la présence voire l'articulation de deux dimensions différentes:

Une dimension sémantique<sup>12</sup> palpable à travers nombre de termes redondants: 'sens complet', 'communication linguistique', 'autonomie de sa signification', '/mufi:d/', '/ifa:dat/', '/ta:mm/', '/muktafiyan bi-nafsihi/'<sup>13</sup> ... où la présence du patient est nécessaire pour compléter le sens et valider la phrase verbale transitive.

Et une dimension essentiellement syntaxique où l'absence du patient n'est pas censée affecter la validité de la phrase minimale. Cette dimension syntaxique se trouve exprimée à travers des termes tels que: 'unité syntaxique', 'hiérarchie syntaxique', 'structure binaire', 'relation biunivoque',<sup>14</sup>etc.

En bref nous disons que cette articulation bidimensionnelle opposerait nombre de manuels scolaires à la plupart des ouvrages de la tradition. Pour illustrer cette opposition prenons les deux citations suivantes que nous reprendrons et développerons par la suite:

<sup>12</sup> . « La phrase est définie intuitivement par le sentiment qu'on a qu'elle exprime une pensée complète : alors c'est à la psychologie et à la logique de dire ce que c'est qu'une pensée, et complète »

(Georges Mounin, Clefs pour la linguistique, p 114)

<sup>13</sup>. Terminologies: « sens complet » Voir Larousse, p 759  
: « communication linguistique » Voir Le bon usage, p 269  
: « autonomie de signification » Voir Dictionnaire de sémiotique, p 280  
: « /mufi:d/ » Voir le Luma<sup>c</sup>, p10; le Kasâ'is, p 17  
: « /ifa:da/ » Voir le Mugni<sup>c</sup> 2, p431  
: « /ta:mm/ » Voir le Kasâ'is, p 17; le Ġâmi<sup>c</sup> ad-durûs, p 248  
: « /muktafiyan bi-nafsihi/ » Voir Lisân al-<sup>c</sup>Arab, entrée KLM, p 3922

<sup>14</sup>. Terminologies: « unité syntaxique », « hiérarchie syntaxique », « structure binaire » Voir Dictionnaire de sémantique, p281  
: « relation biunivoque » Voir A. ROMAN, Grammaire de l'arabe, p 86.

« لا يشترط فيما نسميه جملة ... أن يفيد معنى تاما مكفيا بنفسه »  
(جامع الدروس العربية ، ص 248)

(  
« Il n'est pas exigé de ce qu'on appelle phrase, qu'elle doit signifier un sens complet en se contentant d'elle-même »

« ... و مصطلح متممات لا يعني أنه يمكن الاستغناء عنها تركيبا و  
معنى »  
( كتاب اللغة 1 ، ص 9 )

« Le terme /mutammima:t/ (compléments) ne signifie pas que l'on peut s'en passer syntaxiquement et sémantiquement »

#### 1.4.1. Dans les manuels scolaires : l'exemple de Kitâb al-Luġa

En effet, Contrairement à la tradition qui classe le patient (/al-maf'u:lu bihi/) avec les compléments (/mutammima:t/) dans la catégorie des accusatifs (/al-mansu:ba:t/), la plupart des manuels scolaires citent celui-ci juste après le sujet du verbe (/al-fa:fil/) avec les constituants de la phrase verbale. Partant de cette constatation nous nous sommes interrogés sur les raisons de cette évolution: S'agit-il d'un changement dans la conception de la phrase minimale? Quel sont les constituants de la phrase verbale? Le patient est-il considéré comme un /mutammim/ (complément) autrement dit une

/fadla/(terme accessoire); ou comme un constituant syntaxiquement nécessaire?

Prenons l'exemple de *Kitâb al-Luġa* qui, dans son 9ème chapitre consacré à l'étude du verbe, évoque les constituants de la phrase en disant ceci:

« تتكون الجملة على الأقل من مسند و مسند إليه »

(كتاب اللغة 1، ص

(67

« La phrase se compose, au minimum, d'un prédicat et d'un sujet »

Les deux expressions « phrase » et « au minimum » laissent supposer que la phrase peut, éventuellement, s'élargir à d'autres constituants en plus du /musnad/ et du /musnad 'ilayhi/. Cependant ils ne nous renseignent pas, du moins dans l'état actuel des choses, sur le statut syntaxique de ces constituants et en particulier sur celui du Patient, objet de notre intérêt.

Deux hypothèses restent possibles :

- Le patient est un constituant nécessaire sémantique (pour compléter le sens de la phrase).
- Le patient est un constituant nécessaire syntaxique. Dans ce cas et sachant que seuls deux éléments sont syntaxiquement nécessaires, l'on se pose la question quant à l'éventualité d'une appartenance au noyau de la phrase en tant qu'élément du syntagme verbal.

Pour tenter de résoudre cette énigme, nous reprenons ce passage de *Kitâb al-Luġa* que nous élargissons à sa première

partie où les auteurs évoquent les Mutammimât, sachant qu'ils évoquent, dans la seconde, la structure de la phrase

« هي المفاعيل و الحال و التمييز إذا تعلقا بالنواة الإسنادية ، و مصطلح

متممات لا يعني أنه يمكن دائما الاستغناء عنها تركيبيا و معنى

(كتاب اللغة 1، ص 9

(

« Ce sont les compléments, le complément l'état et le spécifique si ces deux derniers se rapportent au noyau de la phrase. Le terme /mutammima:t/ (compléments) ne veut pas dire que l'on peut, **toujours**, s'en passer **syntactiquement et sémantiquement**»<sup>15</sup>

Dans cet extrait nous constatons que *Kitâb al-luġa*, en usant du terme 'toujours', répartit les compléments /mutammima:t/ en deux catégories: ceux dont nous pouvons nous en passer, et ceux dont nous ne le pouvons pas.

Quant aux indispensables, c'est-à-dire syntaxiquement et sémantiquement nécessaires; nous pensons qu'il ne s'agit ici d'autre /mutammim/ que le patient ('al-maf'u:lu bihi) en dépit du fait que d'autres compléments peuvent être, du moins, indispensables sémantiquement .. Car hormis le patient, classé avec les constituants de la phrase verbale, les autres /mutammima:t/ sont évoqués à part, dans la partie: les compléments de la phrase verbale.

<sup>15</sup> D'après *Kitâb al-Luġa* les compléments sont: le patient, le complément circonstanciel (de temps ou de lieu), le complément absolu et le complément de concomitance.

Outre le terme 'toujours', notre attention a été fortement interpellé par le terme /tarki:ban/, qui veut dire littéralement: 'Structurellement' et que nous avons traduit par 'syntaxiquement' car en effet parler d'éléments nécessaires à la structure d'une phrase revient à parler de la syntaxe de la phrase.

Sachant que d'après la tradition, seuls, deux éléments sont syntaxiquement nécessaires pour constituer une phrase (phrase minimale ou noyau de la phrase), l'on se demande comment le patient peut-t-il être à la fois /mutammim/ (complément) et élément syntaxiquement nécessaire? Ainsi, paradoxalement, le patient est à la fois un /mutammim/ (complément) et un constituant syntaxiquement nécessaire dans la phrase verbale transitive.

A vrai dire Kitâb al-Luġa n'hésite pas à qualifier le patient de /mutammim/; cependant il est évident qu'il bénéficie d'un statut particulier de privilégié. Voici un passage du chapitre: /al-maf'ûl al-mutlaq/ (le complément absolu) qui confirme notre point de vue:

« تتكون الجملة الفعلية من فعل مسند و فاعل مسند إليه و يتعلق بهما  
متم مفعول به و قد يتعلق بهما أيضا مفعول مطلق من مادة الفعل وهو  
متم يحتاج إليه لأداء معنى معين »

( كتاب اللغة 2 ، ص 191 )

« La phrase verbale se compose d'un verbe /musnad/ (Prédiqué) et d'un sujet /musnad 'ilayhi/ (qui lui est prédiqué), auxquels se rapporte Un complément patient et éventuellement un complément absolu, de la même

racine que le verbe. C'est un complément auquel on recourt pour signifier un sens déterminé »

La lecture de ce passage retient notre attention en particulier sur deux niveaux:

- Les auteurs de Kitâb al-Luġa ne traitent pas le patient et le complément absolu de la même manière.

En effet, ils n'emploient pas /qad/ qui, devant un verbe inaccompli, signifie le doute et l'éventualité, pour le patient /al-maf'ûl bihi/; alors qu'ils l'emploient pour évoquer le complément absolu /al-maf'ûl al-mutlaq/.

- Les auteurs de Kitâb al-Luġa cherchent à expliquer le pourquoi du recours au complément absolu, alors qu'ils ne le font pas pour l'emploi du patient.

Ces deux remarques montrent bien que le patient n'est pas traité comme les autres compléments et qu'il bénéficie d'un statut assez particulier.

#### 1.4.2. Statut particulier du Patient dans les manuels scolaires :

Cette attitude qui consiste à considérer le patient en tant que constituant syntaxiquement nécessaire et inséparable des autres constituants de la phrase verbale transitive, n'est pas une invention de Kitâb al-Luġa. Son prédécesseur an-Nahw al-'Arabî avait la même attitude et faisait la même analyse. Dans le livre 2 d'an-Nahw al-'Arabî et précisément dans le chapitre désignant l'ellipse du verbe, du sujet et du patient nous lisons les sous-titres suivants:



الاستغناء عن عناصر الجملة الفعلية

**Se passer des constituants de la phrase verbale**

- Se passer du Verbe                      - الاستغناء عن الفعل
  - Se passer du Sujet                      - الاستغناء عن الفاعل
  - Se passer du Patient                      - الاستغناء عن المفعول به
  - Se passer du Verbe et du                      - الاستغناء عن الفعل و الفاعل معا  
Sujet, ensemble
  - Se passer du Verbe et                      - الاستغناء عن الفعل و المفعول به معا  
du Patient ensemble
  - Se passer du Sujet et                      - الاستغناء عن الفاعل و المفعول به معا  
du Patient, ensemble
  - Se passer de tous                      - الاستغناء عن جميع عناصر الجملة الفعلية  
les constituants de la phrase verbale
  - Se passer des compléments                      - الاستغناء عن التتمات
- (النحو العربي 2، ص ص 29...31)

Nous constatons, à travers ces sous-titres, que le patient est traité sur un pied d'égalité avec les constituants de la phrase minimale verbale, en dehors et en dépit de la présence d'un sous-chapitre réservé aux /mutammima:t/. La suite des chapitres confirme ce choix qui consiste à traiter les /mutammima:t/ indépendamment des autres constituants de la phrase nominale minimale, à savoir l'inchoatif et l'énonciatif:

الاستغناء عن عناصر الجملة الاسمية

**Se passer des constituants de la phrase nominale**

- Se passer de l'Inchoatif                      - الاستغناء عن المبتدأ
- Se passer de l'Enonciatif                      - الاستغناء عن الخبر

الاستغناء عن التتمات                      - Se passer des Compléments

(النحو العربي 2، ص ص 45-46)

Cette tendance qui consiste à séparer le patient des autres compléments (/mutammima:t/) et de l'aborder conjointement avec les constituants de la phrase verbale minimale, se trouve réitérée dans la presque totalité des manuels scolaires que nous avons consultés et qui constituent le corpus de notre recherche, notamment ceux destinés aux cycles primaires car c'est pendant ces cycles qu'est souvent abordée cette question du patient. Ainsi nous lisons dans un manuel scolaire marocain intitulé: al-Fushâ et destiné à l'usage des élèves de la deuxième année du cycle primaire, la définition suivante de la phrase, qui, tel que le confirme la suite des chapitres et leur enchaînement, intègre le patient:

« الكلام الذي يفيد معنى تاما يسمى جملة. تتكون الجملة من كلمتين أو أكثر »

(الفصحي ، الجزء الثالث ، ص 25)

« Le discours qui signifie un sens complet s'appelle phrase. La phrase se compose de deux mots ou plus »

Quant à la matière, elle est organisée conformément au schéma habituel des manuels scolaires, à savoir la phrase verbale et ses constituants (le verbe, le sujet et le patient) la phrase nominale et ses constituants (l'inchoatif et l'énonciatif). Dans sa table des matières, notre manuel al-Fushâ, non seulement place le patient juste après le sujet mais consacre, en plus, un chapitre où il

réunit les deux questions, c'est-à-dire le sujet et le patient :

- « -la phrase.....page: 24 ..... الجملية »
- Le verbe à l'accompli.....page: 50 ..... الفعل الماضي
- Le verbe à l'inaccompli.....page: 56 ..... الفعل المضارع
- Le verbe impératif.....page: 75 ..... فعل الأمر
- Le sujet.....page: 82 ..... الفاعل
- Le patient.....page: 88 ..... المفعول به
- Le sujet et le patient..page: 94 ..... الفاعل والمفعول به
- L'inchoatif et l'énonciatif, page: 102 ..... المتناوئ والمجرى »

Dans une tentative de dépasser cette difficulté, certains manuels parlent de phrases complètes et de phrases incomplètes ou de phrases signifiantes et de phrases insignifiantes, en prenant en considération la dimension sémantique des énoncés. A titre d'exemple, le manuel scolaire algérien *Qawâ'id al-Luġa al-'Arabiyya* s'ouvre sur cette question :

« الجملة في العربية هي ما تكوّنت من كلمتين فأكثر ، و هي إمّا أن تكون مفيدة و إمّا أن تكون غير مفيدة »

(قواعد اللغة العربية للسنة التاسعة أساسي، ص 5)

« La phrase, en arabe est ce qui se compose de deux mots ou plus. Elle est ou bien signifiante ou non signifiante [d'un sens complet] »

Prenons un deuxième exemple, celui d'un manuel scolaire tunisien intitulé: *Kitâbî ff qawâ'id al-luġa*, destiné à l'usage des élèves de la troisième année du cycle primaire, qui, à la page 8, donne l'exercice suivant:

"- ضع الجمل التامة في الوادي الأول و الجمل الناقصة في الوادي الثاني:

« Mets les phrases complètes dans la première colonne et les phrases incomplètes dans la deuxième colonne »

دق الجرس - باب القسم - هل عندك - كنت البنت صحن البدار -  
شكر المعلم التلميذ - نصح الطبيب - ليس الولد ثوبا جديدا - ذلك  
الطفل .

جمل ناقصة	جمل تامة
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Nous constatons, d'après le corrigé, que les auteurs considèrent la phrase: /nasaha 'at-tabi:bu/ (le médecin a conseillé) comme incomplète alors qu'elle a la même structure syntaxique que celle de /daqqa 'al-ġarasu/ (la cloche a sonné) qui est considérée comme complète. De même, cette phrase de /nasaha 'at-tabi:bu/ est considérée comme incomplète au même titre que les exemples /ba:bu 'al-qismi/ ou /hal 'indaka/ qui ne sont pas des phrases.

Cette attitude, de la part des manuels scolaires, qui se manifeste à travers l'importance qu'ils accordent à la plénitude du sens dans la phrase verbale et qui consiste à négliger la validité de la structure syntaxique de la phrase minimale dont le sens est incomplet, se traduit par une conception assez particulière de la phrase dans l'inconscient collectif des apprenants. Désormais la dimension sémantique plane sur la dimension syntaxique. On parle moins de la phrase minimale qui serait sémantiquement

incomplète. On parle plutôt de phrase tout court. On parle aussi de phrase complète et de phrase incomplète voire 'non-phrase'.

Le questionnaire, que nous avons - par souci de réalisme - mené auprès d'échantillons variés de personnes concernées<sup>16</sup> ne fait que confirmer notre point de vue. En effet nous avons proposé à nos échantillons un certain nombre de groupes de mots que nous avons puisés pour la plupart dans les manuels scolaires, et nous leur avons demandé de répondre par 'oui' s'ils considèrent ces groupes de mots comme étant des phrases, et par 'non' s'ils ne les considèrent pas de la sorte. Voici, dans ce qui suit les phrases proposées et les réponses apportées:

هل تمثل مجموعات الكلمات التالية، حسب رأيك جملاً أم لا ؟

A votre avis, est-ce que les groupes des mots suivants constituent des phrases ou non?

لا ليست جملة Non	نعم جملة Oui
لا	نعم (1) مات العصفور L'oiseau [est] mort
لا	نعم (2) باب القسم La porte de la classe
لا	نعم (3) نصح الطبيب Le médecin a conseillé
لا	نعم (4) في الدار رجل Dans la maison [il y a] un homme
لا	نعم (5) ذلك الطفل Cet enfant
لا	نعم (6) أكل الولد خبزاً L'enfant a mangé du pain

<sup>16</sup> A, B, C, D, E, F

لا

نعم (7) ضرب الولد

Le garçon a frappé

	G.M 1		G.M 2		G.M 3		G.M 4		G.M 5		G.M 6		G.M 7	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
A	16	0	2	18	7	12	19	1	1	19	20	0	13	7
B	17	0	0	17	7	10	17	0	0	17	17	0	5	12
C	19	0	0	20	3	17	20	0	1	19	20	0	4	16
D	37	0	6	31	2	35	32	5	1	36	37	0	21	16
E	27	0	3	24	1	26	27	0	0	27	27	0	4	23
Tot	116	0	11	110	20	100	115	6	3	118	121	0	47	74
%	95.08	0	9.07	90.16	16.39	81.98	94.26	4.92	2.46	96.18	99.00	0	38.52	60.66

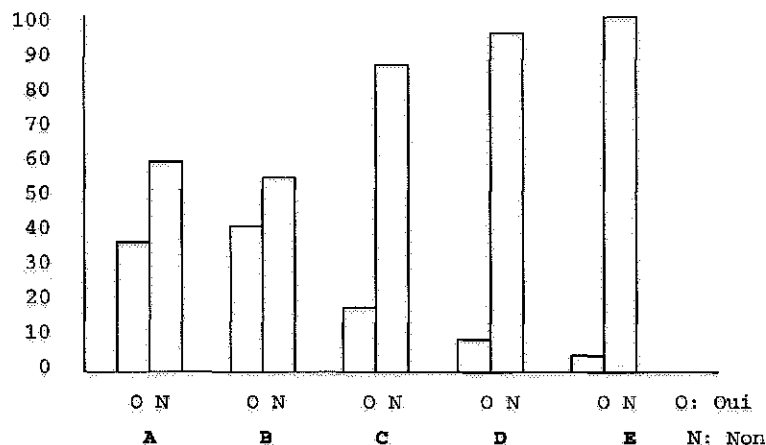
- Si le taux élevé des personnes qui ont répondu par OUI aux groupes de mots n°1 (95.08%) et n°6 (99.18%) nous rassure, les réponses apportées aux groupes de mots n°3 (NON 81.98%) et n°7 (NON 60.66%) nous inquiètent en même temps qu'elles interpellent les manuels scolaires. Elles expriment, à notre sens, la grande importance accordée à la dimension sémantique par les manuels scolaires.

Répartition des taux de réponses à la question n°3 selon les groupes:

	A	B	C	D	E
OUI:	35%	38.39%	15%	5.4%	3.7%
NON:	60%	55.55%	85%	94.59%	96.3%

Nous constatons que les taux les plus élevés de réponses négatives se trouvent parmi les élèves et les étudiants tunisiens. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont ou qu'ils ont été scolarisés par les mêmes manuels scolaires tunisiens tels que *an-Nahw al-'Arabi* ou *Kitâb al-Luga*.

Diagramme:



- Le pourcentage de ceux qui ont répondu par NON à la question n°7, à savoir 60.66% serait réellement plus élevé que ce qui est indiqué précédemment. En effet, partant du fait que nous n'avons pas vocalisé les mots de la phrase (n°7), nombre de questionnés ont interprété ce groupe de mots en tant que phrase affectée à la voix passive, c'est-à-dire: /duriba al-waladu/ (l'enfant a été frappé). 20% parmi eux ont vocalisé les mots: *شرب الولد* et ont répondu par OUI. 3 personnes ont répondu à la fois par OUI et NON. Enfin nous soulignons le fait qu'une personne a répondu par NON en rajoutant par écrit qu'il manque un /maf'u:l bihi/ (un patient) pour que le groupe de mots soit valide en tant que phrase.

#### 1.4.3. Influence des langues étrangères sur les manuels scolaires : l'exemple de la linguistique française

Dans 'Asrâr al-Balâga, Ibrâhîm 'ANÎS écrit un petit passage qui s'inscrit, tout à fait, dans le contexte de notre recherche :

« ونحن في بحثنا لنظام الجملة العربيّة ندرك تمام الإدراك أنّ هذا النّظام قد اختلف إلى حدّ ما باختلاف العصور . ففي عصرنا الحديث مثلا قد تأثّر بنظام اللغات الأوروبية في مواضع كثيرة »  
(من أسرار البلاغة، ص305)

« Dans notre recherche sur l'organisation (le système) de la phrase arabe, nous sommes parfaitement conscients que cette organisation a subi des changements, quelque part, le long de son histoire. A notre époque actuelle, par exemple, elle a été influencée par les langues européennes à plusieurs égards »

En effet, pour trouver une explication plausible à cette évolution concernant la place du patient dans les manuels scolaires, qui consiste à le traiter avec les constituants de la phrase verbale (et non pas avec les compléments) et le considérer comme constituant nécessaire, non seulement sémantiquement mais aussi syntaxiquement, tel que c'est le cas pour *Kitâb al-Luġa*; nous nous sommes penchés du côté de la linguistique française et plus exactement du côté de linguistes tels que Jean DUBOIS.

Les auteurs de ces manuels auraient été influencés par le fait que, dans la grammaire française la phrase minimale, telle qu'elle est décrite par DUBOIS dans son: *Grammaire structurale du français*, « est formée de deux constituants, l'un est un syntagme nominal appelé sujet, et l'autre un

syntagme verbal, que se voit accorder le statut de prédicat »<sup>17</sup>

Ph -----> SN + SV

Le syntagme verbal peut être constitué d'un verbe du type 'avoir' et d'un SN (syntagme nominal) complément ou d'un verbe de type 'être' et d'un adjectif participe.

SV    V1 + SN  
      V2 + Adj

DUBOIS rajoute que:

« Le verbe 'avoir' est ici le terme générique dénommant l'ensemble des verbes transitifs:

V1 --> avoir, posséder, lire, écrire, donner, etc. »<sup>18</sup>

Concrètement, dans les exemples 'l'enfant a un livre' et 'l'enfant lit un livre', le syntagme nominal est 'l'enfant' et le syntagme verbal est 'a un livre' dans le premier exemple, et 'lit un livre' dans le deuxième cas. Nous constatons que, dans les deux cas, le syntagme verbal se compose d'un verbe (avoir, lire) et d'un complément d'objet (un livre).

Lors d'un chapitre intitulé: la distinction du verbe et du syntagme verbal, DUBOIS avance les exemples suivants:

1. L'enfant dort
2. L'enfant sait sa leçon

<sup>17</sup>. Jean DUBOIS, *Grammaire structurale du français, la phrase et les transformations*, p 20.

<sup>18</sup>. Idem

### 3. L'enfant mange sa purée

Il considère 'dort', 'sait sa leçon', et 'mange sa purée' comme des syntagmes verbaux. Dans le premier exemple, le syntagme verbal est formé par le seul verbe 'dort', dans les deux autres exemples les syntagmes verbaux sont formés par les verbes 'sait' et 'mange' et leurs expansions, syntagmes nominaux compléments d'objet direct 'sa leçon' et 'sa purée'.

Si nous transposons ces exemples à l'arabe, nous nous trouverions devant cette même logique des auteurs de *Kitâb al-Luğa*, d'*an-Nahw al-‘Arabi*, de *Kitâb Fî Qawâ'id al-Luğa* et d'autres...qui font du patient un constituant sémantiquement et syntaxiquement nécessaire dans la phrase verbale dont le verbe est transitif.

Ainsi: / yana:mu 'al-waladu / 0 (v. intransitif)  
/ yahfağû 'al-waladu 'ad-darsa / (v. transitif)  
/ ya'kulu 'al-waladu 'at-ta'ama / (v. transitif)



#### 1.5. La phrase dans la conception des 'ultra' modernes:

Nous avons évoqué l'emploi de terminologies telles que /tarkib/ (construction ou structure) ou /tarkib 'isnâd/ (construction prédicatrice), par quelques manuels scolaires et en particulier par le manuel scolaire tunisien *Kitâb al-Luğa*. C'est deux autres termes, très proche de ces derniers, qui ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit en fait des mots /mukawwin/ (composant ou



المركب التعي Le syntagme composé d'une épithète et de sa base  
 « Le syntagme d'un permutatif et de sa base ... المركب البدي  
 (التحو العربي - كتاب اللغة لتلامذة السنة الثامنة من التعليم الأساسي)

Pour comprendre l'intérêt de l'introduction d'une telle terminologie, il faudrait peut être revoir la définition de la phrase donnée par ce manuel:

« الجملة وحدة نحوية مستقلة عما قبلها و عما بعدها و لا توجد في اللغة وحدة نحوية أوسع منها. »  
 ( التحو العربي - كتاب اللغة لتلامذة السنة السابعة أساسي ، ص 16 )

« la phrase est une unité syntaxique indépendante de ce qui la précède et de ce qui la suit. Il n'existe pas dans la langue une [autre] unité syntaxique qui soit plus large qu'elle »

Cette définition reprend celles données par des linguistes tels que BLOOMFIELD et MEILLET à savoir qu'une phrase est un segment de la chaîne parlée indépendant syntaxiquement. Autrement dit-elle ne peut pas faire figure de constituant d'un autre constituant plus large.

Mohammad ad-DALLÂL nous rapporte que, dans la conception des modernes ('ultra' modernes ou contemporains) la phrase doit répondre, en plus du rapport syntaxique de prédication et de la signification d'un sens, à un troisième critère qui est l'indépendance syntaxique:

« فالحدثون قد أضافوا مبدأً أساسياً هو الاستقلالية. الجملة لا تكون جملة حتى تكون مستقلة بنفسها: فلا تكون جزءاً من جملة أكبر منها. (لا تملأ محلاً نحوياً من جملة أم) و لا تكون خاضعة لمبدأ التعليق. إن تعديل فرضية الحد المتصل بالجملة أدى بالضرورة إلى تعديل بعض المنوالات أثناء تحليل الجمل. فالجملة الواقعة خبراً أو نعتاً أو فاعلاً أو حالاً أو صلة موصول... لم تعد جملة لأنها ليست مستقلة بذاتها، بل أصبحت مركباً إسنادياً يا فعلياً أو اسمياً »  
 ( محمد الدلال، نهج التحو، المجلد الأول، ص 33 )

« Les modernes ont rajouté [à la définition de la phrase] un principe de base : c'est l'indépendance. La phrase ne peut être considérée comme autant, tant qu'elle n'est pas indépendante par elle-même. Elle ne doit pas constituer une partie d'une phrase plus large (elle ne doit pas occuper une position syntaxique dans une phrase-mère). Elle ne doit pas dépendre du principe de subordination. La rectification de l'hypothèse de la définition liée à la phrase a conduit, par nécessité, à la modification de certains modèles lors de l'analyse de phrases. Ainsi la phrase occupant la position d'un énonciatif, d'une épithète, d'un sujet, d'un complément d'état ou d'une relative... n'est plus considérée comme une phrase parce qu'elle n'est pas indépendante par elle-même. Elle devient syntagme prédicateur verbal ou nominal »

ad-DALLÂL présente et analyse plusieurs exemples. En voici quelques-uns:

(1) الرجل [علمه غزير] L'homme, ses connaissances  
sont abondantes

الرجل: مبتدأ Inchoatif

علمه غزير: خبر مركب إسنادي اسمي  
Enonciatif syntagme nominal  
(prédicateur)

علمه: مبتدأ مركب بالإضافة  
Inchoatif syntagme d'annexion

غزير: خبر Enonciatif

(2) بلغني [أنتك قادم] J'ai appris que [tu arrives]

أنتك قادم: فاعل مركب بالموصل الحرفي التاسخ  
Sujet syntagme  
[composé du] 'relatif' abrogatif nominal [et de  
sa base]

استمعت إلى اللحن [تفتن المرء عن نفسه فتونا] J'ai écouté  
les mélodies [distraire, passionnément, par son  
charme, l'être de soi-même]

تفتن المرء عن نفسه فتونا: حال مركب إسنادي فعلي.  
Complément d'état, syntagme 'prédicateur' verbal

ad-DALLÂL va encore plus loin, il évoque les phrases  
/tala:zumiyat/ (concomitantes) et donne l'exemple de  
/ğumlat aš-šart/(protase) et /ğumlat al-ğawa:b/(apodose)  
qui, conformément à cette nouvelle conception de la phrase,  
perdent leur statut de phrase:

« و أما التعديل الثاني فيتصل بالجملة التلازمية. فالقول بجملة الشرط و  
بجملة الجواب يتناقض و الحد ، لأنه يتنكر لمبدأ الاستقلالية. و من هنا

حاول المحدثون إخضاع تلك الأبنية للحدّ لم تعد جملة تتضمّن جملتين ،  
بل أصبحت جملة واحدة ذات نواة إسنادية و متّم مفعول شرط أو  
مفعول يفيد الشرط وذلك إذا كانت الأداة خالصة للشرط. «  
( محمد الدلال ، نهج النحو ، المجلد الأوّل ، ص 34 )

« Quant à la deuxième rectification, elle  
concerne les phrases concomitantes. [En effet],  
évoquer La phrase de condition (ou protase) et  
la phrase de rétribution (ou apodose) contredit  
la définition [de la phrase]; parce qu'il renie  
le principe de l'indépendance. Partant de ce  
fait, les modernes ont cherché à soumettre ces  
structures aux exigences de la définition...  
Ainsi il n'est plus question de phrase  
comportant deux phrases. Elle est devenue une  
phrase unique formée par un noyau prédicateur  
et d'un complément, complément de condition ou  
complément qui signifie la condition si la  
particule est purement destinée à [signifier]  
la condition.»

Cette nouvelle conception de la phrase, bien qu'elle  
apporte un certain nombre de réponses qui semblent  
cohérentes, n'est pas sans poser quelques problèmes. Nous  
n'allons pas, dans le contexte actuel, tenter d'aborder  
tous les problèmes qu'elle soulève; nous nous contentons  
tout simplement de souligner une certaine contradiction  
dans l'approche même des auteurs:

-Peut-on attribuer le qualificatif de phrase à une séquence  
linguistique large (ex : protase + apodose), et le refuser  
à une autre moins large (ex : protase ou apodose) alors  
qu'elles présentent toutes les deux les mêmes critères!



-D'autre part, cette «phrase» moins large, constituant d'une autre phrase plus large et qui se trouve ainsi transformée en /murakkab/ (syntagme), peut elle être, au niveau terminologique, traitée et considérée sur le même pied d'égalité que les autres /murakkab/ (syntagmes) qui n'ont pas la structure d'une phrase, tels que: le syntagme d'annexion, le syntagme épithète, le syntagme de corroboration ... etc.! (Voir la table des matières de la série: *an-Nahw al-'Arabi, kitâb al-Luġa*, par exemple).

Nous disons ceci en dépit du fait que ce manuel attribut à «la phrase» constituant d'une autre phrase la terminologie de /murakkab 'isna:di:/ et à la pseudo-phrase (/šibh al-ġumla/) la terminologie de /murakkab šibh 'isna:di:/.

En conclusion nous disons que nombre de manuels scolaires isolent le patient des autres /mutammima:t/ et l'évoquent avec les constituants de la phrase verbale, non pas, explicitement, en tant que constituant de la phrase minimale, mais en tant que constituant sémantiquement et 'structurellement'<sup>19</sup> nécessaire, juste après le verbe et son sujet. Les autres Mafâ'il (compléments) sont évoqués dans une partie à part, derrière celle consacrée à la phrase nominale et ses constituants. Cette évolution concernant le statut particulier attribué au Patient, serait due à l'influence (implicite) des auteurs de ces manuels par une analyse grammaticale qui considère le complément d'objet comme faisant partie du syntagme verbal qui regroupe le verbe et son complément d'objet. Cette

<sup>19</sup> . Il nous semble que le terme /tarkiban/ évoqué, en particulier, par les manuels scolaires tunisiens *Kitâb al-Luġa* et *an-Nahw al-'Arabi*, est un terme qui prête à une certaine confusion. C'est pourquoi nous n'avons pas pris le risque de le traduire, en l'occurrence, par 'syntaxiquement' et nous avons préféré le traduire par 'structurellement'.

façon de procéder paraît assez pratique, d'autant plus qu'elle valide le choix fait par les manuels scolaires quant à l'organisation de leur matière autour des constituants des phrases verbales et nominales. Nous retenons aussi une certaine ambiguïté concernant les frontières des deux dimensions sémantique et syntaxique, question qui sera largement abordée lors du chapitre suivant. Enfin nous soulignons l'évolution concernant l'introduction et l'emprise de la terminologie de /murakkab/ (syntagme) sur les deux derniers manuels scolaires tunisiens et plus particulièrement le tout dernier *an-Nahw al-'Arabi, Kitâb al-Luġa*.

#### 1.6. La phrase dans la conception de ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) et de SIBAWAYHI (180/796)

Dans une démarche différente, ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949), partant de la théorie grammaticale arabe sur les parties du discours, définit la phrase en tant que construction. Ses éléments constituants sont les mots. Par conséquent toute autre unité infra-syllabique, comme les voyelles casuelles, la noutation, l'intonation, etc., est exclue. Le noyau de la phrase étant une construction binaire composée des seuls deux mots (nom et verbe), la particule qui, par définition, n'indique de sens que dans un autre mot, est exclue du noyau et du coup elle ne peut avoir de rôle autre que celui de constituer un lien nécessaire entre les deux autres parties. En effet, d'après Hassan HAMZE, « lorsque az-ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) trouve des énoncés dans la langue qui lui semblent contredire cette théorie, il essaie de les interpréter en supposant un énoncé virtuel derrière l'énoncé réellement attesté »<sup>20</sup>

Cette conception de ZAGĠĠĠĠf (337/949) s'inscrit, de toute évidence, dans la ligne de la tradition qui consiste à définir la phrase en tant que combinaison de deux constituants : verbe et sujet ou inchoatif et énonciatif, sans pour autant parler de noyau. Le noyau c'est la phrase tout court et non pas la phrase minimale. Voici comment ZAGĠĠĠĠf (337/949) décrit-il la phrase :

« الفعل و الفاعل جملة بمنزلة المبتدأ و خبره »

(الإيضاح، ص 120)

« Le verbe et le sujet [constituent] une phrase au [même] titre que l'inchoatif et son énonciatif »

Citons enfin SIBAWAYHI (180/796) qui dans son Kitāb évoque la structure binaire de la phrase en utilisant une terminologie digne d'un maître de son époque, à savoir: /musnad 'ilayhi/ et /musnad/<sup>21</sup>. Il les décrit ainsi:

« و هما ما لا يفني واحد منهما عن الآخر، و لا يجد التكلم منه بدا. »

(الكتاب 1، ص

.23)

<sup>19</sup> Hassan HAMZE, *Les théories grammaticales d' az-ZaġġĠĠf* (337/949), p 531.

<sup>21</sup> Dans son livre: *Les théories grammaticales d'Ibn Ġinnī*, A. MEHIRI traduit littéralement les termes /musnad 'ilayhi/ et /musnad/, respectivement, par: "le support" et "ce qui lui est supporté".

« Ils (le /musnad/ et le /musnad 'ilayhi/) sont indispensables, l'un pour l'autre, et le locuteur ne peut s'en passer »

SIBAWAYHI (180/796) place le /musnad/ avant le /musnad 'ilayhi/. Dans la phrase nominale le /musnad/ correspond à l'inchoatif et le /musnad 'ilayhi/ correspond à l'énonciatif/ :

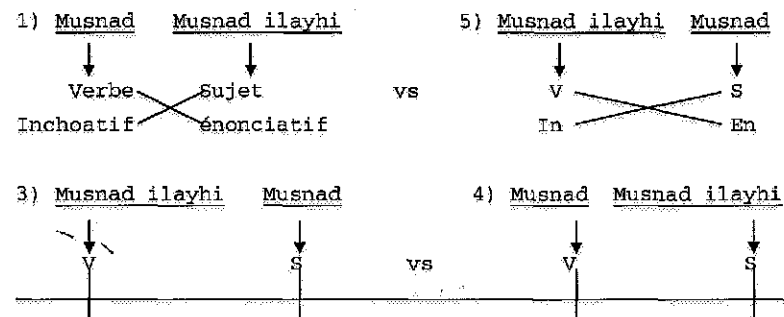
« فالمبتدأ مسند و المبنى عليه مسند إليه »

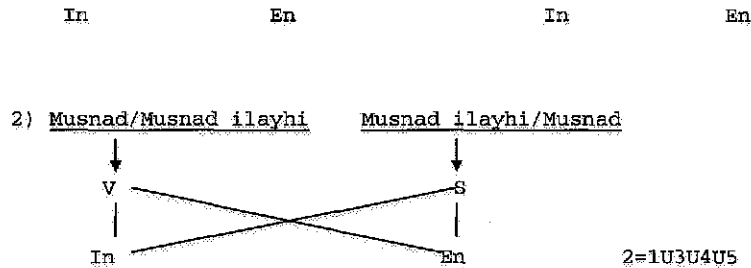
(الكتاب 2، ص 78)

« L'inchoatif est /musnad/ et ce qui lui est rapporté est /musnad 'ilayhi/ »

Cependant il ne précise pas à quoi correspondent le Musnad et le Musnad ilayhi dans la phrase verbale.

H. HAMZE évoque la relation entre le Musnad et le Musnad ilayhi. Cette relation n'est pas seulement sémantique, elle est aussi syntaxique. Il dresse cinq schémas possibles de cette relation. Quatre parmi ces cinq relations ont été évoquées par SĠRĠFĠf. La cinquième étant rajoutée par H. HAMZE qui pense que ce dernier, c'est-à-dire SĠRĠFĠf, l'a négligée:





En analysant les quatre séquences du Kitâb lors desquelles SIBAWAYHI (180/796) évoque les terminologies /musnad/ et /musnad 'ilayhi/; et en se basant sur l'explication d'IBN ĠINNĪ (392/1002) rapporté par IBN MANDŪR (*Lisân, Racine SND*), H. HAMZE aboutit à la constatation suivante: L'inchoatif est Musnad et l'énonciatif est Musnad ilayhi, dans le Kitâb. Ceci étant le Musnad ilayhi ne peut exister indépendamment du Musnad en tant que terme technique:

« استقر عندي أن المبتدأ مسند في الكتاب »

( حسن حمزة ، عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيويه ، ص 2 )

« Ma conviction est que l'inchoatif est Musnad dans le Kitâb. »

S'agissant du verbe et de son sujet, SIBAWAYHI (180/796) n'a pas abordé explicitement cette question. Il l'a esquissé une seule fois en faisant le rapprochement entre le verbe et son sujet d'une part et l'inchoatif et l'énonciatif de l'autre part. Cependant H. HAMZE penche pour la thèse qui rapporte le /musnad/ au verbe et le /musnad 'ilayhi/ au sujet:

« ظاهر كلام سيويه يجعل الفعل بإزاء المبتدأ و الفاعل بإزاء الخبر  
( حسن حمزة ، عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيويه ، ص

(9

« En apparence le discours de SIBAWAYHI établit une équivalence entre le verbe et l'inchoatif, et le sujet et l'énonciatif. »

En conclusion, nous disons que la phrase arabe est un énoncé formé par la combinaison de deux constituants indépendants syntaxiquement, et que sa définition est tributaire de plusieurs contextes : linguistique, syntaxique, sémantique, phonique - Cependant ce qui retient notre attention c'est surtout l'importance grandissante de la dimension sémantique, manifestée dans les manuels scolaires à travers la place accordée au Patient /al-maf'u:l bihi/. Cette importance du patient, dans les manuels scolaires, serait à l'origine d'un certain amalgame dans l'inconscient collectif des apprenants qui assimile la phrase incomplète sémantiquement à la 'non-phrase'. L'évolution du statut du Patient dans les manuels scolaires est un aspect parmi d'autres. Ceci dit, il existe d'autres aspects de cette évolution opérée dans les manuels scolaires telles que les structures de la phrase contenant un Badal (permutatif) ou de la phrase passive ou encore l'émergence de nouveaux termes et concepts.

## 2) EMERGENCE DE NOUVEAUX TERMES

Dans l'inconscient collectif de la communauté des Arabes la langue arabe s'inscrit dans la continuité de ses textes écrits depuis plus de quinze siècles. « Sans doute l'arabe, est-elle une langue très conservatrice, mais ce conservatisme ne permet pas de voir dans l'arabe moderne une copie conforme de l'arabe ancien, ni dans son vocabulaire ni dans son système »<sup>22</sup> En effet l'on assiste à une certaine évolution qui s'opère, non seulement au sein du vocabulaire mais aussi et surtout au niveau des systèmes. Des changements s'installent très lentement. « Ces variations ne datent pas d'aujourd'hui. Elles sont anciennes, mais elles s'accroissent chaque jour davantage »<sup>23</sup>

## 2.1. l'Exemple de la corroboration: évolution autour de quelques termes corroboratifs:

### 2.1.1. Définition de la corroboration

Les diverses définitions de la corroboration, données par les grammairiens arabes abordent la question sur deux niveaux : sémantique et syntaxique. Le niveau sémantique que nous nous contentons d'esquisser, définit le terme /tawki:d/ (corroboration) en tant que raffermissement et renforcement :

« التوكيد : مصدر وكّد العقد أو العهد: أو ثقّه ، و الممز فيه لغة ، يقال أوكدته و أكدته و إكادته إكادا ، و بالواو أفصح ، أي شدته »

<sup>22</sup> . Salam Bazzi / Hamzé, De la concurrence dans les systèmes, quelques aspects de l'arabe moderne, p2, CRTT Université Lyon2

<sup>23</sup> . Idem précédent.

(لسان العرب ، مادة وكّد)

« /at-tawki:d/ : nom d'action de /wkd/, ... un acte ou un pacte : le certifier. Le Hamz, dans le mot, est une variante linguistique. On dit //awkadtu+hu/, //akkadtu+hu/ et //akadtu+hu 'i:ka:dan/. Avec le /w/, il est 'plus' correct. Il signifie 'je l'ai renforcé(litt :attaché)' »

Quant au niveau syntaxique, nous pouvons le résumer en trois points : la définition syntaxique(a), les deux sortes de corroboration (b)et la nécessité de la présence, dans les termes corroboratifs, d'un pronom suffixe (c)

a) :

« التوكيد تكرير كلمة بلفظها: جاء الشاعر الشاعر ، أو بمعناها: جاء الشاعر نفسه »

( دليل الإعراب و الإملاء ، ص 137 )

« La corroboration est la réitération d'un mot en répétant le même terme [tel que] : le poète, le poète est venu ; ou en répétant [un terme qui renforce] le sens de ce mot, tel que : le poète lui-même est venu »

b) :

« هو هنا قسمان:

توكيد لفظي يكون بتكرار اللفظ ... أو بذكر مرادفه بعده مثل: ذهب غادر أخوك.

أيًا التوكيد المعنوي فيكون بسعة أسماء ... و هي: نفس ، عين ، جميع ؛ عامة ، كلّ ، كلا ، كلنا »

( الموجز في قواعد العربية ، ص 306 )

« Elle (la corroboration) se répartit en deux classes : Une corroboration [de renforcement] du terme en répétant le même terme ou en évoquant son équivalent, après lui, tel que : [il] est parti ; [il] a quitté, ton frère. Quant à la corroboration sémantique, elle se fait par le moyen de sept noms. Ce sont : /nafs/, /°ayn/, /ğami:°/, /°a:mmat/, /kull/, /kila:/ et /kilta:/ »

c) :

« التوكيد المعنوي يكون يذكر النفس أو العين أو جميع أو عامة أو كلا أو كلتا على شرط أن تضاف هذه المؤكدات إلى ضمير يناسب المؤكد »  
( جامع الدروس العربية ، ج 3 ، ص

(233

« La corroboration sémantique se fait en mentionnant /an-nafs/, /al-°ayn/, /ğami:°/, /°a:mmat/, /kila:/ et /kilta:/ à condition d'annexer à ces [termes] corroboratifs des pronoms [suffixes] qui correspondent aux corroborés »

2.1.2. Les termes corroboratifs dans la tradition

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, nous avons constaté la disparition, dans les manuels scolaires, de quelques termes corroboratifs cités dans la tradition en tant que termes renforçant la corroboration, tels que /'abta°/, /'akta°/ et /'absa°/. En revanche le terme

/°a:mmat/ a pris de l'importance avec les manuels scolaires.

D'emblée nous avons été interpellé par l'absence de ce terme, /°a:mmat/, en tant que terme corroboratif, dans tous les anciens ouvrages de la tradition que nous avons consultés à propos de cette question. Ni le *Luma°* d'IBN ĞINNĪ (392/1002), ni le *Ğumal* d'az-ZAĞĠĠĠĠĠĠ (337/949), ni *Taqrib al-Muqarrab* d'al-ANDALUSĪ (745/1344), ni *al-Muqaddima al-Ğuzūliyya* de ĞUZŪLĪ (607/1210) n'évoquent /°a:mmat/ parmi les termes corroboratifs. Le *Luma°* fixe ces termes d'une manière franche au nombre de neuf :

« و الأسماء المؤكد بها تسعة ، وهي : نفسه ، و عينه ، و كلاً ، و أجمع ، و أجمعون ، و جمعاء ، و جمع ، و كلا ، و كلتا . »

( اللمع في العربية ، ص 141 )

« Les noms [utilisés] pour la corroboration sont [au nombre de] neuf. Ce sont: /nafsuhu/, /°aynuhu/, /kulluhu/, /'ağma°/, /'ağma°u:na/, /ğam°a:°/, /ğuma°/, /kila:/ et /kilta:/ »

Quant aux *Ğumal* et *Taqrib al-Muqarrab* ils les présentent selon qu'ils corroborent le singulier, le duel ou le pluriel, au masculin ou au féminin. Ainsi l'on peut dresser le tableau synoptique des termes corroboratifs suivants:

مؤنث Féminin	مذكر Masculin	
كلاها ، نفسها ، عبيها	كله ، نفسه ، عبيه	مفرد Singular
+ جمعاء ، كتماماً ، نصحاء	+ أجمع ، أكنع ، أبيض	

كلامهما ، أنفسهما ، أعينهما	كلامها ، أنفسها ، أعينها	Duel مثنى
+ جمعاوان ، كصاوان ، بصاوان	+ أجمعان ، أجمعان ، أجمعان	
كلهم ، أنفسهم ، أعينهم	كلهم ، أنفسهم ، أعينهم	Pluriel جمع
+ جمع ، كنع ، بصح	+ أجمعون ، أجمعون ، أجمعون	

### 2.1.3. Emergence de /<sup>o</sup>ammāt/, en tant que terme corroboratif, dans les manuels scolaires

En revanche du côté des manuels scolaires, l'on constate la présence de /<sup>o</sup>a:mmāt/. Hormis *al-Luġa al-<sup>o</sup>Arabiyya Qawā'id Wa Nusūs*, nos autres manuels<sup>24</sup> évoquent le terme /<sup>o</sup>a:mmāt/. En voici quelques exemples :

« توكيد معنوي و أشهر ألفاظه : نفس ، عين ، كلا ، كلتا ، جمع ، كل ، عامّة ، أجمعون. »  
(القواعد 2 ، ص 221)

« Une corroboration sémantique : ses termes les plus connus sont: /nafs/, /<sup>o</sup>ayn/, /kila:/, /kilta:/, /<sup>o</sup>ami:°/, /kull/, /<sup>o</sup>a:mmāt/, /'aġma<sup>o</sup>u:n/ »

« و المعنوي ما تم بإلحاق المؤكد بإحدى الكلمات : نفس و عين و كلا و كلتا و كل و أجمع و جميع و جمع و جمعاء و عامّة »

<sup>24</sup>. *al-Qawā'id* (livre2), *an-Nahw an-Nama'udagif* (livre2), *Kitāb al-Luġa* (livre2) et *an-Nahw al-<sup>o</sup>Arabi* (livre2)

(كتاب اللغة 2 ، ص

(278

« La [corroboration] sémantique est celle qui consiste à faire suivre le [mot] corroboré par l'un des mot [suivants]: /nafs/, /<sup>o</sup>ayn/, /kila:/, /kilta:/, /kull/, /'aġma<sup>o</sup>/, /<sup>o</sup>ami:°/, /<sup>o</sup>guma<sup>o</sup>/, /<sup>o</sup>gam<sup>o</sup>a:°/ et /<sup>o</sup>a:mmāt/ »

« و معنوي و يكون بسبعة ألفاظ : النفس ، العين ، و كل ، و جميع ، و عامّة ، و كلا ، و كلتا »

(النحو النموذجي 2 ، ص 280)

« Et une [corroboration] sémantique. Elle se fait par [l'introduction de l'un des] sept termes: /'an-nafs/, /'al-<sup>o</sup>ayn/, /kull/, /<sup>o</sup>ami:°/, /<sup>o</sup>a:mmāt/, /kila:/ et /kilta:/ »

Dans le cadre de notre questionnaire, nous avons proposé à un échantillon de 122 personnes, six phrases contenant des corroborations; et nous leur avons demandé de barrer les phrases qui leur semblent erronées ou bizarres. La sixième, parmi ces phrases, comporte une corroboration par /<sup>o</sup>a:mmāt/:

/naġaha at-tala:mi:du <sup>o</sup>a:mmāt-uhum fi: al-  
imtiha:ni/  
(ils ont réussi, les élèves, leur totalité, en examen)  
Les élèves ont réussi, [dans] leur totalité, à l'examen.

90.01% (c'est-à-dire 111 personnes contre 11 seulement) des questionnées ont validé cette phrase. Voici la répartition des réponses qui valident la phrase contenant une corroboration par /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ selon les groupes:

A: 85% , B: 94.44% , C: 80% , D: 91.89% , E: 100%

Ce résultat révèle l'importance de l'impact des manuels scolaires sur les personnes interrogées. En effet, contrairement à la tradition, les manuels scolaires attribuent au mot /<sup>ʕ</sup>ammnatuhum/ le statut syntaxique de corroboreur. Nombre de grammairiens de la tradition auraient préféré probablement faire de /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ une expansion complétive d'état (Hâl):

/nağaha at-tala:mi:du <sup>ʕ</sup>a:mmatan .../  
Les élèves ont réussi communément ...

#### 2.1.4. Statut de /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ dans la tradition

A vrai dire la plupart des grammairiens de la tradition ne citent pas /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ parmi les termes corroboreurs. Voici ce que rapporte Muhammad <sup>ʕ</sup>Alf Abu l-<sup>ʕ</sup>ABBÂS à ce propos :

« و مثل "كل" في الدلالة على التَّمول "عامّة" حيث ... لم يذكرها أكثر  
التحويين »

(450 سؤالاً و جواباً في النحو والصرف، دراسة ميسرة و شاملة  
و جامعة لشرح ابن عقيل علي ألفية ابن مالك ، ص 242)

« Semblable à /kull/, dans sa signification de la globalité, est /<sup>ʕ</sup>a:mmat/... Il n'est pas cité par la plupart des grammairiens »

Au demeurant IBN MÂLIK (672/1273-74) évoqué dans l'intitulé de l'ouvrage ci-dessus ne cite point, dans le chapitre qu'il consacre à cette question, /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ parmi les termes corroboreurs ( Alfiyya, p 41)

En effet l'on est, éventuellement, tenté par l'interrogation quant à la date de la parution explicite de ce mot en tant que terme corroboreur puisqu'on ne le retrouve ni chez ZAĞĠĠĠĠĠĠ (337/949) (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> siècle de l'hégire) ni plus tard chez ĠUZŪLĠ (607/1210) (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> siècle de l'hégire) ni encore chez IBN MÂLIK (672/1273-74) (déjà cité, 7<sup>ème</sup> siècle de l'hégire) ou Abū Hayyân al-ANDALUSĠ (745/1344) (8<sup>ème</sup> siècle de l'hégire). A vrai dire, la recherche d'une réponse à cette question nous renvoie à une époque antérieure, puisque déjà, le Kitâb de SIBAWAYHI (180/796) (2<sup>ème</sup> siècle de l'hégire), ne manque pas de faire allusion à /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ en tant que terme corroboreur. SIBAWAYHI (180/796) présente deux cas possibles de /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ et le traite sur deux niveaux syntaxiques:

##### 2.1.4.1. /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ lorsqu'il n'est pas un terme corroboreur

Dans un premier temps SIBAWAYHI (180/796) évoque ce terme de /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ et fait un certain rapprochement avec celui de /ğami:ʕ/ en laissant entendre qu'ils peuvent occuper tous les deux, en l'absence d'un pronom suffixe, le statut de Hâl (complément d'état). Dans ce premier cas /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ ainsi que /ğami:ʕ/, ne peuvent constituer des termes corroboreurs puisqu'ils ne s'accordent pas avec leurs bases<sup>ʕ</sup> et puisqu'ils sont mis à l'accusatif :

« هذا باب ما ينتصب أنه حال يقع فيه الأمر و هو اسم  
و ذلك قولك : مررت بهم جميعا ، و عامة و جماعة ، كأنك قلت :  
مررت بهم قياما .

و إنما فرقنا بين هذا الباب و الباب الأول لأن الجميع و عامة اسمان  
متصرفان ، تقول : كيف عا متكم ؟ و هؤلاء قوم جميع .  
(الكتاب 1 ،

ص376)

« Voici le chapitre de ce qui se met à  
l'accusatif. Il est /ha:l/ (complément d'état)  
dans lequel se passe le fait. Il est un nom.  
Ceci, tel que ton dire: je suis passé près  
d'eux /ġami:°-an/ (tous) et /°a:mmat-an wa  
ġama:°at-an/ (ensemble et en groupe). C'est  
comme si tu avais dit: je suis passé près d'eux  
/qiya:m-an/ (ils étaient debout).

Seulement nous avons séparé ce chapitre du  
premier parce que /al-ġami:°/ et /°a:mmat/ sont  
deux noms déclinables. Tu dis:

/ kayfa °a:mmatu-kum / ?

Litt: (comment ensemble votre)

Comment allez-vous, dans votre ensemble?

Et / ha'ula:'i qawm+un ġami:°+un /

Litt: ( ceux-ci des gens réunis )

ceux-ci sont des gens réunis»

#### 2.1.4.2. /°a:mmat/ est un terme corroboratif

Dans le deuxième cas SIBAWAYHI (180/796) évoque le deuxième  
niveau syntaxique de /°a:mmat/ en le rapprochant à /kull/.

Sachant que ce dernier, c'est-à-dire /kull/ ne peut pas  
occuper la fonction syntaxique de Hâl et qu'il est  
explicitement mentionner par SIBAWAYHI (180/796) en tant  
que terme corroboratif(I: 377, II: 11-12, III: 202-203)

« ... و أما جميعهم فقد يكون على وجهين : يوصف به الضمر و  
المظهر كما يوصف بكلهم ، و يُجْزَى في الوصف مجراه ، و يكون في  
سائر ذلك بمنزلة عامتهم و جماعتهم ... »

(الكتاب 2 ، ص116)

« Quant à /ġami:°uhum/ il peut avoir deux  
emplois:

- Il est [utilisé] pour décrire l'implicite et  
l'explicite, tel que l'on décrit par  
/kullihim/. IL est évoqué pour la description,  
tel qu'est évoqué /Kullihim/.

- Il est, dans le reste des cas, semblable à  
/°a:mmatuhum/ et à /ġama:°atuhum/... »

Reste à souligner un détail qui nous paraît d'une grande  
importance, celui de la terminologie employée par SIBAWAYHI  
(180/796) pour désigner cette entité syntaxique qu'est le  
Tawkid (la corroboration). En effet, la terminologie  
grammaticale arabe ne s'étant pas encore stabilisée,  
SIBAWAYHI (180/796) use des termes /tawkid/, /badal/ et  
surtout /sifa/. Ainsi, en désignant /°a:mmat/ par Sifa et  
en l'intrégrant avec /kull/, /ġami:°/, /°anfus/ et  
/°aġma°u:n/ SIBAWAYHI (180/796) confirme l'appartenance de  
/°a:mmat/ à l'ensemble des termes corroboratifs :

« أما كلهم و جميعهم و أجمعون و عامتهم و أنفسهم فلا يكن أبدا إلا

صفة »



(الكتاب ، ج 1 ، ص 377)

« Quant à /kulluhum/, /ġami:uhum/, /'aġma'u:na/, /'a:mmatuhum/ et /'anfusuhum/, ils ne peuvent jamais être autres que des qualificatifs »

#### 2.1.4.3. /'a:mmat/ dans la tradition tardive:

Le terme /'a:mmat/ est cité parmi les termes corroboratifs par un certain nombre d'ouvrages tardifs, en particulier par ceux que nous avons classés dans le prolongement de la tradition, tel que ġami' ad-durūs al-'arabiyya de ĠALĀYFNĪ:

« التوكيد المعنوي يكون بذكر النفس أو العين أو عامة أو كلا أو كلتا

على شرط أن تضاف هذه المؤكدات إلى ضمير يناسب المؤكد »

(جامع الدروس العربية 3 ، ص

(233

« La corroboration sémantique se fait en mentionnant /'an-nafs/ ou /al-'ayn/ ou /'a:mmat/ ou /kila:/ ou /kilta:/, à condition que ces corroboratifs soient suffixés par un pronom qui correspond au corroboré »

Ou encore an-Nahw al-Wāfi de Abbās HASAN qui, au demeurant nous apprend que l'on peut corroborer par /nafs/ suivi par /'ayn/ et même /kull/ et que l'on peut corroborer aussi par /nafs/ ou /'ayn/ précédé par la particule de génitif /bi/ (/bi-nafsihi , /bi-'aynihi/). En bref, A. Hasan répartit les termes corroboratifs en deux classes: une classe principale regroupant sept termes /nafs/, /'ayn/, /kila:/, /kilta:/, /kull/, /ġami:'/ et /'a:mmat/; et une classe

secondaire répartie à son tour en deux sous-groupes. Le premier semble avoir plus d'importance et de poids que le deuxième. En effet le premier sous-groupe renferme les termes: /'aġma'/, /ġam'a:/, /'aġma'u:na/ et /ġuma'/; et le deuxième sous groupe:

« وهناك ألفاظ أخرى للتوكيد ، تجيء - مجتمعة أو غير مجتمعة - مرتبة

وجوبا بعد " أجمع " و فروعها ، وهي بمعناها ، و تُعَدُّ من الملحقات أيضا

مثلها ، و تقيد فائدتها في تقوية معنى " كل " إن وُجد في الكلام لفظ "

" كل " و إزالة الاحتمال عن شمولها ، فيجيء بعد " أجمع " لفظ بمعناه و

فائدته ، هو " أكتع " ، و إن شئنا الزيادة جئنا بعد " أكتع " بلفظ "

أبصع " ثم إن شئنا الزيادة جئنا بلفظ : " أبتع " أخيرا . »

(التجو الوافي ، ص 518)

« Il existe d'autres termes de corroboration qui s'emploient- groupés ou non-, obligatoirement ordonnés, après /'aġma' et ses suites. Ils ont le même sens et sont considérés comme des rajouts, tel que /'aġma'/. Ils ont la même signification que /'aġma'/, à savoir le renforcement de la corroboration faite par /kull/ si celui-ci figure dans le discours, et l'élimination d'un [supposé] doute quant à la généralisation [de son jugement]. Ainsi on introduit après /'aġma' un terme qui a le même sens et la même signification /'akta'/. Si l'on veut, on peut introduire, après /'akta' le terme /'absa'/. Et si, en dernier [lieu], on veut rajouter [encore] un [autre] terme, on introduit /'abta'/. »

Nous estimons que *an-Nahw al-Wāfi* ainsi que *Ġāmi' ad-Durūs* sont une étape intermédiaire entre le contenu de la tradition et celui des manuels scolaires.

### 2.1.5. Autres statuts de /<sup>ʕ</sup>a:mmat/

Par ailleurs /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ ainsi que /ġami:ʕ/ et /kull/ peuvent occuper dans la phrase, un statut autre que celui de corroboratif, en dépit du fait qu'il leur soit suffixé un pronom. Voici quelques exemples de cet emploi:

/ʕazza:'iru:na 'insarafa <sup>ʕ</sup>a:mmatuhum /

Litt: les visiteurs est parti leur totalité \*

(les visiteurs sont partis dans leur totalité)

Tel qu'on peut le constater, le mot /<sup>ʕ</sup>a:mmat-u... / (nominatif) n'est point une corroboration, c'est plutôt un sujet du verbe /'insarafa/.

/ʕazza:'iru:na ra'aytu ġami:ʕahum /

Litt: les visiteurs j'ai vu leur ensemble \*

(j'ai vu les visiteurs dans leur ensemble)

Le mot /ġami:ʕ-a... / (accusatif) n'est pas, non plus, une corroboration, c'est un patient régi par le verbe /ra'a:/ dont le sujet est le pronom suffixé /tu/.

/ 'al-ha:diru:na kulluhum na:bihun /

Litt: les présents tous sont intelligents \*

Les présents, tous sont intelligents

A l'instar de /<sup>ʕ</sup>a:mmat/ et de /ġami:ʕ/, /kull-u... / n'est pas, dans cette phrase, analysé comme un corroboratif, mais plutôt comme un inchoatif.

Ceci dit, les trois termes: /<sup>ʕ</sup>a:mmat/, /ġami:ʕ/ et /kull/, en l'absence d'un pronom suffixé, peuvent occuper d'autres fonctions syntaxiques autres que celle de corroboratif:

« هو الذي خلق لكم ما في الأرض جميعا » (سورة: البقرة، آية 29

(

← جميعا: حال

« huwa l-ladi: kalqa lakum ma: fi: l-'ardi ġami:ʕan »

(C'est lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur terre)

Dans cet énoncé (Verset 29 de Sourate II : la Vache), le terme /ġami:ʕan/, bien qu'il peut signifier sémantiquement une certaine corroboration, n'occupe pas la fonction syntaxique d'un /tawki:d/ (corroboration). Il est, syntaxiquement parlant un complément d'état (Hâl)

« قال الذين استكبروا إنا كلٌّ فيها » (سورة: غافر، آية 48)

← كلٌّ: بدل

« qa:la l-ladi:na astakbaru: 'inna: kullun fi:ha: »

« Et les orgueilleux répondront : Nous y voilà tous »

Là aussi (Verset 48 de Sourate LX : Le croyant) on se retrouve devant un terme, en l'occurrence /kullun/, qui renferme une corroboration sémantique, mais dont la fonction syntaxique n'est pas une corroboration. C'est un Permutatif (Badal).

### 2.1.6. Quelques divergences concernant les termes corroboratifs

Outre l'émergence de /<sup>°</sup>a:nnat/, nous constatons quelques divergences concernant les termes corroboratifs et leur nombre. Cette remarque est d'ailleurs valable pour les manuels scolaires comme pour les ouvrages de la tradition. Contrairement au Ġumal d'Az-ZAGĠĠĠĠ (337/949) par exemple, nous constatons que les manuels scolaires citent les termes /kila:/, /kilta:/ et /kull/ en tant qu'entités indépendantes les unes des autres. De même, les termes /'aġma<sup>°</sup>/, /ġami:<sup>°</sup>/, /ġuma<sup>°</sup>/ et /ġam'a:<sup>°</sup>/ voire même /'aġma<sup>°</sup>i:na/ (ou /'aġma<sup>°</sup>u:na/) sont différemment évoqués.

Si on se réfère au Ġumal d'Az-ZAGĠĠĠĠ (337/949) on constate que /kull/, /kila:/ et /kilta:/ peuvent être ramenés à un seul terme et que les termes corroboratifs, exception faite de /'akta<sup>°</sup>/ et /'absa<sup>°</sup>/ délaissés par les manuels scolaires, peuvent être ramenés à quatre:

« الأسماء التي يؤكد بها الواحد المذكر: كَلِّه ، و نفسه ، و عينه ، و

أجمع ، و أكتع و أبصع »

(الجمال في النحو ، ص 21)

« les noms qui corroborent le masculin singulier sont: /kulluhu/, /nafsubu/, /'aynuhu/, /'aġma<sup>°</sup>/, /'akta<sup>°</sup>/ et /'absa<sup>°</sup>/ »

Ainsi pour obtenir les autres termes il suffit de les mettre au duel, au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le besoin. Dès lors l'on se demande pourquoi les

manuels scolaires, livres réputés pour être normatifs, n'adoptent pas la même stratégie; à savoir se contenter de mentionner un seul terme (/kull/ par exemple) et laisser à l'apprenant le soin de déduire les deux autres (/kila:/ et /kilta:/); ou les lui indiquer en tant que signifiant du duel masculin et féminin?

La réponse est que cette vision trop simpliste pour être vraie, que nous nous sommes permis d'évoquer dans le cadre d'une supposition, ne peut pas tenir debout pour les raisons suivantes:

- Nombre de grammairiens arabes répartissent les termes corroboratifs en trois catégories. Ils séparent /kull/ de /kila:/ et /kilta:/ qu'ils mettent ensemble dans une catégorie à part. En fait, /kull/ fait partie de la classe de /ġami:<sup>°</sup>/ et /<sup>°</sup>a:nnat/. Ainsi la troisième classe regroupe /nafs/ et /<sup>°</sup>ayn/. Cette catégorisation est due à la différence des significations rendues par l'emploi de chacun de ces termes.

« ألفاظ التوكيد المعنوي ثلاثة أنواع:

النوع الأول: و يكون بالنفس و العين. يؤكد هذا النوع لرفع الجاز عن الذات...

النوع الثاني: كلا و كلتا. و يراد بهما إزالة الاحتمال و الجاز عن التثنية وحدها، وهي المقصودة حقيقة...

النوع الثالث: و ألفاظه هي كل ، جمع ، عامة ، و يؤكد بها لمنع الاحتمالات من ناحية ، و إفادة الإحاطة و الشمول = بغير مبالغاة و لا مجاز من ناحية ثانية .»

(النحو الشامل 3، ص ص 37 - 38)

« Les termes de la corroboration faite par l'introduction de termes corroboratifs, se répartissent en trois catégories :

La première catégorie: se fait par [l'introduction de] /'an-nafs/ et /'al-'ayn/. On corrobore par cette catégorie [de mots] afin d'éviter [toute] interprétation de l'identité [du corroboré] dans un sens figuré...

La deuxième catégorie: /kila:/ et /kilta:/. est voulue, par leur introduction, l'élimination de toute éventualité et de toute interprétation dans un sens figuré du duel seul. Il est réellement signifié...

La troisième catégorie: ses termes sont /kull/, /ġami:°/ et /'a:mmat/. On corrobore par ces termes pour nier les éventualités, d'un côté, et pour signifier la totalité et la globalité - sans exagération ni emploi dans un sens figuré - d'un autre côté. »

« فائدة التوكيد بالنفس و العين رفع احتمال أن يكون في الكلام مجاز أو سهو أو نسيان... »

و فائدة التوكيد بكل و جميع و عامة الدلالة على الإحاطة والشمول...

و فائدة التوكيد بكلا و كلتا إثبات الحكم للثنين المؤكدين معا. »

(جامع السروس العربية 3 :

ص 233)

«L'intérêt de la corroboration par /'an-nafs/ et /'al-'ayn/ est la levée d'une éventuelle interprétation du discours dans un sens figuré ou d'une négligence ou [encore] d'un oubli...

L'intérêt de la corroboration par /kull/, /ġami:°/ et /'a:mmat/ est la signification de la totalité et de la globalité...

L'intérêt de la corroboration par /kila:/ et /kilta:/ est la confirmation du jugement porté, pour les deux corroborés ensemble »

- Si /kila:/ et /kilta:/ signifient sémantiquement le duel, ce n'est pas le cas au niveau formel, autrement dit celui de la morphologie des termes. En effet, à ce niveau, ils signifient le singulier. Nous lisons dans le 'Insâf d'al-ANBÂRÎ Abû l-Barakât 'Abdu r-Rahmân (513/1119-20) ceci :

« ذهب الكوفيون إلى أن "كلا و كلتا" فيهما تشبيه لفظية و معنوية ، و أصل كلا "كل" فحقت اللام ، و زيدت الألف للتشبيه ، و زيدت التاء في "كلتا" للتأنيث ، و الألف فيهما كالألف في "الزبدان و العمران" و لزم حذف نون التشبيه منهما للزومهما الإضافة .

و ذهب البصريون<sup>25</sup> إلى أن فيهما إفراداً لفظياً و تشبيه معنوية ، و الألف

فيهما كالألف في "عصا و رحا" »

( الإنصاف في مسائل الخلاف ، ص 439 )

<sup>25</sup> . Dans son commentaire, l'éditeur d'al-Insâf fait allusion à Sibawayhi et rapproche /kila:/ et /kilta:/ à d'autres exemples : « سيويه رحمه الله و جمهور نحاة البصرة لا يرضون هذا الكلام ، و عندهم أن كلا و كلتا مفردان لفظاً متبيانين معني و الألف فيهما هي لام الكلمة ، فوزن كلا فعل - بكسر الفاء و فتح العين ، نظير رضا و معي - و هذه الألف هي في كلا منقلبة عن واو و قبل عن ياء ، و وزن كلتا فعلى مثل ذكرى - والتاء فيها هي لام الكلمة ... »

« Sibawayhi, que Dieu lui accorde sa miséricorde, ainsi que l'ensemble des grammairiens de Basra, n'acceptent pas ce discours. Pour eux /kila:/ et /kilta:/ ont la forme d'un singulier et le sens d'un duel. Le /a:/ dans /kila:/ et /kilta:/ est la troisième consonne radicale de /kila:/. Le schème de /kila:/ est donc tel que /rida:/ et /mi'a:/. Ce /a:/ de /kila:/ provient d'un /w/ ou d'un /y/. Quant au schème de /kilta:/ c'est /fi'la:/, tel que /dikra:/. Le /t/ qu'il contient c'est la troisième consonne radicale du mot. »

« Les [grammairiens] Koufiens pensent que /kila:/ et /kilta:/ comportent un duel au niveau de la forme et du sens, et que l'origine de /kila:/ est /kull/, alors il a été allégé par [la suppression du] /l/. Le /a:/ a été rajouté pour [signifier] le duel. Le /t/, dans /kilta:/ pour [signifier] le féminin. Le /a:/ dans /kila:/ et /kilta:/ est comme celui dans /az-zayda:ni/ et dans /al-<sup>o</sup>anra:ni/. Le /n/ du duel a été supprimé à cause de l'annexion. Les [grammairiens] Basriens pensent qu'ils /kila:/ et /kilta:/ comportent un singulier au niveau de la forme et un duel au niveau du sens et que leur /a:/ est comme celui dans /<sup>o</sup>asa:/ et /raha:/ »

Ainsi l'on peut comprendre d'après ce texte que les grammairiens basrites, dont en particulier SIBAWAYHI (180/796) réfutent l'appartenance de /kila:/ et /kilta:/ à /kull/. De même que /kila:/ et /kilta:/, bien qu'ils signifient tous les deux, au niveau du sens le duel et au niveau de la forme le singulier, seraient deux entités différentes, du fait qu'ils ont deux schèmes différents dont les /l/ (3<sup>ème</sup> radicale) sont différents : /kila:/ étant de schème /fi<sup>o</sup>al/ avec /a:/ = /w/ ou /y/ signifiant du /l/ du mot et /kilta:/ étant sur le schème /fi<sup>o</sup>la:/ avec /t/ signifiant du /l/ du mot.

Ce différent expliquerait le fait que les manuels scolaires évoquent tous, les trois mots /kull/, /kila:/ et /kilta:/ parmi les termes de corroboration. Quant à /<sup>o</sup>ami:/, /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma:/... et autres, nous pensons qu'ils requièrent le consensus des grammairiens arabes et du coup ils ne posent

pas un problème pour les manuels scolaires. Chaque manuel, à la guise de ses auteurs, en cite ce qui lui semble convenir<sup>26</sup>.

### 2.1.7. Négligence de quelques termes corroboratif par les manuels scolaires

Outre l'affirmation de /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>mmat/ en tant que corroboratif et la disparition des termes /<sup>o</sup>akta<sup>o</sup>/, /<sup>o</sup>abta<sup>o</sup>/ et /<sup>o</sup>absa<sup>o</sup>/, nous avons constaté une certaine méconnaissance de certains termes, quelque part négligés par les manuels scolaires, tel que /<sup>o</sup>am<sup>o</sup>a:wa:n/ au duel ou encore la corroboration par la réitération d'un mot. Le questionnaire que nous avons mené confirme notre point de vue. Voici en détail le résultat de ce questionnaire:

La question posée:

Barre les phrases qui te semblent erronées ou bizarres.

Les phrases proposées:

- 1 جاءت البنتان البنتان (1) Les deux filles, les deux filles sont venues
- 2 رأيت الولدين كليهما (2) J'ai vu les deux garçons, tous les deux
- 3 زرت المدينتين جمعاً (3) J'ai visité les deux villes, les deux réunies
- 4 حفظت القرآن كله (4) J'ai appris le Coran, en entier

<sup>26</sup> Les manuels scolaires al-Luġa al-<sup>o</sup>Arabiyya (*Qawā'id wa nusūs*), ainsi que an-Nahw an-Namūdaġf citent le terme: /<sup>o</sup>ami:/ . al-Qawā'id cite: /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma:/ et /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma<sup>o</sup>:na/. *Kiāb al-luġa* cite: /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma<sup>o</sup>/, /<sup>o</sup>ami:/, /<sup>o</sup>uma<sup>o</sup>/ et /<sup>o</sup>am<sup>o</sup>a:/. Les corroboratifs de *Yūm<sup>o</sup>* sont: /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma<sup>o</sup>/, /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma<sup>o</sup>:ni/, /<sup>o</sup>a<sup>o</sup>ma<sup>o</sup>:na/, /<sup>o</sup>am<sup>o</sup>a:/. /<sup>o</sup>am<sup>o</sup>a:wa:n/ et /<sup>o</sup>uma<sup>o</sup>/.



- جاء الأولاد ثلاثهم

( les enfants, tous les trois, sont venu )

= رأيت القوم خمسة عشرهم .

( j'ai vu les gens, les quinze [personnes] )

### 3)EVOLUTION DES EMPLOIS ET CHANGEMENT DES STRUCTURES

#### 3.1.Un premier exemple : le Permutatif (al-Badal)

##### 3.1.1. Catégorisation et critères

La tradition grammaticale arabe répartit le permutatif /al-badal/ en quatre catégories:

« البديل في كلام العرب على أربعة أضرب :

يبدل الشيء من الشيء و هما لعين واحدة . و يبدل البعض من الكل . و

يبدل المصدر من الاسم ، إذا كان المعنى مشتملا عليه . و البديل الرابع:

يبدل الغلط ، و لا يجري مثله في القرآن ، ولا في كلام فصيح . »

(الجميل في النحو ، ص

(23

« Le permutatif, dans le discours des Arabes, est de quatre sortes:

On permute une chose d'une autre. Elles désignent toutes les deux la même entité. On

permuté la partie du tout. On permute le 'masdar' (nom d'action) du nom si sa signification (le masdar) inclut celle du nom. Le quatrième permutatif est celui de méprise. Il n'est point évoqué dans le Coran ni dans un discours 'fasih' (éloquent) »

Ainsi l'on constate, à travers ce passage, que ZAĞĞAĞİ (337/949) recourt à deux critères différents: un critère sémantique et un critère morphologique. Le critère sémantique est exprimé à travers les mots /šay'/ (chose), /'ayn wa:hidat/ (même entité), /ba'd/ (partie), /kull/ (tout) et /galat/ (méprise). Le critère morphologique est exprimé à travers le mot /masdar/ (nom d'action). Quant à IBN ĞINNĪ (392/1002), il recourt surtout à des critères syntaxiques. Il évoque des permutatifs obtenus par la combinaison d'un mot déterminé avec un autre mot indéterminé d'une part et d'un mot explicite exprimé sous forme nominale avec un autre mot implicite exprimé sous forme pronominale d'autre part:

« و يجوز أن تبدل المعرفة من المعرفة ، و النكرة من النكرة ، و المعرفة من النكرة ، و النكرة من المعرفة ، و المظهر من المظهر ، و المضمرة من المضمرة ، و المظهر من المظهر ، و المضمرة من المضمرة »

( اللمع في العربية ، ص 144 )

« Il est permis de permuter le déterminé du déterminé, l'indéterminé de l'indéterminé, le déterminé de l'indéterminé, l'indéterminé du déterminé, l'explicite de l'explicite, l'implicite de l'implicite, l'explicite de l'implicite et l'explicite de l'implicite »

Voyons quelles sont les combinaisons possibles :

Déterminé/Indéterminé:

- Déterminé(1)/déterminé(2):

/qa:ma 'aku:ka(1) zayḍun(2)/ ( ton frère Zayd s'est levé)

- Indéterminé(1)/indéterminé(2):

/marartu bi-raḡulin(1) ḡula:mi(2) raḡulin/ (je suis passé près d'un homme, domestique d'un [autre] homme)

- Indéterminé(1)/déterminé(2):

/marartu bi-raḡulin(1) zaydin(2)/ (je suis passé près d'un homme, Zayd)

- Déterminé(1)/indéterminé(2):

/darabtu zaydan(1) raḡulan(2) sa:lihan/ (j'ai frappé Zayd, un homme pieux)

Explicite/Implicite:

- Explicite(1)/explicite(2):

/marartu bi-muhammadin(1) 'aki:ka(2)/ (je suis passé près de Muhammad, ton frère)

- Implicite(1)/implicite(2):

/ra'aytuhu(1) 'iyya:hu(2)/ ( je l'ai vu, lui)

- Explicite(1)/implicite(2):

/marartu bi 'abi: muhammadin(1) 'iyya :hu(2)/ (je suis passé près de Abu: Muhammad, près de lui)

- Implicite(1)/explicite(2):

/ra'aytuhu(1) Zaydan(2)/ (je l'ai vu, Zayd)

Entité/entité:

//ihdina: s-sira:ta l-mustaqi:ma sira:ta l-ladi:na 'an'amta 'alayhim/ (Coran I : fāṭiha, 5 et 6)

(Dirige-nous dans le sentier droit, le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits)

La partie(1)/le tout(2):

/wa li-la:hi 'ala: n-na:si(2) haḡḡu l-bayti mani stata:'a(1) 'ilayhi sabi:la:/ ( Coran III : la famille d'Imrân, 97) (En faire le pèlerinage est un devoir envers Dieu pour quiconque en état de le faire)

/badal al-ištima:l/ (l'inclusion):

/'araftu aka:ka kayrahu/ (j'ai connu ton frère, [ce sont] ses bienfaits [que j'ai connus])

Toutes les combinatoires ne requièrent pas le consensus de tous les grammairiens. En effet un grand nombre parmi eux n'acceptent pas de permuter l'implicite de l'implicite, ni d'ailleurs l'implicite de l'explicite :

« لا يبدل المضمَر من المضمَر ، ولا يبدل مضمَر من ظاهر »  
( 40 سؤالاً و جواباً في النحو و الصرف ، ص

(256

« On ne permute pas l'implicite de l'implicite, ni un implicite d'un explicite »

GALĀYĪNĪ soutient ce point de vue. Il avance les exemples suivants et analyse les /tawa:bi°/ (concordants ou suivants) contenus dans la phrase en tant que corroboratifs et non pas en tant que permutatifs :

« ... أمّا مثل "قمتَ أنتَ" و "مررت بك أنتَ" فهو توكيد كما تقدّم »  
(جامع الدروس العربيّة ج 2 ، ص 239)

« Quant à l'exemple /qumta 'anta/ (tu t'es réveillé, toi) et /marartu bika 'anta/ (je suis



passé près de toi, [tu]). ce sont (toi et tu) des corroborations tel que cela avait été avancé »

« و أما قولهم "رأيت زيدا إياه"، فمن وضع التجوين، وليس  
مسموع »

(جامع الدروس العربية، ج 3، ص 239)

« quant à leur dire /ra'aytu zaydan 'iyya:hu/  
(j'ai vu zayd, lui[même]), c'est une invention de  
grammairiens et il n'est pas d'usage »

En résumé, pour ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) ainsi que IBN ĠINNĠ (392/1002), cette catégorisation du permutatif répond à des critères sémantiques, syntaxiques et morphologiques. Il suffit, dans un premier temps d'évoquer les termes /šay'/. /kull/, /ba'd/ et /ğalat/ ; et dans un deuxième temps de combiner les termes : déterminé / indéterminé, implicite / explicite. Ce point de vue ne requiert pas le consensus de tous les grammairiens.

### 3.1.2. Disparition de /badal al-galat/ (permutatif de méprise) dans les manuels scolaires

Contrairement aux ouvrages de la tradition, les manuels scolaires procèdent à la contraction des données concernant cette même question du permutatif. Ils recourent, pour la plupart, à une terminologie différente qui relève d'un critère sémantique, celle de /muta:baqat/ (accord). C'est ce que désigne ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) par /aš-šay' min aš-šay' wa huwa li-aynin wa:hidat/ ou encore, tel que IBN ĠINNĠ (392/1002), par /al-ma'rifa mina l-ma'rifa/ (Déterminé/déterminé). Voici l'exemple du livre al-Qawā'id 2 :

« و للبدل أنواع أهمها : البدل المطابق و بدل بعض من كلّ  
(القواعد 2، ص

(228

« Le permutatif se répartit en catégories dont les plus importantes sont: le permutatif concordant [ou accordé] et le permutatif d'une partie d'un tout. »

Parmi les plus 'exhaustifs', an-Nahw al-ʿArabī kitāb al-Luġa, se contente d'évoquer trois catégories de permutatifs sans faire allusion aux combinatoires possibles soulignées ci-dessus par la tradition, dans les propos d'IBN ĠINNĠ (392/1002) et de ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949):

« و البدل ثلاثة أنواع :

بدل المطابقة و هو الذي يكون مساويا للمبدل منه و مطابقا له [ المبدل  
منه = البدل ]

بدل الجزء من الكلّ و هو الذي يكون جزءا من المبدل منه . [ المبدل  
منه < البدل ]

بدل الاشتمال و هو الذي يكون من مشمولات المبدل منه . [ المبدل منه  
< البدل ]

(البحر العربي، كتاب اللغة 2 (س8)، ص 71)

« Le permutatif se répartie en trois catégories:

(Litt:) le permutatif de concordance. C'est celui qui soit égal et concordant au permuté. [le permuté = le permutatif]

Le permutatif d'une partie du tout. C'est celui qui représente une partie du permuté. [le permuté > le permutatif]

Le permutatif d'inclusion. C'est celui qui soit contenu dans le permuté. [le permuté > le permutatif] »

Tout en constatant la disparition de /badal al-ğalat/ (appelé aussi, dans la tradition, /al-badal al-mubâyin/ (permutatif différent)<sup>28</sup>) et l'introduction de signes mathématiques (=, >), l'on se rend compte encore une fois de la volonté des manuels scolaires de répondre à un souci permanent de simplification.

### 3.1.3. Remplacement de la structure du Permutatif par celle de l'annexion

Pour trouver une réponse à cette question nous allons curieusement nous pencher cette fois-ci du côté des exemples témoins proposés par les manuels scolaires.

Prenons, à titre d'exemple, le manuel *Kitâb al-Luğa*. D'emblée, nous constatons que la plupart des exemples concernant la première catégorie de permutatifs, à savoir celle où le /badal/ équivaut le /mubdal minhu/, sont

<sup>28</sup> . Galâyîni répartition le badal Mubâyin en trois sortes :  
 - /badal al-ğalat/ (le permutatif de méprise) tel que dans l'exemple /ğā:'a l-mu'allimu, at-tilmi:ğū/ (le maître est venu, c'est [plutôt] l'élève [qui est venu]),  
 - /badal an-nisya:n/ (le permutatif de l'oubli) tel que dans l'exemple /sa:fara 'aliyyun 'ila: dimašga, ba'labakka/ (Ali est parti à Damas, [c'est plutôt] à Baalbek [qu'il est parti])  
 - /badal al-'idra:b/ (le permutatif de renoncement) tel que dans l'exemple /xudī l-qalama, al-waraqata/ (prends le stylo, [plutôt] la feuille/: voir *Ġāmi' ad-Durūs* 3, p238)

presque tous puisés dans la littérature moderne (livre2, pp 286-294).

En effet il est de coutume que les manuels scolaires, pour des raisons de convenance pédagogique, recourent souvent à la littérature moderne<sup>29</sup>. Cependant et s'agissant de donner des exemples témoins des deux autres catégories de permutatifs (/badal al-'štima:l/ et /badal al-ba'd mina al-kull/), nous constatons que le même *Kitâb al-Luğa*, ou bien, recourt à des exemples fabriqués:

« قطعت المسافة ثلثها »

- كبرني الرياضي سرعته »

(كتاب اللغة 2، ص 292)

« J'ai parcouru la distance; [j'en ai parcouru] son tiers.

- Le sportif m'a [admirablement] étonné; [c'est] sa vitesse [qui m'a étonné] »

Ou bien et dans la plupart des cas, donne des exemples puisés dans la tradition et le Coran, qui font autorité en matière de langue:

من سورة البقرة، آية 214:

« يسألونك عن الشهر الحرام قتال فيه »

(كتاب اللغة 2، ص

292)

<sup>29</sup>. Voir chapitre : les exemples témoins.

« Ils t'interrogeront sur le mois sacré; ils te demanderont si l'on peut faire la guerre dans ce mois. »

(Sourate II : La vache, verset 214)

Le même verset coranique cité ci-dessus, est cité en tant qu'exemple témoin de permutatif par le Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĠ (392/1002) (p: 147 ) ainsi que le Ġumal d'Az-ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) ( p: 25 ).

Le recours des manuels scolaires à ce genre d'exemples témoins exprimerait certes, un certain rapport de ces manuels avec la tradition, mais témoigne aussi et surtout de la rareté de ces exemples dans la littérature moderne.

Le recours intensif des manuels scolaires à la littérature moderne ne peut qu'influencer leur évolution. C'est dans ce contexte là que Kitâb al-Luġa annonce dans la partie «règles» une forte tendance qui cherche à remplacer l'emploi du permutatif par une structure comportant l'annexion:

« قارن بين التراكيب التالية : Compare les structures suivantes :

أ - \* طالعت الكتاب نصفه J'ai lu le livre, [j'ai lu] sa moitié

J'ai lu la moitié du livre \* طالعت نصف الكتاب

ب - \* قطعت المسافة ثلثها J'ai parcouru la distance, [j'ai parcouru] son tiers

J'ai parcouru le tiers de la distance \* قطعت ثلث المسافة

ج - \* بهرني ذكاء العالم Le savant m'a étonné[par]son intelligence

L'intelligence du savant m'a étonnée \* بهرني ذكاء العالم

الفائدة الثامنة: في العصر الحديث يميل المتكلم إلى تعويض تركيب

البدل بتركيب الإضافة .

( كتاب اللغة 2 ، ص 294 )

« A l'époque récente, le locuteur préfère remplacer la structure du permutatif par celle de l'annexion »

Là aussi, il n'est pas exclu que le contenu des manuels scolaires, à l'image de la réalité vécue, s'est influencé par les langues étrangères telles qu'en particulier, la langue française. A titre d'exemple, on ne traduit pas en français /ta:la<sup>c</sup>tu: al-kita:ba nisfahu/ par (j'ai lu le livre, sa moitié\*). Un Français vous posera tout de suite la question suivante: Vous avez lu le livre en entier ou seulement sa moitié? Pour obtenir une traduction où la structure et l'ordre des unités de la phrase française soient proches de la phrase arabe un Français dirait: j'ai lu le livre, plutôt sa moitié; tout en préférant: j'ai lu la moitié du livre. A vrai dire les manuels scolaires, en adoptant la structure de l'annexion plutôt que celle du permutatif, reflètent la fréquence de l'emploi; d'autant plus que l'annexion, et dans la tradition et dans la grammaire contemporaine, fait partie pleinement du système de la langue arabe. Voici un extrait de Ibrâhîm ANIS qui conforte ce point de vue:

« أصبح الآن بعض ما كان يُعدَّ غريبا على نظامها في العصور الإسلامية

الأولى ، سائغا مقبولا بين جمهرة المتعلمين ، نقرؤه في الصحف و بعض

المؤلفات الحديثة »

( من أسرار البلاغة ، ص 305 )

« [Ainsi] une partie de ce qui était considéré, au temps des premières périodes de l'islam, comme étrange est devenu actuellement loisible et acceptable auprès du public des lettrés. On le lit dans les journaux et dans quelques écrits récents. »

Dans le même contexte et dans le cadre de notre questionnaire, nous avons proposé aux interrogés cinq phrases parmi lesquelles se trouvent deux phrases contenant : l'une un permutatif et l'autre une annexion. Ensuite, tout en insistant sur le fait que tous les énoncés peuvent être corrects et normaux, nous leur avons demandé de barrer les phrases qui leur semblent erronées ou bizarres s'ils estiment qu'il y en a qui sont ainsi. Nous avons fait le constat suivant:

En effet, pendant que la phrase comportant une annexion requiert l'adhésion de presque tous les interrogés, la phrase comportant un permutatif est rejetée par plus de leur moitié. Voici en détail le tableau des résultats:

- (1) طالعت الكتاب بل نصفه  
J'ai lu le livre, plutôt sa moitié
- (2) طالعت نصف الكتاب  
J'ai lu la moitié<sup>30</sup> du livre
- (3) طالعت الكتاب نصفه  
J'ai lu le livre, [j'ai lu] sa moitié
- (4) طالعت الكتاب نصف الكتاب  
J'ai lu le livre, [j'ai lu] la moitié du livre
- (5) طالعت النصف من الكتاب  
J'ai lu la moitié<sup>31</sup> du livre

<sup>30</sup>. Le mot 'la moitié' dans la phrase 2 est déterminé par l'annexion

	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	phrase 4	Phrase 5
A / 20	18	2	8	12	3
B / 18	2	0	9	9	1
C / 20	18	0	14	18	3
D / 37	26	0	32	22	5
E / 27	5	0	0	16	3
Total	69	2	63	77	15
Taux en %	56.56	1.64	51.64	63.11	12.29

Quelques remarques à propos de ce tableau:

- Les phrases les plus contestées sont les phrases 4, 1 et 3.

- 51.64% des interrogés contestent la validité de la phrase 3 qui comporte un permutatif. Ce taux assez élevé invite à réfléchir sur la présentation de la question dans les manuels scolaires.

- En revanche, un taux élevé de 98.36% des personnes interrogés acceptent la phrase 2 qui comporte une annexion; et 87.71% acceptent la phrase 5 qui est assez proche de la 2.

- La phrase 4 la plus contestée (63.11%) exprime un double refus. Le refus de la répétition en même temps que le refus du permutatif. Concernant ce dernier point, elle s'inscrit dans le prolongement de la phrase 3.

- Nous avons recensé seulement 8.19% des interrogés (10 personnes/122), dont 5.73% appartenant à E (7personnes),

<sup>31</sup>. Le mot 'la moitié' dans la phrase 5 est déterminé par l'article 'al'

qui considèrent comme valides toutes les phrases proposées<sup>32</sup>. Ce qui est proportionnellement faible.

- 7.37% des interrogés ont accepté toutes les phrases proposées à l'exception de la 3. Autrement dit 9 interrogés sur les 122, n'ont barré que la phrase n°3, objet de notre intérêt particulier.

-Enfin signalons que 4.09% parmi les interrogés n'ont validé que la phrase n°2, c'est-à-dire celle comportant l'annexion.

### 3.2. Un deuxième exemple : le verbe passif et son sujet

Si cette évolution concernant le remplacement de la structure comportant un permutatif par une autre comportant une annexion se fait dans « la légalité », d'autres s'opéreraient en dehors de la norme syntaxique et peuvent, à notre sens, provoquer des cassures dans le système de la langue.

#### 3.2.1. Expression de l'agent dans la phrase passive

L'exemple le plus frappant est celui de la phrase dont le verbe est passif (verbe passif + sujet du verbe passif) à laquelle vient se rajouter 'l'agent' supposé être inconnu. En effet, le recours à la phrase passive en arabe a pour but de ne pas exprimer l'agent que l'on ignore ou qu'on cherche, délibérément, à ignorer. Par conséquent, il serait

<sup>32</sup> . Les résultats concernant les statiques mentionnées ci-dessus ne sont pas lisibles sur le tableau. En effet nous avons comptabilisé seulement 10 personnes dont 7 appartiennent à l'échantillon E, qui ont validé tous les énoncés.

contradictoire de recourir à la voix objective d'une part et d'exprimer l'agent de l'autre part. Il est, à cet égard, remarquable de rappeler, voire de souligner combien est significative la terminologie des grammairiens de la tradition: 'le verbe dont l'agent n'est pas nommé' /ma: iam yusamma fa:'iluhu/.

Il n'y a de solution, lorsqu'on veut exprimer l'agent dans une phrase arabe, que de recourir à la voix subjective. Autrement dit, lorsqu'il veut traduire une phrase française à la voix objective et dont l'agent est cité, la langue arabe recourt forcément à la voix subjective, tel que dans les exemples suivant<sup>33</sup>:

Phrase française:

- Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies.

Traduction arabe exprimée en français:

- L'assemblée générale des Nations Unies a adopté cette résolution.

Toutefois, lorsque l'emploi par le français de la voix objective relève d'un choix d'attirer l'attention sur le patient et de mettre un bémol sur l'agent, l'arabe utilise deux phrases, syntaxiquement, indépendantes: une première à la voix objective portant sur le patient et une deuxième à la voix subjective pour nommer l'agent. Ceci tel que l'exemple suivant, réalisé à partir de la même phrase donnée ci-dessus:

- Cette résolution a été adoptée.

<sup>33</sup> .Voir Hasan HAMZE : La traduction de la voix objective entre le français et l'arabe, P.U.L. 1993, pp 49-61.

L'assemblée générale des Nations Unies l'a adoptée.<sup>34</sup>

### 3.2.2. Influence des langues étrangères sur l'expression de l'agent dans la phrase passive

Cependant, bien que la tradition grammaticale arabe ne mentionne point l'agent lors d'une phrase à la voix objective, des modernes, souvent influencés par un usage de plus en plus courant, n'hésitent pas à recourir à cet emploi.

De leur côté, nombre de manuels scolaires font pareil et intègrent ce genre d'emploi dans leurs données. Voici l'illustration de cela en l'exemple du manuel scolaire al-Luġa al-ʿArabiyya Qawāʿid wa Nusūs:

<sup>34</sup>. Ce recours à deux phrases est bien attesté dans les textes anciens (voir R. Blachère et G. Demombynes, Grammaire de l'arabe classique, p 418. Voir également H. Fleisch, Etudes sur le verbe arabe, p 165):

" كان أبوه قُتل + قُتل رجل من بني حارثة  
 Son père avait été tué; un homme de Banū Hārītata l'avait tué  
 " أسير ذأب + أسره مرة  
 Du'āb a été mis dans les fers; Murra l'a mis dans les fers  
 " قُتل التعمان + رماه رجل من أهل اليمن  
 An-Nuʿmān a été tué, un homme du Yemen l'a touché

«إذا أُريد استعمال الفاعل ( بعد نائب الفاعل ) قُدِّم في صيغة مضاف إليه

و ذلك باستعمال " من طرف ، من قبل ، من جانب " و جيء به في

الشرط الثاني من الجملة : استقبلت الوفود الزائرة من قبل الرئيس «

( اللغة العربية قواعد و نصوص ، ص

(521

« Quand on veut employer l'agent (après [avoir cité] le sujet du verbe passif [dans une phrase passive]) on le présente sous forme d'un [mot] annexé; ceci en utilisant 'de la part de', 'au nom de', 'du côté de'. Il sera placé dans la deuxième moitié de la phrase. [Exemple:] (Litt)les délégations [de] visiteurs ont été accueillies de la part du président. »

Cette formule, fréquemment employée de nos jours, en particulier dans la littérature moderne et les médias, n'est plus perçue dans sa contradiction. Elle s'est normalisée et du coup elle paraît comme étant correcte.

Ainsi, tel que le montre notre questionnaire, plus de 90% des personnes que nous avons interrogées considèrent les phrases ainsi formulées comme étant correctes. Nous avons proposé aux personnes interrogées quatre phrases à la voix passive et nous leur avons demandé de barrer celles qui

leur semblent erronées ou bizarres. Voici les phrases proposées et les résultats obtenus:

Le musée a été cambriolé      سُرِقَ المتحفُ (1)

\*/Elle l'a été mangée, la nourriture/أَكَلَهُ الطعامُ (2)

Les délégations ont été      أُسْتُقْبِلَتِ الوفودُ من قبل الرئيس (3)  
accueillies par le président

Le malade a été transporté      حُمِلَ المريضُ إلى المستشفى (4)  
à l'hôpital

	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Autres R
A / 20	1	17	4	0	3
B / 18	0	13	2	0	5
C / 20	0	16	1	0	4
D / 37	0	32	2	1	5
E / 27	0	23	3	0	4
Total	1	101	12	1	21
Taux en %	0.82	82.79	9.84	0.82	17.21

Quelques remarques à propos de ce tableau:

- Si le taux de rejet de la phrase n°2 paraît satisfaisant (82.79%); seuls 9.84% des interrogés n'ont pas validé la phrase n° 3.

- Nous sommes incapables d'interpréter le taux relativement élevé des personnes qui n'ont barré aucune réponses (17.21%). En effet nous ne savons pas si ce choix représente une validation de toutes les réponses ou si c'est une abstention de répondre.

- Enfin nous constatons que le taux le plus élevé de refus de la phrase 3 est celui du groupe A, c'est-à-dire les étudiants du département de l'arabe de Lyon II (20%). Ensuite et en deuxième lieu se classent les groupes B et E, c'est-à-dire les enseignants ELCO et les étudiants en DEUG d'arabe de l'université de Tunis (11.11% chacun).

L'influence des dialectes (du Machrek et du Maghreb) étant exclue du fait qu'ils ont pratiquement perdu toutes les formes d'usage de la voix objective, H.Hamze explique le recours de certains modernes aux expressions /min qibali/ (de la part de) et /min tarafi/ (du côté de ou 'péjorativement' du bout de) par deux choses :

-l'influence des langues étrangères et plus particulièrement la traduction de l'anglais et du français :

« Besoins pressants de traduire beaucoup, et de traduire vite, notamment pour les médias, l'essentiel de l'information dans le monde arabe venant des agences de presse étrangères qui utilisent l'anglais et le français, ne font que favoriser le recours à un complément d'agent qui donne à la phrase arabe une structure qui ressemble à celle des phrases de la langue source. » (La traduction de la voix objective entre le français et l'arabe, p56)

La deuxième est : l'existence d'une certaine similitude entre cet emploi et celui exprimé par les rares attestations qu'on peut rencontrer dans les textes anciens et qui comportent une expansion introduite après les prépositions /bi/ (par) ou /min/ (de). Selon H. HAMZE, ces

attestations peuvent recevoir une autre analyse satisfaisante. Il s'agit en fait d'un « renvoi à l'origine ». Voici l'illustration qu'il rapporte de cet emploi, tel que cela se présente, à travers ce vers d'al-MUTANABBĪ (354/965) :

بكلّ أرض وطئتها أمم تُرعى بعبد كأنه غنم  
يستخشن الخنزير حين يلمسه و كان يُرى بظفره القلم

« Partout où j'ai mis les pieds, des foudes.

Elles sont gardées (par un esclave) comme si elles étaient des brebis.

Il trouve rude la soie écrue quand il la touche alors qu'il était taillé (par ses ongles), le crayon. »

On constate que ces deux vers comportent deux verbes à la voix objectives: /tur<sup>o</sup>a:/ (elles sont gardées) et /yubra:/ (il est taillé), et deux expansions introduites par la préposition /bi/ (par). Les deux expansions sont: /<sup>o</sup>abd/ (esclave) et /dufr/ (ongle). L'expansion /dufr/ introduit une chose, un objet, un instrument, en l'occurrence, « les ongles longs et tranchants comme un canif. L'agent du verbe taillé n'est pas l'ongle, celui-ci est simplement le moyen utilisé pour le compte de l'agent réel » Quant à l'expansion /<sup>o</sup>abd/, en introduisant un être humain, laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un complément d'agent du verbe 'garder'. « Or, il nous semble que 'esclave' n'est pas considéré comme un agent du verbe, mais comme moyen d'exécution, comme un instrument, pour ainsi dire, au même titre que l'ongle »

#### 4. LA PONCTUATION DANS LA LANGUE ARABE:

##### 4.1. La ponctuation fait nouveau dans la langue arabe

Nous savons tous, en dépit de la rareté des approches épistémologiques concernant ce sujet, que la ponctuation, telle qu'elle est pratiquée maintenant dans la langue arabe, est un phénomène récent. Et qu'à l'origine les caractères de l'écriture arabe étaient dépourvus de ponctuation et même de signes diacritiques. Il suffit en fait d'examiner quelconques anciens manuscrits arabes pour se rendre compte de cette évidence.

A vrai dire le système de la langue arabe n'était pas tributaire de cette ponctuation transposée à partir de langues étrangères telle que la langue française.

Prenons l'exemple de l'interrogation et voyons comment la langue arabe peut se passer de ce signe qui est le point d'interrogation.

En français, pour transformer la phrase affirmative: 'tu manges du pain' en phrase interrogative il suffit, entre autres, de rajouter le point d'interrogation (?): 'tu manges du pain?'. Cette interrogation exprimée oralement par l'intonation ne peut se réaliser au niveau de l'écrit qu'au moyen du signe qui est, en l'occurrence, le point d'interrogation.

Prenons le même exemple et traduisons-le en arabe. Nous obtiendrons, dans des conditions similaires, une phrase affirmative: /ta'kulu kubzan/. Pour transformer cette phrase affirmative en phrase interrogative le point d'interrogation ne peut, à lui seul et en l'absence d'un contexte favorable, faire l'affaire. Le rajout d'un interrogatif s'impose:

/<sup>o</sup>a - ta'kulu kubzan ?/ (Est-ce que tu manges du pain ?)

Ainsi l'on constate que la langue arabe fait appel à un autre instrument qui est l'interrogatif /<sup>o</sup>a/. L'absence hypothétique du point d'interrogation qui a été rajouté au



ystème par la suite, n'affecte pas la présence voire la validité de l'interrogation.

#### 4.2. Intégration de chapitre(s) sur la ponctuation dans les manuels scolaires

Nous ne cherchons guère, à travers cette évocation, d'esquisser l'histoire de l'introduction des signes de ponctuation dans la langue arabe. Cependant un fait est là: les signes de ponctuation sont aujourd'hui une partie intégrante de l'écriture arabe.

La matière étant la même, cette question qui se rapporte particulièrement à l'écrit et qui apparaît en dehors de la tradition, constitue un fait nouveau voire une évolution au niveau du contenu des manuels scolaires, par rapport à la tradition. Le seul lien qui existerait entre les deux serait l'emploi d'une même terminologie, en l'occurrence /waqf/ pour désigner deux concepts différents, puisque le /waqf/ dans la tradition porte sur l'oral.

Dès lors et en dépit de la négligence de certains manuels scolaires de cette question, l'on se demande comment est conçue cette évolution? Dans quelles conditions s'est opéré ce changement? Comment les manuels scolaires l'intègrent-ils? Quel est leur impact sur les apprenants?

Seuls, deux parmi nos manuels scolaires évoquent cette question. Notre sentiment est que les manuels scolaires ne lui accordent pas la même importance. Les deux manuels qui lui consacrent un chapitre l'intitulent: /<sup>c</sup>alâmât at-tarqîm/ (les signes de marquage). D'autres grammairiens et/ou linguistes contemporains parlent de /<sup>c</sup>alâmât al-waqf/

(les signes d'arrêt). Dans son *an-Nahw al-Ġâmi'* Muhammad Ahmad QASIM consacre un chapitre à cette question qu'il intitule par /<sup>c</sup>ala:ma:t at-tarqî:m (al-waqf)/. Le fait que cet auteur mentionne les deux termes à la fois, exprime un certain embarras quant au choix du terme, en même temps qu'il montre que le terme ne s'est pas encore stabilisé, puisque les termes /tarqîm/ et /waqf/ ne couvrent pas la même acception. Dans *al-muġam al-<sup>c</sup>arabî al-hadîth*, nous lisons à la page 598 V RQM:

« رقم - رقما: كتب. - الكتاب: بينه وأعجمه بوضع النقط والحركات  
وغير ذلك »

« /RaQaMa (verbe)- RaQmân (nom d'action): écrire.  
- le livre: l'élucider et lever son ambiguïté en mettant les points diacritiques, les voyelles et autres »

L'on constate que cette définition couvre les signes diacritiques /an-nuqat/ et les voyelles /al-haraka:t/. Le dictionnaire conçoit, dans une démarche globalisante, tous les signes (voyelles, points et éventuellement ponctuation) en tant que moyens permettant d'élucider les signes manuscrits et d'accéder à leur lecture. Le terme /tarqîm/ est emprunté aux sciences de lecture coranique. Il est aussi très fréquent dans le langage musical arabe. Il désigne les signes d'écriture musicale, à savoir la ronde, la blanche, la noire, la croche... la pause, la demi-pause, le soupir... etc.

#### 4.3. Entre la tradition et les manuels scolaires, emploi du terme /waqf/ pour désigner deux concepts différents

Quant au terme /waqf/, il nous renvoie à la tradition grammaticale arabe. Il comporte une acception tout à fait différente de celle de ponctuation. Dans son *Ġumal ZAĠĠĀĠĪ* (337/949) consacre un chapitre à cette question:

« باب الوقف.

الوقف في كلام العرب على سبعة أوجه:

- فالوجه الأول أن تقف على المرفوع والمجرور بالسكون ، كقولك " هذا زيدٌ " و "مررت بزيدٌ" و تقف على المنصوب بالألف ، فتجعلها عرضاً من التنوين ، فتقول " رأيت زيداً " و " لقيت عمراً " .
- والوجه الثاني ... »

(الجميل في النحو ، ص 309)

« Chapitre du /waqf/ (la quiéscence ou la pause):

le /waqf/ dans le discours des Arabes est de sept cas:

- Le premier cas est que tu finis la lecture du nominatif et du génitif par un soukoun (voyelle zéro) tel que ton dire: /ħada: Zayd-∅/ (c'est Zayd) et /marartu bi-Zayd-∅/ (je suis passé devant Zayd); et que tu finis la lecture d'un accusatif par un alif que tu mets à la place de la nounation; tu dis alors /ra'aytu Zayda:/ (j'ai vu Zayd) et /laqi:tu ʿamra:/ (j'ai rencontré ʿamr).

- Le deuxième cas ... »

Il s'agit, en effet, d'une forme d'apocope ; autrement dit, d'interrompre la prononciation en fin d'un mot.<sup>35</sup> Ainsi le /waqf/ consiste à :

- Prononcer (normalement) ce qui se termine (naturellement) par un soukoun (∅), tels que: /'uktub∅/, /ʿan∅/, /yamši:∅/, /yakša:∅/, /mahma:∅/, etc.
- Prononcer ce qui est /mutaharrik/ (ce qui se termine par une voyelle différente d'un soukoun) en supprimant sa voyelle : /yaktub∅/ au lieu de /yaktubu/ ; /ka:lid∅/ au lieu de /ka:lid-un, ka:lid-in/, /ka:lida:/ au lieu de /ka:lid-an/ ; /'ida:/ au lieu de /'idān/ ; /iġtahidan/ au lieu de /iġtahidanna/, /iġtahida:/ au lieu de /iġtahidan/ ; /ra'aytuh∅/ au lieu de /ra'aytuhu/ ; /qa:d∅/ au lieu de /qa:d-in/ ; /fata:/ au lieu de /fatan/ ; /fa:timat∅/ au lieu de fa:timatu/, etc.

A vrai dire il ya cinq cas possibles<sup>36</sup> de /al-waqf/ :

- a) /as-suku:n/ que nous venons d'évoquer ci-dessus.
- b) /ar-rawmu/ : c'est la réalisation quiescente (faible) de la dernière voyelle d'un mot.
- c) /al-'išma:mu/ : c'est le fait de ne pas prononcer la voyelle /u/ à la fin d'un mot en la remplaçant par le mouvement des lèvres lorsqu'elles prononcent cette lettre (mimique labiale)
- d) Le dédoublement de la lettre finale, tel que /ka:lidd/ au lieu de /ka:lid/
- e) La transposition de la voyelle finale vers la lettre qui la précède, tels que /as-sabur∅/ au lieu de /as-sabr+u/ et /as-sabir∅/ au lieu de /as-sabr+i/.

<sup>35</sup> Voir : Ġāmi' ad-Durūs al-'Arabiyya de Galāyīnī, p 129-138 :

« الوقف : قطع النطق عند آخر الكلمة »

<sup>36</sup> Idem

#### 4.4. La ponctuation entre l'arabe et le français

Avant d'examiner le contenu des manuels scolaires qui abordent cette question voyons d'abord comment la grammaire française définit-elle ce concept ?

« La ponctuation est l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. C'est un élément essentiel de la communication écrite. »

(Le bon usage, p 144)

Quant au contenu même de la ponctuation, le même dictionnaire nous dit:

« Les signes de ponctuation sont: le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), les points de suspension (...), les parenthèses (), les crochets [ ], les guillemets (« »), le tiret (-), et la barre oblique (/). »

(Le bon usage, p 145)

Ne sont pas évoqués dans nos manuels scolaires, tel qu'en particulier al-Qawâ'id (livre I), ni la barre oblique, ni les crochets, ni les points de suspension.

Par ailleurs quelques différences subsistent au niveau du contenu. Prenons l'exemple de la virgule et voyons de quoi il s'agit exactement.

Dans la langue française la virgule s'emploie obligatoirement entre les termes coordonnés sans

conjonction. Ces termes sont des mots, des syntagmes ou des propositions. Il arrive aussi que des phrases doivent être considérées comme coordonnées sans conjonction et deviennent ainsi des sous-phrases englobées dans une phrase. Cela se marque dans l'intonation, qui ne retombe pas après la sous-phrase comme elle retomberait après la phrase.

En arabe, la virgule ne remplace pas la conjonction de coordination; celle-ci est souvent citée après la virgule:

« عشرات آلاف - قائدهم عقبة بن نافع - قد عزموا ألا ينشروا، و صمموا ألا يهزموا، و آلو ألا يرجعوا... »

(القواعد 1، ص 16)

Litt: « Des dizaines de milliers - Leur chef est Oqba Ibn Nâfi<sup>c</sup> - ont [fermement] décidé de ne pas se replier, et ils se sont résolus à ne pas se laisser battre, et ils ont promis de ne pas retourner... »

Dès lors l'on se demande comment adapter la ponctuation à la langue arabe en général et la virgule en particulier?

Le livre Al-Qawâ'id nous dit ceci:

« النقطة توضع للدلالة على تمام المعنى.

النقطتان توضعان بعد القول أو ما في معناه، و عند الشرح و التفسير.

الفاصلة توضع بين الجمل القصيرة المتصلة المعنى.

الفاصلة المنقوطة توضع بين الجمل الطويلة المتصلة المعنى، أو بين جملتين

تكون إحداهما سببا في الأخرى.

علامة الاستفهام توضع بعد السؤال في نهاية الجملة الاستفهامية.

علامة التعجب توضع بعد كلام فيه تعجب أو نداء .

علامة التنصيص يوضع وسطها ما نقله بنصه من كلام شخص دون

تغيير . »

(الفوائد 1 ، ص 19)

« Le point se met pour signifier un sens complet.

Les deux points se mettent après le dire ou ce qui le signifie et devant l'explication et le commentaire.

**La virgule se place entre les phrases courtes liées par le sens.**

Le point virgule se place entre les phrases longues liées par le sens ou entre deux phrases, l'une impliquant la présence de l'autre.

Le signe (le point) d'interrogation se met après la question, à la fin d'une phrase interrogative.

Le signe (le point) d'exclamations se met après un discours comportant une exclamation ou un appel.

Le signe d'énonciation (les guillemets) renferme ce qu'on rapporte textuellement d'un discours d'une personne sans changement. »

Le livre an-Nahw al-ġāmi<sup>c</sup>, plus exhaustif en la matière, cite des termes équivalents. Il désigne la virgule par /al-fa:silat/, /al-fa:rizat/ et /aš-šawlat/ ; le point-virgule par /al-qa:ti<sup>c</sup>at/ et /al-fa:silat al-manqu:tat/, le point d'exclamation par /<sup>c</sup>ala:mat at-ta'attur/, /at-ta<sup>c</sup>ağğub/ et /al-infi<sup>c</sup>a:l/. Le même livre donne aussi les termes arabes qui désignent d'autres signes de ponctuation non évoqués

par al-Qawā'id par exemple, tels que /al-hila:la:ni/ ou /al-qawsa:ni/ (les parenthèses), /al-<sup>c</sup>a:ridatu/ ou /aš-šaratatu/ (le tiret), /al-ha:sirata:ni/ ou /al-ma<sup>c</sup>qu:fata:ni/ (les crochets), /<sup>c</sup>ala:matu l-hadfi/ (les points de suspension), etc.

Ainsi, la virgule sert à marquer un temps de pause entre des phrases courtes et le point virgule entre des phrases longues, liées, dans les deux cas, par le sens. Cependant juger de la longueur d'une phrase et de son lien sémantique avec une autre paraîtrait de l'ordre du subjectif et pouvait changer d'une personne à l'autre. De même, la façon de ponctuer une production écrite, fait partie, en quelque sorte, de la communication du message écrit, et du coup elle peut, en dépit d'une certaine logique, changer d'une personne à l'autre. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre le Bon usage:

« L'usage laisse une certaine latitude dans l'emploi des signes de ponctuation. Tel écrivain n'use jamais du point-virgule. Une relation peut être marquée au moyen d'une virgule par celui-ci, au moyen d'un point-virgule par l'autre, au moyen d'un double point par un troisième. L'abondance des virgules peut s'expliquer tantôt par des raisons purement logiques, tantôt par référence à un rythme oral qui multiplie les pauses. »

(Le Bon usage, p 145)

#### 4.5. Difficultés d'adapter le système de la ponctuation en français par le système de l'arabe

Cette difficulté se multiplie lorsqu'il s'agit de la langue arabe ; autrement dit si dans la langue française « le

point a pour fonction normale d'indiquer la fin de la phrase »<sup>37</sup>, en arabe et tel que le laisse entendre al-Qawā'id par exemple, le point se met pour signifier un sens complet. Décider de la plénitude du sens relève, comme nous l'avons déjà souligné, du domaine du subjectif, surtout lorsqu'il s'agit de phrases syntaxiquement indépendantes, souvent coordonnées par des conjonctions de coordination mentionnées, liées par la même thématique.

Le questionnaire que nous avons réalisé auprès de 122 apprenants montre l'existence de problèmes réels quant à cette question. En effet nous avons proposé aux personnes questionnées un texte dépourvu de ponctuation et nous leur avons demandé de rajouter la ponctuation. Voici le texte proposé:

« قال دمنة زعموا أن ثعلبا أتى أجمه فيها طبل معلق على شجرة و كلما هبت الريح على قضبان تلك الشجرة حركتها فضربت الطبل فسمع له صوت عظيم فتوجه الثعلب نحوه لما سمع من عظيم صوته فلما أتاه وجده ضحكا فأيقن في نفسه بكثره الشحم و اللحم فأخذ يعالجه حتى شقه فلما رآه أجوف لا شيء فيه قال لا أدري لعل أفضل الأشياء أجورها صوتا و أعظمها حثه »

Les résultats obtenus étaient, à la fois, mitigés et révélateurs de difficultés. Nous allons procéder, dans un premier temps, à faire une lecture générale de ces résultats; puis, dans un deuxième temps, nous allons essayer d'analyser un exemple concret, celui de la virgule.

- Nombre de questionnés se sont abstenu de répondre à la question: 14/122, ce qui représente un taux de 11.47 %.

<sup>37</sup>. Voir Le Bon usage, p118

- Quelques-uns (11/122 ---> 9.01 %) n'ont pas bien compris la question et ont procédé à la séparation des phrases par des barres obliques ou par des dièses.

- D'autres, ont procédé, en plus de la ponctuation, à la vocalisation de tous les mots du texte (4/122 ---> 3.28%). Cette remarque, avec les précédentes, confirment bien ce que nous avons soulevé au début de ce chapitre quant à l'ambiguïté des termes arabes /Waqf/ et /tarqim/ qui signifieraient, en tout cas pour nombre de questionnés, l'ensemble des signes diacritiques y compris les signes de la ponctuation.

- Si des signes tels que les deux points, les guillemets et à un degré moindre le point d'interrogation et le point d'exclamation, ne paraissent pas poser des problèmes difficiles à résoudre pour les apprenants; le point, le point virgule et la virgule semblent en poser un.

- Les signes les plus utilisés sont la virgule et le point. Le signe le moins utilisé est le point virgule.

- Nous avons été frappé par l'absence totale de l'usage, de la part des questionnés, du point-virgule (0/122).

- Nombre de questionnés, et plus particulièrement du groupe A, c'est-à-dire parmi le groupe d'étudiants de l'université Lyon II; évitent de placer une virgule devant la conjonction de coordination /wa:w/. Nous avons recensé 12 étudiants (9.83 %) dont 8 appartiennent à Lyon II, qui ont procédé de la sorte. Notre explication à cela est que les étudiants en question sont les plus influencés par la langue française. Ils seraient scolarisés voire nés et scolarisés en France.

- Enfin, une confusion règne entre l'emploi du point, du point-virgule et de la virgule.

Vu l'importance de cette question, nous allons, dans ce qui suit, présenter et commenter quelques exemples concrets que nous avons puisés dans notre questionnaire.

Le texte arabe proposé ci-dessus, renferme 67 mots. Parmi les mots du texte, 21 ont été choisis par les questionnés pour les faire suivre d'une virgule ou d'un point (soit 31.34% c'est-à-dire le 1/3 du texte); ce qui représente un taux assez élevé. Ces mots sont les suivants:

« دمنة - نعليا - أتي - أجمه - شجرة - الريح - الشجرة - حركتها  
- فضريت - الطيل - عظيم - نحوه - صوته - أتاه - ضحما -  
الشحم - اللحم - يعالجه - شقه - رآه - أجوف - فيه - قال -  
أدرى - الأشياء - صوتا - حنة »

A vrai dire, placer un point ou une virgule derrière des mots tels que /Dimnat/ ou /fa-darabat/ ou encore /ra'a:hu/ nous étonne parce qu'il nous paraît dépourvu de toute logique pour la simple raison que ces mots ne représentent pas un emplacement de démarcateurs signifiant la fin d'une phrase ou la nécessité d'une pause. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le texte pour se rendre compte de cette évidence. Un tel choix ne peut résulter, à notre sens, que de réponses hasardeuses. En revanche, il y a de fortes chances pour qu'une pause marquée derrière les autres mots soit, utile voire nécessaire. Cependant une certaine confusion existe entre le choix d'un point et d'une virgule. Si le consensus des questionnés avait été fait quant au signe à placer après le dernier mot du texte /guttat/, en l'occurrence un point (final), ou encore quant

à placer une virgule après le mot /aš-šağarat/, cela n'a pas été le cas pour les autres mots du texte. En effet, pour nombre de mots les questionnés ont tantôt mis une virgule, tantôt mis un point. Nous pensons que cette façon de procéder est révélatrice de l'existence de difficultés réelles quant à différencier l'emploi d'un point de celui d'une virgule et quant à différencier leur emploi entre l'arabe et le français. A titre d'exemple, derrière le même mot /al-lahm/, 33 personnes questionnées ont mis un point et 34 autres ont mis une virgule. Voici en détail les choix opérés après quelques mots qui ont particulièrement retenu notre attention:

/ al- lahm /		/ ʿadi :m /		/ šaqqā - hu /	
Point	Virgule	Point	Virgule	Point	Virgule
33	34	36	33	21	24

/šağar at/		/ sawtu - hu /		/ harraka t-ha: /	
Point	Virgule	Point	Virgule	Point	Virgule
20	39	18	37	14	39

/ fi: - hi /		/ daḡm - an /		/ at - abl /	
Point	Virgule	Point	Virgule	Point	Virgule
10	19	9	22	5	27

/ daḡm - an /		/ aš - šağarat - i /	
Point	Virgule	Point	Virgule
79	0	0	20

La lecture des tableaux 1, 2 et 3 révèle l'existence d'une confusion quant aux fonctions du point et de la virgule dans la pratique écrite de l'arabe.

L'on se demande si les manuels scolaires ont réussi à intégrer la ponctuation à leur matière et si les définitions qu'ils présentent ne sont pas porteuses de confusion?

C'est vraisemblablement le recoupement entre l'arabe et le français qui serait à l'origine de pas mal de confusion dans l'esprit des apprenants. En arabe, le manuel scolaire *al-Qawā'id I* nous dit que le point se met pour signifier la plénitude du sens. Du côté de la langue française, nous lisons dans le manuel de grammaire: cours supérieur d'orthographe BLED (p1) que le point marque une grande pause dans la lecture et qu'il indique la fin d'une phrase. Or en arabe la plénitude du sens figure parmi les critères de la réalisation d'une phrase. Par conséquent le point signifierait la fin d'une phrase en arabe; ce qui n'est d'ailleurs pas automatiquement faux. Ainsi et à titre d'exemple, on considère la séquence suivante proposée par *al-Qawā'id I*, composée par trois phrases ponctuées de la sorte:

« انظر عقبة تضيق بعزمه الأرض ، و تصغر في عينه الأقطار ، فيدفع  
جواده في البحر.»

( عن القواعد 1 ، ص 16 )

Ces trois phrases déjà coordonnées par la conjonction *Wa* sont liées par le sens. Par conséquent ils répondent à la définition de la virgule donnée par *al-Qawā'id* et qui stipule qu'elle doit se placer entre les phrases courtes liées par le sens. La traduction française de cette

séquence ne retient pas forcément les mêmes signes de ponctuation et le même emplacement :

« Regarde Okba, la terre se rétrécit sous sa volonté et les territoires se rapetissent à ses yeux. Il pousse alors sa monture dans la mer. »

La transposition arabe de cette même séquence telle qu'elle est ponctuée, donnerait l'énoncé suivant :

انظر عقبة تضيق بعزمه الأرض و تصغر في عينه الأقطار . (فـ)يدفع  
جواده في البحر\* \

La langue française, tel que l'explique le *Cours supérieur d'orthographe BLED*, use de la virgule pour marquer une petite pause dans la lecture et pour séparer, dans une phrase, les éléments semblables de même nature ou de même fonction qui ne sont pas unis par l'une des conjonctions de coordination: et, ou, ni. Ainsi ce qui est impossible en français devient possible en arabe et vice versa. La conjonction de coordination *Wa* qui devient, en quelque sorte, signifiant d'une continuité dans le sens cohabite désormais avec la virgule. Ces recoupements seraient à l'origine des difficultés et des confusions qui pourraient affecter les apprenants scolarisés par le biais des manuels scolaires.

#### 4.6. Disparition de thèmes et de chapitres :

Tel que nous venons de le dire, l'évocation de la terminologie de /*waqf*/ dans les manuels scolaires, nous a

incité à chercher du côté de la tradition dans l'espoir de trouver quelconque indice se rapportant à cette question. Il s'est avéré que cette question qui n'a rien à voir avec celle de la ponctuation, est largement traitée dans la tradition. Seul, parmi les ouvrages de la tradition que nous avons consultés, le *Iuma*<sup>c</sup> n'évoque pas cette question. Elle est largement traitée dans le *Kitâb*, dans *al-Ġanâ ad-Dâni*, dans *Tagrîb al-Muqarrib*, dans la *Muqaddima Ġuzuliyya*, dans le *Ġumal* (tel que nous l'avons déjà souligné) et beaucoup d'autres ouvrages. Il est vrai que le /*waqf*/, en dépit de sa forte présence, n'est pas bien défini dans la tradition. Il relève plus d'une pratique orale liée aux lectures. En revanche et du côté des manuels scolaires, cette question est délibérément absente, d'autant plus que ces manuels recourent au terme /*waqf*/ pour signifier un concept différent.

C'est ainsi que nous nous sommes rendu compte de la disparition totale de cette question de /*al-waqf*/ telle qu'elle est abordée dans les ouvrages de la tradition. Notre impression est qu'il existe dans l'inconscient collectif des gens scolarisés par le biais de ces manuels scolaires, un amalgame entre finir un nom par une voyelle zéro /un *sukûn*/ et le /*waqf*/ qui ne relève pas de l'arbitraire.

Dans tous les cas, il est clair que pour les manuels scolaires, livres normatifs, il y a une seule syntaxe, celle qui respecte les désinences. Cependant, négliger cette question d'*al-Waqf*, reviendrait à consacrer sa disparition et à laisser la place à une pratique courante qui consiste à s'arrêter sur un *soukoun*, soit par habitude d'un usage de plus en plus fréquent, soit pour fuir une éventuelle confrontation avec les règles de grammaire.



## **CHAPITRE VI**

### **A LA STABILISATION**

### **A LA STABILISATION**

Sans nul doute, les manuels scolaires représentent l'aboutissement d'une stabilisation entamée depuis la tradition tardive. Cette stabilisation est palpable sur plusieurs niveaux. Nous avons déjà, lors des chapitres précédents, esquissé quelques exemples qui l'illustrent, à savoir l'organisation de la matière, principalement autour des constituants des phrases nominale et verbale ainsi que l'adaptation de certains choix terminologiques. Cette stabilisation est aussi palpable aux niveaux de la classification et catégorisation des questions traitées, de la nature des questions traitées à l'intérieur des chapitres (/ 'abwa:b/), du choix pédagogique normatif et unique dont nous avons exposé les étapes lors de la deuxième partie de notre travail, de la détermination et fixation des entités syntaxiques, de leurs occurrences et même souvent de leurs nombres, du corpus choisi et des exemples témoins, et.. C'est en tout cas ce que nous tenterons de démontrer et d'explicitier à travers quelques exemples concrets, dans ce qui suit.

#### **1.CATEGORISATION ET CLASSIFICATION**

##### **1.1. L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce**

## 1.1.1. /la:/ question autonome dans la tradition

Nous savons, pour l'avoir maintes fois constaté lors de nos lectures, que les grammairiens de la tradition grammaticale arabe évoquent /la:/ en tant que question autonome et lui consacrent un chapitre indépendant (ou plus). Ainsi et à titre d'exemple, nous lisons à la page 237 du Ġumal d'AZ-ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949) /ba:b an-nafy bi la:/ (chapitre de la négation par /la:/), à la page 97 du Luma<sup>f</sup> d'IBN ĠINNĠ (392/1002) /ba:b la: fi: an-nafy/ (chapitre de /la:/ en négation)... D'autres, tel que ĠUZŪLĠ (607/1210), parlent de /ba:b la: at-tabri'a/ (chapitre de /la:/ d'exemption). Outre cette particularité et contrairement aux manuels scolaires, /la:/ n'est pas évoquée avec les consœurs de /'inna/. Selon la tradition et en dépit des rapprochements faits avec /'inna/, /la:/ présente un ensemble de différences qui, semble-t-il, expliquent ce traitement à part de /la:/ par la plupart des ouvrages de la tradition, en tout cas, tous ceux que nous avons consultés.

## 1.1.2. Points de différences entre /la:/ et /'inna/

Dans son *Muġnġ al-Labġb*, IBN HIŠĀM (761/1360) désigne /la:/ en employant la terminologie: /'a:miilat 'amal 'inna/ (qui régit tel que régit /'inna/) et dresse une comparaison exhaustive entre /la:/ et /'inna/, lors de laquelle il cite sept points de différence:

« تخالف "لا" هذه إن من سبعة أوجه :

أحدها : أنها لا تعمل إلا في النكرات.

الثاني : أن اسمها إذا لم يكن عاملا فإنه يبنى ...

و الثالث : أن ارتفاع خبرها عند إفراد اسمها نحو "لا رجل قائم" بما كان مرفوعا به قبل دخولها ، لا بها ...

الرابع : أن خبرها لا يتقدم على اسمها و لو كان ظرفا أو مجرورا .

الخامس : أنه يجوز مراعاة محلها مع اسمها قبل مضي الخبر و بعده . ...

السادس : أنه يجوز إلغاؤها إذا تكررت ، نحو "لا حول ولا قوة إلا بالله" ...

و السابع : أنه يكثر حذف خبرها إذا علم ، نحو "قالوا لا ضمير" ... «  
( مغني اللبيب 1، ص ص

(266...264

« Ce /la:/ diffère de /'inna/ en sept points:  
Le premier est qu'il ne régit que les [noms] indéterminés.

Le deuxième est que son nom, s'il n'est pas régissant, est indéclinable.

Le troisième est que le [cas] nominatif de son énonciatif, lorsque son nom est au singulier tel que /la: raġula qa:'imun/ (aucun homme n'est debout), [s'est déjà fait] par ce qui l'a régi au nominatif avant [même] son introduction et non pas par lui (/la:/).

Le quatrième est que son énonciatif ne peut pas être antéposé à son nom [inchoatif], même en étant un circonstanciel ou un [nom au] génitif.

Le cinquième est qu'il est permis de considérer son cas avec son nom (inchoatif), avant et après le cours de l'énonciatif.

Le sixième est que sa suppression est permise lorsqu'il se répète tel que /la: hawl+un (nominatif) wa la: quwwat+un (nominatif) illa: bi l-la:hi/ (il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu).

Le septième est que la suppression de son énonciatif devient fréquente si ce dernier est connu; tel que /qa:lu: la: dayra/ (Ils ont dit : pas d'injustice. »

### 1.1.3. Points de ressemblance entre /la:/ et /'inna/

A vrai dire et en dépit de cette sorte d'autonomie de /la:/ dans la tradition grammaticale arabe, c'est-à-dire en dépit des chapitres indépendants que lui consacrent la tradition, les comparaisons, voire les rapprochements entre /la:/ et /'inna/ sont fréquents. A titre d'exemple dans le Kitâb, SIBAWAYHI (180/796) compare /la:/ à /'inna/ :

« و "لا" تعمل فيما بعدها فتنصبه بغير تنوين ، و نصبها لما بعدها  
كنصب إنَّ لما بعدها . »

(الكتاب 2، ص 274)

« /la:/ régit ce qui le suit. Il l'affecte à l'accusatif sans 'nounation' tel que /'inna/ »

D'autre part, l'énonciatif de /la:/ est mis au nominatif pareil que celui de /'inna/ :

« خيرها مرفوع أبدا »

(الجمال، ص 237)

« Son énonciatif est toujours [mis] au nominatif »

### 1.1.4. /la:/ Conseurs de /'inna/ dans les manuels scolaires

En effet pour les manuels scolaires, /la:/ fait partie de l'ensemble des conseurs de /'inna/. Voici ce que nous rapporte le manuel scolaire Kitâb al-Luġa à propos de cette question:

« النواسخ السجرية هي : إنَّ - أنَّ - كأنَّ - ليت - لعلَّ -  
لكنَّ - ولا النافية للجنس »

(كتاب اللغة 1، ص 322)

« Les abrogatifs nominaux sont: /'inna/,  
/'anna/, /ka'anna/, /layta/, /la'alla/,  
/lakinna/ et /la:/ qui nie l'espèce »

Plus loin nous lisons ceci à propos de l'appartenance de /la:/ aux conseurs de /'inna/:

« قد ترد "لا" نافية للجنس على سبيل التعميم و الإطلاق فتكون من  
أحوال إنَّ »

(كتاب اللغة 1، ص 328)

« /la:/ peut se présenter en tant que  
[particule] qui nie l'espèce en général et dans

*l'absolu. Elle est alors [l'une] des consœurs de //inna/ »*

Le livre *al-Luġa al-ʿArabiyya Qawāʿid wa Nusūs* évoque aussi /la:/ parmi les consœurs de //inna/:

« تدخل إنَّ و أخواتها على المبتدأ والخبر فنصب الأول و يسمى اسمها و ترفع الثاني و يسمى خبرها و هذه الأدوات هي : إنَّ - أنَّ - كأنَّ - لعلَّ - ليت - لا . »

(اللغة العربية قواعد و نصوص ، ص 455)

« //inna/ et ses consœurs se placent devant l'inchoatif et l'énonciatif. Elles régissent le premier à l'accusatif. Il se prénomme leur nom. Elles affectent le second au nominatif. Il se prénomme leur énonciatif. Ces particules sont: //inna/, //anna/, /ka'anna/, /laʿalla/, /layta/, /la:/ »

Quant au dernier manuel tunisien *an-Nahw al-ʿArabī kitāb al-Luġa*, il fixe le nombre de //inna/ et ses consœurs à sept parmi lesquels se trouve /la:/:

« النواسخ الحرفية سبعة و هي : إنَّ - أنَّ - لكنَّ - كأنَّ - ليت - لعلَّ - لا النافية للجنس »

(النحو العربي كتاب اللغة ، ص 127)

« Les abrogatifs nominaux sont [au nombre de] sept. Ce sont: //inna/, //anna/, /lakinna/,

/ka'anna/, /layta/, /laʿalla/, /la:/ qui nie l'espèce »

Les autres manuels qui n'évoquent pas /la:/ avec les consœurs de //inna/; ne manquent pas de le souligner explicitement sous forme de remarque ou de note, dans le même chapitre:

« من أخوات إنَّ " لا " النافية للجنس و يشترط لعملها : أن يكون اسمها و خبرها نكرتين ، و أن يكون اسمها متصلا بها ، و ألا تسبق بحرف جرّ »

(التدريبات اللغوية 3 ، ص 32)

« Parmi les consœurs de //inna/, /la:/ qui nie l'espèce. Pour qu'elle puisse régir, il faut que son nom et son énonciatif soient indéterminés, qu'elle soit directement suivie par son nom et qu'elle ne soit pas précédée par une particule du génitif »

Ou dans un chapitre différent:

« لعلك تذكر أنَّ " لا " النافية للجنس حرف ناسخ من أخوات إنَّ ينصب الاسم و يرفع الخبر و قد سميت نافية للجنس (لأنها تدل على نفي الحكم عن جنس اسمها نصا) . »

(القواعد ، الأول الثانوي ، ص 23)

« Te rappelles-tu, probablement, que /la:/ qui nie l'espèce est une particule d'abrogation; et qu'elle fait partie des consœurs de //inna/. Elle régite le nom à l'accusatif et l'énonciatif

au nominatif. Elle a été désignée par [/la:/] qui nie l'espèce (parce qu'elle signifie, textuellement, la négation d'un jugement [pouvant se porter] sur l'espèce de son nom) »

### 1.1.5. Difficultés de classer /la:/ avec les consœurs de /'inna/

Malgré qu'il l'évoque dans un contexte de différence, malgré qu'il ne l'intègre pas dans le chapitre portant sur les consœurs de /'inna/, il est un fait cependant, SIBAWAYHI (180/796) utilise le terme: /'akawa:tiha:/ (ses consœurs) même pour dire qu'elle en est différente. Notre attention a été particulièrement attirée par l'emploi de ce terme qui montre que, malgré tous, /la:/ ne peut pas recevoir cette dénomination en l'absence de liens avec /'inna/ :

« و ذلك لأنها لا تشبه سائر ما ينصب مما ليس باسم ، وهو الفعل وما أجزى مجراه ، لأنها لا تعمل إلا في نكرة ، و لا وما تعمل فيه في موضع ابتداء ، فلما حولف بما عن حال أخواتها حولف بلفظها كما حولف بخمسة عشر »

(الكتاب 2 ، ص 274)

« Ceci parce qu'elle ne ressemble pas à tout ce qui régit à l'accusatif parmi ce qui est différent du nom. Elle ne régit, en effet, que l'indéterminé. /la:/ et ce qu'elle régit sont en position d'inchoativité. Quand elle s'est trouvée alors différenciée de ses consœurs son

vocable a été aussi différencié pareil que /kamsata 'ašara/ (quinze) »

Ainsi et tel que le montre le passage précédent, ce rapprochement voire cette équivalence avec /'inna/, faut-il le reconnaître, ne sont pas aussi évidents. SUYŪTŪI (911/1506), dans son *Ham' al-hawāmi'*, exprime bien cet embarras:

« "لا" ، وعملها أكثر من إن ، وقيل عكسه ، وقيل لا تعمل ، وقيل في الاسم فقط ... »  
(مجمع الفواعل ، ص 125)

« /la:/, sa rection est plus que /'inna/. Il a été dit son contraire. Il a été aussi dit qu'elle ne régit pas. Il a été dit [enfin] qu'elle régit seulement le nom... »

Aussi IBN al-HĀĠIB (570/1174-75) rapporte, dans son *Amālf* cette nouvelle concernant SIBAWAYHI (180/796) et qui contredit en quelque sorte la deuxième 'condition' posée ci-dessus par IBN HIŠĀM (761/1360) qui stipule que le non de /la:/ est indéclinable:

« و قال (رضي الله عنه) نقل بعض الطلبة عن سيويه أنه قال : لا رجل في الدار ، معرب »

(الأمالي النجوية ، إملاء رقم 205)

« Il a dit, (que Dieu soit satisfait de lui) : Des apprenants ont transmis de SIBAWAYHI qu'il

avait dit: /la: rağul-a fi: d-da:ri/ (aucun homme n'est à la maison) est déclinable. »

Quant au /la:/ évoqué par ĠALĀYĪNĪ dans son Ġāmi<sup>c</sup> ad-Durūs al-<sup>c</sup>arabiyya, en rapprochement avec /laysa/ :/'ahrufu laysa/ (les particules de laysa), nous avons constaté que les manuels scolaires et même un nombre d'ouvrages de la tradition, ne parlent pas de consœurs de /laysa/ :

« أحرف ليس  
أو الأحرف المشبهة بليس في العمل  
أحرف ليس هي: أحرف نفي تعمل عملها، و تؤدي معناها و هي أربعة  
( ما و لا و لات و إن ). »  
( جامع الدروس العربية 2، ص 296 )

« Les particules de /laysa/.  
Ou les particules semblables à /laysa/ en rection.  
Les particules de /laysa/ sont: des particules de négation qui régissent tel que /laysa/ régite, et qui signifient le même sens que /laysa/. Elles sont au nombre de quatre: /ma:/, /la:/, /la:ta/ et /'in/. »

Kitāb al-Luġa, l'un des rares manuels scolaires qui font une allusion fortuite à cette question, dit ceci:

« قد ترد " لا " نافية للعدد فتكون شبيهة بليس من حيث المعنى و العمل  
( كتاب اللغة 1، ص 328 )

« /la:/ peut se présenter en [tant que particule de] négation du nombre; alors il sera [considéré comme] semblable à /laysa/, des points de vue sens et rection. »

Du côté de la tradition nous nous contentons d'évoquer ce court passage du Kitāb où SIBAWAYHI (180/796) qui fait allusion à /laysa/ dit ceci:

« إن شئت قلت: لا أحداً أفضل منك، في قول من جعلها كليس و يجريها مجراها »  
( الكتاب 2، ص 300 )

« Si tu veux tu dis: /la: 'ahad-un (nominatif) 'afdala (accusatif) minka/ (personne n'est mieux que toi), sur le modèle de ceux qui le traitent (/la:/) et qui le font régir tel que /laysa/. »

Il est clair, d'après ces quelques exemples que nous venons d'esquisser, que les manuels scolaires optent pour /la:/ (qui nie l'espèce) consœurs de /'inna/. Toutefois, sachant que le statut de ce /la:/ est lui même objet de controverse dans la tradition, il convient de s'interroger sur les raisons de ce choix, surtout quand on sait que ces mêmes manuels ne s'intéressent pas ou presque à l'autre /la:/ qui régite tel que /laysa/?

1.1.6. Pourquoi les manuels scolaires classent-ils /la:/ avec les consœurs de /'inna/ ? y a-t-il un sens à ce changement ?

A tout prendre, nous pouvons affirmer que les manuels scolaires ne consacrent pas de chapitre indépendant à /la:/. Lorsqu'il s'agit de /la:/ qui nie l'espèce, les manuels le classent et le traitent dans le cadre des consœurs de /'inna/. Les raisons qui sous-tendent ce choix, seraient multiples. Nous en citons, principalement, deux :

- La structure de la phrase introduite par l'abrogatif nominal est la même que celle introduite par /la:/ qui nie l'espèce :

abrogatif + inchoatif (nom de l'abrogatif)+ énonciatif  
(de l'abrogatif)

/la:/ qui nie l'espèce + inchoatif (nom de /la:)+  
« énonciatif (de /la:)

- /'inna/ et /la:/ qui nie l'espèce, régissent de la même façon. Ils régissent tous les deux l'inchoatif à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif.

Ce changement opéré au sein des manuels scolaires montre une volonté de la part des auteurs de ces manuels, de simplifier les catégorisations, de réduire les thèmes, et de permettre à l'apprenant des repères d'une mémorisation plus facile. Cependant, pour éviter de réduire /la:/ qui nie l'espèce à une entité identique aux autres consœurs de /'inna/, les manuels scolaires le traitent en tant que 'cas particulier' de /'inna/ et de ses consœurs, en mettant l'accent sur les conditions de cette catégorisation :

- Son nom inchoatif et son énonciatif doivent être indéterminés.

- Son nom inchoatif ne doit pas être séparé de lui.

- Il (/la:/ qui nie l'espèce) ne doit pas être précédé par une particule de génitif.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire à la fin de ce chapitre que désormais pour les manuels scolaires, /la:/ qui nie l'espèce fait partie de l'ensemble des consœurs de /'inna/, ceci en dépit des dissemblances qui peuvent exister entre les deux.

### 1.2. L'exemple de la déclinaison et l'indéclinaison

Nous n'allons pas nous attarder longtemps sur ce thème de la déclinaison puisque nous l'avons déjà abordé lors de la première partie de notre recherche consacrée à l'affaiblissement. Cependant nous nous contentons de souligner que la plupart des ouvrages de la tradition répartissent la déclinaison en trois questions séparées. Ils consacrent, souvent, un chapitre indépendant à chacune de ces trois questions. Quant aux manuels scolaires, ils la traitent en tant qu'une seule question et ne lui réservent, dans leur majorité, qu'un seul chapitre. Comme nous venons de le dire, la tradition répartit ce thème en trois questions :

-/al-'i'ra:bu/ : la déclinaison

-/'ala:ma:tu l-'i'ra:bi/ : les désinences (ou littéralement les marques de la déclinaison)

-/al-mu<sup>r</sup>rabu wa l-mabniyyu/ : le déclinable et l'indéclinable.

Dans le Ġumal, ZAĠĠĠĠĠ (337/949) consacre au moins trois chapitres à cette 'question'. Il intitule le premier /ba:bu l-'i<sup>r</sup>ra:bi/ (p2), le second /ba:bu ma<sup>r</sup>rifati 'ala:ma:ti l-'i<sup>r</sup>ra:bi/ (p3) et le troisième /ba:bu ma<sup>r</sup>rifati l-mu<sup>r</sup>rabi wa l-mabniyyi/ (p260)

### 1.2.1. La déclinaison, les désinences, le déclinable et l'indéclinable : trois questions différentes d'un même thème

Cette répartition n'est, sans doute, pas due au hasard. En effet la déclinaison, les marques de la déclinaison et le déclinable et l'indéclinable, bien qu'ils semblent relever du même thème, constituent à notre sens, trois questions différentes par conséquent, indépendantes.

En effet la déclinaison est la traduction de la rection. Elle se répartit en /raf<sup>o</sup>/ (nominatif), /nasb/ (accusatif), /ġarr/ (génitif) et /ġazm/ (apocopé). Quant aux marques de la déclinaison c'est l'expression matérielle du cas sujet par /ad-dammat/ explicite ou implicite, /al-wa:w/ du pluriel externe masculin et des cinq noms, /al-'alif/ du duel. C'est aussi l'expression du cas direct par /al-fatha/ explicite ou implicite, /al-ya:'/ du pluriel externe masculin et du duel, /al-'alif/ des cinq noms. C'est enfin l'expression du cas indirect par /al-kasra/ explicite ou implicite, /al-ya:'/ du pluriel externe masculin du duel et des cinq noms... Reste enfin la question du déclinable et de l'indéclinable qui relève d'une catégorisation des mots de la langue en deux groupes : le groupe des déclinables tels

que par exemple /kita:b/, /raġul/, /yakruġu/..., et le groupe des indéclinables tels que /haġa:/, /man/, /kataba/...

### 1.2.2. La déclinaison dans les manuels scolaires: une seule question, un seul chapitre

Quant aux manuels scolaires, ils considèrent que les questions relatives à la déclinaison s'assimilent à un seul chapitre, par conséquent à une seule question. En effet la plupart des manuels consacrent un seul chapitre à cette 'question', intitulé dans l'indifférence, soit la déclinaison et l'indéclinaison, soit l'indéclinaison et la déclinaison, soit le déclinable et l'indéclinable ou soit encore l'indéclinable et le déclinable. Le contenu du chapitre se trouve réduit à ce qui change de forme finale et ce qui ne change pas. Le concept de la déclinaison est négligé. C'est ce qui explique que nombre d'apprenants ne font pas la différence entre /raf<sup>o</sup>/ et /damn/, entre /nasb/ et /fath/, entre /ġarr/ et /kasr/ et entre /ġazm/ et /suku:n/ ou /waqf/.

## 2. QUESTIONS ET QUESTION OU VARIATIONS ET UNICITE

### 2.1. La tradition grammaticale arabe : Présence de plus d'une question dans le même chapitre

Il est de tradition dans la tradition grammaticale arabe de traiter de plus d'une question, d'évoquer plus d'une variante et de faire des rapprochements dans un même



chapitre. L'on distingue ici entre trois orientations différentes :

- Les chapitres d'introduction, tels que /ba:b 'aqsa:m al'maf'u:li:n/ (chapitre des classes des compléments), /ba:b ma: yatba'u l-isma fi: 'i'ra:bihi/ (chapitre de ce qui suit le nom en sa déclinaison), /ma'rifat al-asma:' al-marfu:'at/ (connaissance des noms nominatifs). Ce genre de chapitres, malgré une faible fréquence, n'est pas exclu des manuels scolaires.

- Les chapitres de comparaisons tels que /ba:bu l-fa:'ili l-ladi:lām yata'addahu fi'luhu 'ila: maf'u:lin wa l-maf'u:li l-ladi:lām yata'adda 'ilayhi fi'lu fa:'ilin/ (chapitre du sujet du verbe et du sujet du verbe passif), /ma'rifatu l-'asma:'i l-ma'gru:rati/ (chapitre des noms génitifs) autrement dit les particules du génitif et l'annexion. Ce genre de chapitre, malgré sa rareté, n'est pas exclu, non plus, des manuels scolaires<sup>1</sup>.

- La dernière orientation, objet de notre intérêt, est celle qui consiste à réunir plus d'une question dans un même chapitre; non pas ou non seulement à titre d'introduction ou à titre comparatif, mais surtout en tant

<sup>1</sup>. L'un des rarissimes chapitres contenant une comparaison, que nous avons trouvé dans les manuels scolaires et qui nous semble d'une grande importance, est un passage qui porte sur une comparaison entre le /ha:l/ et le /na't/ dans Kitāb al-Luġa II, à la page 250, chapitre /al-ha:l/

« يستعمل البعث للتعبير عن صفة ملازمة للمنعوت أما الحال فتستعمل للتعبير عن صفة غير ملازمة . مرتبطة بحال»

معينة . « (كتاب اللغة 2، ص 250)

« L'épithète s'emploie pour exprimer un qualificatif inhérent au mot qualifié. Quant au complément d'état il s'emploie pour exprimer un état non inhérent lié à une situation déterminée. »

que variantes pouvant se retrouver dans un même énoncé. Cette dernière orientation que nous tenterons d'explicitier par des exemples concrets, dans ce qui suit, est inexistante dans des manuels scolaires normatifs et à vision unique.

### 2.1.1. Un premier exemple: réunion de /ka:na/ et de /'inna/ dans un chapitre du Ġumal d'az-ZAGĠĠĠĠ (337/949)

Dans son Ġumal, ZAGĠĠĠĠ (337/949) consacre deux chapitres indépendants, l'un à /ka:na/ et ses consœurs (pp.: 41..50) et l'autre à /'inna/ et ses consœurs (pp.: 51..56). Il intitule le premier /ba:bu l-huru:fi l-lati: tarfa'u l-asma:'a wa tansibu l-'akba:ra/ (litt : chapitre des 'particules' qui affectent les noms [inchoatifs] au nominatif et les énonciatifs à l'accusatif) et le second /ba:bu l-huru:fi l-lati: tansibu l-isma wa tarfa'u l-kabara/ (litt : chapitre des 'particules' qui mettent le nom [inchoatif] à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif. Or ZAGĠĠĠĠ (337/949), bien qu'il traite pleinement les deux questions déjà évoquées, écrit un autre chapitre lors duquel il réunit /'inna/ et /ka:na/ qu'il intitule: /ba:b al-ġam' bayna 'inna wa ka:na/ (chapitre de la réunion de /'inna/ et /ka:na/):

« باب الجمع بين "إن" و "كان" »

تقول : "إن زيدا كان قائما" ، فتجعل "زيدا" اسم إن ، و "كان" خبر إن ، و "قائما" خبر كان ، [ و اسمها مضمير فيها لتقدمه عليها

[... هذا هو الاختيار ، وإن شئت قلت : "إن زيدا كان قائم" ،

فجعلت قائما خيرا إن ، وألغيت "كان" »

( الجمل في النحو ، ص 141 )

« Chapitre de la réunion de /'inna/ et de /ka:na/

Tu dis: /'inna Zayd-an ka:na qa:'im-an/ (certes Zayd était debout); Tu fais [de] Zayd le nom de /'inna/, [de] /ka:na/ l'énonciatif de /'inna/ et [de] /qa:'iman/ l'énonciatif de /ka:na/ [son nom y est implicite parce qu'il le précède ...]. Ceci est le choix. Si tu le veux tu peux dire: /'inna Zayd-an ka:na qa:'im-un/; alors tu fais [de] /qa:'im/ l'énonciatif de /'inna/ et tu annule [la rection de] /ka:na/, »

Ainsi l'on constate, dans cette séquence, que la réunion de /'inna/ et /ka:na/ peut conduire à la possibilité d'envisager un troisième chapitre qui, à partir des deux chapitres précédents, soulève et traite une question non seulement différente mais réellement nouvelle. Certes, on peut lire dans cette association de /'inna/ et de /ka:na/ une comparaison implicite des deux abrogatifs. Cependant la question essentielle qu'elle soulève est comment régit l'un par rapport à l'autre dans un ordre donné et dans une relation donnée?

2.1.2. Un deuxième exemple: réunion de l'épithète et de l'appel dans un chapitre du Luma<sup>e</sup> d'IBN ĠINNI (392/1002)

Le deuxième exemple que nous proposons concerne la présence d'une épithète /na't/ dans une phrase précédée par une particule d'appel /nida:'/. En effet nous lisons à la page 171 du Luma<sup>e</sup> d'IBN ĠINNI (392/1002) ceci:

« فإن نعت الاسم المفرد المضموم بمفرد ، حاز لك في - وصفه -

وجهان : الرفع ، و النصب - جميعا - تقول : يا زيد الطويل . و إن

شئت : الطويل . فمن رفع ، فعلى اللفظ ، و من نصب فعلى

الموضع »

(اللمع في العربية ، ص ص 171 - 172)

« Si tu qualifie le nom singulier nominatif par une épithète au singulier, il t'est permis de choisir entre deux cas de figures: le nominatif et l'accusatif. Tu dis: /ya: zayd-u at-tawi:l-u/ (Ô Zayd, le grand) et si tu le veux: /at-tawi:l-a/. Celui qui affecte au nominatif [considère la relation] avec le vocable zayd; et celui qui affecte à l'accusatif [considère] l'emplacement [de Zayd] »

Là aussi cette présence dans la même phrase d'une épithète et d'une particule d'appel laisse le champ libre à l'éventualité de deux énoncées:

- Dans le premier cas /at-tawi:l+u/ (le grand/ nominatif) est mis au nominatif parce qu'il est accordé avec le terme /zayd+u/.

- Dans le deuxième cas /at-tawi:l+a/ (accusatif) parce qu'il est accordé avec la fonction syntaxique de Zayd déterminée par son emplacement en tant que Patient virtuel.

### 2.1.3. Un troisième et dernier exemple : réunion de /'inna/ et de la coordination

Le troisième et le dernier exemple que nous donnons concerne la coexistence de /'inna/ et d'un coordonné. Dans le chapitre: les abrogatifs qui mettent le nom (inchoatif) à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif, ZAĞĞAĞĪ (337/949) écrit ceci:

« و تقول في العطف : " إن زيدا قائمٌ وعمرو " ، و " عمرا " بالرفع و النصب. أما نصب فعلي العطف على لفظ زيد ، و الرفع من ثلاثة أوجه : أحدها: أن تعطفه على المضمر في " قائم " ، و الأجدد في ذلك كله أن تؤكد المضمر، فتقول: " إن زيدا قائم هو و عمرو " .

و الآخر : أن تعطفه على موضع " إن " قبل دخولها ، لأنها داخله على المتبدل والخبر ، و لم تغير من المعنى شيئا ، فعطفته على الموضع ... والوجه الثالث ... ترفعه بالابتداء ، و تضمير له خيرا ، فيكون التقدير : " إن زيدا قائم و عمرو قائم " ، فتضمير الخبر للدلالة ما تقدم عليه »

(الجملة في النحو ، ص ص 54 - 55)

« Tu dis en coordination: /'inna Zayd-an qa:'im-un wa 'amr-u:/ ou /wa 'amr-an/, au nominatif ou à l'accusatif. Quant [à l'affectation] à l'accusatif, [elle est due] à la coordination avec le terme /zayd/. Quant [à l'affectation] au nominatif [elle se doit] à trois cas [possibles]:

L'un d'entre eux: est que tu le (le terme /Zayd/) coordonnes au [mot supposé] prénommé dans /qa:'im/. Le mieux en tout cela est que tu corrobore le prénommé, alors tu dis: /'inna Zayd-an qa:'im-un huwa wa 'amr-u:/ ( Certes Zayd est debout, lui et 'Amr).

L'autre: est que tu le coordonnes sur la position de /'inna/ avant son introduction, parcequ'il (/ 'inna/) se place devant l'inchoatif et l'énonciatif, et ne change rien au sens.

Le troisième cas: ... Tu l'affectes au nominatif par l'inchoativité et tu lui prénomme un énonciatif; la supposition serait alors: /'inna Zayd-an qa:'im-un wa 'amr-u: qa:'im-un/. Alors tu prénomme l'énonciatif parcequ'il est signifié par ce qui le précède. »

Une fois encore, ZAĞĞAĞĪ (337/949) traite simultanément deux questions au sein d'une même séquence et propose trois énoncés possibles.

### 2.2. Influence des choix des manuels scolaires sur les apprenants

« C'était bien un /fa:'il/ ?! C'était bien un /maf'u:l bihi/ ?! c'était bien un /mustatna:/ ?! C'était bien un /tamyi:z/ ?! ... » Ce fut la question éternelle que l'on se posait lorsqu'on venait de quitter la salle d'examen. Notre réaction était, en fonction de la réponse apportée, une grande joie ou une grande déception. On ne pouvait imaginer l'existence de plus d'une réponse et de plus d'un énoncé. C'était vrai, d'autant plus que nos enseignants posaient

leurs questions en partant du même principe et dans le même esprit : il ne peut avoir qu'une seule réponse juste. Aujourd'hui encore, la même question demeure d'actualité. J'ai constaté à maintes reprises pendant mes cours, que beaucoup d'étudiants réagissent dans le même état d'esprit et laissent échapper un air discret d'étonnement lorsqu'ils apprennent l'éventualité de plus d'un énoncé.

### 2.2.1. linéarité et unicité

Il est clair que la multiplicité des énoncés virtuels résulte de la coexistence de deux ou de plusieurs questions au sein d'une même séquence. Cette façon de procéder est susceptible de complexifier les données. Or les manuels scolaires, réputés pour être normatifs, cherchent à simplifier ces données, canaliser les informations, codifier les règles et structurer leur emploi. Pour cela leur pédagogie consiste à séparer les questions, les individualiser et les traiter les unes indépendamment des autres, bien entendu, dans une démarche globalisante et une progression qui, en dépit des reproches qu'on peut lui adresser, paraît assez cohérente et logique. Cependant cette façon de procéder peut développer chez les apprenants une approche linéaire voire une mentalité réductrice des faits grammaticaux. Dans l'inconscient collectif des personnes scolarisées uniquement par le biais des manuels scolaires la fonction syntaxique d'un mot dépend d'un seul et unique énoncé. Il ne peut avoir qu'une vérité et une seule, par conséquent, il ne peut avoir qu'une seule fonction syntaxique. La réponse donnée par les apprenants doit être unique et unifiée. C'est en tout cas ce que nous ont inculqué ces manuels scolaires. Il n'y a qu'une seule

réponse 'juste'. Toute autre réponse est 'fausse'. Il ne peut avoir d'autres alternatives.

### 2.2.2. Un exemple concret de l'influence des manuels scolaires

La sixième question de notre questionnaire confirme ce que nous venons de dire. Nous avons, en fait, proposé aux personnes que nous avons interrogées, quatre phrases et nous leur avons demandé de vocaliser les finales des mots soulignés et de réécrire les mots en vocalisant leurs finales s'ils voient plus d'un énoncé. Voici la question, les phrases et les résultats des réponses apportées:

« اشكال أواخر الكلمات المسطرة ، و إن ارتأيت وجود أكثر من حالة

ممكنة أعد كتابة الكلمة مع شكلها:

1) جاء إحتوتك الظرفاء العقلاء .....

2) إن محمدا قائم و أحمد .....

3) إن محمدا قائم هو و أحمد .....

4) إن عليا كان راجع .....

En dépit de l'existence de deux groupes d'étudiants en langue arabe (A: Lyon II et E: Université de Tunis) et d'un groupe d'enseignants ELCO (B), seuls 2.66% des questionnés ont proposé deux énoncés. Autrement dit, 97.34% ne voient qu'une seule réponse possible et ne peuvent imaginer la possibilité de plus d'un énoncé virtuel. Voici le nombre des personnes ayant proposé deux énoncés selon les groupes:



- 6) /marartu bi-'ikwatika ad-durafa:'-a al-'uqala:'-i/  
 7) /marartu bi-'ikwatika ad-durafa:'-u al-'uqala:'-u/  
 8) /marartu bi-'ikwatika ad-durafa:'-u al-'uqala:'-a/  
 9) /marartu bi-'ikwatika ad-durafa:'-u al-'uqala:'-i/

### 2.3. Rapprochements et équivalences : entre la tradition et les manuels scolaires

#### 2.3.1. Fréquence dans la tradition de cas de rapprochement

L'autre aspect, assez fréquent dans la tradition et totalement absent dans les manuels scolaires est celui qui consiste à établir des rapprochements voire des équivalences entre deux ou plusieurs questions.

Alors que les manuels scolaires traitent les abrogatifs, par exemple, dans le cadre de la phrase nominale indépendamment de la phrase verbale, nous voyons les grammairiens de la tradition établir une certaine équivalence entre les deux. Voici ce qu'écrit IBN ĠINNĪ (392/1002) dans son *Luma'*:

« باب كان وأحوالها »

... فهذه الأفعال كلها ، تدخل على المتبداً والخير ... و اسمها مشبه

بالفاعل ، و خبرها مشبه بالمفعول به . »

( اللمع في العربية ، ص 85 )

« Chapitre de /Ka:na/ et ses consœurs :

... Tous ces verbes, se placent devant l'inchoatif et l'énonciatif ... leur nom est assimilé à le sujet et leur énonciatif est assimilé au patient. »

« باب إن وأحوالها »

... فهذه الحروف كلها تدخل على المتبداً والخير... و اسمها مشبه

بالمفعول و خبرها مشبه بالفاعل . »

( اللمع في العربية ، ص 92 )

« Toutes ces particules se placent devant l'inchoatif et l'énonciatif... Leur nom est assimilé au patient et leur énonciatif est assimilé au sujet. »

Le deuxième exemple que nous donnons et qui nous semble d'une importance capitale, nous l'avons puisé une fois encore dans le *Ġumal* d'Az-ZAĠĠĀĠĠĠ (337/949). Son importance vient du fait qu'il s'agit non seulement d'établir un rapprochement ou une comparaison entre les deux questions soulevées, mais il s'agit surtout de mettre en évidence une relation d'équivalence entre le /maf'u:l fi:hi/ (circonstanciel) et le /ha:l/(complément d'état ou expansion modale), en particulier sur le plan de la contenance (dans), puisque les circonstanciels et le Hâl représentent tous les deux le cadre dans lequel s'exprime le temps, le lieu ou l'état :

« باب أقسام المفعولين »

... و المفعول فيه : الظروف و الأحوال ، نحو قولك : " جاء زيد مسرعا " ، فمعناه " جاء زيد في هذه الحال " . و كذلك : " جاء مسرعا " و " أقبل راكبا " ، و كذلك : " خرجت يوم الجمعة " ، و " جلست أمامك " ، و " فعدت عندك " ، و ما أشبه ذلك من الظروف ، و هي مفعول فيها »

( الجمل في البحر ، ص 316 )

« Chapitre des classes des compléments :

... Et le complément circonstanciel: c'est les circonstanciels et les [compléments d'états; tel que ton dire: /ġa:'a Zaydun musri'an/ (Zayd est venu en se pressant); cela veut dire que Zayd est venu dans cet état-là. Aussi est /ġa:'a musri'an/ (il est venu en se pressant) et /'aqbala ra:kiban/ (il est arrivé en montant sur une monture); aussi /karaġtu yawma l-ġumu'ati/ (je suis sorti le jour du vendredi), /ġalastu 'ama:maka/ (je me suis assis devant toi), /qa'adtu 'indaka/ (je me suis assis chez toi) et tout ce qui est semblable à cela parmi les circonstanciels; c'est des compléments dans lesquels est faite l'action. »

### 2.3.2. Absence de rapprochements dans les manuels scolaires

Dans les manuels scolaires et plus précisément dans le chapitre /'al-maf'u:lu fi:hi/ aucune allusion n'est faite au /ha:l/ et vice-versa. Voici comment définit Kitāb al-Luġa le circonstanciel:

« المفعول فيه هو عنصر متمم في الجملة يدل على زمان وقوع الفعل أو مكانه و حكمه النصب و قد يرد ظرفا مبنيا »  
( كتاب اللغة 2 ، ص

(224

« Le complément circonstanciel est un élément complémentaire dans la phrase. Il signifie le temps du déroulement du verbe ou son lieu. Son cas est l'accusatif. Il se présenterait en tant que circonstanciel indéclinable »

En conclusion nous pouvons dire que, désormais, avec les manuels scolaires, il n'est plus question de traiter simultanément plusieurs questions, ni d'établir des rapprochements ou des équivalences entre plusieurs questions.

### 3. STABILISATION DU NOMBRE DES ENTITES SYNTAXIQUES

Il est clair que les manuels scolaires constituent l'étape la plus avancée dans la stabilisation de la syntaxe arabe. Cette stabilisation concerne, entre autres, non seulement les termes et les entités syntaxiques, mais aussi leur nombre. En effet, en dépit de la nostalgie de quelques personnes qui s'intéressent, de près ou de loin, à la syntaxe : linguistes grammairiens et autres, la presque totalité des manuels scolaires, cherchent à imposer

définitivement un nombre précis d'entités syntaxiques. C'est ainsi qu'on parle des cinq verbes, des cinq noms -

### 3.1. La tradition grammaticale arabe : Les cinq ? Les six noms ?

Quiconque recourt aujourd'hui aux ouvrages de la tradition grammaticale arabe en quête de ces fameux noms, se heurte à une certaine fluctuation de leur nombre. Les uns avancent le nombre de cinq, les autres les fixent à six. Parmi les grammairiens qui avancent le nombre de cinq, figure ZAGĠĠĠĠĠ (337/949); voici ce qu'il dit à propos de cette question:

« و الراو علامة الرفع في خمسة أسماء معتلة مضافة ، و هي : " أخوك ، و أبوك ، و حموك ، و فوك ، و ذو مال . »  
( الجمل في النحو ، ص 3 )

« Le 'wa:w' est la marque du nominatif dans cinq noms défectueux annexés. Ce sont: /'aku:ka/, /'abu:ka/, /hamu:ka/, /fu:ka/, /du:ma:lin/. »

Parmi les grammairiens qui avancent le nombre de six figurent ĠUZŪLĠ (607/1210), SAKKĀKĠ (626/1229) et IBN ĠINNĠ. Voici ce qu'ils en disent:

« أخوك و أخواته الخمس ستها إذا أضيفت إلى غير ياء المتكلم كانت بالواو رفعا و بالألف نصبا و بالياء جرا »  
( المقدمة الجزولية في النحو ، ص 17 )

« /'aku:ka/ et ses cinq consœurs, si toutes les six s'annexent à [un mot] autre que le /ya:/' de la première personne, elles prennent un /wa:w/ au nominatif, un /'alif/ à l'accusatif et un /ya:/' au génitif. »

« الفصل الثالث : في علة إعراب الأسماء الستة بالحروف مضافة  
( مفتاح العلوم ، ص

(149

« Troisième acte: En la raison de l'analyse des six noms par les particules quant ils sont annexés. »

« الأسماء الستة

و اعلم أن في الأسماء الأحاد ستة أسماء ، تكون في الرفع بالواو ، وفي النصب بالألف ، و في الجر بالياء . و هي : أبوك ، و أخوك ، و حموك ، و هنوك ، و فوك ، و ذو مال . »

( اللمع في العربية ، ص 59 )

« Les six noms

Sache que six noms parmi les singuliers s'affectent au nominatif par le /wa:w/, à l'accusatif par le /'alif/ et au génitif par le /ya:'. Ce sont: /'abu:ka/, /'aku:ka/, /hamu:ka/, /hanu:ka/, /fu:ka/ et /du:ma:lin/. »

La plupart des grammairiens modernes penchent plutôt vers le nombre cinq. Voici, à titre d'exemple ce qu'en dit GALĀYĠNĠ:



« و الأسماء الخمسة هي " أب و أخ و حم و فو و ذو " »  
( جامع الدروس العربية 2، ص 230 )

« Les cinq noms sont: /'abun/, /'akun/, /hamun/,  
/fu:/ et /du:/ . »

Cependant quelques rares grammairiens contemporains fidèles, et très ancrés dans la tradition, ne s'abstiennent pas d'avancer le nombre six. Voici ce qu'écrit 'Abd al-mun'im SAYYID 'Abd al-<sup>2</sup>ĀL:

« الأسماء الستة ، حيث تنوب الواو عن الضمة في حالة الرفع ، و تنوب الألف عن الفتحة في حالة النصب ، و تنوب الياء عن الكسرة في حالة الجر »

(النحو الشامل 1، ص 22)

« ... Les six noms où le /u:/ remplace la damma (voyelle u) en cas de nominatif, le /a:/ remplace la fatha (voyelle a) en cas d'accusatif et le /i:/ remplace la kasra (voyelle i) en cas de génitif. »

« الأسماء الستة »

أثر عن العرب ستة أسماء يعربونها - حسب وقعها في الجملة - رفعاً بالواو ، و نصباً بالألف ، و جرّاً بالياء . و هذه الأسماء هي : " أب - أخ - حم - فم<sup>2</sup> - ذو (معنى صاحب) - هُن " »

( النحو الشامل 1 ، ص 23 )

« Il nous a été transmis par les Arabes six noms qu'ils analysent, selon leur emplacement dans la phrase, au nominatif par le /wa:w/, à l'accusatif par le /'alif/ et au génitif par le /ya:'/. Ces noms sont: /'abun/, /'akun/, /hamun/, /famun/, /du:/ dans le sens de qui a ou qui possède, et /hanun/. »

### 3.2. Les cinq noms : stabilisation de leur nombre dans les manuels scolaires

Le consensus étant fait autour des mots /'abun/, /'akun/, /hamun/, /famun/ et /du:/, c'est le mot /hanun/ qui ne requiert pas l'adhésion de tous. Et du coup, les manuels scolaires qui sont contraints de trancher sur la base de la fréquence de l'emploi, ne peuvent qu'éliminer ce mot. Ainsi le nombre de ces mots s'est stabilisé avec les manuels scolaires autour de cinq. Voici quelques exemples de ce qu'ils nous rapportent à propos de cette question:

« علامات الإعراب في الأسماء هي :

<sup>2</sup>. Dans le texte initial le mot /famun/ est écrit avec un /w/ : فوم. Nous pensons qu'il s'agit d'une faute de frappe, puisque dans la suite du texte l'auteur emploie le terme : فم, malgré le fait que cette erreur n'est pas mentionnée dans la partie : correction des erreurs, qui se trouve à la fin du premier livre.

- الضمة الظاهرة
  - الفتحة الظاهرة
  - الكسرة الظاهرة
  - الألف و الواو و الياء في الأسماء الخمسة
  - الياء و النون و الواو و النون في الجمع المذكر السالم
  - الألف و الياء الساكنة في المثني ... »
- ( كتاب اللغة 1 ، ص 31 )

« Les marques de déclinaison dans les noms sont :

- La damma (la voyelle u) apparente.
- La fatha (la voyelle a) apparente.
- La kasra (la voyelle i) apparente.
- Le alif (a:), le wāw (u:) et le yā' (i:) dans les cinq noms.
- Le yā' et le nūn (i:na), le wāw et le nūn (u:na) dans le pluriel masculin sain.
- Le alif et le yā' (ayø) quiescent dans le duel. »

« الأصل في رفع الاسم أن يكون بضمه ، و تنوب عنها ألف في المثني و واو في جمع الذكر السالم و الأسماء الخمسة »

(النحو الواضح 2 ، ص 20)

« En principe le nom se met au nominatif par une voyelle /u/. Elle est remplacée par un /a:/ au duel, un /u:/ au pluriel masculin sain et aux cinq noms. »

« في العربية خمسة أسماء هي : ( أب ، أخ ، حم ، فو ، ذو ) تعرب بالحروف : الواو رفعا و الياء جرا و الألف نصبا  
( اللغة العربية قواعد و نصوص ،

ص 197 )

« En arabe il existe cinq noms; ce sont: /'abun/, /'akun/, /hamun/, /fu:/ et /du:/. Ils se déclinent par [le moyen] des lettres: le /u:/ au nominatif, le /i:/ au génétif et le /a:/ à l'accusatif. »

« الأسماء الخمسة هي أب - أخ - حم - فو - ذو - (بمعنى صاحب) »

( النحو العربي ، كتاب اللغة 1 ، ص 76 )

« Les cinq noms sont: /'abun/, /'akun/, /hamun/, /fu:/ et /du:/ (dans le sens de qui à .../ qui possède ... ) »

En fin de ce sous chapitre, il serait intéressant de souligner un fait actuel qui tend à s'amplifier et qui consiste à l'emploi, de plus en plus fréquent, de /famu.../ au lieu de /fu:~/, /fama.../ au lieu de /fa:~/ et /fami.../ au lieu de /fi:~/ quelquefois confondu par des apprenants avec la particule du génétif. Ainsi le /mu/ se substitue en /u:/, le /ma/ en /a:/ et le /mi/ en /i:/. Le nom /famun/ est similaire à celui de /hamun/. Or, dans /hamun/ le /m/ est conservé. Du coup l'on se pose la question quant à

l'éventualité d'une perte du terme /famun/ en tant que terme faisant partie des cinq noms.

#### 4. LES EXEMPLES TÉMOINS:

On sait que la théorisation et les règles ont besoin d'être explicitées par des exemples témoins. Ainsi les grammairiens et les enseignants qui ne recourent pas aux exemples témoins sont rares et constituent une exception. Aujourd'hui toutes les pédagogies relatent le recours aux exemples témoins et leurs biens-faits sur les apprenants. Vraisemblablement, tous les manuels scolaires et la presque totalité des ouvrages de la tradition, appuient les règles et les théories qu'ils présentent, par des exemples témoins. Cependant, beaucoup d'interrogations se posent à propos de cette question : Comment s'opère le choix de ces exemples qui servent de modèles ? Y a-t-il des critères bien précis qui sous-tendent ce choix ? Ces critères sont-ils respectés par les uns et les autres ? Est-ce que ces critères sont les mêmes pour les uns et pour les autres ? Sinon ont-ils évolué ? Si oui, quel(s) changement(s) ont-ils subi ? etc.

##### 4.1. Les exemples témoins dans la tradition

D'après Sa'îd al-AFGÂNÎ (1909-1997 AP/J.C.), trois sources peuvent éventuellement faire autorité en matière de langue: Le Coran, les propos du prophète (le Hadîth) et le dire des Arabes (Kalâm al-'arab).

##### 4.1.1. Le Coran

Quant au Coran, son autorité, en tant que source de témoignage en matière de langue, est incontestable. Seule la multiplicité des lectures pose un problème d'ordre général qui concerne, en particulier, le recours à une lecture (jugée comme) insolite lors des pratiques religieuses. Toujours d'après AFGÂNÎ (1909-1997 AP/J.C.), pour valider une lecture, les lecteurs posent trois conditions:

- 1) L'authenticité de la chaîne des garants de sa transmission.
- 2) Sa conformité à l'écriture du livre (sacré), livre établi avec le consensus des transmetteurs.
- 3) Sa correspondance à l'un des énoncés de langue arabe.

Les lectures qui ne remplissent pas la deuxième condition ou qui présentent une rupture dans la chaîne des transmetteurs, sont considérées comme singulières. Elles sont interdites lors de l'accomplissement de la prière. Toutefois leur autorité de témoignage en matière de langue n'est pas contestée dans la tradition lorsqu'il s'agit de lectures transmises par des personnes qui font autorité en matière de langue (telles que as-Saha:bat et at-Ta:bi'î:n) , car, toujours d'après AFGÂNÎ (1909-1997 AP/J.C.), « Le rajout d'un mot ou la suppression d'une particule n'affecte pas la validité des règles »<sup>3</sup>. Les grammairiens adoptent les différentes lectures et constatent la possibilité de

<sup>3</sup>. Voir : Sa'îd AFGÂNÎ, *Fî 'Usûl an-Nahw*, p27

plusieurs analyses. Les variantes de la lecture, une fois établies, ne peuvent pas être contredites:

« إلا أن القراءة لا تخالف لأن القراءة السنية »

(الكتاب 1، ص 148)

« Toutefois, la lecture [du Coran] ne peut pas être contredite, car la lecture c'est la Tradition »

D'autres variantes non-établies, sont tout simplement rejetées. Hassan HAMZE évoque l'exemple d'une lecture rejetée par ZAĞĞĀĞĪ (337/949)<sup>4</sup> qui, dit-il qu'elle est, « selon les procédés canoniques de l'arabe, ... mauvaise /radi:'at/ et rejetée /mardu:dat/ »<sup>5</sup>:

« و هذه القراءة في مذاهب العربية رديئة مردودة »

(اشتقاق، ص 238)

« Cette lecture est, selon les procédés canoniques de l'arabe, mauvaise et rejetée. »

Il s'agit en fait du verset coranique: sourate Les hypocrites, verset 8:

/...la +in + raġa°-na: + 'ila: + l+ madi:nat-i + la+yukriġanna + l+'a°azz-u + min+ha: + l+'adall-a /

« certes, si nous retournions à Médine, le plus puissant en ferait sortir le plus humble »

<sup>4</sup>. Zaġġāġī attribue cette lecture à l'un des ancêtres, sans le nommer.

<sup>5</sup>. Voir Hassan HAMZE: *Les théories grammaticales d'Az-Zaġġāġī*, p 161.

Ce verset à été dit de la sorte:

/ la+yakruġanna + l+'a°azz-u + min+ha: + l+'adall-a /

le plus puissant en sera sorti, certainement, le plus humble

ZAĞĞĀĞĪ (337/949) justifie son jugement en se situant sur trois niveaux:

-la transmission: les principaux lecteurs, auteurs des lectures retenues, s'accordent sur la bonne lecture.

-l'histoire: le contexte historique, évoqué par les exégètes, va dans le sens de la bonne lecture.

-l'analyse grammaticale: /'al+'adall-a/, dans la lecture erroné, est analysé en tant que complément d'état /ha:l/.

Or, étant déterminé, il ne peut pas l'être ; car celui-ci ne peut être qu'indéterminé.

#### 4.1.2. Le Hadīṭ (la tradition)

Le /hadi:t/ a suscité un débat au sein de la classe des grammairiens, pour savoir s'il faisait partie ou s'il devait faire partie du corpus linguistique arabe. A vrai dire, la plupart des propos du Prophète n'ont pas été transmis textuellement mais plutôt dans leur sens. Les propos dont l'authenticité de leur transmission textuelle serait attestée et qui feraient, éventuellement, autorité

en matière de langue<sup>6</sup>, sont très peu nombreux. Pour ces raisons, un grand nombre de grammairiens évitent de se servir des Hadits pour témoigner en matière de langue. Parmi les premiers grammairiens qui s'inscrivent dans cette ligne et qui adhèrent à ce choix, nous citons, 'fīsā IBN 'UMAR (149/766), 'Amr IBN al-'ALĀ' (154/771), al-KALĪL (175/791-2) et SIBAWAYHI (180/796) du côté des grammairiens basriens, al-KISĀ'f (189/805) et al-FARRĀ' (207/822-23), du côté des grammairiens kûfiens. Parmi les grammairiens tardifs, nous citons un opposant farouchement hostile aux recours aux Hadits en tant que source d'exemples témoins, à savoir Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344-5)<sup>7</sup>. Dans son *Šarh at-Tashfīl*<sup>8</sup>, Abū Hayyān n'hésite pas à reprocher à IBN MĀLIK son recours aux propos du Prophète :

« قال أبو حيان في "شرح التسهيل": قد أكثر هذا المصنف من الاستدلال بما وقع في الأحاديث على إثبات القواعد الكلية في لسان العرب و ما رأيت أحدا من المتقدمين والمتأخرين سلك هذه الطريقة غيره »  
( الاقتراح في علم أصول النحو، ص 29 )

« Abū Hayyān a dit dans *Šarh at-Tashfīl*: Cet auteur a multiplié les témoignages par les propos [du Prophète] pour valider les règles générales dans *Lisān al-'Arab*. Pourtant je n'ai vu personne, autre que lui, parmi les premiers

<sup>6</sup> . Dans le *Iqtirāh* (p16), Suyūti soulève cette question quant aux dires du Prophète s'il fait ou non, autorité en matière de langue :

Voir notre recherche, page 451 : transmission

<sup>7</sup> . Voir Sa'īd al-Afgāni, *Fī Usūl an-Nahw*, p42.

<sup>8</sup> . L'intitulé exact de l'œuvre : *at-Tadyfīl wa t-Takmil fī Šarh at-Tashfīl*. Une partie de cette œuvre a été éditée en Egypte en 1328 de l'hégire, éd as-Sa'āda.

[grammairiens] et les tardifs emprunter cette voie »

Le rejet du Hadit, paraît-il, était une constante chez lui, en particulier, et dans la tradition grammaticale arabe, en général. C'est en tout cas ce qu'écrit Taha ar-RĀWĪ<sup>9</sup> pour qui, les premiers grammairiens ainsi que les grammairiens tardifs, n'ont pas tenu compte du Hadit dans leur établissement des règles de la grammaire.

A l'opposé, parmi les premiers qui ont introduit le Hadit en tant qu'exemples témoins, ar-RĀWĪ cite les grammairiens : IBN KARŪF (mort en 609-1213) et IBN MĀLIK (mort en 672/1274). Ce dernier avait été, non seulement (comme nous venons de le dire) sévèrement critiqué par Abū Hayyān, mais il a provoqué, aussi, la désapprobation de nombre de grammairiens de l'époque:

« و لكن القوم أقاموا عليه التكبر، و رموه بالخروج عن سنن النحويين،  
المتقدمين منهم و المتأخرين »

« Mais, les grammairiens lui ont fait de sévères reproches et l'ont accusé de sortir des démarches canoniques des grammairiens antérieurs et postérieurs »

Toujours selon ce que rapporte Taha ar-RĀWĪ, ces reproches ont été faits pour deux raisons:

- Il n'est pas toujours exigé, dans la transmission, que les propos du prophète soit transmis textuellement.

<sup>9</sup> . Nadrat *fī an-Nahw*, in: R.A.A.D., XIV, 1936, p325.

- Le fait que des Non-Arabes figurent parmi les traditionnistes, laisse supposer que des erreurs peuvent se glisser dans le Hadîf.

Sa'îd al-APĠĀNî (1909-1997 AP/J.C.) avance une autre raison qui va dans un sens tout à fait différent. L'absence du Hadîf dans l'œuvre des premiers grammairiens serait due à leur connaissance limitée du domaine.

Hassan HAMZE réfute cette idée: « Le hadîf était... bien connu par SIBAWAYHI (180/796), ainsi que par ZAĠĠĀĠî (337/949). L'hypothèse avancée par Sa'îd al-APĠĀNî (1909-1997 AP/J.C.) n'est donc pas fondée »<sup>10</sup>. Il va jusqu'à se demander si le Hadîf ne faisait vraiment pas autorité dans l'œuvre des premiers grammairiens: « dans l'œuvre de SIBAWAYHI (180/796)...le hadîf n'est pas absent. L'index de la dernière édition de cet ouvrage, celle de Hârûn, établit une liste de huit Hadîfs. Dans l'œuvre d'Az-ZAĠĠĀĠî (337/949) le hadîf n'est pas absent non plus. Mais, le nombre de hadîf dans ses ouvrages de grammaire est bien limité ».<sup>11</sup>

Dans tous les cas, il est clair que le Hadîf considéré dans sa totalité, ne peut constituer un ensemble cohérent « pour affirmer qu'il sert de témoin ou qu'il ne sert pas de témoin, qu'il a été retenu ou qu'il a été rejeté. Pour rendre compte de l'ensemble, il faut voir dans le hadîf deux parties qui seraient traitées différemment »<sup>12</sup> C'est le point de vue d'as-SUYŪTî (911/1506) qui distingue entre

<sup>10</sup>. H. HAMZE, *Les théories grammaticales d'az- Zaġġāġî*, p172.

<sup>11</sup>. H. HAMZE, *Les théories grammaticales d'az- Zaġġāġî*, p172

<sup>12</sup>. Idem, p 175

deux parties et ne retient, pour servir de preuve, que ce qui a été textuellement transmis:

« و أما كلامه صلى الله عليه و سلم ، فُيَسْتَدَلُّ مِنْهُ بِمَا نَبِيتَ أَنَّهُ قَالَهُ عَلِيٌّ »

اللفظ المروي

(الاقتراح ، ص 16)

« Quant aux dires du prophète, que la grâce et le salut de Dieu soient sur lui, ce qui en a été certainement transmis textuellement sert de preuve »

En résumé, nous pensons que le Hadîf, défini comme étant tout ce que le prophète a dit, ne fait pas autorité en matière de langue arabe au même titre que le Coran et la poésie, pour la plupart des grammairiens de la tradition. Cependant, quelques grammairiens, semble-t-il, ont recouru à quelques Hadîfs, surtout ceux qu'ils ont jugés comme étant transmis textuellement, pour s'en servir en tant qu'exemples témoins.

#### 4.1.3. Le dire des Arabes et critère spatio-temporel

Le dire des Arabes concerne les autres faits de langue, à savoir la poésie, la prose, les proverbes ... qui, avec le Coran, constituent le corpus des grammairiens arabes.

##### 4.1.3.1. L'informateur natif

Parler d'un critère spatio-temporel, pour faire autorité en matière de langue, nous conduit dans un premier temps à essayer de cerner l'espace dans lequel évolue l'informateur.

Deux conceptions sont possibles:

La première, raciale et à caractère ethnique, postule que la transmission du langage se fait naturellement et que l'informateur sollicité pour faire autorité, doit être locuteur arabe. Parmi ceux qui soutiennent ce point de vue NIFTAWAYHI (323/935) auteur d'un ouvrage intitulé: /kita:b fi: 'anna al-'araba tatakallamu tab'an la ta'alluman/ (livre [qui prouve] que les Arabes parlent par nature et non pas par apprentissage).<sup>13</sup>

La deuxième conception consiste à considérer la langue comme étant une habitude acquise. Cette notion capitale pour concevoir la nature du locuteur natif, exclut toute distinction raciale entre l'informateur arabe et non-arabe. Ce qui compte c'est les habitudes langagières acquises par l'informateur dès son premier âge. Dans ce contexte, IBN ĠINNĪ (392/1002) rapporte que des grammairiens arabes ont recouru à al-Muntaġi° b. NABHĀN, originaire du Sind, mais amené très jeune parmi les bédouins arabes. Parmi ceux qui soutiennent ce point de vue ZAĠĠĀĠĪ (337/949). Il considère la langue comme le résultat d'un apprentissage:

« فهو يتكلم بكلام من نشأ بينهم و يتأده حتى يصير كالمتطبع عليه »

<sup>13</sup>. Ibn an-NADIM, Fihrist, p 82.

( اشتقاق : ص )

(285

« En effet, l'enfant parle la langue de ceux parmi qui il a grandi, il s'y habitue jusqu'à ce qu'elle devienne pour lui, comme une nature »

#### 4.1.3.2. La Fasâha (exactitude et pureté de la langue)

A vrai dire, pour les grammairiens de la tradition, juger de la pureté de la langue d'un informateur pouvant faire autorité, dépend en partie ou du moins se trouve fortement influencé par deux choses :

Il s'agit pour la première de savoir si la personne parlant plusieurs langues continue à faire autorité dans sa première langue. Autrement dit si le fait de contacter d'autres langues non-arabes ne contaminerait-il pas la première langue ?

Quant à la deuxième, il s'agit de savoir si l'informateur appartient à l'ensemble des citadins /'ahl al-madar/ ou s'il fait partie des bédouins /'ahl al-wabar/ car les uns et les autres ne sont pas considérés de la même façon et dans l'espace et dans le temps. A titre d'exemple, « Selon az-ZAĠĠĀĠĪ (337/949), la fasâha (pureté de langue, exactitude) n'est pas en rapport d'exclusion avec une

langue étrangère... Un locuteur natif peut rester fasih tout en étant en contact avec une langue non-arabe »:<sup>14</sup>

« و قد جاءت ألفاظ من كلام العجم في أشعار الفصحاء من العرب نحو: الأعشى، و العجاج و رؤبة و غيرهم »  
(اشتقاق، ص 284)

« Des termes d'Étrangers figurent dans la poésie d'Arabes fasih comme al-A<sup>°</sup>ŠĀ, al-<sup>°</sup>AĞĠĀĞ, RU'BA, etc. »<sup>15</sup>

D'un autre côté et toujours selon ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949), la langue des citadins est contaminée par le contact avec les populations non arabes et même celle des bédouins qui ont eu un contact très long avec les citadins:

« و لهذه العلة فسدت لغات من خالط من الأعراب أهل الحضار لأهم سمعوا كلام غيرهم فاختلط عليهم كلامهم. »  
(اشتقاق، ص 284)

« Pour cette raison la langue de ceux qui ont côtoyé les citadins, parmi les bédouins, s'est corrompue. Ils ont [en effet longtemps] entendu les paroles des autres. Leurs paroles se sont trouvées alors mêlées. »

Sa'id al-AFGĀNĪ (1909-1997 AP/J.C.) rapporte le point de vue de la tradition qui serait le suivant:

<sup>14</sup>. Voir Hassan HAMZE: les théories grammaticales d'az-Zağğāğī, p 133.

<sup>15</sup>. IDEM

« أما أهل البادية فقد استمر العلماء يدنونون لغاتهم حتى فسدت سلاقتهم في القرن الرابع الهجري »  
(في أصول النحو، ص 18)

« Quant aux habitants de la 'Bādiya' (la campagne), les /<sup>°</sup>ulama:/ ont continué à recueillir leurs [faits de] langue jusqu'à la corruption de leur caractère linguistique inné au IV<sup>ème</sup> siècle de l'hégire [X<sup>ème</sup> siècle] »<sup>16</sup>

La langue des citadins étant considérée comme 'contaminée'. A son tour, celle des bédouins qui ont côtoyé les citadins, étant considérée comme ayant subi le même sort. Le seul critère qui permet de savoir si tel poète ou tel autre fait autorité demeure alors qualitatif.

IBN ĠINNĪ (392/1002), dans son *Kasā'is* (II/5) explicite cette idée et en élabore un principe général qui se manifeste dans la pureté ou la non-pureté du locuteur.

C'est aussi ce qu'affirme Sa'id al-AFGĀNĪ (1909-1997 AP/J.C.) pour qui le critère essentiel qui permet de savoir si un poète fait autorité, c'est d'être sûr de la sanitas de sa langue. Cependant ce critère qualitatif s'inscrit vraisemblablement dans un contexte temporel. Déjà, tel que le laisse entendre <sup>°</sup>Abd ar-Rahmān HADJ-SALAH:

« à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle, les aires linguistiques de la *fasāha* s'étant effacées complètement, le corpus de la <sup>°</sup>Arabiyya est alors irrémédiablement fermé »

<sup>16</sup>. Traduction de Hassan HAMZE in *Les théories grammaticales d'az-Zağğāğī*, p 137.



(Linguistique arabe, I/72)

#### 4.1.3.3. Critère temporel et corpus de référence

Etudiant cette question chez ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949), Hassan HAMZE aboutit à la constatation suivante:

« dans son oeuvre, le dernier poète dont la poésie sert de témoin est Ibn HARMA mort vers 168/785 ou 176/793... Ce même poète est également le dernier dans le Kitâb de SIBAWAYHI ».

Lors d'un article sur la question de l'emprunt en arabe, il (H. HAMZE) résume le corpus de référence faisant autorité en matière de langue arabe comme suit:

« Le Coran, la poésie arabe ancienne et les dires des Arabes jusqu'à une époque donnée, le deuxième siècle de l'hégire. Les faits de langue attestés après cette date, qu'ils soient des emprunts, des créations nouvelles ou des variations produites par les 'Modernes' ne font pas autorité. »

(De la racine au mot ou du mot à la racine: In Actes des 5<sup>èmes</sup> journées scientifiques de l'Aupelf-uref, Tunis, 9/97; p6)

Toutefois il n'est pas impossible de trouver parfois dans les oeuvres d'az-ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949), d'IBN ĠINNĠĠ (392/1002), d'al-MUBARRAD (285/898) et d'autres, des vers de poètes postérieurs à Ibn HARMA (168/785 ou 176/793) tels que Abu

NUWĀS (199/815), MUTANABBĠĠ (354/965)... Cependant ces vers sont cités soit pour les idées qu'ils expriment soit pour être réfutés.

A titre d'exemple, IBN ĠINNĠĠ (392/1002) rapporte qu'al-MUBARRAD (285/898) cite quelques vers d'un poète (/muwallad/) HabĠĠ b. 'aws at-TĀ'Ġ. Néanmoins, son but était le sens et non pas l'expression phonique:

« و قد كان أبو العباس ... احتج بشيء من شعر حبيب بن أوس الطائي في كتابه في الاشتقاق ، لما كان غرضه فيه معناه دون لفظه ( الخصائص 1، ص 24 )

(  
« Abu al-<sup>o</sup>Abbās [al-MUBARRAD ], a-t-il pris, comme témoins dans son livre sur la dérivation (al-'ištīqāq) des vers de HabĠĠ Ibn 'aws at-TĀ'Ġ; son but étant le sens et non pas l'expression phonique »

Aussi comme le montre la citation suivante d'al-MUBARRAD (285/898), les grammairiens ne pouvant échapper à la tentation de satisfaire leur goût en recourant, parfois, à des poètes modernes, font la part des choses et distinguent les deux niveaux:

« قال أبو علي البصير ، و اسمه الفضل بن جعفر ، و إن لم يكن بحجة ، و لكنه أجاد ، فذكرنا شعره هذا لجودته لا للاحتجاج به »

( الكامل 1، ص 6 )

(  
« Abu ʿAlī al-BASĪR, de son nom al-Faḍl b. ʿĀFAR dit, - bien qu'il ne soit pas autorité [en matière de langue], mais il a produit une excellente poésie. Nous avons donc cité sa poésie pour son excellence et non pas parce qu'elle fait autorité [en matière de langue] »

Citons enfin cet exemple d'az-ZAGĠĠĠĠ (337/949) où il cite à un vers d'Abu NUWĀS (199/815) non pas pour s'en servir en tant que témoins mais plutôt pour le réfuter:

« يقال (...): زيد الأكبر ، و هند الكبرى . و لا يقال: رجل أفضل و لا أكبر. كذلك لا يقال: امرأة كبرى ، و لا صغرى . (...) فأما قول أبي نواس:

كأن صغرى و كبرى من فراقها

حصاء در على أرض من الذهب

فلحن لا يوجد به ، و لا يعمل عليه ، و قد رده العلماء كلهم »

( اشتقاق ، ص 208 )

(  
« On dit: (...) 'Zayd le plus grand', et 'Hind la plus grande' et on ne dit pas: 'un homme meilleur' ni 'plus grand'. On ne dit pas non plus: 'une femme plus grande' ni 'plus petite' (...). Quant au vers d'Abu NUWĀS [du mètre Basft]:

1<sup>er</sup> hémistiche :

Comme si plus petite et plus grande de ses doigts qui se serrent et s'écartent

2<sup>ème</sup> hémistiche :

[était] gravier [de] perles sur une terre en or<sup>17</sup>

#### 4.2. Les exemples témoins dans les manuels scolaires

Après avoir abordé cette question des exemples témoins dans la tradition grammaticale arabe, la grande interrogation qui s'impose dès lors est de savoir ce qu'il en est de tout cela dans les manuels scolaires?

##### 4.2.1. Négligence du critère spatio-temporel

La réponse est qu'il n'en est rien. Le problème n'est même pas posé. Aucune contrainte ni limite ne sont posées aux manuels scolaires dans le choix de leurs exemples témoins. Le critère spatio-temporel n'est plus valable, le seul critère qui préside à ce choix est, selon les auteurs de ces manuels, qualitatif. Cependant et en dépit de cela, nous allons quant bien même, tenter de détecter les traces voire le poids -si traces et poids y en a- d'un éventuel impact de la tradition et de ses normes dans ses manuels qui, ne l'oublions pas, ont toujours revendiqué et continuent à revendiquer leur attachement au système fixé par la tradition.

<sup>17</sup>. Idem (24)

D'emblée, avec les manuels scolaires l'on se trouve confronté à une première difficulté, celle de déterminer dans quel cadre une séquence linguistique quelconque sera ou ne sera pas considérée comme un exemple témoin. En effet entre la théorie et la pratique, entre la règle et l'application, les manuels scolaires ne fixent pas de frontières ou critères qui permettraient de différencier ce qui pourrait être considéré comme un exemple témoin de ce qui ne l'est pas. Une même illustration peut figurer dans la partie théorie pour permettre à l'apprenant de déduire une règle, comme elle peut se trouver dans la partie exercice pour lui permettre l'application de cette même règle.

D'autre part, que l'on soit dans la partie théorie ou dans la partie pratique, les séquences linguistiques rapportées par les manuels scolaires visent, toutes, la validation des règles déduites. Pour cela nous allons considérer les illustrations dans leur globalité et nous allons les traiter et les considérer en tant qu'exemples témoins en dépit de l'emploi pédagogique des auteurs des manuels.

La seconde difficulté est d'ordre technique. Elle concerne les auteurs des exemples témoins. En effet quelques manuels ne mentionnent pas les auteurs des citations rapportées. D'autres le font occasionnellement sinon rarement. Toutefois, en réussissant à identifier quelques auteurs de ces citations et en se basant, pour l'essentiel, sur des manuels, tel que *Kitâb al-Luġa*, qui citent minutieusement les sources des séquences choisies, nous avons pu aboutir à quelques remarques dont voici l'essentiel:

La première remarque que nous avons déjà soulignée et que nous reprenons parce qu'elle nous semble d'une importance

capitale, concerne la perte totale de tout critère spatio-temporel dans les manuels scolaires. Désormais, ni l'origine ni l'époque du locuteur comptent. Le problème n'est même plus posé. Il est, à cet égard remarquable, de voir se défiler des exemples puisés dans les écrits d'auteurs, toutes époques et toutes tendances confondues. Sans distinction aucune, les auteurs des manuels scolaires font appel à des auteurs d'origines diverses, classiques ou modernes, littéraires ou scientifiques, pour expliciter ou pour appuyer un même concept.

#### 4.2.2. Choix des exemples témoins dans les manuels scolaires

##### 4.2.2.1. Diminution, dans les manuels scolaires, du nombre d'exemples témoins faisant autorité dans la tradition

L'autre remarque concerne le poids des exemples qui font autorité dans la tradition grammaticale arabe dans les manuels scolaires. En effet l'importance de ces exemples témoins varie selon les manuels. Cependant, dans l'ensemble, leur nombre ne cesse de diminuer.

A titre d'exemple nous avons comptabilisé dans le dernier-né, le manuel scolaire *Kitâb al-Luġa an-Nahw al-'Arabî* (livre I), un vers du poète ġahilite 'Antarat al-'ABSI (525-615), un autre vers d'un autre poète désigné par ġahilite et dont le nom n'a pas été mentionné, cinq versets coraniques et un proverbe ancien.

En revanche nous avons comptabilisé dans le même livre pas moins de 13 poètes et écrivains appelés par la tradition /muḥdat/ modernes et pas moins d'une centaine de poètes et écrivains contemporains.

Dans le manuel scolaire *al-Qawā'id* (livre I) nous avons comptabilisé un seul verset coranique, sept poètes ḡahilites, une quinzaine de poètes et écrivains modernes, une quinzaine de poètes et écrivains contemporains et une vingtaine de textes dont les écrivains qui ne sont pas mentionnés, seraient, en tout cas probablement pour certain nombre parmi eux, les auteurs du manuel.

Pour mesurer cette diminution des exemples témoins qui font autorité dans la tradition, nous avons pris trois séries de manuels scolaires tunisiens éditées respectivement en 1975, 1989 et 1998 qui ont connu toutes les trois, directement ou indirectement, la participation de monsieur Abdelkader MEHIRI; et nous avons comparé le nombre des versets coraniques:

*An-Nahw al-ʿArabi* II (édité en 1975): 12 versets dans un volume de 129 pages ==> 9.3%

*Kitāb al-Luḡa* I ( édité en 1989 ): 22 versets dans un volume de 550 pages =====> 4%

*An-Nahw al-ʿArabi, kitāb al-Luḡa* (1998): 5 versets dans un volume de 303 pages ==> 1.65%

Ainsi l'on assiste à une diminution continue des exemples témoins puisés dans le Coran dont l'autorité est incontestable en matière de langue pour la tradition. Rappelons aussi que la syntaxe avait pour objectif, au départ du moins, de bien lire, réciter et comprendre le

Coran et d'apprendre aux gens à parler et à lire correctement pour ne pas commettre des /lahn/ (fautes)

#### 4.2.2.2. Correspondance à la norme

Seul le critère de la correspondance à la norme demeure. A ce critère, on peut rajouter le goût personnel, bien entendu. C'est aux auteurs de ces manuels scolaires que revient le soin de puiser leurs exemples témoins dans les écrits d'auteurs qu'ils considèrent de qualité pouvant servir de référence en matière de langue:

« و على هذا الأساس أقمنا تدريس الظواهر المقررة على نصوص هادفة

منتخبة من جيد المنثور والمنظوم

( كتاب اللغة 1 ، ص 4 )

« C'est en partant de ce principe, que nous avons fondé l'enseignement des manifestations décidées sur des textes ciblés choisis parmi les meilleures proses et poésies. »

Ainsi, sont cités des poètes de l'époque ḡahilite tels que ʿAntarat al-ʿABSI (mort en 615 Ap.J.C ), Zuhayyir b. Abī SULMA (mort en 627), al-KANSĀ' (morte en 664)..., des poètes /muwallad/ modernes tels que Baššār b. BURD (mort en 178/784), Abū NUWĀS (mort en 199/815), Al-MUTANABBĪ (mort en 354/965)..., des écrivains et poètes contemporains égyptiens, libanais, tunisiens... de tout horizon (Taha HUSAYN, Naḡīb MAHFOUD, ʿAbdurrahmān MUNIF, Tayyib SALAH, Abū-l-ḡāsim AŠŠĀBBI, Nizār QĀBANI, Mahmūd DARWICH...).

.....A la stabilisation

## CHAPITRE VII

### PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

### PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

Ce dernier chapitre ne s'inscrit pas dans le prolongement des chapitres précédents. C'est plutôt un tour d'horizon que nous avons voulu pour donner libre cours à notre esprit pour qu'il puisse exprimer un certain nombre d'idées suggérées par la lecture de l'évolution de la grammaire arabe à travers les changements constatés dans les manuels scolaires. Parfois cette évolution et ces changements nous semblent susciter quelques interrogations voire poser quelques problèmes. Ces problèmes et ces interrogations sont d'ordre général et concernent la grammaire en tant que telle ou ils sont d'ordre spécifique et concernent la façon dont se sont opérés les changements et transformations survenus dans les manuels scolaires.

**1. DIMENSION SEMANTIQUE ET DIMENSION SYNTAXIQUE :**

« Le point de vue traditionnel voyait dans la syntaxe l'étude des relations entre unités, mais cette étude était surtout fondée sur des intuitions sémantiques et des présupposés logiques ou philosophiques. En réaction, le structuralisme en Europe et l'école de Bloomfield aux Etats-Unis adoptent une attitude scientifique, plus prudente et modeste, qui vise l'analyse de toutes les relations objectivables dans les phrases concrètes données. »

(Georges MOUNIN, dictionnaire de la linguistique. P318. Entrée : syntaxe)

Nous avons cité ce passage de G. MOUNIN qui évoque, entre autres, 'les intuitions sémantiques', pour faire allusion à une dimension sémantique, particulièrement et continuellement présente dans les manuels scolaires. D'où se pose la problématique de l'indépendance du syntaxique par rapport au sémantique. Dès lors l'on se pose les interrogations suivantes :

- Quel est l'impact de la dimension sémantique sur les manuels scolaire ?
- Où se situe la frontière entre le syntaxique et le sémantique ?

- L'introduction d'une dimension sémantique dans les manuels scolaires répond-elle à un besoin normatif ? Affecte-t-elle le syntaxique ?

**1.1. L'impact du sémantique sur la notion de phrase dans les manuels scolaires :**

Les manuels scolaires, dans leur ensemble, font allusion à la phrase minimale. Cependant la dimension sémantique est omniprésente dans leur évocation. L'approche qu'ils présentent tient toujours compte du sémantique. En effet, outre l'influence très probable de quelques manuels, tel que *Kitâb al-Luġa*, par la notion de syntagme verbal que nous avons déjà évoquée en donnant l'exemple de Jean DUBOIS, la dimension sémantique est constamment présente dans l'esprit des auteurs de la presque totalité des manuels scolaires. La réalisation d'une phrase est avant tout pour communiquer un sens complet. C'est en tout cas ce qu'ils inculquent, inconsciemment peut être, aux apprenants. L'amalgame entre les notions de phrase complète et de phrase tout court est vraisemblable. Dans l'esprit de nombre d'apprenants la notion de phrase (tout court) équivaut à la phrase sémantiquement complète et ne couvre pas la phrase minimale lorsque celle-ci est sémantiquement incomplète.

Voici à titre d'exemple quelques exercices que nous avons relevés dans des manuels scolaires et qui consacrent cet emploi :

« سامبو سمع / هل هذا التركيب مفيد ؟ / لماذا ؟ / غير أنت بتركيب

مفيد ؟ ما هي الجملة المفيدة ؟

القاعدة : الجملة المفيدة هي كل تركيب مفيد «

( اقرأ ، الجزء الثالث للقسم الابتدائي الثاني ، ص 33 )

« *Sambo a entendu / Est ce que cette construction signifie un sens complet? / Pourquoi? / Exprime-toi en employant une construction qui signifie un sens complet? Quel est la phrase qui signifie un sens complet?*

*La règle: La phrase qui signifie un sens complet est toute construction qui signifie un sens [sémantiquement] complet. »*

Ainsi l'on constate que la notion du sens complet se trouve étroitement liée à celle de la phrase. Le même auteur en l'occurrence Ahmad BÜKMAK, écrit ceci :

« الكلام الذي يفيد معنى كاملا يسمى جملة »

( الفصحى ، الجزء الثالث للقسم الابتدائي الثاني ، ص 25 )

« *Le discours qui signifie un sens complet se prénomme une phrase.* »

Cette formulation courante paraît tout à fait normale. Cependant, elle peut renfermer un risque auquel s'exposeraient les écoliers : Celui de comprendre que le discours qui ne signifie pas un sens complet ne peut pas constituer une phrase!

Nous nous contentons de ces deux exemples en disant que nombre de manuels scolaires inculquent aux apprenants une vision générale de la notion de phrase, par leur démarche ancrée sur une certaine dimension sémantique. Ceci se manifeste à travers le questionnaire que nous avons proposé à un certain nombre de personnes et que nous avons évoqué lors du chapitre portant sur l'affaiblissement de la rection. Rappelons tout simplement que ce questionnaire a montré que 81.89% des questionnés n'attribuent pas le statut de phrase aux phrases verbales dont le verbe est transitif et qui ne comportent pas un patient; alors qu'elles remplissent pleinement le statut de phrase.

## 1.2. Impact de la dimension sémantique sur le choix terminologique :

Souvent, sous l'influence du sémantique, le terme signifiant la réalisation d'une fonction syntaxique l'emporte sur le terme signifiant la fonction syntaxique en elle-même. En effet, dans nombre de cas, le terme sémantique s'est substitué au terme syntaxique et un glissement de sens du premier vers le second s'est produit. Ce problème ne concerne pas uniquement les manuels scolaires, mais la grammaire arabe en tant que telle. Nous allons donner des exemples pour expliciter ce que nous venons de dire.

### 1.2.1. L'exemple de la corroboration



Prenons le chapitre /at-tawki:d/ (la corroboration). La tradition ainsi que les manuels scolaires nous disent que la corroboration en arabe se fait soit par la répétition de la séquence linguistique à corroborer, soit par l'introduction d'un terme corroboratif à savoir /nafs/, /ʿayn/, /ḡami:ʿ/, /kull/, /kila:/, /kilta:/.

Par conséquent les termes cités ci-dessus ne sont que des moyens utilisés pour corroborer un mot précédent dans la phrase. Ainsi trois facteurs interviennent dans la réalisation de cette opération syntaxique qui est en l'occurrence la corroboration. Ces trois éléments ou facteurs sont: le terme à corroborer /al-mu'akkad/ (le corroboré), le terme corroboratif /al-mu'akkid/ (le corroborant) et la relation même de corroboration qui existe entre les deux /at-tawki:d/ (la corroboration).

Or nous voyons les manuels scolaires ainsi que la tradition, qualifier le terme corroboratif, lors de son analyse, par le terme arabe /tawki:d/ qui, littéralement, veut dire corroboration. Ainsi le terme corroboration qui signifie la relation entre le /mu'akkad/ (le corroboré) et le /mu'akkid/ (le corroborant) prend la valeur d'un terme technique se rapportant au corroborant /mu'akkid/ tout en signifiant implicitement la relation de corroboration existant à l'intérieur même de la phrase. Ainsi l'on assiste à un glissement de sens, voire un transfert du terme signifiant la relation de corroboration vers le substantif signifiant le corroborant.

### 1.2.2. L'exemple du Tamyiz (le spécifique)

La même remarque que nous avons faite à propos du /tawki:d/ est aussi valable pour la notion du /tamyiz/ traduite par le terme spécifique. En effet lorsqu'il s'agit, dans un énoncé quelconque, de donner la fonction syntaxique d'un spécifique, nous parlons en terme arabe de /tamyiz/ qui, littéralement veut dire spécification, notre discours va avant tout vers le mot utilisé pour signifier cette relation de spécification; ceci en dépit de la présence implicite de cette relation dans nos esprit. Le mot technique utilisé pour analyser le terme concrétisant cette opération de spécification aurait dû s'appeler /mumayyiz/ (spécifié) plutôt que /tamyiz/ (spécification).

Voici, à titre d'exemple, ce que nous lisons dans le manuel scolaire tunisien an-nahw al-ʿarabi, Kitāb al-Luḡa (livre 1) qui, cette fois-ci, n'évoque pas la notion de /murakkab -/ syntagme et se contente, tel que la presque totalité des autres manuels scolaires, de parler de spécifique:

« التمييز اسم جنس نكرة منصوب أو مركب بحرف الجر "من" يستعملها المتكلم لرفع الإبهام عن اسم في الجملة أو عن الجملة. (النحو العربي، كتاب اللغة، ص 166)

« Le spécifique (littéralement: la spécification) est un nom commun indéfini affecté à l'accusatif; ou un nom composé avec la particule du génitif "min", que le locuteur emploie pour dissiper une incompréhensibilité autour d'un nom dans la phrase ou de la phrase »

Ou encore ce passage de Kitāb al-Luġa dont la lecture nous permet de nous rendre compte de ce changement produit sous l'influence d'une approche qui véhicule plus le sémantique que les données syntaxiques. Cette approche établit une certaine équivalence entre le /tamyi:z/ (la spécification) et le /mumayyaz/ (le spécifié) => /at-tamyi:z/ = /'ism/. Le /'ism/ étant sémantiquement et syntaxiquement le /mumayyaz/.

« التمييز اسم جامد نكرة نزيل إمام ما قبله و يوضحه ، و حكمه  
النصب »

(كتاب اللغة 2 ، ص 265)

« le spécificatif (littéralement: la spécification) est un nom indéterminé figé qui dissipe l'incompréhensibilité de ce qui le précède et qui l'explícite. Son cas est l'accusatif. »

Quant à la tradition, elle use de la même terminologie pour désigner le même concept. Voici ce que dit ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) à ce propos :

« التمييز لا يكون إلا نكرة ، و لا يكون إلا منصوبا ، و لا يتقدم على  
المميز منه »

(الجميل في النحو ، ص 242)

« Le spécificatif (littéralement: la spécification) ne peut être qu'indéfini, qu'accusatif et ne devance pas le mot qu'il spécifie. »

Ainsi l'on constate à travers cet exemple que ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) use bien de la même terminologie à savoir /tamyi:z/ (spécification) pour signifier le même concept qui est le /mumayyiz/ (spécificatif). Il l'oppose au /mumayyaz minhu/<sup>1</sup> (le spécifié) et évoque sa position dans la phrase.

En revanche et pour bien saisir la portée de notre vision, voici un extrait du Luma<sup>c</sup> d'IBN ĠINNĠ (392/1002) où il évoque, avec beaucoup d'adresse et de rigueur, les deux termes: /mumayyiz/ (spécificatif) et /tamyi:z/ (spécification):

« ومعنى التمييز : تخليص الأجناس بعضها من بعض. و لفظ "المميز" :  
اسم نكرة يأتي بعد الكلام التام ، يراد به ، تبين الجنس. و أكثر ما يأتي بعد  
الأعداد و المقادير. »

(اللمع في العربية ، ص 119)

« La signification de la spécification est la clarification des espèces les unes par rapport aux autres.

Le terme /mumayyiz/ (spécificatif) est un nom indéfini qui suit un discours complet. Il vient pour clarifier l'espèce. Souvent il suit les cardinaux et les quantités. »

Ainsi l'on constate, à travers cette citation que IBN ĠINNĠ (392/1002) évoque séparément un terme du vocabulaire général en donnant son sens

<sup>1</sup> Terminologie de Zaġġāġf. Voir le Ġumal, p242.

lexicographique; puis, dans un deuxième temps, il fait une description syntaxique du spécifique.

Les cas du /tawkfī/ et du /tamyfz/ peuvent être élargis à d'autres, tels que le /na<sup>t</sup>/ (la qualification) traduit par épithète ou encore le /ha:l/ (l'état) traduit par complément d'état.

A l'opposé, nous voyons la grammaire arabe user fréquemment de la terminologie /ma<sup>t</sup>u:f/ et non pas /<sup>a</sup>atf/ pour désigner le mot coordonné. Elle use aussi de la terminologie /mustatna:/ et non pas /'istitna:/' pour désigner l'excepté. Elle n'emploie pas non plus la terminologie /'ibda:l/ voire /tabdi:l/ pour désigner le permutatif.

### 1.3. Approche sémantique et approche syntaxique : l'exemple de l'exception et de l'excepté

Dans le chapitre 'l'exception' de *Kitāb al-Luġa*, nous lisons ceci:

« أ- ينصب المستثنى بإلا وجوبا إن وقع في تركيب تام مثبت أو منفي و يعرب مستثنى .

ب- ينصب المستثنى بعد " عدا و خلا و ما عدا و ما خلا " في تركيب مثبت أو منفي و يعرب مستثنى.

ج- يحذف المستثنى بغير و سوى دائما و يعرب مضافا إليه .

د- يعرب المستثنى بحسب وظيفته في الجملة إذا وقع في تركيب يدل على الحصر . »

( كتاب اللغة 2 ، ص 369 )

« a- L'excepté par /'illa:/ s'affecte obligatoirement à l'accusatif s'il est situé dans une construction complète [qui comporte le mot dont on a excepté] affirmative ou négative. Il est analysé comme excepté.

b- L'excepté s'affecte à l'accusatif après /<sup>a</sup>ada:/, /k<sub>2</sub>ala:/, /ma: <sup>a</sup>ada:/ et /ma: k<sub>2</sub>ala:/ quant il est dans une construction affirmative ou négative. Il est analysé comme expansion d'annexion [de /gayr/ et /siwa:'].

c- L'excepté par /gayr/ et /siwa:/ s'affecte au génitif. Il est analysé comme annexé.

d- L'excepté est analysé selon sa fonction dans la phrase s'il est placé dans une construction qui signifie la restriction. »

En effet l'on constate à travers la lecture de ce passage de *Kitāb al-Luġa*, que les auteurs usent d'un emploi polysémique. Ils parlent, non pas d'un excepté mais plutôt de deux. L'excepté qu'ils évoquent au début de chaque réplique n'est pas le même que celui qu'ils mentionnent à sa fin. Il s'agit de deux acceptions différentes: la première vise une valeur sémantique. La seconde vise une valeur syntaxique ainsi que la fonction de l'unité par rapport aux autres termes de l'énoncé.

Les auteurs commencent par le terme 'excepté' en disant qu'il s'affecte à l'accusatif; puis on les voit par la suite reprendre le même terme à la fin pour dire que cet 'excepté' sera analysé en tant qu'excepté. A vrai dire les auteurs n'ont pas besoin de reprendre le même terme s'il s'agissait du même excepté. Cette reprise du même terme montre qu'il s'agit effectivement d'un

emploi contextuel différent. Le premier excepté s'inscrit dans une logique sémantique, c'est 'une exception sémantique'. Le deuxième excepté s'inscrit dans une logique fonctionnelle syntaxique, c'est un 'excepté syntaxique'.

Notre point de vue se trouve confirmé par la suite lors des séquences c et d, lorsque les auteurs disent que 'l'excepté' sera analysé en tant qu'expansion d'annexion de /gayr/ et /siwa:/, dans le troisième cas, et selon sa fonction dans la phrase dans le quatrième cas.

A ce propos, notre attention a été particulièrement retenue par deux faits marquants concernant les manuels scolaires. Le premier est que la plupart de ces manuels intitulent le chapitre se rapportant à cette question par 'l'excepté' et non pas 'l'exception'. Le second est qu'ils ne font aucune allusion à cet emploi polysémique, autrement dit, à ces deux dimensions sémantique et syntaxique. Ainsi ils les traitent en tant que vérité unique. Nous pensons que cette attitude peut engendrer des incompréhensions auprès des apprenants.

Quant à la tradition, en dépit du fait qu'elle use des deux terminologies: 'exception' et 'excepté', elle nous semble et de loin, plus rigoureuse et plus cohérente. Nous ne pouvons pas traiter la tradition comme un tout et affirmer qu'elle n'utilise pas le terme polysémique de /mustatna:/ ; cependant nombre d'ouvrages que nous avons consultés vont dans cette direction. En effet nous avons l'impression, lors de la lecture de quelques passages concernant cette question, qu'il s'agit,

certes, de deux exceptions ou acceptions différentes, l'une sémantique et l'autre syntaxique et que les grammairiens délimitent, du moins implicitement, les frontières entre les deux.

Cette rigueur se manifeste, en premier lieu, par le choix de l'intitulé qui est souvent, pour ne pas dire tout le temps, 'l'exception'; et en deuxième lieu par le contenu même des textes.

Le *Luma*<sup>2</sup> d'IBN ĠINNĪ (392/1002) est par excellence et de loin l'ouvrage le plus explicite, le plus rigoureux et le plus cohérent. Il intitule son chapitre par /al-istitna:/' (l'exception). Lors des six pages qu'il consacre à cette question il n'utilise point le terme /mustatna:/ lorsqu'il ne s'agit pas d'un excepté syntaxique. Il commence son chapitre sur la question par l'explication linguistique et l'explicitation du sens du mot /'istitnâ/' (exception).

« و معنى الاستثناء أن تخرج شيئا مما أدخلت فيه غيره أو تدخله فيما أخرجت منه غيره. »

(اللمع في العربية ، ص 121)

« La signification de l'exception est [le fait] que tu exclus [quelqu'un ou] quelque chose d'un [jugement] que tu portes sur l'autre; ou que tu l'introduis dans ce dont tu en a exclus l'autre»

Après avoir présenté l'approche sémantique, à savoir l'explicitation du sens du mot 'exception', IBN ĠINNĪ (392/1002) passe à l'approche syntaxique. Il évoque

alors le terme /mustanna:/ pour signifier que l'exception est syntaxique du fait que l'excepté est mis à l'accusatif. Il dit:

« و حرفه المستولي عليه إلا ... فإذا استثنيت بإلا من موجب ، فانصب  
المستثنى على كل حال ... فإن كان ما قبلها غير موجب أبليت ما بعدها  
منه ... »

(اللمع في العربية ، ص ، 121-122)

« Sa particule (l'exception) dominante est /'illa:/... Si tu exceptes par /illa:/ [à partir] d'une [phrase] affirmative tu dois, dans tous les cas, mettre l'excepté à l'accusatif... Si ce qui le précède (/illa:/) n'est pas affirmatif, tu permutes, de lui, ce qui le suit...»

Semblable au Luma<sup>6</sup>, le Taqrīb al- Muqarrab d'Abū Hayyān (745/1344) commence son chapitre par l'explicitation linguistique du mot /'istīnā'/(exception):

« الاستثناء إخراج ثان من حكم أول — ... »

(تقريب المقرب ، ص ، 65)

« l'exception c'est [le fait d']exclure un deuxième élément d'un jugement attribué à un premier par... »

S'agissant de l'approche syntaxique, nous constatons que les auteurs de la tradition usent d'une terminologie appropriée et précise. Dans al-Muqaddima al-Ġuzūliyya, ĠUZŪLĪ (607/1210) décrit la fonction

syntactique de l'excepté. Il utilise l'expression 'le nom excepté':

« الاسم المستثنى إمّا واجب نصبه ما لم يوجد مع أداة الاستثناء في تأويل  
غير وإما واجب جرّه ، وإمّا جائز فيه النصب و البديل ، والبديل أحسن  
، وإمّا جائز فيه الرفع و الجر ، و الجر أحسن ، وإما حكمه مع أداة  
الاستثناء حكمه لو لم يقرن بها »

« Le nom excepté est ou bien obligatoirement affecté à l'accusatif tant qu'il ne figure pas en compagnie du mot-outil d'exception en interprétation de /gayr/. Ou bien obligatoirement affecté au génitif. Ou bien il est permis de l'affecter à l'accusatif ou de l'analyser en tant que permutatif. Et [l'analyser en tant que] permutatif serait mieux. Ou bien il est permis de l'affecter au nominatif ou au génitif. Et [l'affecter au] génitif serait mieux. Ou bien son cas accompagné par le mot-outil d'exception est le même que son cas sil n'était pas accompagné par lui (le mot-outil de l'exception) »

Ainsi l'on constate que ĠUZŪLĪ (607/1210) commence son texte par l'expression 'le nom excepté' et non pas par 'l'excepté' tout court. Le terme excepté, ainsi utilisé, est un qualificatif du mot 'nom'. Ce nom qualifié, sémantiquement par le terme excepté, peut être analysé, selon les données syntaxiques se manifestant au sein de la phrase, en tant qu'excepté (syntaxique) ou en tant que permutatif ou encore selon sa fonction dans la phrase.

**2. L'ORDRE DES UNITES DANS LA PHRASE ARABE ET LS DEUX LOGIQUES SYNTAXIQUES: ORDINALE ET RECTIONNELLE:**

La question de l'ordre des unités dans la phrase arabe est aussi une question problématique. Elle peut constituer une source de difficulté pour l'apprenant si elle n'est pas bien explicitée. Dès lors l'on s'interroge sur l'ordre des unités et son influence sur le genre de la phrase, sur les logiques qui sous-tendent les phrases nominale et verbale, comment les manuels scolaires abordent-ils cette question ? etc.

**2.1. Phrase nominale et phrase verbale**

Comme nous l'avons déjà mentionné, la phrase minimale (ou noyau de la phrase), est constituée de deux éléments nucléaires reliés par une relation que André ROMAN désigne par structurelle biunivoque de cooccurrence. Ces deux éléments sont: le Sujet (ou le Thème) et le Prédicat.

Dans la tradition grammaticale arabe, deux cas de figure sont possible:

- La phrase est nominale. Le Sujet est premier. Il est appelé inchoatif /Mubtada'/. Le Prédicat est second. Il est appelé énonciatif /kabar/.

Phrase nominale:

Sujet	←-----→	Prédicat
Inchoatif		Enonciatif
/Mubtada'/'		/kabar/

- La phrase est verbale. Le Sujet est second. Il est appelé sujet du verbe /fa:°il/. Le Prédicat est premier. Il est appelé verbe /fi°l/.

Phrase verbale:

Prédicat	←-----→	Sujet
Verbe		Sujet
/fi°l/		/fa:°il/

Ainsi et selon que la phrase est nominale ou verbale, la terminologie employée pour désigner ses constituants est différente. A vrai dire, deux logiques différentes véhiculent chaque terminologie.

**2.2. L'ordre des unités et la rection**

Dans le premier cas, c'est à dire celui de la phrase nominale, le choix du terme /mubtada'/' qui veut dire: mot par lequel on commence ou nom placé en tête de phrase, résulte d'une logique basée sur la notion d'ordre et de classement.

Dans le deuxième cas, c'est à dire lorsqu'il s'agit d'une phrase verbale, on parle plutôt de /fi°l/ et

/fa:ʕil/. Le sujet étant régi par son verbe, les constituants de la phrase entretiennent une relation de rection qui s'inscrit plutôt dans une logique syntaxique de rection. Ce sont là, vraisemblablement, deux logiques différentes. Leur interférence embrouille les apprenants et dérange nombre de grammairiens. A. MEHIRI évoque la phrase nominale dont l'énonciatif est 'un verbe' (phrase verbale):

« إن اعتبار هذا النوع من الجمل جملا اسمية رهين إعراب صدرها في غالب الأحيان . فهي تعتبر فعلية بمجرد تغير حركة هذا الصدر من الرفع إلى التّصّب فجملة مثل " و أمّا نمود فهديناهم " تعتبر اسمية إذا قرئت نمود بالرفع و فعلية إذا قرئت بالتّصّب . و القراءتان موجودتان. »  
( مساهمة في تحديد الجملة الاسمية ، ص 12 ، حوليات الجامعة

التونسية ، عدد5 ، 1986 )

« Certes, considérer ce genre de phrases comme phrases nominales, est souvent tributaire de l'analyse de son début. Elles sont considérées verbales une fois la voyelle casuelle du mot placé en tête passe du cas sujet au cas direct. Alors, une phrase telle que /wa 'amma: tamu:du fa-hadayna:-hum/ (Quant à Tamûd, nous les avons orientés vers le bon chemin) est considérée comme nominale si elle est (la phrase contenant le terme tamûd) lue /tamu:d-u/ au nominatif; elle est considérée comme verbale si elle est lue /tamu:d-a/ à l'accusatif. Les deux lectures existent. »

C'est dans ce contexte que A. MEHIRI va jusqu'à contester la validité du concept de phrase nominale, en particulier, lorsque celle-ci débute par un nom suivi d'un verbe, autrement dit lorsqu'il s'agit d'une phrase complexe composée dont l'énonciatif est une phrase verbale:

« و هكذا يتضح أنّ اعتبار الجملة المبدوءة باسم أُرْدِف بفعل اسمية اعتبار لا تؤيده المعطيات الملموسة و لا يبرره الواقع اللغوي و ليست له آية مزية منهجية سوى أنّه يدعو إلى التّشبيث بالشكليات من ناحية أولى ، و يتسبب في الالتباس من ناحية ثانية و يجرّ إلى التّعقيد من ناحية ثالثة. »  
( مساهمة في تحديد الجملة الاسمية، ص 13-14 ، حوليات الجامعة التونسية ، العدد5 ، 1986 )

« Ainsi, il s'avère que le fait de considérer la phrase qui débute par un nom suivi par un verbe comme nominale ne requiert pas l'appui des données concrètes, ni la justification de la réalité linguistique. Il n'a aucun avantage méthodologique. [Au contraire], il consacre l'adhésion aux formalités en premier lieu; il suscite la confusion en deuxième lieu et conduit à la complexité en troisième lieu. »

### 2.2.1. Changement de voyelle casuelle et différence d'énoncés

Pour les grammairiens arabes, ce changement de voyelle casuelle correspond à des structures différentes. A chaque voyelle casuelle correspond un énoncé donné.

L'ordre linéaire de la présentation des unités de la phrase n'a pas d'incidence sur la détermination des voyelles casuelles.

Quand cette question de l'affectation d'un mot au nominatif de par sa position en tête de la phrase, se mêle à une autre, telle que le patient ou le circonstanciel antéposés, les grammairiens de la tradition évoquent la possibilité de plusieurs énoncés. Voici quelques exemples que nous avons relevés dans le Kitâb de SIBAWAYHI (180/796):

« فإن قلت : زيدٌ مررت به فهو من النصب أبعد من ذلك ، لأن المضمير [قد] خرج من الفعل و أضيف الفعل إليه بالياء ، ولم يوصل إليه الفعل في اللفظ »

( الكتاب 1 ، ص 83 )

« Si tu dis: "/Zayd-un/ (nominatif), je suis passé devant lui", il (Zayd) est loin de pouvoir être affecté à l'accusatif; car le [nom] implicite (Zayd) n'est plus concerné (régit) par le verbe. Le verbe lui est rajouté par le /b/, il n'est pas relié avec le verbe en tant que terme »

« و إن شئت قلت : زيدا مررت به ، تريد أن تفسّر به مضمرا »

( الكتاب 1 ، ص 83 )

« Et si tu veux, tu dis: " /Zayd-an/ (accusatif), je suis passé devant lui "; [car]

tu veux expliciter par cet emploi [un mot] implicite »

« و ذلك [قولك] : يوم الجمعة ألقاك فيه ... فصارت هذه الأحرف ترتفع بالابتداء »

( الكتاب 1 ، ص 84 )

« Ceci tel que ton dire: "le jour [/yawm-u/ (nominatif)] du vendredi, je te rencontrerai pendant ce jour-là..." Ainsi ces particules s'affectent au nominatif par leur position en tête de la phrase. »

« و يدخل [النصب فيه] كما دخل في الاسم [الأول] ، و يجوز في ذلك : يوم الجمعة آتاك فيه و أصوم فيه »

( الكتاب 1 ص 85 )

« Il (le mot /Yawm/) peut être affecté [à l'accusatif] tel que le [premier] nom. Il est [alors] permis de dire: "le jour /yawm-a/ (accusatif) du vendredi, je viendrai chez toi pendant ce jour-là et je jeûnerai pendant ce jour-là". »

Il convient aussi de souligner que nombre de grammairiens arabes, en évoquant la possibilité de deux ou de plusieurs énoncés, n'hésitent pas à montrer leur préférence, voire leur adhésion à un énoncé plutôt qu'à un autre. Voici l'illustration de cela telle qu'elle se présente à travers ce passage d'IBN HIŠĀM (761/1360):



« الخامس: نحو "أبشر يهدونا" فالأرجح تقدير بشر فاعلا ليهدى  
 محذوفا، و الجملة فعلية، و يجوز تقديره مبتدأ، و تقدير الاسمية في  
 أ أنتم تخلقونه " أرجح منه في أبشر يهدونا " لعادلتها للاسمية، وهي " أم  
 نحن الخالقون " »

(مغني اللبيب، ج 2، ص 435-436)

« Le cinquième: tel que /'a-bašar-u-n yahdu:na  
 -na:/ (Est-ce que c'est des humains qui nous  
 guident?); il est préférable de considérer [le  
 mot] /bašar/ comme sujet d'un verbe /yahdi:/  
 ellipse et la phrase comme verbale. Il est  
 aussi permis de le considérer comme inchoatif.  
 Voir une [phrase] nominale dans /'a-'antum  
 taḵluqu:na-bu/ (C'est vous qui le créez?) est  
 plus probable que dans /'abašar-u-n yahdu:na-  
 na:/ parce qu'elle équivaut la [phrase]  
 nominale:/'am nahnu l-ka:liqu:na/ (Ou c'est  
 nous les créateurs?). »

### 2.2.2. Difficultés de lectures

Parfois, il est difficile de faire la part des choses  
 et de distinguer, dans un énonciatif, le sujet du verbe  
 de l'inchoatif ou le sujet du verbe du patient ... Voici  
 trois illustrations de phrases que nous avons relevées  
 dans le *Muḡnī* d' IBN HIŠĀM (761/1360) et qui acceptent  
 indifféremment deux lectures analytiques différentes:

/'ana: 'a:ti:-ka bi-hi/  
 Litt: moi je viendrais toi avec lui \*

( je te le ramènerais ) → s'il s'agit d'une chose.  
 ( je viendrais à toi avec lui ) → s'il s'agit d'une  
 personne.

En effet, dans cette phrase, la séquence /'a:ti:-ka/  
 peut être analysée comme: un verbe inaccompli + un  
 patient; ou comme: un énonciatif formé par un nom  
 d'agent (participe actif) et une annexion.

/ zayd-un qa:'im-un 'abu:h-u /

Litt: Zayd est de bout son père \*

( Zayd, son père est debout )

( Le père de Zayd est debout )

Dans cette phrase, le mot /'abu:hu/ peut être analysé  
 en tant qu'inchoatif postposé à /qa:'im/ sujet du verbe  
 /qa:ma/.

/ 'innama: 'anta sayr-an /

Litt: seulement tu marchant \*

( seulement, tu te déplace en marchant )

Dans cette troisième et dernière phrase, l'ellipse  
 peut être rendu par le verbe /tasi:ru / ( tu marches),  
 ce qui donnerait la phrase: /'innama: 'anta tasi:ru  
 sayran /; ou par le nom d'agent /sa:'ir-un/, ce qui  
 donnerait la phrase: /'innama: 'anta sa:'irun sayran/.

Cela nous renvoie à la question de l'ordre des unités  
 dans la phrase arabe.

Au niveau syntaxique, trois cas possibles seraient  
 potentiellement envisageables:

1) L'ordre des mots n'est pas important. Un mot garde la même fonction syntaxique par conséquent la même voyelle casuelle quel que soit son emplacement dans la phrase.

2) L'ordre est déterminant. Un changement de l'ordre des unités provoque un changement des fonctions syntaxiques de toutes les unités de la phrases. Ce changement provoque à son tour un changement des voyelles casuelles.

3) L'ordre n'est pas systématiquement déterminant. Cependant un changement de l'ordre des unités peut éventuellement provoquer le changement de la fonction syntaxique ainsi que la voyelle casuelle de l'une des unités de la phrase.

Partant du fait que les voyelles casuelles sont des signifiants de la fonction syntaxique d'un mot et que le verbe est facilement identifiable par rapport au nom, l'ordre des unités ne devrait pas, du moins théoriquement, influencer le cours de la phrase en arabe. Prenons l'exemple suivant:

Le garçon à mangé du pain      أكل الولدُ خبزًا

En théorie, la combinatoire de ces trois mots /'akala/, /al-walad-u/ et /kubz-an/ devrait nous donner les phrases suivantes:

- (1) أكل الولدُ خبزًا : الولدُ — خبزًا : أكل  
 (2) أكل خبزًا الولد : خبزًا — الولد : أكل

- (3) الولدُ أكل خبزًا : خبزًا — الولدُ : أكل  
 (4) الولدُ خبزًا أكل : خبزًا — أكل : الولدُ  
 (5) خبزًا أكل الولد : الولدُ — خبزًا : أكل  
 (6) خبزًا الولدُ أكل : الولدُ — أكل : خبزًا

Si les phrases (1) et (2) ne posent pas de problème; si l'emplacement du patient dans les phrases (2) (5) et (6) ne constitue pas, non plus, une difficulté; les phrases (3) et (4) présentent, syntaxiquement parlant, un bouleversement en ce qui concerne la fonction syntaxique du mot /al-walad-u/. Le sujet devant toujours suivre le verbe (en tous cas d'après les grammairiens basrites) le mot /al-walad-u/ change de statut syntaxique selon la logique basée sur l'ordre des unités et devient énonciatif /mubtada'/ de par son emplacement en tête de la phrase.

Pour plus d'explicitation, nous allons procéder à l'analyse de quelques exemples qui nous semblent fort intéressants et que nous avons puisés dans l'ouvrage: *al-Imtā' Wa l-Mu'ānasa* de Abū Hayyān at-TAWHĪDĪ (mort en 414/1224):

Exemple (1):

« مثلي يهفو و يجمع و مثلك يعفو و يصفح و أنت مولى و أنا عبد »  
 ( الإمتاع و الموانسة ج 1، ص

(8

« [Quelqu'un] comme moi [peut] avoir une défaillance et se dérober. [Quelqu'un] comme

*vous gracie et pardonne. Vous êtes maître et je suis serviteur. »*

Nous constatons que ce passage comporte quatre phrases nominales. Les deux premières phrases débutent par les inchoatifs /mitl-i:/ et /mitlu-ka/. Leurs énonciatifs sont des verbes. Ainsi elles auraient pu se présenter en tant que phrases verbales avec les syntagmes /mitl-i:/ et /mitlu-ka/ dans la fonction sujet. Cette remarque est aussi valable pour l'exemple(2) suivant:

« العقاب يجلس على البيض ثلاثين يوما ، و كذلك كل طائر عظيم الجنة  
مثل الإوز »

(الإمتاع و الموانسة ج 1 ، ص 162)

« *L'aigle couve les œufs pendant trente jours. C'est aussi le cas de tout oiseau grand de taille tel que les oies. »*

Le sujet du verbe passif peut être également postposé. Ce nouvel emplacement ne se fait pas sans un changement du statut de ce dernier. En effet en se plaçant en tête de la phrase, le sujet du verbe passif devient énonciatif. C'est ce qu'on lit à travers les exemples (3) et (4) suivants:

« قال الشاعر:

إلى أن يغيب المرء يُرْحَى وَيُتَّقَى و لا يعلم الإنسان ما في الغيب »

(الإمتاع و الموانسة ج 1 ، ص 54)

« Le poète a dit:

*Jusqu'au terme de sa disparition, l'être humain est [sourcel] d'espoir [mais] aussi de crainte. [En effet] personne n'est censé connaître ce qui se passe dans le [monde] invisible. »*

« الفيل إذا وُلِدَ نبتت أسنانه »

(الإمتاع و الموانسة ج 1 ، ص 160)

« *L'éléphant, une fois née, ses dents poussent. »*

### 2.2.3. Problématique de la phrase nominale introduite par un abrogatif verbal:

Comme nous l'avons déjà souligné, l'organisation des tables des matières des manuels scolaires, faite essentiellement autour de la phrase verbale et ses constituants et de la phrase nominale et ses constituants, peut avoir un impact négatif sur les personnes scolarisées par le biais de ces manuels. En effet, tel que nous l'avons constaté dans des cours de grammaire, les étudiants non familiarisés à ce genre de situation, manifestent beaucoup d'hésitations lorsqu'ils sont invités à déterminer si une phrase nominale introduite par un 'abrogatif verbal', telle que: /ka:na zaydun qa:'iman/, est verbale ou nominale. Ils se trouvent, dans la logique d'une seule réponse possible, pris entre deux évidences. La première est que la phrase introduite par l'abrogatif est nominale. La deuxième est que l'abrogatif verbal, tel que le laisse entendre sa dénomination, est un verbe. Ils sont

souvent tentés de définir ce genre de phrases, dans un premier temps, comme étant des phrases nominales. Parfois, ils prennent du recul et les définissent, dans un deuxième temps, comme étant des phrases verbales. Souvent, sans trop de conviction, ils manifestent beaucoup d'hésitations. Nous pensons que ce flottement résulte, en grande partie, de deux attitudes fortement présentes dans les manuels scolaires:

- La première consiste à la répartition prononcée de la matière selon les deux axes des phrases verbale et nominale. L'accent étant mis sur l'indépendance de l'une par rapport à l'autre.

- La deuxième relève d'une certaine inattention quant à une présentation plus explicite et plus exhaustive des abrogatifs verbaux.

S'agissant de la première attitude, nous constatons que les manuels scolaires placent les abrogatifs verbaux dans la partie réservée à l'étude des constituants de la phrase nominale, juste après l'inchoatif et l'énonciatif. De même, ils évoquent, entre autre, les abrogatifs verbaux, dans le contexte des constituants de la phrase nominale. Ils disent, par exemple: «les abrogatifs verbaux se placent devant la phrase nominale ou affectent la phrase nominale». Ainsi cette double évocation met l'accent sur la notion de phrase nominale et sur le fait que la présence d'un abrogatif est un indice de la présence d'une phrase nominale.

Les expressions telles que: /tadkulu an-nawa:siku ...  
°ala: al-ğumlati al-ismiyyati/ (les abrogatifs ...  
affectent la phrase nominale) ou /tatasaddaru an-

nawa:siku ... al-ğumlata al-ismiyyata/ (les abrogatifs ... se placent en tête de la phrase nominale), sont assez fréquentes dans les manuels scolaires.

#### 2.2.4. La phrase introduite par un abrogatif verbal dans la tradition

Du côté de la tradition et comme nous l'avons déjà souligné lors du chapitre 'de l'affaiblissement', les grammairiens n'évoquent pas explicitement les notions de phrase nominale et de phrase verbale. Ils parlent plutôt de phrase composée d'un inchoatif et d'un énonciatif et de phrase composée d'un verbe et d'un sujet. Cependant, ils recourent souvent à faire des rapprochements entre la phrase, initialement nominale, introduite par un abrogatif verbal et la phrase verbale. Voici, à titre d'exemple ce que nous lisons dans la *Luma*<sup>c</sup> d'IBN ĞINNĪ (392/1002):

« اسمها (كان و أخواتها) مشبه بالفاعل و خبرها مشبه  
بالمفعول

(اللمع في العربية، ص 85)

« Son nom (kāna et ses consœurs) est similaire au sujet du verbe et son énonciatif est similaire au patient »

SIBAWAYHI (180/796) va jusqu'à user de la terminologie /fa:°il/ (sujet du verbe) en évoquant le nom de Kāna et son énonciatif:

« و إذا كانا (ما هو متعارف اليوم باسم كان وخبرها) معرفة فأنت بالخيار: أيهما ما جعلته فاعلا رفعته و نصبت الآخر ، كما فعلت ذلك في ضرب ، و ذلك قولك: كان أخوك زيدا ، و كان زيد صاحبك ، و كان هذا زيدا، و كان المتكلم أخاك. »  
( الكتاب 1 ، ص ص 49-50 )

« S'ils sont tous les deux (ce qui est connu aujourd'hui sous : le nom de kâna et son énonciatif) définis, il te revient de choisir: tu dois mettre celui que tu en fais un sujet au nominatif, et tu mets l'autre à l'accusatif; tel que tu l'as fait avec /daraba/. Ceci tel que ton dire:

/ka:na 'aku:-ka (nominatif) zayd-an (accusatif)/

(Ton frère était Zayd)

/ka:na zayd-un (nominatif) sa:hib-a-ka (accusatif)/

(Zayd était ton ami)

/ka:na ha:da: (nominatif) Zayd-an (accusatif)/

(Celui-là était Zayd)

et /ka:na 'al-mutakallim-u (nominatif) 'aka:-ka (accusatif)/

(le locuteur était ton frère)».

Si /ka:na/ dénote un /hadat/ (modus) la tradition ainsi que les rares manuels scolaires<sup>2</sup> qui évoquent cette question, considèrent la phrase comme étant 'pleinement' verbale. Nous évoquons deux exemples qui

<sup>2</sup> . Exemple : Kitâb al-Luġa, p 300, 303

illustrent cet emploi. Le premier est un vers de poésie rapporté par IBN ĠINNĪ (392/1002) (entre autre):

« إذا كان الشتاء فأدقوني فإنَّ الشَّيخَ يهدمه الشَّتاءُ<sup>3</sup> »

1<sup>ère</sup> hémistiche : Si l'hiver arrive chauffez-moi

2<sup>ème</sup> hémistiche : car, certes, l'hiver détruit les vieillards.

Le deuxième exemple est un verset coranique. Il s'agit du verset 280 de sourate II la Vache :

« و إن كان ذو عسرة فنظرة إلى ميسرة »

« S'il [votre débiteur] éprouve de la gêne, attendez qu'il soit plus aisé »

Cependant un grammairien tel que ZAĞĠĠĪ (337/949) désigne les abrogatifs verbaux par /al-hurûf/ (littéralement les particules). C'est ainsi qu'il intitule le chapitre qu'il consacre à cette question par : /ba:b al-huru:fi l-lati: tarfa'u l-asma:'a wa

<sup>3</sup> . Ce vers est attribué à : ar-Rabi° Ibn Dabu° al-Fazâri

جدنا أحمد يحيى المكب قال : حدثنا أبو الطيب أحمد بن محمد الوراق قال : حدثنا محمد بن الحسن بن محمد الأزدي العماني جميع أخباره وكنه التي صفها وروحدنا في أخباره أنه قال : لما وفد الناس على عبد الملك بن مروان فقدم فسلم عليه الربيع بن زياد الفزاري - وكان أحمد المصمري - ومعه ابن أخته وهب بن عبد الله بن الربيع شيئا فأتيا قد سقط حاجباه على عينيه وقد عصهما ، فلما رآه الأذن وكانوا يأذون الناس على أسنانهم ، قال له : ادخل أيها الشيخ ، فدخل يذب على العنقا يقيم لها صلبه وكشحيه على ركبتيه فلما رآه عبد الملك رقى له وقال له : اجلس أيها الشيخ ، فقال : يا أمير المؤمنين أليس الشيخ وجدته على الباب ؟ قال : فأنت إذن من ولد الربيع ؟ قال : نعم أنا وهب بن عبد الله بن الربيع ، فقال للأذن ارجع فأدخل الربيع ، فخرج الأذن فلم يعرفه حتى نادى : أين الربيع ؟ قال : ها أنا ذا ، فقام بهزول في مشيته فلما دخل على عبد الملك سلم فقال عبد الملك بلسانه : ويلكم إنه لا شب الرجلين ، يا أحمد بن حنبل أدر كنت من العير والذي رأيت من الخطيب الماضية ؟ قال : أنا الذي أقول :

مما أنا ذا أمل الخلود وقد أدرك حيرى ومولدي حيرا  
أنا أسيرة العيس قد سمعت به \* ههنا ههنا ههنا طال ذا حيرا

tansibu l-'akba:ra/ (littéralement : chapitre des particules qui mettent les inchoatifs au nominatif et les énonciatifs à l'accusatif)

**2.2.5. La phrase introduite par un abrogatif verbal dans les manuels scolaires**

S'agissant maintenant de la deuxième attitude, nous constatons que les manuels scolaires, dans le meilleur des cas, se contentent de dire que /ka:na/ est un verbe accompli défectueux /fi<sup>o</sup>lun ma:di:n na:qisun/, souvent sans se donner la peine d'expliquer ce que signifie cette expression pour la plupart. Ils classent le chapitre des abrogatifs verbaux ainsi que celui des abrogatifs nominaux dans la partie réservée à l'étude de la phrase nominale et ses constituants. Quant à savoir si la phrase introduite par un abrogatif verbal est considérée comme une phrase verbale, ils se taisent sur la question et évitent de la poser. C'est d'ailleurs ce qui expliquerait l'hésitation constatée auprès de nombre d'étudiants scolarisés par le biais de ces manuels et éduqués à la réponse unique, lorsqu'on leur pose cette même question.

Alors qu'ils auraient pu donner plus d'une réponse :

- Elle est, tout simplement, verbale tel que dans l'exemple /ka:na aš-šita:'u/.
- Elle est verbale. Le nom de ka:na est semblable au Sujet et son énonciatif au Patient.
- Il s'agit d'une phrase nominale introduite par un abrogatif verbal.

**CONCLUSION**

Les manuels scolaires s'inscrivent dans le prolongement d'une tradition marquée, en dépit de sa diversité par une grande stabilité. Cependant, il faut bien se garder de prendre la grammaire arabe comme un tout figé dont le parcours est tracé dans ses plus petits détails. Cela serait dangereux dans les deux sens de l'histoire en remontant le cours du temps vers les origines ou en descendant vers les manuels scolaires. Dans un sens comme dans l'autre, il n'y a ni rupture totale, ni répétition intégrale. Les manuels scolaires ne sont pas une copie du *Kitâb*, ou du *Ġumal*, ou autre. Ils ne constituent pas, non plus, une rupture théorique avec la tradition. Pour se répéter continuellement, des changements se sont toujours produits entre la première tradition et la tradition tardive, entre la tradition en tant que tout et les manuels scolaires. Ces changements opérés au sein des manuels scolaires concernent la forme et le fond, les structures et le contenu. Ils vont du simple affaiblissement à la disparition totale, en passant par un mouvement d'évolution et en aboutissant à une stabilisation des entités et des notions grammaticales.

Au niveau des structures :

L'objectif premier de l'établissement et de la mise en place de la grammaire arabe était, avant tout, d'éviter

les incorrections /al-lahn/ et surtout de permettre une lecture correcte du Coran. Avec les manuels scolaires, cet objectif qui demeure, du moins implicitement visé, a évolué vers le développement de la faculté linguistique de l'apprenant en vue d'enrichir son acquis linguistique et de lui permettre la maîtrise des styles de la langue, de ses constructions et de ses structures. C'est en tout cas l'objectif général tel que l'annonce textuellement les programmes officiels de l'enseignement de la grammaire, tunisiens par exemple:

« تنمية الملكة اللغوية لدى التلميذ بإثراء زاده الغوي و تمكينه من حذق

أساليب العربية و تراكيبها و أساليبها »

( سفر البرامج الرسمية طبعة 1984 ، ص 5 و ط 1988 ، ص

5)

Quant aux objectifs spécifiques, ils sont fixés selon les niveaux et varient selon les questions traitées. Ils visent en général la mise des acquis syntaxiques et morphologiques au service de l'expression orale et écrite.

Au demeurant, la tradition ainsi que les manuels scolaires, visent par l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire l'acquisition d'un ensemble de règles, bref d'une matière. La présentation de cette matière ne peut se faire en l'absence d'un plan, d'une architecture, autrement dit, d'une organisation. L'on retient que, selon que l'on est dans le contexte de la tradition ou dans celui des manuels scolaires, l'organisation des tables des matières diffère. Si la tradition s'organise autour de la rection et des régissants, autrement dit si l'essentiel de la matière

s'organise autour des nominatifs puis les accusatifs et enfin les génitifs, les manuels scolaires ne font pas autant. Ils s'organisent plutôt autour des notions de phrase verbale et phrase nominale et de leurs constituants.

« و قد شرع بعد في نشر كتب تدرّس نحو بعض اللغات الحيّة على أساس

الجملة تنطلق منها و ترجع إليها كلّ شيء في كلّ حين و آونة »<sup>1</sup>

(عبد القادر المهيري: الجملة في نظر النحاة العرب ، ص 15،

حوليات الجامعة التونسية ، العدد 5 ، 1968)

Bien que tout à fait conscient que les notions de rection et de phrase ne sont point contradictoires, nous sommes parvenus à conclure que cette différence dans l'organisation des tables des matières, de la part des manuels scolaires, sur la base des notions de phrase nominale et de phrase verbale est souvent présentée d'une façon qui sous-tend un affaiblissement de la rection. Du côté de la tradition, la notion de phrase n'a pas joui d'un grand intérêt. Ni SIBAWAYHI (180/796) dans son *Kitāb*, ni IBN YA'ĪŠ (643/1245) dans son *Mufassal*, n'ont consacré de chapitre à la phrase<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Mehiri cite les exemples suivants :

Éléments de linguistique descriptive : Maurice Dessainte (Bruxelles 1960)

L'analyse grammaticale : Maurice Dessainte (La procure 1962)

Structure immanente de la langue française : Knud Togby (Paris 1965)

<sup>2</sup> استعملت الجملة من قبل النحاة بمعنى اصطلاحى مرادف للكلام في القرن الثالث الهجري، و لعلّ

المردّ (285) أوّل من استعملها كذلك في مواضع مختلفة من كتابه "المقتضب"... و ربّما كان الرّماني

(384) أوّل من عرفها بقوله "الجملة هي المبنية من موضوع و محمول للفائدة"... و قد درج على

استعمالها لهذا المعنى جمع من النحاة كالجرجاني (471) و الحريري (516) و الزمخشري (538)...

و جاء ابن مالك (672) فصّر بالفرق بين الجملة و الكلام.

(علي حسن مطر ، مجلّة ترانثا ، العدد 43 و 44 ، ص 359 و 360)

Les terminologies de 'phrase verbale' et de 'phrase nominale' étaient quasiment absentes dans les écrits des grammairiens de la première tradition. ZAGĠĠĠĠĠĠ (337/949) ainsi qu'IBN ĠINNĠ (392/1002) et tant d'autres, parlent de phrases composées d'un verbe et d'un sujet ou d'un inchoatif et d'un énonciatif.

D'un côté comme de l'autre, on cherche souvent à illustrer les phrases composées d'un inchoatif et d'un énonciatif ou d'un verbe et d'un sujet, dans le premier cas, et les phrases verbales ou nominales dans le deuxième cas, par des exemples témoins. De la tradition jusqu'aux manuels scolaires, les critères qui président au choix de ces exemples témoins ont connu un bouleversement total. C'est, en tout cas, la constatation à laquelle nous sommes parvenus.

Pour la tradition grammaticale arabe, le Coran, la poésie ancienne et le dire des Arabes jusqu'au 2<sup>ème</sup> siècle de l'hégire font autorité en matière de langue, par conséquent ils constituent le corpus des grammairiens. L'autorité du Coran est incontestable. Ce qui pose problème, ce sont les lectures singulières dont l'authenticité de la chaîne des garants de leur transmission n'a pas été établie et les lectures qui ne sont pas conformes à l'écriture du livre sacré établi avec le consensus des transmetteurs.

Quant au dire des Arabes, il comprend la poésie la prose et les proverbes. Pour faire autorité, il doit remplir trois critères : racial, spatial et temporel. Une première conception, raciale, postule que la transmission du langage est une nature, par conséquent l'informateur doit être locuteur natif arabe. La deuxième conception exclut la



distinction raciale, elle considère la langue comme étant une habitude acquise, par conséquent il suffit que l'informateur ait acquis les habitudes langagières dès son jeune âge pour qu'il puisse, éventuellement, faire autorité en matière de langue.

S'agissant du critère spatial, la distinction est faite entre /'ahl al-wabar/ (les bédouins) et /'ahl al-madar/ (les citadins) ; car, paraît-il, la langue des citadins et même celle des bédouins qui ont longuement côtoyé des populations non-arabes, est contaminée par les langues étrangères<sup>3</sup>.

Pour Sa'îd al-'AFCÂNÎ, le critère essentiel qui permet de savoir si tel poète ou tel autre, fait ou ne fait pas autorité en matière de langue demeure, en premier lieu, le niveau de la 'sanitas' de sa langue, autrement dit le niveau de l'exactitude de sa langue et de sa pureté (Fasâha), viennent après les critères : racial, spatial et temporel.

S'agissant maintenant du critère temporel, Hassan Hamzé constate, en se référant à ZAĞĠĠĠ (337/949) que le dernier poète dont la poésie sert de témoin, cité par ce dernier est

<sup>3</sup> Suyûtî rapporte que Abû Nasr al-Fârâbî, faisant l'inventaire des tribus arabes qui font autorité en matière de langue, écrit ceci dans son livre intitulé /al-'Alfâd wa l-Hurûf/ :

كانت قريش أجود العرب انتقاء للأفصح من الألفاظ ... و الذين عنهم نقلت اللغة العربية و بهم اقتدي و عنهم أخذ اللسان العربي من بين قبائل العرب هم: قيس و تميم و أسد، فإن هؤلاء هم الذين عنهم أكثر ما أخذ و معظمه، و عليهم أنكل في الغريب و في الإعراب و التصريف، ثم هذيل و بعض كنانة و بعض الطائين، و لم يؤخذ عن غيرهم من سائر قبائلهم.

( الإقتراح في علم أصول النحو، ص 33 )

IBN HARMA (mort vers 168/785) (mort vers 168/ 785). Ce même poète est également le dernier cité par SIBAWAYHI (180/796) dans le Kitâb. Ainsi la poésie d'IBN HARMA (mort vers 168/785) marque une sorte de ligne rouge qui délimité dans le temps le corpus faisant autorité en matière de langue et qu'il ne faut pas franchir. Toutefois cette délimitation peut paraître trop délicate pour interdire toute transgression. « La fixation d'une date à partir de laquelle les faits de langue produits par les arabophones ne sont plus considérées comme faisant autorité ait connu quelques flottements »<sup>4</sup> Quelques grammairiens<sup>5</sup> se sont permis de témoigner en citant des vers de poètes postérieurs à IBN HARMA (mort vers 168/785). Cependant leur recours était souvent soit pour expliquer une question qui ne relève pas de la grammaire, soit pour réfuter un emploi erroné ou pour montrer la fausseté d'une analyse. Lorsque la question se rapporte à la grammaire, ils n'hésitent pas à mentionner que tel poète /muḥdat/ (moderne) ne fait pas autorité en matière de langue.

Du côté des manuels scolaires, tout en soulignant la régression des exemples qui font autorité dans la tradition, tels que les versets coraniques, nous concluons à la perte définitive des critères : racial, spatial et temporel. Aucune contrainte n'entrave, désormais, le choix des exemples témoins. En effet seul un critère de correspondance à la norme demeure. Autrement dit lorsque

<sup>4</sup> . Hassan Hamzé : les théories grammaticales d'az-Zağğāğî, p 148

<sup>5</sup> . Zağğāğî dans al-Lâmât cite un vers d'Abû Nuwâs pour réfuter l'emploi d'un élatif indéterminé, Voir p 458

l'exemple répond à un besoin, convient à un énoncé et correspond à la norme il est retenu. Rajoutons à cela le côté subjectif de l'auteur, dans lequel intervient son goût personnel, ses lectures, ses appréciations, etc. Désormais rien ne s'oppose au choix d'un exemple témoin, du moment qu'il répond au besoin et correspond à la norme. C'est ainsi que se mêlent, dans les manuels scolaires, dans le même chapitre par exemple, des vers de poésie ancienne, des vers de poésie récente, des extraits de prose d'auteurs classiques, des extraits de littérature moderne, des versets coraniques, des Hadits (tradition du prophète), des proverbes, etc. En bref, nous disons que tout ce qui est susceptible de recevoir une analyse syntaxique peut constituer l'objet d'un témoignage, s'il correspond à la norme. Les utilisateurs des manuels scolaires (apprenants, enseignants et autres) n'ont pas à chercher si un exemple témoin quelconque fait ou ne fait pas autorité en matière de langue ou même appartient à la littérature classique ou à la littérature moderne, bien que certains indices puissent le permettre. A titre d'exemple l'on arrive souvent à déterminer si un ouvrage de grammaire relève de la tradition ou des manuels scolaires, rien qu'en faisant une lecture de son titre.

A ce propos, nous avons constaté que le choix des titres des ouvrages de grammaires diffère selon que nous sommes dans la catégorie des ouvrages de la tradition ou dans celle des manuels scolaires. Dans les titres des ouvrages de la tradition en général, il est souvent question d'emplois rhétoriques. Cette règle n'est pas généralisable à

tous les écrits mais c'est une ligne de conduite suivie par la majorité des auteurs de la tradition.

Ainsi l'on constate des emplois métaphoriques tels que les titres : /Kiza:nat al-'adab/ d'al-BAGDĀDĪ ('Abd l-Qādir) (littéralement : Le placard de la littérature) ou /Šarh qatr an-nada: wa ball aš-šada:/ d'Ibn HIŠĀM (littéralement : Explication des gouttes de pluie de la rosée et de l'humectage de la senteur) ou encore beaucoup de titres que nous avons déjà évoqués lors de notre deuxième chapitre sur la comparaison des structures.

Nous avons aussi relevé dans nombre de titres d'ouvrages de la tradition d'autres emplois rhétoriques tels que l'allitération (le /ġina:s/) ou l'assonance (le /saġ/). Pour illustrer le Ġinās et/ou le Saġ nous citons, à titre d'exemple /Šarh šudu:r ad-dahab fi: ma'rifat kala:m al-'arab/ d'Ibn Hišām ou /Šadara:t ad-dahab fi: 'kba:r man dahab/ d'Ibn al-'IMĀD et tous les autres exemples que nous avons évoqués, aussi, lors de notre deuxième chapitre.

A l'opposé et du côté des manuels scolaires les auteurs préfèrent des titres simples, j'allais dire 'standards', en combinant des termes faciles, usuels et fréquents tels que les mots : /luġa/, /nahw/, /'arabiyya/, /qawa:'id/, /tama:ri:n/, /tadri:ba:t/, etc. Ainsi on peut imaginer des titres tels que : /luġati:/, /an-nahw al-'arabi:/, /al-luġa al-'arabiyya/, /al-qawa:'id/, /qawa:'id al-luġa al-'arabiyya/ ... A ces titres on peut rajouter des verbes tel que /'uhibbu/ (j'aime) ou des épithètes tel que /al-wa:fi:/ (le complet) ou /al-wa:dih/ (l'explicite) pour obtenir des titres tels que : /'uhibbu luġati:/, /an-nahw al-wa:fi:/, /an-nahw al-wa:dih/, etc.

La différence qui existe entre la tradition grammaticale arabe et les manuels scolaires au niveau du choix des termes, existe également au niveau de la terminologie adoptée par les uns et autres. Il est vrai que la grammaire arabe, à l'époque actuelle des manuels scolaires, jouit aujourd'hui d'une grande stabilité de sa terminologie. Cependant, cette stabilité, déjà entamée avec la tradition tardive, a connu avec la première tradition quelques fluctuations. Nombre de titres et de termes, en dépit du niveau de leur communication du concept, étaient complexes, souvent longs, coûteux et difficiles à appréhender. Nous avons recensé dans le Kitâb la plus longue terminologie désignant le concept du /maf'u:l lahu/ (complément de cause) composée de trente huit termes :

« هذا باب ما ينتصب فيه المصدر كان فيه الألف و اللام أو لم يكن فيه  
على إضمار الفعل المتروك إظهاره ، لأنه يصير في الإخبار والاستفهام بدلا  
من اللفظ بالفعل ، كما كان الخبر بدلا من الخبر في الأمر »<sup>6</sup>  
( الكتاب 1 ، ص 335 )

Ainsi et tel que le montre cet exemple, nombre de termes dans la tradition, bien qu'elles expriment parfaitement, les concepts qu'elles désignent, ne sont pas commodes et ne peuvent pas être normalisées facilement. Elles ressemblent plus à des descriptions voire des explications que des appellations ou des nomenclatures. Elles expriment une certaine difficulté à désigner le concept par un terme technique court, adéquat et pratique. Pour ces raisons, nombre de terminologies n'ont pas pu résister aux

<sup>6</sup>. Voir : Abdelhamid TAGHOUTI : /'ayna al-kutubu mina l-kitâb/ : ELISA Colloque du 16/17 octobre 2003, Lyon II, à paraître.

turbulences et se maintenir en vie. Elles ont fini par changer. L'exemple qui illustre le mieux cette évolution est celui du sujet du verbe passif : /an-na:'ib 'an al-fa:'il/ appelé souvent, tout simplement, /na:'ib al-fa:'il/ (le substitut ou le remplaçant du sujet). Ce concept est passé de : /al -maf'u:l al-ladi: lam yata'adda 'ilayhi fi'lu fa:'ilin wa lam yata'addahu fi'luhu 'ila: maf'u:lin 'a:kara/ de SIBAWAYHI (180/796) à /na:'ib al-fa:'il/ que nous avons attribué à IBN MĀLIK<sup>7</sup> (672/1273-74). Nous retenons aussi l'exemple des terminologies employées pour désigner les abrogatifs verbaux et qui se sont stabilisées autour de /ka:na wa 'akawa:tuha:/ (/ka:na/ et ses consœurs), de celles pour désigner les abrogatifs nominaux qui se sont stabilisées autour de /'inna wa 'akawa:tuha:/ (/inna/ et ses consœurs), de /la:/ dit de /tabri'a/, dans la tradition, qui s'est stabilisé autour de /la: an-na:fiya li l-ġins/ (/la:/ qui nie l'espèce) dans les manuels scolaires, etc. Nous consacrerons une partie de notre lexique à quelques exemples de ces emplois terminologiques.

Au niveau de la matière ou du contenu :

Constatant que les changements survenus dans les manuels scolaires vont du simple affaiblissement à la disparition de notions et entités grammaticales, en passant par un mouvement d'évolution avant de se stabiliser, nous avons réparti notre travail en quatre parties que nous avons intitulées, dans l'ordre : de l'affaiblissement, à la disparition, évolution et changement et enfin stabilisation.

<sup>7</sup>. Voir notre 2<sup>ème</sup> chapitre : Etude comparative de quelques terminologies.

S'agissant de l'affaiblissement, nous avons constaté un affaiblissement de la notion de rection dans les manuels scolaires. Cet affaiblissement se manifeste à travers plusieurs occurrences. Outre l'organisation de la matière autour des notions de phrase verbale et de phrase nominale que nous avons déjà évoquée, nous avons constaté une certaine indifférence de la part des manuels scolaires quant à la primauté d'/al 'ira:b/ (la déclinaison). Tous les ouvrages de la tradition placent la déclinaison avant l'indéclinaison, car l'intérêt va, en premier, vers ce qui change. Les manuels scolaires, au-delà d'un choix pédagogique qui consiste à se débarrasser de ce qui est stable pour se consacrer à ce qui est mouvementé citent indifféremment la déclinaison et l'indéclinaison, alors que la tradition accorde une certaine primauté à la déclinaison. La deuxième occurrence concerne un certain amenuisement des termes exprimant la rection, que nous avons constaté dans les manuels scolaires. La fréquence élevée des termes /<sup>ʕ</sup>amal/, /<sup>ʕ</sup>a:mil/, /mutamakkin/ etc., dans la tradition, chute brutalement dans les manuels scolaires pour avoisiner une valeur nulle. Les expressions du type /marfu:<sup>ʕ</sup> bi l-fi<sup>ʕ</sup>l - / (mis au nominatif par le verbe -) ou /mansu:b bi ka:na/ (mis à l'accusatif par /ka:na/ ou /marfu:<sup>ʕ</sup> bi l-mubtada' -/ (mis au nominatif par l'inchoatif -/ etc., deviennent rarissimes et l'on assiste à un troisième emploi, à savoir celui d'un glissement de sens de la rection vers les voyelles casuelles. Ainsi l'on se familiarise, avec nombre de manuels scolaires, à des expressions telles que : /marfu:<sup>ʕ</sup> bi d-dammati d-da:hirati fi: 'a:kirihi/ (littéralement : Mis au nominatif ou au cas sujet par la /damma/ voyelle /u/ apparente sur sa fin) ou /mansu:b bi l-ya: wa n-nu:n li 'annahu ġam<sup>ʕ</sup> mudakkir sa:lim/ ( mis à l'accusatif ou au cas direct par le /y/ et le /n/ parce

qu'il est pluriel externe masculin) etc., à tel point qu'on trouve dans un manuel scolaire tel que *Kitāb al-Luġa*, par exemple, que « l'inchoatif et l'énonciatif se mettent au nominatif par ce dont se met au nominatif le sujet »<sup>8</sup>

S'agissant maintenant de la disparition de notions et/ou d'entités grammaticales, nous retenons l'exemple de l'exception et de l'excepté. En effet, relativement présent dans la tradition grammaticale arabe, l'excepté antéposé a disparu dans les manuels scolaires. Des phrases, pleinement valides, telles que : /karaġa 'illa: zayd+an 'asha:buka/ ( littéralement : [Ils] sont sortis, sauf Zayd, tes copains) ou /ma: qa:ma 'illa: zayd+an 'ahadun/ (littéralement : Ne s'est levé, sauf Zayd, personne), paraîtraient, aujourd'hui, aux yeux d'une personne scolarisée uniquement par le biais de manuels scolaires comme erronées voire bizarres. Outre la disparition de l'excepté antéposé, nous avons constaté la disparition de quelques mot-outils d'exception cités par des grammairiens tels que ZAGĠĠĠĠ (337/949), en particulier : /laysa/, /la: yaku:nu/ et /'illa: 'an yaku:na/.

Pour ne pas donner qu'un exemple, on rappelle la disparition des termes corroboratifs /'akta<sup>ʕ</sup>/, /'abta<sup>ʕ</sup>/, et /'absa<sup>ʕ</sup>/, des coordonnants /'imma/ et /la: bal/, des génitifs /lawla:/, /la<sup>ʕ</sup>alla/ et /mata:/ et enfin de /badal al-galat/ que nous avons traduit par le permutatif de méprise.

Cependant, il est à cet égard remarquable de voir comment nombre de structures du permutatif ont cédé leur place à celle de l'annexion et de suivre l'évolution de

<sup>8</sup>. Voir *Kitāb al-Luġa* 1, p 270. Voir aussi notre chapitre : De l'affaiblissement... , p 205.

cette substitution. Les manuels scolaires, connus pour être normatifs, aimeraient bien, sans aucun doute, suivre la norme actuelle qui consiste à remplacer, dans nombre de cas, la structure du permutatif par celle de l'annexion. Ainsi et à titre d'exemple la littérature moderne préfère dire /qara'tu nisfa l-kita:bi/ (j'ai lu la moitié du livre) à /qara'tu al-kitâba, nisfahu/ (j'ai lu le livre, sa moitié).

Si le remplacement de la structure du permutatif par celle de l'annexion se fait dans la 'légalité syntaxique' d'autres se font en dehors de cette légalité. Nous retenons l'exemple de la phrase passive où est exprimé le sujet par l'intermédiaire d'une expression qu'il suffit de rajouter : /min qibali/ ou /min tarafi/ ( de la part de), tel que dans l'exemple : /quri'a n-nassu min qibali l-'usta:di/ (le texte a été lu de la part du professeur). Notre point de vue, quant à ce genre de construction, est qu'il reflète une certaine influence des langues étrangères. Cette influence grandissante des langues étrangères se traduit aussi à travers d'autres emplois, tel que celui qui, paradoxalement, considère le Patient (/al-mafu:l bihi/) à la fois comme un /mutammim/ (complément) et, au même temps, comme une entité nécessaire 'syntaxiquement' pour rendre la plénitude du sens de la phrase. Cette analyse, soutenue particulièrement, par le manuel scolaire tunisien *Kitâb al-Luġa*, ressemble bizarrement à celle de la grammaire française présentée par Jean Dubois dans son 'Grammaire structurale du français' et qui consiste à inclure le complément d'objet dans le syntagme verbal. Les derniers manuels scolaires tunisiens dont en particulier *an-Nahw al-Arabî, Kitâb al-Luġa* intègrent la notion de syntagme comme principe général dans la conception grammaticale des ultra-modernes. Ainsi on rencontre le syntagme verbal composé par /s/ ou /sawfa/ ou

/qad/ ou /lam/ ou /lan/ ou /la:/ etc., plus un verbe. On rencontre aussi d'autres syntagmes tels que le syntagme d'annexion regroupant l'annexion et sa base, le syntagme de corroboration regroupant le corroboré et le corroborant, le syntagme d'épithète regroupant l'épithète et sa base, et tant d'autres -

S'agissant enfin de la stabilisation, nous retenons l'exemple de /la:/ qui nie l'espèce qui, dans la tradition, constituait une question indépendante alors qu'avec les manuels scolaires il s'est trouvé définitivement catégorisé parmi les conseurs de /'inna/. En effet partant du fait que la structure comprenant /la:/ est similaire à celle comprenant /'inna/ et que /la:/ et /'inna/ régissent de la même façon, les manuels scolaires, soucieux de simplifier l'organisation de la matière grammaticale, ont préféré classer /la:/ qui nie l'espèce parmi les conseurs de /'inna/. C'est aussi ce même souci de simplification qui a conduit les manuels scolaires à regrouper la déclinaison, les marques de déclinaison et le déclinable et l'indéclinable dans le même chapitre, alors que la tradition leur consacre, en général, trois chapitres différents. En revanche si la tradition se permet de recouper plusieurs questions telle que la réunion de /ka:na/ et de /'inna/ dans le même chapitre ou l'éventualité d'analyses qui proposeraient plus d'un énoncé, les manuels scolaires gardent une seule ligne, traitent une seule question et préfèrent donner un seul énoncé.

Le dernier exemple de stabilisation sur lequel nous clôturons notre conclusion, concerne la stabilisation, dans les manuels scolaires du nombre d'entités telles que les cinq noms. A vrai dire, dans la tradition grammaticale arabe en général et particulièrement dans la première tradition,

on parle souvent, non pas de cinq noms, mais plutôt de six. Il est question d'évoquer un sixième nom, à savoir /hanun/. Désormais, avec les manuels scolaires la question est définitivement tranchée, il s'agit seulement de cinq noms.

\*\*\*\*\*

Au terme de notre travail de recherche, nous disons qu'il s'agit ici d'un moment d'arrêt voire de recul et de contemplation des manuels scolaires, à travers une tradition grammaticale à laquelle ils n'ont cessé de revendiquer leur attachement. Ce moment de méditation et de réflexion, nous l'avons marqué afin de déceler les changements survenus dans les manuels scolaires. Ces changements et cette évolution ne constituent point une rupture avec la tradition grammaticale arabe. Ils s'inscrivent dans l'évolution naturelle des langues, par conséquent des systèmes qui les sous-tendent.

Nous espérons avoir apporté quelques éclaircissements sur des questions qui préoccupent toute personne concernée, de près ou de loin par la syntaxe arabe et son enseignement. Nous espérons aussi ouvrir des nouveaux horizons de réflexion et de recherche.

## LES INDEXS

Les citations coraniques	p :	513 - 514
Les vers	p :	515 - 517
Les noms propres de personnes	p :	518 - 526
Pays, villes et tribus, Régions et localités	p :	527 - 528
Les termes techniques	p :	529 - 551

.....  
*Conclusion*

TM

## LES INDEXES

### LES CITATIONS CORANIQUES :

Les citations coraniques sont classées selon leur classification dans le Coran. Chaque Sourate est suivie d'un chiffre romain qui indique son n°, d'un chiffre arabe qui indique le n° du verset et du n° de la page dans notre étude. Les citations coraniques sont transcrites en caractères arabes :

- Surate "al-Fâtiha" (La Fâtihat) I/5,6 P.376  
اهدنا الصراط المستقيم ، صراط الذين أنعمت عليهم
- Surate "al-Baqara" (La Vache), II/29, P.364  
هو الذي خلق لكم ما في الأرض جميعا
- Surate "al-Baqara" (La Vache), II/214, P. 381  
يسألونك عن الشهر الحرام قتال فيه
- Surate "al-Baqara" (La Vache), II/280, P.495  
وإن كان ذو عسرة فنظرة إلى ميسرة
- Surate "al-'Arâf" (El Araf), VII/184, P.142  
من يضلل الله فلا هادي له و يذرهم في طغيانهم يعمهون

- Surate "Saba'" (Saba'), XXXIV/31, P.299  
لولا أنتم لكنا مؤمنين
- Surate "Gâfir" (Le Croyant), XL/48, P.364  
قال الذين استكبروا إنا كل فيها
- Surate "al-Wâqi'a" (L'Evènement), LVI/95, P.244  
إن هذا هو حق اليقين
- Surate "al-Munâfiqûn" (Les Hypocrites) LXIII/8 P.447  
لئن رجعنا إلى المدينة ليخرجن الأعز منها الأذل
- Surate "at-Taqâbun" (Déception mutuelle), LXIV/6 P.485  
أ بشر يهدونا
- Surate "al-Wâqi'a" (L'Evènement), LVI/59 P.486  
أ أنتم تخلقونه أم نحن الخالقون
- Surate "Fusilat" (Les développés), XLI/17 P.482  
أنا نمد فهديناهم
- Surate Hedjr XV/39 (et) Surate Sâd XXXVIII/82 P.278  
لأعزيتهم أجمعين



## LES VERS

Les vers sont notés en caractères arabes et classés dans l'ordre alphabétique de leurs rimes :

(1) P. 494 :

إذا كان الشتاء فأدفعوني فإن الشيخ يهدمه الشتاء

(2) P. 4 :

لا إلى التحو حنتكم لا ولا فيه أرغب

دعوا زيدا و شأنه أينما شاء يذهب

أنا مالي و ما لامرئ أهد الدهر يضرب

(3) P. 490 :

إلى أن يغيب المرء يُرجى و يُتقى و لا يعلم الإنسان ما في المغيب

(4) P. 458 :

كأن صغرى و كبرى من فراقها حصباء درّ على أرض من الذهب

(5) P. 27 :

باد هواك صبرت أم لم تصيرا

(6) P. 495 :

ها أنا ذا أمل الخلود و قد أدرك عمري و مولدي حجرا

أنا امرء القيس قد سمعت به هيهات هيهات طال ذا عمرا

(6) P. 279 :

يا ليتني كنت صبيا مرضعا تحملني الألفاء حولاً أكتعا

إذا بكيت قسّيتني أربعا إذا ظلت الدهر أبكي أجمعا

(7) P. 296 :

تعدون عقر السيب أفضل مجدكم بني ضوطرى لولا الكمي المفتعا

(8) P. 121 :

ينوب مفعول به عن فاعل فيما له كتيل خير نائل

(9) P. 70 :

قم للمعلم وقه التّجّيلا كاد المعلم أن يكون رسولا

أعلمت أشرف أو أجل من الذي بيني و ينشئ أنفسا و عقولا

و إذا النساء نشأن في أمية رضع الرجال جهالة و حمولا

(10) P. 66 :

لا يسلم الشرف الرذيع من الأذى حتى يراق على جوانبه الدم

(11) P. 149 :

قد أويت كل ماء فهي ضاوية مهما تُصبّ أفقا من بارق تشم

(12) P. 149 :

و مهما تكن عند امرئ من خليفة و إن خالها تخفى عن الناس تعلم

(13) P.391 :

بكلّ أرض وطئتها أمم ترعى بعبد كآله غنم  
يستخشن الحزّ حين يلمسه و كان يرى بظفره القلم

(14) P.294 :

لعلّ الله فضلكم علينا بشيء أن أمكم شريم

(15) P.297

ولي نفس أقول لها إذا ما تنازعني لعلّي أو عساني

#### LES NOMS PROPRES DE PERSONNES

#### A 'A 'A

'ABBÂS, Hasan : 54, 362

'ABBAS, Muhammad 'Alf 'Abû l- : 316, 317, 358, 457

'ABD ar-RA'ÛF, Muhyî d-Dîn 'ûni: 53

ABÛ-HASAN, 'Abdulçâni Ibrâhîm :53

AFÇÂNÎ, Sa'îd al- : 90, 445(2), 450(2), 455, 501

'AÇÇÂÇ al-: 454

AHDAL, Ibn 'Abd l-BÂRf, al-,: 119

AKDAR Muhammad al-,: 53

AKFAŞ as-Sağîr al-,: 298

'ALÂ', 'Amr Ibn al-: 448

'Alf, 'Alin, 'Alâ': 27

'AMÂYRA, Kalîl: 90

AMÎN, Mustafâ: 52

ANBĀRĪ 'Abdu r-Rahmān, al-: 9, 168(note), 368

ANBĀRĪ Abū Bakr, Ibn al-, 20

ANDALUSĪ, Abū Hayyān: 9, 15, 44, 45, 46(3), 47, 48, 49, 89, 100, 118, 121, 123, 134, 163, 205, 228, 234, 240, 243, 244, 255, 284, 300, 354, 358, 448(2), 449(2), 479, 490

ANĪS, Ibrāhīm: 337

'AQĪL, Ibn: 316

A'ŠĀ al-: 454

**B**

BAGDĀDĪ, 'Abd I-Qādir: 94, 504

BĀQŪLĪ, al-: 60

BĀŠĀ, 'Abd r-Rahmān al-: 52

BATTĪKA Husayn: 52

BAYTĀR, Basīf: 51

BEL'ARBĪ, Mohsen: 50, 51

BLACHERE: R: 55(2)

BLOOMFIELD: 310

BROCKELMAN: 26

BŪHŪŠ, al-Hādī: 50(2)

BUKMAK Ahmad: 468

BURD, Bššār Ibn.: 463

**D D D**

DALLĀL, Muhammad ad-: 342, 343, 344

DĀRA, Anīna ad-,: 52

DĀRAQATNĪ, ad-: 45

DARWĀZA, René: 52

DARWĪŠ, Mahmūd.: 463

DASŪQĪ, 'Umar ad-: 53

DAYF, Šawqī: 22

DRĀMĪ, ad-: 45

DUBOIS, Jean: 10, 337(2), 338(2), 467, 509

DURAYD, Ibn: 20, 89

**F**

FĀKŪRĪ, Mahmūd: 52

FĀRISĪ, al-: 9, 22, 23, 27, 29, 31

FĀSĪ, Muhammad al-: 53

FIDĀ', Abū l-: 26(3)

FLEICH, H : 180

**Ğ Ğ**

ĞALĀYĪNĪ : 250, 256, 278, 289, 319, 361, 372, 337, 418, 440

ĞĀRIM, 'Alī al-: 52

GAUDEFREY-D M.: 55

ĞINNĪ Ibn.: 9, 15, 26(2), 27(2), 28(4), 29(2), 30(5), 31(3), 54, 58, 89, 93(2), 101, 118, 133(3), 134, 135, 139, 145, 147, 149, 157, 173, 176(2), 187, 188, 189, 197, 198(2), 203, 204, 218, 219, 228, 231(3), 233, 239(3), 241, 311, 312, 314, 316, 318(3), 320, 350, 354, 374, 377, 378(2), 381, 473(2), 477(2), 493, 494

GOGUYER: 121, 223

ĞUHÂ, Farid: 52

ĞURĠÂNÎ al-,: 98

ĞUZÛLÎ al-,: 9, 15, 32, 33, 34(2), 35(2), 36(2), 38(2),  
39(2), 40, 41(2), 42(2), 43, 179, 232, 249, 274, 281,  
282(2), 283, 291, 292, 303(2), 351, 358, 411, 439, 478,  
479

H H

HÂĠ TAYYIB, 'Abdul'azîz, al-,: 50

HÂĠIB, Ibn al-: 98(2), 418

HAKKÂK, Ġâlî al-: 55

HAMAD Alî Tawfîq al-: 20, 21, 22, 24

HAMÎD, 'Abd, Ibn: 45

HÂMÎD, Abû Mûsâ l-: 20

HARÎDÎ, Ahmad Muhammad: 53

HATTÂB ar-RA'îNÎ, : 119, 120

HATIM, 'Imad, : 54

HAMZE, Hassan: 11, 12, 19, 20, 21, 59(2), 60, 134, 174,  
175, 180, 312, 313(3), 314(2), 347, 349(2), 350(2), 386,  
388, 390, 391, 446, 450, 456

HARMA, Ibn: 456, 457

HİĠÂZÎ, Fahmî: 53

HİŞÂM, Ibn:9, 15, 94, 95, 98, 121, 122, 124, 149, 267,  
268(2), 286, 320(2), 377, 411, 418, 485, 486

HJELMSLEV: 309, 310

HÛFÎ, Ahmad al-,: 53

I °I

'ÎD, Muhammad: 53

ÎĠÎ, 'Adud ad-Dîn al-: 183

K

KALDÛN, Ibn:38, 66

KALÎL, al-: 448

KALÎL, Firyâl 'Abd l-Qâdir: 53

KALLIKÂN, Ibn: 20, 42

KÂFÎĠÎ, Muhyî d-Dîn: 183

KANSÂ', al-,:

KARÛF, Ibn: 449

KHATTÂB, Hasan al-,: 51

KHAYYIR, Hasan al-,: 51

KATTÂB, 'Umar, Ibn: 42

KAYSÂN: 20(2), 287, 288

KAYR, Ibn: 28

KECHRÎDA: 26(2), 29(3), 31(2), 59

KISÂ'î al-: 143, 448

KRAIDIE:20

KUŞK, Ahmad: 53

L

LAWRAQÎ, al-: 43,

M

MA'RRI, al-: 45

MADÂ', Ibn: 60

MAHFÛD, Naġîb, : 463

MAKZÛMÎ: 90

MĀLIK, Ibn: 9, 15, 36, 43, k 120, 121(3), 288(3), 316, 358(2), 448, 449

MANDŪR, Ibn: 191, 192, 319, 350

MUNĪF, 'Abd r-Rahmān, : 463

MANSŪR, Ya'qūb al-: 33(2), 34

MARĀĠĪ: 'Abū Bakr al-: 27

MARRĀKUSĪ, 'Abd l-Malik al-: 33, 34

MARTINET, A., : 310

MAYY, 'Abdulqādir: 52

MĀZINĪ, al-: 19

MEHIRI: 26, 27, 76, 172, 173, 315, 462, 482(2)

MEILLET: 310

MILĀD, Kālid: 50(2)

MISRĪ, al: 34

MOUNIN, G., : 10, 220, 330, 331, 446(2)

MUHAMMAD ŠARAF, Husayn: 53

MURTADĪ, aš-Šarīf al-, : 27

MUBARRID, al-, : 20, 89, 93, 156, 157, 229(2), 457

MURĀDĪ, al-, : 288, 297

MU'MIN, Hāmi al-: 30, 31

MUTANABBĪ, al-, : 27(2), 45, 463

#### N

NABHĀN, al-Muntaġi' b. : 453

NADĪM, Ibn an-: 26, 28

NAHHĀS, Bahā' d-Dīn Ibn an-: 26, 46(2)

NĀFI', Oqba Ibn: 398

NĀSIR, Ibn al-Mansūr an-: 34

NEYRENEUF Michel: 55

NIFTAWAYHI: 452

NŪRĪ, Nadwā an-, : 52

NUWĀS, Abū, : 463

#### Q

QABĀNĪ, Nizār, : 463

QĀSIM Muhammad Ahmad: 150

QUTAYBA, Ibn: 19, 20

#### R

RAŠĪQ, Ibn: 35

RĀWĪ, Tāhir ar-: 449(2), 450

REY, Alain : 11, 112, 117

ROMAN, André : 11, 94, 312(2), 313(2), 314(2)

RU'BA : 454

RUŠD, Ibn: 35

#### S Š

ŠA'BĀN, 'Abd l-wahhāb Muhammad: 124

ŠABBĪ, Abū l-Qāsim aš-, : 463

SĀBIR, Ahmad Ibn: 60

SĀDIQ, 'Affīf as-, : 53

SAFADĪ as-: 45

ŠĀFI'Ī, aš-: 45

ŠAHĀTA, Hasan: 53

ŠAHĪN, 'Abd as-Sabūr: 53

ŠAKKĀKĪ, as-: 54, 98, 439

ŠALŪBĪN, aš- 43

SARRĀĠ, Ibn as-: 9, 20, 54, 117, 143

SAYYID 'Abd al-'ĀL, 'Abd l-Mun'im: 289

SIBAWAYHI: 9 15, 31, 45, 54, 58, 59, 88, 108, 109, 110, 111, 112(2), 113(3), 114(3), 115(2), 116, 125, 128, 130, 132, 141, 152, 153(2), 155, 156(2), 172, 174, 180(2), 181, 185, 189(3), 190, 202, 243, 263, 268, 270, 292, 296, 297, 298, 316, 347, 348, 349, 350(2), 351, 358, 359(2), 360(2), 361(3), 369, 413, 417, 418(2), 420, 448, 450(2), 456, 485, 494, 499, 502, 506

SIDAH, Ibn:319

ŠUAYB, Rabi' Muhammad: 53

SUHAYLĪ as-: 149

SULMĀ, Zuhayr Ibn Abf,: 463

SUYŪTĪ, as-: 9, 54, 155, 321, 418, 451

T      T      T

TABARĀNĪ at-: 45

TAHA, Husayn: 463

TĀ'Ī, Habīb Ibn 'Aws at-, : 45, 457

TA'ĪMA, Rušdf Ahmad: 53

TA'LAB: 20

TAMĀNĪNĪ, 'Umar Ibn Tâbit: 27

TAWHĪDĪ, at-: 489

TAYĀLISĪ at-: 45

TAYYĪB, Sâlih: 463

TUFAYL, Ibn: 35

TUMART, Ibn: 35

U      U

'UMAR, 'Isâ Ibn: 448

'USFŪR, Ibn: 43, 47(2), 131, 287

YA'ĪŠ, Ibn: 320, 499

YAS'ŪN, Ibn: 149

Z

ZAGĠĠĠ, az-: 19, 20

ZAGĠĠĠĪ, az-: 9, 15, 10(4), 20(4), 21, 22(4), 23(3), 24(2), 25, 29, 30, 35, 45, 59, 89, 97, 106, 117, 129(4), 131, 133(2), 144, 151, 152(3), 157, 163, 179(2), 189(2), 196, 197, 198(3), 217, 218(2), 228, 233, 240, 243, 248, 249, 256, 273, 282(2), 295, 347(3), 348(2), 354, 358, 365(2), 374, 377, 378(2), 381, 395, 411, 422, 426(3), 429, 430, 433, 434, 436, 438, 446, 447, 450, 451, 453, 454(2), 456, 457, 458, 472(2), 495, 500, 501, 508

ZAMAKŠARĪ, az-: 9, 54, 88, 92, 93, 124, 270(2)

ZAYYĀDĪ, Ahmed, az-: 50

ZUHAYR, Ibn Abf sulmâ; 149

ZUHR, Ibn: 35

## PAYS, VILES ET TRIBUS

### PAYS

Algérie (Algérien) : 10, 34, (332)  
Egypte (Egyptiens) : 10, 22, 34, 45(2), 58, 448(note),  
(191)  
France (Français) : 10, 110(note), 213(2), (403)  
Liban (Libanais) : 10  
Libye (Libyen) : 10, (9, 53, 74, 186, 235)  
Mali (Malien) : 10  
Maroc (Marocain) : 10, (9, 64, 75, 85, 88(2), 331)  
Tunisie (Tunisien) : 10(5), 47, 50, (9, 14, 81, 89, 138,  
150, 163, 172, 173, 182, 186, 190(2), 213, 215, 235, 252,  
332, 471, 498, 509(2))  
Syrie (Syrien) : 10, 23, (9, 51, 67, 68(2), 74, 91, 235)  
Yémen (Yéminite) : 23  
مصر : 23, 44, (23)

### VILLES

Alep: 20  
Bagdad: 19, 20, 22(note)  
Basra: 22(note), 58, 59, 369(note)  
Damas: 20(2), 379(note)  
Fouchana: 10  
Ġazâ'ir: 34  
Grenade: 44  
Hamadân: 19  
Kûfa: 22(note), 58  
Lyon: 10, 19(note), 108(note), 110(note), 181, 182, 183,  
213(2), 390, 403(2), 352(note), 505(note)  
Mannouba: 10  
Marrakech: 33  
Quardia: 10  
Saymara: 19  
Tibériade: 20  
Tripoli (Libye): 54  
Tunis: 10, 110(note), 182(2), 183, 186, 212, 213(5), 390  
البنقبة : 79

### REGIONS ET LOCALITES

Andalousie: 22, 45(2), 58, 234  
Hiġâz: 23(2), 45  
Machrek: 23, 34, 45, 388  
Maghreb: 23, 234, 388  
إفريقية : 44

الأندلس : 44

المجاز : 23, 44

Bānī Maḡnā : 34

Banī 'Umayya : 20

Hudayl : 293(2)

Nifza : 44

Sanhāḡa : 34

'Uḡayl : 293(3), 294(2)

عئيل : 293, 294

#### LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES

Les graphèmes A, B et C signifient, dans l'ordre :

A : terme français, B : terme arabe représenté par une transcription phonologique ou 'francisé', C : terme arabe. Le chiffre écrit entre parenthèses représente le nombre d'occurrences du terme dans notre étude. Enfin, l'absence d'une rubrique (A et/ou B et/ou C) signifie l'absence du terme sous sa forme A ou B ou C dans notre étude.

##### (1) Abrogatif

A : abrogatif 80, 104, 105, 107, 179, 196, 197, 198, 212, 268(2), 270(2), 271, 280, 294, 421(3), 427, 429, 433, 435, 491, 492(3), 495  
abrogatif verbal 80, 81, 99, 127, 154, 194(2), 198, 491(2), 492(5), 495, 496,  
abrogatif nominal 99, 128, 201(2), 344, 414, 415, 421, 506

B : Kān et ses consœurs 28, 78, 80(2), 105(2), 177, 179, 195, 196, 198, 199, 200(2), 208(4), 212, 426(6), 427(2), 435, 491, 494(5), 495, 506(2), 507(2), 510  
Inna et ses consœurs 68, 82(2), 83, 105, 126(5), 128, 144, 177, 179, 196, 197, 198, 199(2), 200, 209(3), 365, 506, 510(4)

C : ناسخ 79, 194(2), 201(2), 267, 294, 344(2), 414, 415, 416

كان و أخواتها 101(2), 104, 435, 493  
إن و أخواتها 82, 101, 104, 179, 197, 415, 435

##### (2) Absolu

A : complément absolu 109, 171, 216(4), 303, 328(2), 329(3), 327

##### (3) Accompli

A : accompli 190, 208, 332, 495  
Passé 174(2), 175(2), 176  
Achevé 174, 175(2)  
B : mādf 495

C : ماض 174, 175, 208, 332, 494(note)

##### (4) Accusatif

A : accusatif 6(5), 83, 99, 100, 105(3), 124, 127, 128, 151(2), 153, 155, 156, 163, 171(3), 177, 182, 188(2), 192(2), 194(2), 195(5), 196(3), 197(2), 198(3), 199, 200(2), 201, 205, 207, 209(2), 210(2), 214, 216(4), 217, 218, 219(3), 238(2), 239, 240, 255(2), 256, 257, 261, 262(5), 263(3), 264(2), 268(3), 270, 272(4), 294, 295(2), 297(2), 300, 325, 359(2), 364, 395, 413, 415, 416, 417, 420, 421, 423, 426(2), 428(3), 429(3), 433, 434(3), 437, 439, 440, 443, 441(2), 471, 472(2), 474(2), 475, 477, 478(2), 479, 482, 484(2), 485(2), 494(6), 498, 507  
Cas direct 156, 208, 219, 423

B : mansûb 214

C : ن ص ب 5, 82, 83(2), 101, 123, 127(2), 130(3), 135, 163, 177, 185, 191, 194, 196(3), 197(2), 198, 199, 208, 209(3), 211(6), 216(3), 217(2), 219(3), 238(2), 240, 241, 255(2), 256(3), 261, 262, 267(3), 272(2), 273, 294, 300, 394, 413(3), 415, 416, 417, 427, 428, 429(2), 433(2), 437, 439, 440, 441(2), 443, 472(2), 477(2), 478(2), 482(2), 484, 485, 493



(5) Action, actif

A : nom d'action 118, 157, 158, 161, 175, 295, 304, 352, 374, 376, 394,

Participe actif : 154, 160, 161, 487

B : masdar 157, 158(3), 162, 156(note), 175  
'ism fā'il 161

(6) Allitération

A : alliteration 95(3), 504

B : ġinās 95

(7) Annexion

A : annexion 14, 83(2), 89(2), 90(2), 92, 100, 163, 208, 210, 220, 232, 233, 243(5), 244(7), 245(3), 297, 298, 380, 382(2), 383(3), 385(3), 341, 344, 346, 369, 384, 425, 474(2)

Annexé 123(2), 243(3), 244, 245(2), 296, 439(2), 475

B : mudāf 245  
Mudāf 'ilayhi 245

(8) Antéposé

A : antéposé 6, 9, 15, 23(2), 516(6)  
excepté antéposé

(9) Apocopé

A : apocopé 142, 143, 146(2), 147, 148, 188, 423

B : maǧzūm 188

C : √ p j e 143, 147(3), 185, 302, 27(note), 145(2), 191

(10) Apodose

A : apodose 142, 144(2), 145, 146, 344, 345(3)  
Rétribution 143(2), 144(3), 145(2), 146, 156, 345

B : ġawāb aš-šart: 144(2), 145, 146(2)

C : جواب الشرط: 144(2), 142, 148, 344  
√ ج ز √ 142, 144(2), 143(3), 145, 302

(11) Appel

A : appel(+ particules ou modalités d') 48, 427(2), 428

C : نداء 101, 399

(12) Apposition

A : apposition 100, 221, 222(2), 224, 228, 232, 233  
Coordination par apposition 221, 222(2), 228, 233,

B : 'atf al-bayān 221(4), 222(3), 223, 227(2), 228(4), 229(3), 230(4), 231(4), 232(2), 233(3), 234(2)

C : عطف البيان 102(2), 120, 221, 228, 229(2), 230

(13) Assonance

A : assonance 95, 96, 504

B : saǧ° 96, 504

(14) Brisé

(Voir Pluriel)

(15) Casuelle

(Voir Voyelle)

(16) Cause

A : cause (le complément de) 100, 216, 505

B : maf<sup>q</sup>l lahu ou li 'ağlihi 216, 505

C : مفعول له أو لأجله 101 (note), 104, 171

(17) Circonstancier

A : circonstancier 100, 106(2), 118, 148, 152(4), 178, 243(2), 327, (note), 412, 436(4), 437(4), 484

B : maf<sup>q</sup>l fñhi 152(3), 436

C : مفعول فيه 101, 104, 106, 152, 154, 171 (note), 436(2), 427

(18) Complément

(Voir Patient)

(19) Complet

(Voir phrase : sens complet)

(20) Coordination

A : coordination 13(3), 49(2), 51, 63, 90, 92, 100(2), 123, 144, 167, 219, 220(9), 221(11), 222(12), 223(5), 224(10), 225(11), 226(5), 227(4), 228(6), 231(8), 232(3), 233(2), 242(2), 282(5), 283(4), 284(4), 286(3), 287(8), 289(5), 290(2), 291, 311, 341, 398(3), 401, 403, 406(3), 428, 429(4), 474, 508

B : <sup>q</sup>atf an-nasaq, 49, 162, 221, 222(2), 223(2), 227, 228(2), 231(5), 233,

C : عطف بـ 102(2), 104, 123, 144, 221(3), 222, 223(3), 224(8), 228(2), 231(4), 241, 283(3), 284(5), 286(2), 287(2), 288(4), 289, 341, 429(5).

(21) Concomitance

A : concomitance (+le complément de) 100, 226(4), 327(note)

C : مفعول معه 101(2)

(22) Condition

(Voir Apodose, Protase)

(23) Conjonction

(Voir Particule)

(24) Constituant

A : constituant(s) (de la phrase) 88, 90(5), 105, 154, 155, 172(3), 175, 176, 183(2), 199, 200, 309(2), 311(2), 312, 323, 326(4), 327, 328, 329(2), 330(5), 331(3), 337(2), 339, 340(7), 341, 342(2), 346(6), 347(2), 348, 351, 410, 481(2), 491(2), 492(2), 496, 499(2)

B : mukawwin(ât) 339, 340(3)

C : مكون 340 (4), 341

(25) Coran

A : Coran 16, 25, 42, 45, 46, 74(2), 75, 131, 244(note), 299(note), 371, 374, 376(2), 452, 456, 461, 462(3), 463, 495, 498, 500(2), 502, 503

B : qur'ân 180

C : قرآن 25, 180, 371, 374

(26) Corroboraton:

**A :** corroboration 13, 101, 273(9), 274(3), 275(3), 276(3), 277(6), 278(5), 279(2), 280(4), 281, 341, 346, 352(5), 353(5), 354(8), 355(5), 356(3), 357(5), 358(3), 359(3), 360(2), 361(4), 362(6), 363(3), 364(5), 365(5), 366(2), 367(5), 368(4), 370(4), 372(8), 373(4), 429, 469(7), 470(15)

**B :** Tawkîd (ou ta'kid) 352(2), 361, 364, 372, 469, 470(3)  
Mu'akkid 470(2)  
Mu'akkad 470(3)

**C :** و ك د 102, 104, 274(2), 277, 278(3), 280, 301, 341, 352(5), 353(3), 354, 361(2), 362, 367, 368(2), 377

**(27) Déclinaison**

**A :** déclinaison 99, 118, 134, 138, 183, 184(3), 186(4), 187(2), 188, 189(3), 190(3), 191, 192, 193(3), 203(4), 204(2), 224, 360, 418, 422(3), 423(9), 424(7), 425, 442, 443, 507(4), 510(3)

**B :** 'i'râb 183, 184(2), 185(2), 186(2), 189(3), 193, 422(2), 423(2), 425

**C :** ع ر ب 100(6), 101, 103, 134, 184(4), 187, 189, 191(5), 192, 193(2), 203(3), 204, 224, 353, 439, 418, 442, 454, 481, 501

**(28) Détermination**

**A :** détermination (dét./indét.) 21, 49, 69, 83, 99, 119, 123, 130, 151, 229, 232, 244, 275, 374, 375, 378, 393, 410, 412, 416, 417, 421, 428, 447, 460, 472

**B :** Ta'rîf (ma'rifa/nakira) 133, 232, 378

**C :** ع ر ب 24, 41, 102, 103, 134, 229, 274, 375, 412, 416, 417, 471, 472, 473, 493

**(29) Dire**

**A :** le dire 61, 106, 134, 143, 149, 152, 153, 154, 163(2), 184(2), 200, 217(2), 218(2), 229, 238, 256, 263, 264, 269, 278, 287, 294, 295, 296, 314(3), 315, 318(4), 319(5), 322, 359, 377, 395, 399, 427, 433, 437, 445, 451, 452(2), 456, 485, 494, 500(2)

**B qawl :** 314(2), 215, 218(4), 319, 320, 321(2), 322(2)

**C :** قول 60, 106, 161, 134, 143, 149, 152(2), 154, 163(2), 184(2), 199, 217(4), 228, 238, 256, 263, 264, 269, 278, 286, 294, 295, 296, 315, 318(3), 319(2), 344, 359, 377, 395, 398, 420, 433, 436, 458, 485, 493, 499

**(30) Direct**

(Voir Accusatif)

**(31) Discours**

**A :** discours 22, 37, 38, 39(2), 40, 42, 60(3), 99, 104, 112, 126, 142, 161, 171, 178, 179, 184, 190, 203, 222, 241, 242, 244, 255, 262, 263, 268(2), 270, 271, 299, 314, 315(2), 316, 318, 319(4), 320(2), 321(3), 322, 323, 331, 347, 351, 363, 368, 374(2), 395, 399(2), 468(2), 470, 473

**B :** kalâm 95, 96, 179, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 322(3), 323(3), 504

**C :** كلام 22(note), 37, 100(2), 103, 126, 142(2), 161, 176, 178, 184(2), 193, 203, 222, 241(2), 244, 250(2), 255, 256, 262(2), 299(2), 316, 318(3), 319(2), 320, 321, 331, 350, 362, 368, 373, 374, 395, 399(2), 451, 453, 454(3), 468, 473, 499(2)

**(32) Duel**

**A :** duel 99, 139(3), 141(3), 163, 207(2), 215, 217(2), 218(6), 355(2), 366(2), 367, 368, 369(4), 370(2), 372(4), 423(3), 443(2)

**B :** mutannâ

**C :** ث ن ي 101, 138(3), 178, 217, 218(3), 317, 367(3), 368(2), 369, 372

**(33) Elément**

(Voir Constituant)

**(34) Ellipse**

**A :** ellipse 88, 90(3), 216(2), 270(2), 271(2), 286, 298, 329, 330

**B :** hadf

**C :** √ ج ذ ح 118(3), 124(2), 132, 250, 298, 368, 412

**(35) Énoncé:**

**A :** énoncé 88(2), 90, 91(2), 92, 176, 216, 219, 238, 306(2), 307(3), 310, 311(2), 317, 332, 347(3), 351, 364, 383, 406, 425, 428, 430(3), 431(2), 432(4), 434, 445, 475, 483(2), 484, 485(2), 502, 510(2)

**(36) Énonciatif**

**A :** énonciatif 36(note), 75(2), 80, 83(3), 91(6), 102, 105, 127, 128(2), 154(3), 155, 156, 157, 176, 177, 178, 179, 181, 192, 194, 195, 196(2), 197(3), 198(3), 199(4), 200(4), 201(3), 204, 205, 206(2), 208(2), 209(2), 210(2), 257, 268, 270(3), 313(2), 321, 330(2), 331(2), 332, 343, 348, 350(3), 351

**B :** kabar 179, 198, 201, 213, 426, 480(2)

**C :** خبر 79, 82(2), 83, 101(2), 104, 127, 128, 144, 154(2), 155(2), 176, 178, 181, 191(3), 194(6), 196(2), 197(5), 198, 199(5), 204(2), 205, 208, 209, 211, 267, 301, 330, 332, 334(2), 348, 350, 412(4), 413, 415(2), 416(2), 426(3), 429(3), 435(4), 493(2)

**(37) Épithète**

**A :** épithète 49, 75, 89(2), 90(2), 91, 92, 100, 107, 130(2), 132, 134(2), 135(4), 136(2), 153, 163, 166, 230(2), 342, 343, 346, 427(2), 425(note), 428(2), 434, 473, 504(2), 510

**B :** na<sup>ft</sup> 49, 132(2), 133(2), 134(5), 136(2), 425(note), 427, 473  
Sifa 134(4), 135(3), 136(2), 361(2)

**C :** √ ن ع ه 102, 104, 129, 130(4), 134, 135(5), 136(3), 230(2), 342, 343, 425(note), 427, 433  
سفة 134, 135(3), 136(3), 152, 361, 425(note)

**(38) Espèce**

**A :** espèce (Lâ qui nie l'espèce) 14, 37(3), 38(2), 39, 40, 83(2), 107, 122, 125(5), 126(2), 127, 410, 414(2), 415, 416(4), 420(2), 421(5), 422, 473(2), 506, 510(2)

**B :** Lâ n-nâfiya li l-ğins ('at-tabri'a) 125, 126, 411

**C :** لا النافية للجنس (النول) 123(2), 124(2), 125(2), 126(2), 414, 415

**(39) État**

**A :** état (+complément d') 100, 106(3), 112, 124, 147, 152(3), 153, 178, 183, 198, 199, 257, 327, 343, 344, 357, 359(2), 364, 376, 425(note), 430, 436(3), 437, 447, 473(2), 479

**B :** hâl 106, 152(4), 178, 359, 425(note), 436, 437, 447, 473

**C :** الحال 101(2), 104, 106, 124, 136, 138, 147, 152(2), 154(2), 159, 177, 327, 343, 344, 359, 364, 373(note), 425(note), 436

**(40) Exception**

**A :** exception 13, 42, 66, 104, 237, 238, 247(5), 248(3), 249(4), 251(2), 252(3), 253(5), 254(2), 255(2), 256(2), 257(2), 259(3), 260(8), 261(3), 263, 264(5), 265(5), 266, 269, 270(2), 271(6), 272(5), 273(2), 300, 447, 475, 476(4), 477(5), 478(3), 479(3), 508(2)

B : 'istitnâ 239, 247(2), 248(4), 252, 255, 261, 264, 265, 272, 474, 477  
Mustatnâ 248(4), 252(2), 257, 259, 260, 261, 263(2), 265, 430, 474, 476, 477(2)

C : استتبا 101, 104, 238, 249(7), 250(8), 251(3), 252(2), 253, 256, 259, 261, 265, 266, 269, 271(2), 272  
مستتبا 250(3), 251(5), 252, 253(2), 255(2), 256(2), 259, 262(2), 264, 267, 474(6), 477, 478

**(41) Exégèse**

A : exégèse 46, 94, 98

C : التفسير 46, 398

**(42) Exemple**

A : exemple (témoin) 14, 16, 25(3), 30, 31, 32, 35, 40, 41(2), 42(2), 43, 49(3), 65, 74, 87(3), 264, 266, 279, 293, 380(2), 381(2), 410, 444(4), 445, 448, 449, 451(2), 452, 456, 457, 458, 459(3), 460(4), 461(3), 462(2), 463, 500(2), 501, 502, 503(2)

C : شواهد 25, 32

**(43) Explicite**

A : expliciter (tous les mots) 11, 24, 38, 48, 52, 76, 77, 85, 91, 118, 139, 159, 160, 168, 173, 179, 181, 184, 185, 187, 189, 192, 195, 198, 214, 216, 217, 219, 220, 221, 230, 243, 259, 281, 285, 286, 290, 297, 307, 314, 320, 346, 350, 360, 374, 375, 376, 377, 406, 410, 416, 423, 425, 444, 455, 461, 469, 472, 477, 478, 479, 484, 489, 492, 504

B : mudhar 138(2), 141(2), 160, 161, 167

C : مظهر 138, 159, 360, 375(3)

**(44) Fonction**

A : fonction (syntactique) 59, 75, 116, 149, 159, 184, 187, 193(3), 218, 220, 360, 364(2), 365, 406, 428, 431(2), 469(2), 470, 475(3), 476, 478, 479, 487, 488(3), 486(2)

B : wadffa 187, 193

C : وظيفة 187, 193(2), 259, 474

**(45) Futur**

A : futur 174, 176, 242

C : مستقبل 174, 175, 241

**(46) Génitif**

A : génitif (cas indirect) 13(2), 36, 75(5), 83(2), 89, 99, 100(2), 107, 129(4), 151(5), 163, 119, 130, 171, 182, 188(2), 192(2), 205, 209(2), 210(2), 214, 215(2), 216, 217, 218, 219(2), 234(4), 235(2), 236(2), 238(8), 235(5), 239(5), 240(6), 241(2), 242(3), 243(5), 244(3), 245(6), 259, 262, 263, 264(2), 283, 284, 291, 292(3), 293(4), 294(3), 295(5), 296, 297(3), 298, 299(2), 341, 362, 395, 412, 416, 421, 423, 425(2), 434(3), 439, 440, 441(2), 444, 471, 475, 479(3), 498, 508  
Cas indirect 208, 210(2), 244, 245, 223

B : ġarr, maġrûr 425

C : ج ر ر 77(5), 102(4), 104, 130, 131(3), 207, 209(2), 210(2), 215, 219, 294(2), 395, 412

**(47) Implicite**

A : implicite (tous les mots) 6, 39, 40, 85, 91, 139, 159, 160(3), 181, 187, 203, 220(2), 221(2), 261, 271, 285, 297(3), 346, 360, 374, 375(5), 376(7), 377(4), 423(3), 427(2), 470(3), 476, 484(2), 498

B : mudmar 138(2), 141(2), 160, 161

C : مضمير 138, 159(3), 270, 294, 297, 360, 375(2), 376(3), 484(2)

**(48) Inaccompli**

A : inaccompli (inachevé) 168(4), 189, 190(2), 203, 294, 295(2), 314, 329, 332, 487

B : mudâri<sup>c</sup> 168(3), 188(2)

C : مفاعيل 24, 196(2), 203, 294(3), 332

**(49) Inachevé**  
(voir inaccompli)

**(50) Inchoatif**

A : inchoatif 75, 80, 83, 81(5), 99, 104, 127, 128(3), 145, 154, 155(2), 157(3), 173, 176(2), 177, 178, 179(3), 181(2), 183, 191, 192, 194(2), 195(2), 197(3), 199(2), 200(3), 201(2), 204, 205, 206(3), 208, 209, 268(2), 313, 321, 330(2), 331, 332, 344(2), 348(2), 349(3), 350(3), 351, 364, 412(2), 415, 421(5), 426(2), 429, 430, 433, 435, 436, 412(2), 415, 480(2), 486(2), 487, 489, 492(2), 495, 500(2), 507, 508

B : muftada' 173, 179, 313, 480(2), 481, 507

C : مبتدأ 82, 501(3), 104, 128, 144, 155, 157, 176, 178, 179, 181, 191, 194(3), 197(3), 199(2), 204, 205, 207, 208, 211(3), 330, 332, 344(2), 348, 349, 350(2), 415, 429, 433, 435(2), 485

**(51) Indéclinaison**

A : indéclinaison 24, 83, 99, 123, 124, 183, 184, 185, 186(3), 190, 203(3), 204(2), 300, 412, 148, 422(2), 423(4), 424, 433, 437, 507(2), 510

B : bina: 183, 184(2), 185(3), 186(3), 190(2), 203

C : ب ن ي 24(2), 83, 100, 101, 123, 124, 164, 185, 203, 204(2), 412

**(52) Indéterminé**  
(voir déterminé)

**(53) Intransitif**

A : intransitif (verbe) 113, 339

**(54) Lecture**

A : lecture (tous les mots) 8, 11, 25, 35, 45, 49, 61, 72, 87, 88, 96(2), 97, 98, 99, 106, 107, 122, 138, 167, 170, 197, 247, 282, 329, 372, 393, 394(2), 395(2), 402, 405(2), 406, 407, 411, 445(4), 446(6), 447(5), 465, 471, 475, 476, 482, 486(2), 498, 500(2), 403(2)  
(voir aussi : récitation)

**(55) Logique**

A : logique 23, 35, 36(3), 38, 39, 86, 159, 170, 182(3), 183(3), 192, 204, 212(2), 339, 397, 400(2), 403, 431, 465, 475(2), 479, 480, 481(4), 489

C : منطق 23, 36, 38, 41

**(56) Métaphore**

A : 93, 94(3), 95, 156(2), 504

**(57) Mot-outil**

A : mot-outil 13, 146, 251(3), 252(2), 253(2), 259, 260, 264, 272, 341, 479(3), 508  
B : 'adât (pl. 'adawât) 145, 146, 147, 156(note), 252, 259, 264, 265, 271

C : (ج أدوات) 145(2), 147, 251, 252, 259(2), 265, 266, 341(3), 345, 415, 478(2)

(58) Négation

A : 122, 126, 148, 149, 166, 260, 261(2), 186(2), 341, 411(2), 416, 419(2)

C : ن ف ي 101, 125(2), 148, 166, 250, 256(2), 259, 262(2), 416, 419, 474(2)

(59) Nom

A : nom (tous les mots) 14(2), 16(2), 19, 24, 37, 47, 49, 51, 59, 60, 75(2), 77, 82(2), 83(4), 88(2), 89(2), 95, 99, 104, 105, 112, 116, 117, 118, 119, 120(2), 123(6), 124(2), 127, 128(4), 133, 135(2), 136, 140, 147(2), 148(2), 154(2), 155(2), 156, 157(2), 158(3), 160(2), 161(2), 168, 174, 175, 179(2), 187, 190(2), 192(2), 194(2), 196(3), 197(3), 199, 200, 203(2), 205(2), 207, 208, 209(3), 210(2), 214, 215, 216, 217, 218(4), 229(4), 232(3), 235, 238, 240(4), 242(3), 243(3), 244, 245(2), 251(2), 260, 265, 268(3), 270(2), 271, 274, 275(6), 287, 294, 295, 297(6), 300, 301, 303, 304, 317, 341, 347, 352, 354, 355, 359, 360, 366, 374(4), 376(2), 388, 394, 407, 412(6), 415, 416(4), 418, 421(4), 423(3), 425(2), 426(2), 427(2), 428, 429, 435, 436, 438(3), 439(2), 441(2), 442(3), 443(3), 444(3), 458, 461, 471(3), 472, 473, 478(2), 479(3), 481, 482, 483(2), 485, 487(2), 488, 493(3), 510(3), 511

B : ism 153(2), 154(6), 155(2), 156(2), 160, 161(2), 181, 232(4), 300, 301, 340, 425, 426, 471, 492(2)

C : اسم 24, 37(2), 40(3), 77, 78, 79, 82(3), 83(3), 100(3), 101, 102, 104(3), 119(2), 123(2), 124, 127(2), 128(3), 130(3), 135, 136, 140, 147, 148, 154(4), 155(3), 158, 160, 161, 250(5), 251, 252, 259, 265, 267(2), 273, 274(3), 275, 287(2), 294, 297(3), 302, 317, 330, 341, 343, 344, 353, 355, 359(2), 366, 374, 412(4), 415, 416(4), 417, 418, 426(2), 427, 435(2), 439(3), 440(3), 441(4), 442(2), 443(4), 458, 471(2), 472, 473, 478, 481, 482(4), 483, 485(2), 486(3)

(60) Nominatif

A : nominatif (cas sujet) 83, 92(2), 108, 113(2), 114(2), 120, 123(2), 127, 128, 151(5), 155, 163, 164, 171, 173,

179(4), 182(2), 192, 194(2), 195(2), 196(3), 197(2), 198(3), 199, 200(4), 201(2), 204(2), 205(6), 206(2), 207, 209(2), 210(2), 214(4), 217, 218(5), 219(3), 239, 240(3), 262, 263, 264(2), 268, 271, 272, 297, 298, 300(2), 363, 395, 412(2), 413(3), 414, 415, 416, 420, 421, 423, 425, 426(2), 428(5), 429(2), 430, 433, 434(3), 439, 440, 441(2), 443(2), 479, 482, 484(2), 485(2), 493, 494(4), 495, 498, 507(3), 508(2)

B : marfūc 108, 173, 195, 198, 199, 200, 201, 425, 507(3)

C : ر ف ع 82, 93, 101, 119, 123, 127(2), 130(3), 131(2), 155, 163, 164, 185, 191, 194(2), 196(3), 197(2), 199(2), 204(2), 205(2), 207, 208(2), 209(2), 211(3), 217(2), 218(2), 219(2), 267, 272, 297, 298, 300(2), 301, 367, 368, 375, 395, 412, 413, 415, 416, 427, 428, 429(3), 433(2), 439(2), 440, 441(2), 443(2), 471, 478, 481, 482, 493

(61) Norme

A : 8, 14, 30, 81, 86, 112(3), 116(2), 127(note), 131, 190, 225, 231, 272, 366, 385, 388, 396, 408, 410, 425, 431, 463, 446, 468, 502(2), 503(2), 505, 508, 509

(62) Noyau

A : noyau

B : musnad 349(4), 350(2)  
Musnad 'ilayhi 349(4), 350(2)

C : نواة 175 (2), 327, 345  
مسند 79, 140, 160, 175(2), 194(2), 201, 205, 326, 328, 349, 350  
مسند إليه 79, 140, 160, 175, 194, 205, 326, 328, 349

(63) Participe

(voix actif, passif)

**(64) Particule**

**A :** particule 13(2), 24, 37, 40, 48, 60, 77(4), 89, 99, 100(2), 127, 128, 129(5), 143(5), 145(3), 147(3), 148(5), 149(3), 168, 190(2), 192, 196, 197(2), 198(2), 209, 218, 222(2), 223, 224(3), 225, 228, 234(6), 235(5), 236(2), 237(8), 239, 240(5), 241(2), 242(5), 243(5), 244(2), 245(5), 259(2), 265, 268(2), 283, 284(3), 286(3), 287(2), 289, 290, 291, 292(4), 293(4), 294(2), 295(2), 296, 298(2), 299, 341(2), 345, 347, 362, 414, 415, 416(2), 419(6), 421, 425, 426(2), 427, 428, 436, 439, 444, 446, 471, 478, 485, 495(2)

**B :** harf 40, 89, 96, 141(2), 145(2), 146(3), 147, 148, 168, 188, 198, 426(2), 495

**C :** حرف 37, 40(2), 77(3), 143(2), 147, 148(2), 149, 194, 201(2), 209, 223, 224(3), 237, 239(2), 240, 241, 245(2), 267, 274, 287(2), 289, 292, 293, 294(3), 298(2), 341, 344, 414, 415, 416(2), 419(4), 471, 477, 485

**(65) Passé**

**A :** passé 80, 155, 174(2), 175, 176  
( Voir aussi accompli )

**(66) Passif**

**A :** passif (participe, verbe, voix) 14, 98, 99, 104, 107(3), 108(2), 111, 112(2), 113(3), 114(2), 116(3), 117, 118, 121(2), 127, 154, 160, 161, 167, 195, 268, 303, 336, 344, 351, 385, 386(4), 387, 388(2), 389, 425, 490(2), 505, 509

**B :** 'ism fâ'il 154  
Mabni li l-mağhûl 108

**(67) Patient**

**A :** patient (complement d'objet) 14, 100, 101, 104, 105(5), 109(3), 113(4), 114(2), 117, 119, 121(2), 124, 128(2), 153, 154, 155, 156, 160, 171(2), 177(2), 178, 183, 192, 257, 270, 306, 323(4), 324(3), 325, 326(3),

327(2), 328(4), 329(7), 330(4), 331(5), 332(3), 336, 337, 339, 346(2), 351(3), 364, 387(2), 428, 435, 436, 469, 486, 487, 488, 493, 509

**B :** maf'ûl bihi 14, 105, 171, 351, 430

**C :** معمول به 101(2), 103, 110, 115, 118, 121, 191, 207, 211(3), 219, 328, 330(3), 332(2), 435

**(68) Permutatif**

**A :** permutatif 14, 49, 100, 130, 153, 156, 171, 232, 264, 342, 351, 365, 373(2), 374(3), 277(2), 378(6), 379(8), 380(4), 381(2), 382(2), 383(2), 384, 385(2), 474, 479(2), 508(2), 509(2)

**B :** badal 14, 49, 156, 232, 351, 361, 365, 373(2), 376, 378, 379(2), 380(3), 508

**C :** بدل 102(2), 104, 149, 152, 261, 264, 342, 364, 373, 374(5), 375, 376(2), 378(4), 379(12), 382, 477, 478(2), 505(2)

**(69) Phrase nominale**

**A :** phrase nominale 75, 104, 106, 154(2), 172, 173, 176(2), 177(2), 179, 178, 181(4), 182(2), 183, 190, 195, 200, 214, 313, 330, 331, 346, 349, 435, 480(2), 481(2), 482, 491(2), 492(9), 496, 499(2), 507

**B :** ġumla ismiyya

**C :** جملة اسمية 175

**(70) Phrase verbale**

**A :** phrase verbale 104, 105(2), 106, 172, 173, 175, 176(3), 177(2), 179, 180, 181(3), 182(3), 183, 190, 214(2), 313, 314, 323, 324, 326(2), 327(2), 328(2), 329, 330(2), 331(2), 339, 346, 349, 435, 480, 481(3), 482, 491, 492, 493, 496, 499(3), 507

**B :** ġumla fi'liyya 281

**C :** جملة فعلية 175, 485



**(71) Pluriel externe féminin**

A : pluriel externe féminin 162, 165, 207(2)

B : ġam<sup>o</sup> mu'annat sâlim 162, 163, 164, 165

C : جمع مؤنث سالم 207

**(72) Pluriel externe masculin**

A : pluriel externe masculine 162(2), 165, 118(2), 207(2), 423(3), 507

B : ġam<sup>o</sup> mudakkar sâlim (ou al-ġam<sup>o</sup> al-musallam ou ġam<sup>o</sup>u salâmatin) 162, 163, 164, 165

C : جمع مذكر سالم (أو الجمع المسلم أو جمع سلامة) 163, 164, 207

**(73) Pluriel interne(ou brisé)**

A : Pluriel interne (ou pluriel brisé) 162, 163, 164, 165, 207

B : ġam<sup>o</sup> at-taksîr (ou al- ġam<sup>o</sup> al-mukassar) 162, 163, 164, 165

C : جمع التفسير (أو جمع المكسر) 164, 207

**(74) Ponctuation**

A : 14, 103(2), 150(7), 392(4), 393(4), 394, 395, 397, 398(6), 400(3), 401(3), 402(2), 405, 406, 407

B : waqf 150(6), 151, 393(2), 394(3), 395(4), 396(2), 402, 407(5)  
Tarqîm 150(2), 394

C : وقف 185, 395(2), 396

**(75) Postposé**

A : postposé 155(2), 208, 244, 458, 490

**(76) Prédicat**

A : prédicat 75, 80, 91, 140, 160 175, 176, 194, 270, 310, 311(4), 313(2), 326(2), 338, 339, 343, 344(2), 345, 480(4), 481

**(77) Présent**

A : présent 174, 176

C : حاضر 174, 175

**(78) Pronom**

A : pronom (tous les mots) 138, 139(4), 140, 141(2), 160(2), 161(3), 165, 189, 195, 242, 268, 296, 297, 299, 353, 354, 359, 362, 363, 364(2), 374

B : damîr 162

C : ضمير 138(3), 139, 140, 160, 161(2), 242, 267, 298(2), 354, 361

**(79) Protase**

A : protase 142(note), 145, 146, 344, 345(3),

B : ġumlat aš-šart 144, 145, 146(2), 344(2)  
'adawât aš-šart 145, 146(2)  
hurûf aš-šart 145, 146(2)

C : شرط 83(3), 104, 122, 123(2), 144, 145(4), 147, 148(2), 164, 320, 344, 345(3), 354, 361

**(80) Récitation**

A : recitation (lecture du Coran, psalmodie) 46

C : قراءة 25, 44, 446(3)

**(81) Spacio-temporel**

A : racial(e) 452, 453, 500(3), 501, 502  
Spatial(e) 224, 500, 501(2), 502  
Temporel(le) 14, 452(2), 456(2), 459(2), 461, 500,  
501(2), 202

**(82) Spécificatif**

A : spécifique 100, 156(note), 167, 323, 327, 470(2),  
471(2), 472(3), 473(2)

B : tamyiz 156, 430, 470(2), 471(3), 472, 473

C : تمييز 166, 472, 473

**(83) Sujet**

A : sujet (sujet du verbe et agent-sujet) 4, 6, 14, 75,  
98(2), 99(2), 104(2), 105(4), 107(3), 108(2), 111, 112,  
113(4), 114(7), 116(2), 117(3), 118(3), 120, 121(2), 122,  
127, 130, 138(2), 139(4), 140(3), 141(3), 153, 154,  
155(2), 156(2), 159(4), 160(6), 161, 172, 173, 176(2),  
177(2), 178, 181(2), 182, 183, 190, 192, 204, 205(3),  
206(3), 207, 208(3), 219, 270(4), 271, 310, 311(2),  
314(2), 321, 325, 326(2), 328, 329, 330(3), 331(2),  
332(3), 337, 343, 344, 346, 348(2), 349, 353(3), 351,  
363, 364, 385, 386, 387, 423, 425(2), 435, 436, 480(5),  
481(3), 482, 486(3), 487, 489(2), 490(2), 493(4), 500(2),  
505, 506, 507, 508, 809

B : فاعل 105, 107, 108(3), 110, 111, 113, 114, 116(2),  
117(3), 119, 120(2), 121(3), 122, 138, 153, 154(3), 155,  
156, 161, 173, 214(2), 325, 386, 425(2), 430, 480,  
481(2), 493, 505, 506(3)

C : فاعل 101(2), 103(2), 109(2), 110(2), 111, 113(2),  
115(12), 117, 118, 119(3), 120(2), 121, 122(2), 138(2),  
139, 140(3), 152, 154(3), 155(2), 159(2), 160(3), 175,  
176, 178, 181, 191, 204, 205(3), 206, 207, 209, 270, 328,  
330(3), 332(2), 343(2), 348, 350, 388, 435(2), 485,  
493(2)

**(84) Syntagme**

A : syntagme 14, 89(2), 90, 243, 244, 307, 326, 337,  
338(7), 340, 341(13), 307, 326, 337, 338(6), 467, 471,  
489, 509(4), 510(2)

B : murakkab (compose) 315, 340, 341, 346(4), 347

C : مركب 37, 103, 104, 144, 176(2), 341(11), 342(2), 343,  
344(4), 471

**(85) Thème**

A : thème 75, 80, 91, 117, 140, 161, 176, 194(2), 201,  
205(2), 270, 313(2), 314(3), 480

**(86) Transitif**

A : transitif (verbe) 105, 113(2), 154, 177, 178, 179,  
196(2), 323, 338, 339(3), 468

C : متعلق 178, 196

**(87) Verbe**

A : verbe 6, 21, 24, 37, 40, 60, 75(4), 77, 78, 81,  
88(2), 93(5), 98(2), 99(3), 104(3), 105(5), 107(3),  
108(2), 109(2), 111, 112, 113(6), 114(7), 116(3), 117(2),  
118, 121, 127, 128, 129, 138(2), 139(5), 140(2), 141(3),  
155(2), 159(2), 160(8), 165(2), 168, 173(3), 174(2),  
175(5), 176(3), 177(3), 178(5), 179(3), 181(3), 183,  
189(2), 190(3), 191, 192(3), 195(4), 196(3), 197, 198,  
203, 204, 205, 206(3), 207, 208, 209, 214(2), 216(2),  
218, 229(2), 240, 265, 268, 270, 271(4), 272, 275, 295,  
300, 301, 314, 321, 323(2), 324, 325, 326, 328, 329(3),  
330, 331, 332(3), 338(6), 339(3), 340(2), 341, 346(2),  
347, 348(2), 349, 350(3), 351, 363, 364, 385, 386(4),  
388, 391(4), 394, 425, 433, 434, 435, 437, 438, 452, 461,  
465, 468, 481(3), 482, 483, 484(3), 486(3), 487(3), 488,  
489(2), 490(2), 491, 493(3), 495, 500(2), 504(2), 505,  
507, 509

**B :** fi<sup>q</sup>l 40, 108, 110, 113, 114(2), 121, 142, 173, 174, 175, 179, 181(2), 214, 301, 340(2), 370, 425(2), 480, 481(2), 495, 506(2), 507

**C :** فعل 37, 40(3), 77, 101, 103(2), 109(3), 110(2), 113(3), 115(17), 117(2), 128(2), 134(2), 138(3), 139, 140(2), 142(2), 144, 145, 147, 152(3), 154(4), 159(3), 174, 175(6), 176, 178(4), 181, 191, 192, 194, 196, 203, 204, 208, 209, 216, 228(2), 240, 241, 272(2), 274, 294, 328(3), 330(5), 332(3), 340(2), 341(4), 343, 344, 348, 350, 417, 428, 429, 437, 481, 482(2), 484(3), 485, 493, 505(2)

**(88) Voyelle**

**A :** voyelle (casuelle) 59(2), 61, 10, 123, 150, 151(10), 165(2), 182, 184(2), 185(2), 186, 187, 188(6), 190, 193(2), 194, 203, 306(5), 207(4), 208(3), 209(3), 210(2), 211(3), 212(2), 214(4), 215(2), 216(2), 217, 224(2), 233, 242, 263, 347, 394(3), 395, 396(4), 397, 407, 433, 441(2), 442(3), 443, 482, 483(4), 487, 488(3)

**B :** haraka 151, 183, 190, 394

**C :** حركة 187, 193, 394, 401, 403, 481

BIBLIOGRAPHIE

‘ABBÂS, Muhammad, ‘Alî Abû al-:

*450 Su‘âlan wa ġawâban fi an-nahw wa s-sarf.*  
Dirâsa muyassara wa šâmila wa ġâmi‘a li šarh  
Ibn ‘Uġayl ‘alâ ‘alfiyyat Ibn Mâlik, éd. Dâr at-  
Talâ‘i‘, Le Caire (Egypte), 383 P.

AFĠÂNÎ, Sa‘îd al-:

*Fî ‘Usûl an-Nahw*, éd. ‘Abd Husîn al-Fitlî, ar-  
Risâla. Beyrouth 1408/1988.

‘ANBÂRÎ, Kamâl ad-Dîn Abû al-barakât ‘Abd ar-Rahmân:

*al-Insâf fi msâ‘il al-kilâf*, 2 vol., éd., Muhyî  
d-Dine Abd l-Hamîd, al-Maktaba l-‘asriyya,  
Saydâ/Beyrouth, 1407/1987, 872P.

ANDALUSÎ, Abû Hayyân al-,

*Taqrib al-Muġarrab*, éd. ‘Affî ‘Abdurrahmân,  
Beyrouth, Dar al-Masîra, 1<sup>ère</sup> éd.1402/1982, 138  
P.

ANÎS, Ibrâhîm:

*Min ‘asrâr al-luġa*, al-‘anġlû al-Misriyya, Le  
Caire, 1951, 263 P.

‘ATÎĠ ‘Abd al-‘Azîz:

*‘Ilm al-Ma‘âni*, éd., Dâr an-Nahda l-Arabiyya,  
Beyrouth (Liban) 1985, 208 P.

BADAWI, Mohamed,

*Etude de la terminologie grammaticale d’al-  
Farrâ’*, thèse de Doctorat, Université Lyon II,  
1999.

BÂRÎ, Ibn ‘Abd al-‘Ahdal al-,

*Šarh al-kawâkib ad-durriyya ‘ilâ mutammimat al-  
aġurrûmiyya*, éd., Muhammad Ibn Muhammad ar-  
Ra‘îfî, 2<sup>ème</sup> éd., Imprimerie Mustafâ al-bâbî al-  
halabî et fils, 1356/1937, (Egypte), 148 P.

BAYLON Christian et FABRE Paul avec la participation de  
MIGNOT Xavier :

*Initiation à la linguistique*, éd., Nathan, Paris  
1999, série linguistique, collection dirigé par  
Henri MITTERAND, 235 P.

BLACHERE, R. ; et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M.,

*Grammaire de l’arabe classique*, éd.,  
Maisonneuve et Larousse, Paris, 3<sup>ème</sup> éd., 1981,  
508 P.

BROCKELMAN, Karl,

*Târik as-Šu‘ûb al-‘Islâmiyya*, Traduit par FÂRIS  
Nabih ‘Amîn et BA‘LABAKÎ Munîr, éd., Dâr al-  
‘Ilm li l-Malâyin, Beyrouth, Liban, 1<sup>ère</sup> éd.,

1948, 2<sup>ème</sup> éd., 1953, 3<sup>ème</sup> éd., 1960, 4<sup>ème</sup> éd.,  
1965, 5<sup>ème</sup> éd., 1968, 901 P.

CATCH, N.,

*La ponctuation*, in : *La ponctuation*, sous la direction de, Revue : *Langue française*, N° 45, Paris, 1980.

CARTER, M.,

*Les origines de la grammaire arabe*, Revue : *Etudes islamiques*, XL/I, Paris, Geuthner, 1972.

CHOPIN, Alain,

*Les manuels scolaires de langues vivantes de 1789 à nos jours*, in *Les langues modernes*, n°1, Janvier Février Mars 2002.

DALLÂL, Muhammad Ad-:

*Nahj an-nahw* (fascicule I), éd., Matba'at al-ilm, Sousse (Tunisie) (édition récente), 311 P.

DAYF, Šawqī,

*Al-Madāris an-Nahwiyya*, Dār al-Ma'ārif, Egypte, 4<sup>ème</sup> éd., 1979, 375 P.

DIALLO, Amadou

*La théorisation et la terminologie d'al-'Aḵfaš al-'Awsat*, Thèse de doctorat, Université Lyon II, 1997.

DUBOIS, Jean,

*Grammaire structurale du français, la phrase et les transformations*, éd., Librairie Larousse, Paris (dépôt de la première édition 1969).

FĀḲŪRĪ Hannā :

*Tārīk al-'Adab al-'Arabi*, 12<sup>ème</sup> édition, beyrouth (Liban) 1987, 1110 P.

GALĀYĪNĪ, Mustafā.:

*Ġāmi' ad-durūs al-'arabiyya*, Tomes 1, 2 et 3, Beyrouth, Al-Maktaba al-'asriyya (Beyrouth/Saydā) et Dār at-taqāfa (Casablanca): éd. Commune, 1406/1985, 236 P + 342 P + 326P.

ĠINNĪ, Abū l-Fath 'Utmān Ibn,

*al-Luma' fi 'al-'arabiyya*, éd. Hāmid 'al-Mu'min, Beyrouth, Maktabat an-nahda al-'arabiyya, 2<sup>ème</sup> éd., 1405/1985, 372 P.

*Sirr sinā'at al-'i'rāb*, éd. SAOQA-ZAFZĀF, Mustafā et AMĪN, Maktabat al-Bābī al-Halabī, Egypte, 1<sup>er</sup> vol. 1<sup>ere</sup> éd., 1374/1954, 344 P.

*al-ḵasā'is*, 3 vol., éd. Muhammad 'Alī an-Nağğār, Dār al-Kitāb al-'Arabi, Beyrouth, 1<sup>er</sup> vol., 1371/1952, 411 P.; 2<sup>ème</sup> vol., S.D., 512 P., 3<sup>ème</sup> vol., 1376/1957, 424 P.

*al-Luma' fi an-nahw*, édité et annoté par Hadi.M Kechrida, Uppsala, 1976.

GOGUYER, Antoine,

*La Alfiyya d'Ibn Mâlik*. Lexique grammatical,  
Beyrouth 1889, P 259 à 333.

ĞURĖĀNĪ, Abd al-Qâhir al-,

*Dalâ'il al-'iğâz fi 'ilm al-ma'ânî*, éd.,  
Muhammad Rachîd Ridâ, Beyrouth, Dâr al-ma'rifa,  
2<sup>ème</sup> éd., 1419/1998, 362 P.

ĞUZŪLĪ, Abû Mûsâ 'Isâ Ibn 'Abd al-'Azîz al-,

*al-Muqaddîma al-ğuzuliyya fi an-nahw*, éd.  
Şa'bân 'ab al-wahhâb Muhammad, le Caire,  
Imprimerie Oum el-qurâ, 1<sup>ère</sup> éd. 1408/1988, 366  
P.

HADJ SALAH, Abd r-Rahmân,

*Linguistique arabe et linguistique générale*,  
thèse d'Etat, Université Paris-Sorbonne, 1979.

HÂĖIB, Ibn al-,

*al-Amâli n-nahwiyya, amâli l-Qur'ân al-karîm*,  
éd., Hâdî Hassan Hammûdî (3<sup>ème</sup> partie),  
Beyrouth, Maktabat an-Nahda al-'arabiyya,  
1405/1985.

HAMZE, Hassan,

*La traduction de la voix objective entre le  
français et l'arabe*. In aspect du vocabulaire,  
P. U. L, 1993.

(1987): *Les théories grammaticales d'az-Zağğâğî*, thèse de doctorat d'Etat ès lettres,  
Université Lyon2, Lyon.

*Une grammaire arabe du X<sup>ème</sup> S. Le Kitâb al-îdâh  
d'az-Zağğâğî*, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle,  
(1984).

*Les parties du discours, les classes des mots,  
héritages et perspectives*; ouvrage collectif,  
P.U.L. sous la direction de L. Basset et M.  
Perennec.

*'Awdat 'ilâ l-musnad wa l- musnad 'ilayhi fi  
Kitâb Sibawayhi*. C.R.T.T Lyon, Juillet 1997.

*La position du sujet du verbe dans la pensée  
des grammairiens arabes*, Les actes du colloque  
'La linéarité dans le langage', sous la  
direction de Pierre COTTE, Lille 1994.

*Unité et diversité dans la tradition  
grammaticale arabe*, *Linguistica Communicato*

HAMZE/Salâm BAZZI,

*De la concurrence dans les systèmes, quelques  
aspects de l'arabe moderne*, CRTT, Université  
Lumière Lyon II

*Les unités amorphes libres dans le Kitâb de  
Sibawayhi*, thèse de 3<sup>o</sup> cycle, Université de  
Provence, 1984.

HASSAN, Abbās:

*An-Nahw al-Wāfi*. Ed., Dār al-marifa, Le Caire,  
5<sup>ème</sup> édition 1975.

HIŠĀM, Ibn .

*Mugni al-labib 'an kutub al-'a'arib*, 2 vol.,  
éd., Muhammad muhyi ad-din abd al-hamid, Al-  
maktaba l-'asriyya, Beyrouth/Saydā, 1411/1991,  
872 P.

KĀFĪHĪ, Muhyi d-Din.

*Šarh Qawā'id al-'i'rāb*, éd., Fakr d-Din Qabāwa,  
Dār Talās li d-dirāsāt wa t-tarğama wa n-našr,  
Damas, 1<sup>ère</sup> éd. 1989, 575 P.

KĀLAWAYHI, Ibn,

*'I'rāb talātina sūra min al-Qur'ān al-karim*,  
Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya

KALDŪN, abd ar-Rahmān Ibn,

*al-Muqaddima*, éd., ad-Dār at-Tūnisiyya li n-  
Našr , Tunis 1993, 869 P.

KALLIKĀN, Ibn,

*Wafiyāt al-A'yān wa 'anbā 'bnā' azzamān*, éd.,  
Ihsān 'Abbās, Beyrouth, Dār Sādir, 1367/1948.

MAKZŪMĪ Mahdi,

*Madrasat al-Kūfa wa manhağuhā fi dirāsāt al-  
luga wa n-nahw*, Maktabat al-Bābī al-Halabī,  
Egypte, 2<sup>ème</sup> éd., 1377/1958, 431 P.

MĀLIK, Muhammad Ibn 'Abd Allah Ibn,

*Alfiyyat Ibn Mālik fi n-Nahw wa s-Sarf*, éd.,  
Muhammad 'Alī Baydūn, Beyrouth, Dār al-kutub  
al-'ilmiyya, 72 P.

MANDŪR, Ibn,

*Lisān al-'Arab*, Beyrouth, Dār Sādir S.D.

MARTINET, André

*Éléments de linguistique générale*, éd., Armand  
Colin/Masson, Paris, 1970 et 1996, 221 P.

MATAR, 'Alī Hasan,

*Mustalah al-kalām*, Mağallat Turātunā, N° 43,  
44, PP., 347-358.

*Mustalah al-ğumla*, Mağallat Turātunā, N°43, 44,  
PP., 359-361.

*Mustalah al-hāl*, Mağallat Turātunā, N° 45, 46,  
PP., 241-258.

*Mustalah al-maf'ūl bihi*, Mağallat Turātunā, N°  
47, 48, PP., 315-3329.

*Nā'ib al-fā'il*, Mağallat Turātunā, N° 47, 48,  
PP., 330-333.

*Mustalah an-Nakira*, Mağallat Turātunā, N°49,  
PP.177-184.

*Mustalah at-tamyiz*, Mağallat Turātunā, N°50,  
51, PP., 383-392

*Mustalah al-mubtada'*, Mağallat Turātunā, N° 52,  
PP., 144-155

*Mustalah al-kabar*, Mağallat Turātunā, N°52,  
PP., 156-159

*Mustalah al-muta'addi*, Mağallat Turātunā, N°  
53, 54, PP., 347-352.

*Mustalah al-fi'l al-lâzim*, Mağallat Turātunā,  
N°55, 56, PP., 332-336.

*Mustalah al-maf'ûl lahu*, Mağallat Turātunā, N°  
57, PP., 194-204

*Mustalah ad-darf (al-maf'ûl fihî)*, Mağallat  
Turātunā, N° 59, 60, PP., 284-300.

*Mustalah al-hâl*, Mağallat Turātunā, N° 58, PP.,  
188-202.

*Mustalah at-tâbi'*, Mağallat Turātunā, N° 61,  
PP., 169-175

*Mustalah an-na't*, Mağallat Turātunā, N° 61,  
PP., 176-184.

*Mustalah al-badal*, Mağallat Turātunā, N° 62,  
PP., 213-221.

*Mustalah at-tawkid*, Mağallat Turātunā, N° 63,  
64, PP., 265-284.

MEHIRI, 'Abd al-Qâdir (Abdelkader),  
*al-Ġumla fi nadar an-nuhât al-'arab*, Hawliyyât  
al-ġâmi'a t-tûnisiiyya, N°3, 1966.

*Les théories grammaticales d'Ibn Ġinni*, Thèse  
Principale de Doctorat es-Lettres, présentée  
devant la Faculté des Lettres et Sciences  
Humaines de Paris-Sorbonne, Publication de  
l'Université de Tunis, 1973, 451 P.

MOUNIN Georges :  
*Clefs pour la linguistique*, éd., Seghers, 1968,  
172 P.

MUBARRID Abû al-'Abbâs Muhammad Ibn Yazîd al-  
*al-Kâmil fi al-luga wa l-'adab*, 2 vol., Egypte,  
408 P. + 344 P.

MURÂDÎ al-Hasan b. Qâsim al-  
*al-Ġanâ d-dâni fi hurûf al-ma'âni*, éd., Fakr  
ad-dîn QABÂWA, Dâr l-'Âfâq l-Ġadida, Beyrouth,  
2<sup>ème</sup> éd., 1403/1983, 682 P.

NADÎM, Ibn an-



*al-Fihrist*, éd. Mustafâ aš-Šuwaymi, Tûnis, ad-Dâr at-Tunisiyyat li n-našr, 1406/1985, 904 P.

NEYRENEUF Michel et HAKKAK Ghalib, al-

*Grammaire active de l'arabe*, Coll : le livre de poche, Les langues modernes, Imprimé en France par Brodard et Taupin, Paris, 1996.

QÂSIM, Muhammad Ahmad,

*An-Nahw al-Ġâmi*, éd., G.Press, Tripoli (Liban), 1998, 559 P.

QÂSIM Muhammad & HIMSÎ Ahmad,

*Mûğaz 'Ulûm al-'Arabiyya*, éd., G.Press, Tripoli (Liban), 1994, 328 P.

RÂFI<sup>fi</sup> Mustafâ sâdiq ar-

*Târik 'Âdâb al-'Arab*, 2 Vol, éd., Dâr al-Kitâb al-Arabî, Beyrouth (Liban) 1974, Vol I 432 P., Vol II 350 P.

RÂWÎ, Taha ar-

*nadra fî n-nahw*

REY, Alain,

*La terminologie, noms et notions*, 2<sup>ème</sup> édition corrigée, Presses Universitaires de France, Paris 1979, 1992, 127 P.

ROMAN, André

*Grammaire de l'arabe*, P. U. F, Août 1990, 127 P.

*Systématique de la langue arabe*, 2 vol., éd., Kaslik-Liban, 2001, 799 P dont 102 P Annexes.

SAKKÂKÎ as-

*Miftâh al-'ulûm*, éd., Na<sup>im</sup> Zarzûr, Beyrouth, Dar al-Kutub al-'ilmiyya,

SARRÂĠ, Ibn as-

*al-'Usûl fî n-nahw*, éd., Abd al-Husayn al-fatîf, Beyrouth, Mu'assasat ar-Risâla, 1408/1988.

SAYYID, 'Abd al-'ÂL Abd al-Mun<sup>im</sup>,

*an-Nahw aš-Šâmi*, éd., Maktabat an-Nahda al-misriyya, Le Caire 1987.

SÎBAYAYHI,

*al-kitâb*, kitâb Sibawayhi, éd., Abd as-Salâm Muhammad Hârûn, Tunis, Dâr suhnûn li n-našr wa t-tawzî<sup>c</sup>, 1412/1992.

SUYÛTÎ,

*Ham<sup>c</sup> al-Hawâmi<sup>c</sup>*, 2 vol., Dâr al-Ma<sup>c</sup>rifa, Beyrouth, éd., Muhammad Badr an-Na<sup>c</sup>sânî, S.D., 248 P.

*Al-Iqtirâh fî 'ilm 'usûl an-nahw*: éd., Muhammad Hassan Muhammad Hassan Ismâ<sup>c</sup>il aš-Šâfi<sup>c</sup>, Dâr

al-Kutub al-<sup>ʿ</sup>Ilmiyya, Beyrouth, 1<sup>ère</sup> éd., 1998, 116 P.

*Bugyat al-Wuḥāt ff tabaqāt al-lugawiyyin wa n-nuḥāt*, 2 vol., éd., Muhammad Abū l-Fadl Ibrāhīm, Matbaʿat al-Bābī al-Halabī, Egypte, 1<sup>ère</sup> éd., 1<sup>er</sup> vol., 1384/1964, 607 P, 2<sup>ème</sup> vol., 1384/1965, 601 P.

TACHOUTI, Abdelhamid,

*Ayna l-kutubu mina l-Kitāb*, Conférence, Colloque 'La formation de la terminologie scientifique et technique dans les sources arabes anciennes, Université Lyon II le 16 et 17 Octobre 2003.

*Fi tatawwur al-mustalah an-nahwi l-ʿarabi bayna Kutub at-turāt wa l-kitāb al-madrasi*, In Hassan Hamzé (éd.) La terminologie grammaticale arabe, n° spécial de la revue <sup>ʿ</sup>Ulūm al-Luga, le Caire (Egypte), à parître.

TAWHĪDĪ, Abū Hayyān at-,

*Al-ʿImtāʿ w al-Muʿānasa*, 3 Vol., éd., al-Maktaba l-ʿAsriyya, Beyrouth - Sayda, Liban, S.D., 1<sup>ère</sup> éd. Du Vol III en 1953, Vol I 226 P., Vol II 205 P., Vol III 230 P.

ZAGĠĠĪ az-,

*al-Ġumal ff n-nahw*, éd. ʿAlī Tawfiq al-Hamad, Beyrouth, Muʿassast ar-Risāla, Beyrouth, et Dār

al-ʿamal, Irbid, 2<sup>ème</sup> édition., 1407/1986, 466 P (419 P + Indexes et tables des matières)

*ʿal-Idāh ff ʿilal an-nahw*, éd. Māzin al-Mubāarak, Dār al-ʿUrūba, le Caire 1378/1959.

*Hurūf al-maʿāni*, éd., ʿAlī Tawfiq al-Hamad, Muʿassast ar-Risāla, Beyrouth, et Dār al-amal, Irbid, 1<sup>ère</sup> éd., 1404/1984, 132 P.

*Iṣtiqāq ʿAsmāʾ Allāh*, éd., ʿAbd al-Husayn al-Mumāarak, Muʿassast ar-Risāla, Beyrouth, 2<sup>ème</sup> éd., 1406/1986, 365 P.

ZAMAKŠARĪ, Abū l-Qāsim Mahmūd b. ʿUmar az-,

*al-Mufasssal*, éd., Kamāl Ġabrī Amin, partie d'une thèse d'état : al-Mufasssal ff sanʿat al-ʿirāb de Muhammad b. ʿUmar az- ZAMAKŠARĪ, Etude et exégèse, Paris III, 1985

#### LES DICTIONNAIRES

AL-MU<sup>ʿ</sup>ĠAM AL-ʿARABĪ AL-HADĪT

ENCYCLOPEDIE DE L'ISLĀM.

KAZIMIRSKI: Dictionnaire arabe-français.

MOUNIN Georges: dictionnaire de la linguistique.

GREVISSE: Le bon usage, 13<sup>ème</sup> éd., par André GOOSSE.  
Juillet 1993.

LAROUSSE: dictionnaire français.

GEREIMAS A. J. et COURTÉS J.: Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, éd., Vachette (Université).

#### LES PROGRAMMES OFFICIELS

**AL-BARÂMIĞ AR-RASMIYYA** ; al-Luga (Programmes Officiels, Centre National Pédagogique, Ministère de l'éducation national tunisien) (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>)

#### LES MANUELS SCOLAIRES:

**IĞRA'**, 3<sup>ème</sup> livre, 2<sup>ème</sup> année primaire, Ahmad BOUKMÂKH, éd., Dâr al-fikr al-Maghribi. 6<sup>ème</sup> édition. Agrée par le Ministère de l'éducation de la jeunesse et du sport marocain, (Maroc)

**AL-FUSHÂ**: Ahmad BOUKMÂKH, 2<sup>ème</sup> livre, 1<sup>ère</sup> année primaire, Dâr al-fikr al-<sup>c</sup>arabi, Tanger 1977, (Maroc)

**AL-FUSHÂ**: Ahmad BOUKMÂKH, 3<sup>ème</sup> livre, 2<sup>ème</sup> année primaire, Dâr al-fikr al-<sup>c</sup>arabi, 2<sup>ème</sup> édition, (Maroc)

**KITÂB AL-LUGA**, fascicule 1: Khaled MILED et Hédi BOUHOUGH, Centre National Pédagogique, 1989, Tunis, (Tunisie).

**KITÂB AL-LUGA**, fascicule 2: Abdelaziz HADJ TAEIB et Hédi BOUHOUGH, Centre National Pédagogique, 1990 Tunis, (Tunisie).

**KITÂB AL-LUGA**, fascicule 3: Khaled MILED, Hédi BOUHOUGH et Mohsen BELARBI, Centre National Pédagogique, 1989, Tunis, (Tunisie).

**KITÂB Fİ QAWÂCID AL-LUGA**, 3<sup>ème</sup> année primaire: ouvrage collectif (M. H. OUN, A. SALLÂM, R. AL-JÂHID, Ch. SA<sup>c</sup>İD), éd., C. N. P (Centre National Pédagogique), Tunis 1986, Ministère de l'éducation nationale, (Tunisie)

**AL-LUGA AL-<sup>c</sup>ARABIYYA**, *Qawâ'id wa nusûs*, Imâd HÂTIM, éd., Al-Kitâb wa t-Tawzi<sup>c</sup> wa l-I'lân wa t-Tâbi<sup>c</sup>, 1<sup>ère</sup> éd., 1980, 2<sup>ème</sup> éd., 1982, Tripoli, (Libye).

**LUGATİ L-<sup>c</sup>ARABIYYA** (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) : HINŞİRİ <sup>c</sup>Abd al-Haffid, al-KÂMIL, Muhammad et BEN HENDA Mahmûd, éd., Omiga Diffusion, Tunis, (Tunisie)

**LUGATĪ AL-ʿARABIYYA** Kitāb Fī Qawāʿid al-Luga (5<sup>ème</sup>) : BELĠĀYID ʿabd l-Karīm, QĀSIM Muhammad et AL-ANGLĪZ Muhammad, éd., Centre National Pédagogique, Tunis (Tunisie)

**MULHAQ AR-RİYĀD**, 3<sup>ème</sup> année primaire: Ahmad SAFAR. (première éd., vers les années 60). Agrée par le Ministère de l'éducation tunisien, (Tunisie)

**AN-NAHW AL-ʿARABĪ** , fascicule 2, Abd al-Wahhāb BAKĪR, at-Tuhāmi NAGRA, Abd al-Qādir AL-MHĪRĪ et Abdallah BEN ALAYYA, éd., As-Sarika at-Tūnisiyya li t-Tawziʿ, 1981. Ministère de l'éducation nationale, (Tunisie)

**AN-NAHW AL-ʿARABĪ**, fascicule 3, Abd al-Wahhāb BAKĪR, Abd al-Qādir AL-MHĪRĪ, at-Tuhāmā NAGRA et Abdallah BEN ALAYYA, éd., As-Sarika at-Tūnisiyya li t-Tawziʿ, 1973. Ministère de l'éducation nationale, (Tunisie)

**AN-NAHW AL-ʿARABĪ**, fascicule 4, Abd al-Wahhāb BAKĪR, Abd al-Qādir AL-MHĪRĪ, at-Tuhāmi NAGRA et Abdallah BEN ALAYYA, éd., As-Sarika at-Tūnisiyya li t-Tawziʿ, Ministère de l'éducation nationale, (Tunisie)

**AN-NAHW AN-NAMŪDAĠĪ**, livre 2, Muhammad AL-FĀSĪ, Omar AD-DASSŪQĪ, Ahmad AL-HŪFĪ, Muhammad AL-AKH DAR et Muhammad as-sādiq AFĪFĪ, (Rabat 1969), éd., Maktabat ar-Rachād, 1969 Lubnān, (Maroc)

**AN-NAHW WA S-SAKL WA S-SARF**: Ibrāhīm HAKĀT, 2<sup>ème</sup> année primaire, éd., Dār as-Sulīmi Ahmad, Casablanca. Agrée par le Ministère de l'éducation nationale, (Maroc)

**AN-NAHW AL-WĀDIH** fī qawāʿid al-luga al-ʿarabiyya, fascicule 1, Alī AL-GĀRIM et Mustafā AMĪN, éd. Dār al-Maʿārif al-Misriyya et Dār al-Maʿārif- Lubnān, (Egypte).

**AN-NAHW AL-WĀDIH** fī qawāʿid al-luga al-ʿarabiyya, fascicule 2, Alī AL-GĀRIM et Mustafā AMĪN, éd., Dār al-Maʿārif al-Misriyya et Dār al-Maʿārif- Lubnān, 1985 (Egypte).

**AN-NAHW AL-WĀDIH** fī qawāʿid al-luga al-ʿarabiyya, fascicule 3, Alī AL-GĀRIM et Mustafā AMĪN, éd., Dār al-Maʿārif al-Misriyya et Dār al-Maʿārif- Lubnān, 1985 (Egypte).

**AL-QAWĀʿID**, livre 1: Bāsīlī BAYTAR, Hassan AL-KHATTAB et Hassan AL-KHAYYIR, Ministère de l'éducation nationale, 1984-1985 (Syrie)

**AL-QAWĀʿID**, livre 2: Farīd GUHĀ, Abd al-qādir MĀYŪ et Mahmūd FĀKHŪRĪ, Ministère de l'éducation nationale, 1968-1969 (Syrie)

**AL-QAWĀʿID**, livre 3: Abd ar-rahmān AL-BĀCHĀ, Husayn BATTĪKHA et Amīra AD-DURRĀ, Ministère de l'éducation nationale, 1978-1979, (Syrie)

**AL-QAWĀ'ID**, livre 4 (1<sup>ère</sup> année secondaire): René DARWAZA et Nadwa AN-NŪRĪ, Ministère de l'éducation nationale, 1983-1984, (Syrie)

**QAWĀ'ID AL-LUGA L-'ARABIYYA** li s-sana t-tâsi'fa 'asâsi : GALĀTĪ 'Ibrâhîm, éd., Šarikat Dâr al-Hudâ li t-Tibâ'fa wa n-Nasr, 'Ain Mlila, 2002, (Algérie)

**QAWĀ'ID WA NUSŪS** (4<sup>ème</sup>) : OUHIDA çAlf, Institut National de Recherche en Education, Ministère de l'éducation, éd., Dâr at-Filmîd, Betna (Algérie)

**AR-RISĀLA AN-NAHWIYYA**, 1<sup>er</sup> Fascicule : Abû Bakr TAYYĀM, ecole an-Naçâh, éd., Librairie Al-Manâr, Tunis. (Mali)

**AR-RISĀLA AN-NAHWIYYA**, 3<sup>ème</sup> fascicule: Abû Bakr TAYYĀM, 2<sup>ème</sup> éd., Librairie Al-Manâr, Tunis 1978, (Mali)

**AT-TADRĪBĀT AL-LUGAWIYYA**, livre 1, Ahmad Muhammad HARĪDĪ, Hassan CHAHĀTA et Abd al-GanĪ Ibrâhîm ABŪ HASSAN, revue par Abdu as-Sabûr CHĀHĪN, Ministère de l'éducation nationale, éd., 1993/1994 (Egypte).

**AT-TADRĪBĀT AL-LUGAWIYYA**, livre 2, Hassan CHAHĀTA, Abd al-ganĪ Ibrâhîm ABŪ HASSAN, Abd al-mu'izz Ahmad Dâwud AL-MAGRĀWĪ et RabĪ' Muhammad CHU'AYB, revue par Muhammad 'Īd, Ministère de l'éducation nationale, 1992-1993 (Egypte).

**AT-TADRĪBĀT AL-LUGAWIYYA**, livre 3, Muhammad 'ĪnĪ ABD AR-RA'ŪF, Husayn Muhammad CHARAF, RuchdĪ, Ahmad TA'ĪMA, Ahmad KUÇHK et Firyāl Abd al-qâdir KHALĪL, revue par Mahmûd FahmĪ HIJĀZĪ, Ministère de l'éducation nationale, 1992-1993 (Egypte).

**TAMĀRĪN WA HULŪL LUGA** ( 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>) : SALLĀMĪ Muktâr, Impression TEC, Tunis, (Tunisie)

**'UHIBBU LUGATĪ** li-tâlâmîd as-sana at-tâlita mina t-taçlîm al-'asâsi: al-ANGLĪZ KalĪl et al-'ASWAD Muhammad, éd., centre national pédagogique, Tunis, 1996 (Tunisie)

## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION ( pp : 4 - 17 )

1. Choix du sujet.....	7
2. Problématiques et hypothèses.....	7
3. Corpus et terrains.....	8
4. Plan de travail.....	11
5. Progression de la recherche.....	12

### CHAPITRE I ( pp :18 - 55 )

#### PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES OUVRAGES ET DES AUTEURS

1. LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.....	19
1.1. Az-Zaggâgî, auteur du Ġumal.....	19
1.1.1. Le Ġumal et son apport pédagogique.....	22
1.2. Ibn Ġinnî.....	26
1.2.1. Le Luma <sup>o</sup> , l'œuvre d'Ibn Ġinnî.....	28
1.2.2. Valeur pédagogique du Lumac.....	29
1.3. Al-Ġuzûlî.....	32
1.3.1. Al-Muqaddîma al-Ġuzûliyya ff n-nahw.....	35
1.4. Abû Hayyân al-Andalusî.....	44
1.4.1. Taqrîb al-Muqarrab.....	47
2. LES MANUELS SCOLAIRES.....	50
2.1. Kitâb al-Luga (le livre [des règles] de la langue).....	50
2.2. Al-Qawâcîd (les règles [de grammaire]).....	51
2.3. An-nahw al-Wâdîh (la grammaire explicite) et At-tadrîbât al-Lugawiyya (les entraînements linguistiques).....	52
2.4. An-Nahw an-Namûdaġî (la grammaire modèle).....	53
2.5. Al-Luga al-'Arabiyya: Qawâcîd wa nusûs (la langue arabe, règles et textes).....	53

### 3. AUTRES LIVRES.....54

### CHAPITRE II ( pp : 56 - 168 )

#### COMPARAISON DES STRUCTURES DES OUVRAGES DE LA TRADITION AVEC CELLES DES MANUELS SCOLAIRES

1. UNITE ET DIVERSITE DANS LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.....	57
1.1. Unité dans la diversité.....	57
1.2. Les 'écoles' de grammaire arabe.....	58
1.3. La tradition grammaticale arabe: Présentation de quelques exemples qui auraient pu constituer une rupture.....	59
1.3.1. Un premier exemple: Les voyelles casuelles.....	59
1.3.2. Un deuxième exemple: Les parties du discours.....	60
1.3.3. Un troisième et dernier exemple: La théorie des régissants.....	60
2. LES MANUELS SCOLAIRES: PRESENTATION DE QUELQUES CARACTERISTIQUES ET TRAITS COMMUNS.....	61
2.1. Le cadre contextuel.....	61
2.2. Les objectifs généraux.....	64
2.2.1. Une dimension culturelle.....	64
2.2.2. Une dimension politique.....	67
2.2.3. Une dimension sociale.....	70
2.3. Les objectifs spécifiques.....	70
2.4. La pédagogie.....	73
2.4.1. Première étape ou situation de départ.....	74
2.4.2. Deuxième étape ou analyse et découverte.....	76
2.4.3. Troisième étape ou présentation des règles.....	81
2.4.4. Quatrième étape ou exercices d'application.....	83
3. SIMILITUDES ET RAPPROCHEMENTS.....	85
3.1. La matière ou le contenu.....	85

3.2.La didactique.....	85
3.2.1. La compétence linguistique.....	85
3.2.2.Les étapes et le déroulement.....	86
4.UNE LECTURE COMPARATIVE DES TITRES DE LIVRES DE LA TRADITION ET DES MANUELS SCOLAIRES.....	87
4.1.Titres simples.....	88
4.2.Titres doubles.....	89
4.3.Titres multiples.....	89
4.3.1.Titres présentant une ellipse.....	90
4.3.2.Titres dont les deux constituants du noyau de la phrase sont cités.....	90
4.3.3.Titres: énoncés simples.....	91
4.3.4.Titres: énoncés recherchés.....	92
4.3.4.1.Choix des termes.....	92
4.3.4.2.Métaphores.....	93
4.3.4.3.Allitérations.....	95
4.3.4.4.Assonances.....	95
5.ETUDE COMPARATIVE DE L'ORGANISATION DES TABLES DES MATIERES.....	97
5.1.Quelles tables des matières, de quels ouvrages.....	97
5.1.1.Schéma classique de la table des matières dans la tradition.....	99
5.1.2.Organisation des tables des matières dans les manuels scolaires.....	102
6.ETUDE COMPARATIVE DES TERMINOLOGIES EMPLOYEES.....	106
6.1.A travers les tables des matières.....	107
6.1.1.L'exemple du sujet du verbe passif.....	107
6.1.2.La terminologie de Sibawayhi et les besoins de description, de transmission et de normalisation.....	112
6.1.3.L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce.....	122
6.1.4.Autres exemples.....	127
6.1.4.1.Les abrogatifs (verbaux et nominaux).....	127

6.1.4.2.Prépondérance du terme /kafd/ chez certains grammairiens de la tradition: l'exemple de Zağğāgi.....	129
6.1.4.3.Fréquence du terme /wasf/ dans la tradition l'exemple d'Ibn Ğinnī.....	132
6.2.Au niveau du contenu.....	137
6.2.1.Comparaison de quelques termes du lexique employé lors de la rédaction.....	138
6.2.2.Emploi de termes différents pour signifier un même concept.....	141
6.2.2.1.L'exemple de la condition: le terme /muğāzāt/.....	141
6.2.3.Emploi d'un même terme pour signifier des concepts différents.....	150
6.2.3.1.L'exemple du terme /waqf/.....	150
6.2.3.2.L'exemple du /ha:l/ chez Zağğāgi.....	152
6.2.3.3.Les exemples de /'ism al-fa:°il/ et /'ism al-maf'u:l/ chez Sibawayhi.....	153
6.2.4.Terms fréquents dans la tradition mais abandonnés par les manuels scolaires.....	156
6.2.4.1.L'exemple du terme /ğuttat/.....	156
6.2.5.Terms de mêmes racines employés différemment.....	158
6.2.5.1.Terms qui diffèrent par leurs schèmes.....	159
6.2.5.2.Terms qui diffèrent par leurs affixes.....	162

### CHAPITRE III ( pp : 169 - 245 )

#### DE L'AFFAIBLISSEMENT ...

1.L'EXEMPLE DE LA RECTION.....	170
1.1.Impact des notions de phrase et de rection sur l'organisation de la matière.....	170
1.1.1.Dans les tables des matières.....	170
1.1.2.Au niveau du contenu: l'exemple du verbe présenté dans le cadre de la phrase.....	173
1.1.3.Absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les premiers ouvrages de la tradition.....	176

1.1.4.Omniprésence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les manuels scolaires.....	182
1.2.La déclinaison et l'indéclinaison ou le /'i <sup>°</sup> râb/ et le /binâ'/.....	183
1.2.1.Définitions.....	183
1.2.2.Indifférence des manuels scolaires quant à la primauté d'al-'i <sup>°</sup> râb.....	185
1.3.L'amenuisement de la terminologie de la rection dans les manuels scolaires.....	191
1.3.1.Différence d'expression de la rection entre la tradition et les manuels scolaires.....	196
1.3.2. De l'affaiblissement de la rection vers un glissement de sens.....	202
2.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION.....	219
2.1.Définition de la coordination.....	220
2.2.Absence de / <sup>°</sup> atf al-bayân/ (dit coordination par apposition) dans les manuels scolaires.....	221
2.3.Place de / <sup>°</sup> atf al-bayân/ dans la tradition.....	227
3.L'EXEMPLE DU GENITIF.....	234
3.1.Amenuisement de quelques particules de génitif dans les manuels scolaires.....	234
3.2.Les particules de génitif dans les manuels scolaires.....	237
3.2.1./ha:ša:/, /xala:/, / <sup>°</sup> ada:/, /mud/ et /mundu/.....	237
3.2.2.Statut de / <sup>°</sup> an/, / <sup>°</sup> ala:/ et /hatta:/ entre la tradition et les manuels scolaires.....	240
3.3.Les particules de génitif et l'annexion.....	243

CHAPITRE IV ( pp : 246 - 304 )

A LA DISPARITION

1.L'EXEMPLE D'/al-'istigna:/' OU L'EXCEPTION.....	247
1.1.Exception et excepté ou excepté et exception.....	247

1.1.1.Primauté de l'exception dans la tradition grammaticale arabe.....	248
1.1.2.Primauté de l'excepté dans les manuels scolaires.....	251
1.1.3.Prépondérance du terme /tarki:b/ (construction) dans les manuels scolaires.....	252
1.2.Disparition de l'excepté antéposé.....	254
1.2.1.L'excepté antéposé dans la tradition.....	254
1.2.2.Perte de l'emploi de l'excepté antéposé dans les manuels scolaires.....	257
1.2.3.L'exception antéposé et la structure de la restriction.....	260
1.3.Disparition de quelques mots-outils de l'exception.....	265
1.3.1.Comparaison des mots-outils de l'exception entre la tradition et les manuels scolaires.....	265
1.3.2.Disparition de /laysa/, /la: yaku:nu/ et /'illa: 'an yaku:na/.....	266
2.L'EXEMPLE DE LA CORROBORATION.....	273
2.1.Disparition de quelques corroboratifs.....	273
3.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION.....	282
3.1.Disparition de /'imma:/ et /la: bal/.....	282
3.1.1.Disparition de /la: bal/.....	284
3.1.2.Disparition de /'imma:/.....	286
4.L'EXEMPLE DU GENITIF.....	291
4.1.Disparition de /lawla:/, /la <sup>°</sup> alla/, /mata:/.....	291
4.1.1.Statut de /la <sup>°</sup> alla/.....	293
4.1.2.Statut de /lawla:/.....	295
5.DISPARITIONS DIVERSES.....	300
5.1.Le serment.....	300
5.2./'ism al-fi'îl/ou le nom du verbe.....	300
5.3./at-tasqi:r/ ou le diminutif.....	302



EVOLUTION ET CHANGEMENT

1. PLACE DU PATIENT DANS LA PHRASE.....	306
1.1. Définitions de la phrase dans les dictionnaires.....	306
1.1.1. Une première approche: le dictionnaire Larousse.....	306
1.1.2. Une deuxième approche: le dictionnaire de grammaire Le Bon Usage.....	307
1.1.3. Une troisième approche: le dictionnaire de sémiotique Dictionnaire raisonné de la théorie du langage.....	308
1.1.4. Une quatrième et dernière approche: Dictionnaire de la linguistique de George Mounin.....	310
1.2. Les constituants de la phrase.....	312
1.2.1. André Roman: une analyse linguistique.....	312
1.2.2. Hasan Hamzé: concilier la tradition et la linguistique.....	313
1.3. Définition de la phrase dans la tradition grammaticale arabe.....	314
1.3.1. Al-Qawl ou le Dire.....	314
1.3.2. Al-Kalâm ou le Discours.....	315
1.3.2.1. Kalâm, Kalim et Kalîma.....	316
1.3.3. Al-Ġumla ou la Phrase.....	318
1.3.4. Qawl, Kalâm et Ġumla.....	318
1.4. Place du patient dans le phrase arabe dont le verbe et transitif.....	324
1.4.1. Dans les manuels scolaires: l'exemple de Kitâb al- Luga.....	325
1.4.2. Statut particulier du patient dans les manuels scolaires.....	329
1.4.3. Influence des langues étrangères sur les manuels scolaires.....	336
1.5. La phrase dans la conception des 'ultra' modernes.....	339
1.6. La phrase dans la conception de Zaġġâġi et de Sibawayhi.....	347

2. EMERGENCE DE NOUVEAUX TERMES.....	351
2.1. L'exemple de la corroboration: évolution autour de quelques termes corroboratifs.....	352
2.1.1. Définition de la corroboration.....	352
2.1.2. Les termes corroboratifs dans la tradition.....	354
2.1.3. Emergence de / <sup>c</sup> a:mmat/ en tant que terme corroboratif dans les manuels scolaires.....	355
2.1.4. Statut de / <sup>c</sup> a:mmat/ dans la tradition tardive.....	358
2.1.4.1. / <sup>c</sup> a:mmat/ lorsqu'il n'est pas un terme corroboratif.....	359
2.1.4.2. / <sup>c</sup> a:mmat/ est terme corroboratif.....	360
2.1.4.3. / <sup>c</sup> a:mmat/ dans la tradition.....	361
2.1.5. Autres statuts de / <sup>c</sup> a:mmat/.....	363
2.1.6. Quelques divergences concernant les termes corroboratifs.....	365
2.1.7. Négligence de quelques termes corroboratifs par les manuels scolaires.....	370
3. EVOLUTION DES EMPLOIS ET CHANGEMENT DES STRUCTURES.....	373
3.1. Un premier exemple : le permutatif /al-badal/.....	373
3.1.1. Catégorisation et critères.....	373
3.1.2. Disparition de /badal al-galat/ (permutatif de méprise) dans les manuels scolaires.....	378
3.1.3. Remplacement de la structure du permutatif par celle de l'annexion.....	380
3.2. Un deuxième exemple : le verbe passif et son sujet.....	385
3.2.1. Expression de l'agent dans la phrase passive.....	386
3.2.2. Influence des langues étrangères sur l'expression de l'agent dans la phrase passive.....	387
4. LA PONCTUATION DANS LA LANGUE ARABE.....	392
4.1. La ponctuation fait nouveau dans la langue arabe.....	392
4.2. Intégration de chapitre(s) sur la ponctuation dans les manuels scolaires.....	393
4.3. Entre la tradition et les manuels scolaires, emploi du terme /waqf/ pour désigner deux concepts différents.....	395

4.4. La ponctuation entre l'arabe et le français.....	397
4.5. Difficultés d'adapter la ponctuation par l'arabe.....	401
4.6. Disparition de thèmes et de chapitres.....	407

CHAPITRE VI ( pp : 409 - 463 )

A LA STABILISATION

1. CATEGORISATION ET CLASSIFICATION.....	410
1.1. L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce.....	410
1.1.1. /la:/ question autonome dans la tradition.....	411
1.1.2. points de différences entre /La:/ et /'inna/.....	411
1.1.3. points de ressemblances entre /la:/ et /'inna/.....	413
1.1.4. /la:/ consoeurs de /'inna/ dans les manuels scolaires.....	414
1.1.5. Difficultés de classer /la:/ avec les consoeurs de /'ina/.....	417
1.1.6. Pourquoi les manuels scolaires classent-ils /la:/ avec les consoeurs de /'inna/? Y a-t-il un sens à ce changement?.....	420
1.2. L'exemple de la déclinaison et l'indéclinaison.....	422
1.2.1. La déclinaison, les désinences, le déclinable et l'indéclinable : 3 questions différentes d'un même thème.....	423
1.2.2. La déclinaison dans les manuels scolaires : une seule question, un seul chapitre.....	424
2. QUESTIONS ET QUESTION OU VARIATION ET UNICITE.....	424
2.1. La tradition grammaticale arabe: présence de plus d'une question dans le même chapitre.....	424
2.1.1. Un premier exemple : réunion de /ka:na/ de /'inna/ dans un chapitre du Ġumal d'az-Zaġġāġi.....	426
2.1.2. Un deuxième exemple : réunion de l'épithète et de l'appel dans un chapitre du Luma <sup>c</sup> d'Ibn Ġinnī.....	427
2.1.3. Un troisième et dernier exemple : réunion de /'inna/ et de la cordination.....	428

2.2. Influence du choix des manuels scolaires sur les apprenants.....	430
2.2.1. Linéarité et unicité.....	431
2.2.2. Un exemple concret de l'influence des manuels scolaires sur les apprenants.....	431
2.3. Rapprochement et équivalences entre la tradition et les manuels scolaires.....	434
2.3.1. Fréquence dans la tradition de cas de rapprochement.....	435
2.3.2. Absence dans les manuels scolaires de cas de rapprochement.....	437

3 STABILISATION DU NOMBRE DES ENTITES SYNTAXIQUES..... 438

3.1. La tradition grammaticale arabe : les cinq ? les six noms ?.....	438
3.2. Les cinq noms : stabilisation de leur nombre dans les manuels scolaires.....	442

4 LES EXEMPLES TEMOINS..... 444

4.1. les exemples témoins dans la tradition.....	445
4.1.1. Le Coran.....	445
4.1.2. Le Hadit (la tradition).....	448
4.1.3. Le dire des Arabes et critère spatio-temporel.....	452
4.1.3.1. L'informateur natif.....	452
4.1.3.2. La Fasâha (exactitude et pureté de la langue).....	453
4.1.3.3. Critère temporel et corpus de référence.....	456
4.2. Les exemples témoins dans les manuels scolaires.....	459
4.2.1. Négligence du critère spatio-temporel.....	459
4.2.2. Choix des exemples témoins dans les manuels scolaires.....	461
4.2.2.1. Diminution, dans les manuels scolaires, des exemples témoins faisant autorité dans la tradition.....	461
4.2.2.2. Correspondance à la norme.....	463

CHAPITRE VII ( pp : 464 - 496 )

PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

1.DIMENSION SEMANTIQUE ET DIMENSION SYNTAXIQUE.....465  
1.1.Impact du sémantique sur la notion de phrase dans les manuels scolaires.....466  
1.2.Impact du sémantique sur le choix terminologique.....469  
1.2.1.L'exemple de la corroboration.....469  
1.2.2.L'exemple du 'Tamyfz' (le Spécificatif).....470  
1.3.Approche sémantique et approche syntaxique : l'exemple de l'exception et de l'excepté.....474

2.L'ORDRE DES UNITES DANS LA PHRASE ARABE ET LES DEUX LOGIQUES SYNTAXIQUES : ORDINALE ET RECTIONNELLE.....479  
2.1.Phrase nominale et phrase verbale.....480  
2.2.L'ordre des unités et la rection.....481  
2.2.1.changement de voyelle casuelle et différence d'énoncés.....483  
2.2.2.Difficultés de lecture.....486  
2.3.Problématique de la phrase nominale introduite par un abrogatif verbal.....491  
2.3.1.La phrase introduite par un abrogatif verbal dans la tradition.....492  
2.3.2.La phrase introduite par un abrogatif verbal dans les manuels scolaires.....495

CONCLUSION ( pp : 497 - 511 )

LES INDEXS ( pp : 512 - 551 )

BIBLIOGRAPHIE ( pp : 552 - 571 )

TABLE DES MATIERES ( pp : 572 - 582 )